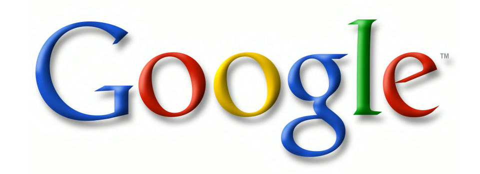
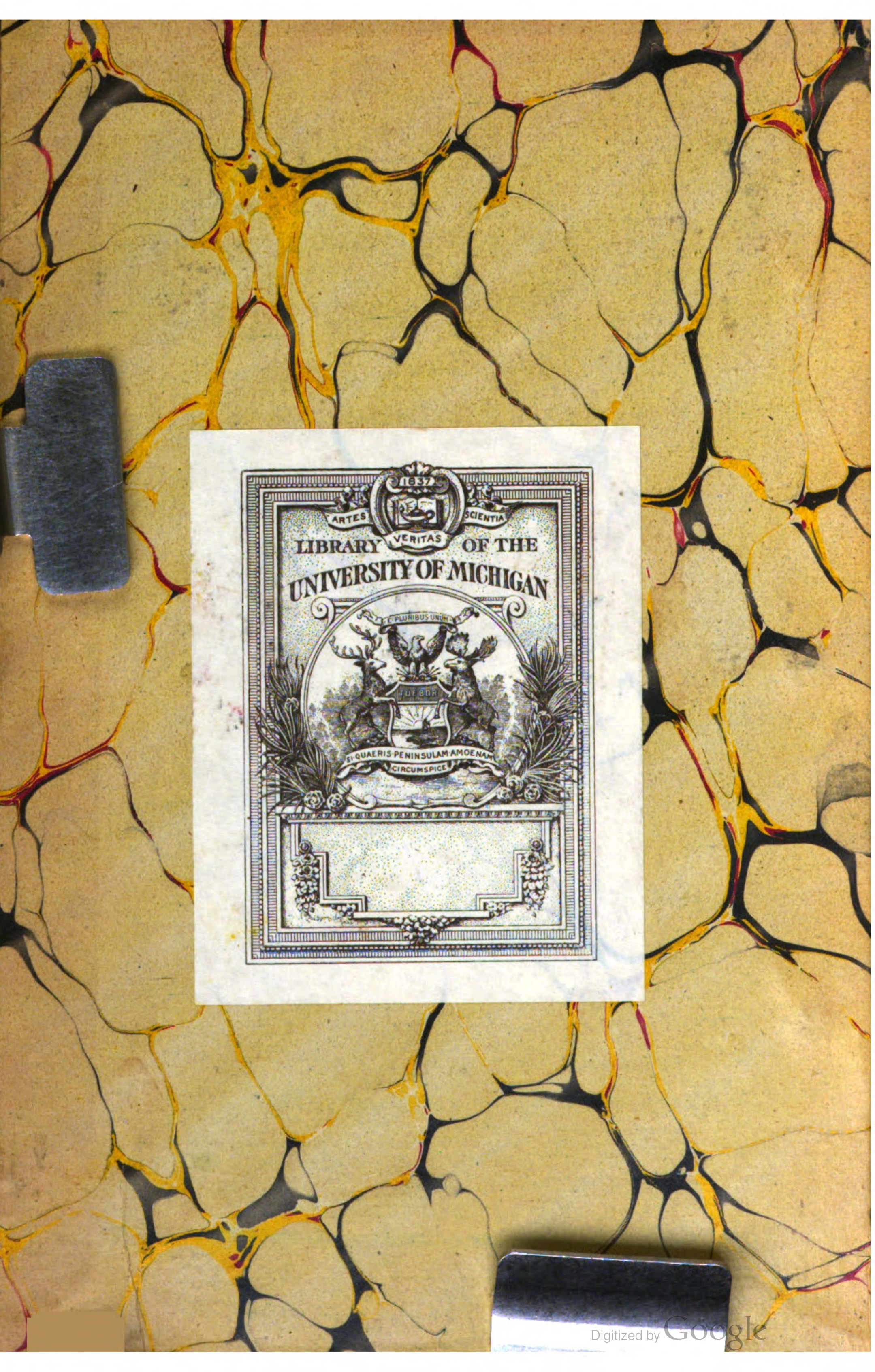


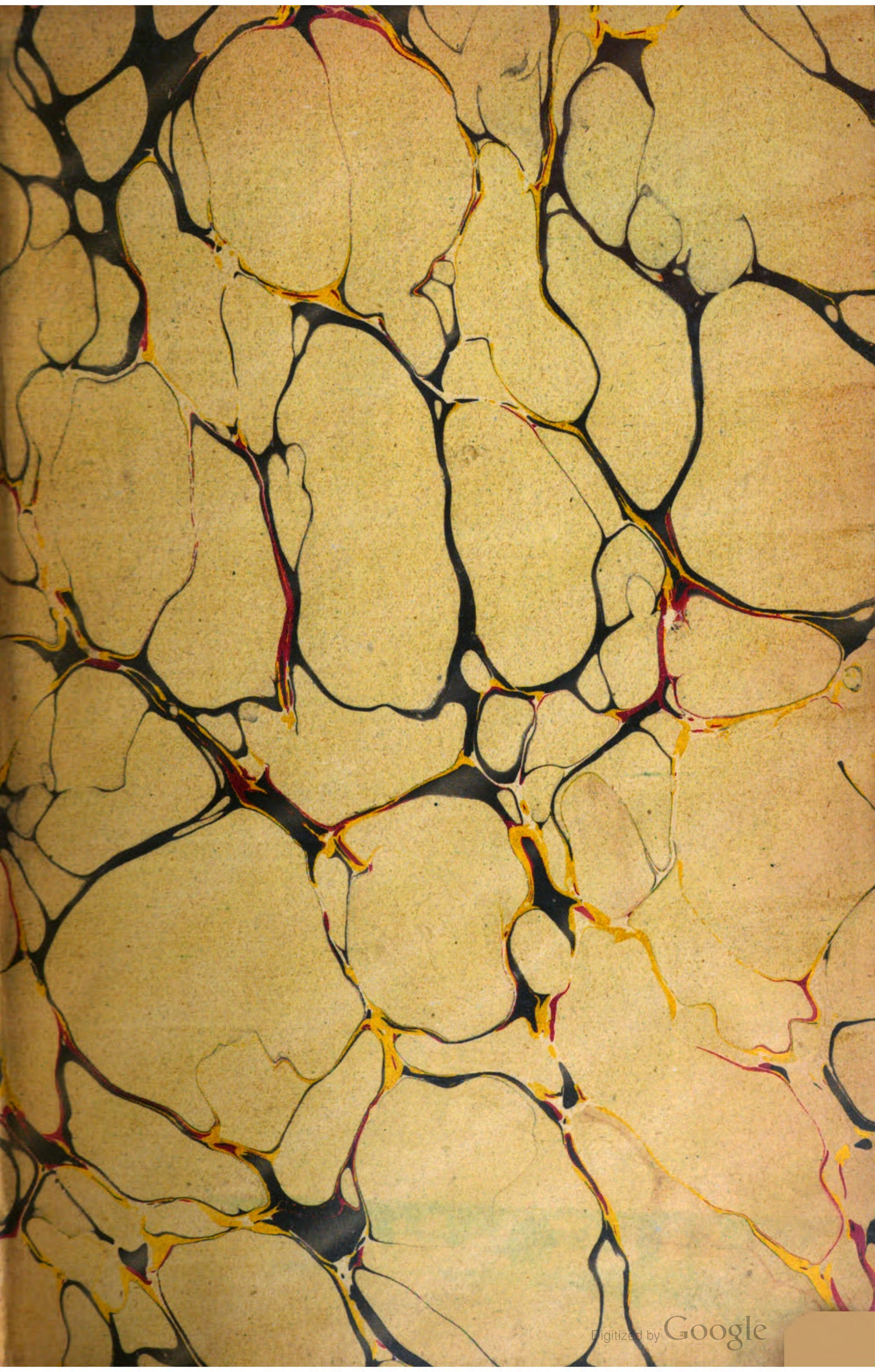


Le grand électeur Frédéric Guillaume de Brandebourg

Albert Waddington



1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



LE GRAND ÉLECTEUR

FRÉDÉRIC GUILLAUME

DE BRANDEBOURG

DU MÊME AUTEUR

L'Acquisition de la couronne royale de Prusse par les Hohenzollern. Un volume in-8°. (Paris, Leroux, 1888.)

De Huberti Langueti vita. Un volume in-8°. (Paris, Leroux, 1888.)

La République des Provinces-Unies, la France et les Pays-Bas espagnols, de 1630 à 1650. 2 volumes in-8°. (Paris, Masson, 1895-1897.)

Instructions aux ambassadeurs et ministres de France, de 1648 à 1789. (Tome XVI, *Prusse*.) Un volume in-8°. (Paris, Alcan, 1901.)

Le Grand Électeur Frédéric Guillaume de Brandebourg. *Sa politique extérieure* (1640-1688). Tome Ier (1648-1660). Un volume in-8° avec un portrait en héliogravure et une carte. (Plon-Nourrit, 1905.) ...... 8 fr.

LE GRAND ÉLECTEUR, SA PREMIÈRE FEMME
ET LEURS ENFANTS (1666)
D'APRÈS DANIEL MYTENS



LE GRAND ÉLECTEUR
FRÉDÉRIC GUILLAUME
DE BRANDEBOURG

SA POLITIQUE EXTÉRIEURE
1640-1688

PAR

ALBERT WADDINGTON

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE LYON

TOME SECOND

(1660-1688)

Avec plusieurs reproductions de tableaux et de plans



PARIS

LIBRAIRIE PLON

PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1908

Published 18 March 1908.

AVANT-PROPOS

Près de trois ans se sont écoulés depuis la publication du volume que celui-ci vient compléter. C'est que la tâche s'est trouvée sensiblement plus lourde que je ne pensais, et que l'apparition de quelques ouvrages de valeur a été loin de la faciliter.

J'avais fait aux Archives de Berlin des recherches étendues; beaucoup de mes trouvailles ont été malheureusement déflorées par mes devanciers. Je ne reviens pas sur le remarquable travail de M. Philippson que j'aurais bien voulu précéder; celui de M. Pagès m'a inspiré les mêmes regrets parce qu'il a droit aux mêmes éloges. M. Fehling, plus récemment, a utilisé pour la période de 1679 à 1684 tous les documents du Ministère des Affaires Étrangères; enfin M. Ferdinand Hirsch, en éditant le tome XIX des *Urkunden und Actenstücke,* m'a privé du plaisir de tirer de l'*in pace* des Archives nombre de documents intéressants. Malgré cet ensemble de circonstances fâcheuses, j'espère n'avoir pas fait œuvre inutile. J'ai profité de mon mieux de ce qui a été écrit avant moi, j'ai redressé des erreurs de détail, résolu certains problèmes encore obscurs, relevé des inexactitudes de date qui tiennent le plus souvent à l'emploi simultané de l'ancien et du nouveau calendrier (1) : j'ai d'ailleurs apporté

(1) J'ai employé exclusivement le nouveau style, établi par la réforme grégorienne, adopté alors par la majorité des chancelleries, tandis que celle de Brandebourg restait fidèle d'ordinaire à l'ancien calendrier.

une importante moisson d'inédit, contrôlant ainsi l'énorme compilation de Pufendorf qui, en dépit de sa forme indigeste, demeure pour l'histoire de Frédéric Guillaume un monument de premier ordre.

Qu'il me soit permis, sans me répéter, d'offrir mes sincères remerciments à tous ceux qui à Berlin, à Paris ou à Lyon m'ont aidé dans mes recherches. Tous ont été de précieux collaborateurs, et je leur en garde un souvenir reconnaissant.

Le Varoncier, 31 août 1907.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE [1]

SOURCES

Actes et Mémoires des Négociations de la paix de Nimègue, 4 vol. in-12, Amsterdam, 1679-80.

Comte d'Avaux, *Négociations en Hollande depuis 1679 jusqu'en 1684, puis jusqu'en 1688*, 6 vol. in-8°, Paris, 1752.

Marquis de Beauvau, *Mémoires pour servir à l'histoire de Charles IV, duc de Lorraine*, in-16, Cologne, 1688.

D. S. von Buch, *Tagebuch* (1674-83), nouvelle édition originale en français, par F. Hirsch, 2 vol. in-8°, Leipzig, 1904-05.

Christophe de Dohna, *Mémoires originaux sur le règne et la cour de Frédéric Ier*, in-8°, Berlin, 1833.

Dreyss, *Mémoires de Louis XIV pour l'instruction du Dauphin*, 2 vol. in-8°, Paris, 1860.

Pachner von Eggenstorff, *Vollständige Sammlung aller von Anfang des noch fürwährenden Teutschen Reichstags de anno 1663 bis anhero abgefassten Reichsschlüsse*, 4 vol. in-fol., Ratisbonne, 1740-77.

E. Gallois, *Lettres inédites des Feuquières*, 5 vol. in-8°, Paris, 1845 ss.

Grimoard, *Collection des lettres et mémoires trouvés dans le portefeuille du Maréchal de Turenne*, 2 vol. in-fol., Paris, 1782.

K. G. Helbig, *Esaias Pufendorf's Bericht über Kaiser Leopold, seinen Hof und die œsterreichische Politik (1671-74)*, in-8°, Leipzig, 1862.

F. Hirsch, *Zur Geschichte der polnischen Kœnigswahl von 1669* (Danziger Gesandtschaftsberichte), dans la *Zeitschrift des westpreussischen Geschichtsvereins*, Danzig, 1889, XXV. — *Actenstücke zur Geschichte Chr. L. von Kalcksteins*, dans les *Forschungen zur brandenburgischen und preussischen Geschichte*, 1892, V. — *Zur Geschichte der polnischen Kœnigswahl von 1674* (Danziger Gesandtschaftsberichte), dans la *Zeitschrift des westpreussischen Geschichtsvereins*, 1898, XLIII.

Max Immich, *Zur Vorgeschichte des Orleanschen Krieges* (Documents des nonciatures de Vienne et de Paris), in-8°, Heidelberg, 1888.

L. von Orlich, *Briefe aus England über die Zeit von 1674 bis 1678*, in-8°, Berlin, 1837.

Recueil des Instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis

(1) Je ne cite ici que les documents et ouvrages dont je ne me suis pas servi dans le premier volume; pour le reste, je renvoie à l'index bibliographique placé en tête du tome I.

les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française, 16 vol. in-8° parus, Paris, 1884 ss. (surtout le tome IV, *Pologne*, publié par L. FARGES).

REGNARD, *Œuvres complètes*, 6 vol. in-8°, Paris, 1820.

W. RIBBECK, *Ein Brief über den erwarteten Uebertritt des grossen Kurfürsten zum Katholicismus*, dans les *Forschungen zur brandenburgischen und preussischen Geschichte*, 1894, VII.

Ez. SPANHEIM, *Relation de la cour de France en 1690*, édition BOURGEOIS, in-8°, Paris, 1900.

W. TEMPLE, *Mémoires* (1672-79), traduction française, dans la *Collection Michaud et Poujoulat*, 3e série, VIII.

Urkunden und Actenstücke zur Geschichte des Kurfürsten Friedrich Wilhelm, tomes IX, XI, XII, XIII, XVII, XVIII et XIX, dans la série des *Politische Verhandlungen*, publiés par Th. HIRSCH, F. HIRSCH, et R. BRODE, de 1879 à 1906, pour les années 1660 à 1684.

ALBERT WADDINGTON, *Un mémoire inédit sur la cour de Berlin en 1688*, dans la *Revue historique*, 1902, LXXVIII.

A. C. ZALUSKI, *Epistolarum historico-familiarium tomi tres* (1667-1711), in-4°, Braunsbergae, 1709-1711.

OUVRAGES DE SECONDE MAIN

BASNAGE, *Annales des Provinces-Unies depuis les négociations pour la paix de Munster*, 2 vol. in-fol., La Haye, 1726.

H. DE BEAUCAIRE, *Une mésalliance dans la Maison de Brunswick. Éléonore Desmier d'Olbreuze, duchesse de Zell*, in-8°, Paris, 1884.

E. BERNER, *Die Hausverfassung der Hohenzollern* (*Historische Zeitschrift*, 1884, neue Folge, XVI).

E. BOURGEOIS, *Louvois et Colbert de Croissy* (*Revue historique*, 1887, XXXIV).

K. BRUNNER, *Der pfälzische Wildfangsstreit unter Kurfürst Karl Ludwig (1664-67)*, in-8°, Innsbruck, 1896.

G. BULARD, *Les traités de Saint-Germain* (1679), in-8°, Paris, 1898.

ERMAN et RECLAM, *Mémoires pour servir à l'histoire des réfugiés français dans les États du Roi*, 9 vol. in-8°, Berlin, 1782 ss.

EVERWIJN, *Abraham van Wicquefort en zijn Proces*, in-8°, Leyde, 1857.

F. FEHLING, *Frankreich und Brandenburg in den Jahren 1679 bis 1684*, in-8°, Leipzig, 1906.

R. FESTER, *Die armirten Stände und die Reichskriegsverfassung (1681-97)*, in-8°, Francfort, 1886. — *Die Augsburger Allianz*, in-8°, Munich, 1893. — *Die Abberufung Gottfrieds von Iena vom Regensburger Reichstag*, dans les *Forschungen zur brandenburgischen und preussischen Geschichte*, 1902, XV. — *Zur Kritik der Berliner Berichte Rebenacs* (*Historische Zeitschrift*, 1904, XCII).

TH. FONTANE, *Wanderungen durch die Mark Brandenburg*, 2e édition, 4 vol. in-8°, Berlin, 1880.

GEMEINER, *Geschichte der öffentlichen Verhandlungen des zu Regensburg noch*

fortwährenden Reichstags, von dessen Anfang bis auf neuere Zeiten, in-4°, Nuremberg, 1794-96.

A. Geyer, *Zur Baugeschichte des königlichen Schlosses in Berlin (Hohenzollern-Jahrbuch*, 1897-98, I et II).

Grauert, *Ueber die Thronentsagung des Königs Johann Casimir und die Wahl seines Nachfolgers (Sitzungsberichte der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften*, philos. hist. Klasse, VI, in-8°, Vienne, 1851).

Haller, *Die deutsche Publizistik in den Jahren 1668-74*, in-8°, Heidelberg, 1892.

Hassencamp, *Die Bewerbung des Pfalzgrafen Philipp Wilhelm von Neuburg um die polnische Krone (Zeitschrift der historischen Gesellschaft für die Provinz Posen*, Posen, 1896, XI).

D'Haussonville, *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, 4 vol. in-12, 2e édition, Paris, 1860.

F. Hirsch, *Zur Geschichte Chr. L. von Kalcksteins (Forschungen zur brandenburgischen und preussischen Geschichte*, 1890, III). — *Der Winterfeldzug in Preussen* (1678-79), in-8°, Berlin, 1897. — *Brandenburg und England* (1674-79), 2 parties in-4°, Berlin, 1898-99, dans les *Jahresberichte des Kœnigstädtischen Gymnasiums*. — *Der Grosse Kurfürst und Dr Ægidius Strauch (Zeitschrift des westpreussischen Geschichtsvereins*, 1900, XLVII). — *Die Zusammenkunft des Grossen Kurfürsten mit dem König Christian V von Dänemark zu Doberan (1678) (Forschungen zur brandenburgischen und preussischen Geschichte*, 1901, XIV). — *Die Wahl Johann Sobieski's zum König von Polen* (1674) *(Historische Zeitschrift*, 1902, LXXXVII).

J. Hörmann, *Die königliche Hofapotheke in Berlin*, 1598-1898, dans le *Hohenzollern-Jahrbuch*, 1898, II.

C. Joret, *J. B. Tavernier, écuyer, baron d'Aubonne, chambellan du Grand Électeur*, in-8°, Paris, 1886.

O. Klopp, *Geschichte Ost-Friesland's*, 3 vol. in-8°, Hanovre, 1854-58.

A. Legrelle, *Louis XIV et Strasbourg*, in-8°, Gand, 1878.

H. Lonchay, *La rivalité de la France et de l'Espagne aux Pays-Bas (1635-1700)*, in-8°, Bruxelles, 1896.

O. Meinardus, *Kurfürst Friedrich Wilhelm's Bemühungen um die polnische Kœnigskrone (Historische Zeitschrift*, 1894, LXXII).

F. Meinecke, *Der Regensburger Reichstag und der Devolutionskrieg (Historische Zeitschrift*, 1888, LX).

Nicolaï, *Beschreibung der königlichen Residenzstädte, Berlin und Potsdam*, 2 vol. in-8°, Berlin, 1779-81.

Paczkowski, *Der Grosse Kurfürst und Christian Ludwig von Kalckstein (Forschungen zur brandenburgischen und preussischen Geschichte*, 1889, II).

G. Pagès, *Les frères Formont et les relations du Grand Électeur avec la cour de France (Revue historique*, 1891, XLVI). — *Les réfugiés à Berlin* (d'après la correspondance de Rébenac), 1681-88 *(Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, 1902). — *Le Grand Électeur et Louis XIV (1660-88)*, in-8°, Paris, 1905. — *Contributions à l'histoire de la politique française en Allemagne sous Louis XIV*, in-8°, Paris, 1905.

G. Pariset, *La politique du Grand Électeur*, dans le *Journal des Savants*, d'avril 1906.

H. Peter, *Der Krieg des Grossen Kurfürsten gegen Frankreich (1672-75)*, in-8°, Halle, 1870.

C. Pfister, *Tableau de la Lorraine et de Nançy de 1641 à 1670* (extrait du *Bulletin de la société philomatique vosgienne*, in-8°, Saint-Dié, 1905).

M. Landwehr von Pragenau, *Johann Philipp von Mainz und die Marienburger Allianz (Mittheilungen des Instituts für œsterreichische Geschichtsforschung*, Innsbruck, 1895, XVI).

A. F. Pribram, *Œsterreich und Brandenburg, 1685-86*, in-8°, Innsbruck, 1884.

H. Prutz, *Zur Geschichte des Konfliktes zwischen dem Grossen Kurfürsten und dem Kurprinzen Friedrich, 1687 (Forschungen zur brandenburgischen und preussischen Geschichte*, 1898, XI). — *Analekten zur Geschichte des Grossen Kurfürsten (Ibid.*, 1899, XII). — *Gottfried von Iena als brandenburgischer Reichstagsgesandter*, 1679-87 *(Ibid.*, 1905, XVIII).

H. Rachel, *Der Grosse Kurfürst und die ostpreussischen Stände*, in-8°, Leipzig, 1905.

W. Ribbeck, *Der Grosse Kurfürst in den Jahren 1673 und 1674* (d'après les relations du hessois Lincker), dans les *Forschungen zur brandenburgischen und preussischen Geschichte*, 1900, XIII).

Rocholl, *Der Grosse Kurfürst von Brandenburg in Elsass*, in-8°, Strasbourg, 1877.

K. E. Ross, *Die Politik des Grossen Kurfürsten während des Krieges gegen Frankreich* (1672-75), in-8°, Kœnigsberg, 1903.

C. Rousset, *Histoire de Louvois*, 4 vol. in-8°, Paris, édition de 1873.

V. Salpius, *Paul von Fuchs*, in-8°, Leipzig, 1877.

Th. Schiemann, *Luise Charlotte Radziwill (Forschungen zur brandenburgischen und preussischen Geschichte*, 1890, III).

Hora Siccama, *Sir Gabriel Sylvius (Revue d'histoire diplomatique*, 1900-01, XIV et XV).

Strecker, *Franz von Meinders*, in-8°, Leipzig, 1892, dans le tome XI des *Staats und socialwissenschaftliche Forschungen* de Schmoller.

Van Sypesteyn, *Nederland en Brandenburg in 1672 en 1673*, in-8°, La Haye, 1863.

Vehse, *Geschichte des preussischen Hofes und Adels*, 3 vol. in-12, Hambourg, 1851.

K. Waliszewski, *Marysienka (Marie de la Grange d'Arquien), Reine de Pologne* (1641-1716), in-8°, Paris, 1898.

Ch. Weiss, *Histoire des réfugiés protestants de France*, 2 vol. in-12, Paris, 1853.

Wimarson, *Die zweite brandenburgische Gefangenschaft des Obersten Wangelin, und die Frage wegen eines Separatfriedens zwischen Schweden und Brandenburg (1676-77)*, *(Forschungen zur brandenburgischen und preussischen Geschichte*, 1902, XV).

Witzleben und Hassel, *Fehrbellin*, in-8°, Berlin, 1875.

ABRÉVIATIONS

A. E	Archives des Affaires Étrangères.
Corr. de Brandebourg	Correspondance de Brandebourg.
A. G	Archives du ministère de la guerre.
B. N	Bibliothèque Nationale.
F^{ds} *fr.*	*Fonds français.*
V^{c}	*Cinq Cents.*
A. B.	Archives de Berlin.
Rep	*Repositur* (Armoire).
U. et A	*Urkunden und Actenstücke zur Geschichte des Kurfürsten Friedrich Wilhelm.*
F. W	*De rebus gestis Friderici Wilhelmi.*
C. D	*Corpus diplomaticum.*
A. P	*Acta publica.*
Mss	*Manuscrits.*
P. J.	Pièces justificatives.

DEUXIÈME PARTIE

LES ANNÉES D'ISOLEMENT, D'INSÉCURITÉ ET DE GLOIRE

(1660-1688)

La première partie du règne de Frédéric Guillaume est achevée en 1660. Vingt années difficiles viennent de s'écouler. Il a fallu successivement sortir d'une situation misérable pendant la guerre de Trente Ans, et tirer le meilleur parti possible des remaniements de l'Allemagne en 1648, puis obliger le vainqueur suédois à exécuter les clauses de la paix, enfin, sans parler des relations délicates avec le duc de Neubourg à l'ouest et avec la Maison d'Autriche dans les diètes, louvoyer entre deux belligérants également exigeants au nord-est. Grâce à une politique habile et dépourvue de scrupules, l'électeur a évité tous les écueils; il s'est fait payer tour à tour sa neutralité et son concours; il a réglé avantageusement avec la France et contre l'Autriche la question de l'héritage poméranien; il a réussi à profiter grâce à l'Autriche et malgré la France des complications de la guerre suédo-polonaise. Les traités de Munster et d'Osnabrück lui ont donné de vastes territoires; le traité d'Oliva lui a procuré la reconnaissance de sa souveraineté dans le duché de Prusse. Au dedans la

tâche n'a pas été moins rude, ni le succès moins satisfaisant : les plaies de trente ans de guerre ont été pansées, la prospérité ou au moins l'activité a commencé à renaître dans les campagnes et dans les villes, le gouvernement central a été réorganisé et renforcé, une armée permanente relativement considérable, malgré le chiffre flottant de ses effectifs, a été créée. La période critique du règne est passée. Sans doute, il y aura encore dans la suite des obstacles à surmonter et des luttes à soutenir; Frédéric Guillaume a lutté toute sa vie. Du moins, les dangers seront moindres (sauf en 1679 peut-être), et les résultats acquis seront aisément maintenus. Il y aura derechef des heures d'angoisse, mais elles seront vite oubliées dans le rayonnement d'une gloire durable, et pendant ses dernières années l'électeur recueillera en partie les fruits de son immense labeur.

La seconde moitié du règne n'est pas signalée au dehors par de grandes acquisitions territoriales; c'est moins une époque de croissance qu'une époque de conservation et d'assimilation des territoires annexés ou promis. Soit dans la région rhénane pour l'héritage de Clèves-Juliers, soit sur l'Elbe pour l'expectative de Magdebourg, il n'y a qu'à consolider ce qui existe déjà ou à faire valoir des titres en règle. A la riche moisson de 1648 (Poméranie postérieure, évêchés sécularisés de Cammin, Halberstadt et Minden), à peine si s'ajouteront, en 1679, quelques parcelles de terre sur la rive droite de l'Oder, et en 1686, le petit cercle de Schwiebus, possession d'ailleurs éphémère. Cependant le prestige du Brandebourg grandit, son importance nouvelle éclate aux yeux de tous (1). Ce n'était jusque-là qu'un petit état perdu dans le chaos germanique, condamné à végéter sous la tutelle de l'Autriche et à se débattre au milieu des formes et des formules vides du

(1) Il la faisait sentir d'ailleurs. En mai 1663, le ministre français de Lesseins, dut conseiller de ne pas donner le caractère d'ambassadeur à celui qu'on enverrait à Berlin, car peut-être ne lui accorderait-on pas les honneurs accoutumés, l'électeur ayant résolu, depuis l'acquisition de la souveraineté en Prusse, d'en user autrement que les autres électeurs. Cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, IV, 195-97.

Saint-Empire; par son rôle dans la guerre du Nord, il a pris rang parmi les puissances indépendantes. Simple prince allemand à ses débuts, astreint aux devoirs et réduit, semblait-il, aux aspirations modestes d'un électeur, Frédéric Guillaume a élargi son horizon et transformé ses destinées. Désormais, il s'élève au-dessus de ses congénères; il sort à chaque instant d'une sphère où il ne trouve plus un champ d'action suffisant; il varie et étend sans cesse le jeu de ses combinaisons. De 1640 à 1660, il a surtout frayé avec ses voisins immédiats, vécu au jour le jour, poursuivi des intérêts spéciaux; de 1660 à 1688, sans dédaigner ce qui se passe dans l'Empire, il se préoccupe de toutes les questions internationales, se jette dans la mêlée des puissances et s'impose à leur attention. On peut définir en deux mots le changement accompli : l'histoire de l'État brandebourgeois-prussien était d'ordre local, germanique; elle est devenue d'ordre général, européen.

INTRODUCTION

LA COUR DU GRAND ÉLECTEUR

Ces conditions glorieuses d'existence ne doivent pas faire oublier la médiocre étendue et la dispersion des territoires, le faible nombre des habitants, l'exiguïté des ressources. Comparé à ses voisins du nord et de l'est, à l'Empereur autrichien, aux rois de France, d'Espagne ou d'Angleterre, l'électeur-duc restait une pauvre Altesse; comparée à Vienne, à Paris ou à Londres, sa capitale était presque un village; comparée aux magnificences de Versailles, sa cour ressemblait à un cercle de famille. Certains contemporains, faciles à éblouir ou désireux de s'attirer une récompense par leurs flatteries, ont inventé des splendeurs imaginaires et exagéré à plaisir l'importance de Berlin. Le fils de Gui Patin, Charles, qui visita en 1673 la ville de la Sprée, l'a décrite avec enthousiasme : « Tout m'y parut si beau, que je me figurais dans le ciel une ouverture d'où le soleil faisait sentir ses faveurs à ce territoire (1). » Plus tard, l'italien Gregorio Leti assimilait Berlin à Paris et la cour électorale à la cour de France (2). Ce sont là impressions superficielles de touriste ou flagorneries de courtisan. La capitale du Brandebourg n'avait encore que quelques milliers d'habitants et ne pouvait rivaliser avec des centres de 5 à 600,000 âmes, comme Paris et Londres. Pufendorf est plus modeste et plus digne de foi, lorsqu'il déclare qu'à la fin du règne,

(1) *Op. cit.*, 205.
(2) *Op. cit.*, 83 ss. et 246-47.

elle n'était pas au dernier rang des belles cités d'Allemagne (1).

La ville fit d'ailleurs, de 1640 à 1688, des progrès considérables, à la fois en étendue, en population et en beauté. Pendant les premières années du règne, elle se bornait aux deux quartiers primitifs de Cœlln et du vieux Berlin, le premier bâti dans une petite ile de la Sprée, le second sur la rive droite au nord-est; dans ces quartiers d'aspect presque campagnard, douze cents maisons de bois s'échelonnaient en ordre dispersé (2), laissant de larges espaces vides, soit sur des places plantées d'arbres, soit sur les bords de la rivière, au-dessus de laquelle plusieurs moulins à vent projetaient la silhouette pittoresque de leurs grandes ailes. Des landes de bruyères et des bois de pins alternaient sur la plaine sablonneuse au nord et à l'est, des marais semés d'iles s'étendaient au sud et à l'ouest, et, dans cette dernière direction, il fallait franchir une zone de prairies humides pour atteindre les ombrages giboyeux du Thiergarten. D'après des chiffres très vraisemblables, Cœlln et Berlin, épuisés et dévastés par la guerre de Trente Ans, avaient perdu plus de la moitié de leur population, et n'abritaient, en 1660 encore, que 6 ou 7,000 habitants (3). Beaucoup de maisons tombaient en ruines; d'autres étaient inhabitées; la détresse financière était telle que les conseils municipaux n'avaient pas de quoi payer leurs employés, ni faire exécuter les travaux de voirie les plus indispensables. La saleté des rues était affreuse, et les porcs qui s'y promenaient étaient seuls à les débarrasser des détritus dont elles étaient encombrées; le pavage était à peu

(1) Cf. *F. W.*, XIX, § 105 : « inter pulcherrimas Germaniae urbes haud postremum sibi locum vindicet ».

(2) 1,236 maisons en 1645 d'après Erman et Reclam, *Mémoires pour servir à l'histoire des réfugiés français dans les états du Roi*, 9 vol. in-8°, Berlin, 1782 ss., IV, 244-46.

(3) Suivant les tableaux de Büsching, revisés par Meinardus, Cœlln et Berlin auraient eu en 1625 de 13 à 15,000 âmes, et en 1645 de 9 à 11,000 (*Op. cit.*, II, CXL), mais ce dernier chiffre paraît exagéré et d'ailleurs la population diminua encore après 1645. Avec la plupart des auteurs modernes, j'ai adopté des chiffres moins élevés. Cf. Vehse, *Geschichte des preussischen Hofs und Adels*, 6 tomes en 3 vol. in-12, Hambourg, 1851, I, 140 ss., Philippson, *Op. cit.*, III, 120.

près inconnu, et la boue en hiver, la poussière en été rendaient la circulation pénible. En 1658, commencèrent des agrandissements et des embellissements qui ne devaient plus s'arrêter, et qui transformèrent peu à peu la physionomie de Berlin.

Un quartier nouveau fut d'abord créé au sud-ouest de Cœlln, sur le terrain marécageux qu'on appelait le *Werder* de Frédéric *(Friedrichswerder)* (1), en souvenir de l'électeur Frédéric II qui l'avait acquis (2). La majeure partie du Werder consistait en brousse, submergée souvent au printemps et coupée de flaques d'eau en toute saison ; aussi fallut-il construire beaucoup de maisons sur pilotis, et, pour stimuler la bâtisse, l'électeur dut octroyer divers privilèges, tandis que ses architectes, Memhard et de Chièze, surveillaient l'exécution des travaux; de grands dignitaires, ministres, officiers, fonctionnaires, firent leur cour à Frédéric Guillaume en s'établissant là, et les habitants furent bientôt assez nombreux pour que l'agglomération naissante fût pourvue d'une église et de magistrats spéciaux; un hôtel de ville s'éleva en 1672, au centre du Werder, par les soins d'un entrepreneur italien, Simonetti (3), et le bras de la Sprée entre Cœlln et le Werder, qui s'ensablait et dégageait des émanations malsaines, fut creusé et canalisé en 1670.

Une quatrième ville se formait vers cette époque. La seconde électrice, Dorothée, dont le génie pratique et utilitaire est bien connu, avait reçu de son époux la propriété des domaines situés le long de la Sprée, entre le Werder et le Thiergarten. Comme l'exploitation agricole de ce sol ingrat rapportait peu, elle eut l'idée d'en tirer parti en le divisant en lots, destinés à la construction. Une autorisation fut

(1) Le mot *Werder* désigne proprement une île entourée de marais.

(2) Cf. NICOLAÏ, *Beschreibung der königlichen Residenzstadte, Berlin und Potsdam*, 2 vol. in-8°, Berlin, 1779-81, I, 124 ss. Cette étymologie semble la bonne malgré le texte d'une ordonnance du 29 septembre 1660, où Frédéric Guillaume dit le Werder appelé ainsi d'après son nom; cf. MÜLLER et KÜSTER, *Op. cit.*, I, 8.

(3) Décoré du titre pompeux de « Hofstukkateur », directeur des ouvrages en stuc de la cour.

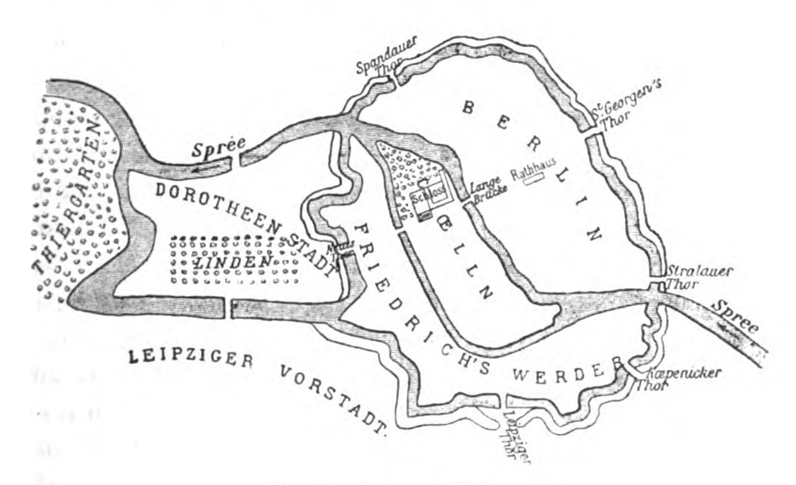
accordée dès 1669, et un privilège électoral, du 2 janvier 1674 (1), exempta pendant dix ans de tous impôts (sauf l'accise), ceux qui bâtiraient sur les terres achetées à l'électrice; celle-ci gardait, du reste, la juridiction au civil et au criminel dans les limites du quartier, qui fut baptisé « la ville de Dorothée » *(Dorotheenstadt)*. Grâce au régime de faveur établi en 1674, grâce aussi à l'arrivée des réfugiés huguenots, nombre de maisons s'élevèrent et plusieurs rues furent tracées; c'est l'électrice qui créa l'avenue des Tilleuls *(Unter den Linden)*, dont Berlin s'enorgueillit de nos jours, et on lui attribue en général l'honneur d'avoir planté le premier de ces tilleuls dont les six rangées en quinconce firent l'admiration des contemporains (2).

Dans les dernières années du règne une cinquième ville était près de se constituer, au sud de la précédente, mais elle ne devait parvenir à l'existence officielle que sous l'électeur Frédéric III dont elle porta le nom. En 1688, la *Friedrichsstadt*, aujourd'hui centre mondain et brillant, où se trouvent les plus belles rues, les boutiques les mieux achalandées et les attractions principales de la grande ville, n'était qu'un faubourg *(Leipziger Vorstadt)*, où de misérables échoppes touchaient à des villas luxueuses, entourées de jardins, retraites confortables de quelques riches personnages, comme Meinders ou Raule. Berlin était d'ailleurs entouré de faubourgs de tous côtés : au nord et à l'est, ceux de Spandau et de Stralau; au sud, ceux de Kœpenick et de Leipzig, en attendant celui de Moabit, au nord-ouest. L'électeur, soucieux de la défense aussi bien que du développement de sa capitale, avait fait exécuter depuis 1658 d'importantes fortifications qui enfermèrent Berlin, Cœlln et le Friedrichswerder. Le plan primitif, dû au brandebourgeois Mathias Dögen, fut mené à

(1) Voir le texte dans Müller et Küster, *Op. cit.*, I, 9-10.

(2) Cf. Vehse, *Op. cit.*, I, 142 ss., Philippson, *Op. cit.*, III, 119. Suivant Müller et Küster, ce serait Jean Maurice de Nassau qui aurait planté ces tilleuls. Pufendorf, *F. W.*, XIX, § 105, parle du « novum oppidum », « quod seni tiliarum in quinconcem digestarum ordines exornant ».

bon terme en vingt-cinq ans par Memhard, de Chièze, Blesendorf et Nering : treize bastions dominaient les murailles, et six portes monumentales, pourvues de tours et de poternes, parfois ornées de colonnes, donnaient accès dans l'enceinte fortifiée, portes de Spandau, de Saint-Georges et de Stralau dans le vieux Berlin, au nord et à l'est, portes de Kœpenick, de Leipzig et Nouvelle (*Neues Thor*) dans le Friedrichswerder, au sud et à l'ouest. La porte de Leipzig, œuvre de Nering, fut la dernière bâtie, en 1683, lors de l'achèvement des travaux ; la Nouvelle porte, construite dès 1658, établissait la communication avec la Dorotheenstadt, qui, sans être comprise dans la ligne des fortifications, fut reliée aux trois autres villes par une ceinture de fossés remplis d'eau. Tel apparaît Berlin sur un plan de 1688, dressé par Jean Bernard Schulz, et reproduit en tête de l'ouvrage de Müller et Küster ; tel le représente aussi, sous une forme plus artistique, une jolie médaille gravée par Falz en 1700 (1).



Berlin, d'après J.-B. Schulz (1688).

Les progrès de la population furent en rapport avec ceux de la superficie. Berlin, où une garnison perma-

(1) Cf. Müller et Küster, *Op. cit.*, I, 21.

nente accrut singulièrement l'animation, passa en vingt-huit ans de 6,000 à 20,000 âmes (dont un millier de soldats) (1); sur ce chiffre, le vieux Berlin et Cœlln pouvaient revendiquer l'un 10,000, l'autre 6,800 habitants, n'en laissant que 3,000 pour le Friedrichswerder, la Dorotheenstadt et les faubourgs.

L'embellissement de la ville marchait de pair. Diverses ordonnances, dont quelques-unes témoignent de la simplicité des mœurs et du caractère patriarcal de l'administration, améliorèrent la voirie : c'est ainsi qu'en 1671 tout paysan allant au marché reçut l'ordre d'emporter au retour une charge de boue (2). A partir de 1680 surtout, de sérieux progrès furent réalisés, quand le gouverneur de Berlin eut été chargé, au détriment du conseil municipal, de surveiller le nettoyage, le pavage et l'éclairage : une ordonnance de 1680 interdit de mettre des immondices dans la rue, sous peine pour l'auteur du délit de voir rejeter chez lui ces déchets; les propriétaires devaient en outre payer et entretenir le pavage jusqu'au milieu de la rue devant leur maison. Quant à l'éclairage, il fut assuré, autant que les moyens de l'époque le permettaient, par des lampes à huile accrochées à des poteaux; encore n'allumait-on pas ces réverbères primitifs pendant les mois d'été ou lorsque le calendrier prévoyait un clair de lune. En 1681, afin de faire disparaître les porcs qui erraient partout, on défendit d'en engraisser à l'intérieur des murs (3). D'autre part, des jardins furent tracés et plantés d'arbres : le « Lustgarten », en face du château, fut dessiné par Membard et orné par lui d'un édifice, appelé *Lusthaus*, sorte de belvédère où la famille électorale pouvait venir se rafraîchir en jouissant d'une vue étendue. Le jardin proprement dit présentait une succession de terrasses descendant jusqu'à la Sprée, et réjouissait les yeux par le mélange de ses corbeilles

(1) 19,800, d'après les calculs les plus récents. Cf. Philippson, *Op. cit.*, III, 120.
(2) Cf. Vehse, *Op. cit.*, I, 140.
(3) *Ibid.*, 142-43, et Philippson, *Op. cit.*, III, 117 et 123-24.

de fleurs, de ses massifs d'arbustes et de ses allées de grands arbres, à travers lesquels scintillaient les serpentines et bruissaient les jets d'eau. L'électeur aimait les plantes et s'en occupa souvent lui-même; sa statue en marbre fut érigée en 1668 sur la terrasse supérieure, au milieu d'une quantité d'autres en marbre, en pierre et en plomb (1). De là on gagnait facilement par la Nouvelle Porte l'avenue des tilleuls qui menait au Thiergarten. Dans ce dernier, moitié parc, moitié forêt, Frédéric Guillaume conserva des fourrés sauvages pour ses chasses; il fit arranger le reste en lieu de promenade public, asséchant les endroits marécageux, semant des pelouses et perçant les futaies de petites allées ombreuses.

Grâce à ces mesures d'ordre divers mais tendant toutes à accroître l'agrément du séjour, Berlin changea d'aspect en trente ans. Déjà en 1673, Charles Patin l'admirait, après les « solitudes » de la Marche, qu'il venait de parcourir. « La ville », écrivait-il, « est composée de trois autres (2), dont les bâtiments sont très réguliers, et la plupart à l'italienne. La forêt, qui n'en est qu'à cinq cents pas, sert aux délices du prince qui y entretient toute sorte de bêtes fauves, et qui, par un plaisir dont peu de gens sont capables, s'expose souvent à la chasse qu'il en fait (3)... ». Gregorio Leti, quatorze ans plus tard, se livre à une description enthousiaste des quatre quartiers, entourés de fortifications imposantes, coupés de rues spacieuses, ornés d'églises, de palais et d'autres monuments, comme l'arsenal, égayés enfin par le voisinage d'un parc magnifique, où bondissent des daims, des chevreuils et des cerfs (4). Très petite ville encore certes, la capitale de l'élec-

(1) Cf. Vehse, *Op. cit.*, I, 141, et König, *Versuch einer historischen Schilderung der Residenzstadt Berlin*, 7 vol. in-8°, Berlin, 1792-98, II, 138. La statue du Grand Électeur fut ensuite transférée à Charlottenbourg.

(2) Berlin, Cœlln, Friedrichswerder. C'était avant la création de la Dorotheenstadt.

(3) *Op. cit.*, 205.

(4) *Op. cit.*, 83 ss. L'Arsenal n'était pas achevé, et ne le fut que sous le règne suivant.

teur n'en prenait pas moins dès lors les caractères qui la distinguent de nos jours : ceux d'une ville officielle, ville de cour et ville de garnison, un peu raide et guindée dans sa tenue d'apparat, ville de mœurs faciles pourtant où le bourgeois aime à rire et à plaisanter autour des chopes de bière, quitte à retenir ses saillies (*Witze*) et à prendre l'attitude réglementaire, dès que passe quelque haut personnage de la hiérarchie civile ou militaire.

Au centre de Berlin, dans l'ile de Cœlln, s'élevait le château électoral (*Schloss*), dont les bâtiments irréguliers et les deux cours, en face du Lustgarten et le long de la Sprée, couvraient à peu près l'emplacement du palais actuel. Du château primitif, qui datait de l'électeur Frédéric II, au quinzième siècle, il ne restait qu'une vieille tour, avec un toit en forme de chapeau (*der grüne Hut*), sur la rive de la Sprée au sud-est; elle menaçait ruine d'ailleurs, et fut abattue en 1682; les autres bâtiments avaient été démolis au seizième siècle, sous l'électeur Joachim II, et le Schloss reconstruit ensuite peu à peu et agrandi (1). Frédéric Guillaume prit une part active à cette œuvre de restauration. D'importants travaux avaient déjà eu lieu avant la guerre du Nord, sous la direction de l'architecte Memhard; ils étaient insuffisants puisqu'en 1662 l'envoyé français, de Lesseins, trouvait le palais électoral en fort mauvais état (2); ils furent repris et continués durant la seconde partie du règne, par Memhard et de Chièze, et surtout, après la paix de Saint-Germain, par Smids et Nering. C'est alors notamment que fut achevé le corps de logis principal, composé d'une masse rectangulaire à quatre étages, surmontée de trois pignons, et d'une longue construction à un seul étage; ce corps de logis divisait en deux l'ancienne cour unique et devint la partie capitale du château. Là sans doute furent installés les logements « commodes » auxquels Charles Patin fait allusion dans sa rela-

(1) Cf. MÜLLER et KÜSTER, *Op. cit.*, II, 3e partie, 5 ss.

(2) « Son palais me paraît le plus ruiné que j'aie vu en Allemagne ». Cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, IV, 111-116, 11 février 1662.

tion (1); là se trouva l'escalier monumental dont Leti dit avec étonnement qu'on pouvait y monter à cheval (2); là aussi, dans le bâtiment à un étage; fut placée une salle immense, *ingens basilica*, dit Beger dans son *Thesaurus electoralis brandenburgicus* de 1696; œuvre de Smids et de Nering, cette salle *(der schene Saal*, comme on la désigne sur un plan en perspective de 1685), devait servir aux audiences et réceptions solennelles (3).

En dehors de ces édifices, situés au centre du Schloss, le Grand Électeur fit également construire l'aile la plus pittoresque, le long de la Sprée, ensemble de bâtiments prolongés assez loin vers le nord et dont la plupart ont été conservés; leur style est celui de la Renaissance italienne. On voit encore à la pointe extrême une avancée carrée qui date du dix-septième siècle et sous laquelle est l'aigle de Brandebourg, coiffé du chapeau électoral; les toits mouvementés ont des chapiteaux étagés, fort gracieux; en haut est l'ancienne « pharmacie » (*Hofapotheke*), au-dessous des chambres à petites fenêtres carrées (4). Vers l'ouest, la grande cour était entourée de murs ou de constructions basses, d'aspect simple et même vulgaire, semblables à des magasins ou à des ateliers, pour abriter les bureaux (5). Comme dans toute organisation primitive, le service du maître et celui de l'état se confondant, nombre de fonctionnaires étaient logés et nourris par l'électeur. Dans l'ensemble, le Schloss avec sa ceinture de jardins au nord et à l'ouest, flanqué au sud-ouest de la cathédrale ou *Dom* (6), et bordé par la Sprée à l'est, constituait une

(1) *Op. cit.*, 206.

(2) *Op. cit.*, 90-91. Il existe encore de nos jours un escalier semblable où l'on peut monter en voiture par des plans inclinés.

(3) Cf. A. Geyer, *Zur Baugeschichte des königlichen Schlosses in Berlin*, I, *Der Festsaal des grossen Kurfürsten*, dans le *Hohenzollern Jahrbuch*, in-fol., 1897 ss., I, 146-73.

(4) Cf. Hörmann et Geyer, dans deux articles du *Hohenzollern Jahrbuch*, II, 200 ss.

(5) On y trouvait par exemple la chancellerie, les archives et la chambre des finances; cf. Müller et Küster, *Op. cit.*, II, 3e partie, 6.

(6) Juste à l'opposé en diagonale de l'emplacement du *Dom* actuel; c'était un ancien couvent de dominicains.

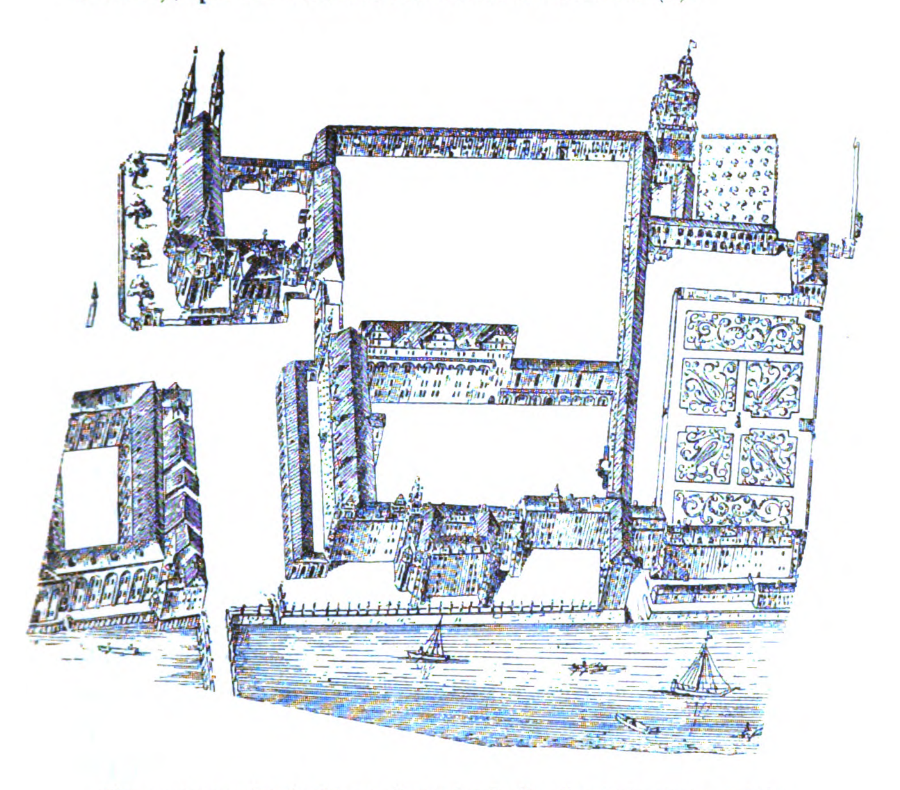
vaste demeure, plus pratique peut-être que belle, malgré de jolis détails (1), et où l'on avait cherché à concilier les exigences du confort, de la représentation et du travail administratif.

Au dedans, lorsqu'on avait franchi le grand portail d'ordre corinthien qui donnait accès dans la première cour et gravi l'un des escaliers de l'habitation centrale, on trouvait des chambres et des salons richement meublés, et ornés d'objets d'art, pendules, statues, médailles et tableaux. Les contemporains, notamment le touriste Charles Patin, l'historiographe Hendreich, et le publiciste italien Leti, en ont parlé avec admiration, décrivant tour à tour la salle des fêtes ou salle d'albâtre, pour laquelle le sculpteur hollandais Eggers avait taillé dans le marbre blanc les statues des onze premiers électeurs, la galerie de tableaux où Leti mentionne surtout des toiles de Van Dyck et de divers maîtres italiens, le cabinet de médailles, dont Heimbach, puis Beger, eurent soin et qui s'enrichit en 1685 de la belle collection palatine réunie par Ezéchiel Spanheim, la bibliothèque enfin, créée en 1661, et accrue peu à peu sous la direction de Jean Raue et de Christian Hendreich, jusqu'à compter, en 1687, 618 manuscrits et environ 80,000 volumes (2). Frédéric Guillaume s'intéressait à l'embellissement de sa demeure, et dirigeait lui-même la recherche des livres, des œuvres d'art ou des bibelots : il avait gratifié de 2,000 volumes la bibliothèque, chargé le peintre français Romandon de faire des copies dans les musées d'Italie, recueilli par l'intermédiaire des frères Formont à Paris, de certains officiers et voyageurs étrangers en Extrême-Orient, ou de Jean Maurice de Nassau, naguère gouverneur du Brésil pour la compagnie hollandaise des Indes Occidentales, une foule d'objets de tout genre. C'est surtout des « raretés » de Chine, des Indes ou du

(1) Charles Patin exagère quand il écrit : « son architecture n'inspire rien que de grand », *Op. cit.*, 206.

(2) Cf. Patin, *Op. cit.*, 207-10; Leti, *Op. cit.*, 91 ss.; Müller et Küster, *Op. cit.*, II, 3e partie, 6; Erman et Reclam, *Op. cit.*, IV, 235 ss.; Philippson, *Op. cit.*, III, 168 ss.

Brésil, qu'il forma en 1680 la salle assez disparate (*Kunstkammer*), qui fut une des curiosités du Schloss (1).



Plan en perspective du château électoral à Berlin, d'après La Vigne en 1685.

Si Berlin était la capitale et la résidence officielle, Potsdam fut dans les dernières années le séjour d'élection. Avec ses collines couvertes d'arbres d'essences variées qui dominent le cours tortueux et lent de la Havel, avec ses prairies humides, ses îles aux retraites mystérieuses et son chapelet de lacs qui s'égrène dans toutes les directions, Potsdam semble une retraite paisible, enfouie sous les ombrages, une fraîche et riante oasis au milieu des sables de la Marche. Sans doute, depuis Berlin il y a des forêts, et le Grünewald forme comme

(1) Cf. Driesen, *Op. cit.*, 356 ss.; Philippson, *Op. cit.*, III, 167-68.

un coin de verdure enfoncé entre Sprée et Havel; mais on n'y voit que pins et sapins malingres, se maintenant péniblement sur un fond de sable mouvant, et sous les pieds du promeneur, comme autrefois sous les roues des carrosses électoraux, le sol croule et s'effondre. La route de Berlin à Potsdam (25 kilomètres environ) était, au temps de l'électeur, une mauvaise chaussée, que la poussière en été et la boue en hiver rendaient toujours désagréable; il fallait le mirage des futaies et des eaux prochaines pour en faire supporter l'ennui. A Potsdam tout était oublié, et dans le calme de la petite ville peuplée de quelques centaines d'habitants (1), loin de l'agitation des bureaux et des visites d'ambassadeurs, Frédéric Guillaume poursuivait plus aisément ses plans de réforme administrative ou de politique extérieure.

De bonne heure, il songea à s'y construire une demeure : à partir de 1660, le piémontais Philippe de Chièze éleva la façade principale du vieux château *(Stadtschloss)*, que Memhard et Nering terminèrent ensuite et flanquèrent de deux ailes à angle droit (2). Le palais actuel, bien que transformé vers 1750, a conservé la disposition primitive, et présente des parties qui datent du dix-septième siècle. C'est une grande bâtisse à trois corps, plutôt laide et sans grâce, mais bien située, non loin de la Havel; le corps de logis du sud, qu'habita le Grand Électeur, donne sur une esplanade sablonneuse, confinant à un bassin d'où émergent des dieux et des chevaux marins; de ses fenêtres l'électeur pouvait, comme plus tard son petit-fils et son arrière-petit-fils, comme aujourd'hui encore l'empereur Guillaume II, voir défiler des troupes à la parade ou trotter des chevaux de ses haras, et son regard embrassait un paysage bien brandebourgeois, un champ de manœuvres bordé d'eau. Le Roi Sergent qui vécut là son rêve militaire, et le Grand Frédéric qui y passa l'hiver d'ordinaire

(1) De 6 à 800, vers 1645, d'après les tableaux de Meinardus, *Op. cit.*, II, Introduction, cxl.

(2) Cette première construction ne fut achevée que par de Bodt en 1701. Cf. Vehse, *Op. cit.*, I, 138-39.

ont presque tout rempli de leur souvenir ; cependant l'ombre de leur aïeul plane toujours sur le château. Une vaste salle au premier étage est décorée de fresques allégoriques, retraçant certains événements de son règne : au fond, la naissance du Kurprinz Frédéric et la paix de Saint-Germain, dues au pinceau de Théodore de Thulden, un élève de Rubens ; des deux côtés le triomphe du Grand Électeur, par Leygebe et Jacques Vaillant. Frédéric Guillaume avait fait également placer dans cette salle les statues, grandeur naturelle, des quatre premiers stathouders de la Maison d'Orange, par Dusart (1). Dans une galerie de l'aile occidentale, petit corridor étroit le long de la cour intérieure, on découvre un tableau archaïque, représentant l'électeur sur un cheval au galop, et quelques portraits de généraux de son temps (notamment Goltz et Kannenberg). C'est tout ce qui parle du fondateur ; c'est assez pour le rappeler à l'historien, et faire admirer le discernement dont il a fait preuve en choisissant un pareil emplacement. Parmi les contemporains, si Leti à loué le château avec son emphase habituelle, d'autres l'ont apprécié en termes peu flatteurs ; c'est ainsi que l'ambassadeur français, La Vauguyon, promené dans l'intérieur par Dohna sur l'ordre de l'électeur, n'y vit qu'une espèce de « ménagerie », c'est-à-dire de maison de ferme ; il conclut en écrivant au roi : « J'y trouvai l'agrément proportionné à tout le reste (2) ». La Vauguyon était mal disposé, mais sa boutade n'est sans doute pas absolument dénuée d'exactitude. Le château était rustique et n'avait rien de grandiose.

Les autres résidences électorales présentaient le même caractère. J'ai déjà parlé d'Oranienbourg, retraite favorite de la première électrice, Louise Henriette d'Orange : le château carré, flanqué de quatre tourelles, dont Schwerin avait surveillé la construction (3), était, au dire d'un contemporain,

(1) Cf. LETI, *Op. cit.*, 105-106; PHILIPPSON, *Op. cit.*, III, 181.
(2) Dépèche du 2 septembre 1672, dans MIGNET, *Op. cit.*, IV, 99-100.
(3) Par l'architecte Memhard; cf. ORLICH, *Op. cit.*, II, 450 ss., III, 435-60 *passim*, lettres de 1660 à 1663 de l'électrice à Schwerin. Th. FONTANE, dans ses *Wanderungen durch die Mark Brandenburg*, 2e édit., in-8°, Berlin, 1880, III,

« un des plus beaux de l'électeur (1) » ; c'était pourtant avant tout un lieu de repos dans la campagne, choisi non pour le faste et la représentation, mais pour les plaisirs simples qui convenaient à la hollandaise, princesse et ménagère à la fois ; à côté se trouvait une ferme modèle, et les prairies voisines servaient à l'élevage. Après la mort de Louise Henriette, Frédéric Guillaume n'y séjourna guère ; le château fut incendié par les Suédois, lors de l'invasion de 1675 (2), et les remaniements apportés sous Frédéric III n'ont presque rien laissé subsister de l'édifice original. Aujourd'hui le souvenir de Louise Henriette reste seul vivant dans la petite ville où nombre d'enseignes lui sont dédiées, et où sa statue de bronze, en grande toilette de cour, érigée en 1858, accueille le visiteur au delà du pont de la Havel.

Comme Oranienbourg était une création de la première femme, Louise Henriette, les environs de Potsdam virent s'élever dans la dernière partie du règne plusieurs habitations destinées à la seconde femme Dorothée : tel le château de Glienicke dont le parc offre des points de vue ravissants sur la Havel ; tel celui de Kaput, « plus considérable », nous dit Leti, « par sa propreté que par sa grandeur », et où une peinture allégorique de Willing représentait un aigle vieillissant caressé par des amours, symbole des soins dont Dorothée entoura la vieillesse de son époux (3). Les demeures bâties ou restaurées par l'électeur dans divers coins de la Marche, château de Bornim, au nord-ouest de Potsdam, château de Kœpenick sur la Sprée, en amont de Berlin, œuvre du peintre et architecte Rütger van Langerveld (4), maisons de chasse de Freienwalde et de Massin (ou Massow) dans les vallées giboyeuses de l'Oder et de la Warthe, ne brillaient pas en général par l'élégance. Quelques-unes avaient des

141-44, a décrit le château tel qu'il existait au temps du Grand Électeur.

(1) Cf. Gallois, *Lettres des Feuquières*, 5 vol. in-8°, Paris, 1845 ss., III, 307-08, lettre du résident Bidal, de Hambourg, 7 juin 1675.

(2) *Ibidem*.

(3) Cf. Leti, *Op. cit.*, 106-109. Leti appelle le peintre Willich.

(4) Cf. *Hohenzollern-Jahrbuch*, I, 157.

jardins ornés de grottes et de statues ; dans la plupart éclatait plutôt le souci des réalités pratiques. A Bornim, l'électrice Dorothée entretenait un haras dont on voyait s'ébattre les étalons et les cavales dans le parc (1). A Kœpenick, un cabinet de chimie (2) servait à des expériences qui souvent, il est vrai, tenaient moins de la science que de la magie. A Freienwalde, l'électeur n'allait qu'en déplacement rapide, pour chasser ou pour prendre les eaux (3) ; le panorama étendu dont il jouissait là (4), soit en avant sur la plaine où coule l'Oder, soit en arrière sur les petites collines couvertes de pins qui forment la « Suisse de la Marche » *(Märkische Schweiz)*, le délassait des horizons trop uniformes de la région berlinoise et lui donnait l'illusion d'être en pays de montagne.

Connaissant le cadre, il est plus aisé de se rendre compte de la vie qui s'y épanouissait. La cour de Brandebourg avait un fond de simplicité que dissimulaient des dehors somptueux. Ceux qui ne la voyaient qu'en passant, ou à l'occasion de certaines fêtes, la jugeaient magnifique. Leti, par exemple, fut frappé de la beauté de l'argenterie et de la vaisselle, du luxe de la table, du nombre des chevaux et des carrosses, de la richesse des costumes et des livrées (5). L'auteur dramatique Regnard, voyageant en Pologne à la fin de 1681, vantait la puissance de l'électeur, et concluait : « Sa cour est plus splendide que pas une autre d'Allemagne, et si la qualité de roi lui manque, le cœur, la cour et les revenus d'un roi ne lui manquent pas (6). » C'est que l'apparence était, en effet, brillante et trompeuse.

La table électorale avait toujours été servie à profusion. Au

(1) Voir « *Tagebuch Dietrich Sigismund von Buchs* », nouvelle édition originale en français par F. Hirsch, in-8°, Leipzig, 1904, I, 226.

(2) Cf. König, *Schilderung Berlins*, II, 92-93.

(3) Cf. Vehse, *Op. cit.*, I, 276 ; il signale une cure en juillet 1685.

(4) Le château, qui n'existe plus, était bâti à mi-côte près de l'église actuelle de Freienwalde, regardant l'Oder qui coulait alors tout près de la petite ville ; cf. Fontane, *Op. cit.*, II, 58.

(5) *Op. cit.*, 73 ss., 94, 100, etc.

(6) Cf. *Œuvres complètes*, en 6 vol. in-8°, Paris, 1820, I, 264, dans le « *Voyage de Pologne et d'Allemagne* ».

début du règne, elle était encore ouverte à tous les ambassadeurs étrangers et, bien qu'on eût cessé en 1655 une pratique qui n'avait plus cours en Occident (1), les menus restèrent considérables : une vingtaine de plats, comme dans un repas de 1649 (2), n'avait rien d'extraordinaire, et aux grandes occasions, on dépassait facilement la centaine : il y eut cent quarante plats environ lors du mariage du margrave Louis avec la princesse Radziwill à Kœnigsberg, en janvier 1681 (3). Le bruit public estimait à 50,000 écus les frais d'un festin à Pyrmont, la même année (4). Les déplacements fréquents de toute la cour, soit à Clèves, soit à Kœnigsberg, s'accomplissaient avec pompe : l'électeur n'emmenait jamais moins de 200 chevaux; dans un voyage à Clèves en 1686, il en avait 600 (5). La réception des hôtes princiers qui, surtout dans les dernières années, le visitèrent en foule, entraînait un déploiement peu commun d'hospitalité. Le duc de Lauenbourg arriva à Berlin en 1680 avec 133 personnes et autant de chevaux, l'électeur de Saxe Jean Georges III à Potsdam avec 240 personnes et plus de chevaux, en 1681 (6) ; tout ce monde était hébergé et nourri aux dépens du trésor électoral. Les fêtes données en octobre 1680, en l'honneur du prince d'Orange, en février 1682 en l'honneur du duc Ernest Auguste de Hanovre, furent particulièrement remarquables; mariages, baptêmes, anniversaires étaient d'ailleurs prétexte à cérémonies superbes (7), et chaque année, le jour de naissance de l'électeur (16 février) ramenait des banquets, des bals ou des feux d'artifice : le 16 février 1669, il y eut, suivant Schwerin, des magnificences comme on n'en avait jamais vu auparavant à Berlin (8).

(1) Cf. Orlich, *Op. cit.*, I, 529.
(2) *Ibid.*, III, 278 : 18 plats le matin et 20 le soir, à la table des maîtres, 7 ou 8 à celle des domestiques.
(3) Cf. Vehse, *Op. cit.*, I, 261-62. L'électeur n'y assistait pas.
(4) Cf. Regnard, *loc. cit.*, 264.
(5) Cf. Vehse, *loc. cit.*, 280.
(6) *Ibid.*, 256 et 263.
(7) Voir *ibidem*, 250-83, le détail des fêtes de la cour, de 1679 à 1688.
(8) Cf. Orlich, *Op. cit.*, I, 531-32.

La cherté de la vie dans la capitale électorale étonnait les ambassadeurs étrangers. Le comte de Rébenac, ministre de France, qui ne se piquait guère, il est vrai, d'économie, se plaignit plus d'une fois à son père du prix des loyers et des denrées les plus nécessaires. A peine installé dans un logis non meublé, pour 600 écus par an, il déclarait le vin « excessivement cher » (22 sous et demi la pinte de Paris), et « le reste hors de prix », à part la viande et le pain qui étaient assez bon marché (1). Au bout de quatre mois, il se trouvait déjà dans l'embarras : « Voici donc l'encloueure », s'écriait-il ; « c'est qu'il est question de vivre jusqu'à la fin de l'année; les quatre premiers mois sont passés; il en reste encore huit (2). » Rébenac, certes, vivait largement, ayant chez lui 22 personnes et 11 chevaux, et tenant table ouverte « sur le pied du bon ordinaire (3) ». La gêne contre laquelle il se débattait sans cesse n'en est pas moins intéressante à noter. Sa meilleure arme pour s'en défendre prouve en même temps qu'on menait grand train autour de lui; c'était le jeu. En mai 1681, il n'aurait pu sans doute faire le voyage de Pyrmont, s'il n'avait gagné un beau soir 1,200 écus; et aussitôt d'écrire à son père, le marquis de Feuquières, que ces écus l'aidaient beaucoup et le feraient sortir de Berlin (4). Un auteur rapporte que l'électeur gagna un jour au comte un pari de 5,000 ducats sur la portée d'un mortier; je n'en ai pas trouvé trace dans la correspondance de Rébenac. Si le fait est vrai, il mit certainement l'ambassadeur dans un cruel embarras (5) ; il témoigne dans tous les cas de la cavalière insouciance avec laquelle on traitait les questions d'argent dans le monde berlinois.

(1) Cf. Gallois, *Op. cit.*, V, 133 ss., 26 avril 1680.
(2) *Ibid.*, V, 138-40, 29 avril 1680.
(3) « C'est un grand plat, quatre petits et deux assiettes, relevés de rôtis et entremets, tout d'un temps, et puis le fruit qui monte haut. » Cf. lettre citée du 26 avril 1680. Rébenac ajoutait, en parlant de la dépense : « J'en suis étonné en gros, et en détail je n'y trouve rien à redire. »
(4) Cf. Gallois, *Op. cit.*, V, 227.
(5) Cf. Veuse, *Op. cit.*, I, 255.

Le grand nombre des ministres étrangers qui résidaient à Berlin faisait de la cour « une fort belle scène (1) ». La noblesse des états électoraux (2) venait des pays rhénans ou des bords de la Vistule et de l'Oder, comme de la Marche, briguer les fonctions publiques ou les charges du palais. Des officiers et généraux se pressaient autour du prince, et leurs costumes mêlaient leurs teintes multicolores au chatoiement des livrées couleur orange, ornées de nœuds et de boutons argentés, qui couvraient la domesticité. A la fin du règne, l'arrivée des gentilshommes français réfugiés augmenta cet éclat extérieur : malgré la perte de leurs biens, et quoiqu'ils ne fussent pour la plupart que « de pauvres diables d'exilés (3) », beaucoup de ces huguenots conservaient le goût des vêtements et des plaisirs raffinés ; ils remplirent un corps nouveau, créé pour eux et placé sous la haute direction du maréchal de Schomberg, le corps des grands mousquetaires, et introduisirent en Brandebourg quelques reflets d'élégance. Leurs uniformes écarlates, galonnés d'or sur toutes les coutures, et leurs grands chapeaux à plumes brunes et blanches, les signalaient de loin à l'attention (4). La langue française, qui déjà était fort en usage, devint de plus en plus la langue de cour : Leti, vers 1687, l'entendit plus souvent que l'allemand dans la chambre de l'électeur, et un réfugié, après avoir causé avec la femme du Kurprinz, Sophie Charlotte, pouvait s'enquérir ingénument si la jeune princesse savait aussi parler l'idiome du pays (5). Les modes de France faisaient d'ailleurs irruption : Frédéric Guillaume adoptait dans ses vingt dernières années la perruque à la Louis XIV, tandis que les dames d'honneur de l'électrice se paraient de l'incommode échafaudage des *Fontanges*.

L'étiquette, à laquelle la nature impulsive du maître sem-

(1) Mot du comte de Guiche, dans ses *Mémoires,* II, 3.

(2) Leti l'évalue à 2,500 gentilshommes, *Op. cit.*, 173.

(3) Mot du comte Christophe de Dohna sur l'un d'eux, dans ses *Mémoires originaux sur le règne et la cour de Frédéric Ier*, in-8°, Berlin, 1833, 20.

(4) Cf. Erman et Reclam, *Op. cit.,* II, 225-26.

(5) Cf. Leti, *Op. cit.,* 238-39.

blait mal se prêter, prenait chaque jour plus d'importance, non qu'il s'y attachât par goût, mais parce que, dans un siècle pointilleux sur le cérémonial, il y avait inconvénient à ne pas exiger ce que d'autres considéraient comme un attribut indispensable de la puissance. De Lesseins, consulté en 1663 sur les usages de la cour brandebourgeoise, répondait que l'électeur le faisait couvrir, dans les audiences, quand il se couvrait lui-même, fût-ce en temps de maladie lorsqu'au lit il gardait son bonnet; toutefois il conseillait de ne pas investir le prochain envoyé du caractère d'ambassadeur, car Frédéric Guillaume ne voudrait sans doute pas lui donner la *main*, c'est-à-dire la place d'honneur à droite, ayant résolu d'en user autrement que ses coélecteurs, depuis qu'il avait acquis la souveraineté en Prusse (1). Ce fut la raison qui empêcha le comte d'Estrades d'aller à Clèves en 1666 (2). Plus tard, Rébenac protesta vainement contre la suppression d'une serviette que l'on avait coutume de présenter aux ambassadeurs, avant de servir le fruit à la table électorale; Louis XIV conseilla lui-même à son orgueilleux représentant de céder sur cette petite prévenance, à laquelle le ministre impérial avait déjà renoncé (3). D'année en année, la cour de Brandebourg tendait à se modeler davantage sur celle de Versailles, et si, depuis la mort de Burgsdorf, il n'y avait plus de grand chambellan, les autres offices de cour ne manquaient jamais de titulaires (grand maréchal, grand échanson, grand écuyer et grand veneur).

Peu formaliste par goût, Frédéric Guillaume l'était devenu par raisonnement, pour accroître son prestige. Il avait été conduit plus naturellement à s'entourer d'artistes et de savants, aux travaux desquels il prenait un vif intérêt. J'ai déjà dit comment il avait fait construire ou restaurer plusieurs palais et châteaux, comment il les avait entourés de jardins peuplés de statues, comment il les avait ornés de tableaux et d'œuvres

(1) Cf. A. E., *Corr. de Brandebourg,* IV, 195-97 (mai 1663).
(2) Cf. *Recueil des Instructions*, t. XVI, *Prusse*, 113, note 1, et 119-20.
(3) Cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, XXIII, 122-31, 141-42, 143-57, 198-200 et 282-85 (juillet à septembre 1684).

d'art. La plupart des artistes dont il s'entoura étaient des hollandais ou des flamands, les architectes Memhard et Smids, les sculpteurs Dusart et Eggers, les peintres Guillaume de Honthorst (frère de Gérard), Nicolas Willing, Wallerant, Jacques et André Vaillant, Rütger van Langerveld, Adam de Klerck, Thulden, Fromantiou. Il faut ajouter à cette liste quelques italiens, comme l'architecte Philippe de Chièze; quelques français, comme le portraitiste Abraham Romandon, les émailleurs Jean Pierre et Ami Huaut, le tapissier P. Mercier d'Aubusson ; quelques allemands, les architectes brandebourgeois Blesendorf et Nering, en attendant Schlüter de Hambourg, le peintre prussien Willmann, le ferronnier Godefroy Leygebe et le graveur Bartsch de Silésie (1). Nul genre ne fut complètement négligé, et l'électeur ne se montra indifférent à aucune des manifestations de l'art. Il regrettait devant Charles Patin de n'avoir pas assez de temps à consacrer à ses médailles et promettait de correspondre sur ce sujet (2). Il encouragea de même les écrivains et les savants, s'occupant plus spécialement d'histoire, et appelant successivement au poste d'historiographe Joachim Hübner, le hollandais Martin Schook, Christian Hendreich, et surtout le célèbre Samuel de Pufendorf, l'auteur de la consciencieuse compilation, qui rend encore aujourd'hui des services (3). Des historiens étrangers furent recherchés et récompensés : tels Abraham de Wicquefort, les Merian éditeurs du *Theatrum Europaeum*, et Gregorio Leti auquel il donna 500 thalers pour son ouvrage. La physique et la chimie le captivaient. Il stimula les découvertes d'Otto Guericke qui lui dédia en 1671 ses recherches sur le vide (4), et il installa dans un laboratoire à l'île des grues (l'île des paons actuelle) sur la Havel, le chimiste Jean Kunkel. C'est la faute de son temps plutôt que la sienne s'il songea sur-

(1) Cf. Leti, *Op. cit.*, 223 ss. ; Erman et Reclam, *Op. cit.*, II, 150 ss., IV, 216 ss., 235 ss. ; Orlich, *Op. cit.*, II, 450 ss. ; Vehse, *Op. cit.*, I, 188-89 ; *Hohenzollern-Jahrbuch, passim*, surtout I et II ; Philippson, *Op. cit.*, III, 179 ss.
(2) Cf. Patin, *Op. cit.*, 208-09.
(3) Cf. Fischer, article cité, 379 ss.
(4) Cf. Philippson, *Op. cit.*, III, 163.

tout à faire de l'or, et si Kunkel se montra aussi alchimiste que chimiste (1). Un travers analogue empêchait les progrès de la chirurgie et de la médecine qui se traînaient dans l'ornière d'un empirisme souvent inintelligent : le hollandais Bontekoe, ayant constaté les heureux effets du thé, crut guérir l'électeur de ses accès de goutte, en lui faisant avaler jusqu'à 30 ou 40 tasses de thé en une seule matinée (2).

Malgré la splendeur de certaines fêtes, malgré la mise en scène exigée par une étiquette de plus en plus rigoureuse, malgré son personnel nombreux de courtisans, nobles, diplomates, officiers, artistes, la cour électorale avait en réalité une tenue simple et modeste. L'argent, qu'on semblait parfois jeter par les fenêtres, manquait souvent, aussi bien au maître qu'aux sujets. Frédéric II a dit de son illustre aïeul qu'il avait les goûts d'un puissant monarque avec «la fortune médiocre» d'un électeur (3). Cette appréciation est bien plus fondée que celle de Regnard parlant des « revenus d'un roi ». D'ailleurs les relations des ambassadeurs étrangers sont là pour prouver la pénurie qui régnait d'ordinaire : ministres impériaux et français sont d'accord pour répéter que les ressources pécuniaires sont maigres et qu'on se dispute leurs subsides, pensions ou présents. C'est une sorte de litanie. Ecoutons de Lesseins en 1662 : «l'argent est fort rare en ce pays et les espèces y sont si mauvaises qu'on perd 25 pour 100 en voulant les échanger contre le bon argent qui est celui qu'ils appellent de banque dans les grandes villes (4). » Goess déclare en 1665 qu'on trouve les subsides « absolument nécessaires, de quelque lieu qu'on les reçoive (5) ». « Il me paraît que l'on aime fort

(1) Cf. Vehse, *Op. cit.*, I, 154.

(2) *Ibid.*, I, 188, et Philippson, *Op. cit.*, III, 7. C'est en 1684 que ce régime étrange fut essayé.

(3) Cf. *Œuvres complètes*, éd. de 1789, in-8°, I *(Mémoires de Brandebourg)*, 75 : « Le mérite d'un grand roi était uni en lui à la fortune médiocre d'un électeur » ; 132, « qui avec peu de moyens fit de grandes choses », etc., etc.

(4) Cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, IV, 111-116, 11 février 1662.

(5) Cf. *U et A.*, XIV, 30 décembre 1665 : « diese findet man absolumente nötig, von welchem Orte man sie auch nehme ».

l'argent ici », écrit Saint-Géran en 1672 (1), et plus tard, Rébenac tente d'élever la corruption à la hauteur d'une institution (2). La seconde femme de Frédéric Guillaume, que l'on croit sensible aux cadeaux, est comblée de promesses, et reçoit à diverses reprises des bijoux et des meubles (3). L'électeur lui-même, en dehors des subsides accordés par traité, accepte avec reconnaissance en 1683 une somme de 100,000 livres que Rébenac lui remet de la main à la main (4). Il envoie bien en échange quelques présents à Louis XIV, des chevaux de ses haras, par exemple, et une « berline », nouvelle voiture inventée par Philippe de Chièze, mais la médiocrité de ces envois fait ressortir davantage la munificence de son allié (5). Il y avait donc plus d'apparence que de vrai luxe à la cour de Berlin.

La noblesse brandebourgeoise était pleine d'orgueil, susceptible, éprise de mouvement et de plaisir. Les duels y étaient fréquents, duels au pistolet en général et très souvent mortels, comme celui de 1664 entre le général Gérard Bernard de Pœllnitz et le baron de Truchsess-Waldbourg (6), ou celui de 1678 entre Buch et Schlieben (7). Des édits sévères étaient impuissants contre les instincts batailleurs. Quant aux plaisirs, ils n'avaient rien de raffiné ni d'élégant : manger et boire solidement, se promener en voiture l'été, en traîneau l'hiver, à cheval en toute saison, et se livrer à tous les sports violents, tels étaient les principaux divertissements. La chasse primait le reste, surtout la chasse à courre avec de belles meutes de

(1) Cf. A. E., *Brandebourg*, VIII, 23-24, 6 janvier 1672.

(2) Cf. Prutz, *Aus des grossen Kurfürsten letzten Jahren*, 1 vol. in-8°, Berlin, 1897, surtout 125 ss. Dans une étude récente, G. Pagès a prouvé que cette tentative n'a pas eu les effets que Prutz lui a attribués. Cf. *Contributions à l'histoire de la politique française en Allemagne sous Louis XIV*, in-8°, Paris, 1905, 66 ss.

(3) Cf. A. E., *Brandebourg*, XIV, 251-57, XXI, 275-80, et XXII, 76-82; relations de Rébenac en 1680, 1683 et 1684. Voir aussi Buch, *Tagebuch* (éd. Hirsch), II, 245.

(4) Cf. A. E., *loc. cit.*, XXI, 267-72, 23 novembre 1683.

(5) Cf. Vehse, *Op. cit.*, I, 260.

(6) *Ibidem*, 179-83.

(7) Cf. Buch, *Tagebuch* (éd. Hirsch), II, 77-79.

chiens et un nombreux cortège de cavaliers. L'électeur s'y livrait avec frénésie : quand il était en déplacement de chasse, il fallait de graves événements pour le faire revenir; il prenait là ses vraies vacances. Les ambassadeurs étrangers étaient réduits à attendre patiemment son retour, craignant de jouer le rôle de trouble-fête (1). La chasse était un des luxes de Frédéric Guilllaume; il y dépensait des sommes relativement élevées. C'était aussi chose sacrée, réservée à de rares privilégiés : le code forestier était rigoureux et punissait les braconniers de peines atroces (2). A côté de la chasse, les plaisirs mondains étaient peu de chose. Les bals étaient rares, et s'il existait un orchestre, composé en partie de musiciens italiens, les véritables concerts étaient moins appréciés que les sonneries guerrières ou les fanfares de trompe (3). Aux occasions exceptionnelles, on organisait une *Wirthschaft*, sorte de mascarade qui jouissait alors d'une faveur extraordinaire dans les cours du nord (4). Le marquis de Feuquières la définit « le divertissement de l'hôtellerie », parce que d'ordinaire gentilshommes et belles dames, invités à se revêtir deux par deux du costume de diverses nations, se rencontraient dans une hôtellerie pour y causer, danser et souper (5). Regnard raconte qu'à Copenhague les courtisans paraissaient « en différents métiers, avec des habits conformes à l'art que chacun professe et que le sort lui a donné » ; le roi de Danemark s'y montra une fois déguisé en charbonnier (6). Le plaisir n'était guère relevé. Il valait mieux toutefois que celui d'assister à des chasses à l'ours dans une arène, spectacle cruel où se délectaient les gens les plus doux (7).

(1) Cf. A. E., *Corr. de Brandebourg,* IV, 79-80, Rébenac à Vitry, 29 septembre 1661, par erreur pour 1681, et V, pièces 35 ss., lettres de Millet, 13 juillet et 5 octobre 1667.

(2) On leur coupait le poing, ou même on leur crevait les yeux.

(3) Cf. Philippson, *Op. cit.,* III, 179.

(4) Cf. Erman et Reclam, *Op. cit.*, II, 349-50; ces mascarades furent ensuite remplacées par les « redoutes ».

(5) Cf. Gallois, *Op. cit.*, V, 60-61.

(6) *Loc. cit.*, 63.

(7) Cf. Orlich, *Op. cit.,* I, 335; Philippson, *Op. cit.,* III, 189. Frédéric II a

La haute société était « peu polie », selon le mot du comte de Guiche (1), et Leti, qui la vante pourtant outre mesure, conclut assez justement : « pour dire la vérité, les armes sont ce qu'il y a de plus remarquable dans la cour de cet électeur (2) ». Or les militaires n'étaient pas toujours distingués : ce n'était pas à un Derfflinger, soudard sorti du rang, qui s'était élevé peu à peu au grade de feld-maréchal, et dont les boutades grossières sont restées célèbres, qu'on pouvait demander de servir de modèle ! La vie de cour gardait quelque chose de primitif, de patriarcal, qui avait d'ailleurs ses bons côtés. Leti exagère moins que de coutume quand il parle de « l'honnêteté » des courtisans, qui agissaient selon leur candeur et sincérité, « ces deux vertus si naturelles à la nation allemande (3) ». A part quelques exceptions, le milieu était plutôt sain et on y respectait en gros les préceptes de la morale. Cela tenait aux exemples venus d'en haut. « Chacun sait », a écrit le comte Christophe de Dohna dans ses *Mémoires*, « que toutes les cours se ressemblent en ceci, c'est que ceux qui les composent se conforment ou affectent de suivre les inclinations du prince qui gouverne. Comme celles de l'électeur n'étaient point vicieuses, ses courtisans vivaient avec assez de régularité, du moins dans les choses essentielles (4). » La famille électorale servait de centre et maintenait, avec l'antique simplicité (5), le culte des vertus privées.

dit : « En fait de galanterie, de politesse, de générosité, de magnificence, la somptuosité française l'emporta sur la frugalité (?) allemande : Louis XIV avait autant d'avance sur Frédéric Guillaume que Lucullus en avait sur Mithridate. » Cf. *Mémoires de Brandebourg, loc. cit.*, 138.

(1) *Mémoires* cités, II, 7.

(2) *Op. cit.*, 172.

(3) *Ibid.*, 82.

(4) *Op. cit.*, 9.

(5) Le journal de Buch prouve à maintes reprises cette simplicité; il nous fait assister fréquemment à des scènes intimes; on voit, par exemple, l'électeur et sa femme, couchés bourgeoisement l'un à côté de l'autre, et causant dans leur lit (Éd. Hirsch, I, 50). Rébenac constate également cette simplicité à propos d'une toilette envoyée de France à l'électrice : il fallut que Mme de Rébenac expliquât à l'électeur et à l'électrice l'usage d'une infinité d'objets qu'ils ne connaissaient pas. Cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, XXII, 76-82, 22 janvier 1684.

L'électeur qui donnait le ton à ce cercle familial est déjà connu par le portrait esquissé au début de cet ouvrage. Pourtant il changeait en vieillissant. Comme il ne s'épargnait jamais et payait de sa personne aussi bien pour le travail de cabinet que pour les fatigues de la guerre ou pour les exercices de plein air dont il avait la passion, il se trouva en proie, durant la seconde moitié de sa vie, à de fréquents accès de fièvre, à des crises d'asthme et d'arthritisme. La goutte usait son robuste tempérament et d'année en année les attaques se rapprochaient, augmentant d'intensité ; elles survenaient brusquement, sans cause apparente, et s'en allaient de même, le laissant plus ou moins affaibli. En novembre 1674, Thierry de Buch le vit ainsi frappé et immobilisé subitement, alors que deux heures auparavant il était plein d'entrain et d'agilité (1). L'année d'après, il fut terrassé en Westphalie par un terrible accès, dont il se remit lentement (mars-avril 1675) (2) ; en mars 1678, il se sentit encore ébranlé davantage et déclara à Buch qu'en cas de rechute on n'aurait plus qu'à ordonner ses funérailles (3). La crainte était prématurée, et les dangers de 1678-79 le trouvèrent de nouveau debout et énergique : il parut alors en Prusse, au cœur d'un hiver exceptionnellement rigoureux, et se mit à la tête de ses troupes pour repousser une invasion suédoise, poursuivant même l'ennemi en traîneau à travers les glaces du Kurisches Haff (4). Cependant cet effort fut le dernier. Après 1680, ses forces déclinèrent sensiblement, et à plusieurs reprises on le crut condamné. L'ambassadeur français Rébenac écrivait au commencement de 1683 : « les deux dernières maladies de M. l'électeur ont si affaibli la santé de ce prince qu'il ne songe à rien qu'au repos. Je ne m'aperçois en aucune façon que l'esprit diminue, mais le corps l'est à un tel point qu'il

(1) Cf. *Tagebuch*, édition Hirsch, I, 45.
(2) *Ibid.*, I, 92 ss.
(3) *Ibid.*, II, 65 (au 2 mars 1678).
(4) Une tapisserie de P. Mercier représente ce haut fait; on y voit l'électeur en traineau, et coiffé d'une toque de fourrure. Cf. *Hohenzollern Jahrbuch*, III (1899); la tapisserie y est très nettement reproduite.

devient incapable de toutes sortes de mouvement (1) » ; et Rébenac ajoutait le 10 mars suivant : « sans un miracle, il ne s'en relèvera pas (2) ». Un an plus tard, le même témoin disait que l'électeur passait « les trois quarts de l'année dans son lit ou sur une chaise (3) ». En 1686-87, les inquiétudes furent sérieuses. Un mal cruel était venu aggraver les anciennes souffrances : l'hydropisie enflait ses jambes jusqu'aux cuisses, et on se rappelait que « cette enflure était la fin ordinaire des princes de Brandebourg (4) ». Le symptôme était en effet fatal : le 9 mai 1688, Frédéric Guillaume devait expirer, le corps bouffi d'hydropisie.

Éprouvé avant l'âge par la maladie et les soucis du pouvoir, l'électeur avait pris de bonne heure l'aspect d'un vieillard. Les portraits, qui le représentent après 1660, lui donnent en général une physionomie sévère, avec des rides accentuées, et encadrent le visage de cheveux gris ou d'une perruque majestueuse (5). Cette apparence ne doit pas faire oublier qu'il était dans la force de l'âge et que ses quarante ou ses cinquante ans, tout en ressemblant aux soixante ans d'un autre, lui permettaient de mener l'existence d'un chef d'État laborieux et vigilant. Ses journées étaient très remplies. Jusqu'à sa fin il garda l'habitude de dormir peu et de se lever de bon matin, vers six heures. Le ministre impérial Goess, en 1665, signalait à sa cour cette activité (6). Après sa prière et un déjeuner frugal, où le café et le thé remplacèrent assez vite la bière, il travaillait d'ordinaire plusieurs heures de suite avec ses conseillers. Le repas de midi, auquel

(1) Cf. PRUTZ, *Aus des grossen Kurfürsten letzten Jahren*, 186.
(2) Cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, XX, 169-75, 10 mars 1683.
(3) *Ibid.*, XXII, 350-63, 15 avril 1684. Cf. PUFENDORF, *F. W.*, XIX, § 100.
(4) Cf. A. E., *loc. cit.*, XXVIII, 59-62, lettre de Rébenac du 11 février 1687.
(5) Voir les portraits par Mytens et Merian au Schloss de Berlin, et les gravures dans les ouvrages du temps (*Theatrum Europaeum*, XI ; VALCKENIER, *Op. cit.*, I, 486 ; PUFENDORF, *F. W.*, en tête ; dans ce dernier ouvrage, la gravure reproduit un tableau d'Adam de Klerck).
(6) « Ihre Churf. Durchl. vor ihre Person seind sehr unmüssig und arbeitsam, schlafen weinige Stunden, und seind in aller Frühe auf » ; cf. *U. et A.*, XIV, 219, 13 juillet 1665.

étaient souvent admis des ministres ou des envoyés étrangers, était suivi de promenades et d'exercices physiques, parmi lesquels il faut compter le soin de ses plantations à Berlin ou à Potsdam. Le soir, il se divertissait en famille, à moins que quelque affaire pressante ne nécessitât de nouveau une séance de travail (1).

Sous l'influence des pénibles douleurs qui l'assaillaient à intervalles presque réguliers, des changements importants se manifestèrent peu à peu dans son caractère. Triste et découragé, il devenait parfois taciturne et misanthrope : n'imagina-t-il pas, à un moment donné, de ne plus sortir de sa chambre à Potsdam, où il avait fait faire « deux petits trous », dans l'un desquels il couchait, mangeait et tenait son conseil (2)! Durant les dernières années, il recherchait la solitude des maisons de chasse, où il pouvait vivre paisible entre sa femme et quelques vieux serviteurs (3); il préférait Potsdam à Berlin et ne faisait dans sa capitale que de courtes apparitions. D'autre part, il avait moins d'empire sur lui-même et retenait moins aisément les éclats de sa mauvaise humeur; les ambassadeurs étrangers le savaient et cherchaient à se dérober à des scènes désagréables. Ses colères font penser à celles de son petit-fils, le Roi Sergent (4). En même temps, il était plus indécis, plus versatile que par le passé. Bien qu'il gardât la direction de sa politique, son activité personnelle se ralentissait et l'influence de son entourage paraissait si grande qu'elle abusa plus d'un contemporain. Rébenac, qui vécut près de lui de 1680 à 1688, a été sur ce point un des moins clairvoyants : il a cru à l'omnipotence des ministres (5),

(1) Cf. Leti, *Op. cit.*, 229 ss.; Philippson, *Op. cit.*, III, 8.

(2) Cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, XXII, 247-61, relation de Rébenac, du 14 mars 1684.

(3) Rébenac se plaignait qu'il n'eût auprès de lui que « des gens de néant ». *Ibidem*.

(4) Cf. Pagès, *le Grand Électeur et Louis XIV*, in-8°, Paris, 1905, 18, 423-25, etc.

(5) Cf. le mémoire rédigé en 1688 pour son successeur à Berlin, M. de Gravel, et que j'ai publié dans la *Revue historique*, LXXVIII, 1902, p. 74 ss., sous ce titre : *Un mémoire inédit sur la cour de Berlin en 1688*.

alors qu'on peut tout au plus leur attribuer la haute main pour l'exécution des détails; peut-être a-t-il mieux vu, en insistant sur l'ascendant relativement considérable de la seconde électrice et des gens de service qui le soignaient chaque jour. Un des traits dominants du caractère de l'électeur sur la fin de sa vie, ce fut sa piété sans cesse grandissante. Leti en a bien jugé (1). Le récit des derniers instants de Frédéric Guillaume, tel qu'il nous a été conservé par Christophe de Dohna dans ses *Mémoires,* le montre soucieux sans doute du sort de son état, mais préoccupé ensuite avant tout de ses devoirs religieux, exprimant sa foi à la vie future, avec la conviction de figurer parmi les élus au jour du jugement divin (2). L'homme de famille qu'il était par nature et par principe se retrouva d'ailleurs associé au prince et au chrétien : sa femme et ses enfants apparurent groupés devant son lit de mort pour recevoir sa bénédiction, l'entourant à l'heure des adieux suprêmes, comme ils l'avaient entouré aux jours de santé et de gloire.

Étant donné le tempérament affectueux et fidèle de l'électeur, la première place auprès de lui devait revenir à l'épouse. J'ai déjà parlé de Louise Henriette d'Orange, la douce et bonne ménagère qui l'enveloppa pendant vingt et un ans d'une atmosphère de tendresse et de dévouement, non sans avoir, plus qu'on ne l'a cru longtemps, son mot à dire dans mainte question politique. Louise Henriette avait été affaiblie par des grossesses rapprochées : une maladie de poitrine se déclara et des cures successives ne purent que prolonger un organisme profondément atteint. Durant un dernier séjour en Hollande près de sa mère, elle se sentit soudain si mal qu'elle repartit brusquement pour Berlin; elle eut à peine le temps d'y rentrer pour mourir au milieu des siens (18 juin 1667) (3). Sa bonté aurait dû lui assurer d'unanimes témoignages de respect et de regret, mais telle était l'intolérance de l'époque

(1) *Op. cit.,* 29-30.
(2) *Mémoires* cités, 56 ss.
(3) Cf. Orlich, *Op. cit.,* III, 514 ss., lettres d'Amélie d'Orange à Schwerin sur la maladie et la mort de sa fille; *U. et A.*, XIV, 303, lettre de Goess, 16 mai 1667; Philippson, *Op. cit.,* III, 16-17.

que la populace luthérienne insulta la dépouille de la « calviniste » (1).

Frédéric Guillaume sembla d'abord inconsolable, mais son deuil dura peu. Soit désir de nouveaux héritiers (2), soit besoin de soins dévoués, soit plutôt impossibilité de se passer d'amour, à condition qu'il fût légitime, il songea bientôt à se remarier. Dès le mois d'octobre 1667 on en parlait (3), et, après avoir repoussé l'union avec une archiduchesse, avec l'inévitable Mademoiselle de Montpensier, ou avec une nièce du prince d'Anhalt, il se décida au printemps de 1668 pour une jeune femme de trente et un ans, fille du duc de Holstein-Glücksbourg et veuve depuis 1665 du duc Christian Louis de Brunswick-Lunebourg (4). Dorothée, tel était son nom, n'était ni particulièrement jolie (5), ni particulièrement intelligente; c'était une personne de santé robuste, très égoïste et personnelle, mais que l'expérience de la vie avait instruite et qui se montra pendant vingt ans la meilleure des compagnes (6). On peut lui reprocher son peu d'attachement à ses croyances (elle était luthérienne, et se fit calviniste pour plaire à son mari), son orgueil parfois incommode, son âpreté au gain, son ambition jalouse pour ses enfants; il est certain qu'elle reçut et sollicita même les présents des souverains étrangers (7), qu'elle entraîna l'électeur à prendre des dispositions testamentaires dangereuses pour l'État, qu'elle témoigna peu d'affection et beaucoup de défiance à ses beaux-fils (8). Ce-

(1) Cf. Relations de l'agent hessois Lincker, publiées par W. Ribbeck, dans les *Forschungen zur brdgischen und preussischen Geschichte*, XII, 2ᵉ fasc., 147.

(2) Bien que les trois fils du premier lit assurassent suffisamment la succession.

(3) Cf. Orlich, *Op. cit.*, III, 516-17, lettre d'Amélie d'Orange à Schwerin, 10 octobre 1667.

(4) Le mariage eut lieu sans pompe à Grœningen, dans la principauté d'Halberstadt, le 24 juin 1668. Il y avait un an que Louise Henriette était morte.

(5) Pœllnitz la dit « sans beauté et sans grâces » ; cf. *Mémoires* cités, I, 68.

(6) Une dépêche du ministre impérial Goess (11 décembre 1668) juge assez justement la nouvelle électrice; cf. *U. et A.*, XIV.

(7) Les relations de Rébenac en font foi. Dans son mémoire de 1688, l'ambassadeur rappelle que « le roi avait autrefois la bonté de lui donner de temps en temps des marques de son estime ». Cf. *Revue historique,* t. LXXVIII, 81-82.

(8) On a beaucoup exagéré cependant, et durant les premières années au moins

pendant on connaît aujourd'hui bien des faits qui plaident en sa faveur : mal vue dès son mariage par les membres de la famille électorale, notamment par le prince d'Anhalt, beau-frère de la première électrice, elle fut aigrie par cet accueil; les accusations d'empoisonnement que la crédulité superstitieuse du temps éleva contre elle accrurent encore ses préventions (1); enfin son dévouement sans bornes à l'électeur, auquel elle donna sept enfants, et avec lequel elle partagea tout, même les fatigues et les dangers de la guerre, est tout à son honneur. Frédéric Guillaume disait, paraît-il, « que le ciel ne pouvait lui donner une épouse qui fût plus selon son cœur (2) ». Admirable dans la tâche de garde-malade qui lui incomba souvent, elle fut toujours attentive aux moindres désirs de son mari; prête à l'accompagner à la chasse ou à l'armée, selon les circonstances, reposant près de lui sous la tente ou s'exposant aux balles à ses côtés, ne cessant de le suivre que durant ses couches (3), elle se révéla, comme on l'a dit, une véritable « amazone (4) ». Malgré de sérieuses différences, on pense involontairement en l'étudiant à cette Catherine, femme du tsar Pierre le Grand, dont l'attachement fidèle et les qualités viriles font passer sur tant de côtés fâcheux! Peu sympathique à cause de sa rapacité, de ses ambitions et de ses convoitises maternelles, elle ne mérite pas d'être traitée de marâtre; dépourvue de dons brillants (5), elle a eu l'intelligence spéciale qui convenait à sa tâche; sans grande distinction ni élévation de sentiments, elle a déployé dans sa vie conjugale une abnégation et une patience qui

elle leur témoigna une certaine affection; Buch la vit pleurer à la nouvelle de la mort du Kurprinz, Charles Émile, en 1674; cf. *Tagebuch*, éd. Hirsch, I, 52.

(1) Sur ces accusations, dont on a fait justice aujourd'hui, on verra plus loin les détails.

(2) Cf. Leti, *Op. cit.*, 36.

(3) Telle nous la montre surtout le journal de Buch (édit. Hirsch, I, 54, 99, 103, 173, 188, 227, 235 ss.

(4) Cf. Leti, *Op. cit.*, 37 : « Il fallait une telle amazône à un si grand héros. »

(5) Rébenac disait, en février 1680, qu'elle avait peu d'esprit; cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, XIV, 199-213.

rachètent ses autres défauts (1). Au reste, elle se mêla rarement, quoi qu'on en ait dit, des grandes affaires politiques; son domaine était et resta presque exclusivement celui des intérêts domestiques (2).

Elle se trouva là dans une situation délicate, en face des enfants du premier lit. Louise Henriette en avait eu six et en laissait trois vivants lorsqu'elle mourut : Charles Émile né en 1655, Frédéric né en 1657, et Louis né en 1666.

L'aîné de ces trois princes était en même temps le mieux doué. Nature ardente et primesautière, d'une intelligence vive, avec peu de penchant pour l'étude et une sorte de passion pour les exercices et la vie en plein air, il avait donné de la peine à son précepteur Stephani, et aussi, après 1662, à son gouverneur Schwerin (3). L'électeur lui-même avait surveillé son instruction et réprimé sévèrement ses écarts : à treize ans et demi, l'enfant ayant refusé de travailler, sous prétexte que l'épée et la guerre convenaient mieux à son âge que la pédanterie, son père le retint aux arrêts dans sa chambre plusieurs jours de suite, jusqu'à ce qu'il eût demandé pardon (4). Orgueilleux et emporté, il rossait ses pages et menaçait de mort ses contradicteurs; sa prédilection pour les choses militaires éclatait à chaque instant; peut-être, s'il eût

(1) Cf. le jugement de Buch, à propos de son anniversaire, le 29 septembre 1677 : « Dieu lui donne longue vie! C'est une des plus nobles et plus courageuses princesses du monde ». (Éd. Hirsch, I, 306). Le jugement de Pœllnitz est partial et injuste : « On disait d'elle qu'elle était épouse chaste, mère tendre, marâtre cruelle et souveraine peu compatissante. Quoi qu'il en soit, elle se rendit maîtresse de l'esprit de son mari...; mais si elle sut gagner l'amitié de l'électeur, elle ne gagna point celle des courtisans et du peuple ». (*Mémoires cités*, I, 68-69).

(2) Cf. Prutz, *Op. cit.*, 143 ss., et surtout 172 ss. Rébenac qui déjà en 1680 écrivait qu'elle s'occupait plus d'affaires domestiques que d'affaires étrangères, déclare dans son mémoire de 1688 que l'électrice a eu du crédit autrefois, mais qu'elle n'en a présentement « que celui qui regarde ses avantages particuliers et celui de messieurs ses enfants », *loc. cit.*, 81.

(3) Sur Schwerin et l'éducation des enfants électoraux, voir F. Hirsch, article cité des *Forschungen zur brand. und preuss. Geschichte*, VII, 141-71; voir aussi la correspondance de Louise Henriette et d'Amélie d'Orange avec Schwerin, dans Orlich, *Op. cit.*, III, 444 ss., et 508 ss. On trouve au même endroit, 352 ss., l'instruction remise à Schwerin nommé gouverneur du Kurprinz (22 août 1662).

(4) Cf. *U. et A.*, XIV, relation de Goess du 11 décembre 1668.

vécu, aurait-on vu commencer vingt-cinq ans plus tôt le régime soldatesque qui prévalut sous le second roi de Prusse. Avec cela, sensible et bon, au point d'être profondément affecté, à douze ans, de la mort de sa mère, et d'inspirer de l'affection à tous ceux qui l'approchaient. Charles Patin, qui le vit en 1673 ainsi que son cadet, s'extasie sur ses vertus, ses connaissances et son adresse (1). Thierry de Buch fait de lui, à dix-neuf ans, le portrait le plus élogieux : « C'était un prince craignant Dieu, vertueux, juste, bon, doux, qui aimait ses sujets, avait beaucoup de miséricorde, aimant les honnêtes gens et haïssant les fripons, et comme Son Altesse était brave au dernier point, elle estimait les gens de cœur, ne faisant grand cas des poltrons, juste et chaud ami, ne pouvant point souffrir qu'on parlât mal de ses amis absents, dont je me dois louer grandement. Il avait beaucoup d'esprit et le jugement au-dessus de son âge. Ce prince aimait naturellement la vertu et haïssait le vice..... Il était aussi fort bien fait du corps, bien qu'il n'était pas grand, mais bien pris dans sa taille, et les bras et les jambes fort robustes; aussi avait-il beaucoup de force pour une personne de son âge. Il avait l'air fort libre et dégagé, la physionomie (2) d'un aigle, le visage fort beau, les yeux bruns et vifs et bien fendus, le teint fort vif, beau et délicat, bien mêlé le blanc et le rouge, le nez aquilin et grand, la bouche belle, bien fendue, les lèvres bien vermeilles, et le tour entier de son visage ovale, les cheveux longs et épais, bien frisés et clair brun; enfin c'était un prince admirablement bien fait de corps et de l'âme, et qui promettait quelque chose d'extraordinaire de lui... (3) ». Charles Émile donnait de grandes espérances. Dès 1672, on l'initia aux affaires, en l'introduisant au conseil secret. Mais le destin l'avait condamné à une mort prématurée : pendant la campagne d'Alsace,

(1) *Op. cit.*, 210-211.
(2) Il y a dans le texte : visiognomie.
(3) Cf. *Tagebuch*, édit. Hirsch, I, 49. En novembre 1673, Schwerin recommandant le prince au polonais Félix Morsztyn, écrivait qu'il était « si beau de visage et si bien fait de corps qu'il passerait pour une très belle fille s'il était de ce sexe-là ». Cf. *U. et A.*, XIX, 20.

où il se distinguait par un courage impétueux et souvent même imprudent (1), ce prince « incomparable », auquel le duc de Lorraine prédisait la carrière d'un grand capitaine (2), tomba subitement malade à Strasbourg et fut emporté en quelques jours (dans la nuit du 7 au 8 décembre 1674) (3). Le cruel événement mit en deuil l'armée entière, et quand l'électeur, qui était à Colmar, en fut informé, il ne put s'empêcher de pleurer toute la nuit (4).

Le jeune Frédéric, devenu de ce chef Kurprinz, c'est-à-dire prince électoral ou héritier, était extrêmement différent du défunt, aussi délicat, renfermé et studieux que son frère était robuste, expansif et dissipé. Une légère déformation de la nuque, survenue à la suite d'une chute à la renverse des bras de sa nourrice, avait accru sa délicatesse. Pendant son enfance, sa mère tremblait pour sa santé : elle s'inquiétait de la rudesse du précepteur Danckelmann, et priait Schwerin, qui avait la haute surveillance, de faire ménager son « Fritzchen » (5); sa grand'mère Amélie s'affligeait en 1671 qu'il eût le corps « de travers » (6); en 1681, l'ambassadeur français Rébenac le disait « extrêmement mal fait de corps, d'une complexion faible, et avec peu d'apparence qu'il vive, un médecin ne lui donnant pas plus de trois ou quatre années (7). » Ces craintes ne se réalisèrent pas, et Frédéric vécut. C'était un caractère plutôt sec et froid, accessible à la vanité, épris de la pompe et du luxe des cours; mais de sérieuses qualités morales et une application laborieuse rachetaient ce petit travers. On a dit parfois qu'il avait été tenu à l'écart par son père et traité par lui avec défiance; c'est une erreur. Sans doute Frédéric Guillaume n'était pas attiré vers cette nature

(1) Cf. Buch, *Tagebuch*, I, 32, 38 ss.
(2) *Ibid.*, 40-41.
(3) Sa maladie, accompagnée de crampes et de saignements de nez, parut si étrange qu'on parla d'empoisonnement. C'était l'explication ordinaire de l'inexplicable.
(4) *Ibid.*, 50.
(5) Orlich, *Op. cit.*, III, 473-74, lettre de 1666.
(6) *Ibid.*, 534.
(7) Cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, XVI, 18-23, 15 janvier 1681.

dissimulée qui répondait mal à ses chauds élans; peut-être se laissa-t-il aller, dans quelque accès de mauvaise humeur, à juger durement son fils; Rébenac l'entendit un jour déclarer qu'il n'était « bon à rien (1) ». Ce n'était là qu'une boutade. Dès 1675, Frédéric assistait aux séances du conseil secret; en 1681, il reçut le gouvernement du duché de Clèves, et, dans les dernières années de son père, il eut souvent la signature des actes les plus importants (2).

De tristes incidents faillirent, il est vrai, ruiner cette confiance. Après un premier mariage avec Élisabeth Henriette de Hesse-Cassel, sa cousine germaine, qui mourut en 1683, en lui laissant une fille, Frédéric se remaria avec une princesse de la Maison de Brunswick, la jolie et spirituelle Sophie Charlotte. Cette seconde union ne plut qu'à moitié à l'électeur, prévenu contre les Welfs. En dépit de son charme et de sa grâce, la nouvelle bru ne réussit pas à gagner le cœur de ses beaux-parents; Frédéric Guillaume se permit même, dit-on, d'injurieuses plaisanteries au sujet d'une grossesse en 1687 (3). Le prince électoral en fut piqué, et, la mort de son frère Louis ayant donné lieu à des bruits d'empoisonnement, il se crut ou affecta de se croire menacé. Une indisposition survenue en avril 1687 avait déjà été attribuée à une tasse de café, prise chez sa belle-mère (4), bien que la cause en fût plus probablement dans un des contre-poisons qu'il ne cessait d'absorber (5). Sophie Charlotte entretint ces fâcheuses dispositions. A la suite d'une cure à Carlsbad, le jeune couple refusa de retourner à Berlin, et s'achemina vers Hanovre; Frédéric écrivit même à son père qu'il ne reviendrait qu'après le châtiment de ceux qui avaient empoisonné son frère (6), et

(1) Cf. A. E., *Brandebourg*, XVI, 18-23, relation citée de 1681.

(2) On le voit dans les manuscrits des Archives de Berlin, à partir de 1684. — Cf. Leti, *Op. cit.*, 112 ss.

(3) Cf. Prutz, *Aus des Grossen Kurfürsten letzten Jahren*, 387-88, d'après les relations de Rébenac, notamment celle du 28 juin 1687.

(4) Cf. Pœllnitz, *Mémoires* cités, I, 102-03.

(5) Cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, XXVIII, 210-18, relation de Rébenac, du 12 avril 1687.

(6) *Ibid.*, XXIX, 39-42 et 45-51, relations de Rébenac des 19 et 26 juillet 1687.

la duchesse de Hanovre osa parler de la « poudre de succession », qui servait à écarter du trône les fils du premier lit de l'électeur (1). La brouille dura plusieurs mois, et ce n'est qu'à la fin d'octobre 1687 que le prince électoral accepta de rentrer chez son père. La réconciliation fut complète, mais malgré la satisfaction donnée à Frédéric par l'éloignement d'une nièce de l'électrice, qu'il considérait comme son ennemie (2), malgré sa rentrée au conseil secret et la part qu'il prit derechef aux affaires, quelque froideur ne laissa pas de subsister entre son père et lui. Le premier, quoiqu'il ignorât les intrigues secrètes et peu avouables de son fils avec l'ambassadeur impérial (3), restait naturellement soupçonneux; le second était mécontent du préjudice dont le menaçaient les testaments paternels de 1680 et 1686 qui, contrairement à la loi fondamentale de 1473 (la *dispositio Achillea)*, démembraient l'héritage brandebourgeois et attribuaient aux puinés des apanages relativement importants (4). Jusqu'à la fin du règne, Frédéric et Sophie Charlotte vécurent, plutôt retirés, au château de Kœpenick (5).

L'attitude du prince électoral avait été surtout provoquée par la mort mystérieuse de son frère Louis. Celui-ci avait été confié vers l'âge de dix ans au vieux Schwerin qui, jusqu'en 1679, avait dirigé son instruction; c'était un enfant charmant

(1) Cf. PRUTZ, *Zur Geschichte des Konfliktes zwischen dem Grossen Kurfürsten und dem Kurprinzen Friedrich*, dans les *Forsch. zur brdg. und preuss. Geschichte*, XI, 532-35. Voir aussi BODEMANN, *Lettres de Sophie de Hanovre aux Raugraves*, 57 (6 juillet 1687).

(2) Louise Charlotte de Holstein-Augustenbourg, mariée depuis 1685 au duc de Holstein-Beck; cf. PRUTZ, *Aus des Kurfürsten letzten Jahren*, 212.

(3) Je reviendrai plus tard sur ces intrigues et sur le fameux « Revers » de mars 1686.

(4) Sur l'histoire des testaments, voir surtout J.-G. DROYSEN, *Geschichte der preuss. Politik*, IV, IV, 129 ss.; PRUTZ, *Aus des Kurfürsten letzten Jahren*, 180 ss.; PHILIPPSON, *Op. cit.*, III, 36 ss. Voir aussi l'article de BERNER, *Die Hausverfassung der Hohenzollern*, *Hist. Zeitschrift*, XVI, neue Folge, in-8°, 1884, 89 ss.

(5) PHILIPPSON, *Op. cit.*, III, 35, parle à tort de la naissance de leur fils, qui aurait réjoui l'électeur. Sophie Charlotte avait eu une fausse couche en 1687, et Frédéric Guillaume ne naquit qu'en août 1688, après la mort de son grand-père.

et intelligent que Guillaume d'Orange, son cousin germain, songeait à désigner éventuellement pour son successeur (1). Il n'avait pas quinze ans qu'on lui avait donné une épouse, aussi jeune proportionnellement, une riche héritière polonaise, Louise Charlotte Radziwill (2). Le mariage s'était fait à Kœnigsberg dans des conditions tout à fait exceptionnelles. L'électeur l'avait brusqué en janvier 1681, pour couper court aux agissements de parents lithuaniens qui voulaient assurer au jeune Stanislas Casimir Radziwill la main et les immenses biens de l'orpheline; le roi et la reine de Pologne d'ailleurs les convoitaient également pour leur fils (3). Vu le jeune âge des conjoints, on s'était borné à un simulacre d'union, suivant les instructions de l'électeur : la fille d'Hoverbeck, Mme von Finck et le grand maréchal, baron de Canitz, avaient été chargés de mettre les époux au lit, selon l'usage, en présence des gens de la noce, mais de les surveiller ensuite et de les séparer, assez secrètement cependant pour laisser croire que tout avait été réellement consommé; le régime de la chambre à part avait été imposé durant l'année suivante (4). Le margrave Louis se défiait de l'électrice sa belle-mère, et, se sentant peu aimé, attristé aussi peut-être par un état de santé languissant, il tomba dans la mélancolie. Quelques jours avant sa fin, il disait à Rébenac « qu'il serait mort, avant qu'il fût très peu de

(1) Cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, XIV, 563-75, dans une dépêche de Rébenac du 26 octobre 1680, racontant le séjour de Guillaume d'Orange à Berlin.

(2) Née en 1667. Les Radziwill étaient apparentés aux Hohenzollern depuis le mariage d'Élisabeth Sophie, fille de l'électeur Joachim II, avec Jean, duc de Radziwill, au seizième siècle. Le père de Louise Charlotte, le prince Bogislas Radziwill, avait été gouverneur du duché de Prusse, de 1658 à sa mort en décembre 1669; protestant ardent, il avait confié sa fille à l'électeur, en demandant qu'elle fût élevée dans la religion réformée à Kœnigsberg, et mariée plus tard à un prince protestant, si possible. Cf. Th. Schiemann, *Luise Charlotte Radziwill*, dans les *Forschungen zur brdg. und preuss. Geschichte*, III, 1890, 125 ss.

(3) Cf. A. B., *Rep.*, IX, 9. c. 3, papiers concernant l'affaire Radziwill (1669-82). On reparlera de cette affaire à propos des relations du Brandebourg et de la Pologne.

(4) Cf. A. B., *ibidem*, lettre de l'électeur à Hoverbeck, de Potsdam, 18 novembre 1680.

temps ». Une scarlatine l'emporta subitement à Potsdam le 7 avril 1687, au moment où son père, convaincu que son mal était imaginaire, venait de refuser de l'aller voir dans sa chambre. Les médecins, pour excuser leur ignorance, attribuèrent la mort à un poison inconnu, manœuvre malhonnête qui jeta le trouble dans la famille électorale; les bruits les plus fâcheux circulèrent, et l'électrice ne fut pas épargnée. Rébenac, juge perspicace de l'événement, fut un des rares témoins assez pondérés pour rejeter immédiatement ces inventions calomnieuses (1).

Après la disparition de son mari, la jeune margrave Louise Charlotte resta un sujet de soucis perpétuels pour l'électeur. Elle était recherchée par nombre de prétendants, notamment le prince Jacques Sobieski, et Frédéric Guillaume la surveillait de près, résolu à l'empêcher à la fois d'abjurer le protestantisme et de faire perdre au Brandebourg l'influence politique et les richesses considérables que lui valaient ses domaines princiers de Lithuanie (2).

A côté des enfants du premier lit, l'électeur voyait grandir, non sans préoccupations pour l'avenir, les enfants de sa seconde femme, au nombre de sept, trois filles et quatre fils. Il n'y a grand'chose à dire ni des unes ni des autres. Une des filles mourut à un an (1676), une autre fut mariée à un prince de Mecklembourg et se trouva veuve en 1688, alors que la troisième n'était pas encore mariée. Quant aux fils, c'étaient des princes très insignifiants (3). L'aîné seul, du reste, Philippe Guillaume, né en 1669, sortait de l'ado-

(1) Cf. A. E., *Corr. de Brandebourg,* XXVIII, 206-09 et 210-18, dépêches de Rébenac des 8 et 12 avril 1687. Voir aussi Prutz, *Aus des Kurfürsten letzten Jahren,* 211 ss.

(2) Les contemporains, très frappés de cette grosse fortune immobilière, ont énuméré avec complaisance ses duchés et principautés aux noms barbares (Birsen, Dubinck, Sluszko, Kopil, etc). Cf. Leti, *Op. cit.*, 65. Quant aux revenus, les chiffres varient de un à plusieurs millions : Rébenac parle de 2 ou 300,000 écus de rente (relation du 22 mars 1681, citée par Prutz, *loc. cit.*, 350), Regnard de 800,000 écus (*loc. cit.*, 85-86), Prutz (*Op. cit.*, 237) de 2 ou 3 millions de thalers.

(3) Philippe Guillaume, Albert Frédéric, Charles Philippe et Christian Louis.

lescence à la fin du règne; voici ce que Rébenac dit de lui dans son mémoire de 1688 : « Le prince Philippe est le premier fils du second lit de Monsieur l'électeur de Brandebourg; c'est lui qui a toute la tendresse de Madame sa mère, et elle a porté Monsieur l'électeur à faire beaucoup de choses avantageuses pour lui dans son testament... Ce prince a d'assez bonnes qualités, mais il a une surdité qui lui fait grand tort (1) ».

Frédéric Guillaume avait perdu en avril 1660 sa mère, Élisabeth Charlotte, et d'autre part, la vieillesse et l'éloignement diminuaient l'influence dont avait joui sa belle-mère, Amélie de Solms, princesse douairière d'Orange; cependant, tant qu'elle vécut (jusqu'en 1675), celle-ci s'intéressa à la politique, et les contemporains lui ont momentanément attribué à la cour de Brandebourg une puissance, qu'il ne faut pas exagérer, mais dont il serait puéril de contester l'existence (2). Si d'Estrades va trop loin en disant qu'elle avait « tout crédit » auprès de l'électeur, sa correspondance avec son gendre et avec le ministre Schwerin, sans parler de ses relations avec son autre gendre, le prince d'Anhalt, prouvent qu'elle chercha à intervenir de temps à autre dans les affaires à Berlin (3). Les deux sœurs de Frédéric Guillaume jouèrent un rôle plus effacé. Louise Charlotte, duchesse de Courlande, rétablie après la guerre du Nord dans sa résidence de Mitau, n'en sortit plus que rarement (4). Hedwige Sophie, devenue en 1663 landgrave douairière de Hesse-Cassel, par la mort de Guillaume VI, tenta de rapprocher les Maisons de Hesse et de Brandebourg par le mariage de sa fille avec le Kurprinz Frédéric en 1679; elle fut assez mal reçue et traitée par l'électrice Dorothée, qui préten-

(1) Cf. *Revue historique*, LXXVIII, 85.

(2) Cf. d'Estrades, *Lettres et négociations*, II, 135-137; il raconte, dans une lettre du 15 mars 1663, qu'il a plaisanté la princesse en lui disant qu'il n'y avai pas d'apparence que l'électeur lui cachât quelque chose; voir *ibid.*, III, 159-60, 199 et 307.

(3) *Ibidem*; voir aussi Orlich, *Op. cit.*, III, 479 ss., correspondance avec Schwerin, et *U. et A.*, XII, 921.

(4) Elle y mourut en 1676. Cf. Seraphim, *Op. cit.*, 100 ss., chap. v : « Le soir de la vie ».

dit avoir le pas sur elle (1), et sa mort en 1683, presque en même temps que celle de sa fille, déchira le lien récemment formé (2).

Le second mariage de l'électeur, son désir de doter dignement tous ses enfants, la défiance invincible qui régna entre l'électrice Dorothée et ses beaux-fils, firent naître et entretinrent la division dans la famille électorale. La cour entière en subit le contre-coup, et les principaux personnages ou ministres se trouvèrent souvent en conflit. Thierry de Buch dit dans son journal, à la date de 1682, que les esprits étaient fort aigris et qu'il n'y avait pas trois personnes en harmonie d'idées et de sentiments (3); les jalousies se donnaient libre carrière, et mille intrigues se croisaient autour du maître (4).

Un personnage, dont une union opportune avait fait le beau-frère de l'électeur, occupa durant la dernière partie du règne une place considérable à la cour. Je veux parler de Jean Georges II d'Anhalt, gouverneur de la Marche de Brandebourg depuis 1658, mari d'Henriette Catherine d'Orange depuis 1659 (5), prince souverain d'Anhalt-Dessau depuis 1660. D'après les portraits qui nous restent de lui, c'était un homme de belle mine, dont la jolie figure encadrée par les boucles d'une volumineuse perruque, avec de grands yeux, un nez droit et une petite bouche, portait une expression de souriante amabilité, non sans un fond de fierté (6). Prince d'Empire et prêt à se considérer comme l'égal de son beau-

(1) Cf. Buch, *Tagebuch*, éd. Hirsch, I, 185.

(2) Cf. Prutz, *Aus des Kurfürsten letzten Jahren*, 188 : Hedwige Sophie mourut quelques jours avant la princesse électorale qui succomba le 7 juillet 1683.

(3) Cf. Buch, *Tagebuch*, éd. Hirsch, II, 250; Prutz, *Op. cit.*, 170-71. Rébenac disait en avril 1684 qu'il n'y avait pas deux ministres d'un sentiment pareil; cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, XXII, 409-17, 29 avril 1684.

(4) Rébenac revient fréquemment sur ces divisions, dans ses relations de 1680 à 1688 (A. E., *loc. cit.*, XIV ss., *passim*).

(5) Je l'ai appelée par erreur Henriette Caroline dans mon premier volume. Voir sur Anhalt, Orlich, *Op. cit.*, I, 408 ss.

(6) Cf. *Theatrum Europaeum*, XI, 523; *Hohenzollern Jahrbuch*, I. Rébenac écrivait en 1688 : « Son extérieur est tout à fait honnête et agréable »; cf. *Revue historique*, LXXVIII, 86.

frère qu'il servait de son libre choix, il avait des prétentions en matière militaire : en 1670, il fut nommé feld-maréchal (1); en 1672, il dirigea en qualité de généralissime l'armée du Brandebourg. Pourtant ses talents de tacticien étaient médiocres, comme d'ailleurs ses capacités d'une manière générale (2), et il perdit bientôt son haut commandement. S'il fut plus tard mêlé à des négociations diplomatiques et envoyé notamment en ambassade à Vienne, ce fut moins en raison d'une habileté très discutable, que de ses excellentes relations avec les Impériaux. Le trait fondamental de son caractère fut en effet d'être aussi et peut-être plus attaché à l'Empereur, regardé comme le seul et vrai supérieur, qu'à l'électeur qui lui confiait ses intérêts. De bonne heure on l'avait remarqué, et le ministre autrichien Gœss, en 1669, vantait la « dévotion singulière » *(sonderliche Devotion)* qu'il témoignait pour Sa Majesté Impériale (3) ; plus tard, Rébenac, ainsi que ses prédécesseurs à Berlin, parlait de sa « partialité » contre la France et le représentait agissant sans cesse « comme ministre de la cour impériale » (4). Frédéric Guillaume ne l'ignorait pas; il lui en voulut, d'autre part, de son attitude hostile à l'égard de la seconde électrice. Aussi le prince d'Anhalt ne disposa-t-il durant son règne que d'une autorité intermittente; il n'entra même au conseil secret que sous l'électeur Frédéric III, en septembre 1688 (5). Seuls, des observateurs superficiels ont pu le croire prépondérant à Berlin, après 1660; Rébenac, par exemple, s'est trompé en le traitant de « premier ministre » (6).

(1) Cf. Orlich, *Op. cit.*, III, 360-61; patente du 3 février 1670.

(2) Il ne faut pas en croire Leti qui lui attribue toutes les qualités de l'homme d'épée et de l'homme d'État, *Op. cit.*, 112 ss.

(3) Cf. *U. et A.*, XIV, 2 décembre 1669; l'Empereur paya assez cher son zèle (30,000 thalers); *ibid.*, 433.

(4) Cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, XVIII, 331-55, 30 mai 1682, XXII, 169-177, 22 février 1684, et 311-26, 4 avril 1684.

(5) Cf. Klaproth et Cosmar, *Op. cit.*, 374 ss.

(6) Cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, XIV, 161-73; relation du 16 janvier 1680, et *Revue historique*, LXXVIII, 86, dans le mémoire de 1688 : « Ce prince n'a aucune part à la faveur, et n'est souffert que par son rang de beau-frère, de premier ministre et de gouverneur en chef des quatre Marches ».

Le pouvoir principal appartint pendant cette période, d'abord à quelques vieux conseillers, puis peu à peu à de plus jeunes qui les éclipsèrent ou les remplacèrent. Ils se classent plus ou moins nettement en deux grandes catégories, la puissance croissante de Louis XIV ayant changé partout les conditions de la vie politique, et sa rivalité avec les Habsbourg ayant scindé l'Europe en deux camps, le camp français et le camp autrichien. Du parti français sont ceux qui estimèrent utile, non pas d'accepter de honteuses compromissions, ou de subir servilement le joug du Roi Très Chrétien, mais d'entretenir avec lui des relations amicales, même si elles entraînaient une sorte de patronage; du parti autrichien, au contraire, doivent être rangés ceux qui considéraient l'alliance impériale comme seule admissible, au point de vue de l'intérêt aussi bien que du devoir. Les ambassadeurs de Louis XIV et de Léopold s'efforcèrent à l'envi de conserver leurs anciens amis et d'en gagner de nouveaux; l'argent fut employé des deux côtés, parallèlement aux flatteries, aux promesses et aux menaces; des sommes importantes furent distribuées, et la corruption sembla par moments régner en maîtresse à la cour de Brandebourg (1). Hâtons-nous de déclarer que l'apparence est trompeuse et que les gratifications de la France et de l'Autriche n'opérèrent jamais de conversions! L'électeur était au courant, et, comme il se réservait la décision suprême, il ne lui déplaisait pas que ses ministres reçussent des présents du dehors, propres à compléter leur maigre traitement. Les pensions du reste se neutralisaient réciproquement, et peut-être, étant donné les mœurs du temps, n'avaient-elles pas beaucoup plus d'importance que les décorations dont les gouvernements ont coutume aujourd'hui de combler les ministres et diplomates étrangers (2). Et puis, pour quelques rares personnalités qui

(1) Cf. Prutz, *Aus des Kurfürsten letzten Jahren*, 130 ss.

(2) Cf. Pagès, *Le Grand Électeur et Louis XIV*, 32, et *Contributions à l'histoire de la politique française en Allemagne*, 66 ss.; Philippson, *Op. cit.*, III, 39-40. Si l'argent eut vraiment quelque pouvoir, ce ne fut pas tant sur les ministres que sur les valets de chambre et autres domestiques qui, après 1680,

ne cachèrent pas leur jeu et restèrent immuables dans leurs préférences, comme Meinders dans son attachement à la France, ou Derfflinger dans son loyalisme impérial, combien surent éviter de se prononcer catégoriquement! La plupart se guidèrent sur les circonstances, soit qu'ils fussent assez indépendants et assez bien informés pour avoir une opinion personnelle en toute occurrence, soit qu'ils fussent courtisans plutôt qu'hommes d'État, et cherchassent moins à faire prévaloir leur avis qu'à deviner celui de l'électeur, afin de le prévenir.

Parmi les vieux conseillers qui conservèrent la confiance de Frédéric Guillaume et restèrent jusqu'à leur mort ses préférés, trois sont à nommer d'abord, Schwerin, Somnitz et Iéna. On connaît déjà les personnages.

Le baron Otton de Schwerin, haut président du conseil secret depuis 1658, continua malgré des dissentiments passagers à avoir plus que tout autre l'oreille du souverain. Jaloux parfois de la puissance de ses ennemis, triste de se sentir en désaccord avec l'électeur, soit dans son désir de favoriser les nobles, soit dans sa conviction que l'alliance française s'imposait, découragé par la grandeur d'une tâche qui s'accroissait sans cesse, il demanda son congé à plusieurs reprises (1) (en 1663, 1668 et 1673). Frédéric Guillaume consentit à le soulager, en l'autorisant à distribuer à sa guise les questions de détail aux divers membres du conseil, mais il lui réserva la signature et la garde du grand sceau (2), refusant de se priver de son expérience. Chaque fois qu'une affaire grave survenait, il le consultait le premier, et leur correspondance intime, poursuivie sans arrêt durant plus de vingt ans, témoigne des liens étroits qui les unissaient (3) : en 1673,

eurent une certaine prise sur l'électeur malade, et dont Rébenac réussit à s'assurer le concours. Cf. PRUTZ et PAGÈS, *loc. cit.*

(1) La surveillance de l'éducation des enfants électoraux l'occupa beaucoup à partir de 1662.

(2) Cf. ORLICH, *Op. cit.*, III, 167-69, l'électeur aux conseillers secrets, 16 décembre 1663; voir aussi *ibid.*, I, 248 ss.

(3) Cf. *U. et A.*, IX, 6ᵉ partie, XII, 7ᵉ partie, et XVIII, 8ᵉ partie.



par exemple, Schwerin est affectueusement sommé de demeurer à son poste, car l'instant est critique (da Alles in crisin stehet); en 1676, il se trouve à Clèves; l'électeur le voudrait à ses côtés et se désole qu'il ne puisse se dédoubler pour être à la fois près de lui et près de ses enfants (1). Quand l'*Oberpraesident* mourut au château de Berlin, le 14 novembre 1679, ce fut pour son maître une grosse perte ; ce fut aussi un deuil de cœur.

Somnitz et Iéna étaient loin d'occuper une situation comparable; ils jouissaient toutefois d'un grand crédit. Jusqu'à sa mort, en 1678, le premier fut un des principaux soutiens du système autrichien (2). Quant à Frédéric d'Iéna, son activité et sa capacité le rendaient indispensable et faisaient passer sur les défauts de son caractère intéressé et envieux. « Bon ami et fort dangereux ennemi », comme disait l'ambassadeur français Rébenac, Iéna était seul assez influent « pour faire conclure les grandes affaires (3) ». Disputé à prix d'argent entre la France et l'Autriche, il ne se lia jamais irrévocablement ni à l'une ni à l'autre; des deux côtés on se défiait de lui. Personne d'ailleurs ne l'aimait : Schwerin et plus tard Meinders eurent avec lui de violentes querelles; l'électeur lui-même le traita rudement plus d'une fois, ce qui ne l'empêcha pas d'être fort affecté de sa mort subite en septembre 1682, parce que c'était un de ses plus anciens collaborateurs et qu'il avait le même âge que lui, à peu de jours près (4).

A côté du puissant trio que je viens de rappeler, beaucoup des ouvriers de la première heure eurent le privilège de servir

(1) Cf. *U. et A.*, XVIII, 799-800, lettre du 12 septembre 1673, et 832, lettre du 28 janvier 1676 : « Ich wünschte dass Ihr itzo zwei Leiber hettet, damit Ihr mit dem einen bei mir, und mit dem anderen zu Cleve bei meinen Kinderen weret. »

(2) Les témoignages abondent à ce sujet; cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, V, 23 novembre 1667, avis de Millet; VII, pièce 64 (10 mai 1671) : d'après Verjus, Schwerin regarde Somnitz comme tout à fait « impérialisé » ; X, 128-35, Verjus sur Somnitz « zélé autrichien » (18 octobre 1673).

(3) Cf. A. E., *loc. cit.*, XIV, 199-213 et 225-26 (6 et 20 février 1680), et XVI, 99-104 (18 mars 1681), relations de Rébenac.

(4) *Ibid.*, XIX, 121-33, relation de Rébenac, 16 septembre 1682.

encore longtemps : tels Christian Albert de Dohna, gouverneur d'Halberstadt (†1677), le prince Jean Maurice de Nassau, gouverneur de Clèves (†1679), Canstein (†1680), l'habile diplomate Hoverbeck (†1682), et Philippe Horn (†1683). D'autres virent à peine les commencements de la seconde période du règne, comme Weimann (†1661), Tornow (†1662), Lœben (†1667), Platen (†1669), Bonin (†1670); il y en eut qui allèrent chercher fortune ailleurs, comme Ewald de Kleist, passé en 1663 au service de la Bavière (1).

De nouvelles personnalités ne tardèrent pas à surgir, soit pour recueillir le pouvoir des mains qui l'abandonnaient, soit pour le disputer aux protagonistes du conseil secret. Une pléiade de diplomates et d'administrateurs, dont quelques-uns avaient débuté avant 1660, remplit les vides creusés par le temps : Christophe de Brandt, puis son frère Eusèbe (2), Werner Guillaume de Blaspeil, Christophe Gaspard de Blumenthal et le jeune Otton de Schwerin, héritiers de noms illustres, Godefroy d'Iéna, frère cadet de Frédéric, Laurent Georges de Crockow, en attendant les Spanheim et les Schmettau, représentèrent dignement le Brandebourg dans les différentes cours européennes; Gladebeck, de Rhetz, Knyphausen, surtout Joachim Ernest de Grumbkow, entré seulement en 1682 au conseil secret, mais pourvu en 1685 de l'office de grand maréchal, et dont la faveur fut telle que Leti pouvait l'appeler « le Benjamin de la cour (3) », maintinrent dans l'administration les traditions de labeur et de dévouement qui venaient d'être créées.

Plusieurs officiers généraux jouèrent un rôle important, le polonais Goltz et le français d'Espense qui avaient servi Louis XIV et gardé quelque penchant pour la France, le grand écuyer Gérard Bernard de Poellnitz, qui fut gouverneur de Berlin de 1670 à 1676 (4), les généraux Derfflinger et Schœning,

(1) Cf. Klaproth et Cosmar, *Op. cit.*, 348 ss., *passim*.

(2) Eusèbe de Brandt ne devint conseiller secret qu'en 1695, sous le règne suivant.

(3) *Op. cit.*, 134. Rébenac est injuste en le traitant de « pauvre esprit » ; cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, XIV, 199-213 (6 février 1680).

(4) Ni Goltz, ni d'Espense, ni Pœllnitz n'entrèrent dans le conseil secret, mais

partisans déclarés l'un de l'Empereur, l'autre de la France.

Georges Derfflinger mérite une mention spéciale. Né à Neuhofen (Haute Autriche) en 1606, d'une famille luthérienne, il avait émigré de bonne heure et pris du service en Allemagne, en qualité de simple soldat. Son humble origine (on ne sait s'il n'avait pas commencé par être tailleur) ne l'empêcha pas de s'élever de grade en grade, d'abord dans les rangs suédois, puis dans l'armée électorale quand un premier mariage l'eut attaché au Brandebourg, où il acquit en 1649 le domaine de Gusow (1). Devenu général en 1658 et feld-maréchal en 1670, il fut comblé d'honneurs par Frédéric Guillaume, et aussi par l'Empereur qui le nomma baron d'Empire en 1674. Cette dernière distinction était bien méritée : Derfflinger fut toujours d'instinct l'ennemi des Français, de même que par goût et par principe il était l'ami des Impériaux. N'alla-t-il pas jusqu'à déclarer en 1683, au temps de l'alliance de l'électeur avec Louis XIV, qu'il aimerait mieux se faire couper en morceaux que de commander l'armée brandebourgeoise contre l'honneur et la conscience de l'électeur, c'est-à-dire contre le bien de l'Empire (2) ! Son caractère entier, souvent étrange, rendait son commerce désagréable; il eut maille à partir avec maint courtisan (3), et Rébenac l'a représenté comme une espèce de boule-dogue, toujours prêt à montrer les dents pour la moindre plaisanterie. Il était difficile à commander et se refusa absolument en 1672 à reconnaître le prince d'Anhalt comme généralissime; il avait d'ailleurs prévu le cas : une *capitulation* signée de lui et de l'électeur,

ils jouirent d'une certaine influence; le comte de Guiche, qui visita la cour à Clèves en 1666, déclare que Pœllnitz était alors l'homme de confiance de l'électeur (*Mémoires* cités, II, 7-9).

(1) Cf. Von Unger, *Feldmarschall Derfflinger*, Beiheft zum militärischen Wochenblatt, in-8°, Berlin, 7e et 8e fascicules, 295-439.

(2) Cf. *U. et A.*, XIV, 28 juin 1683, relation de Lamberg.

(3) On connait l'anecdote, plus ou moins authentique, du courtisan qui crut le mortifier en faisant allusion à son ancien métier de tailleur, à quoi Derfflinger riposta, en frappant sur le pommeau de son épée, qu'il avait au côté une aune pour mesurer les mauvais plaisants. On trouve cette histoire partout, notamment dans Koenig, *Authentische Nachrichten von dem Leben Derfflingers*, 11 ss.

lui garantissait qu'il n'aurait pas d'autre supérieur que ce dernier (1). Plus tard, Buch dans son journal nous le montre se brouillant avec le général autrichien Bournonville en 1674, et parlant à tout le monde, même à l'électeur, avec la plus rude franchise (2). Comme l'a dit un écrivain qui fut presque son contemporain, « le métier de courtisan lui était inconnu (3) ». Sa rudesse confinait même à la dureté : son fils Charles ayant succombé, à l'assaut meurtrier de Bude en 1686, il se borna à s'écrier : « pourquoi ce fou ne s'est-il pas mieux ménagé (4)? » Avec cela, il ne semble pas avoir eu des talents de grand capitaine : non seulement l'ambassadeur français, Rébenac, qui est un juge partial, déclarait en 1682 qu'il avait peu de mérite et « une excessive ignorance de la guerre » (5), mais le ministre impérial, Goess, écrivait en 1675, qu'on ne le considérait pas comme « capace » (6), et le prince d'Orange estimait « qu'il n'entendait point son fait (7) ». Du moins Derfflinger était un chef actif et soigneux, un organisateur qui rendit d'inappréciables services par ses connaissances techniques, un soldat brave et impétueux, toujours ardent pour l'offensive, et ayant à soixante-seize ans « plus de feu et de vigueur qu'on n'en peut avoir à trente (8) ». On conçoit l'indulgente affection que Frédéric Guillaume ne cessa de lui témoigner, lui pardonnant ses boutades irrévérencieuses et lui annonçant avec les plus grands ménagements, en 1687, la nomination de Schomberg comme généralissime (9). Derfflinger était un excellent instrument. Avec sa

(1) Cf. Von Unger, *Op. cit.*, 334-37.

(2) Cf. *Tagebuch*, éd. Hirsch, I, 66-67, 79 et 117.

(3) Cf. Pœllnitz, *Mémoires* cités, I, 146-48.

(4) Cf. Christophe de Dohna, *Mémoires*, 35.

(5) Cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, XIX, 293-303, 16 décembre 1682.

(6) Cf. *U. et A.*, XIV, 4 mars 1675.

(7) Cf. Buch, *Tagebuch*, éd. Hirsch, I, 205-06; on a exagéré souvent l'ignorance du brave général; voir dans Kœnig, *Authentische Nachrichten*..., 64-65, les confusions stupides qu'on lui a prêtées.

(8) Mot de Rébenac qui parle à tort de quatre-vingt-deux ans, en 1682, (dépêche citée du 16 décembre 1682).

(9) Cf. Kœnig, *Authentische Nachrichten*..., en appendice, lettre du 29 avril 1687 et réponse de Derfflinger.

figure osseuse et laide, coupée par un grand nez et surmontée de cheveux ébouriffés (1), il personnifie un type original de soldat de fortune, brutal et grossier peut-être, mais énergique, comme il en fallait pour dresser et discipliner des troupes mercenaires. Il a puissamment contribué à créer l'armée du Brandebourg. Il a mérité de la sorte l'honneur insigne de faire pendant au vieux ministre Schwerin, aux côtés de l'électeur, dans le monument récent de la *Sieges Allee* à Berlin.

Deux hommes enfin, deux civils, eurent vraiment la haute main pendant les dernières années, Meinders et Fuchs.

François Meinders (1630-95), originaire de la principauté de Ravensberg, était entré dans la politique en 1653 comme secrétaire du comte de Waldeck (2). Peut-être dès cette époque était-il attaché au service de l'électeur (3); il ne devint toutefois qu'en septembre 1656 son secrétaire secret et de guerre, et ne reçut qu'en 1663 le titre de conseiller. Son mariage en 1665 avec Louise Éléonore Heydekampf, fille du trésorier de la cassette électorale, favorisa son avancement; il le méritait du reste par son zèle intelligent, par ses talents et ses connaissances, notamment par la manière élégante et correcte dont il maniait le français. Dès 1667, les ambassadeurs étrangers constataient son crédit (4); deux ans après, le ministre impérial Goess disait qu'il avait la main dans presque toutes les affaires importantes *(fast in allen vornehmen Negotiis)* (5); déjà, quoique toujours spécialement voué aux questions militaires et financières, il s'occupait de la politique

(1) Tel le représente un portrait inséré dans le *Theatrum Europæum*, XI, 874.

(2) Voir pour la biographie de Meinders, STRECKER, *Franz von Meinders*, in-8°, Leipzig, 1892 (1er fascicule du tome XI des *Staats und Socialwissenschaftliche Forschungen* de Schmoller). C'est en 1682 que Meinders fut anobli; cf. *ibid.*, 103.

(3) D'après un écrit du 16 décembre 1685 où il parle à l'électeur de 32 ans de service, *ibid.*, 7.

(4) L'autrichien Goess déclarait qu'il était un des confidents de l'électeur (*U. et A.*, XIV, 25 novembre 1667), et le français Millet lui attribuait « tout le secret et la confiance de son maître » (A. E., *Corr. de Brandebourg*, V, 30 novembre 1667).

(5) Cf. *U. et A.*, XIV, 425, 23 juillet 1669.

générale ; il venait de remplir quelques missions diplomatiques fort délicates. Lorsqu'en 1672 il entra au conseil secret, il disputa à Schwerin la prépondérance ; après les traités de Saint-Germain en 1679, il tint durant cinq ou six ans la première place (1). Partisan résolu de l'alliance française qu'il jugeait nécessaire, il profita des circonstances pour acquérir noblesse et fortune ; nul plus que lui n'émargea au budget des pensions de Louis XIV (2), mais il ne voyait là que l'exploitation légitime d'une situation qui le mettait à même de servir son maître et la France à la fois, car jamais, comme l'a dit Rébenac, il n'aurait sacrifié les intérêts de l'un à ceux de l'autre. L'ambassadeur français, qui le connaissait bien, l'a jugé en 1688 avec perspicacité, et son témoignage mériterait d'être cité en entier ; en voici quelques lignes : « La maxime qu'il suit et dont il ne s'est jamais écarté, est de s'attacher à ce qu'il croit être le bien de son maître, mais il veut que ce chemin le conduise à une fortune opulente, et cela lui fait aimer les gratifications et autres faveurs qui augmentent son bien. Il est certain que ce qu'on lui donne par ordre du Roi est parfaitement bien employé, mais on ne doit en attendre aucune démarche qu'il croit contraire à son devoir (3) ». Dans la bouche de Rébenac, l'appréciation vaut le plus bel éloge. Si Meinders a eu le tort d'aimer beaucoup l'argent, cela ne lui a fait ni oublier ses devoirs, ni placer son avantage au-dessus de l'avantage du Brandebourg (4). D'après les portraits qui nous ont été conservés de lui, Meinders avait un visage glabre

(1) En 1673, Turenne l'avait trouvé homme « assez décisif » et « de bon sens » ; cf. A. G., tome 346, pièce 269, lettre de Turenne, 23 mai 1673. Rébenac disait en février 1680 qu'il gouvernait tout par son mérite et sa capacité ; cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, XIV, 199-213. L'anglais Southwell était du même avis ; relation de 1680, citée par Strecker, *Op. cit.*, 99. Plus tard Leti écrivait qu'il semblait « né pour le ministère », *Op. cit.*, 138 ss.

(2) Cf. Prutz, *Aus des Kurfürsten letzten Jahren*, 134 ss. ; de 1680 à 1684, d'après les comptes de Rébenac, Meinders reçut ainsi 47,000 livres (*Ibid.*, 376-78). Pœllnitz exagère toutefois quand il parle (*Mémoires* cités, I, 98) d'une pension viagère de 20,000 livres.

(3) Cf. *Revue historique*, LXXVIII, 87.

(4) Anhalt calomnie Meinders quand il écrit à Lamberg en 1683 que, tout ce qu'il sait, Rébenac le sait aussi ; cf. *U.* et *A.*, XIV, 1057, 4 avril 1683.

que, malgré la finesse des traits, deux grands yeux pénétrants rendaient plutôt sévère (1); au physique comme au moral, il fait penser à ces légistes d'autrefois, serviteurs dévoués, sinon toujours désintéressés, du pouvoir absolu.

Après la mort de Schwerin et d'Iéna, Meinders n'aurait plus eu d'émule si Paul Fuchs ne s'était alors dressé devant lui. D'origine roturière comme son collègue, Fuchs (1640-1704) s'était fait lui-même, et ses talents lui avaient permis de devenir peu à peu influent, noble et riche (2). Il avait commencé par étudier le droit, avait passé par le barreau de Berlin et occupé une chaire à l'Université de Duisbourg (1667-70). Recommandé à l'électeur par Schwerin, il avait été nommé secrétaire de la chancellerie brandebourgeoise en 1670, et s'était élevé par degrés jusqu'au conseil d'état secret où il fut admis en septembre 1682. Son esprit mordant et inventif, son intelligence souple et sa merveilleuse aptitude à rédiger pamphlets et notes, avaient de bonne heure fondé sa réputation; simple secrétaire, il partageait déjà avec Meinders la confiance et la faveur de l'électeur (3) ; conseiller secret, il lui disputa le premier rôle. Son habileté était légendaire : on raconte que le roi de Danemark, après une négociation où il avait été sa dupe, priait qu'on ne le lui envoyât plus à l'avenir, car il serait de force à lui faire quitter jusqu'à sa chemise (4). Après avoir hésité entre les partis et avoir accepté sans vergogne des milliers d'écus de la France (5), Fuchs sentit le vent tourner et fit à point sa conversion vers l'alliance hollandaise et impériale. Son caractère n'était pas à la hauteur de ses talents :

(1) Cf. *Theatrum Europæum*, XI, 310, et Strecker, en tête de l'ouvrage cité.

(2) Il était fils d'un pasteur de Stettin; la noblesse d'Empire lui fut conférée en 1683. Cf. Salpius, *Paul von Fuchs*, in-8°, Leipzig, 1877. Pœllnitz (*Mémoires cités*, I, 145) a dit que Meinders et Fuchs ne devaient rien à leurs aïeux, mais devaient tout à la force de leur génie. Fuchs devint baron d'Empire en 1702.

(3) Cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, XIII, 60-67, et XIV, 199-213, relations de Rébenac de 1678 et 1680; Gallois, *Op. cit.*, IV, 372 ss., lettre de Rébenac du 10 avril 1679.

(4) Cf. Salpius, *Op. cit.*, 63.

(5) Cf. Prutz, *Aus des Kurfürsten letzten Jahren*, 376-78, et les dépêches de Rébenac, A. E., *loc. cit.*, XIV ss., *passim*.

corrompu, jouisseur et vaniteux, il n'a pas droit à l'estime comme Meinders qu'il combattit par tous les moyens, même par la calomnie, et qu'il finit par supplanter (1). Pour bien le définir, qu'on me passe un néologisme : c'était un *arriviste*, sans autre mobile que son égoïsme, et qui abandonna le parti français surtout pour faire pièce à son rival (2).

La plupart des ministres électoraux étaient des hommes capables et actifs. Après les avoir passés en revue, on n'éprouve nullement le sentiment dédaigneux qu'a éprouvé le comte de Guiche, parlant « d'un tas de docteurs, selon la coutume d'Allemagne, qui viennent avec des lois et des rubriques répandre un esprit d'université dans les conseils politiques (3) ». Frédéric Guillaume appela auprès de lui des juristes et des professeurs, les Iéna et les Fuchs; il n'eut pas lieu de s'en repentir. Ce qui manqua à ses conseillers, ce fut avant tout l'union et la concorde; de même que sa cour était troublée par des querelles de famille, entre ses enfants du premier lit et sa seconde femme, de même son gouvernement risqua souvent d'être paralysé par des rivalités haineuses et déloyales entre les personnages les plus considérables. Ce fut, avec l'amour de l'argent, la plaie de son conseil. Il y remédia par une intervention continuelle et par une application aux affaires que l'âge et la maladie ne purent briser. Rébenac s'est trompé lourdement lorsqu'il déclare, le 6 février 1680, que le sentiment de l'électeur ne comptait pas quand le sentiment de ses ministres y était opposé (4). Sans doute le prince vieillissant était plus indécis et moins énergique qu'autrefois; il continua pourtant à diriger dans les cas graves et à prendre seul

(1) On ne peut admettre l'appréciation de Leti, *Op. cit.*, 143 ss., qui fait un véritable panégyrique de Fuchs et conclut : « en un mot, c'est un grand homme d'État ».

(2) Voici ce que Rébenac, non sans quelque partialité, dit de Fuchs dans son mémoire de 1688 : « Le S[r] Fuchs aime ses plaisirs avec excès et les aime tous, mais il ne les partage guère avec les honnêtes gens; ainsi il est difficile d'y entrer; il est grand dissipateur et c'est ce qui le rend susceptible de tout ce qui peut fournir à sa dépense » ; cf. *Revue historique,* LXXVIII, 89.

(3) Cf. *Mémoires* cités, II, 7.

(4) Cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, XIV, 199-213.

les résolutions importantes : c'est lui qui décida la conduite à tenir lors de la guerre de Hollande en 1672, lors de l'élection polonaise en 1674, lors des négociations avec la France en 1679, lors de celles avec l'Empereur et le prince d'Orange de 1686 à 1688. En fin de compte, et malgré les infirmités qui minaient son robuste tempérament, il apparaît dans la dernière partie de son règne, comme dans la première, à cent pieds au-dessus de son entourage, le dominant de toute la hauteur de son génie et de toute la force d'une volonté qui était loin de s'éteindre.

Trois grandes périodes, de 1660 à 1688, marquent autant de divisions naturelles dans l'histoire de la politique électorale. De 1660 à 1672, ce sont des années de paix, mais aussi d'isolement et d'insécurité; de 1672 à 1679, malgré de brusques volte-face, la guerre occupe presque constamment l'électeur, avec des alternatives de péril extrême et de triomphe; de 1679 à 1688 enfin, c'est le retour à la paix, d'abord sous l'égide de la France, puis dans des conditions plus indépendantes, après le secret renouvellement de l'alliance libératrice avec les Hollandais et l'Empereur.

LIVRE PREMIER

ISOLEMENT ET VERSATILITÉ

(1660-1672)

Pas plus que la nature, l'histoire ne fait de sauts. On ne passe pas en un moment de la faiblesse à la puissance, de l'obscurité à la gloire. Même après la guerre du Nord, la situation de Frédéric Guillaume était loin d'être brillante. Les douze ans qui suivirent furent pour lui pleins de tâtonnements pénibles et d'évolutions confuses.

CHAPITRE PREMIER

LES TEMPS DE LA LIGUE DU RHIN (1660-1668)

Au moment où s'ouvre la seconde période du règne, un grand changement vient de s'accomplir en Europe : la France, déjà victorieuse de l'Autriche, a complété son triomphe par l'abaissement de l'Espagne, en 1659; elle a présidé en 1660 à la pacification du Nord; sa prépondérance est établie et menace l'équilibre ancien des puissances (1). Le cardinal de Mazarin, qui a sur ce point achevé l'œuvre de Richelieu, va léguer au jeune roi Louis XIV une situation exceptionnelle, avec les moyens de la maintenir : si l'alliance suédoise se relâche, elle n'est pas irrémédiablement compromise, et d'ailleurs les ressources en argent et en hommes permettent à la rigueur de s'en passer; l'amitié complaisante des Stuarts et les tendances pacifiques du grand pensionnaire de Hollande empêchent de dangereuses coalitions, et la Ligue du Rhin de 1658, dont le Roi Très Chrétien est le protecteur attitré, met l'Allemagne à sa merci. Une lettre du diplomate Robert de Gravel à son roi résume admirablement les avantages que la France retire de la Ligue. « Elle donne lieu à Votre Majesté », écrivait-il en 1667, « d'entretenir les amis et le grand crédit qu'Elle a dans l'Empire; elle lui ouvre la porte pour faire entrer indirectement ses ministres dans tous les conseils qui s'y peuvent tenir, l'en rend comme membre sans en dépendre, et lui donne enfin la facilité de connaître et de déconcerter

(1) Suivant PUFENDORF, *F. W.*, IX, § 1, la France est si puissante, « ut penes eam fere arbitrium belli pacisque per Europam sit ».

tous les ressorts que la Maison d'Autriche y a fait remuer depuis un long temps au préjudice de son royaume, d'où j'ose tirer cette conséquence que, quelques liaisons particulières que Votre Majesté ait agréable de faire en Allemagne, la dite alliance doit être conservée, s'il est possible, et servir comme d'une grande roue dont le mouvement imperceptible doit donner le branle aux dites liaisons (1) ». La Ligue du Rhin, œuvre de quelques princes allemands, complices inconscients ou volontaires de la France, a été créée pour surveiller et brider l'Empereur : elle consacre surtout la domination française dans l'Empire (2).

De cette situation nouvelle l'électeur de Brandebourg ne peut pas ne pas sentir le contre-coup; il subit les conséquences d'une hégémonie qui s'est fondée non seulement sans lui, mais malgré lui, et qu'il craint de voir s'exercer contre lui. Avec la France, en effet, il a les relations les plus étranges, allié à la fois et ennemi, sans être vraiment ni l'un ni l'autre. Le traité de 1656 n'a pas été dénoncé, quoiqu'il n'ait jamais lié sérieusement les contractants; l'invasion de la Poméranie en 1659 a attiré sur Frédéric Guillaume la colère de Mazarin, sans provoquer des hostilités directes; la paix d'Oliva n'a pas mis fin, en ce qui concerne Brandebourg et France, à un état de guerre qui n'existait pas; elle n'a pas non plus amené une détente complète, et on reste de part et d'autre sur la réserve. Brandt va bientôt quitter Paris (3), où l'agent Beck ne sera guère qu'un témoin passif des événements; Louis XIV n'a pas de ministre à Berlin, et le confident de Mazarin, Hugues de Lionne, se défie d'un électeur qui a le rare courage de repousser la tutelle française.

D'une façon générale, Frédéric Guillaume est isolé. Il l'est

(1) Dépêche de Ratisbonne du 13 janvier 1667, dans MIGNET, *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, II, 37-38.

(2) On a dans ces dernières années contesté l'importance de la Ligue et dit que c'était un fantôme sans vie, un organisme inutile; cf. AUERBACH, *Op. cit.*, 198-99. La thèse parait très exagérée.

(3) Rappelé le 3 août 1660, il ne partit qu'en janvier 1661; cf. *U. et A.*, II, 241, et IX, 584-88.

en Europe vis-à-vis des grandes puissances, encore qu'il soit uni à plusieurs sur le papier; il l'est en Allemagne vis-à-vis des membres de l'Empire, en dépit de rapports cordiaux en apparence.

Du côté de l'ouest, ses sympathies naturelles et son attachement aux intérêts protestants le poussent vers les Provinces-Unies et l'Angleterre. Mais il n'est guère payé de retour. Depuis cinq ans il a conclu avec les États-Généraux une alliance défensive qui n'a rien rapporté, le laissant sans défense en 1655 contre la Suède, ne le servant ni dans la guerre en 1658-59, ni dans les négociations de 1660; ses envoyés, Weimann et Copes, se heurtent sans cesse aux défiances invétérées du grand pensionnaire Jean de Witt : éducation du jeune prince d'Orange dont l'électeur est un des oncles et tuteurs, ce qui le rend suspect au parti républicain, dettes anciennes et grossies outre mesure, comme l'inextinguible dette Hœfyser, luttes intestines dans le duché de Clèves où les Hollandais entretiennent des garnisons et revendiquent le droit d'intervenir, tout est matière à conflits ou à froissements. En Angleterre, la Restauration semble clore une période de mésintelligence ou tout au moins de froideur; l'électeur a aidé de son mieux Charles II en exil; il se croit fondé à compter sur sa reconnaissance. Malheureusement le Stuart n'a qu'un souci, son repos, qu'une règle de conduite, son égoïsme. Faut-il espérer davantage de l'Espagne, qui, malgré son horreur des hérétiques, reconnaît qu'elle ne peut se passer d'eux pour résister à la France? Frédéric Guillaume échange de loin en loin des lettres et entretient des rapports intermittents avec la cour de Madrid et le gouverneur général des Pays-Bas; il a d'ailleurs un résident à Bruxelles, André de Staveren. En mai 1660, Christophe Gaspard de Blumenthal s'est trouvé à Fontarabie pour féliciter le Roi Catholique de la paix des Pyrénées; il en a profité pour réclamer certains papiers compromettants, livrés imprudemment à l'aventurier Spinola en 1654; il a en outre obtenu l'autorisation de faire des recrues en Flandre, et la promesse de 200,000 thalers

par an jusqu'à la fin de la guerre (1). La paix d'Oliva annule ces engagements, et cela est préférable pour le Brandebourg, car l'Espagne est plus généreuse en paroles qu'elle n'a les moyens de l'être en fait : si l'orgueil castillan se plaît à promettre des subsides, il est rare qu'il en parvienne le moindre *réal* aux intéressés.

L'amitié des Habsbourg d'Espagne tient toute dans des phrases sonores; celle des Habsbourg d'Autriche n'est guère plus féconde. Le traité de février 1658, qui doit rester en vigueur dix ans à partir de la paix, a procuré bien des déceptions durant la guerre; il paraît une médiocre garantie pour l'avenir. Malgré la correction, j'allais dire le loyalisme, de son attitude, soit lors de la formation de la Ligue du Rhin, soit dans le débat sur le transfert de la diète de députation, l'électeur s'est montré encore trop indépendant au gré de l'Autriche : il sent qu'elle le surveille d'un œil jaloux; il l'a trouvée indifférente à l'écroulement de ses espérances en Poméranie; il n'a obtenu d'elle aucune des satisfactions particulières qu'il postule depuis vingt ans.

Du côté de l'est et du nord, il n'y a pas plus de sécurité, et les alliances ne valent pas mieux. En Pologne, par exemple, les dispositions sont fâcheuses : les traités de Wehlau et de Bromberg ont largement contribué à écarter le péril suédois; qu'importe! N'a-t-on pas largement payé l'électeur-duc, qui d'ailleurs avait commis le crime de félonie! Ni le roi Jean Casimir, ni la reine Louise Marie qui a porté quelque temps une sorte de passion dans sa liaison avec Frédéric Guillaume, ni les grands dignitaires de la République, ne se croient les débiteurs du Brandebourg. L'influence française supplante auprès des premiers l'influence autrichienne : on l'a vu dans les négociations du congrès; on le constate dans le ralentissement de la correspondance intime entre Louise Marie et l'électeur. Quant aux autres, ils regrettent la suppression du pacte féodal de

(1) Cf. *U. et A.*, IX, 569-75; rapport de Blumenthal sur son voyage (mars-juin 1660).

1525, et ne cherchent nullement à calmer l'effervescence des Prussiens. Tous songent à éluder certaines clauses odieuses du traité d'Oliva, notamment celle qui concerne Elbing, et à créer des embarras à leur voisin, tantôt pour la poste, tantôt pour le droit de passage, tantôt pour le flottage des bois à travers la Pologne prussienne. Au delà des steppes polonaises, si l'amitié du tsar reste acquise, elle n'a qu'une médiocre valeur : la Moscovie est encore trop barbare et trop peu européenne. Sur la Baltique, l'alliance danoise subsiste, resserrée par le traité de Ripen (janvier 1659), mais n'a-t-elle pas fait faillite devant les menaces de la France, de l'Angleterre et de la Hollande! Frédéric III a consenti aux négociations séparées de Copenhague, parce qu'il n'était pas de force à s'y refuser (1). Enfin la Suède vaincue garde rancune au Brandebourg de sa défection; la régence qui gouverne depuis la mort de Charles Gustave n'est guère moins hostile que le conquérant impérieux dont elle a péniblement liquidé la succession, et le sentiment public est d'accord avec elle; le comte de Schlippenbach, ambassadeur de Suède en Pologne, emploie les derniers mois de sa vie à exciter l'animosité des Polonais (2), et la diète de Stockholm entend des rapports haineux contre l'électeur (3).

Dans une sphère plus restreinte, sur le terrain purement germanique, la situation est analogue. Frédéric Guillaume a le sentiment très net qu'il fait partie d'une communauté, le Saint-Empire, qui a ses traditions et ses droits, et vis-à-vis de laquelle il se reconnaît des devoirs. Sans parler d'un patriotisme, épris d'unité et de grandeur politiques, qui serait alors un anachronisme, il se sent uni au reste des Allemands par des liens multiples, vagues obligations envers l'Empereur et

(1) Cf. Pagès, *Le grand électeur et Louis XIV*, 38-39.

(2) Il va mourir noyé dans la Baltique, le 23 novembre 1660; cf. *U. et A.*, IX, 175, et note.

(3) Cf. Arnheim, *Eine schwedische Denkschrift aus dem Jahre 1661*, dans les *Forschungen zur brand. u. preuss. Gesch.*, 1894, VII, 193 ss. Le secrétaire d'État, Ehrensteen, lut en octobre 1660 devant une commission de la diète, une « Relation sur la situation de la patrie », qui était une diatribe contre le Brandebourg.

l'Empire, conditions de vie semblables, affinités réelles de goûts et de sentiments, attaches essentielles d'une même langue et d'une même conscience morale, qui s'ignore encore en partie. Sans doute, son dévouement à « la chère patrie allemande » a des bornes précises et relativement étroites : il ne sacrifiera jamais à une fin d'ordre général ses vues particulières, à un intérêt d'Empire l'intérêt du Brandebourg. Il exagérait quand il disait à Gladebeck, en novembre 1661, qu'il n'était ni autrichien, ni espagnol, ni français, ni suédois, mais uniquement bon allemand, dévoué à l'Empire *(gut reichisch)*; il aurait fallu dire : bon brandebourgeois (1). Mais il y a nombre de questions où les deux termes se confondent; son mérite est de le discerner vite et d'en tirer immédiatement parti. En face d'un péril commun, le péril turc ou le péril français, il désire qu'on se coalise, quitte à se tenir le lendemain à l'écart et à suivre une voie séparée s'il y trouve plus d'avantages. Ce n'est ni un théoricien ni un apôtre, c'est un politique, qui pèse judicieusement le pour et le contre, qui entrevoit la nécessité de sacrifices momentanés et sait attendre au besoin des compensations lointaines.

Quelques princes de l'Empire ont des tendances identiques. Tel l'archevêque de Mayence, Jean Philippe de Schoenborn, qui a peut-être à un plus haut degré le souci des destinées de l'Empire; tel Georges Guillaume de Brunswick, dont l'intelligence médiocre et la nature apathique paralysent la bonne volonté. Même avec ceux-ci la conformité des idées est passagère; de toute façon les appels à l'union ne sont que l'expression d'un patriotisme de rencontre. C'est que chacun a sa manière propre d'apprécier les circonstances et de déterminer sa conduite. En réalité, l'Allemagne est partagée en deux camps, le camp autrichien et le camp français. A côté des deux grandes puissances qui se disputent la prépondérance et aspirent plus ou moins à la « monarchie universelle », électeurs et princes s'estiment trop faibles pour repousser la

(1) Cf. *U. et A.*, XI, 40.

protection, partant la tutelle, de l'une ou de l'autre. Si le parti autrichien reste le plus nombreux, avec toutes les villes libres et la majorité des princes, il n'a plus parmi les électeurs que de peu sûrs adhérents, Jean Georges II de Saxe et Charles Louis du Palatinat; l'électeur de Trèves, Gaspard de Leyen, est sur le point de traiter avec la France; l'électeur de Bavière, Ferdinand Marie, cousin par alliance de Louis XIV, évolue peu à peu du même côté; on ne peut plus raisonnablement le compter parmi les fidèles de Léopold. L'influence française d'ailleurs est en progrès, et la Ligue du Rhin, qui lui sert de niveau, prend chaque année plus d'ampleur et de force : au renouvellement anticipé pour trois ans, le 31 août 1660, elle compte, outre son protecteur le roi de France, les deux électeurs Jean Philippe de Mayence et Maximilien Henri de Cologne, le roi de Suède, en qualité de duc de Brême et prince de Verden, les trois ducs de Brunswick (Auguste de Wolfenbüttel, Christian Louis de Celle et Georges Guillaume de Hanovre), le landgrave Guillaume VI de Hesse-Cassel, le duc de Neubourg Philippe Guillaume, l'évêque de Munster Christophe Bernard de Galen, et le duc Eberhard de Wurtemberg (1). Le conseil de la Ligue, qui siège à Francfort, obéit aux insinuations de l'envoyé français, Gravel, en même temps qu'aux directions de son président, l'archevêque-électeur de Mayence.

Frédéric Guillaume a des amis plus ou moins chauds dans les deux camps. Du côté autrichien, vers lequel il semble pencher lui-même, il entretient de bons rapports avec l'électeur Jean Georges II et avec le palatin Charles Louis, son cousin germain. Du côté français, il est constamment en relation avec ses voisins de Brunswick et le landgrave de Hesse-Cassel, son beau-frère. Toutefois il refuse aussi bien de se laisser exploiter par l'Empereur, que d'entrer dans la Ligue du Rhin qu'il considère comme « affreusement nuisible » *(höchstschadlich)* (2). Au fond, il n'a de véritable liaison avec

(1) Cf. Dumont, *C. D.*, VI, 2e partie, 330.
(2) Cf. lettre à l'Empereur, du 30 janvier 1659, dans *U. et A.*, VIII, 383.

personne, parce qu'il ne veut se laisser embrigader dans aucun parti. Le mot d'ordre de l'étranger, qu'il arrive de Vienne ou de Paris, lui semble également odieux, et il rêve d'une « constitution militaire de l'Empire » *(Reichskriegsverfassung)* qui suffirait à la défense de l'Allemagne et assurerait une fois pour toutes sa sécurité et son indépendance. En attendant la réalisation de ce projet, qui ne déplaît pas moins à Léopold qu'à Louis XIV et qui risque fort d'être relégué au rang des utopies, il se trouve dans une situation singulièrement précaire. Avec les ressources restreintes dont il dispose, au milieu des compétitions européennes et des jalousies allemandes, son isolement devient inquiétant. Devant la froideur des Impériaux et le mécontentement des Français, doit-il renoncer à sa fière attitude, se jeter dans les bras d'un protecteur?

Pufendorf a dit qu'après la paix d'Oliva l'électeur put jouir de la tranquillité des temps (1). L'assertion étonne au premier abord, et il ne faut l'accepter qu'en la commentant. Certes l'Europe a été moins agitée durant quelques années, et la paix a régné sur le centre du continent, mais, pour l'Allemagne en général et pour le Brandebourg en particulier, rarement temps furent plus difficiles que ceux de la Ligue du Rhin. De 1660 à 1668, c'est-à-dire tant que Louis XIV a conservé, grâce à cette Ligue, le protectorat de l'Allemagne, il a été presque impossible aux princes de l'Empire de se soustraire à sa domination sans subir celle de l'Empereur. Frédéric Guillaume pourtant a réussi, par un prodige d'équilibre, à sauvegarder son autonomie : il a habilement louvoyé entre les partis; il n'a fait à chacun que les concessions nécessaires, concluant des alliances sans se lier, ne se livrant jamais qu'à moitié, se réservant toujours le minimum indispensable de liberté. Durant ces huit années, fertiles en événements et en négociations, il a déployé tour à tour une souplesse, une ingéniosité et une fermeté qui semblent tout à fait remarquables.

(1) Cf. *F. W.*, IX, § 1 : « Postquam tam periculoso ac difficili bello defunctus esset Elector, aliquot per annos tranquilliora ipsi fluxere tempora... ».

L'époque est, pour le Brandebourg comme pour l'Allemagne entière, une des plus troubles du dix-septième siècle : lorsqu'on n'y jette qu'un regard fugitif, on ne comprend rien à ce chaos d'intrigues enchevêtrées, de missions en tous sens, de traités d'apparence contradictoire. Si l'on prend le temps de la réflexion et si l'on cherche à classer la multitude des petits faits, on s'aperçoit qu'il y a deux questions primordiales, auprès desquelles les autres pâlissent, auxquelles même elles peuvent toutes plus ou moins se ramener. La disposition des pays électoraux les mêle forcément aux affaires de l'est et de l'ouest, comme à celles du centre. Or, si la Suède, sous un roi mineur, n'est plus en état ni en humeur de courir les aventures sur le continent, la Pologne traverse une crise qui tourmente à juste titre ses voisins : après douze ans de mariage, le roi Jean Casimir n'a pas d'enfants et ne paraît pas en passe d'en avoir ; en prévision de sa mort ou de son abdication, qu'on représente comme possible, tout le monde songe à sa succession, l'ambitieuse Louise Marie, sa femme, pour s'assurer la continuation de son autorité, les Polonais pour se préserver de la guerre civile, les puissances étrangères pour placer leur candidat sur le trône. Frédéric Guillaume y est plus intéressé que personne, à cause des mille liens qui l'attachent à la Pologne et des nombreux différends qu'il a à régler avec elle. La question polonaise est et reste, de 1660 à 1668, un de ses principaux soucis. L'ambition de Louis XIV à l'ouest et ses empiétements menaçants, soit en Allemagne, soit aux Pays-Bas, ne le préoccupent pas moins ; la question française se confond parfois avec la précédente, étant donné que la France intervient en Pologne comme partout : elle a d'autre part pour l'Allemagne entière une importance capitale à cause des dangers qui résultent de l'existence de la Ligue du Rhin. Quel que soit l'intérêt qu'il porte à des questions d'ordre plus spécial, d'ordre germanique surtout, l'électeur s'applique sans cesse à tourner et à retourner les données des deux problèmes qu'il faut résoudre à l'est et à l'ouest : comment mettre fin d'une façon satisfaisante à la

crise polonaise, comment se préserver et préserver la Germanie de la domination française. Là est le secret de ses allures parfois énigmatiques, l'explication de la plupart de ses démarches et de ses évolutions; là est la clef de sa politique extérieure à cette époque.

Dès 1660, il dut donner une attention particulière à ses rapports avec la Pologne et avec la France. Cela ne l'empêcha pas de négocier alors de tous côtés; cela l'y poussa plutôt, afin de sortir de l'isolement qui le mettait en péril. De Berlin et de Clèves, où l'appelait un débat avec les États provinciaux et où il passa près d'un an (décembre 1660 à octobre 1661) (1), il dirigea une série de pourparlers avec l'Empereur, des princes d'Empire et plusieurs puissances étrangères.

Un vaste projet qui intéressait l'Allemagne entière fut conçu et discuté à cette époque, et l'électeur s'y attacha avec ardeur. Il s'agissait de reprendre sur une plus grande échelle les plans de 1647-48 (2), et de fonder une compagnie de commerce, capable de rivaliser en Afrique et en Asie avec les compagnies hollandaises; les actionnaires auraient été non pas des marchands, mais des États de l'Empire; le conseil d'administration aurait été composé de princes ou de leurs représentants, et l'Empereur aurait couvert l'entreprise du prestige de son nom. L'amiral hollandais Gysels de Lier qui, réduit à une activité agricole, exploitait depuis quelques années le domaine électoral de Lenzen sur la basse Elbe, alla négocier à Vienne à ce sujet, et avec l'aide du P. Christophe de Rojas, provincial de l'ordre des franciscains en Saxe et en Brandebourg, enleva l'approbation impériale : le margrave Hermann de Bade fut chargé de s'occuper de l'entreprise; il s'aboucha à Clèves avec Frédéric Guillaume, en avril 1661, et après une tournée à Amsterdam, Hambourg et Dresde, au cours de laquelle il conféra avec Gysels de Lier, soumit à l'Empereur un mémoire approfondi (août 1661). Il y évaluait les bénéfices éventuels

(1) Y compris quelques absences, comme un voyage à Turnhout en août 1661, pour visiter sa belle-mère, Amélie d'Orange.

(2) Voir au tome I, 165-66.

au taux de 25 à 50 pour 100 des capitaux engagés. Malgré ces chiffres alléchants et l'intention de l'électeur de porter la question devant la diète, le projet de 1660-61 n'eut pas plus de succès que celui de 1647-48. En 1663 il fut indéfiniment ajourné. Le margrave Hermann de Bade a accusé plus tard les ministres brandebourgeois d'avoir été corrompus par les Hollandais. Le reproche ne semble pas fondé. Il est plus probable que l'indifférence de l'Empereur et des autres États de l'Empire, et les complications qui survinrent alors, surtout la guerre turque, furent les véritables causes de l'échec de ces plans commerciaux (1). L'intervention de l'électeur prouve du moins qu'il était disposé à défendre dans tous les domaines les intérêts allemands. Elle prouve aussi qu'il désirait agir d'accord avec le chef de l'Empire.

Depuis la fin de la mission de Wreich à Vienne (juin 1660), il n'était plus représenté dans cette ville que par son résident ordinaire, André Neumann; l'Empereur, de son côté, n'avait envoyé personne à Berlin après le marquis de Gonzague, et la correspondance par lettres s'était fortement ralentie (2). L'année 1661 vit une reprise active des relations. Tandis que l'Autriche, redoutant une attaque des Turcs, faisait sonder l'électeur par le comte Claude Colalto en vue d'un secours éventuel (janvier-février 1661) (3), Frédéric Guillaume songeait à se débarrasser le plus vite possible de l'ennuyeuse formalité de l'investiture qu'il devait recevoir de chaque empereur nouveau, et qui ne lui avait pas encore été donnée par Léopold. Une ambassade fut préparée tout exprès, et le baron de Lœben chargé (comme autrefois en 1642) d'accomplir

(1) Voir tous les détails dans Heyck, *Brandenburgisch-deutsche Kolonialpläne*, dans la *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, neue Folge, II, fasc. 2, 129-200, in-8°, Fribourg en Brisgau, 1887.

(2) De juillet 1660 à janvier 1661 il ne semble pas qu'il y ait eu de lettre échangée; cf. *U. et A.*, XI, 24-30.

(3) *Ibid.*, XI, 288. Colalto était le gendre du marquis de Gonzague qu'il avait accompagné à Berlin en 1660. Au mois de mai 1661, le ministre impérial à La Haye, Jean Friquet, vint également à Clèves, cette fois pour entretenir l'électeur des affaires de Pologne. Cf. *U. et A.*, IX, 245, et XI, 37.

avec le résident Neumann les rites traditionnels (1). Les intrigues de la Suède qui prétendait intervenir dans la cérémonie, afin d'obtenir la garantie de certains droits sur la Poméranie postérieure et même sur la Nouvelle Marche, provoquèrent des retards, mais finalement on écarta cette ingérence et l'investiture fut reçue solennellement à Ebersdorf, près Vienne, par les délégués du Brandebourg, en trois fois : pour les pays électoraux d'abord, pour les fiefs bohémiens ensuite, pour la Poméranie postérieure en dernier lieu (24 septembre-14 octobre 1661) (2). Sans attacher à ces événements plus d'importance qu'ils n'en méritent, il est certain que l'électeur eut à se louer de s'être mis en règle; cela lui donna plus d'autorité pour réclamer, comme il le faisait déjà indirectement depuis longtemps, la réunion d'une diète (3).

Tout en ménageant l'Autriche et en lui prouvant ses bonnes intentions, l'électeur ne négligeait pas le parti français en Allemagne. Au commencement de mai 1660, avant qu'on eût appris la conclusion de la paix d'Oliva, l'archevêque de Cologne, les deux landgraves de Hesse (Cassel et Darmstadt), et deux des ducs de Brunswick (Wolfenbüttel et Celle) lui avaient député des ambassadeurs, offrant de garantir ses pays d'Empire moyennant la promesse de respecter en revanche les possessions allemandes de la Suède. Frédéric Guillaume avait éludé la proposition qui pouvait le gêner en Poméranie, et qui cachait, du reste, l'arrière-pensée de le faire entrer dans la Ligue du Rhin (4). Au lendemain de la paix, ce fut lui qui remit la chose sur le tapis (5). Il en causa notam-

(1) Instructions de Clèves, 4 mai 1661, dans *U. et A.*, XI, 103 ss.

(2) *Ibid.*, XI, 128 ss. Les fiefs bohémiens comprenaient le pays de Cottbus et Peitz, certains districts méridionaux de la Moyenne Marche et le duché silésien de Crossen. La question des droits à acquitter (taxes de chancellerie et *Laudemia*) amena quelques discussions; on les réduisit en fin de compte à une somme insignifiante, 1,300 thalers environ; *ibid.*, XI, 135, note 1.

(3) *Ibid.*, XI, 22, 31, 37, 45-46 (mai 1660-août 1661).

(4) *Ibid.*, XI, 15-22.

(5) *Ibid.*, XI, 26 ss. Lettre du 13 juillet 1660; conférences avec des ministres hessois à Sparenberg, 10 et 11 décembre 1660; mission de Portmann auprès de l'électeur de Cologne à Bonn, en janvier 1661.

ment avec son beau-frère, Guillaume VI de Hesse-Cassel, dans une entrevue à Sparenberg, sur la route de Clèves, en décembre 1660. Pour répondre à ces invites, l'électeur de Cologne envoya à Clèves son confident, François Egon de Fürstenberg (1), et une conférence fut organisée à Cologne; Frédéric Guillaume s'y fit représenter par deux commissaires, Platen et Canstein, mais il n'était pas disposé à faire partie de la Ligue du Rhin, et, comme c'était la véritable condition d'un accord, la conférence se sépara sans résultat (30 juin 1661) (2). Chacun dissimula sa déception et continua à jouer son jeu, le Brandebourg se dérobant à des actes compromettants sans décourager les attentions, les confédérés de Francfort persévérant dans leurs avances sans se laisser rebuter par des refus déguisés. Christian Louis de Celle saisit l'occasion d'une négociation relative au transit de l'Elbe pour charger son conseiller, Bodo de Gladebeck, de reparler de la Ligue du Rhin; Iéna et Canstein, qui en conférèrent avec l'envoyé de Brunswick, repoussèrent tout engagement politique; on s'entendit du moins au point de vue commercial, et une convention fut signée le 6 décembre 1661 (3).

S'il évitait de se lier à fond avec les associés de Louis XIV, Frédéric Guillaume se sentait plus libre à l'égard des princes qui appartenaient moins directement à la clientèle du Roi Très Chrétien. C'est ainsi qu'il conclut de véritables alliances avec l'électeur palatin et le duc Christian Ier Louis de Mecklembourg-Schwerin (mai et octobre 1661) (4). Le premier de ces traités est de beaucoup le plus intéressant : Charles Louis était accessible aux séductions de l'argent français; il importait de l'en préserver. Ce fut sans doute la raison principale de l'acte du 6 mai 1661 (5). Les deux contractants s'y

(1) En mai 1661; Cf. *U. et A.*, XI, 35-36.

(2) *Ibid.*, XI, 39-45 : instructions de Platen et Canstein, 20 juin, protocoles de la conférence de Cologne, 28, 29 et 30 juin 1661.

(3) *Ibid.*, XI, 47-55 (novembre-décembre 1661); cf. Moerner, *Op. cit.*, 256-57.

(4) Cf. Moerner, *Op. cit.*, 251 et 256; *U. et A.*, XI, 79-85.

(5) Négocié par Arnold Peil, député du palatin à Clèves, avec Frédéric d'Iéna.

promettaient aide mutuelle en toute circonstance, et, en cas d'agression, un secours réciproque, de 300 fantassins et 100 chevaux de la part du Brandebourg, de 250 mousquetaires de la part du palatin (1). Frédéric-Guillaume n'avait guère besoin d'un secours minime, qui de plus n'était exigible que pour protéger ses territoires rhénans ou westphaliens (Clèves, Mark et Ravensberg) (2). Charles Louis, au contraire, comptait sur son cousin pour faire respecter par l'archevêque de Cologne ses droits de suzeraineté dans le comté de Wied. L'alliance ne fut pas durable : l'intervention de Frédéric Guillaume dans les affaires de famille de Charles Louis, pour défendre les intérêts de sa femme, Charlotte de Hesse, répudiée depuis 1657, et remplacée par une de ses demoiselles d'honneur, Louise de Degenfeld, la « raugrave » du Palatinat, fut très mal accueillie, et amena dans les années suivantes un refroidissement sensible entre les deux électeurs (3). Quant à l'alliance mecklembourgeoise, elle ne rapporta pas davantage (4).

C'est en dehors de l'Allemagne que Frédéric Guillaume se flatta de trouver le point d'appui qui lui manquait. Les deux puissances maritimes de l'ouest, puissances protestantes en même temps, ce qui était peut-être à ses yeux leur mérite principal, les Provinces-Unies et l'Angleterre, avaient ses secrètes sympathies; il aurait volontiers oublié ses griefs contre les Hollandais pour leur tendre la main et pour servir de trait d'union entre eux et les Anglais. Par malheur, la question orangiste était un obstacle presque insurmontable; elle mettait Jean de Witt en défiance à la fois contre l'électeur

(1) Cf. *U. et A.*, XI, 84, recès annexe du 6 mai 1661, articles 1 et 2.

(2) *Ibid.*, XI, 82, art. 5 du traité principal.

(3) Je ne puis insister sur ces événements qui provoquèrent de 1661 à 1663 plusieurs missions, notamment celles de Heyden et de Berlepsch à la cour palatine, celle de Borck à la cour de Brandebourg. Frédéric Guillaume, qui s'intéressait particulièrement à l'affaire à cause de son beau-frère, Guillaume VI de Hesse († 1663), ne put jamais obtenir un accord, tout au moins pour régler la pension de l'épouse légitime. *Ibid.*, XI, 71-77.

(4) D'autant plus que le duc Christian Louis allait tomber absolument dans la dépendance de Louis XIV, se marier en France et se faire catholique.

Hohenzollern et contre le roi Stuart, tous deux oncles de Guillaume III. Les efforts combinés de Weimann, de Copes et de Jean Maurice de Nassau, qui s'arrêta à Amsterdam et à La Haye en allant à Londres, ne parvinrent pas à désarmer les États-Généraux ni à plus forte raison les États de Hollande, particulièrement prévenus contre la Maison d'Orange. La révocation de l'Acte d'Exclusion en 1660 n'avait été qu'une flatterie à l'adresse de Charles II, non le signe d'un revirement politique. Après la mort de la princesse « royale », mère de Guillaume III (3 janvier 1661) (1), les États s'emparèrent de la cassette de fer du feu stathouder qui contenait d'importants papiers, et l'électeur la réclama vainement (2); l'enlèvement par Weimann de l'armoire *(Kabinet)* où elle avait été renfermée avec nombre d'objets appartenant à la princesse, ne put compenser cette perte (3). En outre, après s'être chargée en 1660 de l'éducation du jeune prince et avoir nommé une commission à cet effet, la province de Hollande s'en désintéressa avant la fin de 1661 (4). La disparition de Weimann, un des meilleurs diplomates du Brandebourg et le mieux informé des choses hollandaises (29 octobre 1661), porta un rude coup au parti orangiste qu'il servait avec ardeur, et aussi aux intérêts électoraux qu'il défendait habilement à La Haye depuis près de dix ans (5).

Weimann avait du moins, avant de mourir, collaboré à une alliance anglo-brandebourgeoise. Ce qui éloignait les États-Généraux de l'électeur rapprochait de lui Charles II, à savoir sa parenté avec Guillaume d'Orange. A peine le roi se trouvait-il rétabli sur son trône qu'un envoyé extraordinaire, Bernard Gérard de Pœllnitz, était venu lui apporter les féli-

(1) Cette sœur de Charles II fut enlevée à Londres par la petite vérole.

(2) Cf. *U. et A.*, IX, 506, dépêche de Weimann du 18 février 1661. L'électeur réclamait encore en mars et avril 1661 par l'intermédiaire du conseiller de Clèves, Adam Isinck; *ibid.*, IX, 504-05, note 1, et 525.

(3) *Ibid.*, IX, 509, extrait du journal de Weimann.

(4) *Ibid.*, IX, 561, lettre de Copes du 8 octobre 1661.

(5) *Ibid.*, IX, 561, lettre de Copes du 2 novembre 1661 : il se trompe en disant que son collègue était à La Haye depuis douze ans; Weimann n'y avait commencé qu'en 1652 sa carrière diplomatique.

citations et les vœux de Frédéric Guillaume (juin-juillet 1660) (1); Pœllnitz s'était d'autre part entretenu avec le chancelier Hyde (bientôt comte de Clarendon) du commerce des draps anglais en Prusse, et avait laissé à Londres, avant de repartir, un secrétaire d'ambassade, M. d'Heringen, chargé des affaires et de la correspondance. On n'en resta pas là, et la mort de Marie, veuve de Guillaume II, ayant remis à l'ordre du jour le règlement de la tutelle « oranienne », l'électeur résolut d'expédier en Angleterre une ambassade solennelle (2). Le prince Jean Maurice de Nassau et Daniel Weimann la dirigèrent et furent chargés de maintenir, en face des droits du roi à la tutelle de Guillaume III, ceux de l'électeur et de la princesse douairière d'Orange, Amélie, grand'mère du prince; ils devaient ensuite représenter les avantages religieux et politiques d'une alliance entre Grande-Bretagne et Brandebourg; enfin un article secret de leur instruction leur ordonnait de sonder les dispositions du roi au sujet d'un mariage avec la plus jeune sœur de l'électrice, Marie d'Orange (3). Il y avait déjà plusieurs mois qu'on songeait à marier Charles II (4), et Frédéric Guillaume poussait naturellement à une union qui aurait fait du roi son beau-frère. Ses espérances de ce côté furent vite abandonnées, Charles II s'étant décidé au printemps de 1661 pour un mariage portugais (5). Les ambassadeurs eurent plus de succès sur les autres points. Débarqués le 8 mars à Gravesend, ils obtinrent audience du roi à Whitehall le 12, et s'abouchèrent aussitôt avec des commissaires anglais (le chancelier Clarendon, le duc d'Albemarle et deux ou trois autres) (6). Une convention de tutelle, satisfaisante en somme, malgré la part d'autorité accordée à Charles II, fut signée le 1[er] juin (avec la date du

(1) Cf. *U. et A.*, VII, 824-26.
(2) Christophe de Brandt venait de s'y installer comme résident; cf. *U. et A.*, IX, 504-05.
(3) *Ibid.*, IX, 492-503, instructions du 1[er] février 1661, et article secret.
(4) *Ibid.*, IX, 486; Copes en parlait le 25 juillet 1660.
(5) Dès le 18 mars Brandt y croyait; *ibid.*, IX, 518-19.
(6) *Ibid.*, IX, 491, liste des commissaires, désignés par le roi (février 1661).

17 mai) (1) : elle assurait l'influence prépondérante à la princesse douairière d'Orange, revêtue des pouvoirs du roi et de l'électeur en leur absence. Deux conventions supplémentaires confirmèrent cet état de choses, en comprenant dans les biens de la tutelle la principauté d'Orange (2). Quant à la négociation principale, elle était conduite parallèlement à la précédente; elle aboutit, quelques semaines plus tard, au traité de Westminster (20 juillet 1661) (3).

En vertu de ce document, une alliance défensive était conclue pour dix ans entre les deux puissances. Vingt-cinq articles, dont un secret, réglaient une série de questions politiques, religieuses et économiques d'intérêt commun. Le roi promettait de secourir par ses flottes et par sa diplomatie le duché de Prusse, la Poméranie et la Marche de Brandebourg contre n'importe quel agresseur, et de défendre par tous les moyens les possessions rhénanes de l'électeur (art. III et IV); celui-ci s'engageait, en revanche, à aider de son mieux le roi contre quiconque attaquerait les Anglais dans la mer du Nord et la Baltique (art. VI) ; il devait aussi chercher à faire entrer dans l'alliance d'autres princes de l'Empire (art. XX). Le point de vue religieux apparaissait dans l'article V, stipulant la protection des sujets protestants de Frédéric Guillaume dans les pays de Juliers, Clèves et Berg. Les articles VIII à XIX étaient surtout importants pour les relations commerciales : aux trafiquants anglais et brandebourgeois était promis le traitement accordé de part et d'autre aux Danois et aux Hollandais; l'article XXIII stipulait en outre qu'après entente avec les

(1) L'électeur ne fut d'abord qu'à moitié content; cela provoqua une justification assez vive de la part des deux ambassadeurs, qui furent approuvés en fin de compte; *ibid.*, IX, 534-51. Voir le texte du traité dans Dumont, C. D., VI, 2e partie, 356; l'analyse dans Pufendorf, *F. W.*, IX, § 24, et dans Mœrner, *Op. cit.*, 252-53.

(2) Cf. *U. et A.*, IX, 560, note 1.

(3) La date du 20 juillet que donne Mœrner (quoique en général il date avec l'ancien style) paraît bien être celle du nouveau style; les ambassadeurs, après avoir écrit le 15 juillet que l'entente était complète, et avoir parlé, le 22, de l'alliance comme d'une chose faite, partirent de Londres le 30. *Ibid.*, IX, 555-56. Cependant Hirsch (*Ibid.*, XII, 607) et Philippson, *Op. cit.*, II, 21, ont adopté la date du 30 juillet.

intéressés, l'électeur désignerait une ville du duché de Prusse qui servirait d'entrepôt pour le trafic des draps anglais, établi autrefois à Kœnigsberg et actuellement transféré à Danzig, en Prusse polonaise (1).

Ce traité était avantageux pour le Brandebourg qu'il mettait à couvert d'une agression suédoise et dont il favorisait l'essor commercial. L'éloge ne peut aller pourtant sans quelques restrictions : ainsi l'article IV, concernant la sécurité des territoires rhénans, ne pouvait s'appliquer qu'à une attaque des Hollandais, car l'article secret mettait expressément hors de cause un conflit avec le duc de Neubourg; de plus, l'accession d'autres princes allemands avait pour but, dans la pensée de Charles II, de former une sorte de ligue contre les États-Généraux, et les ambassadeurs électoraux avaient été assez embarrassés quand on leur avait insidieusement demandé si leur maître ne songeait pas à recouvrer ses places fortes du duché de Clèves (2). Étant donné l'esprit d'hostilité qui animait alors le gouvernement britannique contre les Provinces-Unies, l'alliance anglaise risquait de compromettre un rapprochement avec les Hollandais, loin d'y ouvrir les voies.

Le plus fâcheux, du reste, c'est que la parole d'un prince aussi inconsistant que Charles II ne comptait guère. Les contemporains, en louant ses qualités réelles, son imagination vive, son esprit agréable, son jugement libre, son horreur de la flatterie, sont unanimes à déplorer ses goûts d'épicurien désabusé, sa paresse, son désir d'éviter à tout prix les embarras et de se soustraire aux responsabilités. « Tout son but », a écrit Temple, « était de passer sa vie dans un repos et dans une tranquillité perpétuelle (3) ». Prêt aux pires compromis pour s'assurer une existence paisible et confortable, il changeait comme le vent. Ses tendances catholiques ne se révélèrent que plus tard, mais de bonne heure il manifesta ses sym-

(1) Voir le texte dans PUFENDORF, *F. W.*, IX, § 27, et dans DUMONT, C. D., VI, 2ᵉ partie, 364; l'analyse dans MOERNER, *Op. cit.*, 254-55.

(2) Cf. PUFENDORF, *F. W.*, § 26; PHILIPPSON, *Op. cit.*, II, 21.

(3) *Mémoires*, éd. Michaud, 3ᵉ série, VIII, 138.

pathies pour la France, qui seule pouvait satisfaire ses besoins d'argent et qui commença par lui acheter Dunkerque. L'alliance anglo-suédoise du 23 octobre 1661 inquiéta à bon droit le résident Brandt, tandis que le traité anglo-hollandais de septembre 1662 devait lui sembler « une amitié par intérim » *(Interimsfreundschaft)*, « un sursis de potence » *(Galgenfrist)*, suivant ses expressions pittoresques (1). L'électeur avait beau multiplier les cadeaux, notamment les envois de cerfs et de chevreuils pour les chasses royales, il n'obtenait même pas la garantie du traité d'Oliva (2). Et puis, comment se fier à une cour où il n'était question que de femmes et d'histoires d'amour (3) ! Quel cas pouvait-on faire des engagements de l'Angleterre (4) !

Pour des raisons différentes, ceux du Danemark n'étaient pas plus efficaces. Néanmoins il ne fallait pas négliger l'amitié de ce rival naturel des Suédois. Après le rappel de Marwitz (5), l'électeur ne manqua aucune occasion de témoigner son amitié au roi Frédéric III. Celui-ci lui ayant fait part des résolutions de la diète danoise, proclamant l'hérédité et la souveraineté de la couronne (13 octobre 1660), Frédéric Guillaume s'empressa de lui députer un envoyé extraordinaire, Conrad Asche de Mahrenholtz, pour le complimenter. La mission fut courte (janvier-février 1661) (6), et il ne resta pas de ministre brandebourgeois à Copenhague. Les relations n'en furent pas moins cordiales. L'électeur fournit bientôt une nouvelle preuve de ses bonnes dispositions en recevant les confidences d'un ancien ministre danois, devenu con-

(1) Citées par Droysen, *Gesch. der preuss. Pol.*, III, III, 31. Je n'ai pas retrouvé ces expressions dans les extraits de la correspondance de Brandt, imprimés au tome IX des *U. et A.*, 693 ss.

(2) *Ibid.*, IX, 694, note 1, et 698; cette garantie, antidatée de Westminster, 6 février 1663, n'était pas encore donnée en février 1664.

(3) *Ibid.*, IX, 705, 16 janvier 1663.

(4) *Ibid.*, IX, 705, relation de Brandt du 20 février 1663, et 708, 27 juillet 1663.

(5) Marwitz quitta Copenhague au milieu d'août 1660; cf. *U. et A.*, IX, 717-19.

(6) *Ibid.*, IX, 719-20.

spirateur, Corfitz Ulfeld, et en s'empressant de les communiquer à Frédéric III (1).

L'alliance danoise, comme l'alliance anglaise, était destinée à faire pièce à la Suède qui ne se décidait pas à désarmer et dont les intentions étaient loin d'être bienveillantes. Le parti français gardait la haute main à Stockholm et le comte de Tott concluait à Fontainebleau un traité qui fut longtemps suspect à l'électeur (2) ; en 1662 encore à Berlin, on comparait la Suède à un gros mâtin que Louis XIV aurait tenu à l'attache pour le lâcher à volonté (3). Cependant un revirement s'opérait peu à peu, et des deux côtés des efforts étaient tentés pour renouer les relations d'autrefois. En Suède, tout un parti y poussait, et dès février 1661 le comte Per Brahe demandait l'envoi auprès de l'électeur de l'ancien résident Wolfsberg; à défaut d'un résident, les régents chargèrent le général comte Christophe Delphique de Dohna, qui se rendait aux Pays-Bas pour affaires privées, de porter à la cour électorale à Clèves des assurances d'amitié (mars-avril 1661). Un long mémoire *(consilium)* de Wolfsberg, sur l'importance du Brandebourg et la nécessité d'entretenir un ministre à Berlin, fut lu le 24 mars devant le Sénat de Stockholm, et le chancelier de la Poméranie suédoise, Célestin de Sternbach, convia à une entrevue, à Zehdenick sur la Havel, le conseiller d'état Somnitz, pour lui confirmer les bonnes intentions de son gouvernement (juin 1661) (4). A ces avances, Frédéric Guillaume répondit avec réserve. Gérard Jean de Ledebur, qui fut envoyé à Stockholm à la fin de mars 1661, eut pour principal objectif de surveiller les armements sué-

(1) Cf. *U. et A.*, IX, 720-26 (1662-63). Pufendorf, *F. W.*, IX, § 33, donne des détails sur une mission de Spaen à Bruges, pour recevoir les confidences d'Ulfeld, et sur la façon dont l'électeur en parla à l'envoyé danois, Ahlefeld.

(2) Cf. *U. et A.*, IX, 729-30 et note 2, 22 septembre 1661 ; malgré tous ses efforts, Frédéric Guillaume ne put le connaître qu'en 1664, c'est-à-dire quand il n'avait plus de valeur.

(3) D'après le ministre français de Lesseins, 11 février 1662 ; cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, IV, 111-16.

(4) Cf. Pufendorf, *F. W.*, IX, § 32 ; *U.* et *A.*, IX, 733 ; XI, 109 ss. ; Arnheim, article cité, 193 ss.

dois; bien reçu par les régents, il causa beaucoup avec eux sans entamer de négociation proprement dite; il s'en revint au mois de juin, peu rassuré malgré tout (1). Il y avait entre Suède et Brandebourg trop de sujets de querelle ou de défiance pour que l'entente se rétablit rapidement. On s'irritait à Stockholm de ne pas obtenir satisfaction sur des points de détail, comme la rentrée en grâce du comte de Waldeck, ou l'organisation des postes en Poméranie. D'autre part, la cour de Vienne ajournait indéfiniment l'investiture des territoires allemands de la Suède; on rendait l'électeur responsable de ces lenteurs, et on lui en voulait tout au moins de ne rien faire pour presser l'Empereur (2). Frédéric Guillaume, de son côté, ne pouvait pas ne pas se rappeler ses rêves d'accroissement déçus, en Poméranie; il ne s'expliquait pas les préparatifs de guerre, continués après les traités de 1660-61 (3); il se préoccupait d'une intervention éventuelle de la Suède en Pologne.

La question polonaise était plus que jamais la question du moment, et sa complexité embarrassait singulièrement l'électeur. En ce qui concernait le Brandebourg, en effet, elle se présentait sous cent formes différentes : difficultés de voisinage, accrues par la situation du duché de Prusse, enclavé au milieu des terres de la République; débats relatifs à l'exécution de la paix d'Oliva; incertitude des destinées de la couronne de Pologne, le jour où elle vaquerait par la mort ou l'abdication de Jean Casimir; esprit factieux des Prussiens qui ne se résignaient pas à leur nouvel état de sujets d'un duc souverain, et qui trouvaient à Varsovie un écho à leurs regrets, des sympathies, voire de secrets encouragements. Ajoutons

(1) Cf. *U. et A.*, IX, 733-42. Ledebur séjourna à Stockholm du 4 mai au 10 juin 1661; pendant son voyage de retour, il apprit que des navires étaient retenus pour transporter des troupes et s'en inquiéta.

(2) *Ibid.*, XI, 137 ss. Le chancelier de la Poméranie suédoise, Sternbach, alla en vain à Berlin en 1662 pour s'en plaindre. Ce n'est qu'en mai 1664 que la Suède obtint son investiture.

(3) Traités d'Oliva, de Copenhague et de Kardis (le dernier avec la Russie, 21 juin 1661).

qu'il fallait tenir compte d'une foule d'éléments parfois insaisissables et souvent opposés : volonté flottante du roi qui régnait peu et ne gouvernait pas du tout; caractère autoritaire de la reine qui n'avait qu'un souci, celui d'éterniser son pouvoir personnel; intérêts et dispositions variables des nobles polonais, surtout des grands dignitaires qui exerçaient sur la diète une influence dirigeante, ou des palatins de la frontière en Grande Pologne et en Prusse polonaise; intrigues contraires de l'Autriche et de la France, dont la diplomatie tendait ses trames en tous sens autour de la cour, des sénateurs et des nonces (1). Pour se reconnaître à travers cet enchevêtrement de sentiments, d'ambitions, de calculs plus ou moins égoïstes, de combinaisons plus ou moins tortueuses, il fallait une habileté peu commune et une rare expérience des choses de Pologne. Frédéric Guillaume avait déjà été lui-même plus d'une fois en contact avec ce monde slave, si différent du monde germanique; il avait fait l'épreuve du tempérament changeant de la race, prompt aux enthousiasmes et aux découragements; il n'ignorait ni la faiblesse du roi, ni l'ardeur intempérante de la reine, ni la cupidité sans vergogne des magnats. Il eut, de plus, la chance d'avoir pour le conseiller et pour le représenter sur les bords de la Vistule et du Pregel, deux hommes également doués du tact et de la ténacité nécessaires, l'Oberpræsident Schwerin et le diplomate Hoverbeck. De 1660 à 1663, il n'envoya pas moins de sept missions en Pologne (2); parmi ceux qui les remplirent, on rencontre Albert d'Ostau, Dobrczenski, Iéna et deux ou trois autres, mais nul ne fut plus employé et ne joua un rôle aussi considérable que Jean d'Hoverbeck. En même temps Schwerin déjouait à Kœnigsberg des menées séditieuses et préparait la venue du maître.

Quelques petites affaires qui prêtaient à contestation furent assez vite réglées dès 1660-61. Tel le litige concernant le flot-

(1) « Nuntii terrarum » était le titre officiel des membres de la diète.

(2) L'électeur eut aussi pour le représenter à Varsovie, durant la diète de juin-juillet 1660, un conseiller nommé Mirczynski; cf. *U. et A.*, IX, 26, note 2.

tage des bois du duché de Prusse dans des eaux polonaises (1). Telle la dispute entre l'électeur et certains riverains polonais de la Vistule au sujet du droit d'établir un bac et d'exiger un péage dans les environs de Marienwerder, droit particulièrement précieux depuis que l'acquisition de Bütow et de Lauenbourg avait rapproché les possessions électorales de Poméranie et de Prusse (2). Telle encore l'affaire de la poste de Danzig entre Stettin et Kœnigsberg (3). Des concessions réciproques permirent d'arriver à une entente relativement satisfaisante sur ces divers points.

Frédéric Guillaume eut plus de peine lorsqu'il réclama l'exécution complète de la paix d'Oliva : il se heurta là à une opposition insurmontable qui l'obligea à des sacrifices. Les choses marchèrent d'abord assez bien. Une diète polonaise, réunie à Varsovie, ratifia en juillet 1660 le traité du 3 mai (4), puis l'échange des ratifications eut lieu le 18 août à Danzig entre Hoverbeck et le commissaire polonais, Vladislas Rey (5) ; mais, comme je l'ai dit ailleurs (6), la ville d'Elbing, évacuée

(1) Il s'agissait du flottage par le ruisseau Omulew et la rivière Narew dans la Vistule. Jean Casimir, gagné par le don de quelques canons, voulut bien accorder aux Prussiens les facilités demandées (Ordonnance du 22 juillet 1660) ; cf. *U. et A.*, IX, 5 et 43-44.

(2) Les Polonais menaient grand bruit contre la prétention de l'électeur, y voyant une menace pour le palatinat de Pomérellie ; le grand chancelier Prazmowski alla jusqu'à dire que la diète s'en souciait trois fois plus que d'Elbing ; Frédéric Guillaume réussit à maintenir son droit, en consentant toutefois à le partager avec ses voisins polonais qui purent même percevoir les deux tiers du péage. Cf. *U. et A.*, IX, 242, dans l'instruction du 2 mai 1661 à Hoverbeck et Dobrczenski ; 250, dans un extrait du journal des deux envoyés (22 et 23 mai 1661) ; 260, de même au 6 juin 1661 ; 284, aux 10 et 11 juillet 1661 ; 297, rescrit de l'électeur du 27 juillet 1661 ; 314-15, dans les instructions du 20 février 1662.

(3) En vertu des conventions de 1654 et 1655, l'électeur s'était emparé du service et entretenait à Danzig un maître des postes ; en 1660, la reine, qui désirait procurer cette charge lucrative à une de ses créatures, l'italien Gratta, obtint de Danzig qu'elle dénonçât les conventions. Dépossédé de son privilège, l'électeur ne put le recouvrer ; après de laborieuses négociations, il dut se contenter d'un traité (le 27 mai 1661), qui réglait l'échange des courriers aux frontières. *Ibid.*, IX, 11-13, et de nombreux documents (rescrits et dépêches) en 1660-61, 35, 56-57, 99, etc.

(4) *Ibid.*, IX, 17-51, relations d'Hoverbeck, envoyé auprès de cette diète.

(5) *Ibid.*, IX, 51-77.

(6) Tome I, 474.

par les Suédois le 24 août, fut immédiatement occupée par 400 Polonais, et ceux-ci y restèrent malgré les protestations d'Hoverbeck, de Dobrczenski et d'Ostau (1). L'électeur en fut vivement irrité. Déjà au mois d'août il avait songé à un coup de force et ordonné au prince Radziwill, gouverneur du duché de Prusse, de s'emparer de la ville, si on ne la livrait pas. Radziwill, effrayé des conséquences d'un pareil acte, avait exposé ses craintes à Schwerin (2), et obtenu des instructions plus modérées. En octobre, Frédéric Guillaume chercha à intimider les habitants d'Elbing en leur coupant les vivres autant que possible (3), et en faisant fortifier Braunsberg, qui demeurait en son pouvoir. Ces mesures ne produisant rien, il essaya de nouveau de la diplomatie, et reprit en janvier 1661 avec la reine de Pologne la correspondance interrompue depuis des mois; Louise Marie répondit amicalement, protestant que, s'il y avait eu refroidissement entre eux, ce n'était pas de sa faute (4). Quelques lettres furent échangées dans le courant de l'année; la reine exprima même le regret que l'électeur ne fût pas pleinement satisfait; elle lui promit « tout ce qu'il peut attendre du roi qui ne consentira jamais qu'on lui fasse une injustice (5) ». Ces paroles sonnaient faux. Louise Marie n'avait nulle envie de livrer Elbing, et les beaux sentiments dont elle faisait parade étaient d'autant moins sincères qu'elle avait des raisons nouvelles de se défier de son correspondant (6).

Dans l'affaire de la succession au trône, en effet, les agissements de l'électeur allaient directement à l'encontre des plans de la reine. Résolue à choisir d'avance et à faire désigner par la diète le futur roi de Pologne, Louise Marie avait passé en

(1) Cf. *U. et A.*, IX, 77-148 (actes d'août-novembre 1660).

(2) Cf. ORLICH, *Op. cit.*, II, 3, et *U. et A.*, IX, 62, note.

(3) Cf. *U. et A.*, IX, 117-18 et 131.

(4) Lettre du 16 février 1661.

(5) Lettre du 9 août 1661. Voir cette correspondance dans *U. et A.*, VIII, 324 ss.

(6) La correspondance ne tarda pas d'ailleurs à cesser complètement, après une dernière lettre de l'électeur, du 30 décembre 1661.

revue les divers candidats (1). Elle avait écarté successivement l'archiduc Charles Joseph, frère cadet de l'Empereur, le duc Philippe Guillaume de Neubourg, client de la France, et quelques autres, pour jeter son dévolu sur le duc Henri Jules d'Enghien, fils du Grand Condé (2). A demi française, et se défiant de l'Autriche dont l'alliance avait cessé d'être indispensable, elle aspirait à lier partie avec l'ambassadeur de Louis XIV, Antoine de Lumbres ; elle se flattait en outre de faire épouser à son jeune protégé une de ses nièces, Anne Henriette Julie (3), fille de la célèbre princesse palatine. Plusieurs des hauts dignitaires de la République, les deux grands chanceliers, le vice-chancelier et le trésorier de la couronne, l'archevêque de Gnesen, primat du royaume, ayant accepté la candidature du duc d'Enghien, on en avait parlé à de Lumbres dès le lendemain de la paix d'Oliva (4 mai 1660), et Mazarin, après une attente de plusieurs mois, s'était résigné à abandonner la candidature du duc de Neubourg. Avant la fin de l'année, le duc d'Enghien, soutenu par l'argent et le crédit de la France, poussé par la reine et accepté par nombre de Polonais, apparaissait comme le candidat le plus favorisé (4).

Frédéric Guillaume ne pouvait approuver ce choix. S'il ne voulait pas d'un roi de Pologne autrichien à cause de la puissance que lui aurait donnée l'appui de l'Empereur, il redoutait au moins autant un roi français. Son désir était de gagner du temps. Certes le mieux aurait été de faire remettre la diète dont il était impossible de prévoir les résolutions ; mais la reine et les nobles étaient d'accord pour la réunir. Hoverbeck reçut donc l'ordre de combattre énergiquement le projet

(1) Une liste de ces candidats est donnée par Hoverbeck dans une relation de Kielce, 21 février 1661; cf. *U. et A.*, IX, 207. On y trouve l'archiduc Sigismond de Tyrol, le fils du duc de Longueville, le frère de l'électeur de Bavière, le fils du tsar.

(2) Né en 1643.

(3) Née en 1648 du mariage d'Anne de Gonzague avec le palatin Edouard de Simmern.

(4) Cf. *U. et A.*, IX, 148 ss.; Pagès, *Le Grand Électeur et Louis XIV*, 50-51; Farges, *Recueil des Instructions, Pologne*, I, xli ss. et 22 ss.

d'élire un successeur au roi, de son vivant : du moment qu'on ne consultait pas l'électeur sur le sujet à élire *(wegen des subjecti eligendi)*, la mesure devenait « un procédé nuisible », propre à ruiner les pactes solennels jurés devant toute la chrétienté (1). Le major-général, Joachim Rüdiger de Goltz, fut en même temps député en Grande Pologne auprès des deux frères Lesczinski, Wenceslas, archevêque-primat de Gnesen, et Jean, voiévode ou palatin de Posen, pour sonder leurs intentions (2). Tandis qu'Hoverbeck séjournait à Cracovie avec la cour, Goltz s'acquitta de sa mission, au milieu de février 1661 ; il reçut un excellent accueil du primat qui avait noué depuis longtemps des relations d'amitié avec l'électeur (3), et aussi de son frère, le palatin; après l'avoir hébergé dans son domaine de Goszlin et avoir largement bu avec lui, Jean Lesczinski promit de ne consentir à rien de contraire aux intérêts du Brandebourg (4).

Les choses en étaient là lorqu'un fait nouveau se produisit. Le grand maréchal de la couronne, Lubomirski, dont les intrigues et l'ambition allaient bientôt troubler profondément le royaume, revint sur une idée qu'il avait déjà exprimée dans une entrevue à Graudenz avec le prince Bogislas Radziwill. Il confia à Hoverbeck que personne ne serait plus digne du trône que son maître, si seulement il se résignait à entendre la messe deux ou trois fois pour la forme; on donnerait ainsi satisfaction au clergé et à la petite noblesse, et l'électeur serait libre d'ailleurs de croire au fond ce qu'il voudrait; ne pouvait-on pas dire de la couronne de Pologne ce qu'Henri IV avait dit de celle de France, qu'elle valait bien une messe! On reprochait à l'électeur quelques peccadilles, par exemple de faire peser sur ses sujets un joug de fer *(ein eisernes Joch)*, mais il se disculperait aisément; il demeurerait de la sorte, religion

(1) Cf. *U. et A.*, IX, 178; termes d'une lettre de l'électeur à Hoverbeck, 18 janvier 1661.

(2) *Ibid.*, et 200-205.

(3) Surtout quand il était évêque d'Ermeland, de 1644 à 1658.

(4) Cf. *U. et A.*, IX, 200-205, relation de Goltz sur sa mission (Berlin, 28 février 1661; la date du 18, donnée dans le recueil, paraît impossible).

à part, le meilleur candidat possible. Hoverbeck écouta froidement la confidence; il répliqua que l'électeur ne changerait pas sa religion pour un bien temporel, qu'il était incapable d'hypocrisie, et que, s'il avait consenti à se faire catholique, il aurait pu briguer avec plus de chances de succès une couronne plus enviable, la couronne impériale (1).

Tout en approuvant la réserve de son ministre, Frédéric Guillaume ne laissa pas que d'être fort ému de la communication. Nous en avons la preuve dans les instructions secrètes qu'il adressa le 26 avril suivant à Hoverbeck : il se voyait déjà à la tête d'un état si puissant qu'il l'emporterait sur tous les autres, et, sans se préoccuper de ce qu'il en coûterait au Brandebourg et à la Prusse, il se déclarait prêt à renoncer, le cas échéant, à Elbing, à Draheim, et même à la souveraineté si chèrement acquise dans son duché de Prusse ; il offrait, pour se faire bien venir de la République, un secours de 10,000 h., et admettait, pour gagner la reine, le mariage d'un de ses fils avec Anne Henriette Julie (2). C'était comme un vent de folie qui l'entraînait, étouffant le sentiment de ses premiers devoirs, balayant ses scrupules de prince allemand. Un seul obstacle se dressait encore sur la route : il ne voulait pas abjurer le protestantisme, il ne voulait pas des biens qui passent au prix des biens éternels (3).

Il est donc établi aujourd'hui que l'électeur désira à un moment donné la couronne polonaise, qu'il la désira avec passion, avec imprudence, avec intempérance. Cependant son vœu resta le secret de quelques intimes : outre Hoverbeck et Schwerin, le prince Radziwill et l'électrice, peut-être aussi

(1) Cf. *U. et A.*, IX, 220-23, dans une dépêche d'Hoverbeck, de Varsovie, 15 mars 1661.

(2) Lettre personnelle à Hoverbeck (26 avril 1661), publiée par Meinardus, *Historische Zeitschrift*, 1894, nouvelle série, XXVI (ou LXXII), 62-64. Tout cela, disait l'électeur, devait rester entre eux deux, sans être confié à aucun autre conseiller ou serviteur; *ibid.*, p. 64.

(3) « Denn wie könnte ich ihnen treu sein, da ich meinem Gott nicht treu were », *Ibid.*, 63. « Denn ich das Zeitliche nimmer für das Ewige begehre » ; lettre intime à Schwerin, du 17 mai 1661, dans *U. et A.*, IX, 825.

le prince d'Anhalt (1), semblent seuls en avoir eu connaissance. L'instruction rédigée le 2 mai 1661 pour Hoverbeck et Dobrczenski n'y fait pas allusion (2), et, quand il en est question dans les documents du temps, c'est toujours avec des périphrases, « le sujet connu », « le dessein connu », « l'affaire secrète » *(das bewusste geheime Werk)*. L'enthousiasme du prince ne fut pas partagé par ses confidents : Hoverbeck ne crut jamais à la réalisation du projet; Schwerin fit son possible pour en détourner l'électeur (3); quant à la pieuse Louise Henriette, elle voyait déjà le salut de son époux compromis; elle redoutait les tentations qui l'assaillaient, et la chose ne sortait de son esprit « jour ni nuit » ; elle n'osait d'ailleurs agir directement; elle comptait sur Schwerin et aussi sur Dieu, « car il y est trop intéressé (4) ». Le haut président du conseil secret, qui venait d'arriver en Prusse, la rassura dès le mois de juin, en lui écrivant de Kœnigsberg que l'obstacle religieux arrêterait l'électeur, et que, comme les Polonais tenaient à un roi catholique, personne bientôt n'y songerait plus (5). Malgré ces lignes réconfortantes, l'électrice n'était pas encore calmée au mois de septembre : « Notre faiblesse est si grande », écrivait-elle, « que je tremble quand j'y pense (6) ». Les craintes de Louise Henriette permettent de mesurer la violence des appétits éveillés chez son époux; tout en ordonnant à Hoverbeck de faire ajourner la question de la succession au trône, il n'avait cessé de caresser le rêve de couronne, un instant entrevu; il n'y renonça qu'au bout de longs mois (7).

(1) Cf. *U. et A.*, IX, 824, lettre à Schwerin du 4 mai 1661.

(2) *Ibid.*, IX, 238 ss.

(3) Schwerin était alors chargé de négocier avec les États de Prusse et avec la Pologne pour la prestation d'hommage au duc souverain de Prusse par ses sujets.

(4) Cf. Orlich, *Op. cit.*, III, 435, lettre à Schwerin, qui a été classée à tort en 1660, et qui doit être d'avril ou mai 1661.

(5) Cf. *U. et A.*, IX, 826-27, lettre du 3 juin 1661 (en français).

(6) Cf. Orlich, *Op. cit.*, III, 440-41, septembre 1661.

(7) Le 21 juin 1661, il en avait écrit à Schwerin (*U. et A.*, IX, 829); il est probable qu'il y faisait allusion le 27 juillet en recommandant à Hoverbeck ses intérêts *(Unser interesse)*; encore le 21 mars 1662, de Lesseins, envoyé de France

L'échec des plans de la reine de Pologne fut une demi-consolation. La diète de 1661 se sépara au milieu de juillet sans avoir rien voulu décider : le grand chancelier de la couronne, Prazmowski, eut beau traiter les nonces « d'enfants inconsidérés », et celui de Lithuanie (Christophe Paç) leur représenter le péril où la mort subite du roi pourrait jeter la République, l'opposition ne désarma pas, et Louise Marie ne put rien obtenir (1). Une diète extraordinaire, assemblée de nouveau à Varsovie au commencement de 1662, ne montra pas des dispositions plus favorables; Hoverbeck, envoyé derechef en Pologne, constata dès les premières délibérations que l'opinion publique se prononçait de plus en plus contre le dessein de la cour. Non seulement la diète, mais l'armée de la couronne (2), déjà mutinée parce qu'on ne la payait pas, s'y opposait énergiquement; dès le mois de mars des résolutions furent votées pour condamner toute démarche en faveur d'une élection du vivant du roi; le désordre était à son comble; une confédération avait été formée, et les confédérés en vinrent jusqu'à bloquer quelque temps les issues de la capitale (3). Louise Marie ne céda qu'en apparence et continua dans les années suivantes à poursuivre son intrigue; elle fit notamment épouser par le duc d'Enghien sa nièce Anne, en décembre 1663; mais le succès de ses combinaisons électorales était dès lors irrémédiablement compromis.

S'il eut gain de cause sur ce point, l'électeur fut moins heureux dans ses revendications au sujet d'Elbing. J'ai déjà

à Berlin, disait que l'électeur s'était laissé « piper » à la vanité de pouvoir « attraper » le royaume de Pologne; cf. A. E., *Corr. de Brandebourg,* IV, 148.

(1) Cf. *U. et A.,* IX, 282-89, journal de l'ambassade et relations d'Hoverbeck et Dobrczenski, en juillet 1661.

(2) Armée permanente de mercenaires, entretenus sur le quart des domaines royaux, d'où le nom de *quartiens (quartianer)* qui leur est souvent donné.

(3) Cf. *U. et A.*, IX, 310-44, instruction d'Hoverbeck du 20 février et ses relations de mars à mai 1662; Grauert, *Ueber die Thronentsagung des Königs Johann Casimir und die Wahl seines Nachfolgers* (dans les *Sitzungsberichte der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften,* Philos. hist. Klasse, VI, in-8°, Vienne, 1851, 353-54, d'après les sources polonaises surtout); *Recueil des Instructions, Pologne,* I, 37 ss., notamment la mission de Caillet pour négocier le mariage du duc d'Enghien et de la princesse Anne.

dit que la reine était d'accord avec les nobles pour ne pas livrer la ville, malgré les stipulations formelles des traités; or, les finances du royaume ne permettaient pas de payer les 400,000 thalers dont Elbing était le gage; il fallait ou bien violer ouvertement les engagements pris, ou bien trouver un équivalent. L'ambassadeur français de Lumbres avait parlé des principautés d'Oppeln et de Ratibor en Silésie (1), données en hypothèque à Vladislas IV en 1648. L'électeur ordonna à Hoverbeck de refuser, sans écarter l'idée d'un échange avantageux : tel celui de Braunsberg et de son district, avec deux ou trois starosties sur la Vistule et le libre passage du fleuve. Il se disait résolu, du reste, à ne pas évacuer Braunsberg, tant qu'on ne lui aurait pas remis Elbing (2). L'affaire fut portée devant la diète de 1661, où le prince Bogislas Radziwill, gouverneur du duché de Prusse, se rendit comme nonce de Podlachie (3). Malgré les efforts d'Hoverbeck et de Dobrczenski, secondés par Radziwill et par quelques « bien affectionnés » (*Wohlaffectionirte*), comme l'évêque de Cracovie, Trzebicki, le maréchal de la cour Opalinski et plusieurs nobles de Grande Pologne (4), la diète se montra contraire à l'exécution des clauses concernant Elbing. On répandait contre l'électeur maint bruit calomnieux, l'accusant de s'entendre avec les Russes au lieu de secourir la Pologne contre eux, lui reprochant de persécuter les prêtres catholiques dans les districts de Bütow et de Lauenbourg (5), lui prêtant des manœuvres déloyales de corruption ou d'intimidation; on songeait même à le sommer d'évacuer Braunsberg qui, en tant que domaine ecclésiastique (relevant de l'évêque

(1) Cf. *U. et A.*, IX, 162, dans une relation d'Hoverbeck du 10 décembre 1660.

(2) *Ibid.*, IX, 177, rescrit du 18 janvier 1661. L'électeur occupait aussi Frauenbourg sur le Frische Haff.

(3) *Ibid.*, IX, 232 et 257, relations d'Hoverbeck du 4 avril, d'Hoverbeck et de Dobrczenski du 4 juin 1661. La Podlachie était une province lithuanienne, à l'est de Varsovie.

(4) *Ibid.*, IX, 184, dans une relation d'Hoverbeck du 28 janvier, et 250, dans un journal des 22 et 23 mai 1661.

(5) Où il les ménageait pourtant avec une tolérance extraordinaire pour l'époque.



d'Ermeland) pouvait moins que toute autre place être un objet d'échange. Après quelques conférences dans le courant de juin, les envoyés électoraux n'avaient plus d'espoir (1); la diète se sépara au milieu de juillet 1661, après avoir décidé de garder Elbing et de dédommager l'électeur par le produit de certains droits de douane (2). D'autre part, le prince Potocki avait refusé de se départir de la possession de Draheim (3). Hoverbeck et Dobrczenski négocièrent encore avec la cour, proposant notamment d'accepter Marienbourg à la place d'Elbing (4), puis ils quittèrent Varsovie au mois d'août.

La diète de 1662 accueillit comme la précédente les instances réitérées d'Hoverbeck; elle en resta aux résolutions prises (5). Bientôt d'ailleurs les allures séditieuses des Prussiens qui, conduits par l'échevin, Jérôme Roth, repoussaient la domination souveraine de leur duc et prétendaient toujours invoquer contre lui la protection de la diète ou du roi de Pologne (6), forcèrent l'électeur à entrer dans la voie des concessions. Il lui importait avant tout d'établir sans conteste ses droits de souveraineté en Prusse et d'obtenir, en présence de commissaires polonais, un nouveau serment d'hommage à Kœnigsberg. Depuis un an, Schwerin négociait en vain une entente. Frédéric Guillaume vint en personne dans son duché et frappa un coup décisif en faisant arrêter Jérôme Roth (30 octobre 1662); les États provinciaux, intimidés, renoncèrent à la résistance. Pendant ce temps Hoverbeck avait obtenu la désignation de deux commissaires polonais chargés d'assister à la prestation de l'hommage héréditaire (7); mais

(1) Cf. *U. et A.*, IX, 266, relation du 1er juillet 1661.

(2) *Ibid.*, IX, 286 ss., relation du 19 juillet 1661.

(3) *Ibid.*, IX, 283, 12 juillet 1661.

(4) *Ibid.*, IX, 294, 23 juillet 1661.

(5) *Ibid.*, IX, 331, relation du 22 mars 1662. Hoverbeck, après avoir passé quelques semaines dans ses terres de Hohenstein, en Prusse, avait été à Berlin au commencement de 1662, et avait été envoyé de nouveau à Varsovie avec une instruction du 20 février 1662.

(6) Notamment de juin à août 1662; *Ibid.*, IX, 350 ss.

(7) *Ibid.*, IX, 382 et note 1, 14 août 1662. C'étaient le vice-chancelier, Jean Lesczinski, et le palatin de Pomérellie; mais le choix de ce dernier ne fut pas maintenu.

il fallut des mois avant qu'ils se missent en route. Au printemps de 1663, la question restant pendante, l'électeur expédia en Pologne le secrétaire Joachim Scultetus pour aider Hoverbeck à hâter la solution. Scultetus commença par visiter, dans son domaine de Göszlin en Grande Pologne, le vice-chancelier de la couronne, Jean Lesczinski, un des commissaires désignés, qui était relativement bien disposé; puis il gagna Lemberg, où se trouvait la cour. Grâce à la promesse d'un cadeau (1), le grand chancelier Prazmowski témoigna une grande bonne volonté, et, le 16 août, la commission fut signée par le roi. Scultetus ne put pourtant obtenir que Jean Lesczinski fût seul délégué; on lui adjoignit l'évêque d'Ermeland, Widzga; de plus, on rédigea secrètement une instruction, enjoignant aux deux commissaires de réclamer, avant la prestation de l'hommage, l'évacuation de Braunsberg et un secours contre les Russes (2). C'était une exigence injustifiable. Aussi lorsqu'Hoverbeck, qui attendait le vice-chancelier sur son chemin, en eut été informé, il protesta hautement et retourna à Varsovie pour se plaindre.

La situation se prolongea tout le mois de septembre, Hoverbeck se heurtant de la part de la reine à une fin de non-recevoir que dissimulaient mal des assurances d'amitié, et les deux commissaires polonais, réunis à Heilsberg dans l'évêché d'Ermeland, refusant de se rendre aux objurgations de Frédéric d'Iéna que l'électeur avait député auprès d'eux; même la promesse de restituer Braunsberg après la prestation d'hommage ne fut pas acceptée (3). Dans les premiers jours d'octobre, un second voyage d'Iéna à Heilsberg n'ayant pas abouti, Frédéric Guillaume prit lui-même l'affaire en main : le 4 octobre, il eut à Brandenburg, à trois lieues de Kœnigs-

(1) Ce cadeau ne parait pas avoir été considérable. Le 18 octobre, l'électeur ordonna de verser les 500 thalers qui restaient dus, et qui constituaient peut-être la plus grosse partie de la somme. Cf. *U. et A.*, IX, 459.

(2) *Ibid.*, IX, 385-95, relations de Scultetus, du 4 au 16 août 1663.

(3) *Ibid.*, IX, 405 ss., relations d'Hoverbeck du 28 août et du mois de septembre 1663; relations d'Iéna des 25-28 septembre; rescrits de l'électeur des 5, 24 et 29 septembre à Hoverbeck, des 26, 27 et 28 à Iéna.

berg, une entrevue avec le vice-chancelier Lesczinski et accorda l'évacuation immédiate de Braunsberg (1). Le 5 octobre, tout était arrangé : le 17, Braunsberg fut évacuée, et le jeudi 18 la cérémonie de l'hommage s'accomplit dans les conditions convenues (2). L'incident était clos, et la souveraineté de l'électeur dans son duché de Prusse consacrée par le double consentement de ses sujets et de la Pologne.

Dès le jour même, à deux heures de l'après-midi, l'électeur ordonna à Hoverbeck de notifier à la reine l'événement, et de la remercier pour son appui (3). Le compliment a l'air d'une ironie, après tant de témoignages de mauvaise volonté. Mais ne fallait-il pas sauver les apparences puisque trois ans de laborieuses négociations n'avaient pu amener un meilleur accord! et, si cet accord était peu glorieux, n'avait-il pas du moins l'avantage de mettre le sceau à l'acquisition essentielle des luttes passées, la souveraineté en Prusse (4)! C'était comme une étape au milieu des difficultés perpétuelles que soulevait le voisinage de l'anarchie polonaise. Les affaires de l'est passèrent alors pour quelques mois au second plan, cédant le pas à celles de l'ouest et du centre.

Depuis 1660, l'influence de Louis XIV avait grandi, et l'électeur l'avait trouvée partout sur son chemin, aussi bien en Pologne où elle dirigeait la reine, qu'en Allemagne où elle dominait les confédérés du Rhin. Sans attribuer, comme on l'a fait récemment (5), une importance trop exclusive à l'opposition de la politique brandebourgeoise et de la politique française en Pologne, il faut reconnaître que les craintes de l'électeur et les désirs du roi de ce côté eurent

(1) Conseillée dès le 25 septembre par Iéna.

(2) Cf. *U et A.*, IX, 450-59, instruction d'Iéna du 2 octobre, relations d'Iéna des 3 et 4 octobre, et lettres de l'électeur des 3, 4, 5, 12 et 18 octobre 1663.

(3) *Ibid.*, IX, 459.

(4) L'électeur pouvait aussi se féliciter de n'avoir pas à se mêler de la guerre russo-polonaise, comme on aurait voulu l'y forcer.

(5) Cf. G. Pagès, *Le Grand Électeur et Louis XIV*, 53 ss.; le grand défaut des premiers chapitres est de faire presque abstraction des affaires de l'Empire et des intérêts brandebourgeois en Allemagne; la Ligue du Rhin par exemple a été très négligée.

sans cesse leur répercussion sur les rapports du Brandebourg et de la France : si Frédéric Guillaume fit en partie abstraction de ses défiances, ce fut autant pour se tirer d'embarras sur les bords de la Vistule et du Pregel que pour se mettre à couvert en Allemagne; si Louis XIV prit l'initiative d'un rapprochement, ce fut pour gagner un auxiliaire précieux à son candidat au trône de Pologne en même temps que pour accroître le nombre de ses clients allemands.

Au commencement de 1661, l'animosité réciproque était encore vive. A ses anciens griefs contre la France, l'électeur avait vu s'ajouter en 1660 l'occupation de la principauté d'Orange et l'expulsion d'un gouverneur, Frédéric de Dohna, qui non seulement représentait là son neveu Guillaume III, mais était le cousin germain de l'électrice. Une entrevue avec Dohna qui vint lui lire à Clèves une longue relation des événements d'Orange, et dont il approuva la conduite (1), ne fit qu'augmenter ses préventions. En France, Frédéric Guillaume avait des partisans, comme le maréchal de Turenne, cousin de l'électrice, ou le poméranien Henri de Podewils (2), mais Hugues de Lionne, véritable inspirateur de la politique étrangère depuis la mort de Mazarin, lui gardait rancune de son alliance avec l'Empereur, et l'opinion publique ne lui était pas favorable. On lui reprochait maintenant de séjourner près des frontières du royaume sans envoyer faire aucun compliment au roi ni témoigner aucune disposition « à reprendre les anciennes maximes de sa Maison (3) ». Ce fut pourtant de la France que vinrent les premières avances, par l'intermédiaire soit des ambassadeurs en Pologne et en Angleterre (4), soit d'un homme que son passé ne recommandait guère, mais qui avait toutes les audaces, le hollandais Abraham de Wicquefort.

(1) Cf. *Mémoires de Frédéric de Dohna,* éd. Borkowski, 197; c'est au commencement de 1661 qu'eut lieu cette lecture qui dura deux heures.

(2) Lieutenant-général au service de Louis XIV, et frère d'un des officiers de Frédéric Guillaume.

(3) Cf. Pagès, *Contributions à l'hist. de la pol. franç.*, 5 : lettre de Lionne à de Lumbres, 13 mai 1661.

(4) Cf. *U. et A.*, IX, 262-63 et 556 (en juin et juillet 1661).

Ce dernier, congédié par Frédéric Guillaume après avoir été son résident à Paris de 1646 à 1659, s'était trouvé par une rare fortune enfermé à la Bastille et pensionné par Mazarin, à quelques mois d'intervalle (1). Toujours prêt à accepter des missions, voire de simples commissions, pour peu qu'il y eût de l'argent à gagner, il saisit avec empressement l'occasion de jouer un rôle, et, sur l'ordre de Louis XIV, se chargea de sonder les dispositions de la cour électorale; ses lettres à Schwerin en font foi (2). Une fois entré dans le jeu, Wicquefort n'était pas homme à abandonner la partie. Sans se laisser décourager par la froideur de Schwerin qui estimait qu'il n'y avait pas eu de rupture entre la France et son maître et qu'on n'avait pas à rechercher une amitié « qu'on ne croyait pas avoir perdue » (3), il sut se faire inviter à visiter l'électeur à Clèves (4), et se rendit dans cette ville à la fin de septembre 1661. Nous sommes très mal renseignés sur ces événements, mais vu la nature de Wicquefort, habile à se faire valoir et habitué à improviser le personnage d'envoyé diplomatique, il est infiniment probable qu'il se posa à Clèves en agent de la France sans en avoir l'ordre, de même qu'il prétendit ensuite apporter à Paris des assurances de dévouement dont on ne l'avait pas chargé (5). Ces comédies dont Wicquefort était coutumier ne pouvaient mener bien loin; elles eurent néanmoins pour conséquence une reprise plus active des relations entre le Brandebourg et la France (6).

(1) Cf. Haje, *De geheime Correspondentie van Abraham van Wicquefort met den franschen Minister de Lionne*, in-8°, La Haye, 1901, 6 ss. et 25-26; voir aussi mon étude déjà citée, de 1902.

(2) Cf. Pagès, *loc. cit.*; *U. et A.*, IX, 591 ss., extraits de lettres de Wicquefort, de juillet à août 1661.

(3) Cf. *U. et A.*, IX, 592.

(4) Quoi qu'en ait dit Pagès, *Grand Électeur*, 63, il semble établi que les choses se passèrent ainsi; cf. lettre de Lionne à de Lumbres du 1er octobre 1661, et Haje, *Op. cit.*, 9-10. Wicquefort avait à Clèves un correspondant qui paraît avoir été Joachim Hübner, conseiller de l'électeur; c'est sans doute par son entremise qu'on l'invita à venir à Clèves.

(5) Cf. *U. et A.*, IX, 594 ss.; Pagès, *Contributions à l'hist. de la pol. franç.*, 8-11, notamment lettres du roi à de Lumbres, 9 octobre 1661, et de Schwerin à Wicquefort, 12 novembre 1661.

(6) De Lionne refusa du reste de se servir pour cela de Wicquefort qu'il ren-

L'électeur se tenait toujours sur la réserve. Mécontent de ne rien obtenir pour la principauté d'Orange, malgré une mission du baron de Dohna (1), il restait sourd à l'offre d'entrer dans la Ligue du Rhin, et renvoyait Gladebeck à Celle, en déplorant l'esclavage (*Esclavität*) où se précipitaient les princes allemands; d'ailleurs, disait-il fièrement à l'envoyé de Brunswick, il savait bien que, s'il faisait un pas vers le roi de France, celui-ci en ferait trois (2). L'expression, quoique exagérée, est à retenir; elle explique le sort réservé à la mission de M. de Lesseins. Ce cousin d'Hugues de Lionne fut envoyé à Berlin à la fin de 1661, soi-disant pour annoncer la naissance du dauphin Louis (3), en réalité pour profiter des heureuses dispositions attribuées à Frédéric Guillaume par Wicquefort, et lier, si possible, sa politique à celle de la France, tant en Pologne qu'en Allemagne (4). Mais de Lesseins avait beaucoup à demander et peu à donner : son instruction le chargeait d'inviter l'électeur à entrer dans la Ligue du Rhin, ce qui pour les affaires de l'Empire « comprend tout le reste », à appuyer en Pologne la candidature du duc d'Enghien, et à accepter l'admission du duc de Neubourg dans la paix d'Oliva; en revanche, le roi proposait seulement de protéger les états électoraux, en renouvelant au besoin l'alliance de 1656, de travailler au règlement définitif de la succession de Clèves-Juliers avec Neubourg, et de payer quelques subsides (au maximum 200,000 francs une fois versés, et 25,000 écus par an); c'étaient là de maigres avantages, peu propres à faire oublier qu'on éludait des engagements plus importants, comme celui de ratifier l'article séparé du traité d'Oliva, relatif à Elbing.

voya bon gré mal gré en Hollande, avec une gratification de 2,000 écus. Cf. PAGÈS, *loc. cit.*, 11, lettre du roi à de Lumbres, 30 novembre 1661.

(1) Dans l'automne de 1661. Cf. FRÉDÉRIC DE DOHNA, *Mémoires*, 198 ss.; *U. et A.*, IX, 595; PAGÈS, *Grand Électeur*, 62.

(2) Cf. *U. et A.*, XI, 50.

(3) Né le 1er novembre 1661.

(4) Cf. Instructions du 25 novembre 1661, dans le *Recueil des Instructions*, XVI, 69 ss.

Arrivé à Berlin le 11 janvier 1662 (1), de Lesseins n'y trouva d'abord ni Schwerin qui séjournait en Prusse, ni Frédéric Guillaume qui était en déplacement de chasse. Le major-général de Goltz, gouverneur de Berlin, l'accueillit cordialement en souvenir des temps où il commandait en France le régiment polonais, et l'introduisit auprès de l'électeur dès que celui-ci fut de retour (2). Frédéric Guillaume se montra très bienveillant dans la première audience (14 janvier), mais dès le lendemain le prince d'Anhalt refroidit quelque peu la confiance de l'envoyé (qui parlait déjà d'une alliance « sans réserve »), en déclarant que son maître tenait à respecter ses engagements avec l'Empereur. On était loin de la liaison étroite dont Wicquefort avait donné le décevant espoir! Les conférences, commencées le 20 janvier avec Anhalt et Somnitz, firent éclater encore davantage la divergence des points de vue : l'électeur, qui d'ailleurs attendait pour se prononcer catégoriquement le conseil de Schwerin, voulait bien d'un rapprochement, mais seulement à condition de ne se compromettre ni en Allemagne ni en Pologne. Ce fut aussi l'avis du premier ministre, dont les lettres insistèrent sur la nécessité de ne pas choquer ouvertement les visées de l'Autriche à Varsovie (3). Si les pourparlers se prolongèrent jusqu'à la fin d'avril, c'est que des deux côtés on désirait arriver à un résultat, avec cette différence capitale que Louis XIV se flattait de gagner le Brandebourg à ses projets de Pologne, et que l'électeur cherchait seulement à ménager la France sans se lier. La mission du baron de Truchsess-Waldbourg, beau-fils de Schwerin (4), envoyé au

(1) Pagès, *Grand Électeur*, 67, dit à tort le 10, d'après les *U. et A.*, IX, 599, où l'on a mis 1/10 pour 1/11 janvier.

(2) Cf. *U. et A.*, II, 243, complété par les documents encore inédits, A. E., *Corr. de Brandebourg*, IV, 91 ss., et *U. et A.*, IX, 599-614 : procès-verbaux des négociations avec de Lesseins, et correspondance de l'électeur et de Schwerin à ce sujet.

(3) *Ibid.*, IX, 604 ss., lettres des 24 janvier et 17 février 1662.

(4) Wolfgang Christophe, baron de Truchsess-Waldbourg, était le fils de la seconde femme de Schwerin; il fut tué en duel en 1664, par Gérard Bernard de Pœllnitz. Cf. plus haut, 26.

roi pour le féliciter de la naissance du dauphin, mit en évidence ces sentiments (février-mars 1662); Truchsess n'eut que des compliments à faire (1). Pendant ce temps, de Lesseins discutait à Berlin la question polonaise, objet principal de sa mission. Frédéric Guillaume se dérobant à cet égard, l'envoyé se rabattit sur les affaires d'Allemagne et négocia l'entrée du Brandebourg dans la Ligue du Rhin; il en vint enfin à reprendre simplement l'alliance inefficace de 1656 pour la renouveler; c'était moins que rien, si, suivant le mot de Schwerin, l'offre précédente était déjà sans valeur (2). De Lesseins le sentait tout le premier; il laissa percer sa mauvaise humeur. Comme l'électeur exigeait certaines modifications aux articles de 1656 et voulait s'assurer, avant d'entrer dans la Ligue du Rhin, qu'elle ne contenait rien de préjudiciable à ses intérêts (3), il feignit de trouver la prétention blessante et prit congé le 26 avril 1662. Après une pointe à Leipzig où il revit l'électeur et ses ministres, en conférence avec Jean Georges de Saxe, il gagna Hambourg, d'où il revint en France (4).

L'avortement de la négociation fut une déception pour les deux parties. On devait pourtant s'y attendre, et les maladresses de l'envoyé français y avaient été pour peu de chose. Sans doute de Lesseins n'avait pas fait preuve du sang-froid et de la réserve qu'il aurait fallu; peut-être même s'était-il fâcheusement compromis dans une intrigue de cour (5).

(1) Cf. *U. et A.*, II, 252-53, et 269; A. E., *Corr. de Brandebourg*, IV, 118-19, etc.

(2) Cf. *U. et A.*, IX, 610 : « Das Erbieten des Mr de L. (Lesseins) ist nichts ». Réponse sans date au rescrit électoral du 23 février 1662.

(3) *Ibid.*, II, 269, au 30 mars 1662. Pagès, *Grand Électeur,* 74, donne cette demande comme postérieure, et proposée seulement par Iéna dans une réunion du conseil secret, le 25 avril 1662.

(4) Cf. *U. et A.*, II, 276-78, relations de Lesseins, de Berlin 25 avril et de Hambourg 13 mai 1662; il était à Hambourg depuis le 8 mai.

(5) Pagès, *Grand Électeur,* 70-71, a exagéré l'importance de cette intrigue qui aurait eu pour but de renverser Schwerin et de rétablir le crédit de Waldeck; il ne pouvait en être question, et l'électeur, qui refusait de rendre à son ancien ministre les biens qu'il lui avait confisqués, n'était pas disposé à lui sacrifier Schwerin; il s'étonnait que Waldeck eût encore des amis à Berlin (Cf. *U. et A.*, IX, 836, 20 janvier 1662).

Au fond, l'opposition des points de vue rendait un accord malaisé ; elle suffit à expliquer l'issue de la mission.

Frédéric Guillaume, sans entrer dans les vues de Louis XIV, surtout du côté de la Pologne, tenait du moins à conserver des relations d'amitié. A peine de Lesseins était-il parti, qu'il prit à son tour l'initiative d'une avance : le résident Beck eut ordre de déclarer que son maître désirait toujours la prolongation de l'alliance (1). Divers bruits inquiétants sur les intrigues de Neubourg en France et de Condé en Pologne amenèrent d'autres démarches, soit par l'entremise de Turenne, soit par celle de Beck qui eut une audience du roi à Saint-Germain, le 18 août 1662; on put se convaincre de la sorte que le gouvernement français, après avoir fait les premiers pas, se croyait en droit d'attendre l'envoi d'un ministre brandebourgeois, chargé de rouvrir à Paris les conférences (2). Schwerin, consulté sur l'opportunité d'une pareille ambassade, émit d'assez fortes objections : il se défiait de Louis XIV et estimait préférable de négocier seulement à Ratisbonne (3). L'électeur passa outre. Au commencement de novembre, Christophe Gaspard de Blumenthal fut désigné pour se rendre en France (4). Ses instructions, rédigées par Somnitz et revues par Schwerin, lui donnèrent le titre d'envoyé extraordinaire et l'autorisèrent à offrir, non seulement le renouvellement de l'alliance ancienne, mais encore l'accession du Brandebourg à la Ligue du Rhin, sous certaines réserves, notamment à condition d'être suffisamment protégé contre une attaque suédoise et d'obtenir garantie de l'article séparé d'Oliva, relatif à Elbing; Blumenthal devait, d'autre part, éluder l'inclusion de Neubourg dans la paix de 1660, et se refuser à toute conversation sur les affaires polonaises (5).

(1) Cf. *U. et A.*, IX, 614.

(2) *Ibid.*, IX, 614-19, et notes : actes de juillet à novembre 1662.

(3) *Ibid.*, IX, 616, surtout lettre de Cœlln, 6 octobre 1662.

(4) Blumenthal était alors à Ratisbonne où il représentait l'électeur à la diète avec Platen, Mahrenholtz et Godefroy d'Iéna; *ibid.*, XI, 159-69.

(5) *Ibid.*, IX, 620-23; instructions datées de Kœnigsberg, 8 décembre 1662.

Muni de ces instructions que son beau-père Schwerin compléta de vive voix à Berlin, et d'un rescrit électoral qui lui ordonnait de réclamer la restitution d'Orange à Guillaume III (1), Blumenthal se mit en route à la fin de janvier 1663; mais il s'arrêta plusieurs fois pendant son voyage, et n'arriva à Paris que le 27 février (2). Là il fut piloté par Turenne et Podewils, qui s'employèrent de leur mieux en sa faveur. Après un gracieux accueil du roi, il s'aboucha avec le ministre Hugues de Lionne. Celui-ci était malheureusement moins bien disposé, l'échec de son cousin de Lesseins l'ayant personnellement froissé : dans les conférences de mars 1663, il énonça des prétentions intolérables, par exemple que l'électeur s'engageât à défendre les intérêts du roi dans l'Empire (3). Au printemps, les pourparlers se trouvèrent à peu près interrompus : le 22 juin, de Lionne mandait à de Lumbres qu'on n'avait pas ouï parler de Blumenthal depuis plus de deux mois et qu'on n'espérait plus rien de lui (4). L'arrogance du roi, qui réduisait alors le duc de Lorraine à l'extrémité et allait confisquer Avignon, semblait n'avoir pas de bornes. On conçoit que Frédéric Guillaume en ait été parfois exaspéré. Ainsi s'expliquent des boutades comme celle qu'il se permit dans une lettre à Schwerin du 9 juillet 1663 : « plutôt vivre sous la protection des Turcs que dans la servitude de la France ! (5) »

La colère est mauvaise conseillère; l'électeur le savait. Aussi ne faut-il pas attacher trop d'importance aux explosions de son mécontentement (6). A la réflexion il se ressaisissait et reprenait avec ténacité la poursuite de ses desseins. Précisément au milieu de l'année 1663, ses rapports avec les cours

(1) Cf. *U. et A.*, IX, 623, rescrit du 12 janvier 1663.

(2) *Ibid.*, IX, 623-24; il s'était arrêté notamment dans sa commanderie de Supplingenbourg près d'Halberstadt, et à Clèves.

(3) *Ibid.*, 625 ss., particulièrement 632, note 1, et 633.

(4) D'après Pagès, *Grand Électeur,* 85.

(5) « Den ich lieber in des Turckenn protection sein will, als in Franschosischer Dienstbarkeit! », *U. et A.*, IX, 859.

(6) Il l'exprimait alors dans ses conversations avec l'ambassadeur impérial, Lisola, qui croyait à sa sincérité *(ex mentis sententia)*; cf. *U. et A.*, XIV, 151, 13 juillet 1663.

d'Autriche et d'Espagne qui cherchaient à l'éloigner de la France lui démontrèrent la nécessité de l'alliance française. Lisola et d'Ucedo, envoyés à Kœnigsberg, se trouvèrent n'avoir rien à lui offrir, pas même le règlement de l'affaire de Jægerndorf (1). Se brouiller avec la France dans ces conditions eût été une suprême imprudence; Blumenthal dut continuer sa négociation. Bien plus! l'Empereur se chargea de la faciliter! (2) Son ministre à La Haye, Friquet, servit d'intermédiaire à un rapprochement entre Brandebourg et Neubourg, et contribua indirectement à écarter un des obstacles qui empêchaient l'accord avec la France : Frédéric Guillaume cessa de s'opposer à l'inclusion du duc de Neubourg dans la paix d'Oliva (3).

Malgré cette concession, les choses traînèrent en longueur. Blumenthal, qui avait fait une fugue à Londres au mois d'août, passait ses journées en visites et ses soirées à la comédie, tantôt à la cour, tantôt au Palais Royal ou à l'hôtel de Bourgogne, où l'on jouait alternativement des divertissements italiens, des ballets, des pièces de Corneille et de Molière (4). Au milieu de ces plaisirs, il était peu question d'affaires. Le 19 novembre, l'électeur ordonna à son envoyé d'annoncer son départ, et même de partir s'il n'obtenait rien (5). La menace était surtout une façon de presser les négociations, qui, comme le remarquait Lisola, étaient suspendues, non pas rompues (6). Lorsque le 30 décembre Blumenthal fut appelé à Berlin, ce fut pour s'entendre de vive voix avec son maître, et le même jour, celui-ci adressait à Louis XIV une promesse d'entrer dans la Ligue du Rhin (7). Le voyage de Blumen-

(1) Cf. *U. et A.*, XIV, 147 ss. (juin-juillet 1663).

(2) Cette histoire des négociations de 1663 a été racontée avac une perspicacité et une netteté remarquables par Pagès, *Grand Électeur*, 85 ss.

(3) Il l'écrivit le 13 août 1663 à Blumenthal; cf. *U. et A.*, IX, 654, et XI, 495 ss. (actes concernant l'intervention de Friquet, à partir de juin 1663).

(4) *Ibid.*, IX, 654-59, extraits du journal de Blumenthal (juin-septembre 1663).

(5) *Ibid.*, IX, 665.

(6) *Ibid.*, XIV, 173 ss., 3 décembre 1663.

(7) *Ibid.*, IX, 673, relation de Blumenthal, du 25 janvier 1664.

thal, retardé par l'espoir de conclure immédiatement et aussi par le manque d'argent, s'accomplit en mars 1664 (1). Rien n'était terminé, mais tout était à peu près convenu, et il ne manquait au traité que l'approbation électorale. Frédéric Guillaume la donna au mois de mai, et renvoya son ministre à Paris avec ordre d'échanger les ratifications; Blumenthal devait en outre demander le paiement d'un subside de 100,000 thalers, promis autrefois à plusieurs reprises, l'intervention du roi auprès des Provinces-Unies au sujet de la dette Hœfyser, et la restitution de la principauté d'Orange à son légitime possesseur (2). Une dernière chicane sur la forme et la langue du traité entraîna de nouveaux délais. Ce ne fut que le 1er septembre qu'on put enfin échanger les exemplaires du traité, l'un en latin signé seulement par Blumenthal, l'autre en français signé seulement par de Lionne (3). Le traité fut antidaté du 6 mars 1664; la ratification de l'électeur était du 27 avril (7 mai). Je ne reviens pas sur le détail des articles; on avait maintenu, sauf quelques modifications insignifiantes, le texte de 1656 (4). On y annexa différentes pièces : une garantie par Louis XIV de l'article séparé de la paix d'Oliva, concernant Elbing, la promesse du roi de procurer à l'électeur toute la sécurité désirable lors de son entrée dans la Ligue du Rhin (5), et un « revers » de l'électeur du 7 mai, admettant, entre autres choses, l'inclusion de Philippe Guillaume de Neubourg dans la paix d'Oliva (6). Blumenthal recommanda, sans insister, les autres désirs de Frédéric Guillaume, et, après avoir reçu une réponse évasive, quitta Paris le 23 septembre. Un mois plus tard, il était de retour à Berlin (7).

(1) Il partit le 7 mars 1664, et arriva le 5 avril à Berlin, d'après son journal; Cf. *U. et A.*, IX, 679.

(2) *Ibid.*, IX, 679-81, instructions de Cœlln sur la Sprée, 20 mai 1664.

(3) *Ibid.*, IX, 683-92.

(4) Cf. Pufendorf, *F. W.*, IX, § 60; Moerner, *Op. cit.*, 258.

(5) Les deux actes sont datés de Fontainebleau, 25 mai 1664; cf. Pufendorf, *F. W.*, IX, § 61 et 63; Dumont, *C. D.*, VI, 2e partie, 312, et 3e partie, 8; Moerner, *Op. cit.*, 260-61.

(6) Cf. Pufendorf, *F. W.*, IX, § 62-63.

(7) Cf. *U. et A.*, IX, 692-93.

Le traité de Paris mettait fin à une situation équivoque, et rétablissait les anciennes relations d'amitié avec la France. L'entrée du Brandebourg dans la Ligue du Rhin, qui ne s'accomplit officiellement qu'en novembre 1665 (1), confirma l'acte du 6 mars 1664. Il ne faut d'ailleurs pas exagérer la valeur de ces traités. L'électeur ne songeait pas à se lier d'une manière durable, ni même à se lier du tout : l'alliance de 1664 était comme celle de 1656 une demi-alliance, une alliance sur le papier; quant à la Ligue de Rhin, qu'il commençait à juger mauvaise dans son for intérieur, il comptait bien qu'elle ne le gênerait pas. « Plus nous y entrerons », disait-il en mars 1665 à l'ambassadeur impérial, baron de Goess, « plus elle sera faible » (2), et il proposait d'y faire recevoir l'Empereur, ce qui serait le meilleur moyen de la dissoudre. Tout en se réconciliant avec la France (3), il gardait contre elle ses défiances, ravivées par des événements récents; il se flattait de rester fidèle à ses devoirs de prince allemand et de conserver sa liberté d'action, voire son entente avec l'Autriche.

Ses rapports avec l'Empereur et l'Empire en sont la preuve. Les affaires d'Allemagne avaient toujours pour lui un intérêt particulier, et au milieu même de ses préoccupations les plus vives à l'est et à l'ouest, il ne les avait pas perdues de vue. La

(1) Le 18 novembre 1665, en vertu d'un traité signé à Ratisbonne par Godefroy d'Iéna. Le contingent éventuel du Brandebourg devait être de 500 chevaux et 1,000 fantassins, chiffres acceptés par les confédérés, quoiqu'on les trouvât relavement faibles. Cf. *U. et A.*, II, 290-93, et XI, 458-61; PUFENDORF, *F. W.*, IX, § 65; DUMONT, *C. D.*, VI, 2ᵉ partie, 235; MOERNER, *Op. cit.*, 268-71.

(2) Cf. *U. et A.*, XIV, 202.

(3) *Ibid.*, II, 287-88, 305 et 307 (1664-65) : il chercha immédiatement à en tirer parti au point de vue économique, et envoya son secrétaire d'État, Matthias, en France, pour y signer, si possible, une convention touchant le trafic du sel; il s'agissait d'approvisionner les états brandebourgeois du sel tiré des salines de Brouage, dans l'Aunis. Louis XIV promit de faciliter les choses, mais le prix demandé parut exorbitant à Matthias et rien ne fut conclu. L'électeur eut du moins la satisfaction d'être soutenu par d'Estrades auprès des Hollandais, et de voir la principauté d'Orange rendue au commencement de 1665 à Guillaume III, à condition, il est vrai, que le gouverneur fût catholique; cf. *Mémoires* de FRÉDÉRIC DE DOHNA, 205 ss., à la date de 1664; voir aussi *Lettres* et *Mémoires* de d'ESTRADES, III, 104-105 (lettre du 19 mars 1665).

convocation de la diète générale, dont il attendait d'importantes décisions, lui avait tout d'abord paru nécessaire, et il s'était uni à la plupart des princes allemands pour la demander. Cette diète, soi-disant continuation de celle de 1653, devait, en vertu des traités de Westphalie, former dorénavant une assemblée permanente à Ratisbonne; aussi le chef de l'Empire n'était-il pas pressé de la réunir. Il fallut l'aiguillon du péril pour l'y contraindre : brouillé avec les Turcs à la suite d'une intervention en Transsylvanie, Léopold avait besoin de secours; il consentit enfin, le 8 février 1662, à convoquer la diète pour le 8 juin suivant, date trop rapprochée encore à son gré, de sorte que de délai en délai l'ouverture des séances fut prorogée jusqu'au 20 janvier 1663 (1). Dans l'intervalle, Frédéric Guillaume chercha à s'entendre avec l'électeur de Saxe, qui suivait un peu la même ligne de conduite : à deux reprises il échangea ses vues avec lui, par l'entremise du ministre saxon, Gersdorf, envoyé à Berlin en mars 1662, et dans une entrevue qu'il eut à Leipzig avec Jean Georges II au mois de mai (2). N'était-il pas nécessaire d'ailleurs de resserrer ses liens avec tous ses coélecteurs, au moment où les ducs de Lunebourg, jaloux de la prééminence électorale, opposaient au *Kurfürstenverein* une ligue rivale *(Fürstenverein)*, en avril 1662 (3)!

La représentation du Brandebourg à la diète devait être nombreuse et magnifique. Quatre députés furent désignés au commencement d'août 1662, Nicolas Ernest de Platen, quinquagénaire, depuis longtemps au service de l'état (4), Christophe Gaspard de Blumenthal et Conrad Asche de Mahrenholtz qui venaient d'entrer au conseil secret, après avoir rempli des missions diplomatiques, l'un en Espagne et en France, l'autre en Danemark, et Godefroy d'Iéna, frère du ministre bien connu; une suite imposante leur fut donnée. Mais les frais

(1) Cf. *U. et A.*, XI, 1re partie, 45 ss., et 4e partie, 149 ss.
(2) *Ibid.*, II, 277, et XI, 57-59.
(3) Cf. Köcher, *Op. cit.*, I, 316-21, recès de Francfort du 20 avril 1662.
(4) Conseiller secret depuis 1651.

semblèrent vite trop lourds à Frédéric Guillaume : Blumenthal quitta Ratisbonne en décembre 1662 pour aller à Paris, et Platen fut rappelé en mai 1663 avec la majeure partie de la suite. L'ambassade resta donc essentiellement composée de Mahrenholtz qui siégea dans le collège électoral jusqu'à sa mort (en octobre 1674), et de Godefroy d'Iéna. Ce dernier, naguère professeur de droit à l'Université de Francfort, devait pendant vingt-cinq ans représenter le Brandebourg à la diète ; ses connaissances juridiques très étendues lui permirent d'évoluer avec aisance au milieu des subtilités du droit public allemand, et, si sa souplesse insinuante ne fut pas toujours digne, elle fut presque toujours habile (1).

L'instruction des envoyés électoraux se divisait en quatre points. Le secours demandé par l'Empereur contre les Turcs venait en première ligne et faisait l'objet d'un minutieux examen : l'électeur était d'avis que la diète devait accorder ce secours, tout en désirant personnellement en être exempté à cause des dangers qui menaçaient ses propres frontières. En second lieu étaient discutées les questions remises à la diète par la paix de Westphalie, et qui n'avaient pas encore été réglées, questions judiciaires, ecclésiastiques et politiques : l'électeur n'y oubliait ni l'intérêt protestant, ni l'intérêt électoral ; il s'en tenait à la distinction spécieuse établie en 1653 entre les contributions « volontaires » et les contributions « nécessaires » (2), s'élevait contre la rédaction d'une capitulation électorale permanente, et demandait l'amélioration réelle du système de défense de l'Empire. Les intérêts spéciaux au Brandebourg formaient le troisième point : allégement des charges matriculaires de certains territoires (Clèves, Mark, Ravensberg, etc.), maintien de l'hommage dû par Magdebourg et du droit de l'électeur d'avoir un service postal à lui dans ses états, demande d'indemnité pour les cinq années

(1) Cf. *U. et A.*, XI, 156-58, et Klaproth et Cosmar, *Op. cit.*, 365. Né à Zerbst en 1620, Iéna devint conseiller secret réel en 1674, et chancelier de Magdebourg en 1680 ; il mourut à Halle en janvier 1703.

(2) Voir t. I, 302.

durant lesquelles la Poméranie postérieure avait été indûment retenue par les Suédois; les envoyés étaient sciemment laissés sans directions au sujet de la Ligue du Rhin. Les relations avec divers États de l'Empire, l'intervention dans les conflits de quelques-uns, l'opportunité d'en assister quelques autres (l'électeur palatin, l'ancien administrateur de Magdebourg, Christian Guillaume, le duc de Mecklembourg, le prince de Nassau, grand-maître de l'Ordre de Saint-Jean), étaient traitées dans la dernière partie du document (1).

Munis de ces instructions, les envoyés du Brandebourg s'acheminèrent vers Ratisbonne où ils arrivèrent le 3 septembre 1662; malgré leur retard, ils se trouvaient parmi les plus exacts, et il leur fallut attendre jusqu'au 20 janvier suivant pour assister à l'ouverture solennelle de la diète. Une immense procession se rendit ce jour-là de l'évêché à la cathédrale, puis de la cathédrale à l'hôtel de ville où eut lieu la première séance : sur un siège surélevé de cinq marches et surmonté d'un dais de velours rouge brodé d'or, siégeait le principal commissaire impérial, l'archevêque de Salzbourg et comte de Thun, Guidobald; trois marches plus bas, à droite et à gauche, les députés électoraux; le long des murs et un degré au-dessous, ceux des princes et comtes; enfin, sur le parquet, au bout de la salle, les députés des villes (2). La proposition impériale, ordre du jour de la diète, fut lue devant l'assemblée. Elle comprenait trois questions principales : celle du péril turc en Hongrie, celle de la sécurité de l'Empire *(punctus securitatis)*, impliquant la réforme des institutions militaires, celle de l'exécution de certaines dispositions prises par le congrès de Westphalie. De ces questions, la première seule tenait à cœur aux Impériaux; seule elle fut vraiment discutée durant les premiers mois. Il faut avouer d'ailleurs qu'elle avait son importance et que l'opinion en était

(1) Cf. *U. et A.*, XI, 159-66, instruction de Cœlln sur la Sprée, 2 août 1662.
(2) Cf. Gemeiner, *Geschichte der öffentlichen Verhandlungen des zu Regensburg noch fortwährenden Reichstags, von dessen Anfang bis auf neuere Zeiten*, in-4°, Nuremberg, 1794-96, I, 18 ss.

émue. Après la Hongrie et l'Autriche, l'Allemagne pouvait se croire menacée par l'invasion turque; les pasteurs en parlaient en chaire, de nombreuses gazettes décrivaient les atrocités commises par les soldats du sultan, et au glas lugubre de la cloche des Turcs *(Türkenglocke)* chacun se jetait à genoux pour prier Dieu de détourner l'affreux danger.

En dépit des formes surannées qui éternisaient les discussions, en dépit des délibérations interminables sur l'entretien des troupes depuis trois ans *(pro præterito)* ou sur le caractère du secours à accorder dans l'avenir *(pro futuro)*, on finit par s'occuper du présent : le 12 mars 1663, un avis d'Empire *(Reichsgutachten)* trancha le principe du secours, et, le 23 mai suivant, un autre accorda une contribution volontaire de compassion *(mitleidentliche freiwillige)*; il est vrai que les cinquante mois romains ainsi votés ne l'étaient qu'à la majorité, et qu'aucune résolution définitive n'était prise lorsque l'Empereur parut en personne à Ratisbonne vers la fin de décembre. Ce ne fut qu'en février 1664 que les États s'entendirent pour accorder à l'Empereur un *Triplum*, c'est-à-dire le triple des contingents ordinaires fixés par la matricule d'Empire (1).

Pendant ces délibérations, l'attitude des envoyés de Frédéric Guillaume fut constamment favorable à l'Empereur, et, s'ils écartèrent l'obligation pour leur maître de contribuer au secours général, cela ne les empêcha pas de voter ce secours (2). D'ailleurs une autre négociation était alors menée à Kœnigsberg par un envoyé impérial, le baron de Lisola, et aboutissait à la promesse d'un corps auxiliaire brandebourgeois de 2,100 hommes, 1000 fantassins qui ne devaient pas dépasser la Silésie, 500 chevaux et 600 dragons qui iraient jusqu'en Hongrie; le tout sous le commandement du prince Auguste

(1) Cf. PACHNER VON EGGENSTORFF, *Vollständige Sammlung aller von Anfang des noch fürwährenden Teutschen Reichstags de anno 1663 bis anhero abgefassten Reichsschlüsse*, 4 vol. in-fol., Ratisbonne, 1740-77, I, 11-13, 13-15, 17-20, 54-56, 56 ss.

(2) Cf. *U. et A.*, XI, 169 ss.

de Holstein (1). Au point de vue pécuniaire, l'électeur trouva moyen de s'acquitter sans frais, en cédant à l'Empereur 100,000 thalers dus par l'Espagne, argent dont la cour de Vienne, pas plus que celle de Berlin, ne vit jamais la couleur (2). Tandis qu'Auguste de Holstein se mettait lentement en route, Frédéric Guillaume, rentré à Berlin, examinait s'il se rendrait lui-même à la diète, comme Léopold l'en sollicitait; l'idée fut écartée par prudence et par économie, de même que celle d'accepter éventuellement le commandement en chef de l'armée de l'Empire; les instances de Jean Georges de Saxe à ce sujet, dans une entrevue à Torgau (en décembre 1663), restèrent sans effet (3). Du reste aucune offre officielle n'avait été faite, et l'électeur était indisposé par les mauvais procédés des Impériaux qui, sans tenir compte de son appui, refusaient de lui remettre Jægerndorf ou un équivalent. Lisola s'en apercevait. Il avait à plusieurs reprises conseillé à son gouvernement de donner quelque satisfaction sur ce point; il se désolait, chaque fois qu'il ouvrait la bouche, de se la voir fermer par l'énoncé de l'inévitable grief, et pestait ironiquement contre « cette bienheureuse affaire de Jægerndorf *(benedictum illud Jægerndorfium)* (4). Au moment de quitter Ratisbonne, l'Empereur crut tout arranger en promettant 180,000 thalers, dès que la dureté des temps permettrait de les rassembler (5); il n'y avait pas là de quoi contenter l'électeur. Lisola exagérait pourtant en dépeignant celui-ci dans les filets de la France *(in retibus Gallorum)* (6). Frédéric Guillaume n'était pas homme à se laisser prendre tout entier.

(1) Né en 1635, ce second fils du duc Joachim Ernest de Holstein-Plœn était entré en 1659 au service électoral; en 1663, il était maréchal des logis général et colonel d'infanterie. L'électeur autorisa plus tard l'infanterie à aller jusqu'en Moravie. Cf. *U. et A.*, XI, 5e partie, 294 ss., et XIV, 144 ss.

(2) *Ibid.*, XI, 298-300, convention du 23 août 1663.

(3) *Ibid.*, XI, 204-05, 212-13 et 216 (novembre 1663-janvier 1664), et 262-70, procès-verbal des conférences de Torgau, 28-30 décembre 1663.

(4) *Ibid.*, XIV, 179 ss., relations des 2 janvier et 13 février 1664.

(5) *Ibid.*, XI, 239, note 1, résolution impériale du 6 mai 1664.

(6) *Ibid.*, XIV, 188, relation du 13 février 1664.

En se rapprochant de Louis XIV, il resta lié avec Léopold (1), et ses troupes jouèrent un rôle actif dans la campagne de Hongrie, au nord du Danube, sous les ordres supérieurs du général de Souches. Il se déclara même prêt à fournir un nouveau contingent (de 1,000 hommes), moyennant la remise de Jægerndorf (2). L'Empereur échappa à l'exigence en concluant avec le sultan une paix précipitée et à peine honorable (3). Les déceptions de la fin de la campagne (souffrances des troupes brandebourgeoises, mal payées et mal nourries, pendant le trajet de retour, impossibilité d'obtenir des quartiers où elles se seraient refaites) n'altérèrent pas les relations avec l'Autriche, et l'électeur reçut sans amertume les excuses embarrassées de son allié impérial (4).

Un incident venait de se produire qui avait fait éclater les inconvénients et les dangers de la prépondérance française. La ville d'Erfurt en Thuringe, avec son petit territoire enclavé dans les duchés saxons, était une dépendance de l'électorat de Mayence. Après l'adoption de la Réforme, les bourgeois avaient cherché à s'émanciper, et comme ceux de plusieurs villes allemandes, dont les droits et les devoirs étaient matière à discussion, avaient prétendu se soustraire à la souveraineté de leur seigneur (5). Ils avaient cru un moment y parvenir pendant la guerre de Trente Ans, grâce à l'appui de la Suède; malheureusement la paix de Westphalie les avait passés sous silence; depuis, ils vivaient en révolte perpétuelle contre l'autorité épiscopale, refusant notamment de faire dire dans leurs temples la prière usuelle pour l'archevêque-électeur. Jean

(1) En février 1664, il le faisait assurer qu'il n'entrerait dans la Ligue du Rhin qu'après des modifications propres à garantir la sécurité de l'Empire; Cf. *U. et A.*, XI, 225.

(2) *Ibid.*, XI, 335 ss., actes des 20, 29 et 30 août 1664.

(3) Paix de Vasvar, du 10 août 1664, publiée seulement à la fin de septembre, après ratification des deux contractants.

(4) Cf. *U. et A.*, XI, 343 ss.; à la fin de novembre 1664, les troupes électorales furent de retour dans la Marche; elles étaient réduites d'un tiers.

(5) Voir pour toute cette affaire d'Erfurt, *ibid.*, XI, 351 ss., où les principales monographies sont résumées; Chéruel, *Ligue ou alliance du Rhin* (comptes rendus de l'Acad. des Sciences Mor. et Pol., CXXIII, 1885); Auerbach, *Op. cit.*, 149 ss.

Philippe de Schœnborn exigea la soumission déjà plusieurs fois ordonnée par des commissaires impériaux, et, en 1663, profitant de l'émoi provoqué par certaines violences, fit mettre la ville au ban de l'Empire. Mais ses troupes, envoyées contre Erfurt, furent mises en déroute, et un de ses principaux partisans pendu (1). Dans ce temps où partout la domination des princes était en progrès et les libertés des sujets menacées, la victoire allait-elle rester aux sujets? L'affaire intéressait tous les princes allemands, et même ceux qui, comme l'électeur de Brandebourg, étaient plutôt favorables aux protestants d'Erfurt, se sentaient gênés pour les défendre. Cependant, en présence des préparatifs et des négociations de Jean Philippe de Schœnborn, Frédéric Guillaume crut devoir l'exhorter à la clémence (2); il essaya ensuite de s'entendre avec Jean Georges II de Saxe pour empêcher une exécution (3), et c'est en partie grâce à son intervention que la prière pour l'archevêque-électeur fut rétablie en mai 1664 dans les églises d'Erfurt. Cette concession ne désarma pas Jean Philippe qui avait demandé des secours à la Ligue du Rhin et à son protecteur, le roi de France. La situation s'aggravait, d'autant plus que l'électeur de Saxe, secrètement uni à Mayence et à Louis XIV (4), trahissait les efforts pacifiques du Brandebourg.

Au mois d'août les événements se précipitèrent, et l'Allemagne vit avec stupeur 4,000 Français, sous le lieutenant-général de Pradel, traverser ses provinces, et se joindre devant Erfurt à des contingents de Mayence, Cologne, Trèves, Munster et Neubourg; 18,000 hommes cernèrent la ville rebelle en septembre. Frédéric Guillaume, qui avait promis aux bourgeois sa médiation, se hâta d'écrire de tous côtés, à Jean Phi-

(1) En novembre 1663.

(2) Cf. *U. et A.*, XI, 363-64, lettre du 25 novembre 1663.

(3) *Ibid.*, XI, 265 ss. et 271-75, récit des entrevues de Torgau en décembre 1663 et de Cœlln en avril 1664, où l'électeur de Saxe feignit à l'égard d'Erfurt des sentiments bienveillants qu'il n'avait pas.

(4) Par les traités de Torgau en novembre 1663 avec Mayence, et de Ratisbonne en avril 1664 avec la France.

lippe pour le presser de renoncer à la vengeance, à l'Empereur pour le prier d'annuler la proscription d'Erfurt, à Erfurt pour lui prêcher la soumission, à Jean Georges de Saxe pour redemander son avis (1). Une lettre de ce dernier, dévoilant sa défection et conseillant de laisser agir les confédérés du Rhin, ne fit que stimuler son activité : il alla jusqu'à menacer l'Empereur de rappeler de Hongrie son corps auxiliaire, jusqu'à former le projet d'une occupation d'Erfurt par les troupes du cercle de Haute-Saxe ou même par ses propres troupes (2). La prudence l'emporta néanmoins, et il se borna à envoyer Otton Guillaume de Berlepsch proposer sa médiation. Jean Philippe de Schœnborn connaissait la faiblesse de ses adversaires : courtoisement, mais nettement, il repoussa la médiation offerte (3). Le siège fut poussé vigoureusement, et la ville dut capituler le 15 octobre, au moment où une nouvelle ambassade brandebourgeoise, composée de Blumenthal et d'Iéna, allait être expédiée (4).

Ainsi des étrangers avaient, sans autorisation de la diète, foulé le sol allemand! des soldats français étaient venus au fond de la Thuringe accomplir l'œuvre de police que l'Empire semblait impuissant à poursuivre! L'injure fut vivement ressentie par la plupart des princes allemands, surtout par les protestants; Frédéric Guillaume eut de la peine à en prendre son parti. Il avait contre Magdebourg des griefs analogues à ceux de Mayence contre Erfurt: il jugea le moment mal choisi pour les faire valoir, et le dit à l'administrateur Auguste de Saxe, qui proposait une action commune (5). En revanche, il répondit avec empressement à une invitation de Jean Georges II à députer à Leipzig pour une diète du cercle de Haute-Saxe : ses envoyés, von Umstadt et Reinhardt, insistèrent sur la nécessité d'assurer la sécurité de l'Empire

(1) Cf. *U. et A.*, XI, 370-72, lettres du 3 septembre 1664.
(2) *Ibid.*, 373 ss., 383, 390-91, 6-17 septembre 1664.
(3) *Ibid.*, 398-99, relation de Berlepsch, datée de Gotha 27 septembre 1664.
(4) *Ibid.*, 405 ss.
(5) *Ibid.*, 413-16, lettres de l'administrateur Auguste et de l'électeur, des 25 novembre et 3 décembre 1664.

en général et du cercle en particulier. Leurs paroles trouvèrent peu d'écho : l'assemblée protesta contre les fortifications élevées à Erfurt et les changements introduits dans la constitution municipale, mais elle se borna, sur le point capital, à voter la formation d'un petit corps d'armée, qui ne serait réuni qu'en cas de danger (1). Dans le cercle de Haute-Saxe, comme ailleurs, le Brandebourg se heurtait aux amis ou aux complices de la France. Pour mettre l'Empire en état de défense, il ne pouvait compter sur personne, pas plus sur l'électeur de Saxe, membre « externe » de la Ligue du Rhin (2), que sur les clients déclarés de Louis XIV. N'avait-il pas de bonnes raisons pour ménager lui aussi le monarque tout-puissant!

A peine l'affaire d'Erfurt terminée, une autre surgit qui réclama l'attention de Frédéric Guillaume. Le duc de Brunswick-Celle, Christian Louis, mourut sans enfants le 25 mars 1665, et sa succession fut disputée entre deux de ses frères, Georges Guillaume, duc de Hanovre, et Jean Frédéric. Le premier, excellent homme, franc et fidèle à ses amis (3), était en même temps d'une nature molle qui le portait à chercher avant tout sa jouissance et son plaisir, et à se soustraire aux soucis du pouvoir; laissant ses ministres gouverner, il passait son temps à voyager, courant de la brune à la blonde et d'Italie en Hollande. Il avait renoncé au mariage et cédé à son cadet, Ernest Auguste, sa fiancée Sophie, fille de l'électeur palatin, Frédéric V, promettant même de laisser plus tard ses états à ce couple jeune, intelligent et ambitieux (4). Il venait de fixer son humeur volage sur une française, Éléonore Desmier d'Olbreuze, « qui avait de la beauté et de la

(1) Cf. *U. et A.*, XI,425-33, actes concernant la diète du cercle de Haute-Saxe à Leipzig (janvier-mars 1665).

(2) Cf. Auerbach, *Op. cit.*, 172.

(3) D'après Pomponne, *Mémoires*, I, 337 ss.

(4) Cf. Köcher, *Op. cit.*, I, 343 ss., et 381 ss. Sophie qui n'eut jamais d'amour « que pour un bon établissement », comme elle l'a dit dans ses Mémoires, avait aisément consenti à épouser Ernest Auguste; celui-ci, devenu en 1662 administrateur de l'évêché d'Osnabrück, devait plus tard être le premier électeur de Hanovre.

bonne mine » (1), et cette passion, qui ne devait cesser qu'avec la vie, l'absorbait presque complètement (2). Comme l'écrivait sa belle-sœur Sophie en 1665, il était difficile de sauvegarder ses droits de prince, en ne pensant « qu'à chasse et amourettes (3) ». Jean Frédéric résolut d'en profiter. C'était un caractère tout différent, rusé et intéressé; pourvu depuis 1641 d'un simple apanage, il avait voyagé, séjournant principalement dans le midi, et prenant beaucoup « des maximes et des manières d'Italie » (4); il s'était fait catholique en 1651, ce qui lui avait concilié les sympathies de la France. N'ayant réussi ni à acquérir le trône de Pologne auquel il avait peut-être songé un moment, en 1660, ni à se faire nommer grand-maître de l'Ordre Teutonique en 1664 (5), Jean Frédéric saisit l'occasion de la mort de Christian Louis et de l'absence de Georges Guillaume, alors en Hollande, pour se proclamer duc de Celle. Ce fut une espèce de coup d'État. Georges Guillaume qui, en vertu d'anciennes conventions, prétendait avoir le choix entre son duché de Hanovre et le duché vacant de Celle, protesta énergiquement, et avec Ernest Auguste prépara une action militaire éventuelle.

L'électeur de Brandebourg ne voulait pas d'une guerre en Allemagne. Bien que partisan résolu de Georges Guillaume (6), il s'entendit avec le vieux duc Auguste de Wolfenbüttel et avec la reine Sophie Amélie de Danemark, l'un cousin, l'autre sœur des ducs de Brunswick-Lunebourg, pour rétablir la concorde par des concessions réciproques. Le 18 avril 1665, Frédéric d'Iéna reçut l'ordre de se rendre à Celle et

(1) Cf. Pomponne, *loc. cit.*

(2) Il devait, cette même année 1665, s'assurer la possession d'Éléonore, qui consentit à jouer le rôle d'épouse sans le nom; ce concubinage fut cependant remplacé par un mariage en 1676. Voir Horric de Beaucaire, *Une mésalliance dans la Maison de Brunswick. Éléonore Desmier d'Olbreuze, duchesse de Zell*, in-8°, Paris, 1884.

(3) Cf. Köcher, *Op. cit.*, I, 727, lettre d'Ibourg, 15 avril 1665.

(4) Cf. Pomponne, *Mémoires*, I, *loc. cit.*

(5) Cf. *U. et A.*, XI, 566, et Köcher, *Op. cit.*, I, 719-20.

(6) Celui-ci dépêcha à Berlin, dès le commencement d'avril 1665, son conseiller Laurent Müller; cf. *U. et A.*, XI, 563 ss. Jean Frédéric s'empressa de notifier à Berlin son avènement.

d'offrir la médiation du Brandebourg; en même temps, le comte Georges Frédéric de Waldeck, déjà sorti de sa solitude d'Arolsen pour prendre part à la guerre turque, s'interposait entre les deux princes et les empêchait de recourir à la violence (1). Dès le mois de mai, Iéna avait bon espoir de réussir. Une convention préliminaire fut signée le 28 mai, puis de laborieuses négociations s'ouvrirent à Brunswick, à Hanovre, à Celle, à Hildesheim, qui aboutirent, après l'arrivée de ministres français, suédois et danois, au règlement définitif d'Hildesheim (12 septembre 1665) : Georges Guillaume obtint le duché de Celle, mais Jean Frédéric vit sa part accrue de la principauté de Grubenhagen (2).

Frédéric Guillaume avait largement contribué à ce résultat. Il chercha vers la même époque à apaiser un nouveau conflit, qui pouvait avoir des suites graves en armant l'un contre l'autre deux électeurs, Jean Philippe de Schœnborn, et le palatin Charles Louis. La querelle était provoquée par la prétention de l'électeur palatin de faire revivre un ancien droit régalien, conféré autrefois par les rois germaniques et en vertu duquel il pouvait réclamer comme serfs *(Leibeigene)*, non seulement sur son territoire, mais aussi sur quelques territoires voisins, les bâtards ou les étrangers; ceux-ci étaient dits *Wildfänge* (proie sauvage) (3), et devaient acquitter un certain cens. D'après une carte dressée il y a onze ans (4), le droit de *Wildfang* s'étendait, en dehors du Bas-Palatinat, sur les deux rives du Rhin, à une région comprenant les évêchés de Spire et de Worms, une partie de l'évêché de Strasbourg et des archevêchés de Mayence et de Trèves, des parcelles du

(1) Cf. *U. et A.*, XI, 567-70. Depuis 1662, Waldeck était réconcilié avec l'électeur qui lui fit rendre successivement la prévôté de la cathédrale d'Halberstadt, et la commanderie de Lagow (après la mort de Lœben, en 1667).

(2) *Ibid.*, XI, 577-86; Köcher, *Op. cit.*, I, 417 ss., et 617-19.

(3) « Comme qui dirait prise de sauvages, » dit Pomponne, *Mémoires*, II, 27.

(4) Cf. K. Brunner, *Der pfälzische Wildfangsstreit unter Kurfürst Karl Ludwig* (1664-67), in-8°, Innsbruck, 1896.

margraviat de Bade et du comté de Nassau, le duché de Deux-Ponts, le comté de Sponheim et quelques petits pays appartenant aux landgraves de Hesse ou au duc de Wurtemberg. Il intéressait donc un grand nombre de princes de l'Allemagne occidentale; c'était pour eux une lourde servitude, et pour l'électeur palatin une source de profits relativement considérables, car un homme *Wildfang* devait payer en moyenne 40 florins, une femme 18, un enfant 10. En 1665, on évaluait le total de ces taxes, en dehors des terres du palatin, à 53,737 florins (1). Le droit de *Wildfang* était tombé en désuétude pendant la guerre de Trente Ans; quand Charles Louis voulut le rétablir, il vit se dresser contre lui tous ses voisins, à la tête desquels se mit, en 1663, l'électeur de Mayence, récemment devenu évêque de Worms. Menacé par les confédérés, le palatin s'adressa à l'électeur de Brandebourg, auprès duquel un agent de Mayence, le chanoine de Reiffenberg, se rendit également en mars 1665. Frédéric Guillaume, quoiqu'il eût peu de sympathie pour Charles Louis depuis la rupture de son mariage, invita ses ennemis à s'abstenir des voies de fait; puis, quand des troupes de Mayence eurent occupé la petite ville de Ladenbourg (2), il offrit sa médiation (juin 1665). De concert avec deux commissaires impériaux, le représentant du Brandebourg à Ratisbonne, Mahrenholtz, alla exhorter les belligérants à la modération : ses efforts ne furent pas étrangers à la conclusion du recès d'Oppenheim qui, le 31 octobre, arrêta les hostilités (3). Si les conférences de Spire n'eurent pas de résultat (4), et si l'affaire du *Wildfang* ne put être terminée que par l'arbitrage de la France et de la Suède à Heilbronn, en

(1) Brunner, *Op. cit.*, 48, a calculé que l'évêché de Worms avait 2,674 *Wildfange* sur 2,722 habitants, et l'évêché de Spire 3,936 sur 6,505 habitants; *ibid.*, 43 ss. J'ai trouvé d'autre part aux A. E., *Corr. de Brandebourg*, IV, 301 ss., des pièces qui donnent un total de 1.354 *Wildfange* dans le Rhingraviat ou pays des Rhingraves, sur 1,813 habitants.

(2) Cette localité, située entre Heidelberg et Mannheim, appartenait en commun au Palatinat et à l'évêché de Worms.

(3) Ce recès fut l'œuvre des envoyés de Neubourg et de Lorraine.

(4) Mahrenholtz s'en retourna à Ratisbonne fin janvier 1666.

février 1667 (1), l'électeur n'en avait pas moins préparé la solution (2).

Tout en maintenant de son mieux la paix menacée par ces petits démêlés, véritables querelles d'Allemands, Frédéric Guillaume suivait d'un œil plus attentif les complications qui s'étaient produites en 1664 du côté du nord-ouest et dont l'importance croissait de jour en jour. Il avait dans la région rhénane des intérêts de toute sorte, religieux, politiques, économiques. Rival perpétuel du duc de Neubourg pour la succession de Clèves-Juliers, il prétendait défendre ses coreligionnaires contre le zèle intolérant du très catholique Philippe Guillaume, faire augmenter son lot territorial, estimé le moins bon (3), participer à la direction du cercle de Westphalie (4); d'autre part, il souffrait des exigences pécuniaires des Hollandais, de leur mainmise sur ses douanes de Gennep, de l'occupation indéfiniment prolongée de ses places du pays de Clèves. On a pu comparer les États de l'Empire aux États nègres de l'Afrique actuelle, livrés à la rapacité du premier venu (5); il est certain que la République des Provinces-Unies traitait sans façon ses voisins allemands, détenant à l'électeur de Brandebourg Orsoy, Wesel, Büderich, Rees et Emmerich, à l'électeur de Cologne Rhinberg, au duc de Neubourg Elsloe et Ravenstein, à l'évêque de Munster la seigneurie de Borkelo (6), occupant en Ost-Frise Emden et le fort de Lierort sous prétexte de protéger le prince. Ces empiètements avaient indigné la moitié de l'Allemagne; les Hollandais aggravèrent leur cas en repoussant les troupes de l'évêque de

(1) La sentence du 17 février donna en grande partie gain de cause au palatin.

(2) Voir les actes dans *U. et A.*, XI, 10e partie, 589-611.

(3) Il demandait alors la cession du duché de Berg ou du district de Recklinghausen sur la Lippe, que Neubourg aurait d'abord acquis de l'électeur de Cologne par un échange.

(4) Le *Directoire (Direktorium)* de ce cercle devait appartenir tour à tour à l'évêque de Munster et au duc de Clèves-Juliers; depuis le partage des états de ce dernier, Neubourg avait accaparé le droit.

(5) Cf. Philippson, *Op. cit.*, II, 44.

(6) Près de la Gueldre.

Munster, chargé par l'Empereur d'obliger le prince d'Ost-Frise à payer ses dettes (juin 1664) (1).

Christophe Bernard de Galen, évêque de Munster depuis 1650, était un prélat guerrier et ambitieux : déjà irrité par l'affaire de Borkelo, il ressentit vivement cette nouvelle injure, et résolut de s'en venger. Les circonstances favorisaient son dessein. L'Angleterre, jalouse de l'essor commercial et colonial des Provinces-Unies, venait de commettre contre elles un acte d'hostilité inqualifiable, en s'emparant à l'improviste de leurs comptoirs de Guinée et, en Amérique, des Nouveaux Pays-Bas. Une guerre était probable. En attendant qu'elle éclatât, il semblait facile de grouper en un faisceau sur le continent les rancunes et les haines amassées contre la République. Christophe Bernard de Galen y travailla.

Il commença par s'entremettre entre Brandebourg et Neubourg, dans l'intention de former une sorte de ligue des États westphaliens (2). Frédéric Guillaume, encore qu'il se défiât de l'évêque, ne pouvait dédaigner ses avances : il était, comme lui, exaspéré par l'intransigeance hautaine des États-Généraux. Il expédiait alors Christophe de Brandt à Londres, avec ordre de sonder le terrain, et de recommander au roi Charles II ses intérêts (3) ; le cas de guerre échéant, l'envoyé devait même demander qu'on ne traitât pas sans exiger la liquidation de la fameuse dette Hœfyser (4). Tandis que Brandt négociait avec les ministres anglais, très prudemment toutefois afin de ne pas engager son maître dans la lutte imminente (5), Blaspeil fut chargé de discuter avec les députés de Munster et de Neu-

(1) 300,000 thalers dus à la princesse de Lichtenstein, fille du comte Enno († 1625), pour sa dot et les intérêts accumulés; cf. O. Klopp, *Geschichte Ost-Frieslands*, 3 vol. in-8°, Hanovre, 1854-58, II, 124 ss. et 336. Le comté avait été, en 1654, érigé en principauté d'Empire. Le prince d'Ost-Frise était depuis 1660 Georges Christian qui régna jusqu'en 1665. Voir aussi *U. et A.*, XI, 615-16.

(2) Juin 1664. Cf. *U. et A.*, XI, 511 ss. Le ministre Blaspeil alla en conférer à Coesfeld avec l'évêque, qui en fit ensuite parler au prince Jean Maurice de Nassau à Clèves par Adolphe Borck, prieur de Werden (août 1664).

(3) *Ibid.*, XII, 614-615, instructions de Brandt, 18 juillet 1664.

(4) Voir t. I, 17, 33, etc.

(5) Cf. *U. et A.*, XII, 616 ss., août 1664-juin 1665.

bourg les conditions d'un accord. L'électeur était disposé à accepter une alliance défensive, si d'autres États, évangéliques et catholiques en nombre égal, y étaient compris, si l'on améliorait la situation des sujets protestants de Philippe Guillaume, et si le Brandebourg était admis, auprès de Neubourg et de Munster, dans le « Directoire » du cercle de Westphalie (1).

Les instructions données à Blaspeil pourraient faire supposer que Frédéric Guillaume se laissait emporter par son ressentiment jusqu'à désirer la ruine des Hollandais; il n'en était rien pourtant. Sans doute, il désirait profiter de l'occasion pour régler à son avantage des questions litigieuses, et, en même temps, il était séduit par l'espoir de constituer en Westphalie une organisation défensive, analogue à celle qu'il rêvait pour tout l'Empire; mais l'existence de la grande république protestante lui semblait nécessaire à l'équilibre politique et religieux de l'Europe, et il n'était pas d'humeur à la mettre en péril. On le vit bien dans les négociations avec l'Angleterre, soit à Londres où Brandt éluda des promesses compromettantes, soit dans les Pays-Bas où Blaspeil déclara crûment au ministre anglais Downing que ni l'électeur, ni ses amis, ne souhaitaient l'écrasement des Provinces-Unies (2). On le vit aussi dans les négociations avec les princes rhénans : malgré les concessions surprenantes faites par le baron de Lerodt au nom du duc de Neubourg (3), malgré les avances et les cajoleries de l'évêque de Munster, l'électeur conserva son sang-froid. Au moment où Blaspeil lui adressait trois projets de traités, rédigés avec Christophe Bernard de Galen, il lui écrivait ces paroles caractéristiques : « Nous ne nous mêlerons pas à la guerre à moins que les États-Généraux ne nous y forcent » (4). Le 15 janvier, il rappela son envoyé à la pru-

(1) Cf. *U. et A.*, XI, 513-15, instructions de Blaspeil, datées de Cœlln, 14 octobre 1664.

(2) *Ibid.*, XI, 516, relation de Blaspeil, de Clèves, 9 décembre 1664.

(3) *Ibid.*, 518. En décembre 1664, Lerodt proposa d'admettre 1612 comme année normale religieuse dans les pays de la succession de Clèves-Juliers.

(4) *Ibid.*, 519, lettre du 6 janvier 1665.

dence (1). Enfin, quand Blaspeil, accompagné de deux conseillers de la régence de Clèves, le baron de Spaen et le docteur Wusthaus, eut cédé à un entraînement très excusable et signé à Dorsten sur la Lippe les trois traités des 14 et 16 février 1665 (2), l'électeur refusa immédiatement de ratifier le troisième de ces actes, qui stipulait une union étroite avec Munster et Neubourg contre les États-Généraux (18 mars 1665) (3).

Aucun des traités d'ailleurs ne devait être exécuté (4). Le premier instituait un *modus vivendi* pour les questions religieuses dans les pays de la succession de Clèves-Juliers, et admettait la participation du Brandebourg à la direction du cercle de Westphalie (5) ; il ne fut ratifié le 17 mars par Frédéric Guillaume qu'avec quelques changements, et cette ratification incomplète fut ensuite retirée le 8 avril, sur la plainte formulée par les États de Clèves contre les clauses religieuses (6). Quant au second, c'était celui qui tenait le plus à cœur à l'électeur : il établissait une alliance défensive pour six ans entre Brandebourg, Neubourg et Munster : les alliés s'engageaient à protéger réciproquement contre toute attaque leurs possessions westphaliennes (7), et à se fournir un secours de 1,200 hommes et de 4 canons à la première réquisition, chiffre qui pouvait être triplé et même quintuplé en cas de danger exceptionnel, de façon à mettre sur pied une armée de 18,000 hommes (8). Cette alliance était une sérieuse garantie pour la sécurité du cercle de Westphalie, d'autant plus que les autres membres du cercle étaient invités à y adhérer, et

(1) Cf. *U. et A.*, XI,527.

(2) Les deux premiers traités sont datés du 14, le troisième du 16. Le texte du premier est dans Dumont, *C. D.*, VI, 3e partie, 27 ss., celui des deux autres dans *U. et A.*, XI, 530 ss., l'analyse des trois dans Moerner, 261 ss.

(3) Cf. *U. et A.*, XI, 542-43.

(4) Remarquons tout de suite qu'aucun ne fut ratifié par le duc de Neubourg.

(5) « Vergleich... ratione religionis et condirectorii im westphälischen Kreise ». L'électeur et le duc de Neubourg devaient être codirecteurs avec une seule voix, l'évêque de Munster gardant la préséance.

(6) Elles déclaraient l'année 1624 année normale au point de vue de l'état des biens et des droits; cf. *U. et A.*, XI, 541-42 et 544.

(7) Art. I à V.

(8) Art. VII.

qu'on espérait notamment y attirer l'électeur de Cologne. Frédéric Guillaume s'empressa donc de donner sa ratification (11 mars 1665) (1). La décision toutefois ne fut pas définitive. La « ligue westphalique » avait éveillé les craintes de la France qui la considérait à bon droit comme une dangereuse atteinte à la Ligue du Rhin (2). Non seulement elle parvint à retenir le duc de Neubourg (3), l'empêchant de ratifier les conventions de Dorsten, mais encore elle déploya tous les artifices de sa diplomatie pour agir sur le Brandebourg : c'est ainsi que par le comte d'Estrades, ambassadeur à La Haye, elle obtint de la princesse douairière d'Orange des démarches favorables à ses vues (4). L'électeur parut d'abord piqué de l'intervention française : l'alliance de février 1665 n'était-elle pas inoffensive! Comment était-il possible d'y voir une menace pour la Ligue du Rhin! (5) Puis, en juillet, il se déclara prêt à détruire les soupçons du roi (6), et, en septembre, il promit de ne pas ratifier la ligue de Dorsten, sans son agrément (7). Toute l'œuvre échafaudée péniblement en 1664-65 s'écroulait par la base, et l'évêque de Munster restait seul irrémédiablement compromis.

Du reste, le bouillant prélat ne s'était pas arrêté en chemin. Les hostilités entre Anglais et Hollandais s'étant aggravées et la guerre ayant éclaté en mars 1665, il n'avait pas hésité à se ranger du côté de l'Angleterre (8). Ses armements avaient inquiété Frédéric Guillaume. Dès qu'il s'aperçut qu'ils étaient dirigés contre les Provinces-Unies, son animosité à l'égard de

(1) Cf. *U. et A.*, XI, 540-41, lettre du 16 mars à Spaen, Blaspeil et Wusthaus. Moerner, *Op. cit.*, 261, dit qu'il n'a pas trouvé de ratification de ce traité.

(2) Quoique l'article VIII déclarât l'alliance conclue sans préjudice de la Ligue du Rhin.

(3) Par l'intermédiaire de son envoyé, de Lesseins; cf. *U. et A.*, XI, 545-47.

(4) Cf. D'Estrades, *Op. cit.*, III, 158-59 et 198-200, lettres de Lionne à d'Estrades, 17 avril, et du roi au même, 29 mai 1665; voir aussi Pagès, *Grand Électeur*, 112 ss.

(5) Cf. *U. et A.*, XI, 548 et 552, lettres à Blaspeil, 21 avril et 27 mai 1665.

(6) *Ibid.*, XI, 553.

(7) *Ibid.*, II, 305-06, lettre de l'électeur à d'Estrades, 30 septembre 1665.

(8) Un de ses agents, le lieutenant-colonel de Werden, alla signer à Londres un traité d'alliance, 13 juin 1665; *ibid.*, XI, 617.

ces dernières fit place aux anciennes sympathies. Rien ne prouve mieux, comme on l'a justement remarqué (1), la largeur et l'indépendance de ses conceptions que son attitude dans la circonstance. Les Hollandais l'avaient offensé de mille façons, et le pensionnaire Jean de Witt, qui inspirait leur politique, lui avait témoigné sa défiance en plus d'une rencontre; son neveu, Guillaume d'Orange, était tenu loin des affaires et des honneurs; le renouvellement de l'alliance de 1655 avait été demandé en vain. L'électeur fit litière de ses griefs pour ne voir que des intérêts plus élevés, pour s'incliner devant l'arrêt du destin qui rendait étroitement solidaires le sort de l'Empire et celui des États-Généraux. Dès le 4 août 1665, il informait Blaspeil, le négociateur des traités de Dorsten, qu'il se rapprocherait des États à certaines conditions; il songeait aussi, pour être plus à même de juger et d'agir, à se rendre dans ses possessions rhénanes (2). Le conseil secret, guidé par le prudent Schwerin, lui conseilla de voir venir les événements. Sans combattre l'avis, il en tint peu de compte, après avoir affirmé la nécessité de tenir en bride l'évêque de Munster, dont l'initiative belliqueuse pourrait attirer les Français dans l'Empire (3), il multiplia ses efforts pour conclure l'alliance hollandaise.

Il se heurta de ce côté à une mauvaise volonté étonnante, qui, si elle ne le dégoûta pas, eut pour résultat de faire traîner indéfiniment les choses. Les États-Généraux, comptant sur l'appui de Louis XIV, repoussaient les demandes les plus modérées. Tandis que l'anglais Downing se faisait fort de remettre l'électeur en possession de ses places du duché de Clèves, pourvu qu'il s'alliât à Charles II, les commissaires hollandais croyaient avoir assez fait en acceptant le 1er août un compromis, qui remettait à l'arbitrage du grand conseil de Malines le différend touchant la dette Hœfyser (4). En

(1) Cf. Philippson, *Op. cit.*, II, 56.

(2) Cf. *U. et A.*, XI, 625-27, lettres à Blaspeil et aux ducs Auguste et Georges Guillaume de Brunswick.

(3) *Ibid.*, XI, 629-30, protocole du conseil secret du 17 août 1665.

(4) Cf. Mœrner, *Op. cit.*, 267; *U. et A.*, XI, 627-28; relation des ministres électoraux à La Haye, Blaspeil, Romswinckel et Copes, 8 août 1665.

même temps ces États, si froids à l'égard du Brandebourg, pressaient à son insu des négociations avec la Maison de Brunswick : en vain l'électeur exprima-t-il au duc Georges Guillaume son vif désir d'être compris dans le traité ; en vain ordonna-t-il à Frédéric d'Iéna, alors à Hildesheim, d'en conférer avec les ministres compétents (1) ; les débats décisifs eurent lieu à La Haye, où Wicquefort et Waldeck signèrent précipitamment, le 19 septembre, une alliance séparée entre les Provinces-Unies et les ducs de Brunswick (2). Malgré son mécontentement mal dissimulé, Frédéric Guillaume persévéra dans la voie qu'il avait adoptée. Il reçut froidement un agent de Munster, le conseiller secret de Brabeck, député à Berlin pour notifier l'entente de l'évêque avec l'Angleterre et se plaindre des préparatifs menaçants du Brunswick (3) ; il invita Christophe Bernard de Galen à suspendre ses armements et à s'abstenir en tout cas d'une attaque contre les garnisons hollandaises du pays de Clèves (4) ; il écouta avec une bienveillante patience les explications de Waldeck, et de deux envoyés de Georges Guillaume de Celle qui vinrent excuser de leur mieux la conclusion peu correcte du traité avec les Hollandais (5) ; enfin, ayant pris ses dispositions en vue d'une longue absence et fait marcher quelques milliers d'hommes en avant, il partit en personne pour Clèves (22 octobre 1665) (6).

En route, ses desseins se précisèrent. Il dépêcha Adam de Schœning vers l'évêque de Munster, afin de lui annoncer son voyage et de l'exhorter une fois de plus à la paix (7). En même temps il s'efforçait de former une ligue de princes, destinée à

(1) Cf. *U. et A.*, XI, 631-32 et 634-35. Iéna s'occupait alors de régler le différend de succession dont j'ai parlé plus haut, 109-111.

(2) *Ibid.*, XI, 633 ss.

(3) *Ibid.*, XI, 638-39, mémoire remis à l'électeur par Brabeck, le 27 septembre 1665.

(4) *Ibid.*, XI, 639, note 1, et 649, lettre du 14 octobre 1665 à l'évêque de Munster.

(5) *Ibid.*, XI, 643 ss., 10-14 octobre 1665.

(6) Cf. Hirsch, *Die Armee des Grossen Kurfürsten* (1660-66), article déjà cité, 250 ss.

(7) Il cherchait aussi à l'intimider en le menaçant d'une intervention sué-

arrêter les hostilités : il en causa de vive voix avec Georges Guillaume de Celle à Sesen (30 octobre), pendant que Schwerin allait endoctriner les Hessois (1) ; il passa ensuite lui-même par Cassel et y visita sa sœur, la landgrave douairière, qui, veuve depuis 1663, gouvernait pour son fils mineur ; il écrivit à l'électeur de Cologne et au palatin de Neubourg ; il fit sonder par Meinders l'évêque de Paderborn, Ferdinand de Furstenberg (2). Tant d'activité porta ses fruits. La plupart des princes consultés se montrèrent favorables à la réunion d'une conférence à Brunswick, les intrigues de l'anglais Carlingford échouèrent, et les belligérants, aussi bien l'évêque de Munster que les Français, marchant au secours de la Hollande, promirent de respecter le duché de Clèves. Les États-Généraux seuls continuaient à témoigner une défiance et une froideur inconcevables (3). Frédéric Guillaume en avait pris son parti. Dans une séance du conseil secret, à Lippstadt (9 novembre 1665), il déclara qu'il était décidé à éteindre le feu de la guerre et ne pouvait abandonner ses coreligionnaires (*Religionsverwandte*) ; peut-être ses ministres à La Haye, Blaspeil et Romswinckel (4) étaient-ils insuffisants ; il enverrait quelqu'un d'autre à leur aide (5). Le grand connétable, Gérard Bernard de Pœllnitz, fit alors le voyage de La Haye et insista auprès de Jean de Witt pour obtenir des subsides et l'évacuation d'Orsoy (6). Il n'eut pas plus de succès que les ambassa-

doise. Cf. *U. et A.*, XI, 652-53, instructions du 26 octobre 1665 ; 657 et 659-60, relations de Schœning, 5 et 8 novembre 1665.

(1) *Ibid.*, XI, 651-52, 24 et 25 octobre 1665.

(2) *Ibid.*, XI, 651-52 notes, et 655 ss. ; voir aussi STRECKER, *Meinders*, 16-17. Ferdinand déclara qu'il désapprouvait l'évêque de Munster, mais aussi qu'il était forcé de le ménager beaucoup, comptant devenir son coadjuteur et ensuite son successeur. Meinders lui laissa un chiffre pour correspondre avec l'électeur.

(3) Pour l'attitude des États, voir, outre les documents déjà indiqués, *U. et A.*, III, 149 ss.

(4) Mathias Romswinckel, vice-chancelier du duché de Clèves, avait été constamment, depuis 1648, employé à négocier avec les Provinces-Unies. Ambassadeur ordinaire à La Haye avec Blaspeil, depuis 1661, il devait le rester jusqu'en 1680. Il mourut en 1681

(5) Cf. *U. et A.*, XI, 662.

(6) *Ibid.*, XI, 666, d'après une relation d'un agent de Brunswick, Müller, de La Haye, 24 novembre 1665.

deurs ordinaires. De Witt resta intraitable. « Nous crèverons, » disait-il à d'Estrades, « plutôt que d'accorder à Son Altesse Électorale aucune chose qui ne soit profitable à l'État, ou contre sa réputation » (1).

L'arrivée de Frédéric Guillaume à Clèves, où il allait séjourner près d'un an, fut le signal de nouveaux pourparlers. La cour électorale se trouva littéralement assiégée par des diplomates accourus de tous les points de l'horizon ; elle devint durant des mois le centre des négociations européennes. On y vit, successivement ou ensemble, un ambassadeur impérial, le baron de Goess, deux envoyés français, du Moulin et Colbert de Croissy, des représentants de l'Angleterre, de l'Espagne et du Danemark, des députés hollandais, des ministres de plusieurs princes allemands (évêques de Munster et de Paderborn, électeurs de Mayence et de Cologne, ducs de Brunswick et de Neubourg) (2). Les intrigues les plus compliquées se croisèrent, les trames les plus variées furent ourdies, et l'électeur, recherché de tout le monde, put éprouver un sentiment de légitime fierté (3). La confusion provoquée par la guerre anglo-hollandaise, le désarroi jeté dans la politique de la France et de l'Autriche par la mort de Philippe IV (4) et l'ouverture prochaine de la succession d'Espagne, les craintes des petits princes de l'Empire, impuissants à maintenir l'ordre sans lui, la force relative de son armée qui allait être portée à 10 ou 12,000 hommes, tout contribuait à lui assurer un rôle exceptionnellement important. L'année 1665-66 doit certainement compter parmi les plus brillantes et les plus glorieuses du règne.

Pendant les dernières semaines de 1665, Frédéric Guillaume eut à se débattre entre l'autrichien Goess, qui travail-

(1) Cf. *U. et A.*, III, 159, note 2, d'après une lettre de Blaspeil à Schwerin, 13 novembre 1665.

(2) Cf. Pagès, *Grand Électeur*, 120.

(3) « L'électeur était pour lors à Clèves », écrit le comte de Guiche à la fin de 1665, « recherché de toutes parts, et laissant entendre qu'il prendrait le parti où il trouverait le mieux son compte » (*Mémoires*, I, 274).

(4) 17 septembre 1665.

lait à le détourner de l'alliance hollandaise (1), le français du Moulin qui vint à deux reprises l'y exhorter, trois députés hollandais et l'anglais Vane qui à l'envi recherchèrent son appui. Il écouta chacun à son tour avec la même bienveillance, et continua à n'en faire qu'à sa tête. Pour éviter le rapprochement du Brandebourg et des Provinces-Unies, l'ambassadeur impérial en fut réduit à calmer l'ardeur guerrière de l'évêque de Munster (2) que des inspirations de Vienne avaient très probablement stimulée au début; en même temps, son collègue Friquet, à La Haye, offrait la médiation de l'Autriche (3). Tandis que les Impériaux se convertissaient bon gré mal gré à la cause de la paix, la France poursuivait un double but : dissoudre la « ligue wesphalique », dont les traités de Dorsten avaient ébauché la formation, et mettre les troupes du Brandebourg à la solde des États-Généraux. Du Moulin, qui remplit coup sur coup deux missions à Clèves (4), trouva l'électeur bien disposé, quoiqu'il se préoccupât toujours de grouper les membres du cercle de Westphalie (5). Frédéric Guillaume n'attendait pour traiter avec les États-Généraux que quelques concessions, et pria le roi de l'aider à les obtenir ; on transmit à d'Estrades les documents nécessaires pour s'en occuper à La Haye.

L'incurable lenteur des Hollandais aurait lassé une volonté moins ferme ; mais Frédéric Guillaume, comme il le disait à son conseil secret (6), avait deux raisons péremptoires de les assister. Il était électeur, et devait à l'Empire de lui assurer le repos; il était protestant, et devait à sa religion de ne pas per-

(1) Cf. *U. et A.*, XIV, 227 ss., relations de Goess, de novembre-décembre 1665. Goess venait, après deux mois d'absence, de reprendre auprès de l'électeur les fonctions d'ambassadeur ordinaire qu'il exerçait depuis le mois de mars.

(2) *Ibid.*, XIV, 234 ss., voyage de Goess à Coesfeld, au milieu de décembre 1665; voir aussi, *ibid.*, XI, 674-75, l'électeur à Goess, 9 décembre 1665.

(3) *Ibid.*, XI, 669, note 1.

(4) Au début et à la fin de décembre 1665; cf. *ibid.*, II, 309 ss., et *Recueil des Instructions*, XVI, 100 ss.

(5) Voir notamment *U. et A.*, XI, 668-69 et 673-74, la mission d'Adam de Schœning, le 25 novembre 1665, auprès de l'électeur de Cologne et du duc de Neubourg, mission sans résultat d'ailleurs. Voir aussi *ibid.*, XI, 682-83.

(6) *Ibid.*, XI, 671, 1er décembre 1665.

mettre la ruine d'une puissance évangélique. Quand trois députés des États, Ripperda, de Witt et van Haren, prétendirent exiger, pour accorder l'évacuation d'Orsoy, une rupture immédiate avec Munster, il ne se fâcha pas; il laissa même entendre qu'il renoncerait à l'évacuation tant désirée (1). Dans ces conditions, l'intervention d'un envoyé anglais, le chevalier Sir Walter Vane, ne devait produire aucun effet : Vane eut beau rappeler les offenses hollandaises et proposer d'agir en commun pour rendre au prince d'Orange l'autorité de ses ancêtres; il eut beau faire sonner son argent, et offrir 30,000 thalers par mois, rien que pour la neutralité; on éluda courtoisement ses propositions, en remontrant que l'évêque de Munster « apportait de grands préjudices à la religion (2) ». L'anglais resta à Clèves jusqu'à la fin de février 1666, sans obtenir de réponse plus satisfaisante (3).

Dans l'intervalle les événements se précipitèrent. Le roi de France, dont le corps auxiliaire n'avait que fort peu servi les États-Généraux, se décida à secourir plus efficacement ses alliés. Il chargea Colbert de Croissy, frère du grand Colbert, d'aller plaider leur cause auprès de l'électeur (4), et consentit même à déclarer la guerre à l'Angleterre (le 26 janvier 1666). Cette attitude influa, tout au moins indirectement, sur le rapprochement du Brandebourg et des Provinces-Unies. Frédéric Guillaume désirait éviter une intervention française, et Jean de Witt, d'autre part, pressé par la majorité des Provinces, mit de côté ses préventions, pour s'assurer un appui nécessaire. Déjà on avait résolu de transporter la négociation de La Haye

(1) Cf. *U. et A.*, III, 160-61 (mi-décembre 1665).

(2) *Ibid.*, XI, 675-80, actes de l'ambassade de Vane, 12, 14, 17 et 31 décembre 1665, surtout la résolution remise à Vane le 14 décembre, et les procès-verbaux du conseil secret des 29 et 31 décembre (en note).

(3) Le comte de Guiche (*Mémoires*, II, 4-5) a dit qu'il « négociait à l'anglaise », c'est-à-dire « en payant toujours de fierté et de mépris pour les ennemis ». Cela ne lui réussit pas.

(4) Cf. instructions du 12 janvier 1666, dans le *Recueil*, XVI, 116 ss.. Louis XIV avait songé à envoyer le comte d'Estrades avec la qualité d'ambassadeur, mais une question d'étiquette l'en empêcha : il craignit que l'électeur ne lui accordât pas les honneurs qu'il estimait dus à son ambassadeur; Colbert n'eut que le titre d'envoyé extraordinaire.

à Clèves; le plénipotentiaire hollandais fut désigné le 13 janvier; ce fut Jérôme de Beverning, ancien trésorier-général de la République, ami de Jean de Witt, connu pour sa modération et son habileté (1). Quelques jours plus tard Beverning s'abouchait à Clèves avec Schwerin et Blaspeil. Après tant d'atermoiements, on était pressé d'en finir : les États consentaient à comprendre dans l'alliance tous les territoires électoraux, même le duché de Prusse; l'électeur renonçait à ses anciennes exigences et se flattait, d'accord peut-être avec Beverning, de rendre quelque force au parti orangiste en Hollande. Quand Colbert de Croissy, qui avait été conférer avec d'Estrades à La Haye, parvint à Clèves, le 28 janvier 1666, ses offices se trouvèrent inutiles (2). Beverning dut encore s'en retourner auprès des États afin de fixer définitivement l'étendue de certaines concessions, mais au milieu de février l'accord était complet : deux traités furent rédigés, qui portèrent la date du 16 février bien que la signature eût été retardée de deux ou trois jours (3).

En vertu de ces traités, une alliance défensive pour douze ans était d'abord conclue entre l'électeur et les États, d'après le texte modifié du traité de 1655. L'article IX obligeait l'électeur à un secours éventuel de 2,000 hommes, les États à un secours de 3,000; un article séparé et secret excluait du *casus fœderis* une attaque isolée de l'électeur de Cologne, du duc de Neubourg ou du prince d'Ost-Frise contre les Hollandais, pour leur reprendre Rhinberg, Ravenstein ou Lierort; le même article réservait expressément à l'électeur le droit de réclamer après la guerre l'évacuation de ses places du pays de Clèves. C'était une protestation à mots couverts contre l'intransigeance des États sur ce point. Un autre article séparé abandonnait pendant douze ans aux Hollandais la douane de

(1) Cf. *U. et A.*, III, 164 ss., et XI, 685 ss.

(2) *Ibid.*, II, 329-53.

(3) Ils furent signés le 18, suivant F. Hirsch, dans *U. et A.*, XI, 687, note 2. Pagès, *Grand Électeur*, 132, a adopté le 19 en s'appuyant sur une relation de Colbert, mais ce dernier, tenu à l'écart des négociations, était peut-être mal renseigné.

Gennep sur la Meuse, moyennant une indemnité de 50,000 florins, inférieure au rendement de cette douane (1). Le sacrifice était dur pour un prince toujours besoigneux; l'électeur ne s'y était résigné qu'à son corps défendant. A l'alliance défensive était ajoutée une union étroite (*Nähere Zusammensetzung und Verbündniss*) contre l'évêque de Munster : l'électeur devait mettre sur pied une armée de 12,000 hommes (8,000 fantassins et 4,000 chevaux), pour la levée desquels les États paieraient 160,000 thalers, et dont l'entretien aurait lieu à frais communs (art. III à VI) ; on pourrait élever le chiffre des troupes à 14 ou 15,000 hommes (art. XXIII). Les opérations ne devaient commencer qu'après une tentative sérieuse pour amener l'évêque à composition (art. I); elles devaient être conduites par le feld-maréchal Sparr, lieutenant de l'électeur (art. XVII), et être dirigées uniquement contre l'évêque et ses partisans (art. XXIV) (2).

En somme, Frédéric Guillaume attestait par sa condescendance son vif désir de venir en aide à ses coreligionnaires hollandais. Les traités de Clèves ne lui assuraient guère en apparence d'autre avantage que celui de renouveler une vieille alliance défensive qui ne lui avait été autrefois d'aucun secours et qui risquait fort de ne lui être pas plus utile à l'avenir. Ils n'en constituaient pas moins un succès : non seulement ils satisfaisaient sa conscience de protestant, mais ils lui permettaient de jouer dans l'Allemagne occidentale un rôle d'arbitre et de pacificateur auquel il attachait à juste titre un grand prix; les florins de Hollande subvenaient à son indigence, le mettaient en état de lever et d'entretenir pendant plusieurs mois une armée relativement considérable (3).

(1) D'Estrades, *Op. cit.*, IV, 87-89, ne l'évaluait pourtant qu'à 6,000 livres par an, dans une lettre au roi du 4 février 1666.

(2) Texte hollandais et français dans Dumont, *C. D.*, VI, 3ᵉ partie, 85 ss.; analyse dans Pufendorf, *F. W.*, X, 13-14, et Moerner, *Op. cit.*, 272-77. Les originaux, rédigés en hollandais et en allemand, furent signés pour l'électeur par Schwerin, Blaspeil et Romswinckel, ce dernier venu de La Haye peu avant la conclusion.

(3) Suivant Wicquefort, il aurait dit à ce sujet, non sans quelque dédain, que « les marchands de Hollande... n'étaient bons qu'à donner de l'argent » ; dans

L'acte du 16 février fut une déception pour l'Empereur, qui s'inquiétait d'un rapprochement entre le Brandebourg et les États-Généraux, et pour Louis XIV, qui aurait voulu en avoir l'honneur. Tous deux firent à mauvais jeu bon visage. Le premier se hâta de prendre acte des déclarations pacifiques de l'électeur (1), et puisque, comme l'écrivait le baron de Goess, on ne pouvait revenir sur le fait accompli *(quod factum, infectum fieri nequit)*, pressa résolument la cessation des hostilités entre Munster et Provinces-Unies (2). Le second feignit une satisfaction qu'il était loin de ressentir. En effet, Colbert de Croissy s'indignait que le nom du roi ne fût même pas prononcé dans le traité (3); de Lionne craignait quelque intrigue anglo-orangiste et déclarait que Beverning avait eu une attitude vraiment intolérable (4).

Frédéric Guillaume se rendit compte de la valeur des félicitations qu'on lui adressait et, tout en se louant dans son for intérieur de s'être passé de médiateur, ménagea habilement des susceptibilités qu'il eût été imprudent de surexciter. Schwerin laissa entendre à Colbert de Croissy que Beverning seul était cause de l'omission de la France (5), et l'électeur chargea Christophe Gaspard de Blumenthal, en qualité d'envoyé extraordinaire, d'aller exprimer au roi ses condoléances au sujet de la mort récente de la reine-mère, Anne d'Autriche (6). Bien reçu à la cour, Blumenthal renonça, sur le conseil de Turenne (7), à parler d'un présent de 100,000 tha-

tous les cas, le virulent pamphlétaire a vu juste en soupçonnant l'électeur d'avoir traité, non pour faire la guerre, mais pour recevoir des subsides. Cf. *Hist. des Prov. Unies*, III, 223-24.

(1) Faites dans une lettre du 22 février 1666; cf. *U. et A.*, XI, 688.

(2) *Ibid.*, XIV, 250 et 252, relation de Goess du 24 février, et lettre de l'Empereur du 13 mars 1666.

(3) *Ibid.*, II, 349, 15 février 1666.

(4) *Ibid.*, II, 353, 19 février 1666.

(5) *Ibid.*, II, 349.

(6) Morte le 20 janvier 1666. Les instructions de Blumenthal sont du 13 février 1666; *ibid.*, II, 348, et XI, 703 ss.

(7) Frédéric Guillaume, qui correspondait de temps en temps avec Turenne, lui avait adressé son envoyé par une lettre du 15 février 1666; cf. Grimoard, *Collection des Lettres et Mémoires trouvés dans le portefeuille du maréchal de Turenne*, 2 vol. in-fol., Paris, 1782, I, 425.

lers, plusieurs fois promis et jamais payé : il se borna à recommander les intérêts de son maître en Pologne. Il fut informé, en revanche, des visées du roi sur les Pays-Bas espagnols (1). Après un mois de séjour à Paris, rendu particulièrement agréable par la présence de son beau-frère, le jeune Schwerin, par l'amitié d'Henri de Podewils et la bienveillance de Turenne, Blumenthal repartit le 27 mars et regagna Clèves au commencement d'avril (2).

A cette époque, l'électeur s'inquiétait des desseins ambitieux de Louis XIV. Non seulement Blumenthal lui en avait écrit dès les premiers jours de mars, mais de toutes parts des avertissements ou des confidences affluaient, qui lui en révélaient l'étendue et la réussite probable. Wicquefort, faisant une apparition à Clèves, n'avait pas caché que les Hollandais avaient besoin de la paix (3). Le comte Guillaume de Fürstenberg, dont on connaissait le génie remuant, s'était concerté à Duisbourg avec Colbert de Croissy, et portait des propositions de la France, tant à l'évêque de Munster ou au duc Neubourg qu'à Maximilien Henri de Cologne (4); le chancelier de ce dernier, Buschmann, était venu en causer quelques semaines auparavant (5). Frédéric Guillaume n'osait pas manifester ses appréhensions. Il cherchait plutôt à donner le change : vis-à-vis de Colbert de Croissy, qui d'ailleurs n'était pas dupe, il affectait de comparer les droits de la reine sur le Brabant aux siens sur la succession de Clèves-Juliers (6). Il désirait conserver des relations cordiales avec le roi, et se montrait touché des superbes cadeaux remis de sa part à l'électrice : un ameublement complet de chambre à coucher,

(1) Philippe IV était mort le 17 septembre 1665, et Louis XIV réclamait depuis lors les Pays-Bas, au nom de sa femme, Marie-Thérèse, fille aînée du défunt.

(2) Cf. *U. et A.*, XI, 703-06, journal de la mission de Blumenthal.

(3) *Ibid.*, XIV, 253-54, relation de Goess, du 17 mars 1666.

(4) *Ibid.*, II, 358, et XI, 697 et 707; voir aussi Pagès, *Grand Électeur*, 135 ss.

(5) Cf. *U. et A.*, XI, 708 et XIV, 254.

(6) *Ibid.*, II, 369, Colbert à Louis XIV, 16 mars 1666.

et un superbe diamant (1). Au fond, il était troublé. Les intrigues dont il se sentait enveloppé le poussèrent à hâter la réconciliation de l'évêque de Munster et des Hollandais.

Il s'en occupait activement depuis son accord avec les États et avait député auprès des principaux intéressés. A Copes, qui le représentait à La Haye, il n'avait pas tardé à adjoindre Blaspeil, chargé de demander quelques concessions en faveur de Munster (2), et, quand il avait rappelé Blaspeil, il l'avait remplacé par Romswinckel (3). Il avait écrit aux ducs de Brunswick pour solliciter leur concours (4), et avait envoyé Jean de Beyer à Liège pour y circonvenir l'électeur de Cologne, et son premier ministre, François Egon de Fürstenberg (5). Enfin, ce qui primait le reste, il avait poursuivi auprès de Christophe Bernard de Galen les démarches conciliantes, commencées depuis plusieurs mois par l'intermédiaire de Schœning, du maréchal des logis général von Eller, et du prieur de Werden (Adolphe Borck) (6). Un des meilleurs ministres électoraux, Frédéric d'Iéna, s'était rendu à Munster le 25 février, et pendant plus de trois semaines y avait prodigué tour à tour les exhortations, les raisonnements et les menaces. L'évêque se déclarait prêt à traiter, mais en maintenant ses droits sur Borkelo; comme les Hollandais faisaient de même, un arrangement semblait difficile (7).

Heureusement Christophe Bernard de Galen était isolé. L'Angleterre ne pouvait le secourir directement, et l'Empereur

(1) Ce cadeau, présenté le 19 mars, était fait en souvenir du baptême du prince Frédéric, dont Louis XIV avait été parrain. Cf. *U. et A.*, II, 355 et 371, et XIV, 254; Pagès, *Op. cit.*, 137-38.

(2) C'était uniquement par amour de la paix, car il avait au fond une réelle antipathie pour le belliqueux évêque. Cf. Ribbeck, d'après les dépêches de l'agent hessois Lincker, *Forsch. zur brdg. u. preuss. Gesch.*, XII, 155-57.

(3) Cf. *U. et A.*, XI, 694-699. La mission de Blaspeil ne dura qu'une quinzaine de jours, entre le 4 et le 20 mars 1666.

(4) *Ibid.*, XI, 687, lettre du 17 février 1666.

(5) *Ibid.*, XI, 706-09, actes de la mission de Beyer (24 février-3 mars 1666), mission couronnée de succès.

(6) Von Eller et le prieur de Verden avaient été envoyés chacun à deux reprises; *ibid.*, XI, 689 ss., instructions pour Iéna, du 22 février 1666.

(7) *Ibid.*, XI, 692-702.

lui-même l'abandonnait. Cela le rendit plus accommodant. Il consentit à des conférences à Clèves et s'y fit représenter par deux plénipotentiaires, un ecclésiastique, Mathias Korff, dit Schmising, doyen de sa cathédrale, et un magistrat, Bernard de Wiedenbrück. Comme en dehors de Beverning, envoyé de nouveau par les États-Généraux, les négociations furent suivies par l'ambassadeur impérial, par Colbert de Croissy, et par de nombreux agents allemands (1), ce fut une sorte de congrès que présidèrent à Clèves les ministres de l'électeur, Schwerin et Blaspeil. Les pourparlers furent entamés le 28 mars entre Schwerin et Beverning, et continuèrent le 29 par une discussion avec les députés de Munster au sujet de Borkelo (2); ils se prolongèrent jusqu'au 18 avril, et même le traité daté de ce jour ne fut signé que le lendemain. L'évêque renonçait à ses conquêtes, et consentait, en temps ordinaire, à n'entretenir que 3,000 hommes de troupes (3). Ainsi se termina ce conflit qui aurait pu mettre en feu toute l'Allemagne occidentale. Il est vrai que l'évêque de Munster comptait avoir bientôt sa revanche (4); il ne reprenait pas la crosse sans regret, et, comme le représente une gravure satirique du temps, gardait toujours deux aspects, un missel dans une main, une hallebarde dans l'autre (5).

En attendant, le calme était rétabli, et bien que Colbert de Croissy eût signé au traité (6), ainsi que le baron de Goess,

(1) Melchior Frédéric de Schœnborn, Henri Patz et le docteur Gudenus pour l'électeur de Mayence; Guillaume Egon de Fürstenberg et Buschmann pour l'électeur de Cologne; von Heimburg, Laurent Müller, Otto Grote, et Ludolf Hugo pour les ducs de Brunswick; le chancelier Giese pour le duc de Neubourg; Gaspard Philippe de Kettler, Jean Adolphe de Fürstenberg et Conrad Meinders pour l'évêque de Paderborn; cf. *U. et A.*, XI, 710, note 2.

(2) *Ibid.*, XI, 710 ss.; *diarium* (journal) des conférences, du 28 mars au 20 avril 1666.

(3) Cf. Londorp, *A. P.*, IX, 431 ss.; Pufendorf, *F. W.*, X, § 17; d'Estrades, *Op. cit.*, IV, 227 ss. Au dernier moment, l'évêque avait hésité à traiter à cause des exhortations de l'anglais Temple, arrivé à Munster en avril.

(4) En se mêlant aux intrigues de la France dans les Pays-Bas.

(5) Cf. Erdmannsdörffer, *Deutsche Geschichte* (depuis 1648), I, 349.

(6) Colbert ne tarda pas à quitter Clèves, sans avoir fait à l'électeur les ouvertures que celui-ci attendait peut-être, en vue d'une alliance étroite avec la France (8 mai 1666). Cf. *Recueil des Instructions*, XVI, 126.

c'était à l'électeur de Brandebourg qu'en revenait véritablement le mérite. La paix de Clèves était due surtout à la crainte salutaire de son intervention. La chose n'échappa à personne. On chanta ses louanges dans les Provinces-Unies : sauf quelques hommes d'État qui se défiaient encore de l'oncle du prince d'Orange, on l'acueillit avec empressement lorsqu'il vint *incognito* en Hollande, au milieu de mai 1666 (1).

Frédéric Guillaume aurait voulu compléter son œuvre, en terminant la guerre anglo-hollandaise. Il n'eut pas de ce côté le même succès parce qu'il ne pouvait employer les mêmes arguments, et que Charles II lui gardait rancune. Déjà au mois de février une première démarche avait été tentée. Au moment où Vane regagnait son pays, un agent brandebourgeois, le secrétaire Lucas von Achen, l'avait accompagné, pour justifier le renouvellement de l'alliance hollandaise et offrir la médiation électorale. Il avait été assez mal accueilli à Londres, et le chancelier Clarendon s'était étonné qu'on donnât de bonnes paroles au roi Charles II, tout en assistant ses ennemis (2). Cet échec ne rebuta pas l'électeur qui se désolait de voir en lutte l'Angleterre et les Provinces-Unies, « les colonnes de la vraie religion réformée ». Lucas von Achen reçut de nouveau mission, en allant notifier le traité du 18 avril, de plaider la cause de la paix et de préparer les voies à un négociateur plus autorisé (3). Ensuite Christophe de Brandt, de retour depuis un an sur le continent, fut envoyé pour proposer officiellement les bons offices du Brandebourg; parmi les villes susceptibles d'abriter le futur congrès, Clèves était nommée au premier rang (4). Frédéric Guillaume s'habituait au rôle d'arbitre. On ne lui en laissa pas cette fois l'hon-

(1) Cf. d'Estrades, *Op. cit.*, IV, 274 ss., lettre du 13 mai 1666. Suivant un document postérieur, le peuple hollandais aurait alors témoigné au jeune prince d'Orange un amour presque incroyable; cf. *U. et A.*, XII, 632.

(2) Cf. *U. et A.*, XII, 628 ss., rapport de von Achen sur sa première mission en février-mars (8 avril 1666).

(3) *Ibid.*, XII, 631-32, mémoire en forme d'instruction pour Lucas von Achen, Clèves, 25 juin 1666.

(4) *Ibid.*, XII, 633 ss., instructions du 17 août 1666.

neur. L'ambassade de Brandt se prolongea sans résultat. Arrivé à Londres en septembre 1666 après une traversée orageuse, il trouva la ville en proie au terrible incendie qui la dévasta alors; il fut même forcé de se retirer aux environs (1). Quand il vit le chancelier et le roi, dans le courant d'octobre, ce fut pour s'entendre reprocher avec aigreur l'attitude de son maître; il fallut se résigner à attendre des temps meilleurs, jusqu'à l'ouverture des conférences de Bréda qu'il était destiné à suivre, sans exercer sur elles une grande influence (2).

Si la diplomatie électorale ne put triompher de la mauvaise humeur des Anglais, elle avait du moins remporté dans les premiers mois de l'année 1666 une série d'avantages signalés. Outre l'alliance hollandaise, elle avait conclu ou renouvelé plusieurs traités avec des puissances voisines, de ces traités défensifs comme Frédéric Guillaume les aimait, qui assuraient des relations cordiales sans imposer d'onéreuses obligations, qui garantissaient la sécurité des frontières sans lier d'une manière gênante.

Depuis des années l'électeur cherchait à améliorer ses rapports avec la Suède. La menace d'une nouvelle guerre avait été peu à peu écartée, et comme le gouvernement de Stockholm semblait moins étroitement uni à la France (3), on en avait profité pour lui rappeler certains intérêts communs, surtout l'intérêt protestant, qui militaient en faveur d'un rapprochement. Dans l'automne de 1662, un jeune diplomate d'origine poméranienne, Laurent Georges de Crockow (4), avait été envoyé à Stockholm. Sa mission avait eu d'abord pour principal objectif la surveillance d'armements hostiles (5); elle

(1) Comme il l'écrivait avec humour, il était tombé de l'eau dans le feu. Cf. *U. et A.*, XII, 635, relation du 20 septembre 1666.

(2) *Ibid.*, XII, 636-56, septembre 1666 à août 1667.

(3) Les traités de la France avec la Hollande (avril 1662) et avec le Danemark (mai 1663) avaient produit très mauvais effet à Stockholm.

(4) Né en 1638 en Poméranie postérieure, Crockow n'avait que vingt-quatre ans et venait d'entrer au service du Brandebourg; conseiller de cour en 1662, il devint conseiller secret en 1667, et remplit un grand nombre de missions diplomatiques. Il mourut en 1702.

(5) Cf. *U. et A.*, IX, 742 ss., instructions du 31 octobre 1662.

n'avait pas tardé à changer de caractère, grâce au revirement qui s'opérait dans la politique suédoise et à la souplesse insinuante du ministre brandebourgeois. Arrivé à son poste en janvier 1663, Crockow avait dissipé la défiance des régents, si bien que dès le 25 août il les jugeait prêts à écouter des propositions d'entente (1). Pour encourager ces bonnes dispositions, l'électeur s'était engagé à presser la cour de Vienne d'accorder enfin à Charles XI l'investiture de la Poméranie antérieure et de Stettin; il avait en même temps chargé expressément son envoyé d'offrir une alliance défensive et d'en débattre les conditions (2). Les négociations, commencées en novembre 1663 avec les commissaires suédois Björnclou et Ehrensteen (3), traînèrent en longueur durant plus de deux ans. Bien des circonstances contribuèrent à les prolonger. Malgré son traité de 1664 avec le Brandebourg, la France ne se souciait pas de les voir aboutir. Les Suédois, non contents d'avoir obtenu l'investiture impériale pour leurs possessions d'Empire (4), auraient voulu interdire à Frédéric Guillaume de jamais posséder une flotte sur la Baltique; Crockow repoussa si vivement cette ouverture, qu'on le pria de la considérer comme nulle et non avenue (5). Quant à l'électeur, il craignait de se brouiller avec les Russes et refusait de garantir à la Suède la possession de la Livonie (6); cette dernière question arrêta tout à fait les pourparlers au milieu de l'année 1665. L'entente de la Suède et de l'Angleterre (7), puis les préparatifs belliqueux de Wrangel pour une intervention en Allemagne de caractère mal défini (8), amenèrent

(1) Cf. *U. et A.*, IX, 758.

(2) *Ibid.*, IX, 759-60, mémoire du 25 octobre 1663.

(3) MOERNER, *Op. cit.*, 277, l'appelle Ehrenstern, d'autres Ehrenstein. P. Jules Coyet fut ensuite mêlé à la négociation.

(4) Le 5 mai 1664.

(5) Cf. *U. et A.*, IX, 795, relation du 19 novembre 1664.

(6) *Ibid.*, IX, 796 ss.

(7) Le 6 mars 1665.

(8) Un agent suédois, Dietrich Kleihe, président de la régence de Stade, fut député à l'électeur pour le rassurer et lui promettre que l'expédition aurait pour seul but le maintien de la paix de Westphalie. Cf. *U. et A.*, IX, 806-07, note 1 (août-septembre 1665).

d'autres retards. Le traité, que l'on antidata de quatre jours, ne fut signé que le 10 avril 1666.

Conclu à Stockholm par Crockow avec les suédois Coyet et Ehrensteen, il établissait une alliance défensive durant dix ans, en vue de protéger les possessions allemandes des contractants, et, en plus, l'Esthonie et la Livonie pour la Suède, le duché souverain de Prusse pour le Brandebourg (art. I, IV, V et XVI). Le secours dû par l'électeur était de 2,500 hommes, tandis que la Suède devait en fournir 3,300 (art. VIII et IX); ces chiffres pouvaient d'ailleurs être augmentés (art. XIV). Un article séparé, exigé par l'électeur, qui sous aucun prétexte ne voulait rompre avec le tsar de Moscou, stipulait qu'en cas d'attaque de l'Esthonie et de la Livonie par les Russes le secours du Brandebourg serait converti en un subside de 50,000 thalers, une fois payés (1).

Le traité de Stockholm mettait fin à une situation pénible. Il délivrait l'électeur de la crainte perpétuelle d'une attaque suédoise, qui pesait sur lui depuis 1660 comme un cauchemar. Le renouvellement anticipé (2) de son alliance défensive avec l'Empereur Léopold, à Clèves, le 10 mars 1666 (3), prouva qu'il n'avait rien changé à son système politique, et cherchait uniquement à vivre en bonne intelligence avec tout le monde. L'alliance danoise, dite du 23 mai 1666, bien qu'approuvée seulement à la fin de juillet par le roi Frédéric III et ratifiée en septembre (4), attesta encore davantage l'attachement à

(1) Cf. PUFENDORF, *F. W.*, IX, § 70; MOERNER, *Op. cit.*, 277-79.

(2) L'alliance défensive du 9 février 1658 devait durer dix ans à partir de la conclusion de la paix; elle avait donc encore quatre ans à courir.

(3) Cf. *U. et A.*, XII, 569-73, et MOERNER, *Op. cit.*, 279-80. PUFENDORF, *F. W.*, X, § 26, se borne à mentionner la prorogation du traité de 1658. Quelques changements furent introduits dans le texte de 1658, notamment à l'article III en cas de guerre turque, et à l'article VIII pour insister sur le caractère purement défensif de l'acte. Le baron de Goess et Schwerin furent seuls à signer. Lors de la ratification, le chiffre des fantassins et des cavaliers fut interverti dans l'article III.

(4) Cf. *U. et A.*, XII, 122, note 1. Le texte complet est publié là, 116-123. Dans PUFENDORF, *F. W.*, X, § 26, et dans MOERNER, *Op. cit.*, 281-83, il n'y a qu'une analyse. La signature d'Ahlefeld pour le Danemark était suivie de celles de Blumenthal et de Frédéric d'Iéna pour le Brandebourg, avec la date de Clèves, 23 mai 1666.

ce principe : pendant huit ans, l'électeur et le roi se promettaient une assistance réciproque de 4,000 hommes contre tout agresseur.

Un conflit qui se préparait depuis plusieurs mois et qui faillit alors bouleverser l'Allemagne occidentale, le conflit entre Brême et la Suède, fit éclater à la fois l'importance nouvelle du Brandebourg et la volonté bien arrêtée de son chef d'agir en toute liberté, sans se laisser embarrasser par des considérations de sentiment. Les traités qu'il venait de signer avec la Suède, l'Autriche et le Danemark, n'avaient à ses yeux qu'une portée restreinte; ils constituaient une sorte d'assurance mutuelle contre les agressions, et ne l'obligeaient nullement à soutenir des entreprises contraires à ses vues. Quand les Suédois firent mine d'attaquer et de réduire la ville de Brême, il leur montra que l'alliance de Stockholm ne l'empêchait ni de voir son intérêt, ni de le défendre au besoin contre eux.

Depuis le traité de Stade de 1654 (1), la ville de Brême et le gouvernement suédois étaient comme deux adversaires qui se mesurent du regard et n'attendent qu'une occasion de recommencer leur duel. La ville persistait à revendiquer le titre et les droits de ville libre d'Empire; elle avait refusé le serment de fidélité au jeune Charles XI de Suède, et envoyé un représentant à la diète de Ratisbonne. En revanche, la régence de Stockholm refusait de lui reconnaître l'immédiateté d'Empire, et exigeait la prestation de l'hommage. En 1665, la querelle avait failli dégénérer en lutte à main armée, et à l'instigation du grand chancelier, Magnus de La Gardie, le feld-maréchal Wrangel avait massé des troupes dans le duché de Brême (en décembre). Frédéric Guillaume, qui déjà s'était prononcé contre toute violence (2), avait chargé

(1) Cf. t. I, 233-35. Pour cette affaire de Brême, voir les excellents résumés d'ERDMANNSDÖRFFER, *Deutsche Geschichte*, I, 395 ss., et de PHILIPPSON, *Op. cit.*, II, 82 ss.

(2) Voir tous les documents relatifs à cette affaire dans *U. et A.*, XII, 72 ss. Après avoir entendu la requête du syndic de Brême, Wachmann, l'électeur avait écrit à Wrangel le 24 août 1665; *ibid.*, 73 et note 2.

un gentilhomme de sa chambre, Georges Guillaume de Podewils, d'exhorter Wrangel à la modération (1); il n'avait reçu que des réponses évasives, et le président de la régence de Brême, Dietrich Kleihe, était venu à Clèves en mai 1666 pour l'endormir, en le berçant de beaux projets d'alliance protestante (2). L'Empereur et l'Empire venaient précisément de lui confier, ainsi qu'à quelques autres États allemands, le soin d'arranger à l'amiable l'affaire de Brême; il proposa officiellement sa médiation (juillet 1666) (3). On n'osa la repousser, et deux agents électoraux, Ledebur et Jean de Beyer, se rendirent tour à tour au camp de Wrangel et dans la ville qu'il menaçait (4). Mais le gouvernement suédois, qui par une déclaration du 27 juillet avait promis sa neutralité entre Angleterre et Hollande, était d'autant plus animé contre Brême; 12,000 hommes étaient réunis aux portes de la ville. Aussi les conférences, ouvertes à Vegesack et à Petershagen, se prolongèrent-elles sans résultat jusqu'au 3 octobre. A ce moment, les négociations furent rompues et tout parut remis au sort des armes.

Quelques combats eurent lieu, et les remparts de Brême furent canonnés. Comme les ducs de Brunswick avaient équipé près de 16,000 hommes, sous le comte de Waldeck, et brûlaient de combattre, une mêlée générale se serait sans doute produite, sans l'intervention à la fois prudente et ferme du Brandebourg. L'électeur ne voulait pas de guerre : il tempérait également les ardeurs belliqueuses des Suédois et des ducs de Brunswick. Invité par ces derniers à des conférences à Bielefeld, il y avait fait proclamer par le baron Frédéric de Heyden son désir d'arriver à une solution pacifique (5). Quand

(1) Cf. *U. et A.*, XII, 75-76, instructions à Podewils, 20 janvier 1666; 77-79, relation de Podewils sur son voyage à Stade; 80, note 2, sur une seconde mission de Podewils, qui eut lieu probablement en mars 1666.

(2) *Ibid.*, XII, 81-82.

(3) *Ibid.*, XII, 83 et notes.

(4) *Ibid.*, XII, 84 ss., instructions du 23 juillet 1666, relations d'août et septembre 1666.

(5) *Ibid.*, XII, 91-94, instruction de Heyden, de Clèves 23 août 1666, et conférences des 4 et 5 septembre à Bielefeld.

il vit Wrangel commencer le siège de Brême, il l'engagea en termes pressants à suspendre les hostilités (1) ; en même temps, il prit toutes ses mesures pour agir en cas de nécessité, s'entendit avec l'électeur de Cologne, déclara au comte de Sinzendorf, dépêché par l'Empereur pour la circonstance (2), qu'on ne pouvait ni ne devait abandonner Brême, enfin autorisa ses ministres à La Haye à signer avec les États, le roi de Danemark et les ducs Georges Guillaume et Ernest Auguste de Brunswick, le traité de la quadruple alliance (25 octobre 1666) (3). Sans doute ce dernier acte avait un caractère purement défensif (art. XIV), mais l'article IX faisait allusion aux événements du moment et à l'armement général des puissances, spécifiant ainsi le véritable but de l'alliance, et désignant le péril auquel elle devait parer (4). Un article séparé et secret promettait éventuellement au Brandebourg, qui venait de licencier une partie de ses troupes, l'argent nécessaire à de nouvelles levées, selon les conditions du 16 février précédent.

Les Suédois ne s'y trompèrent pas. Dès le 21 octobre, Wrangel avait consenti à la reprise des négociations (5) ; quand, trois jours plus tard, en présence de députés des ducs de Brunswick et de l'électeur de Cologne, Frédéric Guillaume eut fait repartir de Clèves pour le camp suédois Ledebur et de Beyer (6), on put prévoir à brève échéance l'heureuse issue de leur mission. Le 25 novembre 1666, la paix fut signée au

(1) Cf. *U. et A.*, XII, 99, 13 octobre 1666.

(2) *Ibid.*, XII, 100 ss., échange de lettres avec Maximilien Henri de Cologne (13 et 20 octobre 1666); conférences de Clèves avec Goess et Sinzendorf (21-26 octobre 1666).

(3) Négocié depuis longtemps par l'électeur lui-même, par Schwerin, et en dernier lieu, par Romswinckel et Copes, le traité avait été retardé surtout par le refus de l'électeur de conclure à des conditions jugées défavorables; *ibid.*, XII, 124-135.

(4) Cf. Dumont, *C D.*, VI, 3e partie, 122 ss.; analyses dans Pufendorf, *F. W.*, X, § 27, et Moerner, *Op. cit.*, 307-09.

(5) Cf. *U. et A.*, XII, 100-101.

(6) *Ibid.*, XII, 102-106, propositions des députés de Brunswick, Haxthausen et Moltcke (24 octobre), du député de Cologne, Landsberg (25 octobre); instructions de Ledebur et de Beyer, du 24 octobre 1666.

quartier général de Wrangel, à Habenhausen, sans l'intervention de la France, dont un envoyé, le maréchal de camp Millet de Jeurs, arriva trop tard (1). La ville de Brême conservait son immédiateté d'Empire et ses prérogatives de ville libre; elle renonçait seulement à prendre part aux assemblées de cercle, prêtait pour la forme un serment d'hommage à la Suède, et s'engageait, si une diète nouvelle se réunissait, à ne pas y députer jusqu'en 1700 (2). Le traité d'Habenhausen rendait en somme définitif le provisoire établi par le recès de Stade; il consacrait l'anéantissement des prétentions de la Suède et le déclin de son influence dans l'Empire. Frédéric Guillaume, qui en était l'auteur principal, en retira beaucoup d'honneur : il avait empêché une guerre dont les suites pouvaient être dangereuses; il avait, sans coup férir, obtenu un résultat que l'initiative imprudente des ducs de Brunswick risquait de compromettre.

L'accroissement considérable de son prestige ne fut pas le seul bénéfice de son activité. En dehors des alliances qui de tous côtés couvraient ses frontières et le rapprochaient des grandes puissances européennes, il obtint en 1666 deux avantages de nature plus positive, la réduction de Magdebourg et le règlement à peu près définitif de la succession de Clèves-Juliers.

La ville de Magdebourg, malgré le refus de la diète en 1654 de lui reconnaître le titre et les droits de ville libre, avait continué à affecter des allures indépendantes et à repousser le serment d'hommage éventuel réclamé par l'électeur (3). Celui-ci en gardait un vif ressentiment et n'attendait qu'une occasion de se venger. Depuis 1662, ses représentants à Ratisbonne avaient empêché la diète de revenir sur les anciennes décisions (4). En 1664, au moment de l'affaire

(1) Cf. *Recueil des Instructions*, XVI, 127; *U. et A.*, II, 422-23.

(2) Le fait ne se produisit pas, la diète de 1662 ayant siégé jusqu'à la fin du Saint-Empire.

(3) Voir au tome I, 189-90, 304, 412-13.

(4) Cf. *U. et A.*, XI, 163, instructions du 2 août 1662, et 218, relation du 18 janvier 1664.

d'Erfurt, l'administrateur de Magdebourg, Auguste de Saxe, avait proposé une action commune contre la cité rebelle; Frédéric Guillaume avait refusé, parce que son attitude favorable à Erfurt, dans le conflit entre la ville et l'électeur de Mayence, le mettait dans une situation gênante (1). Deux ans après, les événements d'Erfurt étaient oubliés; ceux de Brême risquaient, il est vrai, de devenir aussi embarrassants. Néanmoins, au printemps de 1666, l'électeur résolut de profiter, pour en finir avec Magdebourg, des troupes récemment levées avec l'argent hollandais, en vue de la guerre de Munster (2). Le plan fut formé dès le commencement d'avril (3), et, après avoir consulté quelques-uns de ses conseillers, Frédéric Guillaume fit rédiger à la fois deux instructions, prévoyant l'alternative d'un accommodement à l'amiable avec Magdebourg ou d'un recours à la force. Platen et Frédéric d'Iéna furent chargés des négociations, le feld-maréchal Sparr des opérations militaires. Les premiers devaient passer par Halle et s'y concerter avec l'administrateur saxon au sujet de l'hommage et de la garnison de Magdebourg, tandis que Ledebur, Podewils et Berlepsch iraient s'entendre avec les ducs de Brunswick, le général suédois Wrangel et l'électeur de Saxe; Sparr devait marcher vers l'Elbe et seconder par son approche l'action des diplomates (4).

Tout était admirablement combiné. Le succès fut aussi rapide que complet, et si le voisinage des troupes électorales exerça une pression salutaire, on n'eut pas besoin de les employer effectivement. Dès le 28 mai, une convention fut conclue à Halle avec l'administrateur Auguste; le 1er juin, le conseil de Magdebourg désigna cinq commissaires pour négo-

(1) Cf. *U. et A.*, XI, 413-16, lettre de l'administrateur Auguste (25 novembre) et réponse de l'électeur (3 décembre 1664). Cf. Hirsch, article cité dans les *Forsch. zur brdg. u. preuss. Gesch.*, IV, 524-25.

(2) Le comte de Guiche a établi un curieux parallèle entre Brême, qui s'est sauvée par sa défiance de la Suède, et Magdebourg, qui s'est perdue faute de craindre l'électeur; cf. *Mémoires*, II, 117 ss.

(3) L'ambassadeur impérial, Goess, en avait connaissance dès le 14 avril; cf. *U. et A.*, XIV, 263.

(4) *Ibid.*, XII, 13-19, instructions du 9 mai 1666.

cier à Wanzleben, où des conférences eurent lieu du 2 au 5 juin. Malgré sa répugnance à prêter un serment d'hommage et surtout à recevoir une garnison, la ville, que personne ne songeait à secourir (1), se vit obligée de se soumettre. Le 6, à Kloster Bergen, aux portes de Magdebourg, des articles furent dressés, qui le lendemain devinrent un traité en règle (2). La ville promettait de prêter à l'électeur de Brandebourg et à l'administrateur Auguste un serment d'hommage éventuel, selon la formule établie en 1579 (art. I); elle acceptait de recevoir une garnison dépendant des deux princes, et fournissait 1,200 thalers par mois pour son entretien (art. II et IV). C'étaient là les points principaux. On a justement remarqué que les plénipotentiaires de l'électeur se montrèrent pour le reste étonnamment conciliants, garantissant les libertés municipales et les privilèges commerciaux, que les députés saxons auraient volontiers supprimés (3). Cette conduite habile gagna le cœur des habitants, et quand un régiment brandebourgeois fut entré dans la ville, le 8 juin, l'électeur put s'en considérer comme le véritable maître. Auguste de Saxe eut beau venir en personne pour recevoir l'hommage, avec une escorte de 600 chevaux; le général Sparr le fit encadrer par trois régiments, sous prétexte d'augmenter l'éclat de son entrée, et occupa fortement les portes. De la sorte, l'administrateur avait plus l'air d'un prisonnier que d'un triomphateur; aussi se hâta-t-il de s'en retourner à Halle, après la cérémonie du 24 juin (4). La nomination du duc de Holstein, en qualité de gouverneur, malgré l'opposition

(1) Partout, en Brunswick, dans le duché de Brême et en Saxe, les envoyés de l'électeur avaient reçu bon accueil; cf. *U. et A.*, XII, 40-41, 44 et 46-47. Jean Georges II de Saxe offrit un secours militaire, et Wrangel exprima l'espoir que l'exemple de Magdebourg servirait d'avertissement à Brême. Le suédois Sten Bielke, qui passa par la ville le 15 juin, avait peut-être l'intention de l'exhorter à se défendre, mais il arriva trop tard; un traité incolore qu'il signa le 6 juillet suivant, à Halle, avec la Saxe, ne contint rien d'inquiétant pour le Brandebourg; cf. Auerbach, *Op. cit.*, 210-11.

(2) Cf. Pufendorf, *F. W.*, IX, § 83, et Moerner, *Op. cit.*, 283-86.

(3) Cf. Philippson, *Op. cit.*, II, 80 ss.

(4) Ce jour-là, le serment d'hommage éventuel fut prêté d'abord à l'administrateur, puis à l'électeur, représenté par Platen et Iéna.

du prince saxon, attesta d'une manière encore plus significative la portée de cette prise de possession (1).

En imposant à Magdebourg une garnison, l'électeur assurait l'exécution future d'un des articles de la paix de Westphalie. En traitant avec le duc de Neubourg, il régla une question pendante depuis plus d'un demi-siècle.

La défiance qui le séparait du palatin Philippe Guillaume s'était quelque peu atténuée dans les dernières années (2); l'intervention simultanée de l'Empereur et de la France avait contribué d'ailleurs à rapprocher les deux adversaires. Déjà en 1665, la négociation et la conclusion des traités de Dorsten, bien qu'ensuite ils n'eussent pas été observés, avaient témoigné d'un désir réciproque de conciliation. Ce sentiment n'avait cessé de s'affirmer davantage, notamment lors d'une mission de Blaspeil à Düsseldorf en janvier 1666, et dans des conférences de ministres à Kloster Camp en février. Au moment de la guerre de Munster, Philippe Guillaume était entré dans les vues pacifiques du Brandebourg; ses représentants venaient de prendre une part active au rétablissement de la paix. De plus en plus s'imposait l'idée de trancher les anciens litiges par un accord héréditaire. Quand de nouvelles négociations s'ouvrirent à Clèves, au commencement de mai, quatre points surtout y furent discutés : l'admission du Brandebourg dans le Directoire du cercle de Westphalie; le partage des territoires de la succession de Clèves-Juliers; la situation religieuse dans ces pays; la candidature du duc de Neubourg à la couronne polonaise. L'entente se fit vite sur le premier point; pour le second, on adopta le principe d'une revision des partages provisoires en faveur du Brandebourg (3). Quant au dernier, l'hostilité d'autrefois disparaissant, l'électeur

(1) Cf. *U. et A.*, XII, 39-56, actes de juin-juillet 1666. Auguste de Holstein était colonel d'un régiment au service du Brandebourg.

(2) Pour tout ce qui concerne les négociations avec Neubourg, voir surtout *U. et A.*, XI, 12e partie, 729 ss.

(3) Sans qu'on pût s'entendre immédiatement sur l'étendue de cette revision : l'électeur demandait la seigneurie de Ravenstein, et le district de Recklinghausen que le palatin échangerait avec l'électeur de Cologne contre un autre territoire.

n'avait plus de raison de combattre à tout prix les visées de Neubourg en Pologne : une convention fut conclue le 10 juin 1666, en vertu de laquelle le comte palatin, moyennant l'appui effectif du Brandebourg pour parvenir au trône de Pologne et s'y maintenir (1), lui cédait la seigneurie de Ravenstein et s'engageait à lui procurer par un échange la forteresse de Recklinghausen au sud de la Lippe, point stratégique important entre le comté de Mark et le duché de Clèves (art. VI et VIII) (2).

Restait à fixer la situation respective des protestants et des catholiques dans les possessions rhénanes des deux princes. Le débat, plus irritant que les précédents, se prolongea quelques mois encore, l'électeur et le comte palatin étant également passionnés et intransigeants dans leurs revendications religieuses. Philippe Guillaume était loin sous ce rapport d'être indépendant; non seulement sa bigoterie ressemblait à celle de son père, mais il n'avait pas ses coudées franches en matière ecclésiastique, et enviait à l'électeur de Brandebourg l'autorité qui le faisait « évêque et pape dans ses pays (3) ». Il fallut d'interminables discussions à Clèves, et deux missions auprès du palatin (celles de Meinders en juillet, de Schwerin et Blaspeil en août), pour arracher aux deux parties les concessions indispensables. Enfin, le 9 septembre 1666, furent signés à Clèves trois traités, suivis de plusieurs autres, de septembre à novembre (4).

Le plus important, connu sous le nom d'accord héréditaire *(Erbvergleich)* (5), donnait définitivement à l'électeur le

(1) L'électeur promettait 5 ou 6,000 hommes de secours, et même davantage au besoin (art. V et VI).

(2) Voir le texte de cette convention de Clèves dans *U. et A.*, XI, 748-53; analyses dans Pufendorf, *F. W.*, X, § 48, et dans Moerner, *Op. cit.*, 286-87.

(3) Cf. Lehmann, *Op. cit.*, I, 195. Il se plaignait à Meinders, le 25 juillet, d'avoir été travaillé toute la nuit par ces affaires de « prêtraille » (*das leidige Pfaffenwerk*).

(4) Cf. Moerner, *Op. cit.*, 288 ss.

(5) Du 9 septembre 1666; cf. Pufendorf, *F. W.*, IX, § 75. Pagès, *Grand Électeur*, 146, s'est trompé en plaçant le 29 septembre la conclusion de l'accord héréditaire. Il était déjà signé et ratifié (le 25 septembre) quand l'électeur eut

duché de Clèves, les comtés de Mark et de Ravensberg, au palatin les duchés de Juliers et de Berg, avec les seigneuries de Winnenthal et de Breskesand (art. IV) ; on ajournait l'attribution toujours litigieuse de la seigneurie de Ravenstein (art. V) ; du reste, tous ces territoires devaient rester unis par des liens indissolubles, titres et armes appartenant en commun aux contractants (art. VI-VIII). La direction du cercle de Westphalie revenait, après l'évêque de Munster, qui gardait le premier rang, à l'électeur et au palatin, disposant à tour de rôle d'une voix unique (art. XVIII) (1). Les difficultés religieuses furent réglées le même jour par un recès annexe *(Nebenrecess)*, reconnaissant, non sans de nombreuses exceptions, les années 1609 et 1624 comme années normales, la première pour les possessions du Brandebourg, la seconde pour celles de Neubourg (2).

Les traités de 1666 faisaient succéder à une hostilité invétérée des relations nettement pacifiques ; c'était l'essentiel. Les deux maisons rivales étaient réconciliées ; elles n'avaient plus à débattre que des questions de détail. L'entente fut complétée par plusieurs transactions, parmi lesquelles il importe de relever d'abord celles de septembre 1668 et de juin 1670 au sujet de Ravenstein, qui finalement resta entre les mains du duc de Neubourg (3), puis celle du 6 mai 1672 qui fixa le nombre des lieux où protestants et catholiques auraient le droit de célébrer publiquement leur culte (4) ; la liberté de conscience individuelle était d'ailleurs accordée partout.

Cette liquidation laborieuse d'un passé fertile en querelles

avec le palatin les entrevues des 29 et 30 septembre 1666. Cf. *U. et A.*, XI, 735 et 764.

(1) Cet accord héréditaire, qui devait être confirmé par l'Empereur, ne le fut qu'en 1678 ; cf. Pufendorf, *F. W.*, IX, § 76, et Moerner, *Op. cit.*, 293, note 2.

(2) Cf. Moerner, *Op. cit.*, 294 ss.

(3) *Ibid.*, 332-35 et 337-38. Ainsi furent annulées les conventions du 10 juin et du 20 novembre 1666, qui attribuaient Ravenstein à l'électeur dans le cas où le palatin ou son fils deviendrait roi de Pologne ; on promit en revanche 50,000 thalers à l'électeur. Voir aussi *U. et A.*, XI, 748-53 et 772 ss.

(4) Cf. Moerner, *Op. cit.*, 349 ss., et Lehmann, *Op. cit.*, I, 75-86, et 210-83.

eut pour le Brandebourg d'heureuses conséquences. Sa domination, jusque-là précaire dans la région westphalienne et rhénane, prit un caractère plus stable et plus solide. D'autre part, il n'eut plus autant à redouter de ce côté les intrigues de la Maison de Neubourg qui, sous la protection de la France ou de l'Autriche, avait été si longtemps pour lui une dangereuse ennemie.

Après l'étonnante série de négociations, de traités et d'alliances qui remplissent l'année 1666, Frédéric Guillaume se trouva libre de reporter toute son attention sur les agissements de la France et les agitations de la Pologne, deux groupes de faits qui l'intéressaient particulièrement et dont la connexion était toujours étroite. Au moment où il quitta Clèves pour revenir à Berlin (1), les choses avaient pris une tournure inquiétante. A l'ouest, l'ambition de Louis XIV menaçait les Pays-Bas espagnols; à l'est, l'ambition de Louise Marie excitait les craintes d'une partie des Polonais et les espérances de la faction française qui songeait à l'élection anticipée d'un roi. On a cherché à établir le degré d'importance attribué par l'électeur à ces deux catégories d'événements; on a prétendu démontrer qu'il était surtout préoccupé des complications orientales et, d'après le témoignage de l'ambassadeur autrichien, qu'il avait moins à cœur l'affaire des Pays-Bas *(rem belgicam)* que celle de Pologne *(rem polonicam)* (2). Le classement est spécieux et ne s'impose pas de manière absolue. Sans doute, par la possession de la Prusse ducale et la situation du gros de ses états, l'électeur avait peut-être des intérêts plus immédiats à défendre du côté de l'est; cependant il tenait beaucoup, comme le prouve l'histoire des mois précédents, à ses territoires de l'ouest. Il mesurait en outre le péril que les empiétements de la France pourraient faire

(1) Nous savons par une relation de l'ambassadeur impérial, Goess, que l'électeur repartit le 30 octobre 1666; cf. *U. et A*, XIV, 282, relation du 3 novembre 1666.

(2) *Ibid.*, XIV, 310, relation de Goess du 17 janvier 1667. Voir aussi Pagès, *Grand Électeur,* 145, 147, et 155-58.

courir à tout l'Empire; il commençait même à redouter les progrès du fanatisme catholique qui animait Louis XIV et certains de ses conseillers contre les protestants français (1). Son attitude témoigna de l'acuité de ces soucis, et, jusqu'à la fin de l'année 1667 tout au moins, il combattit aussi activement les visées de la France dans les bassins de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin, que ses menées dans le bassin de la Vistule.

Trois résolutions prises en décembre 1666 pouvaient faire croire que les affaires de Pologne l'absorbaient exclusivement, qu'elles étaient, suivant une expression employée ultérieurement par le ministre français de Lionne, « son épouvantail » (2). C'est d'abord l'ordre envoyé à Hoverbeck de patronner plus ouvertement à Varsovie la candidature du duc de Neubourg (24 décembre 1666); ce sont ensuite les deux instructions données simultanément à Blumenthal et au jeune Otton de Schwerin pour obtenir des cours d'Autriche et de France une intervention en Pologne en faveur du même prince (26 et 29 décembre 1666) (3). Je reviendrai sur ces démarches qui ont leur valeur et furent poursuivies durant les mois suivants. Mais à la même époque d'autres actes prouvent que la politique électorale n'était pas là tout entière.

Répondant à une invitation des ducs de Brunswick-Lunebourg et de l'électeur de Cologne, Frédéric Guillaume expédiait alors à Hildesheim le vice-chancelier d'Halberstadt, Jean Butendach, afin de négocier une ligue pour la protection des cercles de Basse-Saxe et de Westphalie (4); la négociation, ajournée plusieurs fois et transférée à Brunswick, aboutit à l'union étroite défensive du 25 mars 1667, avec Maximilien Henri de Cologne, les ducs de Brunswick et la landgrave

(1) Cf. les lettres curieuses qu'il écrivit alors en faveur de ses coreligionnaires (13 août et 24 novembre 1666), dans *U. et A.*, II, 416 et 421; Louis XIV fit une réponse hautaine à la fois et relativement modérée; *ibid.*, II, 418-20 (6 et 10 septembre 1666).

(2) Cf. A. E., *France*, 415, mémoire au roi du 2 août 1667, cité par Pagès, *Grand Électeur*, 171.

(3) Cf. *U. et A.*, XII, 311 ss., 573 ss., et 691 ss.

(4) *Ibid.*, XII, 136 ss., instructions à Butendach, du 13 décembre 1666.

régente de Hesse-Cassel. Formée sur le modèle de la Ligue du Rhin, l'union semblait destinée à se substituer à celle-ci, dont la dissolution était envisagée comme possible (art. III) (1); bien qu'elle comprît un allié déterminé de la France, l'électeur de Cologne, qui jouait évidemment double jeu, elle ne laissait pas que d'indiquer une certaine appréhension d'une attaque venant de l'ouest. Frédéric Guillaume s'inquiétait sérieusement pour sa part des progrès de la puissance française. Il confiait son inquiétude, tant à l'envoyé saxon Gersdorf qu'à l'ambassadeur impérial, baron de Goess, et songeait à favoriser la Maison de Habsbourg pour qu'elle formât contrepoids à celle de Bourbon (2) ; il s'opposait secrètement à la prorogation de l'alliance du Rhin, et souhaitait la constitution d'une ligue générale d'Empire, comprenant le chef aussi bien que les membres *(so wohl Haupt und Glieder)* (3). Les desseins ambitieux de Louis XIV ne lui étaient pas inconnus et lui donnaient plus d'ombrage à mesure qu'ils se précisaient : la guerre dite de *dévolution* provoqua chez lui une véritable crise de patriotisme germanique.

Par son mariage avec l'infante Marie Thérèse, le Roi Très Chrétien prétendait s'être créé à la succession d'Espagne des droits qu'aucune renonciation ne pouvait abolir. Depuis la mort de Philippe IV (sept. 1665), il avait conçu le projet de se mettre en possession d'une partie de l'héritage, en revendiquant plusieurs provinces des Pays-Bas. Les légistes, chargés de légitimer ses prétentions, avaient découvert dans le code brabançon une coutume locale, en vertu de laquelle les biens d'un homme remarié étaient *dévolus* après sa mort aux enfants du premier lit. Se fondant sur cette coutume, Louis XIV réclamait au nom de sa femme le Brabant et quelques territoires voisins. L'action juridique fut menée de front avec une action diplomatique. Quatre traités, conclus successivement avec le duc de Neubourg, les électeurs de Cologne et de Mayence, et

(1) Cf. Moerner, *Op. cit.*, 313-14.
(2) Cf. *U. et A.*, XIV, 297-98 et 301-02, relations de Goess des 4 et 18 mars 1667, rapportant des conversations caractéristiques avec l'électeur et Schwerin.
(3) *Ibid.*, XI, 469-70, l'électeur à ses envoyés à Ratisbonne, 15 mars 1667.

l'évêque de Munster (21 juillet et 22 octobre 1666, 28 février et 4 mai 1667) assurèrent la neutralité bienveillante de ces princes, qui promirent de s'opposer à un passage de troupes par leurs états et rendirent de la sorte difficile l'envoi éventuel aux Pays-Bas de secours autrichiens (1). Dès lors tout était prêt pour l'action militaire qui devait couronner l'intrigue. Le 8 mai 1667, un manifeste fut publié sous le titre de « *Traité des droits de la Reine Très Chrétienne sur divers états de la monarchie d'Espagne* (2) » ; huit jours après, Louis XIV quittait Saint-Germain ; le 21 mai commencèrent les opérations qui devaient en trois mois amener la conquête de la Flandre méridionale.

Un envoyé français, le maréchal de camp Jeure Millet, se trouvait alors à Berlin (3). Plus officier que diplomate, manquant de flegme et mal préparé par son caractère fier et « tout d'une pièce (4) » aux énervantes longueurs d'une négociation, Millet était en outre intimement persuadé que l'électeur était mené par ses ministres et que ceux-ci ne considéraient que leur intérêt personnel ; n'ayant pas reçu « la clef d'or », il désespérait d'ouvrir « les portes du secret (5) ». La corruption de deux hauts personnages, le grand connétable Pœllnitz et le lieutenant-général de Goltz, qui acceptèrent de le renseigner sur certaines délibérations et décisions du conseil électoral, sans que d'ailleurs il pût se fier absolument à la loyauté de leur déloyauté, ne le rendit ni moins sceptique ni moins découragé (6). Il avait eu primitivement pour mission

(1) Cf. MIGNET, *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, II, 22-36.

(2) 270 p. in-4° ; voir une longue analyse dans MIGNET, *loc. cit.*, 62 ss.

(3) Il y était arrivé le 1er mai 1667.

(4) C'est son mot favori quand il se juge lui-même ; cf. lettres du 28 septembre 1667 et du 11 janvier 1668, dans *U. et A.*, II, 479-80 ; voir aussi PAGÈS, *Grand Électeur*, 151-52, et *Contributions à l'hist. de la pol. franç.*, 49-50 ; encore *Recueil des Instructions*, XVI, 127.

(5) Dans une lettre du 14 septembre 1667 (A. E., *Corr. de Brandebourg*, V) ; les passages de cette lettre cités par MIGNET, *Op. cit.*, II, 286-87 et dans *U. et A.*, II, 473-74, ne contiennent pas ces paroles intéressantes.

(6) Voir pour toute la négociation de Millet, les actes des *U. et A.*, II, 432 ss. et XII, 696 ss., de MIGNET, *Op. cit.*, II, 279 ss., du *Recueil des Instructions*, XVI, 127 ss., et aussi PAGÈS, *Grand Électeur*, 153 ss., et PHILIPPSON, *Op. cit.*, II, 104 ss.

de gagner le Brandebourg aux visées de la France en Pologne. Après l'invasion de la Flandre, on lui envoya une instruction complémentaire qui mettait en première ligne la question des Pays-Bas : Millet était chargé d'inviter l'électeur à refuser le passage, si l'Empereur ou quelque autre souverain le lui demandait pour secourir l'Espagne (1). En même temps on fit parvenir à Berlin une lettre de Louis XIV annonçant sa résolution de se faire justice par les armes dans les Pays-Bas.

Frédéric Guillaume, averti ainsi officiellement, ne cacha ni son « extrême déplaisir », ni ses craintes pour le repos de la chrétienté; il feignit du reste de croire encore possible le maintien de la paix et insista même sur son vif désir d'y contribuer (2). C'étaient là pures formes diplomatiques. La rupture franco-espagnole était un fait acquis; l'électeur le savait et s'ingéniait déjà à y porter remède, dans un esprit qui n'était rien moins que sympathique à la France.

Il avait d'abord songé à empêcher ce conflit. Dès le mois de mai, il avait correspondu avec les électeurs de Saxe et de Mayence en vue d'une médiation préventive du collège électoral (3); il avait, d'autre part, accueilli favorablement une requête du marquis de Castel Rodrigo, gouverneur des Pays-Bas espagnols, implorant les secours éventuels de l'Empire pour le cercle de Bourgogne (4). Une fois la Flandre envahie, il chercha de tous côtés les moyens d'éteindre un incendie dont le voisinage était dangereux. Pendant le mois de juin, et malgré la douleur d'un deuil cruel (la mort de l'électrice Louise Henriette, le 18 juin), il ne perdit pas de vue son dessein : on le vit dépêcher successivement le colonel de Ber-

(1) Instructions du 7 juin 1667, dans le *Recueil des Instructions*, XVI, 132-34. Je ne crois pas, comme le dit M. Philippson, *Op. cit.*, II, 104, qu'en demandant alors pour ses troupes le passage vers la Pologne, le roi de France ait eu l'idée de se le faire refuser, afin de pouvoir réclamer le même traitement pour les troupes impériales; cependant cette idée lui vint de bonne heure, puisque dès la fin d'avril Guillaume de Fürstenberg liait les deux refus devant le duc de Neubourg; cf. *U. et A.*, XII, 712.

(2) Cf. *U. et A.*, II, 445, lettre de l'électeur au roi, 15 juin 1667.

(3) *Ibid.*, XII, 699-701.

(4) *Ibid.*, XII, 700, note 1, 25 mai 1667.

lepsch à l'électeur de Mayence, Gérard Jean de Ledebur à l'évêque de Munster, le major-général von Eller au duc de Neubourg, le lieutenant-général de Goltz et le conseiller Reinhardt aux ducs de Brunswick (1); en outre, ses représentants à Ratisbonne reçurent l'ordre de provoquer une intervention collective des électeurs (2).

Aux questions directes de l'envoyé français Millet, il répondit, par l'intermédiaire de Meinders, que personne jusqu'à présent ne l'avait prié de laisser passer des troupes par ses états, que l'autorisation d'accorder ce passage appartenait à l'Empire entier et qu'il se conformerait sur ce point aux décisions de la diète, aux clauses de la paix de Westphalie et aux constitutions d'Empire (3). Millet s'étant plaint qu'il eût des intentions hostiles, il le nia « avec sanglots », et se montra « bien malheureux d'être sujet aux méchants offices de ses ennemis (4) ». En dépit de ces allégations, sa défiance à l'égard de Louis XIV éclatait à chaque instant. Philippe Guillaume de Neubourg, séduit par les avances des ministres français, estimait qu'il fallait profiter de la situation, et proposait le partage de la Gueldre espagnole (5); on le mit en garde, de Berlin, contre tant d'optimisme. L'évêque de Munster, Christophe Bernard de Galen, avait une attitude suspecte; l'électeur le fit surveiller et pressa la réunion d'une diète du cercle de Westphalie, destinée à voter des mesures de défense (6). Maximilien Henri de Cologne invitait divers princes de l'Allemagne occidentale à des conférences, afin de se concerter sur la réponse à faire à une demande de passage de troupes, soit de la France, soit de

(1) Cf. *U. et A.*, XII, 701 ss., 707 ss., 713 ss., 148 ss. Tous ces agents devaient s'occuper avant tout de la situation créée par la guerre franco-espagnole.

(2) *Ibid.*, XII, 832, 14 juin 1667.

(3) *Ibid.*, XII, 698-99 : « responsum legato gallico datum den 30 junii mündlich per me Fr. Meinders. »

(4) *Ibid.*, II, 458, Millet à de Lionne, 20 juillet 1667; cf. MIGNET, *Op. cit.*, II, 279-80.

(5) Cf. *U. et A.*, XII, 714 ss. (juin-août 1667). Blaspeil envoyé à Hambach, près du duc de Neubourg, en août 1667, reçut la même proposition.

(6) *Ibid.*, XII, 707-11.

l'Autriche (1); Frédéric Guillaume considéra la démarche comme une manœuvre de la France, et, s'il se décida tardivement (le 20 juillet) à députer Jean de Beyer à Cologne, ce fut surtout pour se tenir au courant de ce qui s'y passait (2).

Partout il observait la même ligne de conduite. Tandis que Crockow paralysait de son mieux à Stockholm l'action d'Arnauld de Pomponne (3), les agents électoraux à La Haye (Blaspeil, Romswinckel et Copes) furent chargés de sonder les dispositions du pensionnaire Jean de Witt, et de lui exprimer, le cas échéant, le désir de maintenir en Europe « la balance » des forces (4). Comme la guerre anglo-hollandaise absorbait fâcheusement les deux grandes puissances protestantes du nord-ouest, Frédéric Guillaume s'employa à y mettre fin : Christophe de Brandt fut appelé de Londres pour représenter le Brandebourg au congrès de Bréda avec Blaspeil (mai-juin 1667). Le manque de temps ou plutôt d'argent ne permit pas l'organisation d'une ambassade pompeuse; du moins Brandt put se rendre à Bréda en temps utile et contribuer à la signature de la paix du 31 juillet (5). Le Brandebourg n'était pas compris dans un article spécial des divers traités, mais il obtint indirectement son inclusion par une série de déclarations de l'Angleterre, du Danemark, des États-Généraux et de la France (6). Du côté de l'Espagne, l'électeur s'efforça de témoigner sa bonne volonté sans se compromettre : Blaspeil fit coup sur coup deux apparitions à

(1) Cf. *U. et A.*, XII, 147-48, Bonn, 22 juin 1667.

(2) *Ibid.*, XII, 806-07. Louis XIV n'était pas étranger à l'initiative de l'électeur de Cologne; il voulait, en faisant repousser le passage de ses troupes vers la Pologne, obliger en revanche les princes allemands à repousser de même le passage de troupes impériales vers les Pays-Bas. L'événement lui donna raison.

(3) *Ibid.*, XII, 193 ss., dépêches de Crockow, de Stockholm.

(4) *Ibid.*, XII, 724, rescrit de l'électeur du 1er juin 1667.

(5) *Ibid.*, XII, 652-56.

(6) Cf. Moerner, *Op. cit.*, 317 ss., du 8 au 28 août 1667. Les articles XIX, XXXVII et VII, respectivement, des traités entre France et Angleterre, Angleterre et Provinces-Unies, Angleterre et Danemark, stipulaient l'inclusion de ceux qui seraient nommés du consentement des parties, avant l'échange des ratifications ou six mois après. Cf. Dumont, *C. D.*, VII, 1re partie, 40 ss., et d'Estrades, *Op. cit.*, VI, 10-22.

Bruxelles et examina la situation avec le marquis de Castel Rodrigo (1). Quant à l'Autriche, à défaut de communication directe, Frédéric Guillaume combla d'attentions son ambassadeur et lui dévoila le fond de sa pensée : inquiétants étaient les projets du roi de France, révoltante l'idée de subir son joug, déplorable l'apathie des électeurs et princes qui faisaient si peu de cas « du précieux joyau de leur liberté (2) » ; pourquoi, par contre, l'Empereur ne faisait-il pas connaître ses résolutions ! Pourquoi ne prenait-il pas position ! Les menaces ne mèneraient pas loin si la force ne se trouvait derrière (3).

Cependant les semaines passaient et les succès des armes francaises en Flandre se précipitaient. La surexcitation de l'électeur croissait de jour en jour. Il continuait à traiter Millet avec égards, le berçait même de l'espoir qu'il consentirait à proroger la Ligue du Rhin, après rectification de certaines clauses (4), mais cette bonne grâce était contrainte et n'avait rien de spontané. Un publiciste français, Antoine Aubéry, plus ou moins autorisé par le gouvernement royal, venait de publier un opuscule où il prétendait établir les droits du roi sur l'Empire germanique (5). Après avoir revendiqué les Pays-Bas, Louis XIV allait-il étendre ses prétentions à l'Allemagne? Le bruit public l'accusait de viser à la monarchie universelle, et le diplomate impérial Lisola, aussi habile à manier la plume que la parole, lançait un pamphlet retentissant, « Le Bouclier d'Estat et de justice », où il déclarait le droit des gens menacé. « Il s'agit, disait-il, de défendre le commun boulevard contre un vaste dessein qui n'a pour cause que l'avidité des conquêtes, pour fin que la domination, pour moyen que les armes et l'intrigue, ni pour limites que celles que la fortune lui voudra prescrire; enfin il se traite ici de décider le sort de l'Europe et de prononcer la sentence de sa

(1) Les 12 et 15 juin 1667. Cf. *U. et A.*, XII, 760.
(2) Cf. *U. et A.*, XIV, 313, relation de Goess (1er juillet 1667).
(3) *Ibid.*, XIV, 306-07, relations de Goess (27 mai et 3 juin 1667).
(4) *Ibid.*, II, 461.
(5) « De jure regis Galliæ in totum Imperium », in-4°, 1667.

liberté ou de son esclavage » (1). L'électeur pensait comme Lisola. Le traité d'Aubéry lui parut la manifestation cynique des projets français. Il en fut si préoccupé qu'on le vit en faire sa lecture ordinaire et le porter sans cesse dans sa poche (2). A la même époque la Ligue du Rhin arrivait à son terme, sans qu'on eût pris de mesures effectives pour sa prorogation : Frédéric Guillaume n'avait pas rompu en visière à Louis XIV; il s'était borné, d'accord avec la Suède, à traîner les choses en longueur. Le 15 août 1667, la Ligue expira faute de contractants (3).

L'électeur songea alors sérieusement à combattre les progrès de la puissance française. Il n'avait sur pied que 8,200 hommes (5,700 fantassins, 2,000 cavaliers et 500 dragons), mais pour peu qu'on lui fournît des subsides, il se faisait fort d'équiper en quelques semaines un corps de 20,000 hommes; les cadres nécessaires existaient et son artillerie était prête à marcher (4). Il leva d'ailleurs des recrues et augmenta considérablement son armée (5). Durant trois mois, du commencement d'août au commeneement de novembre 1667, le désir de faire échec à la France l'emporta sur tout autre sentiment, avec cette réserve qu'il ne voulait pas se risquer à la légère, ni se déclarer sans de solides alliances. Le don-quichottisme n'était pas son fait (6) : il était résolu à ne pas s'exposer seul à des ressentiments redoutables. On s'en aperçut chaque fois qu'il fut sur le point de s'engager.

Il commença par explorer l'horizon et se mit en quête d'alliés, intéressant la Suède au sort de l'Espagne, réclamant des subsides aux Hollandais, secouant la torpeur des princes allemands et de l'Empereur.

(1) Cf. Lonchay, *La Rivalite de la France et de l'Espagne aux Pays-Bas* (1635-1700), in-8°, Bruxelles, 1896, 227.
(2) Cf. *U. et A.*, 704, note 4 (en août 1667).
(3) *Ibid.*, XI, 470-75 : négociations à Ratisbonne (avril à août 1667).
(4) *Ibid.*, XII, 725-26; l'électeur à ses envoyés en Hollande, 15 juin 1667.
(5) D'environ 13,000 hommes, d'après Philippson, *Op. cit.*, II, 106.
(6) *Ibidem.*

La venue du comte de Mansfeld, chargé des condoléances impériales au sujet de la mort de l'électrice, lui fit espérer qu'on avait pris enfin à Vienne des résolutions viriles. Cet espoir fut déçu. Mansfeld n'avait pas d'instructions touchant le fait capital du moment : tout en parlant des préparatifs militaires de son maître, il resta forcément sur le terrain des généralités. L'électeur lui fit de chaleureuses protestations de loyalisme et le pria de presser l'Empereur, car toute heure perdue était un mal *(eine jede Stunde seie Schade, so man verliere)* (1). Il ne semble pas qu'il ait été plus loin, quoique Mansfeld ait prétendu plus tard qu'on lui avait offert 20,000 hommes (2).

Le 16 août 1667, un émissaire du gouverneur des Pays-Bas espagnols, le margrave Hermann de Bade (3), arriva à Potsdam; il venait demander de l'aide contre la France. Frédéric Guillaume sentit la gravité de la circontance; il manda Schwerin de Landsberg, et en délibéra longuement avec lui. Le ministre, très timoré, fit ressortir les dangers d'une association avec la misérable Espagne. Malgré tout, il fut désigné avec Meinders pour conférer avec le margrave, ce qui eut lieu les 18 et 19 août. La résolution finale, remise à Hermann de Bade le 19, affectait une allure assez belliqueuse : l'électeur, fort peiné de l'invasion des Pays-Bas, promettait de chercher avec l'Empereur, la Hollande et les ducs de Brunswick le moyen de les sauver; en revanche, la guerre pouvant se prolonger plusieurs années, il comptait qu'on lui donnerait des subsides *durante bello* et quelque satisfaction *post bellum*. Le margrave reconnut que les subsides devraient être versés d'avance et en proportion des secours; on lui délivra un état des sommes nécessaires à la levée et à l'entretien d'une

(1) Cf. *U. et A.*, II, 463 et 465, et XIV, 319, et 326-29. Mansfeld était arrivé au commencement d'août à Berlin; l'électeur voyageait du côté de l'Oder et le reçut à Cüstrin; Mansfeld en repartit le 8 août; la relation de son voyage fut remise par lui à Vienne le 23 août 1667.

(2) Cf. Mignet, *Op. cit.*, 284-87; *U. et A.*, II, 477.

(3) Né en 1628, ce fils cadet du margrave Guillaume de Bade-Bade était entré depuis 1661 au service de l'Espagne.

armée de 12,000 hommes (400,000 thalers, soit un million et demi de livres pour la levée, et 87,100 thalers ou 326,665 livres pour l'entretien mensuel) (1). On se sépara là-dessus. La chose mérite d'être notée, car ce devait être la pierre d'achoppement de l'alliance. Avec son sens pratique des réalités objectives, l'électeur présentait d'avance la note à payer; le margrave de Bade avait beau traiter la question avec une noble désinvolture, celle des gens qui n'ont pas d'argent; l'Espagne était incapable de fournir les subsides requis. Contre cette incurable pénurie le Brandebourg prenait ses précautions : il fixait le prix de son secours, et réduisait ainsi sensiblement l'importance de ses engagements (2).

Au moment où Hermann de Bade repartait, Frédéric Guillaume éprouva le besoin d'avoir l'avis motivé de deux de ses ministres les plus expérimentés, Frédéric d'Iéna et Somnitz; Schwerin l'avait du reste demandé, afin de dégager sa responsabilité (3). Iéna, qui négociait alors à Brunswick, répondit qu'on n'avait pas à se préoccuper du bien-fondé des droits de la France ou de l'Espagne, mais uniquement des intérêts de l'État; il se déclara insuffisamment instruit pour conseiller un rôle passif ou une politique d'action; toutefois son insistance à représenter l'impuissance de l'Empire et à recommander la prudence, indiquait le fond de sa pensée. Somnitz, moins réservé, se prononça nettement contre les prétentions de la France et pour la protection du cercle de Bourgogne : il estimait que le péril était flagrant et le démembrement de l'Empire commencé. L'électeur s'inspira du dernier conseil, sans négliger tout à fait le premier. Il invitait alors à une entrevue secrète un personnage qui avait été autrefois son

(1) Cf. *U. et A.*, XII, 761-70, Potsdam, 16-19 août 1667; protocole, de la main de Meinders, des conférences tenues avec Hermann de Bade.

(2) D'après une lettre du 21 août de l'électeur à Blaspeil, il avait encore mis pour conditions à son appui, qu'une alliance serait conclue entre l'Espagne, l'Empereur et lui, qu'à la fin de la guerre on lui donnerait quelque satisfaction, qu'on chercherait à gagner les puissances protestantes, et qu'on le garantirait contre une attaque suédoise. Cf. *ibid.*, XII, 731-32.

(3) *Ibid.*, XII, 762, puis 770 ss. (21-31 août 1667).

premier ministre, qu'un fol engouement pour la France et la Suède avait séparé de lui, et qui, assagi par l'expérience, se rendait compte des inconvénients de la prépondérance française, le comte Georges Frédéric de Waldeck. La lettre qu'il lui fit écrire par Meinders, le 17 août, prouve une fois de plus que la question des Pays-Bas le passionnait et qu'il voulait former une coalition pour tenir tête à Louis XIV (1).

Pouvait-on regarder comme un premier pas dans cette voie le traité que Frédéric d'Iéna était en train de conclure à Brunswick? Depuis plusieurs mois on travaillait à compléter « l'union » du 25 mars, qui n'avait qu'un caractère provisoire, et Iéna avait été désigné pour prendre part à de nouvelles conférences (2); le 1er septembre 1667, il signa avec les ministres de l'électeur de Cologne, de trois ducs de Brunswick (3) et de la landgrave de Hesse-Cassel, une seconde « étroite union » (*engere Vereinigung*). Tout en étant comme la première purement défensive (art. II), elle renfermait des stipulations beaucoup plus précises : la ligue devait tenir tout prêts 8,000 hommes, dont 3,000 pour la part du Brandebourg (art. IV); elle devait en outre durer trois ans (art. XII). L'article XIV faisait évidemment allusion à l'invasion des Pays-Bas : pour détourner de l'Empire les maux dont le menaçaient certaines complications extérieures, les confédérés s'engageaient à veiller dans la diète à l'observation des mesures de sécurité (*punctus securitatis*) (4). La clause était conçue dans un esprit hostile à la France. Malgré tout, « l'union étroite » de Brunswick avait peu de valeur. N'y voyait-on pas figurer en première ligne l'électeur Maximilien Henri dont le patrio-

(1) Cf. STRECKER, *Meinders*, 21 ss. et 115-116, d'après des mss. des Archives d'Arolsen; PHILIPPSON, *Op. cit.*, II, 114, a eu le tort de placer au 27 août l'entrevue qui eut lieu à Potsdam le 7 ou 8 septembre et n'aboutit qu'à un échange de vues.

(2) Cf. *U. et A.*, XII, 155 ss., instructions pour Iéna (7 août 1667).

(3) Ernest Auguste, administrateur d'Osnabrück, Georges Guillaume de Celle et Rodolphe Auguste de Wolfenbüttel; quant à Jean Frédéric de Hanovre, ses représentants demandèrent un délai pour attendre son ordre exprès (art. XV du traité). Jean Frédéric se liait déjà plus ou moins ouvertement avec Louis XIV.

(4) Cf. *U. et A.*, XII, 157-61, texte original du traité.

tisme restait sujet à caution et qui venait de manifester à Cologne ses sympathies françaises (1)! C'était peut-être un embryon de ligue défensive allemande; ce n'était pas un élément d'action offensive.

Frédéric Guillaume n'avait guère confiance dans les électeurs et princes rhénans. Il n'avait pas tort. Les délibérations de Cologne, reprises à la fin du mois d'août et auxquelles Jean de Beyer assista de nouveau pour le Brandebourg (2), firent éclater une réelle partialité en faveur de Louis XIV. Le rôle de Beyer consista surtout à empêcher des décisions fâcheuses et à retarder une médiation dont l'Espagne redoutait les suites (3).

Du côté de quelques autres électeurs et princes, on pouvait se flatter d'obtenir des résultats plus positifs. Frédéric Guillaume s'y efforça au cours des mois de septembre et d'octobre.

Il avait fait proposer une entrevue à l'électeur de Saxe, Jean Georges II, qui s'y était montré favorable. L'entrevue eut lieu au commencement de septembre 1667 au cloître de Zinna, et les deux électeurs y fraternisèrent, tandis que Schwerin s'abouchait avec les ministres saxons (Friesen et Wolframsdorf) (4). A la suite de ces conférences, un traité fut signé le 5 septembre : les contractants s'engageaient : 1° à

(1) Maximilien Henri s'était uni aux électeurs de Mayence et de Trèves, à l'évêque de Munster et au duc de Neubourg pour décider une médiation entre France et Espagne et refuser tout passage de troupes par leurs états (2 août 1667). Le traité était, a dit Pomponne, « dans le même esprit que la Ligue du Rhin » (*Mémoires*, I, 193); l'agent français Gomont (ou Gaumont) en était le principal instigateur. Cf. *U. et A.*, XII, 807-09, et MIGNET, *Op. cit.*, II, 178-80 (juillet-août 1667). Voir aussi MEINECKE, *Der Regensburger Reichstag und der Devolutionskrieg, Hist. Zeitschrift*, LX, 1888, 203.

(2) Cf. *U. et A.*, XII, 809 ss., instructions du 17 août 1667 et relations de Beyer en septembre et octobre.

(3) Un envoyé de Mayence, Jodoci, vint à Berlin au milieu de septembre, pour gagner le Brandebourg au projet de médiation. Plus tard, l'électeur Jean Philippe écrivit bien, le 27 octobre 1667, qu'il était résolu à maintenir la paix et la liberté germaniques, et à arrêter la guerre des Pays-Bas, mais il ne s'agissait toujours que d'une intervention amicale.

(4) Cf. *U. et A.*, XII, 785 ss. (protocole de ces discussions depuis le 3 septembre).

intervenir ensemble à Paris pour rétablir la paix; 2° à appuyer d'abord la conclusion d'un armistice; 3° enfin à concerter une alliance en vue du maintien des traités de Westphalie et de l'intégrité de l'Empire, alliance à laquelle seraient libres d'adhérer l'Empereur, la Suède, la Maison de Brunswick, d'autres encore (1). L'ambassadeur impérial Goess, qui seul des membres du corps diplomatique avait obtenu l'autorisation de se rendre à Zinna, et qui connut tous les secrets de l'entrevue, se déclara satisfait du résultat, d'autant plus que son rival, l'envoyé français Millet, accouru sans être invité, avait été assez mal reçu et ensuite tenu à l'écart. Jean Georges II, surpris de l'incartade, disait que Millet avait fait irruption dans sa chambre comme un sanglier (2). Quant à Frédéric Guillaume, il ne se berçait pas de trop d'illusions; il savait que son confrère saxon ne brillait ni par la loyauté ni par la constance : si, dans les fumées de l'ivresse, Jean Georges II déployait un loyalisme de mauvais aloi, au fond il n'était sensible qu'à l'argent, et redoutait tout ce qui aurait pu l'embarquer dans une guerre (3). Après la convention du 5 septembre, il continua à hésiter entre l'Autriche et la France, sans se décider à prendre parti. Lorsqu'en octobre on discuta l'extension du traité de Zinna, il persista dans son attitude équivoque, et Somnitz, député à Leipzig pour s'entendre avec Friesen, ne rapporta rien de définitif (4).

Frédéric Guillaume ne fut pas plus heureux du côté de la Bavière. Sur la foi de vagues paroles, échangées à Cologne

(1) Le texte de ce traité longtemps inconnu se trouve *U. et A.*, XII, 789-90, et XIV, 335-36, en note. Les autres recueils ne contiennent qu'une convention monétaire conclue le 6 septembre.

(2) *Ibid.*, XIV, 325-26 et 333 ss., II, 470 ss.

(3) *Ibid.*, XIV, 335-37, dans la relation de Goess, du 7 septembre 1667.

(4) *Ibid.*, XII, 793 ss., instructions du 19 octobre pour Somnitz et relation de celui-ci, de Leipzig, 23 octobre 1667. Cela prouvait qu'il ne fallait pas se fier aux promesses envoyées par Jean Georges II, au commencement d'octobre, par l'intermédiaire du chancelier de Culmbach-Baireuth, Charles de Stein; *ibid.*, XII, 791, en note. Plus tard, au commencement de décembre 1667, Jean Georges II vint à Berlin à l'occasion des funérailles de l'électrice Louise Henriette; il y eut de nouveau des conférences qui restèrent sans résultat; cf. AUERBACH, *Op. cit.*, 287 ss. Il est vrai qu'alors le vent avait tourné à Berlin.

entre Beyer et un ministre bavarois, il crut Ferdinand Marie disposé à s'entendre avec lui. Il lui dépêcha le chancelier de Culmbach, Charles de Stein. La mission n'eut pour résultat que de prouver l'inertie de la cour de Munich (1).

Parmi les princes, deux surtout semblaient s'associer aux vues du Brandebourg : Georges Guillaume, duc de Celle, et Ernest Auguste, administrateur d'Osnabrück. Tandis que leur frère, Jean Frédéric de Hanovre, inclinait vers la France dont le rapprochaient ses croyances catholiques, ils s'inquiétaient du sort des Pays-Bas; plus ou moins d'accord avec leurs cousins de Wolfenbüttel, ils voulaient arrêter les empiètements de Louis XIV, et former pour cela une ligue, plus efficace que celle de Brunswick. L'électeur accueillit avec joie des propositions qui cadraient si bien avec ses désirs. Il s'entretint à diverses reprises, dans le courant de septembre, avec Waldeck, qui était au service de Georges Guillaume, et qui vint passer quelques jours à Berlin (2). Il reçut ensuite à bras ouverts le conseiller secret d'Ernest Auguste, von Hammerstein, arrivé au commencement d'octobre; il lui fit déclarer par Schwerin qu'il valait mieux « prévenir qu'être prévenu », et même, dans un moment d'entraînement, laissa percer son sentiment devant l'ambassadeur français. C'était durant un repas à la cour. Millet ayant vanté la puissance des électeurs qui élisaient l'Empereur, il lui décocha ce trait : « N'est-il pas encore plus beau que l'Empereur n'ose dire aux princes de l'Empire : car tel est notre plaisir (3)! » Mot singulièrement mordant pour le ministre du roi de France, et qui l'aurait édifié, s'il ne l'avait été déjà, sur les dispositions de l'électeur (4). Un projet d'alliance fut rédigé à Potsdam, le

(1) Cf. *U. et A.*, XII, 804-06 (octobre-novembre 1667). Depuis 1662, d'ailleurs, Hermann Egon de Fürstenberg, frère de l'évêque de Strasbourg et du ministre de Cologne, était en Bavière « l'âme de l'état », et avait orienté le pays vers la France; cf. Dœberl, *Op. cit.*, 158 ss., 263 ss., 356-59.

(2) Cf. *U. et A.*, II, 474 et 478, et XIV, 339 ss.

(3) Cf. Köcher, *Gesch. von Hannover und Braunschweig*, I, 555-56.

(4) Étant donné le tempérament bouillant de Frédéric Guillaume, le mot semble authentique, bien que je n'en aie pas trouvé trace dans les relations de Millet.

18 octobre 1667, par Hammerstein et Somnitz : le Brandebourg devait armer 8,000 hommes et la Maison de Brunswick 6,000. Toutefois le traité ne devait entrer en vigueur qu'après l'accession de l'Empereur et des États-Généraux. Hammerstein se rendit à Vienne pour y déterminer Léopold (1).

A ses négociations avec des électeurs et des princes, Frédéric Guillaume ajoutait des démarches à la diète de Ratisbonne. Comme il jugeait difficile de remuer la lourde machine tout entière, il s'était contenté de demander la médiation entre France et Espagne du seul collège électoral. Il revendiquait d'ailleurs hautement la prééminence des électeurs; les prétentions des princes lui étaient suspectes, et il mettait une sorte d'amour-propre à les tenir à l'écart. Le point de vue se trouva étroit et fâcheux. Sur la question de savoir si le cercle de Bourgogne devait être oui ou non considéré comme partie intégrante de l'Empire, des divergences éclatèrent. Les électeurs n'ayant pas osé se prononcer et ayant proposé purement et simplement une médiation à l'amiable entre les belligérants (14 septembre 1667), le collège des princes vota un *conclusum* plus détaillé (16 septembre), et proclama le cercle de Bourgogne membre de l'Empire. Le désaccord des deux principaux collèges sur ce point spécial paralysa la diète dont les députés étaient en même temps fortement travaillés par l'ambassadeur français, Robert de Gravel. Le cardinal de Thun, archevêque de Salzbourg et principal commissaire impérial, eut beau faire voter par le collège des villes un *conclusum* identique à celui des princes (le 19 novembre); cela ne mena à rien puisque les villes ne pouvaient faire l'appoint de la majorité. La diète apparut ce qu'elle avait été souvent et ce qu'elle devait être toujours jusqu'à sa fin, à savoir un grand corps inorganique, propre à discuter tous les problèmes, mais incapable d'en trancher aucun (2).

(1) Cf. Köcher, *Op. cit.*, I, 557 ss., *U. et A.*, XII, 797 ss.

(2) Cf. Meinecke, article cité, *Hist. Zeitschr.*, LX, 188, 193 à 222; *U. et A.*, XII, 830-49; Mignet, *Op. cit.*, II, 139 ss., 165 ss., 254 ss.

En dépit de ses efforts, l'électeur n'était sûr à la fin d'octobre d'aucun prince de l'Empire. Il ne l'était pas davantage des grandes puissances dont il avait escompté l'appui (1).

La régence suédoise, toujours ballottée entre le parti français et le parti autrichien, n'offrait que d'entrer dans l'alliance de Brunswick, ce qui ne l'engageait pas à grand'chose (2). Les Provinces-Unies paraissaient plus belliqueuses : Jean de Witt, après avoir en vain conseillé d'agir contre l'évêque de Munster, combinait avec Blaspeil, Romswinckel et Copes la formation d'une armée imposante; on parlait de 12,000 Brandebourgeois et de 18,000 Hollandais. Mais l'électeur demandait 160,000 thalers pour ses levées, on marchandait sur les subsides, et, selon la coutume hollandaise, la discussion s'éternisait (3). L'Empereur se laissait entraîner à une négociation avec l'ambassadeur français, Grémonville, au sujet d'un partage éventuel de la monarchie espagnole; il était donc gêné pour agir, et aurait voulu laisser au Brandebourg les initiatives compromettantes. Frédéric Guillaume n'était pas dupe. Le baron de Goess ayant prétendu que l'Autriche faisait des préparatifs, il lui riposta de façon péremptoire qu'elle n'avait pas levé un seul homme (4). Restait l'Espagne qui n'avait pu protéger la Flandre, et qui, manquant d'hommes et d'argent, n'avait, suivant le mot de Castel Rodrigo, que la ressource d'un miracle (5)! Tout le monde continuait à attendre d'elle un effort impossible, des envois de troupes et de ducats. Tel était encore l'orgueil de ses ministres et de ses ambassadeurs qu'on hésitait à la croire

(1) Je ne parle pas du Danemark avec lequel l'électeur était en très bons termes (il venait d'envoyer Blumenthal féliciter le roi du mariage du prince héritier, Christian, avec une princesse de Hesse-Cassel), mais qui n'était pas disposé à agir contre la France, son alliée depuis 1663. Cf. Pufendorf, *F. W.*, X, § 26.

(2) Cf. *U. et A.*, XII, 197-98 (septembre-octobre 1667). Ce n'est que le 1er mars 1668 que fut signé l'acte d'accession de la Suède; *ibid.*, XII, 164-65; Moerner, *Op. cit.*, 323.

(3) Cf. *U. et A.*, XII, 733 ss. (août-octobre 1667).

(4) *Ibid.*, XIV, 342, dans une relation de Goess, du 23 septembre 1667.

(5) Cf. Mignet, *Op. cit.*, II, 53, lettre de Castel Rodrigo, du 16 mars 1667.

ruinée. Blaspeil et Romswinckel, conférant avec le margrave de Bade à Malines, lui demandaient de l'argent, et le trouvaient peu libéral parce qu'il refusait d'accorder davantage que les Hollandais en 1666 (1). Blaspeil n'en resta pas là. Il se rendit à Bruxelles au commencement de novembre, et signa avec le marquis de Castel Rodrigo un traité en règle. L'instrument, daté du 6 novembre, se composait de onze articles publics et de six secrets : la clause essentielle était que l'électeur devait, d'ici le mois d'avril 1668, mettre sur pied 4,000 cavaliers et 8,000 fantassins (art. I); en revanche, l'Espagne paierait les mêmes subsides que les États-Généraux l'année précédente, après le traité du 16 février 1666 (art. IV). Le second article secret stipulait qu'on se contenterait de rétablir la situation qui existait avant la paix des Pyrénées. Par une déclaration additionnelle, le marquis de Castel Rodrigo promettait à l'électeur une pension annuelle de 100,000 thalers (2).

Ce traité portait la marque de l'esprit à la fois orgueilleux et naïf des hommes d'État espagnols. L'allure en était belle et le ton grandiloquent. Le malheur était qu'il n'avait pas les moindres chances d'être exécuté. Frédéric Guillaume le comprit à première vue et s'étonna de l'entraînement auquel avait obéi Blaspeil. Il ne pouvait se contenter de vagues engagements pour les subsides; il lui fallait des garanties sérieuses (3). Il reprocha à son ministre d'avoir dépassé ses instructions, et l'avertit qu'il ne ratifierait pas le traité du 6 novembre. En même temps, il lui annonça qu'il désirait une paix raisonnable et se décidait à envoyer une ambassade en France (4).

Ce revirement se préparait depuis quelques semaines. Décidé à agir s'il avait derrière lui des alliés puissants et fidèles, l'électeur n'avait trouvé partout qu'inertie, égoïsme

(1) Cf. *U. et A.*, XII, 775-76, relation du 8 octobre 1667.
(2) *Ibid.*, XII, 777-78, en note. Analyse dans Pufendorf, *F. W.*, X, § 41.
(3) Il l'avait écrit le 18 octobre 1667; cf. *U. et A.*, XII, 776.
(4) *Ibid.*, XII, 779-81, lettre du 22 novembre 1667.

ou déloyauté. Il s'était lassé des lenteurs hollandaises et de l'indifférence autrichienne; il avait constaté le vide des paroles et ne se flattait plus d'obtenir des actes. D'autre part, il était sensible à l'attitude modérée que le gouvernement de Louis XIV avait adoptée et aux avances dont on le comblait. Au commencement de septembre, le roi avait suspendu les opérations militaires en Flandre et entamé des négociations de paix; ensuite il avait désavoué Antoine Aubéry, l'auteur du pamphlet si inquiétant pour l'Empire, et l'avait fait emprisonner à la Bastille; la comédie, pour évidente qu'elle fût, ne laissait pas de satisfaire le patriotisme germanique (1). Enfin et surtout la France venait, par l'intermédiaire du député de Neubourg, Stratmann, de transmettre des offres importantes dont Millet avait eu connaissance dès le mois d'août (2), et dont les circonstances seules avaient longtemps retardé la communication; ces offres concernaient un accroissement territorial en Gueldre et un accord au sujet des affaires polonaises; or l'ambassadeur impérial avait très justement prévu que, si le roi de France s'engageait à seconder l'élection du duc de Neubourg en Pologne, « ce serait une grande tentation (3) ».

Pour comprendre l'intérêt que l'électeur attachait à cette question, il est nécessaire de remonter à quelques années en arrière. Bien que la diète polonaise eût refusé de s'occuper d'une élection royale du vivant de Jean Casimir, la reine Louise Marie avait continué ses intrigues en faveur d'un prince français, et, tout un parti s'y opposant, la guerre civile avait éclaté en 1664. Durant deux ans, le grand maréchal, Georges Lubomirski, chef de la faction contraire à la reine, avait tour à tour fui devant la proscription et dicté la paix en vainqueur; plusieurs fois réconcilié avec la cour, il était resté

(1) Octobre 1667. Cf. *U. et A.*, II, 489-90, et XIV, 352-53. L'ambassadeur impérial écrivait assez finement qu'on disait la vie d'Aubéry menacée, mais qu'il n'y croirait qu'en le voyant pendu.

(2) Cf. Mignet, *Op. cit.*, II, 280 ss., de Lionne à Millet, 12 août 1667.

(3) Cf. *U. et A.*, XIV, 350, relation du 28 octobre 1667.

finalement suspect. Des diètes avaient été réunies sans résultat et rompues violemment par les procédés ordinaires. Au milieu de cette anarchie, Frédéric Guillaume avait suivi d'abord une ligne de conduite équivoque, ménageant le roi et la reine auprès desquels il entretenait des ambassadeurs (Jean d'Hoverbeck et Georges de Bonin en 1664-65, Hoverbeck seul en 1665-66), et négociant pourtant sous main avec Lubomirski qui avait imploré son aide (1). Puis en 1666 il s'était, comme on l'a vu, rapproché du duc de Neubourg et avait promis de soutenir sa candidature au trône polonais. Une fois cette résolution prise, il s'y était attaché, et avait travaillé par tous les moyens à la faire prévaloir : non seulement il avait envoyé exprès un agent à Lubomirski, alors réfugié en Silésie, pour lui recommander son protégé, mais il avait ordonné à Hoverbeck de sonder la reine à ce sujet (2). Peut-être se serait-il entendu avec Lubomirski, auquel il fit parvenir 1,000 ducats en décembre 1666, si le turbulent magnat n'était mort subitement à Breslau, le 31 janvier 1667 (3). Quant à la reine, elle accueillit fort mal les ouvertures d'Hoverbeck, qui agit, il est vrai, maladroitement et dévoila les plans d'entente du Brandebourg avec la Suède (4). Sous la menace d'une invasion tartare, la Pologne demanda du secours à Berlin, comme à Paris et à Stockholm (5). Louise Marie toutefois resta défiante et hostile; sa mort, le 10 mai 1667, fut pour l'élec-

(1) Cf. *U. et A.*, XII, 236 ss., notamment instructions à Hoverbeck et Bonin, le 12 décembre 1664, relations d'Hoverbeck en 1665, envoi de Colalto par Lubomirski auprès de l'électeur, à Clèves, en janvier-février 1666, instructions pour Hoverbeck du 6 mars 1666.

(2) *Ibid.*, XII, 297 ss., mission de Julius Hackeberg auprès de Lubomirski, dont deux agents, Los et Pcejazecki, allèrent trouver l'électeur à la fin de 1666; 311, rescrit de l'électeur à Hoverbeck, 24 décembre 1666.

(3) *Ibid.*, XII, 322. Lubomirski n'était d'ailleurs pas un homme sûr; le chancelier de Neubourg, Giese, dans une dépêche, l'appelait « vir bilinguis » et même « trilinguis » ; cf. HASSENCAMP, *Die Bewerbung des Pfalzgrafen Philipp Wilhelm von Neuburg um die polnische Krone*, article de la *Zeitschrift der historischen Gesellschaft für die Provinz Posen*, in-8°, Posen, 1896, XI, 290.

(4) Cf. *U. et A.*, XII, 316 ss., janvier 1667.

(5) *Ibid.*, XII, 319 ss., missions de Morsztyn en France et de Jean Gninski à Berlin et Stockholm.

teur un débarras (1). Il s'occupa plus activement que jamais de la future élection royale, et conclut avec Charles XI de Suède un traité où, sans désigner de candidat, on stipulait qu'on se mettrait d'accord, le cas échéant, pour cette désignation (2).

La manœuvre n'échappa point à Jean Casimir (3). Sa mauvaise humeur se manifesta par le refus de donner audience à Hoverbeck, sous prétexte que l'électeur avait renvoyé sans les ouvrir des lettres royales; le vice-chancelier, André Olszowski, avait provoqué cet incident, en supprimant dans les titres de Frédéric Guillaume ceux de « frère », et de seigneur de Lauenbourg et de Bülow. Comme d'aucun côté on ne faisait de concessions, les rapports restèrent tendus jusqu'en décembre 1667 (4). L'électeur avait heureusement pour lui le nouveau grand chancelier, Jean Lesczinski, auprès duquel le secrétaire d'Hoverbeck, Joachim Scultetus, remplit deux missions successives (août et novembre 1667) (5). La situation, en outre, s'améliora sensiblement, lorsque la France proposa d'abandonner la poursuite de la couronne pour Condé ou pour son fils, et de se rallier à la candidature éventuelle du duc de Neubourg. L'intervention de l'évêque de Béziers, ambassadeur de France à Varsovie, amena une détente, et Jean Casimir reprit avec Hoverbeck les cordiales relations d'autrefois.

L'évolution, qui en novembre 1667 rapprocha le Brande-

(1) Cf. *U. et A.*, XII, 334, relation d'Hoverbeck du 10 mai 1667.

(2) Traité du 2 juillet 1667, dans Moerner, *Op. cit.*, 314-16.

(3) Il pouvait aussi s'inquiéter des relations amicales du tsar et du Brandebourg, bien qu'elles eussent surtout pour objet de transformer en paix définitive la trêve de treize ans conclue à Andrussow (en janvier 1667) entre Pologne et Russie. Cf. *U. et A.*, II, 471 et 476, XIV, 332. Après Pierre Marsilius, qui avait visité l'électeur en 1665, un nouvel envoyé du tsar, Basile Bohusch, vint pour cela à Berlin, en août-septembre 1667 (cf. *U. et A.*, XIX, 253 et 256-60).

(4) *Ibid.*, XII, 337, l'électeur à Hoverbeck, 16 mai; 344 et 349, relations d'Hoverbeck des 30 juillet et 20 septembre 1667. Audience fut enfin accordée à Hoverbeck le 31 décembre 1667; *ibid.*, XII, 360.

(5) *Ibid.*, XII, 347-48 et 353 ss. Après la mort du primat Wenceslas Lesczinski (1er avril 1666), Nicolas Prazmowski était devenu archevêque de Gnesen, et Jean Lesczinski l'avait remplacé comme grand chancelier.

bourg de la France, se fit sentir sur tous les théâtres où la diplomatie électorale jouait un rôle. On vient de voir quelle influence elle exerça sur les rives de la Vistule; du côté de l'ouest, elle n'eut pas de moindres conséquences. A tous ceux que depuis trois mois il pressait de se coaliser contre la France, l'électeur laissa tout à coup entrevoir que la paix était sa solution préférée (1). A l'Empereur lui-même il ne se gêna pas pour conseiller la conciliation : l'Espagne en serait quitte pour céder quelques territoires et on tâcherait de se garder mieux une autre fois (2). C'était prendre gaillardement son parti des pertes d'autrui. Par contre, puisqu'il renonçait à combattre la France, Frédéric Guillaume se montra pressé de resserrer son alliance avec elle.

Dès les premiers mots du ministre de Neubourg (3) sur les ouvertures de Louis XIV, il avait senti que les choses changeaient de face; il avait même regretté le départ de Somnitz, chargé de s'aboucher à Leipzig avec les Saxons (4). L'indécision de Jean Georges II le tira d'embarras; d'ailleurs il eût sans doute fait pour la Saxe, au besoin, ce qu'il fit pour l'Espagne, en refusant sa ratification. Il profita de sa liberté pour orienter sa politique vers Paris, prépara une ambassade solennelle, et fit commencer une négociation avec Millet. Il s'agissait d'envisager à la fois les affaires de l'ouest et de l'est, d'en régler la concordance et la connexion, de fixer ce qu'on pouvait, d'un côté comme de l'autre, accorder à la France ou réclamer pour le Brandebourg. Cela ne devait pas

(1) Voir notamment les instructions données à Brandt pour aller de nouveau en Angleterre (23 novembre 1667); cf. *U. et A.*, XII, 657-58. Brandt ne s'y rendit qu'à la fin de janvier 1668.

(2) Ce furent les instructions données à Blumenthal lorsqu'on l'envoya à Vienne pour féliciter de la naissance d'un archiduc, le 9 novembre 1667; *ibid.*, XII, 585 ss.

(3) A Stratmann, venu de Düsseldorf, ne tarda pas à se joindre Giese, chancelier de Neubourg, qui arrivait de Pologne et parla dans le même sens. La France se défiait un peu de Stratmann dont l'ambassadeur impérial disposait « comme de son domestique » (d'après Millet, A. E., *Corr. de Brandebourg*, V, 14 septembre 1667), et qui cherchait alors à entrer au service de l'Autriche; cf. *U. et A.*, XIV, 332 ss.

(4) *Ibid.*, II, 487, relation de Millet, du 26 octobre 1667.

empêcher de conserver la bonne intelligence *(die Correspondenz)* avec l'Empereur, la Suède, l'Angleterre, la Saxe, le Brunswick et la Hollande (1). Une fois de plus l'électeur entendait s'allier sans se lier : ses sympathies politiques ressemblaient aux affections du cœur, elles n'étaient jamais exclusives.

Schwerin, Somnitz et Iéna avaient été appelés à traiter avec Millet. Les conférences s'ouvrirent à Berlin au moment où Meinders et Pœllnitz recevaient des instructions pour se rendre en France. La discussion fut assez vite menée. Interrompue au moment des funérailles solennelles de l'électrice (6 décembre), elle aboutit, vers le 20 (2), à un traité qu'on antidata du 15 décembre 1667. Un long préambule exposait nettement les origines de la nouvelle convention entre l'électeur et le roi, à savoir le double désir de mettre fin aux « troubles » des Pays-Bas, qui menaçaient le repos de l'Empire, et d'empêcher les « calamités » que la mort ou l'abdication du roi de Pologne pouvait faire fondre sur son royaume. Les trois premiers articles étaient relatifs à la question polonaise : sans déroger aux lois et libertés de la République, le Roi Très Chrétien s'engageait à travailler avec son allié à l'élection éventuelle du duc de Neubourg. Les articles IV à VII concernaient la question des Pays-Bas : le roi se déclarait prêt à accepter « les conditions d'une paix sûre et raisonnable (3) » ; en revanche, l'électeur ne se mêlerait en aucune façon à la guerre présente, sauf pour la terminer par ses bons offices ; il refuserait le passage à tout prince qui voudrait envoyer des troupes aux Pays-Bas, et inviterait le cercle de Westphalie à faire de même. Par l'article VIII, le Brandebourg promettait de rentrer dans la Ligue du Rhin, dont il admettait la prorogation pour trois ans, à certaines

(1) Cf. *U. et A.*, XII, 800-801, dans les instructions données à Grœben, envoyé auprès du duc Georges Guillaume de Celle (12 novembre 1667).

(2) Cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, V, pièce 95, lettre de Millet du 20 décembre 1667.

(3) C'était « l'alternative » qu'il avait déjà offerte à l'Espagne entre la cession des places conquises en Flandre et celle de la Franche-Comté.

conditions. L'article IX et dernier stipulait la ratification dans un délai de deux mois (1).

Le traité de Cœlln (2) fut considéré comme un succès aussi bien à Berlin qu'à Paris. Quand on l'examine de près, il paraît surtout avantageux pour la France qui, sans donner ni argent ni territoire (3), et au prix du sacrifice, relativement facile et d'ailleurs plus ou moins loyalement consenti, de ses visées en Pologne, se conciliait la neutralité bienveillante du Brandebourg, et assurait le succès de ses conquêtes en Flandre. Frédéric Guillaume néanmoins estimait qu'il fallait faire à l'ouest la part du feu (4), il se félicitait de n'avoir pas à affronter une guerre dont l'égoïsme des autres puissances risquait de rejeter sur lui tout le fardeau; enfin il avait la satisfaction de croire écartées définitivement les candidatures françaises en Pologne et d'entrevoir l'élévation au trône d'un prince ami et allié.

L'acte du 15 décembre 1667 impliquait la résolution arrêtée de résoudre par une entente avec Louis XIV les deux problèmes qui tourmentaient les esprits depuis des mois, celui de la satisfaction raisonnable du gendre de Philippe IV en Flandre, celui des destinées de la Pologne après la mort ou la retraite de l'impuissant Jean Casimir. Frédéric Guillaume y travailla loyalement, menant de front les deux entreprises.

Au moment où s'achevait la négociation avec Millet, une ambassade extraordinaire était en route pour Paris. Le grand connétable Gérard Bernard de Pœllnitz et le secrétaire Fran-

(1) Cf. texte français du traité dans MIGNET, *Op. cit.*, II, 296-302; extrait dans PUFENDORF, *F. W.*, X, § 44; analyse dans MOERNER, *Op. cit.*, 321-23.

(2) Ainsi nommé du quartier de Berlin où il fut signé.

(3) De Lionne avait autorisé Millet à offrir 100,000 écus par an, mais l'autorisation ne parvint qu'après la signature du traité; cf. MIGNET, *Op. cit.*, II, 293 et 302. D'autre part, il avait été question auparavant de donner une partie de la Gueldre espagnole au Brandebourg.

(4) Il disait alors à Pœllnitz : « Il faut que les Espagnols donnent contentement au roi; les demandes de Sa Majesté sont fort raisonnables, et, quand elles ne le seraient pas, il faut qu'il leur en coûte. Le mal est fait, il en faut sortir ». D'après Millet, dans une lettre à de Lionne, du 23 novembre 1667; cf. MIGNET, *Op. cit.*, II, 295.

çois Meinders, dont les sentiments favorables à l'alliance française étaient connus, avaient été désignés pour cette mission en novembre 1667. Leurs instructions portaient presque exclusivement sur les affaires de Pologne : ils devaient demander au roi de presser l'abdication de Jean Casimir, et d'appuyer la candidature du duc de Neubourg, avec lequel ils avaient ordre de conférer au passage, à Düsseldorf. Néanmoins ils devaient aussi déclarer que l'électeur désirait la paix entre France et Espagne, à des conditions satisfaisantes pour la première; s'il ne songeait pas pour le moment à des conquêtes en Gueldre, il accepterait volontiers quelques subsides, fournis à titre gracieux (1). Cette insinuation ne tarda pas à être précisée dans une lettre de Schwerin où le chiffre de 400,000 thalers pour quatre ans fut mis en avant (2).

Les ambassadeurs accomplirent leur voyage avec lenteur, et, après s'être arrêtés quatre ou cinq jours à Düsseldorf, parvinrent à Paris le 14 janvier 1668. Ils y reçurent un excellent accueil du roi qui protesta de ses intentions pacifiques, de la reine qui se montra reconnaissante d'un joli coffret en ambre, cadeau de l'électeur, et du ministre Hugues de Lionne que l'amitié du Brandebourg consolait de l'attitude suspecte des Hollandais (3). Lorsqu'ils insistèrent pour des subsides, en faisant valoir que leur maître en avait refusé d'autres, on les plaisanta quelque peu sur la valeur des offres espagnoles, mais on ne leur ôta pas tout espoir; plus tard même on parla d'accorder 50.000 thalers pour l'année (4).

Encouragé dans sa nouvelle politique par Schwerin, Somnitz et Iéna, auxquels Millet distribuait alors près de

(1) Cf. *U. et A.*, XII, 849-52, instructions du 21 novembre et mémoire annexe du 2 décembre 1667.

(2) *Ibid.*, XII, 853-54, lettre à Meinders, 9 janvier 1668.

(3) *Ibid.*, XII, 855 ss., relations des 20 et 25 janvier 1668.

(4) *Ibid.*, XII, 864, relation du 30 mars 1668. Les envoyés électoraux s'occupèrent surtout d'ailleurs des affaires de Pologne, comme le prouve un mémoire remis par eux le 1er février 1668 (cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, V, pièces 106 et 117). Ils quittèrent Paris au mois d'avril 1668.

30,000 écus (1), Frédéric Guillaume n'écouta ni les plaintes ni les reproches de ceux qui, comme Waldeck, l'accusaient d'avoir ruiné le « bon parti » (2). Les nouvelles qu'il recevait de Vienne par Blumenthal lui prouvaient qu'il ne fallait pas compter sur l'Empereur; encore ignorait-il que Léopold poussait la duplicité jusqu'à traiter secrètement avec Louis XIV en vue du partage éventuel de la succession d'Espagne (3)! Quand les Provinces-Unies et l'Angleterre conclurent des conventions qui devinrent, par l'accession de la Suède, la Triple Alliance de La Haye (23 janvier 1668) (4), l'électeur s'enquit ingénument à Paris si on le verrait avec plaisir y adhérer (5); les articles publics, en effet, étaient conçus en termes plutôt amicaux à l'égard du roi de France et l'on ne connut qu'ultérieurement les clauses secrètes qui en faisaient pour lui une menace et un danger (6). Sur le simple désir que formula de Lionne, l'électeur éluda les instances des Hollandais et des Anglais : la Triple Alliance avait été négociée et conclue en dehors de lui; il n'en possédait même pas le texte authentique, et ne pouvait adhérer à des engagements dont il ignorait la portée (7).

Lorsque Louis XIV alla, au commencement de février 1668, présider à la foudroyante conquête de la Franche-Comté, il ne s'en émut pas outre mesure; c'était un moyen d'intimider l'Espagne que sa paix prochaine avec le Portugal risquait de rendre trop arrogante (8). Un nouveau représentant du Brandebourg, Jean de Beyer, se rendit à Paris à cette époque pour se joindre aux députés des princes allemands qui avaient

(1) Voir pour ces gratifications MIGNET, *Op. cit.*, II, 303-04; A. E., *Brandebourg*, V, pièces 107 ss. (février-mars 1668), et PAGÈS, *Grand Électeur*, 185-86.

(2) Cf. STRECKER, *Op. cit.*, 120.

(3) Cf. MIGNET, *Op. cit.*, II, 441-49, traité du 19 janvier 1668.

(4) *Ibid.*, 549 ss. L'accession officielle de la Suède eut lieu seulement en mai.

(5) Cf. *U. et A.*, XII, 858, lettre de l'électeur du 31 janvier 1668.

(6) Notamment le troisième article secret qui stipulait, dans le cas où il ne se contenterait pas des concessions exigées précédemment de l'Espagne, le retour au *statu quo ante bellum*.

(7) Cf. *U. et A.*, XII, 661 ss., et 756 ss. (février-mars 1668).

(8) La paix de Lisbonne fut conclue le 23 février 1668.

pris part au congrès de Cologne et qui proposaient leur médiation : la démarche avait peu de valeur, et malgré les audiences solennelles accordées par Louis XIV à Saint-Germain, elle ne pesa guère dans la balance (1). L'électeur put néanmoins se flatter d'avoir contribué à la paix. Sa confiance et son optimisme résistèrent à tous les avertissements. « Tant que la France en restera à sa parole donnée », écrivait-il à Schwerin le 31 mars 1668, « je ne vois pas de motif de se défier d'elle (2) ». Il se trouva qu'il avait raison. Louis XIV, non sans rancune pour les auteurs de la Triple Alliance, se résigna à se contenter de « l'alternative » qu'il avait imposée à l'Espagne. Une suspension d'armes fut d'abord accordée et Colbert de Croissy envoyé à Aix-La-Chapelle, où devait se tenir une sorte de congrès; les bases de la paix furent ensuite arrêtées à Saint-Germain, le 15 avril 1668, avec les ambassadeurs de Hollande et de Grande Bretagne; enfin le traité définitif fut signé à Aix-La-Chapelle, le 2 mai (3). Frédéric Guillaume avait nommé quatre plénipotentiaires pour le représenter au congrès; la rapidité des négociations rendit l'ambassade inutile (4).

La paix d'Aix-la-Chapelle fut un soulagement pour l'électeur. Dissipées étaient les craintes qu'il avait eues longtemps et qu'il n'avait pu absolument chasser de son esprit; écarté était le cauchemar d'une France conquérante, étendant son territoire aux dépens de ses voisins, et après les Pays-Bas espagnols, partie très exotérique de l'Empire, menaçant l'Empire lui-même. Quelques places de Flandre avaient été la rançon de la faiblesse et de l'indolence espagnoles; c'était peu en comparaison de ce que le Roi Très Chrétien aurait été en état de prendre et de retenir .

(1) Cf. *U. et A.*, XII, 824 ss., actes de la mission de Beyer, de janvier à avril 1668. Voir dans d'Estrades, *Op. cit.*, VI, 347-55, la réponse du roi à la légation des électeurs et princes de Cologne. Saint-Germain, 22 mars 1668.

(2) Cf. *U. et A.*, XII, 920.

(3) Van Beuningen et Trevor représentaient les États-Généraux et l'Angleterre. Cf. Mignet, *Op. cit.*, II, 625 ss., et d'Estrades, *Op. cit.*, VI, 407 ss.

(4) Cf. *U. et A.*, XII, 829, note 4.

Frédéric Guillaume du reste avait sauvegardé son indépendance, et ne songeait pas à se lier plus étroitement à Louis XIV. Il fut question, au printemps de 1668, de le marier à Mlle de Montpensier. La cour de France avait très probablement mis le projet sur le tapis; le roi d'Angleterre en fut un moment préoccupé (1), et à Berlin les bonnes âmes protestantes s'inquiétèrent. Au fond, l'électeur n'y pensa jamais sérieusement. Tout en s'amusant des angoisses du prédicateur de la cour, Bergius, et en regrettant que la mystification ne tombât pas sur le 1er avril, il combinait secrètement son union avec Dorothée de Holstein-Glücksbourg (2). D'autre part il s'arrangeait pour n'être pas gêné par sa promesse de rentrer dans la Ligue du Rhin. Il savait bien que la Ligue était morte, et que personne, sauf la France, ne désirait la ressusciter. Aussi était-il d'accord avec la Suède pour résoudre favorablement la question *an*, comme on disait dans la langue diplomatique du temps, c'est-à-dire pour demander la prorogation, quitte à faire naître des difficultés sur la question *quomodo*, c'est-à-dire au sujet des conditions. Les pourparlers que Godefroy d'Iéna et Mahrenholtz eurent à Ratisbonne avec Robert de Gravel pour la France et le suédois Snolski (3), montrèrent qu'on n'aboutirait pas. Les députés de Brunswick empêchèrent par deux fois une résolution (le 28 janvier et le 7 avril), et lorsque Robert de Gravel, appuyé par les ministres de Mayence et de Cologne, proposa de signer un recès d'alliance provisoire, tous les autres répondirent par le silence. On en resta à l'affirmation stérile qu'on était disposé à discuter les conditions du renouvellement. Bientôt le conseil de l'alliance cessa de se réunir. Au milieu de l'année 1668, la Ligue du Rhin disparut définitivement et sans espoir de retour (4).

(1) Cf. *Relation de la cour de France*, par Ezéchiel Spanheim, éd. Bourgeois, in-8°, Paris, 1900, 165; *U. et A.*, XII, 660-62; Pufendorf, *F. W.*, X, § 45.

(2) Cf. *U. et A.*, XII, 922, lettre à Schwerin, du 17 avril 1668. Le mariage eut lieu en juin. Voir plus haut, 33.

(3) Ou Snoilsky.

(4) Cf. *U. et A.*, XI, 478-82.

Vers la même époque, la question polonaise faisait un grand pas. Depuis le rapprochement du Brandebourg et de la France, le roi Jean Casimir avait renoncé à son attitude malveillante à l'égard d'Hoverbeck. Ses démêlés avec une diète, réunie à Varsovie de janvier à mars 1668, l'avaient amené à accentuer son évolution, et il ne cachait plus qu'il était prêt à abdiquer (1). Ces dispositions facilitèrent la tâche du ministre électoral qui travaillait avec l'ambassadeur de France, Pierre de Bonzy (2), et le baron de Giese, chancelier de Neubourg, à préparer la candidature du duc Philippe Guillaume. Le traité de Varsovie (9 mars 1668), qui prévoyait pour le 15 août au plus tard l'abdication de Jean Casimir, fut communiqué officiellement à l'électeur (3). Celui-ci, de son côté, renouvela avec le roi de Pologne l'alliance défensive de Wehlau, moyennant la promesse qu'on exécuterait les clauses relatives à Elbing et à Draheim (4). Il conclut aussi un traité avec Charles XI de Suède et Philippe Guillaume de Neubourg, pour favoriser l'élection de ce dernier au trône polonais (Stockholm, 16 mai 1668) (5). A partir de la fin d'avril, les ministres de France et de Neubourg en Pologne s'entendirent avec Hoverbeck pour adresser à l'électeur, sur son désir, des relations collectives; Schwerin s'aboucha ensuite au passage, à Kœpenick près de Berlin, avec l'évêque de Béziers qui rentrait en France (20 juillet) (6). Grâce à cet ensemble de mesures, de conférences et de traités, le terrain se trouva peu à peu déblayé, et quelques jours après avoir fait occuper la starostie de Draheim, Frédéric Guillaume eut la satisfaction d'apprendre l'abdication de Jean Casimir, accomplie solennellement le 16 septembre 1668 dans la

(1) Cf. *U. et A.*, XII, 360 ss., relations d'Hoverbeck, depuis janvier 1668.

(2) Voir sur ce personnage L. Farges, *Instructions de Pologne*, dans le *Recueil* souvent cité, IV, 51 ss.

(3) Traité entre Louis XIV, Jean Casimir de Pologne et Philippe Guillaume de Neubourg, analysé dans Moerner, *Op. cit.*, 324-27.

(4) *Ibid.*, 327-28, 10 avril 1668.

(5) *Ibid.*, 328-30; le texte complet se trouve dans les *U. et A.*, XII, 208-12.

(6) Cf. *U. et A.*, XII, 367 ss.

salle des séances du Sénat, à Varsovie (1). L'éventualité prévue depuis près de dix ans, tant crainte par les uns, tant désirée par les autres, se produisait enfin : la couronne de Pologne était vacante, et l'interrègne ouvrait un large champ à toutes les convoitises.

Les événements de l'été de 1668 forment comme la conclusion d'une des époques les plus agitées et les plus difficiles qu'ait traversées l'électeur Frédéric Guillaume de Brandebourg. Après des années d'intrigues plus ou moins confuses, où il a dû surmonter maint obstacle et résoudre maint problème, soit pour sa propre sécurité, soit pour celle de l'Empire germanique, du côté de la Pologne, de la Suède et de la France, il vient de réussir, sans se lier et en conservant l'amitié tout au moins apparente des grandes puissances, à écarter de sa route deux graves dangers. D'une part, il a contribué à enrayer, en ayant l'air d'y prêter la main, les conquêtes et l'influence de Louis XIV; il a cru plus prudent et plus politique de canaliser le torrent de la puissance française que de lui barrer absolument la route; la paix d'Aix-La-Chapelle a été le résultat, non seulement de la Triple Alliance, mais aussi de l'attitude habile qu'il a prise et qu'ont adoptée à sa suite les autres princes de l'Empire. Il a en même temps travaillé sous main et sans heurter de front la diplomatie du roi, à dissoudre la Ligue du Rhin. Cette grande machine qui, quoi qu'on en ait dit, avait été un des instruments les plus redoutables de la domination française en Allemagne, s'est peu à peu rouillée et a fini par être mise hors d'usage, sans que personne se soit directement attaqué à elle. D'un autre côté, il a mis fin en Pologne à une situation équivoque et féconde en périls: il a, avec l'appui de la France et de la Suède, et sans sacrifices, décidé le roi Jean Casimir à quitter une couronne qui lui valait quantité de tracas et peu de gloire; il a ouvert les voies à un nouvel ordre de choses qu'il compte bien faire tourner à son profit.

(1) Cf. *U. et A.*, XII, 380-81. Cf. Pufendorf, *F. W.*, X, § 73.

Sans doute, ni à l'ouest ni à l'est la solution n'est définitive; y a-t-il jamais en histoire de solution définitive! Du moins, il a mis beaucoup d'atouts dans son jeu, et, délivré momentanément du souci qui l'obsédait sur ses frontières occidentales, il va pouvoir durant quelques mois concentrer son attention sur les affaires d'orient.

CHAPITRE II

L'ÉLECTION POLONAISE — ENTRE LA TRIPLE ALLIANCE ET LA FRANCE

(1668-71)

La question de l'élection royale en Pologne fut certainement en 1668-69 la grande préoccupation de l'électeur. Après avoir redouté longtemps comme intempestive l'abdication de Jean Casimir, il l'avait envisagée d'un œil plus favorable depuis sa réconciliation avec le duc de Neubourg; il avait même fini par la presser, afin d'assurer le succès du duc, à la fortune duquel il se flattait d'avoir intéressé à la fois la France, la Suède et l'Autriche, les deux premières en les liant par des traités (Cœlln, 15 décembre 1667, et Stockholm, 16 mai 1668), la troisième en l'endoctrinant sans cesse dans la personne de son ministre à Berlin, le baron de Goess. La cour de Vienne semblait d'ailleurs s'être laissé convaincre : elle venait d'aviser Goess, le 14 août 1668, qu'elle comptait seconder Neubourg (1). Quand Jean Casimir eut fait le pas décisif et que la vacance du trône eut été déclarée, Frédéric Guillaume précipita ses démarches : il agit non seulement à Paris, à Stockholm et à Vienne, mais aussi à Varsovie et auprès des magnats de Grande Pologne, sans se soucier des lois de la République qui interdisaient le séjour d'ambassadeurs étrangers pendant l'interrègne; il quitta Berlin pour Kœnigsberg, afin de surveiller de plus près les événements;

(1) Cf. *U. et A.*, XIV, 400. Goess était alors aux eaux de Carlsbad, en Bohême, et ne devait retourner auprès de l'électeur, à Kœnigsberg, qu'au commencement de décembre.

il mit tout en œuvre pour placer la couronne polonaise sur la tête d'un prince, à l'amitié duquel il croyait pouvoir se fier absolument.

Nombreux étaient les candidats à la succession de Jean Casimir. On en comptait au moins une douzaine (1). Il est vrai qu'il y en avait de parfaitement insignifiants : Cosme de Médicis (1662-1723), fils du grand-duc de Toscane; Jacques d'York (1633-1701), frère du roi d'Angleterre; Max Emmanuel (1662-1726), fils de l'électeur de Bavière; Ferdinand Maximilien († 1669), fils du margrave Guillaume de Bade-Bade, méritent à peine une mention. Il en est de même à peu près du duc Jean Frédéric de Hanovre, auquel son mariage en 1668 avec la princesse Benoite, fille de la palatine Anne et petite-nièce du roi Jean Casimir, suggéra un moment l'idée de se mettre sur les rangs (2); de même encore du duc d'Orléans, frère de Louis XIV, que la femme de Sobieski songea, dit-on, à pousser, à défaut de Condé (3); de même enfin de l'ex-reine, Christine de Suède, dont les menées, soutenues par le pape et le cardinal Azzolino, restèrent enveloppées d'un secret impénétrable : son agent, le prieur Hacki, de l'ordre de Citeaux, n'avait été instruit que sous le sceau de la confession (4). Le tsarévitch Fédor (né en 1661), fils du tsar Alexis, était malgré son jeune âge (5) un candidat plus sérieux, à cause du parti puissant que constituaient dans les provinces orientales les sectateurs de l'église grecque orthodoxe et les amis de la Russie; mais sa religion et sa

(1) Voir, outre PUFENDORF, *F. W.*, X, § 74 ss., qui donne des détails circonstanciés, les études de HASSENCAMP, déjà citée, de GRAUERT, *Ueber die Thronentsagung des Königs J. Casimir von Polen und die Wahl seines Nachfolgers* (Sitzungsberichte des Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften, Philos. histor. Classe, VI, 342 ss., in-8°, Vienne, 1851), et de F. HIRSCH, *Zur Geschichte der polnischen Kœnigswahl von 1669 (Danziger Gesandtschaftsberichte)*, dans la Zeitschrift des westpreussischen Geschichtsvereins, Danzig, 1889.

(2) Cf. KÖCHER, *Gesch. von Hannover*, II, 85.

(3) Cf. WALISZEWSKI, *Marysienka (Marie de la Grange d'Arquien), Reine de Pologne*, in-8°, Paris, 1898.

(4) Cf. GRAUERT, *loc. cit.*, 375-76.

(5) Suivant PUFENDORF, *F. W.*, X, § 74, le tsar n'offrait même que son second fils, Iwan, né en 1667.

nationalité étaient précisément d'autre part deux causes d'infériorité; elles le rendaient suspect à la masse, et la promesse de s'habiller à la polonaise ne pouvait suffire à calmer les défiances (1). L'électeur Frédéric Guillaume aurait pu, avec autant de chances, briguer les suffrages de ses voisins : Pufendorf prétend que les meilleurs *(optimus quisque)* en Pologne le désiraient pour roi, à condition qu'il se fît catholique (2). Le primat Prazmowski disait encore à Scultetus, le 29 avril 1669, que son maître devrait bien se résigner à changer de religion (3). Toutefois rien ne prouve que ce fût une opinion très répandue, et dans tous les cas l'électeur, qui avait résisté à la tentation en 1661-62, n'était pas d'humeur à reprendre un projet jugé impraticable, ni à envisager une conversion qui lui faisait horreur (4). Il n'en fut donc pas officiellement question.

A vrai dire, trois candidats seulement se disputèrent la faveur des Polonais, et la lutte se trouva de bonne heure circonscrite entre eux : le duc de Neubourg, Condé, et Charles de Lorraine (5).

Philippe Guillaume, comte palatin et duc de Neubourg, nous est déjà connu par son génie remuant, par son catholicisme intransigeant et ses démêlés avec le Brandebourg pour la succession de Clèves-Juliers (6). Depuis son premier

(1) Cf. Poellnitz, *Op. cit.*, I, 70 ss.; suivant cet auteur, il avait aussi offert d'annexer la Pologne à la Moscovie; la diète « admira l'excessive bonté du czar et ne jugea pas à propos de la mettre à l'épreuve ». Frédéric Guillaume eut peur quelque temps de la candidature moscovite (cf. *U. et A.*, XII, 361, 378 ss.) : après avoir désigné le comte Frédéric de Dœnhof pour conduire une ambassade solennelle à Moscou, il expédia en juillet 1668 un gentilhomme du prince Radziwill, nommé Arciszewski, avec mission de féliciter le tsar de sa trêve avec la Pologne, et de le détourner du projet de rechercher pour son fils la couronne polonaise; mais Arciszewski fut retenu en Courlande par Nasczokin, et revint en septembre près de l'électeur. Voir aussi *U. et A.*, XIX, 262-65.

(2) *F. W.*, X, § 75.

(3) Cf. *U. et A.*, XII, 391.

(4) Cf. Pufendorf, *loc. cit.* Le bruit ayant couru, en mai 1669, que l'électeur songeait à se faire catholique, les gens bien informés, comme l'ambassadeur impérial Goess, refusèrent d'y ajouter foi. (Cf. *U. et A.*, XIV, 419-20).

(5) Cf. Pufendorf, *F. W.*, X, § 76.

(6) Voir notamment I, 417-18 et II, 96, 115 ss., 140 ss.

mariage avec une sœur de Jean Casimir, en 1642, et malgré la mort prématurée de cette princesse, il avait des vues sur la Pologne; il avait demandé et obtenu non sans peine son inclusion dans la paix d'Oliva; il s'était en même temps posé en candidat éventuel au trône et entretenait régulièrement des agents à Varsovie (1). Secondé et combattu alternativement par la France, il avait rencontré un appui plus sûr dans l'électeur Frédéric Guillaume, après la réconciliation de 1666; c'était le meilleur atout dans son jeu, car d'une part la France et l'Autriche le traitaient en pis-aller, d'autre part ni sa personne, ni sa puissance, ni sa situation de fortune ne le rendaient particulièrement sympathique aux Polonais. Agé de cinquante-trois ans, il ne s'était signalé par aucune action importante, et sa vie s'était écoulée en petites intrigues obscures. La France, il est vrai, avait songé à lui un moment pour l'élever à la dignité impériale (en 1657), mais l'idée avait dû être promptement abandonnée. En dépit des éloges que lui ont prodigués à diverses reprises les ministres de Louis XIV, le traitant en 1657 de « prince généreux et plein d'honneur », capable d'être « un grand empereur qui aimerait la paix et le bien public (2) », et en 1668 de « prince de grand mérite (3) », Philippe Guillaume ne se recommandait par aucune qualité brillante; c'était un esprit médiocre, imbu de préoccupations cléricales, comme son père auquel il fut pourtant supérieur par une activité toujours en éveil et beaucoup d'entregent. Les faibles ressources de ses états ne lui permettaient pas de semer l'argent à pleines mains, ainsi qu'il l'aurait fallu pour acheter les suffrages, les nobles Polonais « n'ayant, comme ils disent, qu'une fois en leur vie cette occasion de se procurer quelque avantage par la faculté

(1) Il était d'ailleurs favorisé par son beau-frère Jean Casimir, avec lequel il avait, de concert avec Louis XIV, conclu un traité à Varsovie le 9 mars 1668. Cf. Moerner, *Op. cit.*, 324-27.

(2) Cf. Valfrey, *Op. cit.*, 76, dans l'instruction du 29 juillet 1657 à Gramont et Lionne.

(3) Cf. *Recueil des Instructions*, IV, 93, dans la seconde instruction à Bonzy, 15 octobre 1668.

qu'ils ont de se choisir un maître (1) ». De plus, sa nombreuse famille (il avait déjà une douzaine d'enfants de son second mariage avec Élisabeth Amélie de Hesse-Darmstadt, et devait en avoir dix-sept) refroidissait les enthousiasmes; on craignait qu'il ne distribuât aux siens les évêchés, les palatinats et les starosties, au préjudice des nationaux (2). Ces fils et ces filles qu'il devait se montrer si habile à pourvoir, les uns de riches bénéfices (3), les autres de puissants époux (l'Empereur et le roi d'Espagne notamment), et qui devaient être en partie les instruments de sa fortune future, jouaient pour l'instant le rôle d'épouvantail et lui aliénaient nombre de partisans. Comme allemand enfin, on le voyait d'assez mauvais œil, et on lui attribuait le dessein d'établir un pouvoir absolu et héréditaire (4).

Louis de Bourbon, prince de Condé (1621-87), avait pour lui, a dit Pufendorf, les créatures de la feue reine, Louise Marie de Gonzague, et tous ceux qui avaient goûté « la douceur de l'or français (5) ». Pour lui aussi plaidaient les services rendus de longue date par son pays à la Pologne, et son illustre origine, et le prestige de sa gloire. Beaucoup de hauts dignitaires et de grands officiers étaient prêts à l'acclamer; le grand général de la couronne, Jean Sobieski, dont la femme était une française ambitieuse, Marie de la Grange d'Arquien (6), et qui se laissait mener par elle, ne devait pas faire de difficultés, semblait-il, pour se rallier à lui. Par contre, les ennemis de l'ancienne reine, et ils étaient légion, répandaient mille bruits fâcheux contre cette candidature : Condé était proche parent du roi de France dont il devait professer les maximes impérieuses; s'il avait fait preuve en mainte campagne de rares talents militaires, il avait aussi

(1) Cf. *Recueil des Instructions*, XVI, 144, instructions à Vaubrun du 19 avril 1669.
(2) *Ibid.*, XVI, *loc. cit.*
(3) Cf. Pomponne, *Mémoires*, I, 373-74.
(4) Cf. Pufendorf, *F. W.*, X, § 76.
(5) *Ibid.*, § 77, *gallici auri dulcedinem.*
(6) Appelée en Pologne Marysienka.

montré durant la Fronde un orgueil et un égoïsme démesurés; admirable soldat, il pouvait faire un roi détestable; d'ailleurs son beau temps était passé, l'âge et les infirmités étaient venus, et on n'avait pas la ressource de lui faire contracter une alliance matrimoniale avec quelque Maison souveraine. Ce qui lui nuisait le plus, c'était l'attitude équivoque de la cour de France : après l'avoir poussé d'abord, Louis XIV l'abandonnait; ne s'était-il pas publiquement engagé à soutenir le duc de Neubourg, et son ambassadeur à Varsovie n'avait-il pas uni ses efforts à ceux de Giese et d'Hoverbeck! En octobre 1668, quand Bonzy reprit la route de Pologne, il reçut deux instructions, l'une officielle lui ordonnant de seconder sans réserve le duc de Neubourg, l'autre secrète lui enjoignant de ne pas décourager les partisans de M. le Prince, afin de le faire triompher à défaut de Philippe Guillaume (1). La candidature de Condé était ainsi maintenue, au moins comme suprême recours contre le succès d'un ennemi, et elle le demeura malgré une troisième instruction qui la mettait absolument de côté (2). Cette duplicité de la politique française gêna l'action de l'évêque de Béziers, dont les allures manquèrent jusqu'au bout de franchise, et desservit Condé sans servir Neubourg. Je ne parle pas du duc d'Enghien, fils du grand capitaine (3), aussi inférieur en mérite à son père qu'il le dépassait en arrogance; son nom ne fut jamais mis sérieusement en avant.

Charles Hyacinthe de Lorraine (1643-90), fils de Nicolas François, neveu et héritier présomptif du duc régnant de Lorraine, Charles IV, avait passé sa jeunesse en Lorraine, aux Pays-Bas et en France. Soit à Blois, à la petite cour de son oncle Gaston d'Orléans, soit à Paris, il s'était fait remarquer

(1) Cf. *Recueil des Instructions*, IV, 89 ss., instructions du 15 octobre 1668.

(2) Cette instruction du 20 décembre 1668, publiée *ibidem*, IV, 106-10, n'admet plus que la candidature de Neubourg. Ce qui paraît surprenant, c'est que de Lionne ignore encore en décembre l'abdication de Jean Casimir, accomplie le 16 septembre précédent; c'est à faire supposer une erreur dans la date du document.

(3) Henri Jules, duc d'Enghien, et plus tard prince de Condé (1643-1709).

par la noblesse de ses manières et la distinction de son esprit; dès dix-sept ans il avait fait des conquêtes, notamment celle de Marie Mancini, puis il s'était vu destiné un instant à épouser sa cousine, Mlle de Montpensier. Le marquis de Beauvau, qui lui était dévoué, a raconté d'une manière piquante ses amours et ses malheurs (1). Au lendemain du traité de Montmartre par lequel le duc Charles IV promettait à Louis XIV la succession de ses états, le prince s'était échappé de Paris, avait protesté dans une lettre au roi contre la spoliation dont il était menacé, et, passant par l'Italie, s'était rendu à la cour de Vienne (1662). Depuis, il avait servi dans l'armée impériale et s'était signalé dans la guerre contre les Turcs. Protégé par l'impératrice douairière qui comme lui descendait des Gonzague, il était devenu général de cavalerie, et occupait à la cour de Léopold une haute situation. Sa candidature au trône de Pologne avait été mise en avant par l'Autriche, et l'Empereur continua à la favoriser, même après s'être ouvertement engagé à soutenir le duc de Neubourg. Le prince lorrain était bien vu de la petite noblesse polonaise qui s'opposait aux magnats du parti français et appréciait à la fois sa piété et ses talents stratégiques. D'autre part on craignait que son élection n'amenât des complications avec la France; on déplorait sa pauvreté à laquelle les subsides aléatoires de son oncle, le duc de Lorraine, ne semblaient guère devoir remédier. Charles IV était avare : comme on parlait un jour de six millions soi-disant destinés par lui à son neveu, Hoverbeck put riposter que le vieux duc ne débourserait pas un million, même s'il s'agissait de sortir lui-même des galères (2). L'appui hypocrite de l'Empereur n'était pour Charles de Lorraine qu'un médiocre avantage;

(1) Cf. *Mémoires du marquis de Beauvau pour servir à l'histoire de Charles IV, duc de Lorraine*, in-16, Cologne, 1688. Voir aussi d'Haussonville, *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, 4 vol. in-12, 2e édit., 1860, III, 35 ss., et Pfister, *Tableau de la Lorraine et de Nancy de 1641 à 1670* (Extrait du Bulletin de la Société philomatique vosgienne, in-8°, Saint-Dié, 1905).

(2) Cf. Pufendorf, *F. W.*, X, § 78.

en outre beaucoup de Polonais redoutaient l'omnipotence des jésuites auxquels on le disait dévoué corps et âme (1).

En somme, dans l'automne de 1668, rien ne faisait prévoir avec certitude l'issue de l'interrègne : aucun prétendant ne s'imposait. Sur les douze dont on parlait, huit ou neuf étaient impossibles; des trois plus favorisés, si l'un était loyalement soutenu par le Brandebourg, les deux autres l'étaient déloyalement par la France et l'Autriche; d'ailleurs les nobles Polonais, les premiers intéressés en la matière, étaient loin de témoigner pour personne une prédilection marquée.

L'électeur se flatta de déterminer un courant en faveur du duc de Neubourg. Il avait precisément auprès de lui un conseiller ducal, Stratmann; il fit étudier avec lui la question pécuniaire, capitale pour la propagande en Pologne. Déjà il avait avancé quelques milliers de thalers pour certains versements pressés; le duc avait de son côté expédié des sommes considérables (150,000 thalers) à ses banquiers de Danzig (2). On se livra à des calculs compliqués sur les exigences, l'importance et aussi l'avidité relatives des principaux magnats, archevêque de Gnesen, ministres de la couronne et de Lithuanie, évêques, palatins et castellans, cohorte à la fois brillante et besoigneuse. Hoverbeck, qui était à Varsovie et y resta jusqu'après le 20 octobre, malgré les sommations réitérées du primat à tous les ambassadeurs et résidents étrangers d'avoir à sortir du royaume, conseilla assez judicieusement de se réserver pour le dernier moment : une première diète, dite de convocation suivant l'usage, allait se réunir au commencement de novembre; il suffirait d'y distribuer environ 20,000 thalers, tandis que 500,000 au moins seraient nécessaires à la diète d'élection (3). On tint compte de l'avis que justifiaient l'infidélité et l'inconstance des Polonais.

(1) Mais le même argument était employé contre Neubourg. Cf. *U. et A.*, XII, 388, relation de Lehndorf du 26 décembre 1668.

(2) Cf. *U. et A.*, XII, 381, notes 4 et 5, et lettre des conseillers secrets à Hoverbeck, 18 septembre 1668; voir aussi Hassencamp, *loc. cit.*, 302 ss.

(3) Cf. *U. et A.*, XII, 382-84, dépêches des 20, 26 septembre et 5 octobre 1668.

Frédéric Guillaume ne se contenta pas de donner de l'argent et des conseils, il prit une part active aux négociations qui devaient préparer le terrain électoral. Au moment où son ambassadeur ordinaire, Hoverbeck, allait être forcé de quitter la capitale de la Pologne, parce que sa présence y faisait scandale, il inonda la province de ses agents. Laurent Georges de Crockow, à peine revenu de Stockholm, se rendit auprès du grand général de la couronne, Jean Sobieski, et du palatin de Pomérellie, Bakowski, tous deux difficiles à gagner, l'un à cause de sa femme qui revenait de France décidée à travailler pour Condé, l'autre à cause de ses prétentions (il demandait 60,000 florins) (1). Un second émissaire, l'échanson von Börstel, rejoignit Crockow en Pomérellie. Puis ce fut un polonais, autrefois persécuté dans son pays pour sa religion, recueilli ensuite et pourvu d'une terre en Nouvelle Marche, Étienne Niemirycz, qui fut chargé de porter à Sobieski la ratification de certains articles conclus avec Neubourg : il ne s'agissait de rien moins que d'une somme de 680,000 livres (2); après s'être bien fait prier, le grand général daigna se déclarer pour le généreux donateur, à condition que personne n'en sût rien jusqu'à l'élection (3). « C'est le moment d'ouvrir la bourse », écrivait alors Frédéric Guillaume, « car des circonstances aussi favorables pourraient ne pas se représenter ». Il espérait d'ailleurs que l'élection se ferait pendant l'hiver; en été l'opération serait infiniment plus coûteuse, la belle saison permettant à tout ce qui peut monter à cheval de se rendre à Varsovie (4).

La campagne de corruption était ainsi commencée, et le marchandage allait son train, quand la diète de convocation

(1) Cf. Hassencamp, *loc. cit.*, 302.

(2) Cf. *Recueil des Instructions*, IV, *Pologne*, 97.

(3) Cf. *U. et A.*, XII, 384, note 2, et relation de Niemirycz, de Mewe, 26 octobre 1668. Voir aussi Hirsch, *Zur Geschichte der polnischen Königswahl*, 137 ss.

(4) Lettre à Schwerin, *U. et A.*, XII, 932, 5 octobre 1668. L'électeur s'occupait alors de gagner plusieurs starostes de Grande Pologne que lui avait désignés Niemirycz, et envoyait un nommé Gelhar leur porter 4,000 florins au nom du duc de Neubourg *(Ibid.*, lettre du 6 octobre 1668).

se réunit (5 novembre 1668). Au milieu de la divergence inévitable des opinions, les sénateurs et nonces eurent des velléités d'honnêteté et d'indépendance. On proposa d'écarter certaines candidatures propres à amener des conflits (celles de Condé et de Neubourg), et, le 24 novembre, le castellan Fredro de Lemberg proposa un serment redoutable : tout électeur devrait jurer de ne voter pour aucun candidat qui lui aurait promis ou donné de l'argent, ou qui aurait brigué la couronne, sous le règne de Jean Casimir, par des moyens illicites *(per illicita media)*. Malgré l'opposition de beaucoup de nobles, ce serment fut adopté (1); il témoignait d'un état d'esprit nouveau, propre à inquiéter ceux qui, comme l'électeur de Brandebourg, cherchaient depuis longtemps à faire prévaloir un protégé. Un agent électoral, Joachim Scultetus, secrétaire d'Hoverbeck et bien informé des choses polonaises, se trouvait justement à Varsovie, chargé d'une mission de confiance auprès du primat, du grand chancelier Lesczinski, de l'évêque de Cracovie et de quelques autres grands personnages (2). Il fut effrayé de la tournure que prenaient les événements. Il tremblait lui-même pour sa vie, son séjour en Pologne étant tout à fait de contrebande, se cachait le jour, et osait à peine sortir, la nuit, de peur d'être assassiné. Heureusement l'effervescence des nobles se calma bientôt, et, si le primat et le trésorier Morsztyn restèrent attachés au parti de Condé, Scultetus put avec le castellan de Posen (3) et l'ex-roi Jean Casimir, qui n'avait pas encore émigré en France, gagner quelques partisans au duc de Neubourg. La diète de convocation se sépara le 6 décembre 1668 sans avoir pris de résolution trop fâcheuse; pourtant la diète d'élection avait été fixée au 2 mai suivant, ce qui était lointain et laissait le champ libre à bien des intrigues.

Frédéric Guillaume employa de son mieux le temps dont il

(1) Cf. Hassencamp, *loc. cit.*, 302-04; *U. et A.*, XII, 386, relation de Scultetus du 27 novembre 1668.

(2) Cf. *U. et A.*, XII, 385 ss., instructions du 16 novembre, relations de Scultetus du 24 novembre au 18 décembre 1668.

(3) Christophe Grzymultowski.

disposait. Il eut peu de succès en Pologne. En décembre 1668, un de ses conseillers, le prussien Ahasverus de Lehndorf, fut dépêché vers l'évêque d'Ermeland, Widzga, pour sonder ses dispositions et lui recommander à l'occasion le duc de Neubourg; le prélat ne voulut se prononcer pour personne, et se borna à des prévisions plutôt pessimistes, au sujet de tous les candidats connus. Lehndorf ne réussit pas davantage auprès du grand chancelier de Lithuanie, Christophe Paç, auquel il fut député à la fin de mars 1669 (1). Enfin trois missions de Scultetus, en janvier, février et avril 1669, les deux premières en Grande Pologne, la troisième à Varsovie, ne purent ni réconcilier le castellan de Posen et le primat qui étaient à couteaux tirés, ni assurer à Neubourg des soutiens dévoués (2). Le primat Prazmowski ne promit son appui que jusqu'à la guerre civile exclusivement (3); il finit par déclarer que les factions de Lorraine et de Neubourg seraient sans doute d'égale force, qu'elles se paralyseraient réciproquement, et que la couronne reviendrait à un tiers (4).

Tout en s'évertuant à séduire les Polonais, l'électeur ne négligeait pas les puissances dont l'intervention pouvait être décisive. Il ne comptait guère sur la Suède pour faire triompher Neubourg; il feignit néanmoins d'attacher un grand prix à ses promesses et la pressa de ratifier le traité du 16 mai 1668. Il fallut près d'un an pour l'y décider : ce n'est qu'après de longs pourparlers avec le général Wrangel que Christophe de Brandt, s'étant rendu *incognito* à Stettin, parvint à obtenir l'échange des ratifications (5). Restaient la France et l'Autriche, toutes deux engagées officiellement à soutenir le duc Philippe Guillaume, mais aussi peu loyales l'une que l'autre dans la circonstance et prêtes à jouer également double jeu.

En France, le traité de Cœlln (de décembre 1667) était loin

(1) Cf. *U. et A.*, XII, 388 et 389, note 1.
(2) *Ibid.*, XII, 389 ss.
(3) *Ibid.*, XII, 391, en janvier 1669.
(4) *Ibidem*, en avril 1669.
(5) *Ibid.*, XII, 212-13, mai 1668-mai 1669.

d'avoir fait rejeter définitivement les anciens projets, et le gouvernement royal se résignait malaisément à sacrifier les chances possibles d'un prince du sang au trône de Pologne. On ménageait soigneusement le Brandebourg; on le berçait de bonnes paroles; à Millet, tiré du « purgatoire » de Berlin (1), on se hâtait de choisir un successeur, le comte Louis de Courcillon (2), que sa qualité (éphémère il est vrai) de protestant devait rendre *persona grata*. Malgré tout, on conservait une arrière-pensée, et l'évêque de Béziers, Bonzy, repartant pour la Pologne en octobre 1668, recevait comme je l'ai déjà dit des ordres secrets où perçait le désir tenace de maintenir Condé sur les rangs. Frédéric Guillaume ne savait ce qu'il devait penser : il ne se laissait pas endormir par des protestations qui sonnaient faux, et, selon l'impression du moment, passait de la confiance à la défiance. Dès le milieu de l'année 1668, il s'était décidé à envoyer de nouveau Blumenthal à Paris. Les instructions du baron, datées du 23 août, enjoignaient de féliciter Louis XIV de la paix d'Aix-La-Chapelle, de lui rappeler le paiement des subsides promis et de lui en demander de plus considérables (3); toutefois le véritable objet de la mission était de surveiller les agissements du roi sur les bords de la Vistule, de pénétrer si oui ou non il continuait à patronner Condé (4).

Blumenthal ne se mit en route qu'à l'automne et n'atteignit Paris que le 1[er] novembre. A cette époque, M. de Bonzy s'abouchait avec le duc de Neubourg, en traversant l'Allemagne. Il y avait bien encore des intrigues en faveur de Condé, notamment des intrigues féminines (5), mais Blumenthal ne pouvait se rendre compte si Louis XIV en était complice;

(1) Cf. A. E., *Corr. de Brandebourg,* V, pièce 165, relation de Millet du 22 juin 1668.

(2) Cf. *Recueil des Instructions, Prusse,* XVI, 138; j'ai confondu là ce Courcillon avec son frère, le marquis de Dangeau; M. Pagès, *Le Grand Électeur et Louis XIV*, 186, note 4, a démontré que c'est de l'abbé Dangeau qu'il s'agit.

(3) 400,000 thalers en trois ou quatre ans.

(4) Cf. *U. et A.*, XII, 865 ss.

(5) *Ibid.*, XII, 867. C'est sans doute à celles de la femme de Sobieski que Blumenthal fait allusion.

quoique le refus d'avancer 2 ou 3,000 écus à Philippe Guillaume parût suspect, l'envoyé extraordinaire de l'électeur lui adressa d'abord des dépêches rassurantes (1). En décembre même, il crut remporter un avantage signalé en obtenant une déclaration de Condé où ce prince se désistait de ses prétentions à la couronne polonaise, et, par l'entremise de l'évêque de Béziers, priait ses amis « de tourner en faveur et à l'avantage de M. le duc de Neubourg toutes les pensées qu'ils pourraient encore conserver pour *lui* ou pour *sa* famille (2). » Blumenthal ne soupçonnait pas que cette déclaration était une duperie de plus, et qu'en rédigeant une troisième instruction pour Bonzy, aussi favorable que possible à Neubourg, de Lionne l'accompagnait d'une lettre invitant l'ambassadeur à n'y faire « aucune réflexion » (20 décembre 1668) (3).

Bonzy était lui-même un partisan convaincu de la candidature à outrance d'un prince français, et n'aurait pas consenti à se faire l'instrument d'une politique qu'il ne jugeait pas « de la gloire de Sa Majesté (4) ». Arrêté à la frontière de Pologne par une lettre du primat qui fermait son pays aux ministres étrangers jusqu'à l'élection (5), il avait accepté l'hospitalité offerte en Prusse par l'électeur de Brandebourg depuis la fin de novembre 1668 (6); il séjourna tout l'hiver dans les états électoraux, à Wildenbruch d'abord, puis à Marienwerder (7).

(1) Cf. *U. et A.*, XII, 867 ss., relations de novembre et décembre 1668.

(2) Lettre du prince de Condé à l'évêque de Béziers (15 décembre 1668), citée par Farges, *Recueil des Instructions*, IV, *Pologne*, XLVII, note 2; cf. *U. et A.*, XII, 874, note 2.

(3) Cf. Farges, *loc. cit.*, XLVIII et 105 ss.. Il est curieux de constater à ce propos l'ignorance extraordinaire où l'on était en France des événements de Pologne, puisque dans l'instruction du 20 décembre 1668 de Lionne a l'air d'attendre toujours l'abdication du roi Jean Casimir (qui pourtant avait eu lieu le 16 septembre précédent).

(4) *Ibid.*, XLVIII-XLIX, lettre de Bonzy, du 3 janvier 1669.

(5) Farges et Pagès se sont trompés tous deux à ce sujet et ont cru que Bonzy était retourné à Varsovie dans l'hiver de 1668-69 (*Recueil des instructions*, IV, XLVIII; *Grand Électeur*, 198).

(6) Cf. A. E., *loc. cit.*, V, pièces 184-186, lettres de Schwerin et de l'électeur à Bonzy, 26, 29 et 30 novembre 1668.

(7) Cf. *U. et A.*, XII, 392, note 2; Waliszewski, *Marysienka*, 207; voir aussi A. E., *loc. cit.*, VII, pièces 2 et 3, 6 et 7 et 11-14 (janvier-mars 1669).

De là, il ne cessa d'intriguer en faveur de Condé, tantôt directement, tantôt par l'intermédiaire de son secrétaire, l'abbé Courtois (1). L'électeur ne pouvait pas ne pas s'apercevoir à la longue de la duplicité de la cour de France et du vrai rôle de son ambassadeur. Bien des indices d'ailleurs lui ouvraient les yeux. Blumenthal, auquel on affectait de faire lire des dépêches de Bonzy, s'étonnait à bon droit de leur insignifiance et se demandait si on lui montrait tout : le 1er mars 1669, il exprimait des doutes formels à ce sujet, et, le 22, se faisait l'écho de bruits alarmants (2). Peu à peu la cour de Brandebourg en arrivait à partager les inquiétudes du ministre de Neubourg à Paris, Lerodt, qui, après mainte alternative d'optimisme et de pessimisme, jugeait la situation désespérée. En mai, on vit clair dans le jeu de la diplomatie française : sans doute Louis XIV restait désireux d'entretenir de bons rapports avec l'électeur, et à la place de Courcillon, devenu catholique et disqualifié pour le poste de Berlin, lui dépêchait le marquis de Vaubrun (3) ; mais les intrigues de l'évêque de Béziers étaient connues, Blumenthal refusait d'ajouter foi aux promesses de Lionne d'observer « inviolablement » le traité de Cœlln, et il annonçait comme un fâcheux symptôme les menées en Pologne d'un agent de Condé, l'abbé Paulmier (4).

L'Autriche ne se conduisait pas mieux que la France. Son ministre Goess, revenu auprès de Frédéric Guillaume, à Kœnigsberg, le 2 décembre 1668 (5), s'était appliqué à le mettre en garde contre la perfidie de Louis XIV, représentant que les engagements pris de ce côté étaient suspects et que

(1) Cf. Waliszewski, *Marysienka*, 208-10.

(2) Cf. *U. et A.*, XII, 878-80.

(3) Vaubrun, sur la mission duquel je reviendrai, et qui, au point de vue polonais, devait préparer Frédéric Guillaume à l'élection de Condé, au cas où Neubourg serait écarté, n'arriva à Kœnigsberg qu'à la fin de mai et n'eut pas le temps de négocier beaucoup à ce sujet.

(4) Cf. *U. et A.*, XII, 886-89, relations de Blumenthal des 17 et 21 mai 1669.

(5) *Ibid.*, XIV, 403 ss., relations de Goess des 11, 18 et 25 décembre 1668, 1er, 8 et 15 janvier 1669.

« la parole royale » sur laquelle on se reposait était un leurre. Il avait, d'autre part, avec l'accent de sincérité que lui donnaient ses désirs personnels, insisté sur les excellentes dispositions de l'Empereur et affirmé sa résolution d'appuyer la candidature de Neubourg; comme on lui opposait les manœuvres d'un ancien secrétaire de Lisola, nommé Narwitz, qui travaillait ouvertement pour l'élection du prince de Lorraine, il avait été jusqu'à répondre que, si Narwitz s'était avancé de la sorte, on verrait bientôt qu'il n'avait plus d'attaches avec la cour de Vienne (1). Ces raisonnements avaient un moment rassuré le baron de Schwerin. Ils ne purent tenir toutefois contre les faits. La bonne foi de l'Autriche était une chimère, et dès qu'il s'agit de passer des paroles aux actes, de décider par exemple les secours militaires qu'on fournirait éventuellement au duc de Neubourg, on ne trouva plus personne. Goess lui-même, après avoir accueilli cette ouverture (2) par le mot de l'apôtre Paul « qu'on ne devait pas parler de pareille chose » *(haec ne quidem nominentur in vobis!)*, repoussa ensuite les propositions de Schwerin, sous prétexte qu'une convention de cette nature ferait beaucoup de tort en Pologne à leur candidat (3). On s'aperçut alors à Kœnigsberg qu'il ne fallait pas compter sur l'appui impérial. A la fin de février 1669 on cessa de témoigner à Goess la confiance d'autrefois (4). Personne n'ignorait que le parti clérical, très puissant à Vienne grâce aux jésuites, se remuait en faveur du prince de Lorraine, et qu'un émissaire de celui-ci, le comte de Chavagnac, major-général dans l'armée autrichienne, allait réchauffer ses partisans à Varsovie; lorsque le comte de Schaffgotsch partit de Vienne pour la Pologne, avec des instructions favorables à Neubourg, l'électeur s'en montra d'abord satisfait, mais des conflits d'étiquette éclatèrent entre l'ambassadeur impérial et les ministres brandebourgeois, et l'attitude équivoque de

(1) Cf. *U. et A.*, XIV, 407, relation du 1er janvier 1669.

(2) Faite par le ministre de Neubourg, Stratmann, à la fin de décembre 1668.

(3) Cf. *U. et A.*, XIV, 410, relation de Goess du 8 janvier 1669.

(4) *Ibid.*, XIV, 414, relation du 26 février 1669.

Schaffgotsch ne tarda pas à exciter un vif ressentiment (1).

Les choses en étaient là quand la diète d'élection s'assembla à Varsovie, le 2 mai 1669 (2). La plaine voisine de la Vistule avait été, suivant l'usage, transformée en un vaste camp retranché *(kolo),* où 50,000 nobles environ s'étaient rendus, à cheval et le sabre au côté, de toutes les parties du royaume. Au centre, sur une éminence, avait été construit un grand hangar pour les délibérations des sénateurs et des nonces; tout autour s'élevaient des tentes moins spacieuses, où devaient se réunir les nobles, groupés par palatinats. Les débuts de ces « comices » monstres furent naturellement bruyants et tumultueux; les intrigues et l'or des puissances étrangères ajoutaient à la confusion qui ne pouvait manquer de signaler les discussions d'une foule aussi bigarrée. On mit huit jours à s'entendre sur le choix d'un « maréchal » ou président de la diète, et quand, le 9 mai, un Potocki fut élu, les partisans de Condé et du prince de Lorraine, qui le détestaient comme gagné à Neubourg, se répandirent en injures, malmenant leurs adversaires et tirant des coups de pistolet. L'ambassadeur français Bonzy, l'autrichien Schaffgotsch et l'envoyé de Philippe Guillaume, Boinebourg, étaient établis aux environs (3), et surveillaient les mouvements de l'opinion qu'ils se flattaient d'influencer. Scultetus, qui représentait seul le Brandebourg en attendant une ambassade plus importante, avait obtenu de l'évêque de Plock, Gembicki, la promesse d'héberger les ministres électoraux dans son domaine de Jablona, sur une rive boisée de la Vistule, à deux milles de Varsovie. Frédéric Guillaume avait bon espoir pour son candidat. Néanmoins certains polonais, excités sous main par le

(1) Cf. *U. et A.*, XIV, 418 ss., PUFENDORF, *F. W.*, X, § 85-86, PHILIPPSON, *Op. cit.*, II, 151 ss.

(2) Cf. *U. et A.*, XII, 392 ss., relations de Scultetus qui était de nouveau à Varsovie depuis le 29 avril 1669; PHILIPPSON, *Op. cit.*, II, 151 ss.; WALISZEWSKI, *Marysienka*, 211 ss.

(3) Le français notamment à Bialolenka et l'autrichien à Nieporent. L'ambassadeur suédois, Claude Tott, qui n'arriva qu'au commencement de juin, fut installé à Radzimin.

jeune Roth, le fils de l'ancien bourgmestre de Kœnigsberg, toujours enfermé à Peitz, étaient assez montés contre l'électeur auquel ils reprochaient l'occupation de Draheim; le prince de Lorraine, malgré les caricatures qui le montraient sur un cheval rétif, tiré par deux jésuites, avait de nombreux amis, et Scultetus s'inquiétait à la fois de la conduite louche de l'ambassadeur impérial et de la séduction des écus lorrains; enfin l'évêque de Béziers restait secrètement dévoué à la candidature de Condé et cachait à peine son jeu. Il était temps d'intervenir plus activement, de stimuler le zèle de la faction de Neubourg, de travailler surtout à empêcher une double élection, dont les conséquences pouvaient être désastreuses.

Le 10 mai 1669, les deux envoyés extraordinaires auxquels l'électeur avait décidé de confier cette mission délicate, Jean d'Hoverbeck et Frédéric d'Iéna, reçurent des instructions circonstanciées. Sans rechercher pour le Brandebourg aucun avantage direct, ils devaient justifier à l'occasion l'occupation de Draheim et arrêter toute résolution contraire à la souveraineté en Prusse; les intérêts des dissidents protestants en Pologne leur étaient recommandés, avec le conseil de laisser la Suède prendre l'initiative des mesures à ce sujet. Quant à l'élection royale, l'affaire capitale du moment, ils avaient à seconder de leur mieux Philippe Guillaume de Neubourg, en employant tous les raisonnements propres à le faire aimer des Polonais et en s'entendant pour les démarches, tant avec l'envoyé de Neubourg qu'avec l'ambassadeur français, traité encore comme un allié fidèle (1).

Dix jours plus tard, Iéna arrivait au quartier de Jablona où Hoverbeck le rejoignit le lendemain. La première impression fut loin d'être favorable, et, après une entrevue avec le baron de Boinebourg, les envoyés adressèrent à l'électeur des dépêches peu rassurantes : le parti lorrain était puissant et semblait acquérir chaque jour de nouvelles forces; le prince

(1) Instructions de Kœnigsberg, 10 mai 1669, dans *U. et A.*, XII, 395-96.

Charles se trouvait sur la frontière avec son régiment, à une journée de marche de Cracovie; l'ambassadeur impérial intriguait en sa faveur et, comme l'évêque de Béziers, n'avait pour Neubourg que de bonnes paroles; si le grand général de la couronne, Sobieski, était résolument contraire au lorrain, l'influente famille lithuanienne des Paç le soutenait de tout son pouvoir (1). Frédéric Guillaume fut désagréablement surpris. Il semonça le malheureux Goess qui n'en pouvait mais, et lui représenta que la couronne polonaise pourrait bien devenir la proie d'un troisième larron, aussi peu sympathique à l'Autriche qu'au Brandebourg; il ordonna en même temps à ses ministres de surveiller les agissements de Schaffgotsch et de Bonzy, et se prépara non seulement à recevoir à Crossen le duc de Neubourg, mais encore à l'appuyer au besoin les armes à la main (2).

Cependant la diète continuait à délibérer au milieu du cliquetis des sabres et du déchaînement des passions. Des pamphlets paraissaient, plaidoyers virulents pour ou contre certains candidats : Leibniz, caché sous le pseudonyme d'Ulicovius, défendait chaudement les intérêts du duc de Neubourg, tandis que l'évêque de Culm, Olszowski, lançait une idée destinée à faire bientôt fortune, celle d'élire un polonais, un *piast* (3). L'indécision régnait toujours dans la foule guerrière assemblée aux portes de Varsovie et tiraillée entre mille influences contraires qui se croisaient et s'entre-choquaient. Il fallait du temps avant de s'y reconnaître et de choisir sa voie. Dès la fin de mai pourtant un courant se dessina pour l'exclusion du prince de Condé, qui n'avait que des partisans honteux, puisque le roi de France patronnait Neubourg : en dépit du primat Prazmowski et de l'évêque de Béziers, Condé fut exclu le 6 juin (4). Les ministres électoraux s'en réjouirent et redoublèrent d'efforts pour pousser

(1) Cf. *U. et A.*, XII, 397-98, relations des 22 et 24 mai 1669, et notes.

(2) *Ibid.*, XII, 400-401 et 408-09, rescrits des 30 mai et 13 juin 1669. L'électeur promettait 5 à 6,000 hommes de secours.

(3) Cf. Hassencamp, *loc. cit.*, 310 ss., Waliszewski, *Marysienka*, 214-15.

(4) Cf. *U. et A.*, XII, 405-06, relation du 8 juin 1669.

leur protégé. Le 11 juin, ils eurent audience dans le *kolo;* Hoverbeck y prononça un discours auquel répondit le primat (1). Malheureusement le duc de Neubourg, soutenu à contre-cœur par les Impériaux et par la France qui ne lui ouvrit sa bourse qu'à la dernière extrémité, ne pouvait compter sur le dévouement d'aucun polonais : on faisait généralement peu de cas de lui, et Sobieski estimait qu'à le piler avec le prince lorrain dans un mortier on n'en retirerait pas un roi (2). Hoverbeck et Iéna se multiplièrent pour gagner les partisans de Condé; ils n'y réussirent qu'à demi, d'autant plus que l'ambassadeur français, sous prétexte qu'on avait fait injure au roi par l'exclusion de son parent, refusait de les aider franchement (3).

On prévoyait un partage presque égal des voix entre Lorraine et Neubourg, peut-être ensuite une guerre civile. Aussi la confusion était-elle à son comble et les discussions s'éternisaient. Un incident imprévu précipita les choses : des palatinats lointains du royaume, la *pospolite*, la cavalerie innombrable des nobles, accourut en masses profondes et cerna le *kolo* de Varsovie, éclatant en menaces, tirant des salves de mousqueterie et réclamant qu'on en finît promptement. Le 17 juin, ces bandes sauvages exigèrent impérieusement un roi, le jour même ou le lendemain (4). Le 19 juin enfin, l'élection s'accomplit dans les conditions les plus étranges. Tandis que la faction lorraine tentait un suprême effort en faveur de son candidat, l'évêque de Culm, Olszowski, fit entonner le « Veni creator », et au milieu de l'exaltation produite par cet appel à la volonté divine, proposa la nomination d'un piast, Michel Koribut Wisniowieçki (5). La proposi-

(1) Cf. *U. et A.*, XII, 407, relation du 12 juin 1669.

(2) Cf. Waliszewski, *Marysienka*, 214.

(3) Cf. *U. et A.*, XII, 409 ss., relations de Niemirycz du 13 juin, d'Hoverbeck et Iéna des 15 et 18 juin 1669. On comptait si bien en France sur l'élection de Condé que ce dernier avait fait frapper des médailles pour les distribuer à son couronnement, *ibid.*, XII, 893, relation de Blumenthal du 12 juillet 1669.

(4) *Ibid.*, XII, 412, relation du 18 juin 1669.

(5) D'après la relation d'Hoverbeck et d'Iéna, cette initiative reviendrait à l'évêque de Posen, Wierzbowski (*ibid.*, XII, 413); d'après Pufendorf, *F. W.*,

tion fut bien accueillie par plusieurs palatinats. Le primat, étonné de cette manifestation, pensait qu'il serait facile de la faire avorter, lorsqu'on lui annonça que l'acclamation se propageait comme une traînée de poudre jusqu'au bout du champ d'élection; ceux qui protestaient étaient menacés de coups de sabre; le prélat jugea prudent de céder, et à la nuit tombante, Michel Wisniowiecki se trouva roi de Pologne, par le suffrage unanime d'une foule en délire (1).

Le nouveau roi n'avait rien qui justifiât pareil enthousiasme. Si sa famille était honorablement connue (son père avait été palatin de Russie, et un de ses oncles, Demetrius Wisniowiecki, était général de la couronne), il appartenait à la petite noblesse *(szlachta)*, et n'avait aucune fortune; quand on le chercha après l'élection, on le découvrit dans un faubourg de Varsovie; il occupait une pauvre chambre, meublée d'un lit et de deux chaises. C'est de là qu'on le conduisit à la cathédrale (2). Jeune encore (il était né en 1638), il n'avait jamais fait parler de lui. Sa taille était petite et sa tenue modeste. Au moral, rien de remarquable : on le disait pieux, courtois, de sens rassis, et non dépourvu d'instruction (3). C'était en somme un personnage insignifiant, un « roitelet » suivant le mot Bonzy (4). Les magnats et hauts dignitaires, qui ne l'avaient pas choisi, subirent de mauvaise grâce son élévation, et lui refusèrent souvent leur obéissance. Comme l'écrivaient Hoverbeck et Iéna, l'électeur de Brandebourg n'avait pas grand'chose à craindre de lui; son avènement était loin de fortifier la République (5).

Ce raisonnement n'empêcha pas Frédéric Guillaume d'être

X, 88, le palatin de Kalisez *(palatiner Salisiensis)* aurait le premier prononcé le nom de Michel Wisniowiecki. Selon Philippson, II, 157, note 1, l'Autriche aurait de longue date préparé le coup, pour empêcher l'élection de Condé.

(1) Cf. *U. et A.*, XII, 413-14, relation du 19 juin 1669 à minuit. Cf. Hassencamp, *loc. cit.*, 317; Grauert, *loc. cit.*, 378 ss.; Philippson, *Op. cit.*, II, 156; Waliszewski, *Marysienka*, 219 ss.

(2) Cf. Waliszewski, *loc. cit.*, 222.

(3) Cf. *U. et A.*, XII, 415, relation d'Hoverbeck à Iéna, 21 juin 1669.

(4) Cité par Waliszewski, *loc. cit.*, 223.

(5) Cf. *U. et A.*, XII, 414, dans la relation du 19 juin 1669.

d'abord de fort méchante humeur. Il avait été le grand promoteur de la candidature de Neubourg, avait mis son argent et ses troupes à sa disposition, l'avait invité à venir à Crossen, pour entrer en Pologne dès qu'il serait élu. L'événement du 19 juin fut une vive déception. Il s'en consola même moins aisément, à ce qu'il semble, que Philippe Guillaume qui apprit en route son échec et s'empressa de remercier son protecteur de son « incomparable générosité (1) ». D'après les données de la raison humaine, lui écrivait alors l'électeur, Votre Dilection ne pouvait manquer le but, si tous ses amis avaient travaillé aussi sincèrement qu'ils l'avaient promis; coupables surtout étaient les partisans de Condé et du prince lorrain dont la rivalité avait retardé le vote et permis l'intervention désordonnée de la « populace » polonaise (2). L'ambassadeur impérial à Kœnigsberg eut soin de laisser passer un jour avant d'aborder Frédéric Guillaume, suivant le précepte latin *(da locum irae)*; malgré cette précaution, il le trouva encore ému, et ne put échapper à des reproches plus ou moins directs (3).

Aux colères du premier moment succédèrent des réflexions de prudence. Il fallait bien prendre son parti du fait accompli et conserver avec le voisin polonais des relations au moins correctes. Hoverbeck et Iéna demandèrent audience au roi Michel, le 11 juillet, pour lui exprimer les félicitations et les vœux de leur maître; le roi répondit par des remerciements, en protestant de son désir de vivre en amitié avec le Brandebourg. Il eut toutefois le mauvais goût de parler du vieux Roth et de réclamer son élargissement, ce qui refroidit sensiblement l'entretien (4). Comme d'ailleurs il refusait à l'électeur le titre de seigneur de Lauenbourg et de Bütow, et reproduisait d'anciens griefs relatifs à l'occupation de Draheim, au passage de la Vistule, aux secours dus en vertu des traités de

(1) Cf. *U. et A.*, XII, 417, en note; lettre du 3 juillet 1669.
(2) *Ibid.*, XII, 417-18, lettre de l'électeur au duc de Neubourg, 25 juin 1669.
(3) *Ibid.*, XIV, 421, relation de Goess du 25 juin 1669.
(4) *Ibid.*, XII, 421, relation d'Hoverbeck et Iéna, du 12 juillet 1669.

Bromberg, les envoyés prirent congé quelques jours après, sans emporter de lettre de recréance (1). Ils ne laissaient derrière eux qu'un agent sans caractère, chargé de la correspondance.

Eusèbe de Brandt, ainsi se nommait cet agent, était le frère cadet de Christophe de Brandt qu'on a déjà rencontré plus d'une fois. Né en 1642, c'était un jeune homme intelligent et instruit; l'électeur l'avait destiné de bonne heure à son service en Pologne, l'envoyant séjourner dans ce pays et lui en faisant apprendre la langue. Après avoir accompagné son frère en Angleterre et au congrès de Bréda, Eusèbe de Brandt était retourné en Pologne avec Hoverbeck en août 1668, et y était resté presque continuellement depuis, soit à Posen, soit à Varsovie (2). Quand les envoyés extraordinaires furent partis, il n'eut à annoncer pendant plusieurs mois que des nouvelles désagréables : le roi était entouré d'ennemis de l'électeur, le vice-chancelier Olszowski notamment, et le jeune Roth qui bientôt allait être élevé à la dignité de chambellan (3); non seulement il ne pouvait être question de le marier à une nièce de Frédéric Guillaume (Louise Élisabeth de Courlande) ou à une fille du duc de Neubourg, comme on y avait songé à Kœnigsberg (4), mais on se heurtait à mille chicanes de sa part. Ce n'est qu'après son couronnement à Cracovie, le 29 septembre, que ses dispositions parurent s'améliorer; encore Brandt suivait-il avec inquiétude les manœuvres d'un ambassadeur français, Louis de Lionne, fils du grand ministre, venu expressément pour offrir les compliments de Louis XIV (5); on attribuait à de Lionne le projet de faire épouser à Michel une princesse française (6). En

(1) Cf. *U. et A.*, XII, 422, relation datée de Proschnitz, 17 juillet 1669.

(2) *Ibid.*, XII, 225-26.

(3) « Le roi, le vice-chancelier et Roth sont maintenant unis comme le feuilles d'un trèfle » *(ein rechtes Trifolium)*, écrivait Brandt le 20 août 1669, *ibid.*, XII, 424.

(4) *Ibid.*, XII, 416, l'électeur à ses envoyés, 22 juin 1669.

(5) Cf. *Recueil des Instructions*, IV, *Pologne*, 113 ss.

(6) Cf. *U. et A.*, XII, 429, relation de Cracovie, 26 octobre 1669.

novembre, le sénat polonais se résigna à accorder le titre de seigneur *(Dominus)* de Lauenbourg et de Bütow; néanmoins l'électeur, ayant écrit au roi au sujet du renouvellement d'investiture, en reçut une réponse peu satisfaisante (1). Abandonné et souvent même menacé par les grands de son royaume, Michel se jetait de plus en plus dans les bras de l'Autriche : son mariage avec la sœur de l'Empereur, l'archiduchesse Éléonore, décidé à la fin de l'année, s'accomplit le 27 février 1670 devant l'image vénérée de la vierge de Czenstochowa (2).

Aux soucis que donnait la sourde hostilité du roi et de son entourage s'ajoutèrent bientôt de plus sérieuses préoccupations : le colonel Christian Louis de Kalckstein, fils du général de ce nom (3), un des représentants les plus turbulents de la noblesse prussienne, et déjà condamné une fois pour de coupables agissements contre son duc, s'échappa de ses terres où il était interné depuis deux ans, et se réfugia à Varsovie au milieu de mars 1670 (4). Uni au jeune Roth et protégé par Olszowski, Kalckstein se plaignit hautement de la tyrannie de l'électeur et prétendit porter devant la diète polonaise les plaintes des sujets prussiens. La diète s'étant séparée le 19 avril, il ne cessa pas de s'agiter et de chercher partout des ennemis au Brandebourg; il se fit même catholique pour être mieux écouté (5). Il y avait un danger réel à laisser se perpétuer ces intrigues, à une époque où les États du duché de Prusse gardaient des velléités d'indépendance et où un nou-

(1) Cf. *U. et A.*, XII, 431-33, relation de Brandt du 16 novembre, lettres de l'électeur au roi des 20 novembre et 9 décembre, lettre du roi du 30 novembre 1669.

(2) *Ibid.*, 436, note 1; Brandt, qui avait fait un voyage en Brandebourg, venait de rentrer à Varsovie avec le titre de chargé d'affaires.

(3) Le général était mort en mai 1667.

(4) Pour toute l'histoire de Kalckstein, voir, outre les *U. et A.*, Paczkowski, *Der grosse Kurfürst und Christian Ludwig von Kalckstein*, dans les *Forsch. zur brdg. und preuss. Geschichte*, II, 2 (1889), 103 ss., et Hirsch, *Zur Gesch. Chr. L. von Kalcksteins (Ibid.*, III, 1 (1890), 248 ss.) et *Actenstücke zur Gesch. Chr. L. von Kalcksteins (Ibid.*, V (1892), 299 ss.).

(5) Cf. *U. et A.*, XII, 438-45, relations de Brandt, 18 et 22 mars, 3, 12, 19, 27 et 30 avril 1670.

veau gouverneur, le duc Ernest Bogislas de Croy, doublement détesté comme gouverneur et comme étranger, venait d'être désigné pour la place laissée vacante par la mort de Radziwill (1). Aussi Frédéric Guillaume ordonna-t-il à Brandt, d'abord de demander l'extradition de Kalckstein, puis de se concerter avec un conseiller brandebourgeois qui était en même temps lieutenant-colonel en Pologne, Ahasverus de Lehndorf, pour enlever le fugitif et le ramener mort ou vif en Prusse (2). Ce dernier ordre permet d'attribuer à l'électeur la responsabilité pleine et entière des événements ultérieurs, bien qu'il ait cherché plus tard à s'en dégager, en la rejetant sur son envoyé.

Kalckstein, s'étant éloigné de Varsovie pendant l'été, passa au second plan pour quelques mois, et les relations des cours de Berlin et de Varsovie devinrent plus cordiales. Le trésorier Morsztyn se rendit en Brandebourg pour régler diverses contestations et vit ses ouvertures bien accueillies, sauf lorsqu'il essaya d'intercéder en faveur du prussien proscrit (3). De son côté l'électeur chargea Hoverbeck et Albert d'Ostau d'aller recevoir l'investiture royale pour Lauenbourg et Bütow, ce qui eut lieu sans difficulté le 5 juillet; malheureusement les deux envoyés se heurtèrent à une mauvaise volonté manifeste quand ils réclamèrent la confirmation des traités de Wehlau et de Bromberg; ils ne purent l'obtenir et durent quitter Varsovie au milieu du mois d'août, non sans avoir énergiquement protesté (4). Le roi Michel eut beau écrire qu'il observerait les traités comme s'il les avait jurés, la promesse n'était qu'un palliatif; elle n'apaisa qu'à demi la colère et les craintes de l'électeur (5). La réunion d'une diète était imminente et ne

(1) L'acte de nomination du duc de Croy est daté du 30 mars 1670 (cf. Orlich, *Op. cit.*, I, 265), mais ce n'est qu'en juillet que le duc prit possession de sa charge (cf. A. E., *Corr. de Brandebourg,* VII, pièce 46, lettre de Kœnigsberg du 25 juillet 1670).

(2) Cf. *U. et A.*, XII, 438, note 2, et 448-49, rescrits des 19 mars et 15 mai 1670.

(3) *Ibid.*, 452-54, en juin 1670; cf. Pufendorf, *F. W.*, XI, § 100.

(4) Cf. *U. et A.*, XII, 455-71, instructions du 6 juin, relations de juillet et août 1670.

(5) *Ibid.*, XII, 472-73, 30 août 1670.

présageait rien de bon : beaucoup de Polonais ne parlaient-ils pas de faire rentrer le duché de Prusse dans la République et de le diviser en palatinats et en starosties ! (1)

Une fois de plus l'horizon s'obscurcissait du côté de la Vistule. Kalckstein, qui avait fait le mort depuis la fin de mai, crut le moment venu de rentrer en scène. Huit jours après l'ouverture de la diète, il reparut à Varsovie, affectant, il est vrai, un profond repentir et se déclarant prêt à aller se jeter aux pieds de l'électeur à Berlin, à condition d'avoir la vie sauve (2). Cette attitude était une comédie destinée à donner le change à Brandt et à lui inspirer une fausse sécurité. Le chargé d'affaires du Brandebourg était sur ses gardes ; il ne se laissa pas tromper, mais ne réussit pas à arrêter les menées du traître. Kalckstein, qui dès lors se répandait secrètement en injures contre l'électeur, et voyait la diète disposée à écouter ses plaintes (3), prépara lentement son coup ; puis, le 13 octobre, il se rendit à la salle des séances et déposa au nom des États de Prusse (4) une supplique contre l'oppression et la cruauté du gouvernement électoral. La démarche, bien accueillie par quelques ennemis de l'électeur, n'eut pas le succès qu'en attendait son auteur ; la grande majorité des sénateurs et des nonces déclarèrent que la chose ne regardait pas la République et que Kalckstein avait perdu la raison (5). Toutefois ni la diète ni le roi ne songeaient à accorder au Brandebourg la moindre satisfaction, et Frédéric Guillaume ayant réclamé pour la seconde fois l'extradition de son sujet félon, on lui fit la plus hautaine et la plus désagréable des réponses (6).

(1) Cf. *U. et A.*, XII, 472, relation de Brandt, du 26 août 1670.

(2) *Ibid.*, XII, 474-75, relation du même, du 18 septembre 1670.

(3) On faisait alors le procès du castellan de Posen et parmi les chefs d'accusation se trouvait le fait d'avoir correspondu avec Frédéric Guillaume (*ibid.*, XII, 478, note 1).

(4) Kalckstein n'était nullement autorisé par les États de Prusse, et ceux-ci le désavouèrent formellement (*ibid.*, XII, 490, note 2 ; cf. Pufendorf, *F. W.*, XI, § 103).

(5) Cf. *U. et A.*, XII, 479-85, relations de Brandt, 14, 18, 21 et 28 octobre, et 11 novembre 1670.

(6) *Ibid.*, XII, 484, note 1, lettre de l'électeur au roi, du 29 octobre 1670, et

Alors se passa un événement qui a longtemps prêté à mainte conjecture et sur lequel des documents nombreux, récemment publiés, permettent de faire aujourd'hui une complète lumière. Obéissant aux ordres antérieurs de l'électeur, renouvelés du reste le 3 novembre (1), et sûr de répondre à un de ses plus chers désirs, Brandt avait pris des mesures pour s'emparer de vive force de Kalckstein et pour le livrer à la justice électorale. Deux officiers polonais, de l'entourage du prince Demetrius Wisniowieçki, le colonel Laski et le capitaine Megelin, étaient du complot, et le gouverneur du duché de Prusse avait secrètement détaché en Pologne avec quelques dragons un aventurier écossais, le lieutenant Montgommery, chargé de prêter main forte à Brandt (2). Kalckstein se sentait menacé et prenait de grandes précautions, habitant un couvent et n'en sortant que pour aller au château ou chez le vice-chancelier; de temps en temps pourtant il rendait visite au chargé d'affaires brandebourgeois. Depuis trois semaines, Montgommery et six dragons vivaient chez Brandt, cachés dans une chambre sur la cour, dont les volets restaient hermétiquement fermés; deux fois ils avaient espéré se saisir de leur proie, deux fois le coup avait manqué, Kalckstein étant venu escorté de plusieurs gentilshommes armés. Enfin le 28 novembre ils eurent la joie de voir arriver le personnage accompagné d'un seul serviteur; ils se jetèrent sur lui, le bâillonnèrent et le lièrent en un clin d'œil, puis le placèrent, enveloppé d'un manteau et d'une couverture, dans une voiture pleine de foin, et l'emportèrent à toute bride à travers la Pologne jusque dans le duché de Prusse. Cette fois, l'agitateur dangereux qui rêvait de lancer la *pospolite* sur les terres de l'électeur, le condamné en rupture de ban qui bravait le res-

486, note 1, réponse du roi, du 24 novembre, dont le texte est dans Zaluski, *Epistolarum historico-familiarium*, tomi tres, in-4°, Braunsbergae, 1709-11, I, 275.

(1) Cf. *U. et A.*, XII, 484.

(2) *Ibid.*, XII, 482, relation de Brandt du 24 octobre 1670, et Hirsch, *Actenstücke* cités *(Forsch. zur brdg. u. preuss. Gesch.*, V, 299-310), notamment ordre du duc de Croy à Montgommery, 1er novembre 1670, et relation détaillée de Brandt à l'électeur, du 30 décembre 1670.

sentiment de son maître, était réduit à l'impuissance. Frédéric Guillaume tenait sa vengeance et devait se montrer inexorable pour le vassal rebelle qui, sans parler de ses autres méfaits, avait osé combattre l'établissement de son despotisme en Prusse.

Tel était le désordre, telle était l'incohérence de la vie polonaise, qu'on mit plusieurs jours à Varsovie à s'apercevoir de la disparition de Kalckstein. Quand on s'en inquiéta, les soupçons s'égarèrent au début, Brandt ayant pris la précaution de dire, et de faire écrire par le duc de Croy et par l'électeur, que Kalckstein avait tenté de voir sa femme en Prusse et avait été arrêté à la frontière (1). Cette explication ne résista pas à l'évidence : on avait vu Montgommery et son escorte à quelques milles de Varsovie, et une enquête faite par le vice-chancelier Olszowski au domicile de Brandt révéla tous les détails de l'enlèvement (2). L'électeur nia qu'il eût donné aucun ordre à ce sujet et enjoignit à Brandt de le déclarer hautement, en exprimant l'espoir que personne ne songerait à protéger l'abominable criminel ni à le soustraire au châtiment qu'il avait mérité (3). Ces protestations n'eurent pas d'effet, et le roi, s'adressant directement aux hauts conseillers du duché de Prusse, réclama la mise en liberté de Kalckstein, en même temps que la punition de ceux qui l'avaient enlevé (4). La conduite de Brandt confirma d'ailleurs l'opinion des Polonais : mal vu de tous, et craignant un affront qui pouvait rejaillir sur son prince et avoir des conséquences terribles, il se décida brusquement à quitter Varsovie et à se retirer en Prusse (4 décembre). C'était un aveu implicite. Frédéric Guillaume en fut très mécontent et ne le cacha pas à son agent qu'il invita à se réfugier à Stettin ou à

(1) Cf. *U. et A.*, XII, 488, note 2.
(2) *Ibid.*, XII, 489, relation de Brandt, du 3 décembre 1670.
(3) *Ibid.*, XII, 490-91, lettre de l'électeur à Brandt, 8 décembre 1670.
(4) *Ibid.*, XII, 491, note 1 (5 décembre 1670). La réponse des hauts conseillers fut correcte et leur attira les éloges de l'électeur-duc; ils déclarèrent ne savoir qu'une chose, c'est que Kalckstein était un traître qui méritait la mort (*ibid.*, XII, 491, lettre du 10 décembre 1670, et 492, note 1).

Hambourg (1). Fidèle à sa tactique, l'électeur continua à soutenir qu'il n'était pour rien dans l'enlèvement, qui avait eu lieu à son insu et sans son ordre; il prétendait n'en pas connaître les auteurs, et alla même jusqu'à promettre de punir Brandt, s'il avait pris une coupable initiative (*Etwas unverantwortliches gethan*) (2).

Ces déclarations hypocrites étaient assez inutiles. Comment y ajouter foi, alors que l'on connaissait le rôle de Montgommery et de ses dragons! Le procès de Kalckstein se poursuivait avec une rigueur et un arbitraire significatifs, prouvant une animosité qui se riait du droit des gens comme de toute autre règle. Le roi Michel s'en indigna. Après avoir écrit aux régents du duché de Prusse, il s'adressa à l'électeur lui-même et l'avertit qu'il ne supporterait plus la présence dans sa capitale d'un résident brandebourgeois (3). L'envoi à Berlin d'un gentilhomme de sa chambre, Albert Opacki, en janvier-février 1671, fut l'occasion de discussions irritantes. Opacki réclama l'élargissement de Kalckstein ainsi que la punition de Brandt et de ses complices, proposa la nomination de commissaires pour régler certains différends, et annonça la suppression de la poste entre Kœnigsberg et Varsovie, sous prétexte qu'elle avait favorisé l'attentat du 28 novembre précédent, en fournissant des relais aux ravisseurs (4). En réponse à ces ouvertures, Frédéric Guillaume s'engagea seulement à ordonner une enquête sur les menées de Brandt; il demanda en revanche la confirmation immédiate des traités de Wehlau et de Bromberg, et s'éleva fortement contre les mesures vexatoires relatives à la poste (5). Comme l'enquête promise fut ce qu'elle devait être, c'est-à-dire un trompe-l'œil, et que la sentence portée contre Brandt et Montgommery ne

(1) Cf. *U. et A.*, XII, 492-95, relations de Brandt, des 7 et 18 décembre, lettres de l'électeur à Brandt du 19 décembre 1670 et du 2 janvier 1671.
(2) *Ibid.*, XII, 495-96, lettre au roi de Pologne, 1er janvier 1671.
(3) *Ibid.*, XII, 495, note 1, lettre du 31 décembre 1670.
(4) *Ibid.*, XII, 496-97, 502 et 504, trois mémoires d'Opacki, en février 1671.
(5) *Ibid.*, XII, 498-502, 503-04 et 505.

fut pas exécutée (1), comme d'autre part Kalckstein torturé et condamné à mort fut ensuite décapité (en novembre 1672), les rapports du Brandebourg et de la Pologne restèrent longtemps assez tendus. Peut-être une rupture aurait-elle éclaté, si le roi Michel n'avait été paralysé par des désordres dans son royaume et par le péril turc. Sans ressources contre l'hostilité des magnats, il redoutait leurs intrigues en faveur du comte de Saint-Pol, fils du duc de Longueville (2). Sans force pour combattre les Turcs, il était menacé de leur invasion dans les provinces méridionales, surtout en Ukraine où les appelaient les cosaques rebelles. Dans ces conditions, il eût été souverainement impolitique de se brouiller aussi avec le Brandebourg. Frédéric Guillaume ne l'ignorait pas : sans se dissimuler la gravité de l'affaire Kalckstein, il estimait que le roi ne pousserait pas les choses trop loin. Il avait deviné juste.

Dès janvier 1671, Michel exprimait l'espoir de renouer prochainement les relations amicales d'autrefois (3). Tout en s'opposant à l'envoi d'un résident électoral à Varsovie, il y tolérait un agent sans caractère, qui correspondait à la place de Brandt, Christophe Wichert (4). Enfin il avait besoin de secours contre les Turcs et réclama, au milieu de l'année, les troupes auxiliaires dues par le Brandebourg en vertu des traités de Bromberg (5). Les esprits se calmaient peu à peu et une détente se produisait. Frédéric Guillaume ne cessa d'y travailler, en stimulant le zèle de ses amis : Joachim Scultetus remplit quatre missions successives en Grande Pologne dans le courant de 1671 (en février, en juin, d'août à octobre, et en décembre) (6) ; il visita particulièrement le grand chancelier

(1) Brandt, notamment, condamné à l'exil et à la confiscation des biens, fut gracié et reparut en Brandebourg dès 1672.

(2) Ces intrigues étaient, il est vrai, sans portée, la France n'étant pas disposée à les soutenir; cf. *Recueil des instructions*, IV, 117.

(3) Cf. *U. et A.*, XII, 495, note 1, lettre du 24 janvier 1671.

(4) *Ibid.*, XII, 230 et 496, note 1; Wichert était déjà à Varsovie au commencement de janvier 1671.

(5) *Ibid.*, XII, 509, note 1, lettre du 10 juin 1671.

(6) *Ibid.*, XII, 506 ss.

Lesczinski, le primat Prazmowski et le castellan de Posen, Grzymultowski, tous les trois animés de dispositions favorables. L'électeur témoignait d'ailleurs ses bonnes intentions en offrant de fournir contre les Turcs, outre les 1,500 fantassins réglementaires, un corps de 500 chevaux (1); si la négociation traîna en longueur, ce ne fut pas sa faute, mais celle du roi de Pologne qui, le péril turc diminuant, n'était pas pressé de contracter vis-à-vis du Brandebourg une dette de reconnaissance (2).

L'année 1672 devait voir se faire l'apaisement. Une ambassade extraordinaire, composée d'Hoverbeck et du conseiller de légation, Daniel de Tettau, partit de Berlin en décembre 1671 pour aller demander à Varsovie la confirmation sans cesse ajournée des anciens traités (3). Cette fois, la mission réussit, et, le 24 mars 1672, les traités furent solennellement jurés (4). Hoverbeck resta en Pologne, tandis que son collègue s'en retournait. Sans doute il ne put obtenir la remise d'Elbing et dut entendre plus d'une tirade sur l'enlèvement de Kalckstein; mais une attaque des Turcs rendait le roi forcément accommodant, ainsi que l'attitude du grand chancelier et du primat dont Scultetus signalait le mécontentement (5). Le bienveillant accueil fait à Berlin à Opacki, qui implorait des secours, et l'équipement de 1,500 brandebourgeois, que le colonel comte de Doenhof devait conduire contre les Turcs (6), témoignèrent de l'amélioration des rapports. Les déceptions de 1669, les froissements et les tiraillements de 1670-71 étaient oubliés. Michel, devant le péril turc, jugeait sage de ménager son voisin

(1) Cf. *U.* et *A.*, XII, 513-14, conférence des commissaires électoraux avec le polonais Opacki à Kœnigsberg, les 29 et 30 août 1671.

(2) *Ibid.*, XII, 518, lettre du roi à l'électeur, 23 novembre 1671.

(3) *Ibid.*, XII, 522-23, instructions du 19 décembre 1671.

(4) *Ibid.*, XII, 530.

(5) *Ibid.*, XII, 524-33, relations d'Hoverbeck, et aussi de Scultetus qui en avril-mai et en juin 1672 remplit deux missions en Pologne.

(6) *Ibid.*, XII, 534 ss.; Opacki était à Berlin en mai 1672, et y signa le recès du 16 mai (cf. Mœrner, *Op. cit.*, 363-64); le corps auxiliaire fut équipé en août, et conduit en septembre au delà de la frontière.

allemand; Frédéric Guillaume, de son côté, tenait à la sécurité de ses frontières orientales, au moment où les événements de l'ouest et du centre réclamaient toute son attention.

Malgré l'importance des affaires de Pologne, dans un temps où il rompait définitivement ses anciens liens de vassalité et fondait sur des assises inébranlables sa souveraineté dans le duché de Prusse, l'électeur avait, depuis l'élection de 1669, reporté vers d'autres régions le plus fort de ses convoitises ou de ses craintes. D'une part, il épiait avec un ardent intérêt les péripéties de la lutte diplomatique engagée entre la Triple Alliance et la France, et dont les possessions espagnoles semblaient l'enjeu; d'autre part, il suivait d'un œil clairvoyant les évolutions inquiétantes de la cour impériale, et les rivalités sans cesse renouvelées des princes de l'Empire.

Depuis la paix d'Aix-La-Chapelle, l'Europe était divisée en deux camps. Les Provinces-Unies s'étaient effrayées des conquêtes françaises aux Pays-Bas, et, pour protéger la misérable Espagne, avaient rallié autour d'elles l'Angleterre et la Suède. Louis XIV, arrêté en plein succès, s'était résigné à se contenter de quelques villes de Flandre, non sans frémir en secret d'indignation contre ses anciens alliés, les Hollandais, devenus d'incommodes arbitres entre lui et ses ennemis; il n'avait cédé qu'à contre-cœur et nourrissait de sombres projets de vengeance. Il l'a dit lui-même dans ses *Mémoires*. A partir du printemps de 1668, la lutte fut engagée, lutte sourde et diplomatique, qui quatre ans après devait se transformer en lutte ouverte et à main armée.

Frédéric Guillaume fut recherché par les deux partis. Il semblait naturellement porté vers la Triple Alliance, formée de puissances protestantes, dont deux au moins étaient des alliées traditionnelles. Allait-il écouter ses sympathies et pactiser avec la ligue de La Haye? Resterait-il sur la réserve, comme il l'avait fait en 1667-68, retenu par certaines défiances et certaines craintes? Ou bien se laisserait-il gagner par la France, prête à promettre beaucoup pour isoler les

Hollandais, prête surtout à faire avec les territoires espagnols des largesses qui ne lui coûtaient guère? Le problème se posait, embarrassant et passionnant à la fois, car l'Empereur, rival ordinaire du Roi Très-Chrétien, venait de se rapprocher de lui pour le partage éventuel de la succession d'Espagne, et, au milieu des tergiversations des princes allemands, la résolution du Brandebourg prenait une importance capitale.

L'électeur ne paraît pas avoir hésité au début. Depuis son traité de 1667 avec la France, il avait pris son parti de l'effondrement de l'Espagne. La politique des Hollandais était loin de le satisfaire : qu'il s'agît de la dette Hœfyser, ou des garnisons du duché de Clèves, on le traitait avec un sans-gêne révoltant; Jean de Witt personnellement était mal disposé pour le Brandebourg et le tenait en peu d'estime (1), comme un de ces états minuscules qui formaient le ridicule « squelette » du Saint-Empire. Charles II d'Angleterre avait déçu les espérances autrefois fondées sur lui : sa mollesse, son égoïsme épicurien, son indifférence pour tout ce qui ne touchait pas directement sa sécurité ou son bien-être, ses besoins d'argent qui le mettaient à la merci du plus offrant, diminuaient le poids de sa parole et de ses promesses; rarement on avait vu prince plus inconsistant. Frédéric Guillaume ne pouvait compter sur lui ni pour soutenir de concert les intérêts de leur neveu commun, le prince d'Orange, ni pour défendre avec quelque suite la cause du protestantisme en Europe, ni pour résister à Louis XIV. Quant à la Suède, sous la régence d'Hedwige Éléonore, elle n'offrait guère plus de garanties : deux partis s'y disputaient la prépondérance, et, malgré le triomphe momentané de Björnclou, rien ne prouvait que le grand chancelier La Gardie ne dût bientôt reprendre le dessus, et avec lui l'influence française; l'argent ne demeurait-il pas le souverain maître à Stockholm, et tout n'y était-il pas une question de surenchère! D'ailleurs l'électeur n'avait

(1) Voir notamment *U. et A.*, XIV, 427; Goess raconte une conversation qu'il a eue, en septembre 1669, avec Schwerin sur les vraies visées de Jean de Witt.

pas oublié ses anciens démêlés avec le gouvernement suédois, et redoutait toujours une attaque à l'improviste.

Soit dépit des mauvais procédés hollandais, soit méfiance légitime contre le roi d'Angleterre, soit crainte des Suédois, Frédéric Guillaume ne répondit pas aux avances des trois puissances alliées. Il les traita même plutôt avec froideur. Si Blaspeil, Copes et Romswinckel continuèrent de le représenter à La Haye (1), Christophe de Brandt et Crockow quittèrent Londres et Stockholm au milieu de 1668, et leur poste resta vacant pendant trois ou quatre ans. Une lettre intime à Schwerin donne la mesure de ce qu'étaient alors les sentiments de l'électeur : il faisait dire au ministre de France, Millet, qu'il estimait la parole de son roi « autant qu'une armée », pour le protéger en cas de besoin contre la Suède (2). La crainte de la Suède le poursuivit longtemps : deux ans plus tard, l'avènement en Danemark de Christian V, son neveu par alliance, lui fut d'autant plus agréable qu'il vit dans le jeune roi un allié éventuel contre Charles XI (3). Lorsqu'un député des États-Généraux, le baron de Gent, s'ouvrit à ses ambassadeurs du désir de le voir entrer dans la Triple Alliance, il fit répliquer qu'il ignorait le but exact de celle-ci et suspendait son jugement en attendant des preuves certaines d'amitié, par exemple la mention détaillée des secours et subsides qu'on lui fournirait (4).

Depuis le mois de juin 1668, le roi d'Angleterre songeait à envoyer en Brandebourg un ambassadeur. Le personnage choisi, Gabriel Sylvius, était fils d'un pasteur de la principauté d'Orange, avait siégé comme procureur général au parlement de cette principauté, et avait été au service de la princesse

(1) Copes mourut au printemps de 1669. Cf. *U. et A.*, XII, 903.

(2) *Ibid.*, XII, 928, lettre du 25 mai 1668.

(3) Février 1670. Il le fit aussitôt complimenter par un envoyé extraordinaire, Frédéric de Brandt (*ibid.*, XVII, 57 et 78 ss.). Christian V, né en 1646 du roi Frédéric III et de Sophie Amélie de Brunswick, avait épousé en 1667 Charlotte Amélie de Hesse-Cassel, nièce de l'électeur.

(4) Cf. *U. et A.*, XII, 895-96, relation de La Haye (3 novembre) et rescrit de l'électeur (20 novembre 1668).

douairière d'Orange, Amélie, avant de passer à celui de Charles II (1). La mission, retardée pendant près d'un an, s'accomplit enfin en mai 1669. Arrivé à Berlin à la fin du mois, Sylvius poussa jusqu'à Kœnigsberg où se trouvait l'électeur; il y négocia du 17 juin au commencement de juillet, rajeunissant d'abord des compliments un peu tardifs au sujet du second mariage de Frédéric Guillaume par d'autres compliments sur la naissance récente d'un fils (2), ce qui était plus de circonstance, puis proposant l'entrée du Brandebourg dans la Triple Alliance, afin de garantir la paix d'Aix-La-Chapelle. Le Haut Président Schwerin, qui fut chargé de conférer avec lui, émit quelques doutes sur les visées du gouvernement anglais, prétendant que les choses avaient pu changer à Londres depuis le départ de l'envoyé et que peut-être le roi était près d'évoluer vers la France. Sylvius déclara ces allégations sans fondement (3), mais ne put fournir aucun éclaircissement, ni sur le texte de l'alliance de janvier 1668, ni sur les articles secrets qu'il ignorait. Dans ces conditions la négociation ne devait pas aboutir. Tout ce que l'électeur consentit à promettre, ce fut de continuer les pourparlers par l'intermédiaire de ses ministres à La Haye; il ne dissimula pas du reste qu'on le traitait fort mal en Hollande, et qu'il s'étonnait du silence par lequel de Witt avait accueilli ses demandes de subsides. Sylvius repartit le 10 juillet sans rien obtenir de plus précis (4).

Frédéric Guillaume était résolu à garder sa liberté vis-à-vis

(1) Cf. *U. et A.*, XII, 635, note 3 et 669-70. Voir aussi les articles de Hora Siccama dans la *Revue d'Hist. dipl.* (1900-01), XIV et XV, sur Sir Gabriel Sylvius.

(2) Le margrave Philippe Guillaume, né le 29 mai 1669.

(3) Cette attitude de Sylvius semble prouver qu'il ne travaillait pas secrètement pour la France, comme le suppose M. Siccama (articles cités); le seul texte sur lequel pourrait s'appuyer l'opinion de M. S. me paraît être celui de Wicquefort, *Hist. des Prov. Unies*, IV, 60-61, déclarant qu'on n'avait pas pu ou pas *voulu* faire réussir la négociation de Sylvius.

(4) Cf. *U. et A.*, XII, 672-74; XIV, 421-24. Pufendorf, *F. W.*, XI, § 3, place à tort l'ambassade de Sylvius en janvier 1669. Après le départ de Sylvius, le principal intermédiaire entre les cours de Berlin et de Londres fut le prince Rupert, oncle du roi et cousin de l'électeur; le prince exerçait une haute charge militaire en Angleterre.

de la Triple Alliance. Il fit traîner en longueur des négociations engagées par Blaspeil et Romswinckel avec le ministre anglais Temple; il parut même ne pas se soucier des bruits qui couraient au sujet de l'entrée dans la ligue de l'Empereur et d'autres princes allemands (1). Plus il allait, plus il s'affermissait dans sa réserve. Il finit par écrire, en mars 1670, qu'il ne pouvait adhérer à la Triple Alliance sans compromettre sa réputation, et, en avril, qu'il repoussait aussi toute garantie de la paix d'Aix-La-Chapelle (2). Il avait pour cela d'excellentes raisons, comme on le verra tout à l'heure. Il ne se ravisa quelques mois après qu'en voyant le péril redoutable que couraient les Hollandais, péril encore caché pour eux et dont il se sentit presque un remords, parce qu'on voulait faire de lui le complice de leur ruine; or sa mauvaise humeur contre de Witt ne l'aveuglait pas au point de l'entraîner à des hostilités, contraires à ses vues comme à ses véritables intérêts (3).

En repoussant les ouvertures des membres de la Triple Alliance, il ne fit tout d'abord que se conformer à la plus élémentaire honnêteté. Il avait partie liée ou du moins croyait l'avoir avec la France, pour l'élection polonaise, et restait fidèle à la ligne de conduite adoptée depuis le traité de décembre 1667. Blumenthal, arrivé à Paris en novembre 1668, était chargé de maintenir l'accord des deux pays et d'obtenir, si possible, pour la pauvre escarcelle de l'électeur quelques bribes des richesses qui affluaient dans le trésor du roi. La France, au reste, n'avait-elle pas su éveiller les convoitises du Brandebourg, et l'intéresser habilement à la spoliation de l'Espagne! Quand Meinders et Poellnitz étaient revenus de

(1) Cf. *U. et A.*, XII, 898-903, rescrit à Blaspeil et Romswinckel, du 5 juillet 1669; relations des deux envoyés, de juillet à novembre 1669.

(2) *Ibid.*, XII, 903-906, et XIV, 445-451, relations de Goess, de mars et avril 1670. L'électeur rejeta alors les ouvertures de deux envoyés de Mayence à ce sujet. En mai 1671, il repoussa de même les propositions du suédois Wolfrath (*ibid.*, XIV, 483).

(3) C'est ce que discernait très bien l'ambassadeur impérial, Goess; cf. *U. et A.*, XIV, 487, 15 juin 1671.

Paris, ils en avaient rapporté une parole tombée de la bouche du ministre de Lionne, qui faisait espérer, en cas de partage des Pays-Bas, l'acquisition d'un morceau de la Gueldre (1). Frédéric Guillaume avait saisi l'invite et ne s'en était pas indigné.

Il était tout disposé à en entendre davantage lorsque Louis XIV lui dépêcha le marquis de Vaubrun (2), dont la mission, décidée dès novembre 1668, ne s'accomplit qu'au printemps suivant. Les instructions de Vaubrun étaient à double effet : il devait d'abord s'occuper des affaires de Pologne, et, tout en promettant l'appui loyal du roi pour le duc de Neubourg, réserver expressément l'éventualité de l'élection de Condé; il devait ensuite remercier l'électeur de son attitude vis-à-vis de la Triple Alliance et le sonder au sujet d'une « ligue défensive très étroite » avec la France (3). Vaubrun, parvenu le 30 mai à Kœnigsberg, eut à peine le temps de traiter le premier objet de sa mission : la nouvelle de l'élection de Michel Wisniowieçki le débarrassa d'une négociation extrêmement délicate et propre à mécontenter Frédéric Guillaume (4). Sans doute ce dernier sut mauvais gré à Louis XIV de n'avoir pas soutenu de toutes ses forces la candidature de Neubourg, mais, Condé écarté, il en voulut encore plus à l'Empereur dont Michel Wisniowieçki apparaissait un peu comme une créature. Dès les premiers jours de juillet 1669, Schwerin et Meinders témoignèrent par leurs avances qu'on était prêt à oublier les déboires de l'élection polonaise. Vaubrun trouva donc le terrain assez bien préparé pour le second objet qu'il avait à poursuivre, et en vue duquel le roi

(1) Cf. *U. et A.*, XII, 864-65, second post-scriptum de la relation du 30 mars 1668.

(2) Nicolas de Bautru de Nogent, marquis de Vaubrun et de Tremblay, était maréchal de camp et gouverneur de Philippeville. Plus officier encore que diplomate, il devait devenir lieutenant-général en 1672 et périr sur le champ de bataille d'Altenheim, le 1er août 1675.

(3) Cf. *Recueil des Instructions*, XVI, *Prusse*, 137 ss., 19 avril 1669.

(4) Il avait commencé à entretenir Schwerin des intérêts de Condé et s'était quelque peu découvert, de même que de Lionne dans ses entretiens de Paris avec Blumenthal. L'électeur n'en garda pas rancune.

lui adressa le 21 août des instructions plus détaillées (1).

Un voyage de Frédéric Guillaume à Memel jusqu'où il accompagna sa sœur, la duchesse de Courlande, sur le chemin de Mitau (2), et le désordre causé par le retour de la cour de Kœnigsberg à Berlin, retardèrent les pourparlers; ce n'est qu'à la fin de septembre que l'électeur entretint Vaubrun de l'alliance « étroite » qu'il était question de conclure, et désigna Schwerin et Iéna pour s'aboucher avec lui dans le plus grand secret (3). La première conférence eut lieu à Cœlln le 26 septembre (4). Elle fut loin d'être décisive. Vaubrun proposa un traité valable pendant vingt ans, avec obligation pour le Brandebourg de ne pas entrer dans la Triple Alliance, de travailler à reformer la ligue du Rhin, d'empêcher la réadmission de la Bohême dans le collège électoral (5), et de soutenir les droits de Louis XIV à la succession d'Espagne; en revanche, il n'offrait jusqu'à la mort du Roi Catholique que 40,000 thalers par an, chiffre qu'il donna, il est vrai, en rougissant, et qui était probablement susceptible d'être augmenté. Comme Frédéric Guillaume était en déplacement aux environs de Berlin, Iéna se rendit auprès de lui, à Zechlin, et lui représenta la disproportion fâcheuse des demandes et des offres, insistant sur le danger qu'il y aurait à s'engager dans de pareilles conditions. A son vif étonnement, le ministre trouva son maître prévenu en faveur de l'alliance proposée, et relativement peu exigeant; par une résolution, toute personnelle, du 29 septembre 1669, l'électeur accepta la plupart des articles de Vaubrun, mettant 10,000 hommes à la dispo-

(1) Cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, VI, pièce 34. Le récit de Pagès, *Grand Électeur*, 205 ss., est très complet pour la mission de Vaubrun.

(2) La duchesse venait d'assister à Kœnigsberg au baptême du petit Philippe Guillaume dont elle était marraine (juin-juillet 1669).

(3) Cf. A. E., *loc. cit.*, VI, pièce 42, relation du 25 septembre 1669.

(4) Cf. *U. et A.*, XII, 907-11, protocole des conférences du 26 septembre au 1er octobre 1669.

(5) Depuis le quinzième siècle où le roi de Bohême avait été un ennemi de l'Empire, il avait cessé de prendre part aux délibérations ordinaires du collège, et n'avait conservé que le droit de suffrage lors des élections impériales. L'Autriche, dont le chef était en même temps roi de Bohême depuis le seizième siècle, demandait naturellement le rétablissement de l'ancien état de choses.

sition du roi contre ses compétiteurs à la succession espagnole, et ne réclamant en échange que trois choses : 1° le paiement de 100 ou 80,000 thalers lors de la ratification du traité, et ensuite de 40,000 thalers par an jusqu'à l'ouverture de la succession ; 2° la cession d'une partie de la Gueldre proche du duché de Clèves ; 3° l'appui nécessaire pour obtenir de l'Empereur le duché de Jaegerndorf ou un équivalent, et des États-Généraux la restitution d'Orsoy. Le tout devait être tenu dans le secret le plus absolu (1).

A la suite de cette résolution, l'alliance était virtuellement faite. Les exigences de l'électeur n'étaient pas irréductibles, et il ne s'agissait plus que de s'entendre sur les détails. Dans une conférence du 1er octobre, Schwerin et Iéna réglèrent avec Vaubrun une partie des points contestés (2) ; au commencement de novembre, un projet de traité fut rédigé en latin et remis au duc de Luynes qui se trouvait de passage à Berlin et s'en retournait en France (3). Louis XIV et ses ministres étaient, au moins autant que Frédéric Guillaume, désireux de conclure : inquiets des desseins de l'électeur de Mayence en vue de grouper en un faisceau les forces vives de l'Allemagne, et attachés à leur œuvre de vengeance contre les Hollandais, ils regardaient comme capital de gagner le Brandebourg, « à quelque prix que ce puisse être » (4). Certaines discussions sur le chiffre des subsides et surtout sur les limites de la Haute Gueldre, part réservée à l'électeur si l'Espagne perdait les Pays-Bas, prolongèrent la négociation. Enfin, le 4 janvier 1670, les dernières difficultés furent levées, et les commissaires électoraux signèrent avec Vaubrun.

L'acte, antidaté du 31 décembre 1669 (5), comprenait

(1) Cf. *U. et A.*, XII, 909-11.

(2) *Ibid.*, XII, 911.

(3) Cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, VI, relation de Vaubrun du 6 novembre 1669; Pagès, *Grand Électeur*, 211.

(4) Cf. Mémoire de Lionne au roi, du 1er octobre 1669, cité par Pagès, *loc. cit.*, 214.

(5) « Pour ne point dater de deux années différentes, à cause des deux styles », écrivait Vaubrun, le 5 janvier 1670 (A. E., *Corr. de Brandebourg*, VI,

seize articles, complétés par trois autres articles séparés. Il stipulait une amitié et alliance étroites *(arctior amicitia et fœdus)* pendant dix ans entre les deux contractants (1). L'électeur promettait de ne pas adhérer à la Triple Alliance (2), de s'employer au renouvellement de la ligue du Rhin où il chercherait à faire rentrer les ducs de Brunswick et la landgrave de Hesse-Cassel (3), de favoriser les intérêts français dans la diète, sans permettre au collège électoral la réadmission de la Bohême (4), et, en cas d'ouverture de la succession d'Espagne, de soutenir avec 10,000 hommes les droits du roi sur les Pays-Bas (5). De son côté, le roi s'engageait à verser à l'électeur 400,000 thalers en dix ans, et 150,000 pour les levées au moment du *casus fœderis* (6) ; qu'il acquît les Pays-Bas par un arrangement diplomatique ou par la guerre, il céderait au Brandebourg en toute souveraineté les places de Gueldres, Venloo et Ruremonde avec leurs dépendances, et même toute la Gueldre au delà de la Meuse, ne se réservant de cette province que Stevenswert et quelques parcelles à gauche du fleuve (7).

Le secret de l'acte du 31 décembre 1669 fut, par une rare fortune, gardé rigoureusement, comme le voulait l'article XIII (8). Blumenthal, rappelé le 24 novembre précédent, parce que sa mission était terminée depuis le règlement des

pièce 89). Voir le texte du traité, en abrégé et *in extenso*, moins les articles séparés, dans MOERNER, *Op. cit.*, 335-37 et 691 ss.

(1) Articles I et XIV.

(2) Article III : *promittit se abstinere velle a fœdere, quod hactenus vocari amat triplex.*

(3) Article IV et premier article séparé. L'électeur devait rentrer dans la ligue du Rhin, même si quelques princes en repoussaient la reconstitution, pourvu qu'elle contînt au moins trois princes catholiques et trois protestants.

(4) Articles séparés 2 et 3.

(5) Articles V et VI; les 10,000 hommes (4,000 chevaux et 6,000 fantassins) seraient pourvus de l'artillerie nécessaire.

(6) Articles VII et VIII.

(7) Article XI, et déclaration explicative du roi, lors de la ratification du 24 janvier 1670; cette déclaration demandée par l'électeur se terminait par la formule de l'arbitraire royal : « car tel est notre plaisir » ; cf. MOERNER, 696.

(8) *Hujus praesentis tractatus, qui semper secretus esse debet.*

affaires polonaises (1), avait quitté Paris le 28 décembre, et ne fut pas mis au courant. Vaubrun pensait qu'on l'avait rappelé pour qu'il ne soupçonnât rien (2); ce qui est certain, c'est que Crockow, qui bientôt allait le remplacer, fut tenu dans la même ignorance. On n'a connu le traité qu'au dix-neuvième siècle (3).

Plusieurs historiens ont recherché les raisons qui poussèrent Frédéric Guillaume à conclure cette alliance, dont ils ont également discuté l'importance (4). La défiance ou la mauvaise humeur que l'électeur nourrissait contre la Triple Alliance, son désir de resserrer les liens qui l'unissaient à la France, son pessimisme au sujet de l'avenir de l'empire espagnol et le parti pris de profiter de sa dissolution, par-dessus tout une sorte de rage impuissante contre l'Empereur qui l'avait trompé en Pologne et qui, loin de tenir en échec Louis XIV, avait conclu avec lui un traité de partage éventuel de la succession d'Espagne, voilà qui explique largement, ce me semble, la résolution prise (5). Droysen l'avait reconnu et on n'a fait depuis que le répéter (6). Reste la question de la valeur du traité. Doit-on le considérer comme « un engagement formel et sans restrictions », par lequel Frédéric Guillaume « passait au parti français », comme l'a cru M. Pagès? ou bien, doit-on n'y voir, avec Droysen et M. Philippson, qu'un pacte où l'électeur donnait seulement le doigt et non pas la main, voire « qu'une trêve imposée par la nécessité? » A bien peser les choses, on penche vers la dernière opinion. Sans doute l'électeur prend position contre

(1) Cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, VI, pièce 64, lettre de l'électeur au roi, du 24 novembre 1669.

(2) *Ibid.*, VI, pièce 65, relation de Vaubrun du 27 novembre 1669.

(3) Mignet, *Op cit.*, III, 286, en 1842, cite le traité comme encore secret et inédit; il a été publié par Moerner pour la première fois.

(4) Voir notamment la discussion intéressante de Pagès, *Grand Électeur*, 217-20.

(5) La corruption n'y fut certainement pour rien et les pensions ou cadeaux distribués à Schwerin, Iéna et Meinders, n'influèrent pas sur leur attitude, quoi qu'en ait pu penser Vaubrun; cf. A. E., *loc. cit.*, VI, pièce 89, 5 janvier 1670.

(6) *Op. cit.*, III, III, 267-68; cf. Philippson, *Op. cit.*, II, 231.

l'Empereur, et cela tout le monde l'a discerné; sans doute il joue le jeu qui a fait plus tard la fortune de sa Maison et, ne pouvant empêcher la ruine d'un puissant voisin, il s'assure du moins sa part du butin; mais il n'est pas sans être vaguement informé des dangereux projets de Louis XIV et la prudence seule l'enchaîne provisoirement à l'ennemi irréconciliable des Hollandais. Quoi qu'on en ait pensé et dit, l'alliance de 1669 n'est pas plus étroite que celle de 1667; elle n'est encore qu'un pis-aller, qu'une mesure de circonstance, subie pour parer à un isolement inévitable autrement, et destinée à être mise de côté dès qu'elle aura cessé d'être utile. C'est ce que prouve abondamment la suite.

Il existait un profond malentendu, ou plutôt, car d'un côté tout au moins on en avait conscience, une profonde divergence de vues entre les cours de France et de Brandebourg. La première, en achetant l'appui de l'électeur contre les deux branches de la Maison de Habsbourg, songeait très délibérément à l'entraîner aussi dans la lutte prochaine contre les Provinces-Unies; elle estimait qu'après lui avoir fait adopter la moitié de son programme, elle réussirait aisément à lui faire agréer l'autre (1). Frédéric Guillaume, au contraire, croyait avoir été au bout des concessions permises; il était bien décidé à ne pas aller plus loin. Le fait qu'il savait déjà où on voulait le mener et qu'il se refusait dans son cœur à se laisser faire, est la meilleure démonstration du caractère précaire que devait avoir à ses yeux la récente alliance.

Quelques mois à peine s'étaient écoulés depuis la paix d'Aix-La-Chapelle quand il avait reçu la première nouvelle des plans secrets du Roi Très-Chrétien. Blumenthal ayant été, lors de sa mission en France, adressé à Turenne, comme à un ami du Brandebourg (2), avait appris de lui que, pour obtenir des subsides, il faudrait évidemment s'engager à combattre

(1) Cf. Pribram, *Zur auswärtigen Pollitik des Kurfürsten Friedrich Wilhelm, loc. cit.*, 116.

(2) Cf. Grimoard, *Lettres et mémoires de Turenne,* I, 472, lettre de l'électeur à Turenne, 13 septembre 1668.

contre n'importe qui (*contra quoscumque*), et en particulier contre les Hollandais dont l'ingratitude méritait un châtiment. L'électeur avait été extrêmement troublé de l'insinuation; il avait annoncé aussitôt, et sans plus ample informé, l'intention d'entraver plutôt que de favoriser la vengeance de Louis XIV (1). Celui-ci eut-il vent de ces dispositions? Cela est peu probable. Quoi qu'il en soit, en mars 1669, prenant acte du mécontentement que causait à Berlin l'attitude des États-Généraux, Turenne et de Lionne revinrent à la charge auprès de Blumenthal; ils l'assurèrent que le roi ne permettrait pas aux Hollandais de marcher sur le pied à l'électeur, et qu'au premier signe il viendrait le défendre contre leurs violences; Frédéric Guillaume recouvrerait ses places du duché de Clèves, et on chercherait à accroître l'autorité du prince d'Orange dans les Provinces-Unies (2). Huit jours plus tard, le roi lui-même, recevant Blumenthal à son lever, lui confirma formellement ces ouvertures (3). L'effet produit fut le même qu'en décembre passé. L'électeur se méfia du zèle avec lequel on embrassait ses intérêts; il ordonna à son ministre de se tenir sur la réserve afin de mieux découvrir ce qu'on lui voulait (4).

Blumenthal n'eut ni le loisir ni l'occasion de s'éclairer. Les événements de Pologne accaparèrent l'attention des deux cours durant plusieurs mois, et, la crise passée, c'est par d'autres agents que fut traitée la question hollandaise (5). Le comte palatin de Sulzbach, Christian Auguste, profitant d'un

(1) Cf. *U. et A.*, XII, 871, 873 et note 1; relations de Blumenthal des 30 novembre 1668 et 11 janvier 1669; rescrit de l'électeur du 21 décembre 1668.

(2) *Ibid.*, XII, 880-81, relation de Blumenthal du 29 mars 1669. De Lionne alla même, au commencement d'avril, jusqu'à dire qu'on ne regarderait pas à six tonnes d'or pour aider l'électeur à racheter ses villes (*ibid.*, XII, 882, relation du 5 avril 1669).

(3) *Ibid.*, XII, 882-83, relation du 5 avril 1669.

(4) *Ibid.*, XII, 883, rescrit du 26 avril 1669.

(5) Il est curieux de noter que Vaubrun fut également tenu en dehors de l'affaire : quand le palatin de Sulzbach vint à Berlin, il n'eut avec lui d'autres rapports qu'une querelle de préséance (A. E., *Corr. de Brandebourg*, VI, relation du 16 octobre 1669), et ensuite ce ne fut pas lui, mais Fürstenberg qui conduisit la négociation contre les Hollandais.

venues entre Bonn et Paris, s'accomplit de la fin de décembre 1669 au milieu de janvier 1670. Longtemps enveloppé de mystère, il est aujourd'hui clairement connu, grâce aux investigations de M. Pagès (1). Arrivé à Berlin le 6 janvier 1670, Fürstenberg se présenta comme un envoyé de l'électeur de Cologne, chargé d'échanger des vues sur les événements de l'heure présente et sur la conduite à tenir tant vis-à-vis de l'Empereur que vis-à-vis de la France et des Provinces-Unies, dont les relations devenaient chaque jour plus hostiles. L'électeur, qu'il eût ou non deviné la feinte, dut se prêter à la négociation que Schwerin et Meinders entamèrent le plus prudemment possible. Après plusieurs passes savantes, le ministre de Cologne se découvrit à demi par son insistance à envisager l'éventualité d'une rupture entre France et Hollande, qui permettrait aux deux électeurs d'obtenir le redressement de certains griefs (2) ; il sut néanmoins cacher son jeu en se plaçant exclusivement au point de vue allemand, et en attribuant à son maître des intentions très modérées, par exemple celle de rester neutre si les États lui donnaient satisfaction. Malgré ces précautions et en dépit de l'incertitude qui continua de flotter dans l'esprit de l'électeur et de ses conseillers, les insinuations de Fürstenberg furent appréciées à leur juste valeur. D'ailleurs, s'il faut en croire Pufendorf qu'il n'y a pas lieu de suspecter ici, le comte n'avait pu se tenir de conseiller une alliance avec Louis XIV, auquel les Anglais seraient probablement favorables (3), et avec lequel on pourrait stipuler le partage des conquêtes : les territoires en deçà de la Meuse, en Brabant et en Flandre, seraient

(1) *Grand Électeur*, 228 ss. Mignet, dans sa grande publication (III, 288), n'en parle que vaguement et d'une manière inexacte; il place la négociation en 1668 et 1669, en s'appuyant sur un mémoire postérieur de Verjus; pourtant ce mémoire est de novembre 1671 et parle de la mission de Fürstenberg comme ayant eu lieu « il y a deux ans », ce qui donnerait fin 1669 ou commencement 1670; cf. A. E., *Brandebourg*, VIII, 10-13.

(2) L'électeur de Brandebourg pour ses places du pays de Clèves, celui de Cologne pour Rhinberg.

(3) Cf. Pufendorf, *F. W.*, XI, § 5 : *ast si Anglus, quod verosimilius videatur, Gallo studeat.*

laissés à la France, la Hollande et la Zélande au prince d'Orange; le reste serait distribué entre divers princes, la province d'Utrecht à l'électeur de Cologne, celle d'Over-Yssel à l'évêque de Munster, la Frise aux ducs de Brunswick, Groningue au duc de Neubourg, enfin la Gueldre et Zutphen à l'électeur de Brandebourg. Une fois parti sur ce thème, Fürstenberg lâcha la bride à sa fantaisie (1) ; il imagina de toutes pièces un plan d'organisation des territoires hollandais qui resteraient unis et confédérés sous un gouverneur général et un conseil d'État, chaque prince se réservant seulement dans son domaine les pouvoirs de justice et l'autorité militaire, avec les contributions indispensables.

Gênés d'abord par des confidences qu'ils avaient cherché à retenir sur les lèvres de leur interlocuteur, Schwerin et Meinders furent vraisemblablement plus étonnés que séduits par la perspective du démembrement des Provinces-Unies. Peut-être Meinders, qui devait plus tard être un des choryphées du parti français, était-il déjà attiré par l'étonnante fortune de Louis XIV (2) ; il ne faut pourtant pas attacher trop d'importance au mémoire qu'il rédigea alors « pour le cas où la raison d'État exigerait que S. A. E. de Brandebourg, une rupture survenant entre France et Hollande, prît parti avec la première » (3). C'est dans la réponse faite par l'électeur lui-même, à l'audience de congé du 16 janvier, qu'il faut chercher l'expression réelle de sa pensée, quelque désir qu'il ait eu de la dissimuler : sans doute, dit-il à Fürstenberg, je verrais volontiers les Hollandais rappelés à plus de modestie, mais il importe de scruter leur attitude et celle de la France, de s'assurer des dispositions du roi d'Angleterre, et surtout de travailler à empêcher une guerre désastreuse, en obtenant des concessions des États-Généraux ; j'avertirai ces derniers que, si la

(1) Le plan de partage des Provinces-Unies n'était pas une pure imagination de Fürstenberg, et la preuve, c'est que la France songea sérieusement à gagner le prince d'Orange en lui offrant la possession souveraine de la Hollande et de la Zélande.

(2) Cf. Strecker, *Op. cit.*, 33-34 et 38.

(3) Cité par Pagès, *Grand Électeur,* 234, note 5.

rupture survient par leur faute, je ne les secourrai pas (1). La réponse était pleine de réticences. Fürstenberg eut beau se déclarer satisfait et persuadé « que l'affaire pourrait réussir avec un peu de patience » (2), il n'emportait, en quittant Berlin où on lui avait volé sa cassette (3), que des paroles en l'air et des promesses équivoques. Vaubrun, que l'électeur cajolait et chez lequel avec l'électrice il venait voir jouer la comédie (4), a sagement résumé en quelques mots le résultat plutôt négatif de la négociation : « Il a été résolu que les deux électeurs (de Cologne et de Brandebourg) demeurant étroitement unis ensemble, enverraient en France et en Hollande pour ne rien omettre de tout ce qui pourrait contribuer au maintien de la paix, et, en cas qu'ils ne pussent venir à bout, songer à ce qu'ils pourraient obtenir des uns et des autres pour la sûreté et conservation de leurs états (5) ».

Frédéric Guillaume n'avait certainement pas résolu de combattre la France si elle attaquait les États, mais il répugnait *a priori* à l'idée de lui prêter main forte (6). Il ignorait, du reste, le succès que l'or et les intrigues de Louis XIV étaient près de remporter à Londres; il était loin de croire la guerre imminente, et se flattait de parer, par son intervention pacificatrice, aux éventualités périlleuses qu'on ne cessait d'évoquer devant lui. Le retour de Blumenthal (7), qui était bien informé et rapportait de Paris des impressions pessimistes, n'ébranla pas sa confiance. Quand Vaubrun lui

(1) Cf. Pufendorf, *F. W.*, XI, § 6.

(2) Cf. Pagès, *loc. cit.*, 233.

(3) Cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, VII, pièce 35, relation de Vaubrun, du 19 janvier 1670; Wicquefort, *Hist. des Prov. Unies*, IV, 158-59. D'après une relation de Vaubrun du 22 janvier 1670 (A. E., *loc. cit.*, VI, pièce 99), Fürstenberg, qui devait partir le 18, ne quitta Berlin que le 20 janvier.

(4) Dans la soirée du 10 janvier 1670; cf. A. E., *loc. cit.*, VII, pièce 34, relation de Vaubrun du 11 janvier 1670.

(5) Cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, VII, pièce 35, relation du 19 janvier 1670.

(6) Vaubrun se faisait illusion quand il disait l'électeur mieux disposé que ses ministres pour une alliance avec la France contre les Hollandais (A. E., *loc. cit.*, VI, pièces 94 et 99, 15 et 22 janvier 1670).

(7) Fin janvier 1670.

annonça son rappel, il reçut la nouvelle avec toute « l'honnêteté » désirable et, après l'audience de congé, loua dans une lettre de recréance au roi le zèle de l'envoyé « pour le bien public » (1).

Tandis que Blaspeil retournait à La Haye pour y surveiller l'état des esprits, un jeune diplomate qui avait fait ses preuves en Suède (2), Laurent Georges de Crockow, fut expédié à la cour de France. Ses instructions, datées de Cœlln 5 février 1670, avaient été rédigées de concert avec Fürstenberg, et comme celui-ci avait feint jusqu'au bout de s'occuper exclusivement des intérêts allemands, il n'y était question que d'observer les événements et d'empêcher une rupture avec les Provinces-Unies (3). Crockow arriva à Paris le 8 mars et fut reçu par le roi comme le ministre d'un allié. Louis XIV n'attendait pour lui communiquer ses projets que d'être à peu près sûr de les pouvoir réaliser. En attendant, le paiement des subsides commençait à s'effectuer par l'entremise des frères Formont, à Paris et à Danzig, et de Lionne, répondant à Meinders qui avait réclamé à ce sujet, se réjouissait que rien ni personne ne pût altérer la bonne entente entre leurs maîtres (4). On assimilait à Paris le Brandebourg à la Bavière ou à Munster; on le rangeait sans plus de façon parmi les satellites de la France.

On était loin de compte. Dès que Louis XIV eut entretenu Crockow de sa résolution de combattre les Hollandais, l'attitude réservée de l'envoyé indiqua suffisamment qu'il serait difficile d'obtenir un appui de ce côté. Après avoir déclaré que l'électeur désirait seulement le maintien de la paix,

(1) Cf. A. E., *Brandebourg*, VII, pièces 108, 110, 112 et 113. C'est le 20 février que Vaubrun prit son audience de congé ; avant de partir, il distribua diverses gratifications, et annonça au général Goltz, déjà pourvu du titre de baron (A. E., *loc. cit.*, VI, pièce 85), que le roi lui accordait une pension de 1,000 écus.

(2) Voir plus haut, 131 ss.

(3) Cf. *U. et A.*, XIII, 12, et Pagès, *Grand Électeur*, 232 ss. Le recueil des *Urkunden* ne contient pas la correspondance de Crockow avant septembre 1671, et c'est aux Archives de Berlin, *Rep.* LXIII, n° 2, qu'il faut aller la chercher.

(4) Cf. *U. et A.*, XII, 915-16, lettre de Meinders du 6 avril, et A. E., *Corr. de Brandebourg*, VII, pièce 39, réponse de Lionne, 2 mai 1670.

Crockow se prêta d'assez mauvaise grâce à des conférences avec Fürstenberg et le ministre de Munster (le doyen Schmising) ; il se déroba aux offres d'alliance, de conquêtes et de subsides, en alléguant qu'il n'avait pas d'instructions (1). C'était trop peu dire. Frédéric Guillaume lui ordonna bientôt de ne laisser espérer son concours sous aucun prétexte, et quand un agent de l'électeur de Cologne, le chanoine Nicolartz, vint à Berlin proposer une entrevue, pour s'entendre avec la France, il fit la sourde oreille (2). Si pendant deux ans encore il maintint les dehors de l'amitié, ce fut l'œil au guet et la main sur la poignée de son épée. Ses illusions au sujet de Charles II d'Angleterre et des chances qui subsistaient d'éviter un conflit franco-hollandais (3), lui rendaient facile l'attitude amicale, tandis que les entreprises de Louis XIV et ses ambitions, de jour en jour plus manifestes, l'avertissaient de rester sur ses gardes.

Ses relations avec la France en 1670 se réduisirent presque à des échanges de compliments ou de condoléances (4). Quand le roi offrit sa médiation, lors d'un différend entre le Brandebourg et la Maison de Brunswick (à propos du comté de Reinstein), l'électeur le fit remercier de sa bonne pensée, tout en éludant son intervention comme inutile (5). Frédéric Guillaume semblait craindre d'avoir quelque obligation de plus vis-à-vis de son allié, et surtout de favoriser ses ingérences dans les affaires de l'Empire. Le roi, d'autre part, se désintéressait d'un prince, trop indépendant pour être sa créature, et portait ses efforts ailleurs : cette année 1670 fut

(1) Conférence du 28 avril et relation de Crockow du 2 mai 1670. Cf. Pagès, *Grand Électeur*, 237.

(2) En juin 1670; cf. *U. et A.*, XIV, 456 ss.

(3) Il conservait encore ces illusions à la fin de 1670; le 25 novembre 1670, il offrait ses bons offices pour réconcilier la France et les Hollandais. Cf. Pagès, *loc. cit.*, 247, d'après les lettres inédites de Crockow.

(4) Comme, par exemple, à l'occasion de la mort du neveu de l'électeur, le landgrave de Hesse-Cassel. Cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, XII, pièce 50 (déc. 1670).

(5) *Ibid.*, VII, pièces 40-41, 43 ss.; le roi à l'électeur, 13 juin 1670; Schwerin à de Lionne, 24 juin 1670, etc.

précisément signalée pour lui par des avantages éclatants, l'occupation de la Lorraine (à la fin d'août) sous prétexte d'empêcher le duc de s'allier aux Hollandais, un pacte secret avec la Bavière qui faisait d'elle un instrument (1), des négociations heureuses avec l'Empereur qui promit de ne pas adhérer à la Triple Alliance, enfin deux traités importants avec l'Angleterre, qui obligèrent Charles II à mettre 6,000 hommes et 50 vaisseaux à la disposition du Roi Très-Chrétien contre les Provinces-Unies (2). Un article de ces derniers traités (3) stipulait qu'on rechercherait le concours de diverses puissances, notamment celui du Brandebourg.

L'électeur avait été négligé pendant plusieurs mois; à peine si on lui versait avec des retards le montant des subsides échus (4). En décembre 1670, il vit reparaître les sollicitations qu'il croyait avoir découragées. Deux lettres de Guillaume et de François Egon de Fürstenberg, adressées au ministre Schwerin, remirent sur le tapis la question hollandaise, proposant une assemblée secrète où se concerteraient les électeurs de Cologne et de Brandebourg, les ducs de Neubourg et de Hanovre, et l'évêque de Munster, non sans insinuer que l'accord était établi entre Paris et Londres. Schwerin répondit évasivement qu'il attendait pour plus de détails l'arrivée du ministre de Neubourg, Stratmann, et que son maître ne pouvait croire à la liaison des rois de France et d'Angleterre, « qui pourtant doit être le fondement de toute l'affaire (5) ». L'aveuglement sur ce point commençait néanmoins à se dissiper. Il ne tint pas contre les ouvertures

(1) 17 février 1670.

(2) Douvres, 1er juin, et Londres *(Whitehall)*, 31 décembre 1670, dans Mignet, *Op. cit.*, III, 187 ss. et 256 ss.

(3) Article VIII dans chacun d'eux.

(4) D'après un calcul de Meinders en 1673, l'électeur ne reçut jamais que les deux premiers termes (de 1670), soit 200,000 livres, et la moitié du premier terme de 1671; cf. *U. et A.*, XII, 916, note 2; voir pour ce qui concerne les subsides français, l'article de G. Pagès, *Les frères Formont et les relations du Grand Électeur avec la cour de France*, *Revue Historique*, 1891.

(5) Cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, VII, copie de la réponse de Schwerin à Fürstenberg, le 28 décembre 1670.

formelles faites à Crockow en janvier 1671 (1); l'inquiétude de Frédéric Guillaume fut vive et il ne la cacha pas aux Hollandais. Comme on se plaignait à Paris de cette indiscrétion, Schwerin protesta contre des bruits lancés pour nuire à Son Altesse Électorale, dont « la sincère et dévote amitié » était acquise au roi (2). Ces formules de politesse avaient peu de valeur, alors qu'on écartait des engagements précis.

Une chose dès lors était certaine pour tout observateur perspicace, à savoir la répugnance de l'électeur à s'engager contre les États-Généraux. Fürstenberg, comme de Lionne, ne pouvait manquer d'en faire la remarque; toutefois il insista pour que l'on continuât les démarches, se persuadant et cherchant à persuader les autres que Frédéric Guillaume ne serait pas inflexible, et qu'il suffirait d'y mettre le prix. Louis XIV écouta l'avis et confia à l'insinuant allemand la direction de l'intrigue, en lui adjoignant un diplomate, chargé d'opérer sous ses ordres. Fürstenberg avait demandé Robert de Gravel, le ministre du roi à Ratisbonne, qu'on ne voulut pas déplacer. On choisit du moins un homme qui avait fait ses preuves au service de la reine de Portugal, et dont on prisait « la suffisance, la dextérité et le zèle », Louis Verjus, plus tard comte de Crécy (3). Par son sang-froid et sa pénétration, mêlée de défiance, le personnage était qualifié pour négocier à Berlin, ce qui était sa véritable destination, bien qu'il n'y parût pas tout d'abord. Ses instructions officielles (du 2 février 1671) ne parlaient guère, en effet, que d'un différend à apaiser entre l'évêque de Munster et les ducs de Brunswick, au sujet d'Hœxter (4), mais elles le renvoyaient au comte Guillaume de Fürstenberg pour le renseigner sur

(1) Cf. Pagès, *Grand Électeur*, 243 et 247.

(2) Cf. A. E., *loc. cit.*, VII, pièce 57, Schwerin à de Lionne, 20 février 1670.

(3) Après 1675. Cf. *Recueil des Instructions*, XVI, *Prusse*, 163 ss., et Pagès, *Contributions à l'histoire de la politique française*, 55 ss.

(4) Le duc de Brunswick-Wolfenbüttel, Rodolphe Auguste, soutenu par ses parents de Brunswick-Lunebourg, prétendait à un droit de protection sur les terres de l'abbaye de Corvey et en particulier sur la petite ville d'Hœxter; l'évêque de Munster, abbé de Corvey, repoussait énergiquement cette prétention.



LE GRAND ÉLECTEUR EN 1671

RELIEF EN BRONZE DE LEYGEBE

une affaire « de toute autre importance », qu'il aurait à traiter en Allemagne (1). C'est à Saverne, où se trouvait alors le comte Guillaume, chez son frère l'évêque de Strasbourg, que Verjus apprit le but caché de sa mission. Mis au courant de ce qu'on avait fait et de ce qui restait à faire, il se rendit en Westphalie, sous prétexte d'aider à régler la question d'Hœxter, en réalité pour surveiller une assemblée de ministres qui siégeait à Bielefeld et où le Brandebourg était représenté. Après avoir vu avec satisfaction se conclure un traité pour l'armement et la défense du cercle de Westphalie (2), point de départ possible d'une ligue plus étendue, il s'achemina vers Berlin avec le chanoine Nicolartz, envoyé de l'électeur de Cologne. Le 30 avril 1671, tous deux eurent audience à Potsdam.

Frédéric Guillaume suivait avec attention les manœuvres de la diplomatie française. Ses préventions et ses craintes croissaient d'heure en heure, les mobiles religieux, auxquels il était particulièrement sensible, se mêlant aux mobiles politiques, et les scrupules du prince se doublant de ceux du croyant. Au lendemain de la première audience accordée à Verjus, il avisait son confident Schwerin qu'il connaissait les projets de la France et priait Dieu de l'inspirer. « Entre protestants seulement », écrivait-il, « on pourrait plus facilement se décider; mais nous sommes en face de catholiques qui cherchent à nous opprimer, nous protestants! (3). » Dans cette exclamation éclate la détresse morale du prince qui a cru s'assurer l'alliance de Louis XIV, en encourageant et en partageant une partie de ses convoitises, aux dépens de l'Espagne, qui s'est longtemps flatté d'atténuer les rancunes de son allié contre ses coreligionnaires hollandais, et qui, déçu dans ces espérances, sent tout d'un coup le sol s'effondrer sous ses pieds.

Les ouvertures de Verjus et de Nicolartz posaient nettement

(1) Cf. *Recueil des Instructions*, XVI, *Prusse*, 167-68.
(2) Traité du 7 avril 1671, sur lequel je reviendrai tout à l'heure.
(3) Cf. *U. et A.*, XVIII, 785, lettre du 1er mai 1671.

la question de l'alliance contre les États-Généraux. Bien que Frédéric Guillaume eût pu, depuis des mois, se préparer à l'éventualité, elle lui était si désagréable qu'il avait toujours refusé de l'envisager comme imminente. Il fut donc pris au dépourvu, sinon pour la solution négative qui d'avance était arrêtée dans son esprit, au moins pour les moyens de traîner les choses en longueur sans se compromettre. Schwerin et Meinders, chargés de la négociation à Berlin, se bornèrent d'abord à écouter et à prendre des notes; la proposition de former une ligue de princes allemands pour procéder, dès le printemps, avec les rois de France et d'Angleterre, à un démembrement des Provinces-Unies, ne leur souriait pas plus qu'à l'électeur qui comparait la Hollande à l'ours de la fable dont on se dispute d'avance la dépouille (1). Dans trois conférences successives (2, 4 et 6 mai), ils exposèrent les raisons qui retenaient leur maître, et insistèrent sur la possibilité de conserver la paix. Comme ils n'en démordaient pas, Verjus déclara que le roi se contenterait peut-être d'une promesse de neutralité (2). Frédéric Guillaume fut très ému de la communication; il s'empressa d'informer Schwerin de ses angoisses. « Ce que c'est que d'être neutre, je l'ai éprouvé auparavant; avec les meilleures conditions possibles, on est encore maltraité, et j'ai bien juré de n'être plus neutre, ma vie durant... Toute cette nuit je n'ai pu dormir à cause de cette grande affaire... Le mieux sera, je crois, de faire attendre l'ambassadeur, de gagner par là du temps, et de voir les premiers résultats de la guerre (3) ». Temporiser et amuser Verjus, telle était la tactique ordonnée aux ministres électoraux; ils s'y conformèrent habilement. Schwerin même

(1) Cf. *U. et A.*, XII, 946, seconde lettre de l'électeur à Schwerin du 1er mai 1671. *Es gemahnt mir ahn die Berenhaudt die geteilt wirdt, undt der Behr ist noch nicht gefangen.*

(2) Cf. A. E., *Corr. de Brandebourg,* VII, pièces 59 ss., relations de Verjus des 2 et 6 mai 1671; voir aussi Pagès, *Grand Électeur*, 252-53.

(3) Cf. *U. et A.*, XII, 947, lettre de Potsdam, 7 mai 1671 (datée à tort du 6 mai). Comme Nicolartz avait pris congé le 5 mai, il ne restait plus que Verjus pour négocier. Cf. Pagès, *Grand Électeur,* 256.

réussit à ne pas rebuter l'envoyé français, sans lui donner aucun encouragement. Cependant on ne pouvait indéfiniment discuter dans le vide. Le 20 mai, Schwerin dicta à Verjus une réponse longue et confuse : l'électeur, après avoir mûrement réfléchi aux desseins du roi, ne peut se défendre de les regretter; « tant plus qu'il y pense, tant plus de difficultés il y trouve de tous côtés » ; il se demande si un accommodement avec les Hollandais ne serait pas préférable à une guerre, même heureuse; quant à lui, il a tant d'obligations en ce moment que, pour son concours dans la guerre, « il ne peut dire ni oui ni non » ; il se réserve d'en correspondre ultérieurement, soit par Blaspeil à Bielefeld, soit par Crockow en France (1).

Quand Verjus s'en revint à Bielefeld, il emportait un refus déguisé, dont beaucoup d'indices auraient dû lui apprendre le caractère définitif (2). Il ne voulut pas croire qu'il n'y eût plus rien à faire, et, ayant reçu de nouvelles instructions avec un pouvoir pour conclure un traité de neutralité (3), songea sérieusement à retourner à Berlin. Les avis de Blaspeil, qui l'en dissuadait, ne l'auraient sans doute pas arrêté, si une lettre de Schwerin n'était venue le décourager (4). Sa mission avait eu le même sort que celle de Fürstenberg. Frédéric Guillaume restait dans l'attitude expectante qui convenait à ses desseins équivoques et à l'incertitude des circonstances.

L'année 1671 s'écoula sans amener de changement dans sa conduite. La France avait ajourné d'un an l'exécution de ses

(1) Cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, VII, pièce 74, réponse dictée par M. le baron de Schwerin, le mercredi 20 mai 1671.

(2) Notamment une conversation avec Meinders qui, légèrement pris de boisson, n'avait pas caché les pensées secrètes de son maître; puis l'avis de l'envoyé de Neubourg qui avait trouvé l'électeur « plus chagrin et plus irrésolu que jamais sur la grande affaire » ; cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, VII, pièces 64 et 71, relations de Verjus des 10 et 16 mai 1671.

(3) Pièces datées de Dunkerque, 15 et 16 mai 1671 (A. E., *loc. cit.*, pièces 67 et ss.)

(4) Schwerin écrivait que s'il revenait à Berlin on ne pourrait que réitérer la réponse déjà donnée; lettre du 9 juin 1671, copiée dans A. E., *loc. cit.*, VII, pièce 76.

plans, afin d'en mieux assurer le succès : elle travaillait sans relâche soit à paralyser ses ennemis, soit à neutraliser des amis douteux, soit à se concilier des alliés dévoués. Tandis que Grémonville réussissait à obtenir une promesse de neutralité à Vienne (1er novembre 1671), Colbert de Croissy entretenait les bonnes dispositions de l'Angleterre; Pomponne, après avoir endormi les défiances à La Haye, allait préparer en Suède un revirement favorable, en attendant d'être appelé par le roi à la haute direction des affaires étrangères (1); enfin Verjus et Fürstenberg signaient en Allemagne une série de traités de neutralité, notamment avec le duc de Hanovre, l'électeur de Cologne et l'évêque de Munster (juillet 1671), traités bientôt suivis d'alliances offensives avec les deux derniers de ces princes, en janvier 1672 (2). Frédéric Guillaume était plus ou moins au courant de cette campagne diplomatique et ne laissait pas que de s'en inquiéter (3). Il avait contre Louis XIV des griefs sérieux, griefs religieux, car il connaissait par le menu les mesures de persécution dirigées contre ses coreligionnaires français, et griefs pécuniaires, à cause du paiement irrégulier de ses subsides; il ne pouvait d'ailleurs être insensible au mouvement d'opinion qui se manifestait autour de lui et qui dénonçait, en les exagérant, les visées ambitieuses de la France. D'autre part, il se souvenait de l'isolement où on l'avait laissé en 1667, et craignait de s'exposer seul au ressentiment d'un puissant monarque. Les Hollandais lui ayant fait quelques avances, bien vagues encore, il les attribua au désir de le brouiller avec la France, et les accueillit froidement (4); il continuait à détester Jean de Witt, et une courte visite du jeune prince d'Orange à Berlin, en août 1671, n'avait pu qu'augmenter sa

(1) Hugues de Lionne mourut le 1er septembre 1671. Pomponne, qui était alors à Stockholm, fut désigné pour lui succéder, mais jusqu'à son retour, en janvier 1672, l'intérim fut confié à Louvois.

(2) Cf. MIGNET, *Op. cit.*, III, 290 ss. et 704 ss.

(3) Cf. lettres de Berlin et de Kœnigsberg en novembre et décembre 1671, A. E., *Corr. de Brandebourg*, VII, pièces 80 ss.

(4) Cf. *U. et A.*, XVIII, 786, lettre à Schwerin du 30 septembre 1671.

malveillance pour le pensionnaire (1). En septembre 1671, il avertissait le roi de Danemark qu'il n'avait encore rien décidé (2); en novembre, il signifiait à un ministre du duc de Celle sa résolution d'attendre avant de s'engager (3). Il en était au même point quand un nouvel ambassadeur de Louis XIV, Bernard de la Guiche, comte de Saint-Géran, arriva à Berlin, le 30 décembre 1671; Saint-Géran était chargé de renouveler les propositions précédentes en vue d'une alliance ou d'une neutralité (4). Comme un ambassadeur hollandais arriva quelques jours plus tard, le moment critique semblait venu où l'électeur ne pourrait plus se dérober à de pressantes sollicitations et serait forcé de choisir entre les deux partis.

Ses rapports avec l'Empereur et l'Empire compliquaient singulièrement la situation.

Depuis des années, l'Autriche avait une conduite ondoyante et indécise, alliée à l'Espagne de par la tradition et les liens de famille, mais rapprochée de la France, sa rivale séculaire, par une défiance commune des puissances protestantes et l'appât de combinaisons fructueuses (5). Dans l'Empire, elle oscillait sans cesse entre la politique de sentiment, dictée par ses animosités ou ses sympathies religieuses, et la politique d'intérêt; elle voulait avant tout diviser pour régner et combattait toute mesure susceptible d'accroître l'autonomie princière. Les membres de l'Empire, électeurs, princes et villes, étaient ballottés entre mille influences contraires, les uns s'enrôlant résolument sous la bannière impériale, au nom du

(1) Cf. *U. et A.*, XIV, 495, relation de Goess du 28 août 1671 sur le voyage du prince d'Orange.

(2) Cf. *U. et A.*, XVII, 60 ss., instructions de Blumenthal, envoyé en Danemark (Potsdam, 17 septembre 1671). Blumenthal ne resta que six semaines à Copenhague; il en repartit le 17 novembre, après avoir examiné avec les ministres de Christian V les conditions d'une alliance éventuelle.

(3) Cf. Köcher, *Geschichte von Hannover*, II, 226.

(4) Cf. *Recueil des Instructions*, XVI, *Prusse*, 172 ss., instructions du 30 novembre 1671.

(5) Elle avait refusé de ratifier un traité conclu avec la Suède en mai 1668 par son ambassadeur Basserode, et modérait l'ardeur compromettante de Lisola à La Haye. Cf. Mignet, *Op. cit.*, III, 380 ss.

loyalisme, les autres recourant sans vergogne à la protection de la France, au nom des libertés germaniques, d'autres cherchant leur salut en dehors de ces patronages suspects et poursuivant la chimère d'une organisation de l'Allemagne, au nom d'un patriotisme plus ou moins inconscient : tous d'ailleurs divisés par des querelles perpétuelles, querelles de limites, querelles religieuses, querelles avec leurs voisins, leurs parents ou leurs sujets. Au milieu de cette anarchie, l'électeur de Brandebourg avait quelque peine à choisir ses amis et à reconnaître ses ennemis : il ménageait l'Empereur, sans lui rien sacrifier de son indépendance, adhérait à des ligues générales sans perdre de vue son avantage particulier, intervenait en arbitre pour apaiser des conflits gênants, s'inspirait en tout de la raison d'État, élevée dans sa conscience de pasteur de peuples à la hauteur d'un principe intangible.

Frédéric Guillaume n'était alors représenté à Vienne que par son résident Neumann, personnage incolore, chargé d'envoyer des nouvelles plutôt que de négocier. Blumenthal, qui avait été recommander à l'Empereur la candidature de Neubourg en Pologne, était reparti, en avril 1668, assez pessimiste, et très mécontent du prince d'Auersperg : le premier ministre autrichien lui avait refusé une audience de congé et s'était borné à lui dire cavalièrement adieu, en passant dans l'antichambre impériale (1). La cour de Léopold était mal disposée, et, tandis que Goess travaillait à Berlin en vue d'une entente qu'il appelait de ses vœux, ni l'Empereur, ni ses conseillers ne songeaient à s'y prêter : qu'il s'agît de Jaegerndorf, du paiement des mois romains ou des droits des princes allemands, ils éludaient les demandes de l'électeur ou s'indignaient de son opposition. Goess parlait de gagner les ministres électoraux et de distribuer des gratifications à Schwerin, à Meinders, même à Iéna sur lequel il ne comptait pas mais qu'il espérait amadouer, « comme le diable auquel on brûle des cierges (2) » ; Auersperg ne s'en souciait pas, et

(1) Cf. *U. et A.*, XII, 603, relation de Blumenthal, 7 avril 1668.
(2) *Ibid.*, XIV, 432-34, relation du 2 décembre 1669.

s'attachait au rêve impossible d'une ligue catholique où la France aurait figuré à côté de l'Espagne. La disgrâce subite d'Auersperg, renversé par la coterie espagnole (10 décembre 1669) (1), ne modifia pas la politique de l'Autriche : le prince Lobkowitz, devenu premier conseiller secret, fut peut-être moins accessible aux utopies que son prédécesseur, il ne fut pas moins partisan de la paix avec la France, ni moins indépendant de l'Espagne. Ce gros homme sanguin, d'humeur inégale et sujet à des emportements dont l'ambassadeur français, Grémonville, eut plus d'une fois à se plaindre (2), ne montra guère de condescendance à l'égard du Brandebourg; s'il désirait l'union intime de l'Autriche et de l'Empire, c'était à condition que ce dernier fût étroitement subordonné. Du reste, il n'était pas seul maître, et son influence fut sans cesse balancée par celle d'autres ministres, Schwarzenberg, Lamberg et surtout le laborieux Paul Hocher, un « pur jésuite (3) », sans oublier le père capucin Emmerich dont l'étoile commençait à poindre.

En face d'une cour, tiraillée entre plusieurs cabales que dominait toutes l'esprit d'intolérance religieuse, dénuée d'ailleurs de ressources et menacée de complications intérieures, comme la conspiration hongroise de 1666-70 (4), Frédéric Guillaume se sentait désorienté. Il en voulait à l'Empereur de son intransigeance au sujet de Jægerndorf (5), de sa duplicité dans les affaires de Pologne, de l'arrogance de son ambassadeur Schaffgotsch, de ses persécutions contre les protestants hongrois; il lui en voulait de ses tendances despotiques en

(1) Cf. Wolf, *Fürst Wenzel Lobkowitz*, in-8°, Vienne, 1869, 198.

(2) Voir *ibid.*, 372-73 et 378-79, deux scènes violentes suivies d'excuses, en 1670 et 1671. Voir aussi un *Mémoire de la cour de l'Empereur en l'année 1670 et 1672,* attribué au comte de La Vauguyon et encore inédit (Bibliothèque de l'Arsenal, Mss., n° 4134, f°s 64-117), et Helbig, *Esaias Pufendorf's Bericht über Kaiser Leopold, seinen Hof und die œsterreichische Politik (1671-74),* in-8°, Leipzig, 1862, 66-68; suivant Esaïe Pufendorf, Lobkowitz était *vir magni et acutissimi ingenii..., non sine mixtura dementiæ.*

(3) D'après Esaïe Pufendorf, *loc. cit.*, 70-71.

(4) Voir à ce sujet Wolf, *Op. cit.*, 236 ss.

(5) Il lui en écrivait encore le 13 mai 1671; cf. *U. et A.*, XIV, 482.

Allemagne et de sa résistance aux progrès de l'absolutisme princier. Il le lui fit bien voir à la diète dans l'affaire dite des « Extensionnistes » *(Extendisten)*.

Un avis d'Empire du 26 janvier 1667 avait remis sur le tapis la question des relations entre princes et sujets, et réclamé le droit pour les premiers d'exiger certaines contributions (destinées à couvrir les frais d'ambassade aux assemblées d'Empire et de cercles) (1) ; c'était un timide essai pour compléter les pouvoirs financiers attribués aux princes par la diète de 1654, dans le fameux paragraphe 180 de son recès (2). Laissée de côté pendant deux ans, la motion reparut avec plus d'ampleur en septembre 1669, et « l'extension » du paragraphe 180 fut discutée à plusieurs reprises dans le courant de l'année 1670. L'Empereur s'y opposa, semant habilement la division entre les membres de l'Empire, et finalement rejetant l'extension comme inutile, par un décret de ses commissaires (12 février 1671) (3). La décision impériale, acceptée par les électeurs de Trèves, de Saxe et palatin, fut attaquée par les électeurs de Bavière et de Cologne, les ducs de Neubourg et de Mecklembourg-Schwerin; d'où la proposition d'une ligue en vue d'établir l'obligation des sujets à fournir « tout ce qui peut leur être demandé pour la sécurité présente et à venir du pays, de sa paix et de sa tranquillité (4) ». L'électeur de Brandebourg, sollicité de se joindre aux « extensionnistes », y consentit, en faisant stipuler le caractère purement défensif de la ligue (art. XVI). Le pacte, signé par Mahrenholtz et Godefroy d'Iéna à Ratisbonne, constitua une sorte de syndicat de princes contre leurs sujets (6 juin 1671) (5).

L'opposition du Brandebourg à l'Autriche dans l'Empire

(1) Cf. Eggenstorff, *Op. cit.*, I, fol. 262.

(2) Voir t. I, 304.

(3) Cf. Eggenstorff, *Op. cit.*, I, fol. 404, 460-65, 494-97, et 518 ss.; voir aussi Droysen, *Gesch. der preuss. Pol.*, III, iii, 356 ss.

(4) *Was sonsten zur Sicherheit gegenwärtiger und künftiger Lands-Defension, Friede und Ruhestands erfordert wird...*; cf. Londorp, *A. P.*, IX, 790-91 (Ratisbonne, 26 mars 1671).

(5) Cf. Londorp, *loc. cit.*, IX, 791 ss., Moerner, *Op. cit.*, 342-43.

n'était pas faite pour détruire la sourde hostilité de Léopold et de son entourage. En dépit des conseils de Goess, la cour de Vienne persista dans sa réserve hautaine, et, au moment où l'électeur se préoccupait des projets de la France et se prenait à les juger dangereux pour l'Allemagne, Hocher négocia avec Grémonville le traité de neutralité du 1[er] novembre 1671 (1); grave événement, qui attestait à la fois l'ascendant irrésistible de Louis XIV et l'étonnante inconscience du chef de l'Empire!

A la défection du chef correspondait le désarroi des subordonnés. Parmi les électeurs, trois étaient plus ou moins à la dévotion de l'Empereur, l'archevêque de Trèves, les électeurs de Saxe et palatin (2); deux étaient inféodés à la politique française, Maximilien Henri de Cologne et Ferdinand Marie de Bavière, deux Wittelsbach, guidés par les frères Fürstenberg; le dernier, l'archevêque de Mayence, sans se lier ni se brouiller avec personne, essayait de donner à l'Empire, en dehors de la diète impuissante, cette organisation défensive dont on parlait depuis si longtemps et qu'on désespérait de jamais réaliser. Les princes n'étaient pas plus unis. Ceux avec qui le Brandebourg avait les rapports les plus fréquents, c'est-à-dire les ducs de la Maison de Brunswick, la landgrave de Hesse-Cassel, l'évêque de Munster et le duc de Neubourg, subissaient les mêmes influences que les électeurs, hésitant à s'abandonner entièrement à un courant, et suivant tantôt l'un tantôt l'autre.

Allié également de l'Empereur et de la France, Frédéric Guillaume louvoyait entre leurs partisans allemands; accessible en une certaine mesure aux idées de Jean Philippe de Schœnborn, pour peu qu'elles ne le missent pas dans l'embarras, il surveillait ses démarches avec un mélange de sympathie et d'anxiété.

(1) Cf. MIGNET, *Op. cit.*, III, 548 ss.; par l'article III, le cas d'une guerre entre la France et les Provinces-Unies était expressément prévu.

(2) Ce qui ne les empêchait pas de faire la cour à la France; c'est en 1671 notamment que l'électeur palatin maria sa fille, Élisabeth Charlotte, au frère de Louis XIV, Philippe d'Orléans.

Dans le camp impérial, il ne rechercha guère que son voisin, l'électeur de Saxe Jean Georges II, et encore avec la plus extrême réserve : les deux missions de Berlepsch, en août et septembre 1668, et l'apparition de Dobrczenski à Dresde, en octobre 1669, ne furent l'occasion d'aucune négociation sérieuse, et quand Frédéric Guillaume rendit visite à son collègue à Leipzig au commencement de mai 1670, on se borna à bien manger et boire de compagnie (1). N'était-ce pas ce qu'on pouvait faire de mieux avec un prince qui vivait au jour le jour et faisait « aussi peu de réflexion sur le présent que sur l'avenir! (2) » Des dissentiments religieux (de calviniste à luthérien), le mécontentement de voir échouer une médiation saxonne entre Brandebourg et Wolfenbüttel (3), et la crainte réciproque de se compromettre vis-à-vis de l'Autriche ou de la France, maintinrent une froideur relative entre les deux électeurs.

Dans le camp français, c'est surtout avec l'électeur de Cologne, l'évêque de Munster et le duc de Neubourg que Frédéric Guillaume entretint des relations suivies (4). On a déjà vu les tentatives faites par les frères Fürstenberg pour gagner le Brandebourg aux plans de Louis XIV, et les missions du chanoine Nicolartz à Berlin où il représenta autant le roi de France que son propre maître, l'archevêque Henri Maximilien. Le doyen Schmising pour Munster, Stratmann pour Neubourg, avaient également secondé l'action de la diplomatie française, en proposant une alliance dont on changerait ensuite le caractère (5). Ces pourparlers provoquèrent des conférences à Bielefeld, dans le comté de Ravens-

(1) Cf. AUERBACH, *Op. cit.*, 326-27, 342 et 344; *U. et A.*, XIV, 452, relation de Goess du 4 mai 1670.

(2) Mot du ministre français Chassan, à Dresde, cité par AUERBACH, *Op. cit.*, 333.

(3) Au sujet de la possession du comté de Reinstein.

(4) Je ne reviens pas sur les arrangements relatifs au pays de Clèves-Juliers qui amenèrent encore plusieurs conventions en 1670, entre Brandebourg et Neubourg.

(5) Schmising était venu à Berlin en mars 1670 et janvier 1671; cf. *U. et A.*, XIV, 448 et 470 ss.; XII, 939.

berg (au commencement de 1671); Frédéric Guillaume toutefois n'y députa Frédéric d'Iéna et Blaspeil qu'après leur avoir enjoint d'éluder tout engagement suspect (1). Les envoyés menèrent habilement leur barque au milieu des écueils, donnant de bonnes paroles au français Verjus, qui se trouvait là sous prétexte de régler un différend entre Munster et Brunswick, et ne consentant à signer qu'un traité insignifiant, susceptible des interprétations les plus différentes. L'alliance de Bielefeld, conclue le 7 avril 1671, entre le Brandebourg, Munster et Neubourg (2), stipulait la garantie mutuelle de leurs possessions westphaliennes et la formation d'une armée défensive de 15,000 hommes (3). Verjus considéra l'acte comme un succès, tandis qu'on le présentait à Goess comme dirigé contre la France (4) ; il semble surtout, ainsi qu'Iéna le déclara plus tard à Esaïe Pufendorf, que l'électeur y vit un moyen de tenir en bride l'évêque de Munster dont les armements l'inquiétaient (5).

D'une manière générale, les agissements de Christophe Bernard de Galen et ceux de l'électeur de Cologne étaient louches. Le premier venait d'avoir avec Rodolphe Auguste de Wolfenbüttel un conflit de juridiction au sujet de la petite ville d'Hœxter (6), et on avait failli en venir aux mains ; le Brandebourg accueillit avec joie la signature de deux accords provisoires (4 février et 15 avril 1671), bien qu'ils donnassent gain de cause au belliqueux évêque (7). Peu de temps après, la diète du cercle de Westphalie s'ouvrait à Bielefeld (1er juillet) ; la discussion principale porta sur les mesures à prendre

(1) Cf. Pagès, *Grand Électeur*, 245, note 2, d'après les Archives de Berlin.

(2) L'électeur de Cologne y adhéra au mois de juillet suivant.

(3) Dont 3,500 fantassins et 1,700 chevaux pour la part du Brandebourg; cf. Moerner, *Op. cit.*, 339-41.

(4) Cf. *U. et A.*, XIV, 489, relation de Goess, du 3 juillet 1671.

(5) Cf. Köcher, *Gesch. von Hannover*, II, 173, note 7.

(6) Sur la rive gauche du Weser, dans le territoire de l'abbaye de Corvey, dont l'évêque de Munster était abbé.

(7) Il eut le droit de mettre dans Hœxter une garnison de 70 hommes, droit qu'il aggrava en y casernant 70 hommes mariés, avec femmes et enfants ; l'assemblée de Cologne décida, quelques mois après, qu'à partir de janvier 1673 il serait libre de dépasser ce chiffre. Cf. Köcher, *Op. cit.*, II, 114-54 et 202-04.

pour mettre le cercle en état de défense. Les députés de Munster ayant déclaré que leur maître était seul qualifié pour être colonel du cercle, la prétention choqua tout le monde, et les débats n'aboutirent pas. Frédéric Guillaume n'en fut pas fâché, non plus que de l'ajournement de la diète, le 20 août 1671 (1). Quant à Maximilien Henri, il comptait profiter de son alliance avec Louis XIV pour soumettre à son autorité la ville de Cologne. Celle-ci qui, depuis des siècles, jouissait du privilège d'immédiateté, était résolue à ne pas se laisser faire : en attendant l'appui toujours lent et incertain de l'Empereur, elle avait reçu dans ses murs un régiment hollandais, sous le colonel Bamfield (2). L'archevêque-électeur s'en indignait et sommait la ville de renvoyer sa garnison. Il était urgent d'intervenir pour empêcher des voies de fait.

Frédéric Guillaume y était d'autant plus disposé qu'il tenait à prévenir une initiative française (3). Depuis le printemps de 1671, il avait été désigné par l'Empereur pour s'interposer, avec le marquis de Grana, commissaire impérial, et les archevêques de Mayence et de Trèves. Il chargea donc Blaspeil et Jean de Beyer de le représenter au congrès qui allait siéger à Cologne, à partir du 11 septembre (4). Malgré les menées de Verjus, installé avec Guillaume de Fürstenberg au palais de Brühl, aux portes de Cologne, le congrès fut loin de donner satisfaction à Maximilien Henri : l'accord intérimaire du 18 novembre 1671 (5) décida, il est vrai, le licenciement de la garnison hollandaise, mais il ajourna la question de souveraineté et promit à la ville une garnison de 1,200 hommes,

(1) Cf. *U. et A.*, XIII, 6 et 7.

(2) Cf. Köcher, *Op. cit.*, II, 172.

(3) Il redoutait une occupation de Cologne par les troupes du roi; dès février 1671, il avait fait ordonner à Crockow de dire à Paris « que cela causerait un grand émoi chez les amis et chez les ennemis de la France »; cf. *U. et A.*, XII, 941.

(4) Le Brandebourg y avait encore un troisième représentant, Robert Weiler, résident ordinaire à Cologne.

(5) Il ne fut définitivement signé que le 2 janvier 1672; voir le texte dans Dumont, *C. D.*, VII, I, 156.

fournie par les membres du cercle de Westphalie (1). Si l'archevêque de Cologne, furieux de cette solution, prit le parti de se jeter dans les bras de la France (par l'alliance du 2 janvier 1672) (2), l'électeur de Brandebourg applaudit à une convention qui écartait le danger redoutable dont la grande ville rhénane avait été menacée durant des mois (3).

Au milieu de ces intrigues multiples, dont la rivalité latente de l'Autriche et de la France augmentait la confusion, la Maison des Welfs gardait une attitude expectante. Des quatre princes régnants qu'elle comptait, deux flottaient entre les partis, deux penchaient vers la France. Georges Guillaume de Celle, le plus puissant membre de la branche cadette de Lunebourg, et Rodolphe Auguste de Wolfenbüttel (4), avaient résisté également aux séductions des agents de Louis XIV et aux instances de la Triple Alliance; respectueux des liens qui les attachaient à l'Autriche, ils avaient, le premier surtout, le sentiment assez net de leurs devoirs envers l'Empire, sentiment dont une indolence naturelle tempérait la vivacité (5). Jean Frédéric de Hanovre et Ernest Auguste d'Osnabrück, frères du duc de Celle, étaient plus intéressés et moins scrupuleux : préparé par son ardeur de néophyte à sympathiser avec la France catholique (6), le duc de Hanovre avait prêté une oreille favorable aux propositions de Gour-

(1) D'ailleurs les troupes hollandaises n'évacuèrent la ville qu'en février 1672, quand les troupes du cercle furent prêtes à les remplacer; ces troupes comprirent cinq compagnies, fournies, une par Munster, une par Neubourg, une par le Brandebourg, une par Paderborn, une par l'électeur de Cologne; il manqua la compagnie d'Osnabrück; cf. Köcher, *Gesch. von Hannover,* II, 204-05.

(2) Cf. Mignet, *Op. cit.*, III, 705 ss.; Munster fit de même le 22 janvier 1672.

(3) Blaspeil était allé le 26 novembre à Bonn et avait insisté auprès de l'électeur de Cologne sur la nécessité de maintenir la paix de l'Empire ; Maximilien Henri s'était plaint de la partialité de Blaspeil en faveur de la ville de Cologne Cf. *U. et A.*, XIII, 92-98.

(4) Chef depuis 1666 de la branche aînée, de Brunswick-Wolfenbüttel.

(5) Georges Guillaume subissait, d'autre part, l'influence de son amante, une française, Éléonore d'Olbreuze, devenue son épouse morganatique sous le nom de « Madame de Harbourg » ; cf. H. de Beaucaire, *Une mésalliance dans la maison de Brunswick; Éléonore Desmier d'Olbreuze,* in-8°, Paris, 1885.

(6) Il faisait alors ériger un vicariat apostolique en Hanovre pour son ancien aumônier, Valerio Maccioni; cf. Köcher, *Gesch. von Hannover,* II, 29-43.

ville, Fürstenberg et Verjus; l'administrateur d'Osnabrück, époux de la fameuse Sophie qui n'avait de religion que son intérêt, s'était aussi rapproché insensiblement de la France. Les quatre princes restaient néanmoins unis, exerçant les uns sur les autres une influence modératrice. A la suite de longues négociations, ils s'étaient entendus en 1670 pour grouper en un corps leurs forces militaires, sous le commandement de Waldeck; l'affaire d'Hœxter en avait été le prétexte, et ils en avaient profité pour assiéger et réduire la ville de Brunswick qui refusait l'hommage au duc Rodolphe Auguste (fin juin 1671) (1). L'affaire avait fait du bruit et prouvé d'une manière éclatante la puissance militaire de la Maison.

L'électeur de Brandebourg avait été un des premiers à s'en apercevoir. Aussi s'efforçait-il de rester en bons termes avec les quatre ducs, ce que facilitait la réelle amitié qui l'unissait à Georges Guillaume de Celle. Un petit différend ayant surgi en 1670 avec Wolfenbüttel, au sujet du comté de Reinstein dans le Harz, il fit son possible pour le régler à l'amiable. Voici ce dont il s'agissait (2). Jean Erasme de Taettenbach, comte de Reinstein, avait pris part à la conspiration hongroise contre l'empereur Léopold; arrêté en mars 1670, il fut jugé, condamné à mort et exécuté l'année suivante. Comme il n'avait pas d'héritiers, son comté devait faire retour au suzerain; or les droits de suzeraineté étaient disputés entre l'électeur de Brandebourg, en tant que successeur des évêques d'Halberstadt, et le duc de Brunswick-Wolfenbüttel. Frédéric Guillaume fit occuper le comté (en avril 1670). Aussitôt son compétiteur, Rodolphe Auguste, protesta, menaçant de se faire justice les armes à la main, avec l'appui des autres ducs de Brunswick (3). Des conférences de ministres à Wernigerode, sous la médiation de la Saxe, n'aboutirent pas, et même

(1) Cf. Köcher, *Gesch. von Hannover,* II, *passim,* surtout 80 ss., 128-30 et 155-72.

(2) Voir pour toute l'affaire *ibid.*, II, 95 ss., et Pufendorf, *F. W.*, XI, § 46.

(3) De part et d'autre cependant, on était plutôt disposé à négocier, et, dès le mois de mai, Rodolphe Auguste écrivait à l'électeur une lettre amicale; cf. *U. et A.*, XIV, relation de Goess, 26 mai 1670.

une entrevue de l'électeur et de Georges Guillaume, à Stendal (en août 1670), resta sans résultat. Les choses risquaient de mal tourner quand Frédéric Guillaume consentit à évacuer Reinstein, au mois d'octobre; un commandant saxon reçut le comté en séquestre, et la paix fut maintenue (1). Malgré sa déception, l'électeur eut la sagesse de faire bonne contenance. Il resta l'ami des Welfs, et leur témoigna sa bonne volonté, lors de la réduction de Brunswick en 1671 : il fit alors des vœux pour leur réussite, en exprimant sa réprobation pour toute désobéissance des sujets (2); peut-être même leur aurait-il prêté main forte si la ville n'avait été rapidement soumise (3). Par cette habile conduite, il s'assurait la reconnaissance de ses voisins. Sans doute Jean Frédéric et Ernest Auguste, qui signaient l'un après l'autre des traités de neutralité avec la France (4), lui inspiraient quelque défiance; mais il comptait sur leur cousin Rodolphe Auguste, et encore davantage sur leur frère Georges Guillaume, pour les empêcher d'aller plus loin. S'il repoussa de vagues ouvertures qu'un conseiller du duc de Celle, Adam Hake, vint lui transmettre à la fin de l'année, en vue d'une ligue favorable aux Hollandais (5), c'est que lui-même n'était pas décidé, mais il se réjouit certainement dans son for intérieur des dispositions que dénotait une pareille démarche.

L'idée de former un tiers parti libre et indépendant entre les Habsbourg et les Bourbons gagnait alors du terrain en Allemagne. Un diplomate qui était passé du service de la Suède à celui du Danemark, Habbaeus, en avait récemment parlé chez le duc de Celle (6). La sœur de Frédéric Guil-

(1) Pauli, *Op. cit.*, V, 137-39, racontant cette histoire en 1764, écrivait que le procès relatif à Reinstein était encore pendant devant la chambre d'Empire.

(2) Cf. Köcher, *Gesch. von Hannover*, II, 519, lettre du duc de Celle, de Potsdam, 22 mai 1671.

(3) Cf. *U. et A.*, XII, 951; lettre de l'électeur à Schwerin, 19 juin 1671, et réponse de Schwerin (21 juin).

(4) Juillet à octobre 1671.

(5) Cf. Köcher, *Op. cit.*, II, 225-26; les instructions de Hake étaient du 8 novembre 1671.

(6) *Ibid.*, II, 218 ss.

laume, Hedwige Sophie, qui se perpétuait dans la régence du landgraviat de Hesse-Cassel (1), était venue à deux reprises à Berlin (2), pour entraîner son frère dans une ligue de ce genre. Enfin l'archevêque-électeur de Mayence y travaillait sans relâche depuis 1668. Je ne puis étudier ici en détail les négociations de Jean Philippe de Schœnborn (3) ; qu'il me suffise de mentionner son traité à Limburg avec l'électeur de Trèves et le duc de Lorraine (en octobre 1668), une campagne diplomatique très active dans les diverses cours d'Allemagne, et, après les conférences de Schwalbach (juillet 1670), la conclusion de plusieurs conventions particulières, suivies de l'alliance défensive provisoire *(Provisional Bündniss)* de Marienbourg, près Würzbourg (10 janvier 1672). Cet acte, le seul authentique qui ait groupé une collectivité, ou du moins ait été rédigé pour une collectivité, stipulait l'union avec l'Empereur des électeurs de Mayence, de Trèves et de Saxe, de l'évêque de Munster et du margrave de Brandebourg-Culmbach ; les alliés devaient mettre sur pied un peu moins de 8,000 hommes (4). C'étaient là des forces bien médiocres. D'ailleurs l'acte ne portait que les signatures de l'électeur de Mayence et du marquis de Grana, plénipotentiaire impérial, et s'il fut ratifié par la cour de Vienne, le 10 février suivant, il semble n'avoir jamais compris réellement que Mayence et Trèves (5).

On conçoit que l'électeur de Brandebourg ait témoigné peu

(1) Régente depuis 1663 pour son fils aîné Guillaume VII, qui mourut encore mineur en 1670, elle trouva moyen de le rester pour son second fils Charles jusqu'en 1677, bien que le landgrave fût majeur depuis 1672.

(2) Dans les automnes de 1669 et de 1670 ; cf. *U. et A.*, XIV, 435 et 461 ss. Hedwige Sophie se figurait que son frère voulait rester neutre.

(3) Voir, pour le détail, M. Landwehr von Pragenau, *Johann Philipp von Mainz und die Marienburger Allianz*, dans les *Mittheilungen des Instituts für œsterreichische Geschichtsforschung*, in-8°, Innsbruck, 1895, XVI, 583 ss., et Mentz, *Op. cit.*, 151 ss.

(4) Voir le texte dans Dumont, *C. D.*, VII, I, 210 ss., avec la fausse date du 10 octobre 1672.

(5) L'électeur de Trèves traita avec l'Empereur le 18 février 1672. Il faut ajouter l'évêque de Paderborn qui traita également le 9 avril ; cf. Landwehr von Pragenau, *loc. cit.*, 628-31.

d'enthousiasme pour une alliance aussi factice. Depuis plusieurs années, son collègue mayençais cherchait en vain à l'y attirer, soit en lui écrivant, soit en lui dépêchant des ambassadeurs, notamment son neveu et grand maréchal, Melchior de Schœnborn, en novembre 1668, et le même accompagné du chancelier Bertram, en avril 1670 (1). En octobre 1671 seulement, Frédéric Guillaume répondit à ces avances en envoyant à Mayence le colonel d'Espense; il s'abstint du reste prudemment d'adhérer à des mesures qu'il jugeait insuffisantes. Son ministre Blaspeil, causant à Cologne avec le marquis de Grana et des députés de Jean Philippe, préconisa une grande ligue publique où entreraient la Suède et le Danemark, à côté de l'Empereur et des principaux États allemands. La proposition parut dangereuse et fut écartée sans débat (2).

Séparé à la fois des satellites de l'Autriche par son esprit d'indépendance, des créatures de la France par une méfiance invincible, et des apôtres d'une ligue défensive allemande par un sens pratique qui répugnait aux chimères, l'électeur de Brandebourg restait en somme isolé dans l'Empire. Cependant, vers la fin de l'année 1671 (3), il s'inquiétait avec l'électeur de Mayence des préparatifs militaires de Louis XIV et de la « tourmente » (*Ungewitter*) qui menaçait la chrétienté (4). Il participait au mouvement d'opinion qui se dessinait en Allemagne et approuvait *in petto* les cris d'alarme poussés de toutes parts contre l'ambition française. Les *Réflexions sur la sécurité publique* de Leibniz (5), et les pamphlets, dus à la plume ou à l'inspiration du diplomate impérial Lisola, comme *La France démasquée* (6), avaient réveillé ses anciennes pré-

(1) Cf. Landwehr von Pragenau, *loc. cit.*, 586-87; *U. et A.*, XIV, 450-51.

(2) Cf. Landwehr von Pragenau, *loc. cit.*, 619-21; *U. et A.*, XIII, 92.

(3) Cf. *U. et A.*, XIII, 15 ss., dépêches de Crockow depuis le 4 septembre 1671.

(4) *Ibid.*, 21.

(5) *Bedenken welchergestalt Securitas publica et externa im Reich auf festen Fuss zu stellen*, écrit en juillet 1670, et remanié en novembre de la même année.

(6) Pour les publications et pamphlets du temps, voir Münzer, *loc. cit.*, et Haller, *Die deutsche Publizistik in den Jahren 1668-74*, Heidelberg, 1892.

ventions. Il était prêt à se rapprocher même des faiseurs de ligues utopistes pour parer aux périls imminents. Sans doute il voulait retarder le plus possible un éclat irréparable ; il se raccrochait éperdument à l'espoir de maintenir la paix ; il n'était pas encore contre la France, mais déjà il n'était plus avec elle.

CHAPITRE III

L'ALLIANCE HOLLANDAISE ET IMPÉRIALE. — LA LIGUE DE BRUNSWICK.

(Janvier-septembre 1672).

Depuis deux ans Frédéric Guillaume se trouvait dans une situation fausse. Sous la pression d'événements qui sollicitaient à la fois ses craintes et ses convoitises, il avait resserré son alliance avec Louis XIV; renonçant à arrêter le torrent de la puissance française, il avait résolu de le canaliser, en lui abandonnant l'Espagne aux abois, quitte à recevoir pour sa peine une part des dépouilles. Or, tandis qu'il consentait ce sacrifice, sensiblement adouci par l'espoir des profits probables, un grave changement s'opérait dans la distribution des forces européennes. La Triple Alliance, ce faisceau de puissances protestantes (Provinces-Unies, Angleterre et Suède) qui avait osé fixer des bornes aux conquêtes du roi très chrétien, était en voie de dissolution, avant même d'être parvenue à son complet achèvement : l'Angleterre était près de passer à l'ennemi, la Suède d'écouter ses ouvertures. La République des Provinces-Unies, poursuivie par la haine implacable du grand roi, allait se trouver livrée, sans secours, à sa vengeance. Les ambitions, qui autrefois ne visaient que l'Espagne catholique et lointaine (1), menaçaient à présent la Hollande protestante, unie par mille liens à l'Empire et au Brandebourg. L'électeur, averti et inquiet dès 1668, avait fait de son mieux pour détourner l'orage, qu'il se flattait d'ailleurs de

(1) Lointaine par sa capitale et par les principes de son gouvernement, sinon par quelques possessions, comme les Pays-Bas, que l'électeur se résignait à donner en pâture à la France.

dissiper à temps; les mois et les années avaient passé sans qu'il y réussit. Il avait résisté à toutes les instances, à toutes les séductions de la diplomatie d'Hugues de Lionne, il n'avait pu l'empêcher de gagner un à un les alliés de la Hollande et d'ameuter contre elle une formidable coalition. A la veille d'exécuter ses projets, Louis XIV, sur la fin de l'année 1671, faisait encore un effort pour s'assurer la complicité du Brandebourg, en lui envoyant le comte de Saint-Géran. Les États-Généraux, d'autre part, tirés soudain de la torpeur où les entretenait une folle confiance, venaient de se décider à chercher un appui à Berlin et y dépêchaient un ambassadeur. Bientôt il allait falloir choisir, tout au moins sortir de la phraséologie courtoise et vague où l'électeur s'était réfugié jusqu'ici, et qui lui avait permis de rester libre entre les partis, sans en décourager aucun.

Au moment où va se produire cette éventualité, redoutée de longue date mais jugée toujours susceptible d'être conjurée, il est nécessaire de se rendre compte, d'une manière approfondie, de l'état d'esprit des ministres électoraux et des dispositions personnelles du maître, enquête psychologique singulièrement délicate et qui souvent a été menée de façon trop simpliste. Il serait inexact de dire, en effet, qu'il y ait eu un parti français et un parti hollandais, se disputant la prépondérance, comme l'ont cru Saint-Géran et Amerongen. A proprement parler, je ne vois pas qu'il ait existé alors de parti français (1); ceux qu'on a accusés d'en être, comme l'Oberpræsident Schwerin, n'étaient que des conseillers timides, à qui l'alliance hollandaise paraissait une aventure, et qui se refusaient à en prendre la responsabilité. S'il y a eu deux partis, ce qu'on peut établir raisonnablement dans la circonstance, leur dissentiment a porté moins sur le fond que sur la forme, tous deux sympathisant plutôt avec les Hollandais, mais l'un étant prêt à tout risquer pour les secourir, tandis que l'autre penchait vers une prudente abstention.

(1) Contrairement à ce que dit SICCAMA, *Op. cit.*, 252 ss. PAGÈS, *Grand Électeur*, 275, note 1, a très judicieusement apprécié la situation.

Le parti de l'alliance hollandaise était avant tout un parti militaire (1). Un seul ministre y figurait, le comte Christian Albert de Dohna (1621-77), conseiller secret depuis 1656 (2); encore chez Dohna, lieutenant-général, l'homme d'épée l'emportait-il sur l'homme de cabinet. A la tête du parti se plaçait le gouverneur de Berlin et grand connétable, Gérard Bernard, baron de Poellnitz, dont l'influence s'était accrue par son mariage avec une comtesse Éléonore de Nassau, parente de la première électrice. Au dire du comte de Guiche, Poellnitz était plus puissant que le conseil : « C'est », lit-on dans ses *Mémoires*, « un homme aussi éveillé que j'en aie connu de ma vie et qui entre aussi bien en affaires; il mêle beaucoup de politesse à beaucoup d'industrie, et, s'il trompe, ce n'est point sous l'autorité extérieure de la foi germanique, dont il n'affecte pas même les apparences (3) ». Sa femme avait des terres en Hollande et lui-même tenait du feu prince d'Orange une compagnie de cavalerie qu'il voulait passer à son fils (4); son zèle pour les Hollandais n'était pas absolument désintéressé. Autour de Poellnitz se groupaient des généraux et officiers, notamment le feld-maréchal Derfflinger qui fit à Schwerin une sérieuse algarade en février 1672, et les majors-généraux, Alexandre de Spaen et von Eller, gouverneurs de places westphaliennes et plus ou moins en relations avec les Provinces-Unies (5). L'envoyé hollandais, Amerongen, fut, dès son arrivée à Berlin, reçu et complimenté

(1) Cf. Van Sypesteyn, *Nederland en Brandenburg in 1672 en 1673*, in-8°, La Haye, 1863, 40-41; Siccama, *Op. cit.*, 252 ss., Peter, *Der Krieg des grossen Kurfürsten gegen Frankreich* (1672-75), in-8°, Halle, 1870, 27-28.

(2) C'est par erreur que Pagès, *Grand Électeur*, 274, met le prince d'Anhalt dans le conseil secret. On pourrait, avec plus de raison, parler du comte Jean Maurice de Nassau, conseiller secret depuis 1647, mais le gouverneur du duché de Clèves, qui servait en même temps les États-Généraux avec le titre de feld-maréchal depuis 1668, avait quitté la cour de Berlin pour aider à mettre les Provinces-Unies en état de défense. Cf. Driesen, *Op. cit.*, 330-31.

(3) II, 7-9.

(4) A cause des 10,000 francs de rente que cela rapportait, nous dit le comte de Guiche. Voir aussi *U. et A.*, III, 246.

(5) Le baron de Spaen était originaire du pays de Clèves, où il tint garnison d'ordinaire. Von Eller fut gouverneur de Sparenberg et de Minden.

par tous ces officiers, qui ne lui marchandèrent pas ensuite leur concours (1). On peut ajouter à ces noms celui du feld-maréchal, Jean Georges d'Anhalt, époux d'Henriette Catherine de Nassau, et disposé à appuyer auprès de l'électeur les conseils de leur belle-mère commune, la princesse douairière d'Orange, Amélie.

En face du parti hollandais et opposé à ses ardeurs intempérantes, étaient presque tous les ministres de l'électeur. Schwerin, le plus influent, estimait qu'il n'y avait guère que des avantages à rester dans l'expectative, que les Hollandais avaient péché par ingratitude envers la France et que, comme l'écrivait Podewils, une petite humiliation ne leur ferait pas de mal (2). Somnitz, qui naturellement pourtant était gallophobe, et Iéna, que Saint-Géran définissait « homme violent et hollandais, en possession de dire et de brouiller (3) », se ralliaient plus ou moins à cette manière de voir. Meinders, Blumenthal, Canstein même, se prononçaient pour la prudence. L'ambassadeur de France, mal informé et peu clairvoyant, attribua cette attitude à l'amour de l'argent. « Il me paraît que l'on aime fort l'argent ici », écrivait-il dans une de ses premières dépêches de Berlin (4). Il se trompait sur l'effet de ses promesses : si beaucoup de conseillers étaient sensibles à l'attrait des écus de France, et les empochaient avec joie, ils ne se croyaient nullement tenus de modifier pour cela leurs sentiments ni leur conduite (5).

Entre l'enthousiasme belliqueux des uns et les avis pacifiques des autres, Frédéric Guillaume ne laissait pas que d'être embarrassé. L'humeur arrogante et incommode des Hollan-

(1) Cf. *U. et A.*, III, 209-10, relation d'Amerongen, du 19 janvier 1672.

(2) Cf. lettres de Schwerin, dans Orlich, *Op. cit.*, II, 45 ss.; voir aussi Philippson, *Op. cit.*, II, 249-50.

(3) Saint-Géran appelait Somnitz, « homme de bien » ; cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, VIII, 23 verso, relation du 6 janvier 1672.

(4) *Ibidem.*

(5) *Ibid.*, VIII, 47 ss., relation du 3 février 1672, où Saint-Géran se plaint de Meinders qui « gagnait mal ce qu'on lui avait promis ».

dais, leurs chicanes pécuniaires, les avanies dont ils l'avaient accablé, la forme de leur gouvernement qu'il voyait de mauvais œil, les allures détestées du grand pensionnaire de Witt, tout cela disparaissait devant le danger qui menaçait des coreligionnaires, gardiens des frontières de l'Empire; ses sympathies innées allaient droit à ces frères, de race germanique, dont il avait balbutié la langue dès sa plus tendre enfance. N'avait-il pas passé chez eux les meilleures années de sa jeunesse, et n'était-ce point au milieu d'eux qu'il avait rencontré l'amour d'une compagne d'élite, que sa seconde femme n'avait pu lui faire oublier! Et puis, les Provinces-Unies n'étaient-elles pas l'asile et le rempart du protestantisme, assailli par tant d'ennemis! N'étaient-elles pas, d'une manière générale, la puissance tutélaire vers laquelle regardaient sans cesse les princes réformés d'Allemagne, y voyant leur principal recours, religieux, politique et militaire! Quand il apprit la venue d'un envoyé de Leurs Hautes Puissances, son premier sentiment fut tout entier d'allégresse et de gratitude. Il devait bientôt manifester ses secrètes pensées par l'accueil exceptionnel qu'il fit à Amerongen, causant à cœur ouvert avec lui, le recevant dans sa chambre quand il était malade, lui donnant audience même quand la goutte avait servi de prétexte pour refuser cette faveur à l'ambassadeur français (1). Bien des considérations toutefois le retenaient. Non seulement ses bons rapports avec Louis XIV lui étaient précieux, pour la sécurité de ses possessions rhénanes, pour l'espoir d'acquisitions territoriales à venir, pour la manne présente des subsides dont il avait tant besoin; mais il savait la puissance du roi, la ténacité inexorable de ses rancunes, la difficulté de se soustraire à son ressentiment. Ses passions personnelles, d'autre part, ne pouvaient primer ses obligations de prince. Il se demandait avec angoisse s'il ne devait pas au Brandebourg de se tenir sur la réserve, d'éviter, comme Louis XIV l'avait dit à Crockow à Paris, comme Louvois le répétait à Blaspeil à Cologne, de

(1) Cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, VIII, les relations de Saint-Géran, notamment 53 ss., celle du 9 février 1672.

s'embarquer avec des gens voués à un naufrage certain (1). Il est possible, grâce à ces données, de pénétrer dans les plus profonds replis de son âme. Ses sentiments ne font pas de doute : ils sont tous en faveur des Provinces-Unies; la raison d'État seule suspend sa résolution et la rend encore douteuse (2).

C'est à peu près à la même époque, vers la fin de novembre 1671, que la France et la Hollande avaient décidé d'envoyer des ambassadeurs en Brandebourg. L'envoyé français fut le plus expéditif et arriva le premier, le 30 décembre 1671. Bernard de la Guiche, comte de Saint-Géran, était un jeune noble (3), lieutenant-colonel dans l'armée royale, dont l'apprentissage diplomatique avait été très rudimentaire : on ne l'avait encore employé qu'en Angleterre et à Florence, et uniquement pour y porter des compliments; mais il était parent du maréchal de Bellefonds, et très considéré dans l'entourage du roi (4). Si sa perspicacité, comme son adresse, était médiocre, il fit à Berlin une impression favorable par sa rondeur aimable de cavalier et d'homme à bonnes fortunes (5). Plus tard, l'envoyé hollandais, son rival, devait dire qu'il avait laissé « une bonne odeur » à la cour électorale (6). Il fut bien accueilli par Frédéric Guillaume qui lui donna audience dès le lendemain de son arrivée, le 31 décembre, et lui promit des commissaires pour négocier, le priant seulement d'attendre la fin des fêtes de Noël (7). Ce début plein de promesses ne l'abusa pas, et dans les quelques jours qui précé-

(1) Cf. *U. et A.*, XIII, 31, relation de Crockow, 27 novembre 1671, et 100, relation de Blaspeil, 5 janvier 1672.

(2) « L'électeur est très perplexe », écrivait Schwerin, le 9 janvier 1672, « car de quelque façon qu'on agisse, la chose est pleine de dangers » ; cf. ORLICH, *Op. cit.*, II, 46.

(3) Il n'avait que trente ans.

(4) Cf. *U. et A.*, XIII, 28, relation de Crockow, 27 novembre 1671.

(5) Schwerin, lui écrivant pendant les jours gras, lui souhaitait les meilleurs divertissements possibles, « et les plus belles filles » qu'il pourrait trouver, afin d'oublier les plaisirs de Paris; cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, VIII, 78-79.

(6) *Een goede Odeur;* cf. *U. et A.*, III, 255, note 1.

(7) Comme on suivait encore à Berlin l'ancien style, le 31 décembre du calendrier grégorien correspondait au 21 du calendrier julien.

dèrent sa première conférence, il comprit qu'il aurait de la peine à réussir. Le bruit courait que Louis XIV allait entreprendre une guerre de religion, que le roi d'Angleterre avait promis de se faire catholique, et qu'après les Hollandais on attaquerait les princes protestants d'Allemagne; Blaspeil s'inquiétait à Cologne des magasins que Louvois faisait établir dans la région, et s'enhardissait jusqu'à menacer Maximilien Henri (1); enfin, parmi les commissaires nommés par l'électeur, Saint-Géran fut fâché de trouver Iéna à côté de Schwerin et de Somnitz (2).

Les négociations commencèrent le 7 janvier. L'envoyé français représenta la guerre contre les Provinces-Unies comme inévitable, et offrit un traité d'alliance ou de neutralité : moyennant le libre passage accordé à ses troupes, le roi remettrait au Brandebourg, après la paix, les places du pays de Clèves, dont il aurait chassé les Hollandais. Sauf sur le point des subsides dont il éluda la discussion (3), Saint-Géran alla au bout de ses instructions dans les deux premières conférences, du 7 et du 12 janvier. Ses interlocuteurs, refusant d'admettre son point de vue, persistèrent à déclarer la guerre inutile et dangereuse (4); ils se réfugièrent d'ailleurs, pour écarter un engagement de neutralité, dans un labyrinthe inextricable de questions : quelle serait l'attitude du roi à l'égard de l'Empire? Comment traiterait-il les territoires traversés, comme le duché de Clèves? Quelles conditions imposerait-il aux vaincus? Il était difficile de répondre. Saint-Géran se contenta de répéter ses offres, sans vouloir préjuger l'issue d'une guerre, entamée « par un motif de gloire et pour l'abaissement des États » (5).

(1) Électeur de Cologne. Cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, VIII, 18, lettre du 8 décembre 1671, de Louvois à Saint-Géran.

(2) *Ibid., loc. cit.*, VIII, 19 ss., relations du 6 janvier 1672.

(3) On lui avait permis à la rigueur d'accorder 100 ou 150,000 livres par an.

(4) Alléguant par exemple le traité récemment conclu entre l'Espagne et les Hollandais, le 17 décembre 1671.

(5) Cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, VIII, 25 ss., relations de Saint-Géran du 13 janvier 1672; A. B., *Frankreich, Rep.* XI, 17 B, une liasse intitulée : *Mission du comte de Saint-Géran en Brandebourg*; on y trouve les procès-verbaux

On en était là quand survint l'ambassadeur des Provinces-Unies. Le baron Godert Adrian van Reede, seigneur d'Amerongen (1), appartenait à une vieille famille du pays d'Utrecht; il s'était depuis longtemps occupé de politique, soit aux États-Généraux, où depuis 1642 il représentait la noblesse d'Utrecht, soit en Danemark et en Espagne où il avait rempli plusieurs missions. Ce n'était pas un grand diplomate, mais son application aux affaires, son ardent patriotisme, son sang-froid et sa persévérance l'avaient désigné au choix de ses concitoyens; du reste, ses sympathies orangistes, qui lui nuisaient auprès de Jean de Witt, devaient au contraire lui assurer auprès de l'électeur le plus bienveillant accueil (2). Amerongen avait été envoyé, au milieu de l'année 1671, d'abord à Bielefeld, puis à Cologne, pour le règlement des différends qui intéressaient les ducs de Brunswick, l'évêque de Munster et l'électeur de Cologne; il y avait rencontré des ministres brandebourgeois, et soit avec Iéna, soit avec Blaspeil, avait envisagé la possibilité d'une alliance nouvelle. Le 28 novembre, les États-Généraux avaient voté sa mission à Berlin. Ses instructions lui ordonnaient de conclure avec l'électeur une alliance défensive et de demander, en cas de guerre, un secours de 12 ou 16,000 hommes, moyennant des subsides à proportion (3). Relativement aux places du duché de Clèves, dont Frédéric Guillaume attendait toujours la restitution, les États songeaient tout au plus à évacuer Orsoy (4). Dans ces graves circonstances où ils auraient dû implorer des secours, ils prétendaient garder le ton superbe de gens qui dictent leurs conditions (5). Jean de Witt même, fidèle à ses antipathies,

des conférences avec le comte. Cf. encore PAGÈS, *Grand Électeur,* 277-78.

(1) Je l'appellerai désormais Amerongen pour plus de brièveté.

(2) Cf. *U. et A.*, III, 192-94.

(3) *Ibid.*, III, 197 et 203, résolutions des États-Généraux des 19 octobre et 28 novembre 1671; VAN SYPESTEYN, *Op. cit.*, 30 ss.

(4) Cf. *U. et A.*, III, 206-07, mi-décembre 1671, entrevue de Romswinckel et d'Amerongen à Wesel.

(5) Cf. PHILIPPSON, *Op. cit.*, II, 252. Les États d'ailleurs firent preuve d'un aveuglement extraordinaire; depuis le mois de juin 1671, la France n'entretenait plus auprès d'eux d'ambassadeur et se contentait de la correspondance d'un

négligea la mission d'Amerongen; c'est avec les États-Généraux ou avec leur greffier que l'ambassadeur correspondit.

Arrivé à Berlin le 16 janvier, Amerongen y fut traité cérémonieusement et cordialement tout à la fois. De hauts personnages vinrent le chercher pour l'audience dans des carrosses à six chevaux; il passa dans la cour du château électoral, entre deux rangs de gardes faisant la haie, en armes, enseignes déployées et tambours battants, et fut escorté jusqu'à la salle d'audience par une brillante troupe d'officiers; mais quand il eut baisé la main de l'électeur, on les laissa seuls, toute étiquette fut mise de côté, et, assis près du prince, il s'entretint intimement avec lui durant plus d'une heure (1). Cette entrevue amicale n'était que la première d'une série; elle établissait dès le début un mode de négociation exceptionnel, propre à faire pâlir de jalousie l'envoyé français. Cependant les choses allèrent lentement, les propositions des États étant insuffisantes, et les commissaires électoraux, les mêmes que pour Saint-Géran (2), témoignant plus d'appréhension et moins de confiance que leur maître.

Le duel diplomatique, commencé entre Saint-Géran et Amerongen au milieu de janvier 1672, se prolongea jusqu'à la fin de mars. Le premier répétait à satiété les offres du roi, et tirait parti de son mieux de la supériorité que donne la défense du *statu quo* (3). L'autre se débattait contre les difficultés d'un rôle qui l'obligeait à demander beaucoup et à donner le moins possible : l'évacuation des places du pays de

nommé Bernartz, sujet hollandais; c'était presque une rupture diplomatique, et ils ne semblaient pas s'en apercevoir. Cf. A. E., *Hollande*, XCI, 202 ss., lettres de Pomponne des 25 juin et 8 juillet 1671.

(1) Cf. *U. et A.*, III, 209-11, première relation d'Amerongen aux États, 19 janvier 1672.

(2) Schwerin, Somnitz et Iéna; la première conférence eut lieu le 19 janvier, 1672. Cf. *U. et A.*, III, 211.

(3) Les documents des Archives de Berlin montrent que les conférences entre Saint-Géran et les ministres électoraux furent très fréquentes (18, 23, 29 janvier, 12, 16, 23, 29 février, 2, 7, 11 mars 1672), mais on y piétinait sur place sans avancer d'un pas; cf. A. B., *Frankreich*, *Rep.* XI, 17 B.

Clèves et le chiffre des subsides étaient les pierres d'achoppement de sa négociation.

Frédéric Guillaume passa pendant ces premiers mois de 1672 par des alternatives d'enthousiasme et de découragement, de résolution et d'indécision. Après avoir penché, en janvier, pour la constitution d'un tiers parti, destiné à intervenir un jour en médiateur (1), il sembla tout à coup disposé, en février, à s'entendre en dehors de ses principaux ministres avec les Hollandais. Nous savons par Saint-Géran que Dohna et Poellnitz, accompagnant Amerongen dans la chambre de l'électeur qui avait la goutte, faillirent lui arracher son consentement définitif; peut-être le traité aurait-il été signé, si Meinders n'était venu prêcher à point la prudence et conseiller moins de condescendance. L'incident éclaira l'envoyé français sur la « méchante intention » de l'électeur; il estima qu'il n'était plus retenu « que par la peur (2) ». Les jours suivants, Frédéric Guillaume ayant repris son sang-froid revint à sa politique de temporisation. Sans doute il continua à afficher son amitié pour les États-Généraux qui furent parrains de son nouvel enfant, Albert Frédéric (3); Amerongen représenta Leurs Hautes Puissances au baptême, et si la lenteur de leurs résolutions ne lui permit pas d'étaler toute leur munificence, il dépensa pourtant 1,600 florins en cadeaux (4). Saint-Géran s'indignait de n'avoir pas été convié à la cérémonie (5). Mais ces démonstrations extérieures avaient peu de portée pratique, et à ce moment précis l'électeur enflait ses exigences vis-à-vis de la République : à une résolution des États

(1) Cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, VIII, 30 ss., relation de Saint-Géran, 19 janvier 1672.

(2) Cf. A. E., *ibid.*, 53 ss., relations de Saint-Géran au roi et à Pomponne, 9 février 1672.

(3) Né le 14 janvier.

(4) La résolution des États-Généraux du 15 février 1672, qui l'autorisait à donner une rente viagère de 4,000 florins à leur filleul et pour 12,000 florins de cadeaux aux parents, arriva trop tard, le baptême ayant eu lieu le dimanche 14 février. Voir cette résolution et la relation d'Amerongen du 24 février, dans *U. et A.*, III, 230 et 234.

(5) Cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, VIII, 59-60, relation du 17 février 1672.

qui offraient de verser 540,000 florins pour la levée de 22,000 hommes, de se charger de la moitié des frais d'entretien, d'annuler leur créance sur la dette Hœfyser et de restituer Orsoy à certaines conditions (14 février 1672), il riposta en demandant davantage, notamment l'entretien des trois cinquièmes de ses troupes (1). Inquiet des préparatifs de guerre et des dispositions de la cour de France, où le successeur de Lionne aux Affaires étrangères, Pomponne, chapitrait sans cesse Crockow, lui disant par exemple que l'Empire ne parlait point et que c'était Son Altesse Electorale qui le faisait parler (2), il observa plus de réserve entre les deux partis.

Tandis que Saint-Géran retrouvait un peu de calme, ce fut au tour d'Amerongen d'être sur les épines (3). Il accusait d'ailleurs les ministres et non pas l'électeur lui-même. Voici ce qu'il écrivait alors à ses amis dans des lettres intimes : « Le comte de Schwerin gardait le lit et la chambre *par précaution*. M. Iéna disait qu'il avait la goutte, parce qu'une de ses jambes avait été entamée par un accident imprévu. M. Canstein s'absentait et faisait le malade à sa maison de campagne. Lorsqu'on parlait du traité à M. Meinders, il courait comme un lièvre poussé par une meute de chiens. M. Somnitz avait une grosse cour de seigneurs, avec lesquels il jouait, pendant qu'il était malade, et faisait de gros gains au jeu. L'électrice, gagnée par l'ambassadeur de France, voulait que son époux prît le parti de Louis (4) ». Quant à l'électeur, il était personnellement bien disposé (5). Amerongen

(1) Cf. *U. et A.*, III, 226-29, et 235, avec la note 1. Alexandre de Spaen venait de partir pour La Haye, chargé d'y demander une avance et d'y négocier un emprunt; *ibid.*, 232, lettre d'Amerongen à Orange, du 17 février 1672, et note 1.

(2) *Ibid.*, XIII, 58, relation de Crockow du 12 février 1672; dans cette même lettre, l'envoyé se plaignait qu'on ne tînt plus compte en France de la raison, ni de l'amitié de personne (p. 60).

(3) Cf. Orlich, *Op. cit.*, II, 47, Schwerin au duc de Croy, 14 février 1672.

(4) D'après Basnage, *Annales des Provinces-Unies depuis les négociations pour la paix de Munster,* in-fol., La Haye, 1726, II, 201.

(5) Cf. *U. et A.*, III, 231, Amerongen à Orange, 17 février 1672. Basnage, *loc. cit.*, dit d'après des documents inédits que l'électeur aimait la Hollande, « comme si elle avait été sa patrie ».

ne se trompait pas. Frédéric Guillaume conservait ses sentiments favorables (1). Seulement les instances de ses conseillers l'avaient fait réfléchir. Tout en éclatant en reproches contre Schwerin et en le laissant exposé aux scènes violentes de Derfflinger et de Poellnitz (2), il l'écoutait malgré lui; tout en s'irritant des avis timorés de son conseil, il ne le « méprisait » pas autant qu'on le croyait (3). Amerongen qui, depuis la fin de février, conféra directement avec l'électeur ou quelques conseillers choisis, et non plus avec les commissaires du début (4), vit s'écouler le mois de mars sans rien obtenir. A la fin du mois la situation semblait stationnaire, Amerongen découragé demandait son rappel (5), et Saint-Géran, qui attendait le sien après avoir tant de fois exhalé son découragement (6), gardait encore « un rayon d'espérance (7). »

Les tergiversations de l'électeur tenaient en grande partie à l'aspect de l'horizon politique et à l'état de ses relations avec les diverses puissances européennes.

Si l'hostilité du roi de Pologne diminuait alors en raison directe du péril turc, l'attitude de la Suède n'était pas sans inspirer quelque souci. Après s'être défié d'elle au moment où elle entrait dans la Triple Alliance, Frédéric Guillaume tremblait de l'en voir détachée; il n'ignorait pas en effet le travail persévérant et les progrès de la diplomatie française, conduite à Stockholm successivement par Pomponne, Vaubrun et Courtin. Dans l'automne de 1671 il avait pris une décision, dont l'opportunité avait été souvent discutée depuis des mois, celle d'y envoyer une ambassade, et Christophe de

(1) Ces sentiments furent consolidés par l'évolution qui s'opérait alors en Hollande en faveur du prince d'Orange, auquel le titre et les fonctions de capitaine-général furent attribués le 24 février 1672.

(2) Cf. *U. et A.*, III, 237, relation d'Amerongen, 28 février 1672; A. E., *Corr. de Brandebourg*, VIII, 80 ss., Saint-Géran à Pomponne, 4 mars 1672.

(3) Même lettre de Saint-Géran du 4 mars 1672.

(4) Cf. *U. et A.*, III, 237, note 1.

(5) *Ibid.*, III, 252, relation d'Amerongen du 27 mars 1672.

(6) Notamment le 4 et le 16 mars; cf. A. E., *loc. cit.*, VIII, 80 ss., 94-95.

(7) Cf. Pagès, *Grand Électeur*, 286.

Brandt en avait été chargé. L'habile diplomate, qui avait fait ses preuves en France, en Angleterre et au congrès de Bréda, se reposait de ses voyages à Cüstrin, où il remplissait les fonctions de chancelier de la Nouvelle Marche; bien qu'il fût malade, l'électeur ne voulut que lui, et le fit mander à Berlin (septembre 1671) (1). Ses instructions, préparées lentement et datées du 20 octobre, témoignent des préoccupations qui dominaient à Berlin. Il y est bien question de contestations en Poméranie et des affaires de Pologne, mais le principal objet de la mission est de demander au jeune roi Charles XI (2) une « correspondance » intime pour le bien commun, en particulier pour la protection des évangéliques et pour le maintien de la paix, compromise par les armements de la France; l'envoyé doit aussi exhorter le roi à garder, comme l'électeur, les mains libres (3). Brandt se mit en route en novembre, passa par Copenhague, et, retardé par le mauvais état de sa santé, ne parvint à Stockholm que le 11 décembre.

Une des premières personnes qu'il rencontra fut le marquis de Vaubrun, plein de confiance dans le succès de Courtin auquel il allait céder la place (4). Brandt eut l'impression qu'il arrivait trop tard. Il ne se laissa pas abattre néanmoins : dans l'audience accordée par le roi et la reine régente, le 25 décembre, il demanda des commissaires pour négocier. On les lui fit attendre longtemps, et, quand on les eut désignés (en mars 1672) (5), ce fut pour n'aboutir à rien de sérieux. Dès le mois de février, l'envoyé se rendait compte de la puissance de l'or français; il estimait qu'il faudrait le rappeler vers le mois de mai, car au printemps sa négociation ne

(1) On avait proposé en vain d'autres sujets, Berlepsch, Frédéric de Brandt, von Heyden, von Buch; *cf. U.* et *A.*, XVII, 144 et 147-48.

(2) Ou plutôt au gouvernement de la régence qui dirigeait encore la Suède, jusqu'à la majorité du roi (dans l'automne de 1672).

(3) *Cf. U.* et *A.*, XVII, 149-54, et instruction annexe, 154-55.

(4) *Ibid.*, XVII, 158, relation du 21 décembre 1671.

(5) Ce furent les conseillers de cour Bonde et Ehrensteen avec le secrétaire d'État, Œrstedt.

vaudrait plus la dépense d'un liard (1). Il prévoyait la défaite du ministre Björnclou et le triomphe du parti français, qui allaient avoir pour conséquence l'alliance franco-suédoise du 14 avril; tout ce qu'on pouvait espérer, c'est que la Suède ne bougerait pas, regardant les subsides de Louis XIV comme le prix de son inaction (2). Chose curieuse et qui révèle la clairvoyance de Brandt, il ne doutait pas du parti que prendrait son maître, et, sans l'en dissuader, lui remontrait à l'occasion les dangers de l'alliance hollandaise (3).

Les fâcheuses nouvelles reçues de Stockholm contribuèrent certainement à retenir le Brandebourg, d'autant plus que de Copenhague et de Londres il n'en arrivait pas de meilleures. J'ai déjà parlé de l'envoi de Blumenthal en Danemark dans l'automne de 1671. Jugeant l'action de son ambassadeur ordinaire, Frédéric de Brandt, insuffisante, l'électeur réexpédia Blumenthal, au mois d'avril 1672. L'envoyé joignit Christian V à Glückstadt, et l'invita à agir fortement pour maintenir la paix menacée. Vaine démarche! Le roi et son demi-frère, Güldenlöwe (4), tout en applaudissant à l'initiative généreuse de l'électeur, déclarèrent qu'ils attendaient les ouvertures des Hollandais et se bornèrent à préconiser la formation d'un tiers parti avec d'autres princes allemands (5). L'attitude de l'Angleterre était encore moins satisfaisante. Comme il n'y avait pas d'ambassadeur, Frédéric Guillaume avait fait sonder par Blaspeil l'envoyé anglais à La Haye, Downing; celui-ci avait répondu que son roi était étroitement uni à Louis XIV contre les Hollandais et « qu'il ne tiendrait

(1) *Im Frühjahr wird die hiesige Negotiation nicht mehr werth sein, dass man ein groschen darum verzehre*; cf. *U. et A.*, XVII, 183, relation du 10 février 1672.

(2) *Ibid.*, XVII, 198-99 et 204-11, relations des 30 mars et 27 avril 1672.

(3) *Ibid.*, XVII, 170 (19 janvier), et 176-83 (10 février 1672).

(4) Fils naturel de Frédéric III et favori du roi, en attendant d'être éclipsé par Pierre Schumacher, comte de Griffenfeld.

(5) Cf. PUFENDORF, *F. W.*, XI, § 41, qui donne seul tous les détails utiles. A Rendsbourg, où Blumenthal reçut son congé, on ne lui cacha pas que, pour obtenir les secours du Danemark, il fallait que les États « missent la main à la bourse ».

qu'à Son Altesse Électorale d'y trouver son compte (1) ». Confidence aussi claire qu'inquiétante. En mars, ce fut pis. Le chevalier Sir John Lockhart, ancien officier de Cromwell et aussi ancien ambassadeur en France, fut choisi pour aller solliciter l'électeur de se joindre à Louis XIV et à Charles II. Sa lettre de créance est du 24 mars; la veille, une flotte marchande hollandaise, venant du Levant, avait été attaquée par l'amiral Holmes à la hauteur de l'île de Wight; quelques jours après (28 mars), Charles II déclarait officiellement la guerre aux Provinces-Unies, et, suivant le mot de Temple, cette déclaration imprévue surprit la République, comme « un coup de tonnerre dans un beau jour d'hiver (2) ».

A passer en revue les puissances protestantes, Frédéric Guillaume se sentait déconcerté. Qu'attendre d'elles, en effet, pour leurs coreligionnaires hollandais? De la Suède, tout au plus l'abstention malveillante, du Danemark la neutralité, de l'Angleterre l'hostilité.

Dans le camp catholique les dispositions semblaient plus favorables. L'Espagne n'avait pas oublié la guerre de Dévolution et se sentait toujours menacée du côté de la France; depuis 1648, elle s'était rapprochée des États-Généraux, pour la défense de ses provinces belges. En dépit des avances insidieuses de Louis XIV et des propositions d'alliance du marquis de Villars, la reine régente avait suivi les conseils du comte de Monterey, gouverneur des Pays-Bas espagnols : un traité de défense mutuelle entre le roi catholique et les États avait été signé à La Haye par don Emmanuel de Lira, le 17 décembre 1671 (3), et le margrave Hermann de Bade s'était rendu à Vienne pour y agir en faveur des Hollandais (4). L'électeur apprit avec joie ces résolutions et les encouragea

(1) D'après une lettre de Colbert de Croissy, du 4 février 1672, citée par Pagès, *Grand Électeur*, 279, note 2, et 283.

(2) *Mémoires*, collection Michaud, 3ᵉ série, VIII, 75. Cf. *U. et A.*, XVII, 5 et 6, et XIII, 71-72.

(3) Cf. Mignet, *Op. cit.*, III, 662 ss.

(4) Cf. *U. et A.*, XIII, 206, dans une relation d'Anhalt du 26 mai 1672.

de son mieux : Blaspeil fit deux apparitions à Bruxelles dans le courant d'avril 1672, et, sans prononcer de parole compromettante ni assumer aucun engagement, mit Monterey au courant des négociations de Berlin; il ne lui dissimula pas l'intérêt que l'électeur prenait aux tentatives faites auprès de l'Empereur par les représentants de l'Espagne (1).

A Vienne, d'où il attendait le salut, Frédéric Guillaume trouvait moins d'écho à ses aspirations. A part Goess, qui demandait à retourner à Berlin avec des concessions et des promesses, personne ne se souciait du Brandebourg dans l'entourage impérial; à peine si on désirait l'associer à l'alliance provisoire de Marienbourg. Quant aux Provinces-Unies, on les abandonnait sans remords. Cependant Léopold s'avisa que son traité de neutralité ne le préserverait pas à la longue de quelque conflit avec la France (2), et qu'il était prudent de prendre des précautions en conséquence. Les instructions, remises à Goess pour une nouvelle mission en Brandebourg (4 mars 1672), lui ordonnèrent non seulement de rechercher l'adhésion de l'électeur à la ligue de Marienbourg, mais aussi de lui insinuer *suaviter et cautissime* que l'Empereur ne s'opposerait pas à son alliance avec les États, et qu'il le protégerait le cas échéant (3). Dans une lettre à Frédéric Guillaume, Léopold lui demanda même son avis au sujet de certaines mesures défensives dans l'Empire (4), et l'informa de ses démarches pour empêcher l'électeur de Cologne et l'évêque de Munster d'en venir aux mains avec les Hollandais (5). C'était encore peu de chose, et l'électeur, ignorant l'acte du

(1) Cf. *U. et A.*, XIII, 114, rescrit de l'électeur à Blaspeil, 19 mars 1672, et 118-20, relations de Blaspeil en avril. L'Espagne, outre Hermann de Bade, était représentée à Vienne par son ambassadeur ordinaire, Don Pablo Spinola-Doria, successeur du marquis de Malagon.

(2) Comme le lui remontrait Goess dans un mémoire du 9 janvier 1672; cf. *U. et A.*, XIV, 511-17.

(3) *Ibid.*, XIV, 517 ss.

(4) On voit par le recueil d'Eggenstorff, que les commissaires impériaux à Ratisbonne demandèrent plusieurs fois (en mars et avril 1672) l'avis de la diète sur l'entrée des troupes françaises dans l'électorat de Cologne, sans pouvoir obtenir de *Reichsgutachten* (*Op. cit.*, I, 550 ss.)

(5) Cf. *U. et A.*, XIII, 196, lettre du 9 mars 1672.

1er novembre 1671 (1), s'étonnait à bon droit de l'indifférence du chef de l'Empire.

En Allemagne, quelques princes songeaïent à profiter de la lutte prochaine; la plupart s'en désintéressaient. Frédéric Guillaume se désolait de cet état d'esprit et s'évertuait à montrer combien le sort de l'Empire était étroitement lié à celui des Provinces-Unies (2). Auprès des alliés de la France, il plaidait la cause de la paix. De janvier à avril 1672, il échangea plusieurs lettres avec l'électeur de Cologne qui l'exhortait à exiger des Hollandais l'évacuation du pays de Clèves (3). Blaspeil, à la même époque, faisait trois visites à l'évêque de Munster, et le trouvait très engagé avec Louis XIV. Il y avait peu à espérer de ces deux princes qui, sous prétexte d'accorder aux Français « un passage inoffensif » *(transitum innoxium)*, se préparaient à guerroyer de compagnie (4). Aux partisans de la neutralité, Frédéric Guillaume dépeignait les dangers de leur abstention. Le duc de Neubourg refusa d'écouter ces avertissements (5). L'électeur de Mayence entretenait des relations suivies avec la France, notamment par l'entremise d'un agent, nommé Heiss (6); il voulait avant tout préserver l'Allemagne de la guerre, et venait d'encourager l'Empereur à rester neutre (7). Frédéric Guillaume lui dépêcha un de ses ministres de Ratisbonne, Mahrenholtz, chargé de l'effrayer pour l'Empire et de lui représenter la nécessité de s'unir contre une agression possible : il importait, en tout cas, de ne pas suivre la méthode adoptée précédemment, au grand détriment de la « patrie allemande », selon

(1) Traité de neutralité de l'Autriche avec la France.

(2) Il se refusait à admettre le raisonnement des ministres français prétendant que l'Allemagne n'avait rien à voir dans la guerre.

(3) Cf. *U. et A.*, XIII, 127 ss.

(4) *Ibid.*, XIII, 103 ss. Blaspeil conféra avec l'évêque deux fois en janvier et une fois, le 17 mars, après avoir été à Berlin dans l'intervalle.

(5) *Ibid.*, XIII, 186-91, lettre de Philippe Guillaume du 18 février et réponse de l'électeur, du 8 mars 1672.

(6) Heiss était au service des électeurs de Mayence et de Trèves, mais il accepta en décembre 1671 de leur porter des propositions de Louvois; cf. *U. et A.*, XIII, 35 et 158-59.

(7) Au commencement de 1672. Cf. Mentz, *Op. cit.*, 175.

la formule « *singuli pugnant, universi vincuntur* (1) ». Jean Philippe de Schoenborn reçut gracieusement l'envoyé électoral, mais parut décidé à ne pas se mêler du conflit franco-hollandais, si l'Empire n'en souffrait pas ; il prétendit s'en tenir à l'alliance défensive provisoire de Marienbourg qu'il désirait compléter par l'accession du Brandebourg (2). Il insistait d'ailleurs alors auprès du roi de France pour le détourner de la guerre, et Leibniz, auteur avec Boinebourg du fameux projet de conquérir l'Égypte, prenait la route de Paris afin d'y défendre son idée (3) ; tentative chimérique, dont Pomponne se moqua spirituellement en déclarant que les projets de guerre sainte avaient cessé d'être à la mode depuis saint Louis (4).

L'électeur de Saxe était peut-être plus pratique que Jean Philippe ; il n'avait pas ses élans de générosité. Inquiet des desseins de Louis XIV, il avait promis son adhésion, en 1671, à la coalition défensive qui s'organisait (5), et avait envoyé à Stockholm son ministre Haugwitz, pour ramener les Suédois à l'alliance autrichienne. L'échec de la mission le rendit plus prudent. En vain Frédéric Guillaume chercha-t-il à l'influencer, lui envoyant le jeune Schwerin et Adam de Wedell à la fin de janvier 1672, puis le faisant convier à une entrevue par Berlepsch au milieu de mars. Jean Georges commença par proposer l'union des deux cercles de Haute et Basse Saxe, ce qui n'était guère satisfaisant, et quand il vint à Potsdam, le 24 mars, il se déroba à des engagements précis ; à peine s'il consentit à envisager pour l'avenir une alliance particu-

(1) Cf. *U. et A.*, XIII, 154 ss., instructions de Mahrenholtz, 24 février 1672.

(2) *Ibid.*, XIII, 156-61, relation de Mahrenholtz, 17 mars 1672 ; l'électeur de Mayence, évêque de Würzbourg et de Worms, se trouvait dans un de ses châteaux, près de Würzbourg.

(3) Avec le baron Erwin de Schœnborn ; cf. Mentz, *Op. cit.*, 173 ss. Pour le *De expeditione ægyptiaca*, voir Klopp, *Die Werke von Leibniz*, II, Hanovre, 1864.

(4) Lettre à Feuquières, accrédité auprès de l'électeur de Mayence (fin mai 1672), d'après von Zwiedineck-Südenhorst, *Op. cit.*, I, 330.

(5) Cf. Landwehr von Pragenau, *loc. cit.*, 600-603 et 628-31, promesse faite par Jean Georges II, le 16 août 1671, au comte de Hollach, cousin de Jean Philippe.

lière entre Saxe et Brandebourg. Une conférence de ministres fut décidée pour en délibérer, et ne se réunit pas (1).

Restaient les ducs de Brunswick, surtout Georges Guillaume de Celle, avec lequel l'électeur était en rapports d'amitié; Amerongen l'avait visité au passage, et son collègue Brasser négociait au nom des États avec toute la Maison (2). A deux reprises, en janvier et en février, Frédéric Guillaume avait député Canstein à Celle, la seconde fois à l'instigation d'Amerongen (3), et le conseiller secret avait été jusqu'à dire que son maître n'était pas homme à se laisser mener à la Bastille sans tirer l'épée (4). Au milieu de mars, Georges Guillaume et son cousin, Rodolphe Auguste de Wolfenbüttel, se rendirent à Potsdam, avec le grand bailli de Celle, von Hammerstein; ce dernier conféra avec Iéna et Canstein du 19 au 22 mars, et le comte de Waldeck, mandé par l'électeur, fut mêlé aux négociations. On y agita la question d'une alliance avec les Hollandais, sans aboutir, parce que le duc de Celle y voyait plus de dangers que d'avantages, et exigeait pour se décider, soit de gros subsides, soit l'entrée dans la ligue du Danemark ou de la Suède (5). Une réunion de ministres à Brunswick, où furent conviés des députés de la landgrave de Hesse-Cassel, ne donna pas de meilleur résultat (31 mars 1672) (6). Les ducs de Brunswick craignaient une aventure, et, s'ils conclurent un traité avec le Danemark, les clauses en furent strictement défensives (7).

De quelque côté qu'il se tournât, au début du printemps de 1672, l'électeur ne voyait que trahison, mauvaise volonté

(1) Cf. *U. et A.*, XIII, 170-78, et Auerbach, *Op. cit.*, 362 ss. Amerongen avait songé à aller à Dresde, mais ne s'y rendit pas, quoi qu'on en ait dit (Pufendorf, *F. W.*, XI, § 43); cf. *U. et A.*, III, 233, note 1, et 249.

(2) Cf. *U. et A.*, III, 209 ss.

(3) *Ibid.*, XIII, 238-39, et III, 230-31.

(4) *Ibid.*, III, 233, Brasser au greffier, 23 février 1672.

(5) *Ibid.*, III, 249 et XIII, 238; Köcher, *Geschichte von Hannover*, II, 232 ss.

(6) *Ibidem*. Canstein dirigeait les débats.

(7) *Zu Niemandes Offension oder Beleidigung* (art. II du traité du 31 mars 1672, dans Köcher, *Op. cit.*, II, 568-71). Les quatre ducs de Brunswick figuraient dans ce traité.

ou indécision. L'Espagne seule prenait le parti des Hollandais (1), et que valait l'appoint de son indigence et de sa faiblesse! Loin de se laisser aller au découragement, il inclina délibérément aux résolutions vigoureuses. C'est son plus beau titre de gloire. Jamais mieux que dans ces heures critiques, il n'a mérité le surnom de grand.

Malgré ses hésitations bien légitimes, il prenait peu à peu position. Le comte de Saint-Géran, autorisé à revenir en France se mettre à la tête de son régiment, eut un dernier entretien, le 5 avril, avec Schwerin, Somnitz et Iéna; on lui exprima les regrets de Frédéric Guillaume de n'avoir pu concilier son amitié pour le roi avec ses devoirs de prince d'Empire (2). Les regrets étaient peu sincères, et un accès de colère de l'électeur contre les États-Généraux, qui refusaient d'entretenir à leurs frais les trois cinquièmes de ses troupes, ne fut qu'un éclat passager (3). Dès le 13 avril, il se résignait à se contenter des subsides offerts pour l'entretien de la moitié de son armée, et la négociation d'alliance faisait un grand pas, « grâce à sa pure générosité », comme l'écrivait Amerongen (4). L'ouverture des hostilités sur mer par les Anglais et la déclaration de guerre de la France (6 avril) avaient emporté les scrupules et fait taire les exigences. Dès lors l'issue n'était plus douteuse, et rien ne pouvait arrêter le courant qui se dessinait en faveur des Provinces-Unies. Les ministres ordinaires, Schwerin, Somnitz, Iéna, partisans jusqu'au bout de l'expectative, furent laissés à Berlin, tandis que Frédéric Guillaume, avec Poellnitz et Meinders, revoyait, corrigeait et annotait, à Potsdam, les projets de traité qui s'échangeaient

(1) Et encore, sans se déclarer ouvertement.

(2) Cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, VIII, 102-110, lettres du 25 mars 1672, concernant le rappel de Saint-Géran, conférence du 5 avril, et lettre de recréance de l'électeur au roi, du 8 avril: A. B., *Frankreich, Rep.* XI, 17 B, procès-verbal de la conférence du 5 avril.

(3) Cf. *U. et A.*, III, 247 ss.; le 22 mars, l'électeur avait envoyé ses dernières propositions aux États, comme un *ultimatum*, et au commencement d'avril il s'était plaint à Amerongen qu'il y eût des traîtres dans son pays; *ibid.*, 254 et note 1.

(4) *Ibid.*, III, 258, lettres du 13 avril 1672.

avec une activité fébrile (1). L'envoyé anglais Lockhart, arrivé à la fin d'avril, plaida en vain les avantages de la neutralité ou d'un concert avec l'Angleterre et la France (2). Le ministre impérial, baron de Goess, de retour à Berlin après une longue absence, trouva encore les choses « en pleine crise »; satisfait au fond de la tournure qu'elles prenaient, il regrettait seulement d'être revenu trop tôt (3). Il n'eut pas longtemps ce souci. Le 6 mai 1672, au reçu d'une résolution des États, approuvant les modifications apportées à leur projet du 11 avril, l'électeur ordonna d'en finir : Schwerin, Somnitz et Meinders durent bon gré mal gré apposer leur signature au bas de l'alliance hollandaise (4).

Le traité, motivé « par les conjonctures dangereuses du moment », stipulait que l'électeur équiperait une armée de 20,000 hommes pour défendre les Provinces-Unies en cas d'attaque; les États-Généraux, en revanche, verseraient à Hambourg ou à Brême une somme de 220,000 thalers (ou 550,000 florins) pour les levées, et paieraient chaque mois la moitié des frais d'entretien (articles I-V et XII). Les troupes électorales devaient être au complet dans les deux mois (article X), et s'acheminer vers le cercle de Westphalie (article XV). Le commandement suprême serait exercé par l'électeur, si la maladie ou la volonté de Dieu ne l'empêchait de diriger lui-même les opérations (article XVII). Une fois la guerre commencée, aucun des alliés ne négocierait ni ne traiterait séparément (article XXIII). Les États chercheraient à obtenir l'assistance des ducs de Brunswick, au moins de Georges Guillaume et de Rodolphe Auguste (article XXVII) (5). Par un article séparé, qui n'a été imprimé dans aucun recueil

(1) Cf. *U. et A.*, III, 259 ss., relations d'Amerongen des 20 et 26 avril, et 1er mai 1672.

(2) *Ibid.*, XIV, 527; cf. Pufendorf, *F. W.*, XI, § 30. La première audience de Lockhart eut lieu au commencement de mai. Pagès, *Grand Électeur*, 291, s'est trompé en disant qu'il n'était pas encore arrivé le 6 mai.

(3) Cf. *U. et A.*, XIV, 524, relation de Berlin, 2 mai 1672.

(4) *Ibid.*, III, 262, Amerongen au greffier, 7 mai 1672.

(5) Cf. Londorp, *A. P.*, IX, 817 ss.; Dumont, *C. D.*, VII, I, 194 ss., en traduction française; Moerner, *Op. cit.*, 359-63, en abrégé.

avant celui de Moerner, Amerongen promettait le paiement de certaines sommes supplémentaires et des secours éventuels au Brandebourg, s'il était envahi par quelque ennemi.

L'alliance du 6 mai 1672 est l'œuvre personnelle de l'électeur; il doit en avoir tout l'honneur, comme aussi en porter toute la responsabilité. C'est lui seul, contrairement à l'avis de ses ministres (on l'a vu par le détail des négociations), qui l'a voulue et imposée, et cette fois sa résolution a été inspirée, non par des avantages immédiats et tangibles, mais par des considérations de haute politique. Il regardait la Hollande comme un boulevard opposé à l'ambition de Louis XIV, et derrière lequel s'abritaient à la fois les libertés germaniques et le protestantisme. Le maintien de ce boulevard lui sembla indispensable. De là bien des sacrifices virilement consentis, et l'abandon de revendications territoriales ou financières qui lui tenaient fort à cœur. L'alliance fut avant tout désintéressée. Sans écouter les offres séduisantes de la France, il renonça même aux espérances caressées depuis le traité du 31 décembre 1669, et, pour prix de son dévouement, se contenta de subsides qui payaient à peine la moitié de ses dépenses. D'autre part, l'alliance fut un acte singulièrement hardi, presque téméraire : à une époque d'indifférentisme et de lâcheté (1), alors que tout pliait devant la volonté du roi de France, un simple électeur du Saint Empire, qui régnait sur un million de sujets, eut l'audace de se dresser seul en face du plus puissant monarque de l'Europe. Sans doute, il comptait sur la contagion de l'exemple : après avoir « fait parler » l'Empire, comme le lui avait reproché Pomponne, il espérait le faire agir, ainsi que son chef. En attendant, il n'était sûr de personne, et exposait son état, encore en voie de formation et de croissance, aux plus redoutables périls. On a dit qu'en prenant cette héroïque décision il avait élevé le Brandebourg au-dessus des autres principautés allemandes, au rang de puissance européenne (2). Peut-être, mais le risque était

(1) En Allemagne, du moins.
(2) Cf. Peter, *Op. cit.*, 38-39.

gros. La suite prouva que ses forces n'étaient pas à la hauteur de son courage, ni son courage même à l'épreuve de l'infortune. Les ministres avaient pour une fois vu plus loin que leur maître. Si Frédéric Guillaume échappa au naufrage, ce fut au prix d'une humiliation presque aussi retentissante que l'avait été sa généreuse initiative.

Il n'en était pas là en mai 1672, et les conséquences de son traité avec les États ne se firent sentir que tardivement. Pendant cinq mois, tout en achevant ses armements et en mettant en marche ses troupes, il réussit à conserver des relations amicales avec la France et ses alliés; il cherchait en même temps à former une vaste coalition et put un moment se flatter d'y parvenir.

Depuis longtemps déjà il levait et équipait des troupes. Le comte de Saint-Géran avait plus d'une fois signalé, soit des levées dans le pays de Clèves, soit le passage de régiments venant de Prusse et se dirigeant vers le Rhin; au commencement de mars, il attribuait à Frédéric Guillaume le dessein de se rendre prochainement dans l'ouest avec 9,000 fantassins et 6,000 chevaux (1). Ces préparatifs belliqueux, qui furent activés après le 6 mai (2), étaient évidemment dirigés contre la France. On congédiait d'autre part l'envoyé anglais, Lockhart, en lui exprimant le regret que la guerre eût commencé et le désir d'intervenir utilement en faveur de la paix (3). Bien que l'alliance hollandaise fût tenue secrète, il était impossible de dissimuler les tendances qui prévalaient. Le rappel simultané de Crockow de Paris et de Brandt de Stockholm (10 mai 1672), sans être un acte d'hostilité, prit le caractère d'un avertissement (4). Lorsque Crockow eut

(1) Cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, VIII, 80 ss., et 94-95, relations des 4 et 16 mars 1672.

(2) L'armée électorale compta en août 20,000 hommes; cf. Philippson, *Op. cit.*, II, 271.

(3) Cf. Pufendorf, *F. W.*, XI, § 30, 12 mai 1672; voir aussi A. B., *England*, *Rep.* LXIII, 9 *a* et *b*, les actes concernant la mission de Lockhart, qui repartit assez ennuyé des dispositions de l'Espagne sur lesquelles l'électeur l'avait éclairé; cf. *U. et A.*, XIV, 531.

(4) Cf. *U. et A.*, XIII, 83-85; XVII, 222 ss.

quitté Paris à la fin de mai, les relations diplomatiques fureut interrompues de fait entre le Brandebourg et la France (1). Si la rupture officielle fut ajournée, c'est que ni l'électeur ni Louis XIV n'étaient pressés d'y faire face, le premier parce qu'il se sentait isolé et cherchait des alliés, le second parce qu'il voulait concentrer toutes ses forces contre la Hollande (2). Quant à la Suède, elle paraissait n'avoir d'autre objectif que de maintenir la paix de l'Empire, feignait de désapprouver l'attitude de l'électeur de Cologne et de l'évêque de Munster, et envoyait Hermann Wolfrath conférer à Berlin avec les ministres électoraux sur les moyens de conserver la bonne intelligence (3).

L'électeur profita du répit. Non content de pousser les négociations engagées avec divers princes allemands, il tenta auprès de l'Empereur une démarche directe et pressante. Dès le 13 mai, il lui écrivit, exposant ses craintes pour ses territoires rhénans et demandant des secours (4); mais les lettres ne suffisaient plus. Jean Georges d'Anhalt fut désigné pour aller secouer la torpeur de la cour de Vienne. En vertu des instructions du 14 mai 1672, le beau-frère de l'électeur devait donner comme prétexte à son voyage la nécessité de régler des affaires de famille; une fois rendu à destination, il se confierait au prince Lobkowitz, afin de parvenir sans bruit jusqu'à l'Empereur; il effrayerait ce dernier en lui représentant les dangers que courait l'Empire, l'exhorterait à agir auprès de la diète de Ratisbonne, et le prierait de s'entendre en particulier avec le Brandebourg pour faire marcher des

(1) Même l'agent Beck fut alors officiellement remercié; on le chargea seulement d'envoyer officieusement des nouvelles. Cf. *U. et A.*, XIII, 83, rescrit du 10 mai 1672.

(2) Le 7 juin, Pomponne écrivait à Crockow qu'il apprenait par sa lettre son départ, et comptait sur lui pour travailler à Berlin à l'affermissement de l'alliance entre le roi et son maître; cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, VII, pièce 93.

(3) Cf. *U. et A.*, XVII, 216-32, déclaration suédoise du 6 mai 1672, et mémoire remis par Brandt avant son départ au commencement de juin; 286-96, documents relatifs à la mission de Wolfrath, qui resta à Berlin de la fin de mai au 7 ou 8 juin (recréance du 7 juin).

(4) *Ibid.*, XIII, 197, et XIV, 529-30.

troupes vers le Rhin; si Léopold promettait 6,000 hommes, l'électeur en fournirait 12,000 (1).

Le prince d'Anhalt fit diligence, et le 22 mai au soir il atteignait Vienne. Il trouva le terrain bien préparé. Lobkowitz s'effrayait du passage des Français par le cercle de Bourgogne et les accusait de méditer la ruine de l'Empire; l'impératrice douairière, Éléonore de Gonzague, apprenant les offres de l'électeur, était d'avis de saisir l'occasion à deux mains (2). Néanmoins, les conseillers impériaux restaient timorés et ne songeaient encore qu'à développer l'alliance défensive du mois de janvier (3). Malgré l'excellent accueil de l'Empereur à Laxenbourg, le 26 mai, l'envoyé de l'électeur ne tarda pas à s'apercevoir qu'il était loin d'avoir gain de cause (4). On reconnaissait le péril, mais on répugnait à le combattre ouvertement. La proposition de diriger une armée impériale sur le Rhin (5) sembla prématurée, et même des ministres très bien disposés, comme Hocher, opinèrent pour qu'on attendit une déclaration de guerre de la France (6). Anhalt redoubla ses efforts que secondaient les ambassadeurs de Hollande et d'Espagne (7). Après une troisième audience de Léopold (le 6 juin), et en dépit de la goutte qui retenait Hocher au lit, les conférences se multiplièrent. Le 8 juin, à huit heures du matin, eut lieu l'entretien décisif. Outre Anhalt et Hocher, seul le président du conseil de guerre, Montecuccoli, y prit part, avec les secrétaires Abele et Dorsch : un projet de traité, rédigé sur l'ordre de l'Empereur, et apporté par Montecuccoli, fut discuté et finalement adopté (8). Le 9,

(1) Cf. *U. et A.*, XIII, 199-203; Anhalt devait en même temps rassurer l'Empereur sur le péril turc, et l'engager à se procurer l'appui de la Saxe.

(2) Elle aurait dit à Lobkowitz : *ambrasciate questa occasione a due bracchi;* relation d'Anhalt du 26 mai 1672; *ibid.*, XIII, 204-06.

(3) *Ibid.*, XIV, 535-36, *votum* du 23 mai 1672.

(4) *Ibid.*, XIII, 207 ss., relation du 29 mai 1672.

(5) 29 mai 1672; cf. *ibid.*, XIV, 539-41.

(6) *Ibid.*, XIII, 213-16, relations d'Anhalt des 2 et 5 juin 1672.

(7) Hamel Bruyninex et Spinola-Doria.

(8) Le P. Emmerich, dont l'influence était déjà grande, appuya la négociation d'Anhalt. L'électeur l'en fit remercier par son résident Neumann; cf. *U. et A.*.



on le mit au net. Comme l'envoyé électoral n'avait pas de pouvoir pour conclure, l'Empereur en fit expédier un à Goess (10 juin). Le traité devait donc se signer en Brandebourg. Trois jours plus tard, au lendemain d'une dernière conférence où il avait communiqué l'alliance hollandaise du 6 mai et demandé en vain l'accession de l'Autriche, le prince d'Anhalt reçut ses lettres de recréance (1). Il repartit aussitôt pour Berlin.

On l'y attendait avec impatience. Les troupes françaises avaient envahi le duché de Clèves, enlevant en quelques jours Büderich, Orsoy et Wesel (1er-6 juin), et un envoyé français venait d'arriver (le 15 juin) pour sommer l'électeur de se déclarer. L'angoisse de Frédéric Guillaume croissait de jour en jour. Les nouvelles de Vienne et le retour d'Anhalt lui rendirent un peu de tranquillité (2). Le 23 juin, l'alliance impériale fut conclue; sauf quelques modifications insignifiantes, le projet de Vienne était accepté en bloc (3). C'était le renouvellement de l'ancienne alliance défensive de 1658 et 1666 pour dix ans (articles II et XI), spécialement en vue de maintenir la paix de Westphalie et de protéger contre toute attaque ceux qui l'observaient (article III). Les deux contractants devaient au besoin se concerter et s'unir pour repousser toute invasion ou injure (article VII); ils laissaient la faculté d'accéder à leur alliance à tous les signataires des traités de 1648, et aussi à l'Espagne (art. IV); l'Empereur rechercherait particulièrement l'appui des membres de la ligue défensive provisoire (article IX). A ces articles s'en ajoutaient huit autres secrets, concernant notamment la sécurité des villes de Cologne et de Brême, et la défense des traités des Pyrénées

XIII, 221 (24 juin). Suivant Wolf, *Op. cit.*, 407, le P. Emmerich donna des instructions dont Lobkowitz n'eut pas connaissance.

(1) Cf. *U. et A.*, XIII, 218-20; XIV, 545-46.

(2) Anhalt rentra probablement le 20 ou le 21 juin, car ses pouvoirs pour conclure furent datés du 21.

(3) Cf. *U. et A.*, XIII, 220-21, l'électeur à l'Empereur, 23 juin 1672; XIV, 551-52, relation de Goess, du 24 juin; cf. Londorp, *A. P.*, IX, 820 ss.; Dumont, *C. D.*, VII, I, 201 ss.; Moerner, *Op. cit.*, 364-66.

et d'Aix-La-Chapelle. L'Empereur et l'électeur devaient équiper dans les deux mois chacun 12,000 hommes (1); ils s'engageaient à ne pas tolérer des levées, des passages ou des casernements de troupes, propres à léser l'Empereur et l'Empire (2); l'électeur se chargeait de solliciter l'adhésion du roi de Danemark, des Maisons de Brunswick et de Hesse-Cassel (3).

L'acte du 23 juin 1672 était un succès pour l'électeur : il lui assurait des secours avec plus de précision que les anciennes alliances défensives; certains articles même faisaient espérer une participation plus ou moins immédiate de l'Autriche à la guerre actuelle. Frédéric Guillaume, persuadé qu'il fallait battre le fer pendant qu'il était chaud, se hâta de réexpédier à Vienne Anhalt, le signataire du traité, avec ordre de remercier l'Empereur de sa « vigoureuse résolution », en l'invitant à fournir une armée, qui compterait plus de 12,000 hommes et serait placée sous le commandement de Montecuccoli (4). Cette seconde mission fut moins heureuse que la première. On venait d'apprendre le passage du Rhin et la marche triomphale des Français jusqu'aux portes d'Amsterdam (5). Le prince d'Anhalt trouva la cour impériale émue et refroidie par l'écrasement des Hollandais : Montecuccoli jugeait la situation transformée par leurs « pertes prodigieuses » *(prodigiose perdite)*, et conseillait de réfléchir avant de reprendre la conversation avec le plénipotentiaire brandebourgeois (6). A la demande de 24,000 hommes, au lieu de 12,000, les ministres impériaux répondirent en en offrant 16,000, et en promettant à Anhalt une lettre de créance de l'Empereur,

(1) Article Ier secret.
(2) Article V secret.
(3) Article VIII secret.
(4) Cf. *U. et A.*, XIII, 222 ss., instructions du 27 juin 1672.
(5) C'était le moment où les Hollandais ouvraient leurs digues et submergeaient leur pays pour le sauver (fin juin); cf. ROUSSET, *Histoire de Louvois*, 4 vol. in-8°, Paris, édition de 1873, I, 364 ss.; LEFÈVRE-PONTALIS, *Op. cit.*, II, 348 ss.
(6) Mémoire en italien du 7 juillet 1672; cf. *U. et A.*, XIV, 560-64; Anhalt était arrivé de nouveau à Vienne le 6 juillet au soir; *ibid.*, XIII, 224.

pour appuyer une démarche à Dresde (1). L'envoyé électoral ne put obtenir davantage, et, après l'échange des ratifications, s'en retourna dans son pays; il se flattait d'ailleurs que Montecuccoli serait avec son armée à Egra à la fin du mois d'août, et que tout irait à souhait : le chevalier de Grémonville lui ayant dit que ces armements empêcheraient le roi de France d'aller manger des pêches avec la reine, il s'était défendu en riant de vouloir faire passer ce goût au roi, et avait exprimé le regret que les pêches n'eussent pas mûri deux mois plus tôt (2).

Si l'électeur partagea les espérances de son beau-frère, il devait être cruellement déçu. La cour de Vienne jouait double jeu, et, intimidée par les succès foudroyants de la France, retirait d'une main ce qu'elle donnait de l'autre. Peut-être serait-il exagéré de croire sur parole Esaïe Pufendorf, lorsqu'il met en cause Lobkowitz expliquant cyniquement les raisons qui avaient motivé l'alliance austro-brandebourgeoise, et disant « qu'on avait considéré le Brandebourg comme un cheval sauvage et indompté, auquel il fallait accoupler un autre cheval docile et doux, pour l'empêcher de se jeter à corps perdu dans un parti et de porter ainsi préjudice à l'Empire (3) ». Il y a pourtant du vrai dans l'apologue (4). Les Impériaux accueillirent de mauvaise humeur les propositions nouvelles dont on accabla Goess à Berlin; ils se renfermèrent dans une réserve hautaine, se gardèrent de presser la concentration de leurs troupes, et traînèrent les choses en longueur (5). Plus tard, Montecuccoli n'ébranla son armée

(1) Cf. *U. et A.*, XIV, 564 et 567-69; mémoire d'Anhalt du 8 juillet, et procès-verbal de la conférence du 11 juillet, entre lui, Montecuccoli et Hocher.

(2) *Ibid.*, XIII, 229-31, relations des 14 et 17 juillet 1672.

(3) Cf. Helbig, *loc. cit.*, 26.

(4) Les relations de Grémonville, en août et septembre, le prouvent; il écrit, par exemple, le 2 septembre, que Lobkowitz veut empêcher l'électeur d'agir « comme un cheval échappé » ; cf. Mignet, *Op. cit.*, IV, 103 ss.

(5) Cf. *U. et A.*, XIV, 574 ss., relations de Goess, de fin juillet, d'août et de septembre 1672, et résolutions des ministres impériaux, notamment le 11 août. Parmi les projets mis alors en avant, un des plus chimériques fut celui de marier le jeune prince électoral à une archiduchesse.

qu'avec une lenteur extrême, et ne parut s'être associé à l'électeur que pour le paralyser (1).

En attendant les déceptions prochaines, Frédéric Guillaume était tout à l'ardeur de ses résolutions récentes. Il stimulait ses voisins allemands, envoyait pour la troisième fois Blumenthal à Copenhague (sans plus de succès. il est vrai, qu'auparavant) (2), et ne cessait de communiquer avec Hollandais et Espagnols. Au milieu du mois de mai, son trésorier Heydekampf, escorté par Amerongen, avait été chercher à Hambourg les 550,000 florins promis pour les levées : l'argent fut touché non sans peine, et rapporté à Berlin le 29 mai (3). Quelque temps après, le grand connétable Poellnitz reçut des instructions pour se rendre à La Haye, en compagnie de l'ambassadeur hollandais. Il s'agissait de représenter aux États l'activité déployée par l'électeur en faveur du « bon parti », de les informer des négociations engagées de tous côtés, de leur inspirer pleine confiance dans le Brandebourg; il s'agissait aussi de s'entendre avec le prince d'Orange, le comte Jean Maurice de Nassau et le feld-maréchal Würtz, au sujet des opérations militaires, et de presser l'accord des Provinces-Unies avec l'Empereur et l'Espagne. Poellnitz devait visiter ensuite le comte de Monterey à Bruxelles et demander une prompte intervention (4).

Partis de Berlin à la fin de juin, Poellnitz et Amerongen voyagèrent tantôt par terre, tantôt par mer, s'embarquant à Hambourg pour Emden, gagnant de là Harlingen en Frise, et

(1) De même, si l'Empereur laissa le fougueux Lisola conclure pour lui un traité avec les États à la fin de juillet, cela ne modifia pas sa façon d'agir; cf. Mignet, *Op. cit.*, IV, 88 ss., Dumont, *C. D.*, VII, I, 208. D'ailleurs des préoccupations religieuses retenaient l'Autriche : Lobkowitz déclarait à Grémonville que l'Empereur ne consentirait jamais à la « démangeaison » qu'avaient l'électeur et les ducs de Brunswick d'envahir des évêchés catholiques (cf. Mignet, *Op. cit.*, IV, 105), et l'Empereur, qui persécutait les protestants hongrois, s'indignait de l'intercession de l'électeur; cf. Krauske, *loc. cit.*, 479-87.

(2) Cf. *U. et A.*, XVII, 58, en juin 1672.

(3) *Ibid.*, III, 262-63,

(4) *Ibid.*, XIII, 762 ss., instructions du 17 juin 1672; une instruction annexe, du 27 juin, enjoignit à l'envoyé de remercier les États, au nom de l'électrice, de leur cadeau de baptême.

traversant le Zuiderzee entre Harlingen et Hoorn; le 12 juillet ils étaient à Amsterdam, le 13 à La Haye. Le soir même de leur arrivée, Poellnitz alla saluer la princesse douairière d'Orange, Amélie, et son petit-fils Guillaume III; le lendemain, il eut audience des États-Généraux. La Hollande, inondée par ses propres habitants, était comme une place assiégée; elle avait rejeté les conditions intolérables que Louis XIV prétendait lui imposer; elle était résolue à se défendre « jusqu'à la dernière extrémité (1) »; mais, à part ses villes, ses chaussées et les iles de Zélande, à part aussi la Frise et Groningue cernées et isolées au nord-est, les troupes françaises occupaient le territoire de la République, et la situation était critique (2). L'envoyé électoral visita le camp de Schoonhoven sur le Leck, et s'entretint longuement avec les officiers et les hommes d'État; ces conférences firent ressortir le désir unanime de voir le Brandebourg et l'Empereur tenter une diversion en dirigeant leurs armées vers Cologne (3). Poellnitz, sans accepter un plan qu'il jugeait trop hasardeux, encouragea de son mieux les excellentes dispositions des Hollandais. Il poussa, en outre, jusqu'à Anvers et Bruxelles pour y voir le comte de Monterey; le gouverneur général des Pays-Bas n'avait pas besoin d'être encouragé : déjà il avait fourni aux Provinces-Unies un corps auxiliaire; il conseillait maintenant à la reine régente d'Espagne de se déclarer contre la France, et attendait impatiemment des ordres (4). Dans les premiers jours du mois d'août, congé fut pris des États-Généraux, dont le président prononça un magnifique éloge de

(1) Mot de Guillaume III dans une lettre à Anhalt, du 3 juillet 1672; *U. et A.* III, 279.

(2) Cf. Rousset, *Op. cit.*, I, 374 ss.; Lefèvre-Pontalis, *Op. cit.*, II, 342-43, 376 ss., 417 ss., 440 ss. Le danger ne diminua qu'à la fin d'août, après l'échec de l'évêque de Munster devant Groningue (*ibid.*, 446-47).

(3) Cf. *U. et A.*, XIII, 767-75, relations de Pœllnitz, des 5, 12, 16, 17 et 22 juillet 1672.

(4) *Ibid.*, XIII, 775-78, relation du 29 juillet 1672. Monterey venait d'ailleurs de faire partir pour Berlin un émissaire, le baron de Bergeick, qui allait conférer avec Schwerin et Somnitz, les 2 et 3 août, et discuter les conditions d'une alliance défensive; cf. A. B., *Spanien, Rep.*, LXIII, 8, *a*, *b*, *c*, procès-verbaux des deux conférences. Voir aussi Pufendorf, *F. W.*, XI, § 59.

Frédéric Guillaume, seul assez magnanime pour les secourir quand tout le monde les avait abandonnés. Amerongen, après s'être comporté pendant le voyage « comme s'il eût été lui-même ministre de l'électeur », s'en retourna avec Poellnitz (1). Il devait suivre la campagne des troupes brandebourgeoises. Blaspeil, qui depuis le milieu de juin était revenu à son poste, restait auprès du prince d'Orange, chef de plus en plus incontesté du pays et maître presque absolu de ses destinées (2).

Tandis que Frédéric Guillaume achevait ses préparatifs militaires, nouait des alliances et cherchait partout des ennemis à la France, Louis XIV tentait auprès de lui une démarche suprême. J'ai mentionné plus haut la venue à Berlin du comte de La Vauguyon. André de Bétoulat, seigneur de Fromenteau, devenu en 1668 comte de La Vauguyon grâce à un riche mariage, était un simple gentilhomme que la fortune et l'intrigue plus que ses talents avaient désigné à la faveur royale. Chargé seulement de réclamer une déclaration catégorique de l'électeur, sans recevoir ni rejeter aucune justification de sa conduite, et sans rien discuter avec ses ministres (3), La Vauguyon n'avait fait qu'une apparition en Brandebourg. Arrivé le 15 juin il avait conféré le 21 avec Schwerin et Somnitz, et était reparti le 24, n'emportant encore qu'une vague réponse : Frédéric Guillaume prétendait n'avoir en vue que le maintien des traités de Westphalie et le rétablissement de la paix; d'autre part, il attendait une indemnité pour le passage des troupes françaises dans le duché de Clèves, et la restitution des places occupées; au reste, il s'en remettait pour plus de détails à Crockow qui se

(1) Cf. *U. et A.*, XIII, 780, relation de Pœllnitz, 6 août 1672. Ils s'embarquèrent le 7 août à Amsterdam.

(2) *Ibid.*, III, 281 ss. Stathouder de Hollande depuis le 4 juillet, Guillaume III allait bientôt voir disparaitre, avec les frères de Witt, massacrés le 20 août, les derniers vestiges d'opposition à son autorité. Voir pour les détails Lefèvre-Pontalis, *Op. cit.*, II, 390 ss. Romswinckel assistait Blaspeil en Hollande.

(3) Instructions du 7 juin 1672, dans le *Recueil des Instructions*, XVI, 178 ss.

rendrait bientôt auprès du roi (1). Cette dernière assertion n'était pas mensongère : on songea un instant à renvoyer Crockow à Paris, et une instruction fut rédigée dans ce but (2). Ces manœuvres n'abusèrent qu'à demi Louis XIV qui, ne voyant venir personne, se décida le 23 juillet, dans son camp de Boxtel en Brabant, à réexpédier La Vauguyon. L'alliance du Brandebourg et des États commençait à s'ébruiter, et divers indices révélaient les « sentiments » secrets de l'électeur (3) ; le comte devait donc exiger une promesse de neutralité; si on l'éludait pour s'en tenir à des termes généraux, ce serait une défaite témoignant de desseins hostiles, et le roi ne pourrait plus souffrir qu'on assemblât une armée dans son voisinage. La menace était transparente. Cependant, au dernier moment, le messager reçut l'ordre de ne pas hâter son retour (4).

La seconde mission de La Vauguyon n'eut pas plus de succès que la première (5). Parvenu à Berlin le 3 août, il assista au départ de l'envoyé espagnol Bergeick, et fut reçu le 5 par l'électeur que la goutte clouait au lit, et qui n'en était que de plus méchante humeur : Frédéric Guillaume se plaignit vivement de la dévastation de son duché de Clèves. Le 6 août, Anhalt, Schwerin et Somnitz répétèrent les mêmes plaintes en conférence, sans se laisser intimider par le langage assez violent de leur interlocuteur (6); le 10, on lut la résolution de l'électeur, qui contenait l'expression ordinaire de

(1) Cf. *Recueil des instructions*, XVI, 185-86, et *U. et A.*, XIII, 85-88; la résolution électorale, prise le 22 juin, fut communiquée le 23 à La Vauguyon.

(2) Elle est restée en minute aux Archives de Berlin, en date du 30 juin; cf. *U. et A.*, XIII, 85.

(3) Notamment un mémoire remis par Brandt à la cour de Suède et accusant l'électeur de Cologne et l'évêque de Munster d'avoir appelé les étrangers dans l'Empire.

(4) Instructions du 23 juillet 1672 et addition du 24; cf. *Recueil*, XVI, 186-90.

(5) Parmi les documents publiés sur les deux missions, outre Mignet, *Op. cit.*, IV, 89 ss., voir Pomponne, *Mémoires*, I, 286 ss.

(6) La Vauguyon s'emporta jusqu'à dire que le roi devrait couper le mal à la racine; cf. *U. et A.*, XIII, 88-90; A. E., *Corr. de Brandebourg*, VIII, 129 ss., 1re relation (copie) de La Vauguyon, du 11 août 1672.

ses vœux pour le rétablissement de la paix, avec les inévitables protestations d'amitié à l'égard du roi (1). Fidèle à ses instructions, et bien que cette réponse l'éclairât suffisamment, ainsi que la continuation des préparatifs de guerre, La Vauguyon demeura encore plus de six semaines auprès de Frédéric Guillaume, tantôt échangeant avec lui des paroles aigres-douces, comme dans une audience à Potsdam le 21 août (2), tantôt conférant avec ses ministres qui doutaient de la « religion » que le roi disait avoir pour les traités de Westphalie (3). Entre temps, il surveillait la concentration de l'armée électorale dont il dépréciait la valeur, et se moquait de l'insuffisance des officiers généraux (4) : la plupart étaient médiocres, disait-il, et Kannenberg, « qu'ils comptent pour leur meilleur de cavalerie, ne peut rester un jour à cheval qu'il ne soit obligé d'en rester quatre au lit, à cause d'un coup de canon qu'il a reçu autrefois dans la cuisse (5) ». Cependant les événements se précipitaient, l'armée brandebourgeoise s'ébranlait lentement vers l'ouest, et la situation devenait délicate pour l'envoyé français. Après avoir prévenu l'électeur que le roi serait forcé de faire marcher Turenne contre ses troupes (8 septembre), et l'avoir répété aux ministres (6), il reçut enfin son rappel (7); il prit

(1) Cf. *U. et A.*, XIII, 90.

(2) Cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, VIII, 146-47, relation du 2 septembre 1672 (en partie dans MIGNET, *Op. cit.*, IV, 99-100); l'électeur s'écria « d'un air un peu courroucé », qu'il s'étonnait que le roi prétendît l'empêcher d'avoir des troupes dans ses états et qu'évidemment il lui voulait faire la guerre.

(3) *Ibid.*, même relation.

(4) La Vauguyon exagérait beaucoup. L'armée, forte de 10,370 fantassins, 9,500 cavaliers et dragons, et 56 canons, était vraiment une force imposante; quant aux généraux, il est certain que le prince d'Anhalt, feld-maréchal, ne valait pas le vieux Derfflinger qui avait été congédié pour avoir refusé de servir sous lui; il y avait en outre une rivalité fâcheuse entre le lieutenant-général von der Goltz et le major-général von Schwerin, frère du grand ministre; cf. PHILIPPSON, *Op. cit.*, II, 270-71.

(5) Cf. A. E., *loc. cit.*, VIII, 146 ss., relation de La Vauguyon du 2 septembre 1672.

(6) Les ministres ripostèrent que l'électeur avait le droit d'aller avec ses troupes dans toutes ses possessions, et que, ce faisant, il ne violait pas la paix de Westphalie; *ibid.*, VIII, relation du 23 septembre 1672.

(7) Daté de Versailles, 23 septembre 1672.

aussitôt congé, le 29 septembre, à Witzenhausen sur la Werra. Les adieux furent courtois. Des deux côtés, on affirmait l'intention de respecter la paix de Westphalie (1).

Peu de jours avant le départ de La Vauguyon, la diplomatie électorale avait remporté un succès relatif, en faisant conclure l'alliance de Brunswick. Tout en négociant avec l'Empereur et les puissances étrangères, Frédéric Guillaume n'avait pas cessé de travailler à la formation d'une ligue allemande. Il n'avait négligé presque aucun prince (2), écrivant même à ceux qu'il savait les moins favorables au projet, ou liés à la France par des traités, comme les électeurs de Cologne et de Bavière, l'évêque de Munster et le duc de Hanovre.

Ses démarches avaient échoué de plus d'un côté. Dès la fin de mai, Maximilien Henri de Cologne et Christophe Bernard de Galen lui avaient communiqué leurs manifestes de guerre contre les États-Généraux. Le premier levait des recrues en Saxe, d'où le fils de l'administrateur de Magdebourg lui amenait deux régiments (3); il hésitait à autoriser le passage des troupes brandebourgeoises à travers son évêché d'Hildesheim; bientôt même, le 30 août, dans une lettre circulaire datée de Zwolle, il alla jusqu'à exhorter les princes du cercle de Basse-Saxe à empêcher la marche de l'armée électorale et impériale, comme contraire aux constitutions de l'Empire. Le second prétendait avoir été attaqué par les Hollandais (4). Le Brandebourg n'avait rien à espérer des deux prélats, qui ne devaient pas tarder à être ses ennemis déclarés. Ni en Bavière, ni en Hanovre les sentiments n'étaient meilleurs, bien qu'on s'en tînt à une sourde malveillance : Frédéric Guillaume écrivit en vain à l'électeur Ferdinand Marie, le 6 septembre 1672 (5); quant à Jean Frédéric de Hanovre, qui

(1) Cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, VIII, 148 ss., relations de septembre 1672; *U. et A.*, XIII, 91.

(2) Il laissa de côté pourtant l'électeur palatin, Charles Louis, auprès duquel il jugea sans doute toute démarche inutile.

(3) Cf. *U. et A.*, XIII, 152; Opel, *Op. cit.*, 19.

(4) Cf. *U. et A.*, XIII, 146-153.

(5) Cf. Doeberl, *Op. cit.*, 491.

à la fin d'août expédiait Mandelslohe à Louis XIV, il protesta en septembre contre le passage des Brandebourgeois à travers ses états (1). L'électeur de Saxe restait partagé entre son loyalisme vis-à-vis de l'Empereur et la crainte de la France : le prince d'Anhalt, revenant de Vienne en juillet, était passé par Dresde et y avait vu Jean Georges toujours indécis. Au commencement de septembre, Frédéric Guillaume envoya à Dresde von Berlepsch pour y appuyer l'action de deux diplomates impériaux, le résident abbé de Banz et un envoyé extraordinaire, le comte de Mansfeld; après s'être fait beaucoup prier, Jean Georges promit de lever 3,000 hommes dans un délai de trois mois, et de les mettre sous les ordres de Montecuccoli (2). L'engagement ne fut pas tenu. L'électeur saxon céda aux insinuations et aux menaces du français Chassan, secondé peu après par le suédois Grafenthal, et demeura dans l'inaction (3). Les électeurs de Mayence et de Trèves, et le duc de Neubourg firent preuve d'une égale prudence. Mahrenholtz, envoyé de nouveau par deux fois auprès de Jean Philippe de Schœnborn (en mai et en juillet 1672), ne put que lui arracher l'expression de sa sympathie pour les dommages subis dans le duché de Clèves; l'archevêque regrettait du reste que le Brandebourg se mêlât des intérêts hollandais; il ne bougea pas plus que son collègue de Trèves (4). Philippe Guillaume de Neubourg profitait des victoires de la France pour prendre possession de sa seigneurie de Ravenstein, occupée jusque-là par des garnisons hollandaises; tout ce qu'il crut pouvoir faire pour le Brandebourg fut de prier Louis XIV, lorsqu'il le visita dans son camp, de ménager le pays de Clèves (5).

(1) Cf. Köcher, *Gesch. von Hannover*, II, 260 et 273. L'administrateur d'Osnabrück, Ernest Auguste, négociait aussi avec la France.

(2) La convention fut datée du 7 septembre 1672.

(3) Cf. *U. et A.*, XIII, 178-86, lettres de l'électeur et mission de Berlepsch; Auerbach, *Op. cit.*, 369 ss.

(4) Cf. *U. et A.*, XIII, 161-70 (mai-août 1672).

(5) *Ibid.*, XIII, 187-89; l'électeur remercia Philippe Guillaume par une lettre du 9 août.

C'est parmi les petits princes que Frédéric Guillaume rencontra le plus de bonne volonté. D'abord le duc de Lorraine, Charles IV, duc sans duché depuis 1670, lui offrit par un de ses gentilshommes, le baron de Gellenoncourt, de lui céder quelques escadrons; le 14 juin 1672, une convention signée à Cœlln sur la Sprée fit passer 600 cavaliers lorrains sous les drapeaux de l'électeur (1). Puis ce fut le tour du margrave Christian Ernest de Baireuth : Otton de Schwerin le jeune alla le trouver, au milieu de l'été, dans les forêts de Franconie où il chassait le cerf, et lui persuada d'adhérer à l'alliance du 23 juin entre l'électeur et l'Empereur. Christian Ernest promit 200 fantassins et 100 cavaliers (2). Enfin deux des ducs de Brunswick et la landgrave régente de Hesse-Cassel consentirent à entrer dans une ligue défensive.

Ce ne fut pas sans difficultés. J'ai déjà parlé des négociations ouvertes en Brunswick depuis le mois de mars 1672 et où Canstein avait représenté le Brandebourg; le même ministre, accompagné du jeune Schwerin, était retourné dans le pays à la fin d'avril et y avait mis sur pied un traité, le 7 mai (traité de Seesen). Malheureusement l'acte n'avait aucune valeur pour le Brandebourg, un protocole annexe excluant le duché de Clèves du *casus fœderis* (3); Frédéric Guillaume refusa sa ratification. Il résolut toutefois de revenir à la charge. Pœllnitz reçut l'ordre, le 17 mai, d'aller exhorter Georges Guillaume de Celle à s'allier aux Hollandais, comme l'en pressait le député des États, Brasser (4). Pœllnitz ayant échoué, Canstein le remplaça, paraissant en juin à Celle, et visitant successivement dans le courant de juillet Georges Guillaume aux eaux de Pyrmont, Waldeck dans les solitudes boisées d'Arolsen, la landgrave de Hesse à Cassel, Rodolphe

(1) Cf. *U. et A.*, XIII, 273-76; ces escadrons furent reçus et installés dans le comté de Mark par le major-général von Spaen.

(2) *Ibid.*, XIII, 233 ss., et Moerner, *Op. cit.*, 367; convention de Neustadt sur Aisch (24 août) et recès d'accession du 9 septembre 1672.

(3) Cf. Köcher, *Gesch. von Hannover*, II, 581-84.

(4) Cf. *U. et A.*, III, 262, et XIII, 239; l'article XXVII de l'alliance du 6 mai obligeait les États à solliciter l'adhésion des ducs de Brunswick.

Auguste de Wolfenbüttel à Seesen (1). Cette activité n'avait encore rien produit au commencement d'août quand Frédéric Guillaume proposa la réunion d'une conférence à Brunswick (2).

L'idée fut approuvée, et la conférence fixée au 17 août (3). Raban de Canstein, plénipotentiaire du Brandebourg, fut exact au rendez-vous et y trouva les députés de Wolfenbüttel; arrivèrent ensuite des ministres de Celle, de Hesse-Cassel et de Danemark, auxquels se joignit en septembre l'envoyé impérial à Berlin, baron de Goess. Comme l'émissaire du comte de Monterey, Bergeick, et le hollandais Brasser étaient alors à Brunswick, la réunion prit le caractère d'un congrès. Après de longs débats, on aboutit le 22 septembre à un traité que signèrent les représentants de l'Empereur, du Danemark, du Brandebourg, des ducs de Celle et de Wolfenbüttel, et de la landgrave de Hesse (4).

Le document (5) stipulait une alliance purement défensive et conservatrice, pour le maintien de la paix de Westphalie « si chèrement obtenue » (article I). Les alliés se promettaient appui réciproque contre toute attaque de leurs possessions dans l'Empire (article II); ils fournissaient à cette fin des contingents, constituant une armée de 32,500 hommes (19,000 fantassins et 13,500 chevaux); le Brandebourg, aussi imposé que l'Empereur et le Danemark, donnait pour sa part 6,000 fantassins et 3,000 chevaux (article III). L'alliance devait durer trois ans (article XX).

La ligue de Brunswick avait son importance : elle groupait

(1) Cf. *U. et A.*, XIII, 239, et Köcher, *Op. cit.*, II, 249 ss.

(2) Cf. *U. et A.*, XIII, 240-41, lettres aux ducs Georges Guillaume et Rodolphe Auguste, 2 août 1672; *ibid.*, XIV, 577.

(3) Voir les actes dans *U. et A.*, XIII, 241 ss., Köcher, *Gesch. von Hannover,* II, 592 ss., et Moerner, *Op. cit.*, 367-69; les instructions de Raban de Canstein sont du 13 août 1672.

(4) C'étaient le baron de Goess pour l'Empereur, Christian Habbaeus pour le Danemark, Canstein pour le Brandebourg, le chancelier Jean Helvig Sinold dit Schütz pour Celle, Hermann Höpfner pour Wolfenbüttel, Burckhardt von Œr et Regner Badenhausen pour la Hesse-Cassel.

(5) Voir le texte dans Londorp, *A. P.*, IX, 822 ss., dans Köcher, *Op. cit.*, II, 592-97, et en analyse dans Moerner, *Op. cit.*, 367-69.

un certain nombre de princes allemands autour de l'Empereur et les détachait de la France; elle pouvait les conduire plus tard à une rupture avec Louis XIV, si celui-ci continuait à occuper des terres brandebourgeoises, et s'il en menaçait d'autres. Néanmoins la plupart des contractants ne s'étaient résignés qu'avec peine à conclure, et comptaient bien n'en pas venir aux actes. L'Empereur était décidé à temporiser, le roi de Danemark n'entendait pas se mêler à la guerre actuelle (1), les ducs de Celle et de Wolfenbüttel, retenus par leurs parents de Hanovre et d'Osnabrück, réglaient leur conduite sur celle du Danemark (2), la landgrave de Hesse ne demandait qu'un prétexte pour tirer son épingle du jeu (3). D'autre part, en admettant qu'on en vînt à des opérations militaires, la direction en devait appartenir à un conseil de guerre, où chaque allié aurait une voix et dont les résolutions seraient prises à la majorité (article XIII du traité). Condition singulièrement désavantageuse pour les plus puissants, comme l'électeur de Brandebourg, et susceptible, en détruisant l'unité des vues, de paralyser l'action de l'armée! La ligue du 22 septembre était, comme l'avait prévu Canstein, « un résultat sans résultat » *(ein Ende ohne Ende)* (4); sa valeur était surtout négative : c'était une manifestation antifrançaise, mais une manifestation platonique; elle avait la portée d'une promesse d'avenir plutôt que d'un avantage immédiat, et le Brandebourg ne pouvait se flatter d'en retirer un secours quelconque au milieu de ses embarras présents (5).

Frédéric Guillaume ne s'arrêta pas à ces considérations

(1) Cf. Pufendorf, *F. W.*, XI, § 71; il le fit déclarer en décembre.

(2) Goess écrivait le 29 septembre et le 3 octobre que le duc de Celle ajournait la jonction de ses troupes jusqu'à la conclusion d'une alliance entre les États et le Danemark; cf. *U. et A.*, XIV, 601-02.

(3) L'ambassadeur impérial Goess disait d'Hedwige Sophie qu'elle exhortait les autres à agir, mais qu'elle se déroberait elle-même au moment de l'action; *ibid.*, XIV, 559 (4 juillet).

(4) Il écrivait le 27 août 1672 : *Man kommt zwar zum Ende, aber in effectu ohne Ende;* cf. Köcher, *Gesch. von Hannover,* II, 268, et *U. et A.*, XIII, 250.

(5) Cf. Pufendorf, *F. W.*, XI, § 71 : *ista... electori parum spei præbebant, ex hoc fœdere sibi levamenti quid in praesenti bello accessurum.*

décourageantes : son parti était pris depuis l'alliance hollandaise; il voulait, coûte que coûte, faire honneur à ses engagements. Le baron Frédéric de Heyden, accrédité auprès de l'armée de Montecuccoli, avait été à Vienne et à Égra presser le mouvement de concentration et signalait la lenteur des Impériaux (1); les commissaires autrichiens à Ratisbonne sollicitaient les États allemands de lever des troupes dans chaque cercle, et se heurtaient à l'inertie de l'Empire (2). Malgré tout, l'électeur persistait à aller de l'avant. Le 25 août, il était à Halberstadt au milieu de ses troupes, le 9 septembre il y conférait avec Montecuccoli; le 24 enfin, avait lieu la jonction des Impériaux et des Brandebourgeois dans la vallée de la Leine (3). On devait primitivement faire une diversion vers Cologne, comme l'avaient demandé les Hollandais. Montecuccoli, qui avait des ordres secrets de Vienne, et ne songeait qu'à retarder une rencontre avec l'ennemi, fit prévaloir une marche vers le sud-ouest.

Malgré ces précautions, et bien qu'il n'y eût pas eu de déclaration de guerre, tout le monde savait à quoi s'en tenir. Turenne venait d'être envoyé avec un corps d'observation dans le pays de Clèves, et lançait de Wesel une circulaire invitant les princes allemands à la neutralité; il y disait que le roi avait cherché à détourner l'électeur de Brandebourg de se mêler d'une guerre, « en laquelle il n'a aucun intérêt que celui qu'il y veut prendre (4) ». Louis XIV enjoignait au maréchal de ne pas attaquer le premier dans l'Empire, mais Louvois l'assurait d'autre part que l'électeur lui donnerait « le plaisir de le battre (5) ». Frédéric Guillaume brûlait d'ailleurs ses vaisseaux en faisant publier un virulent pamphlet de Fuchs : rédigé en latin, puis traduit en allemand et en français, sous la forme d'une lettre de « *Sincerus Germanus* » à un ami, ce

(1) Cf. *U. et A.*, XIII, 267-70.

(2) Cf. Eggenstorff, *Op. cit.*, I, 582-83, décret de commission impériale du 27 août 1672, non suivi d'un avis d'Empire.

(3) Cf. *U. et A.*, XIII, 262.

(4) Cf. Grimoard, *Op. cit.*, II, 51-52.

(5) *Ibid.*, 53-54 et 57-58, 7 et 11 septembre 1672.

pamphlet engageait les Allemands à s'unir pour défendre la Hollande contre la France ; il mettait en garde les amis du roi qui n'avaient à attendre de lui, comme Ulysse de Polyphème, que la faveur d'être mangés les derniers (1)! A la fin de septembre 1672, les hostilités étaient virtuellement commencées. C'était déjà et cela devait continuer à être durant des mois « la guerre sans guerre. »

(1) Cf. Münzer, *loc. cit.*, 247-48 ; Salpius, *Paul von Fuchs*, in-8°, Leipzig, 1877, 14-16. C'est aussi vers cette époque qu'un écrivain catholique, originaire du pays de Clèves, Eberhard Wassenberg, publiait *Les Mines d'or de la France (Aurifodina gallica*, ou *Die französische Goldgrube)* : la prépondérance de la France était, disait-il, uniquement due à ses richesses ; or on pouvait et on devait les tarir, en fermant l'Allemagne aux produits français. Il est curieux de constater que le pamphlet eut son contre-coup dans les décisions de la diète, qui en 1676 invita l'Empereur à interdire dans tout l'Empire les produits de l'industrie française ; cf. Eggenstorff, *Op. cit.*, II, 33-45.

LIVRE II

DANS LA MÊLÉE EUROPÉENNE

(1672-79)

La campagne de 1672 marque le début d'une nouvelle phase dans l'histoire de Frédéric Guillaume. Après s'être prudemment tenu à l'écart des luttes de l'occident, après avoir cumulé durant douze ans les alliances les plus inconciliables en apparence et maintenu sans combattre sa liberté d'action, il sort brusquement de la réserve pour défendre une cause qui lui est chère. Ses premiers pas dans cette voie sont incertains, et son irrésolution, qui augmente chaque jour, le conduit à une pénible humiliation. N'importe! il est lancé dès lors au milieu de la mêlée européenne, et, à part une année de neutralité forcée, il y demeure jusqu'en 1679. C'est une époque à part dans le règne, une époque pleine du bruit des armes, et où, malgré des défaillances manifestes, malgré les rudes échecs infligés par Turenne en Alsace, malgré l'issue finale de la lutte, qui sera pitoyable, se fonde et s'affermit, aux dépens de la Suède en décadence, la réputation militaire du Brandebourg. Sans doute les négociations abondent, et quelques-unes sont d'un intérêt poignant. Pourtant ces sept années sont avant tout des années de guerre, où le vainqueur de Fehrbellin, le conquérant de la Poméranie, même contraint de rendre ses conquêtes, gagne pour la postérité, comme déjà pour une partie de ses contemporains, le glorieux surnom de Grand Électeur.

CHAPITRE PREMIER

LA GUERRE SANS GUERRE — LA PAIX DE VOSSEM

(1672-73)

La marche parallèle des deux corps d'armée brandebourgeois et impérial, à une petite distance l'un de l'autre, s'effectua avec autant de lenteur que d'indécision (1). La Vauguyon, avant son départ, estimait qu'on ne faisait qu'une lieue ou une lieue et demie par jour (2); en acceptant les calculs plus vraisemblables du hollandais Amerongen, qui suivait l'électeur, c'est à trois lieues au plus qu'on doit évaluer les étapes quotidiennes, et encore, en partant dès l'aube pour camper à la nuit (3). La pluie tombait à torrents et défonçait les chemins déjà mauvais de la région du Harz; l'approvisionnement d'ailleurs était difficile, les paysans abandonnant leurs villages et s'enfuyant avec leur bétail à l'approche des troupes. Les princes dont on traversait le territoire étaient malveillants s'ils n'étaient pas hostiles, et jetaient les hauts cris contre le désordre des soldats, réduits souvent à marauder pour vivre (4). Les alliés comptaient passer le Weser à

(1) Voir pour cette marche, outre les documents des *U. et A.* (notamment les relations d'Amerongen et de Goess, et la correspondance de l'électeur avec ses conseillers), Mignet, *Op. cit.*, IV, 103 ss., Peter, *Op. cit.*, 65 ss., et Philippson, *Op. cit.*, II, 279 ss.

(2) Cf. Mignet, *Op. cit.*, IV, 103, relation du 23 septembre 1672.

(3) Cf. *U. et A.*, III, 289-90, relation du 22 septembre 1672.

(4) Peter exagère peut-être en évaluant à 60,000 hommes et à 25,000 chevaux le nombre total des bouches à nourrir, mais, en comptant les servants et le train des équipages, il y avait bien 40,000 bouches à nourrir; c'était un fléau pour les pays qui se trouvaient sur la route.

Hoexter, quand le bruit se répandit que l'évêque de Munster y avait fait détruire le pont. La nouvelle était fausse. Elle n'en fit pas moins changer la direction de l'armée qui, remontant la Leine, alla franchir la Werra à Witzenhausen et la Fulda à Melsungen. A travers le pays hessois, accidenté et pauvre, on gagna péniblement les bords de la Lahn. La fatigue et les privations engendraient déjà des épidémies. Le 8 octobre, à Dudenhofen, près de Wetzlar, eut lieu un conseil de guerre : l'électeur, désireux de secourir le plus tôt possible les Hollandais, voulait passer le Rhin à Coblenz et se préparait à députer Blumenthal auprès de l'électeur de Trèves, pour lui demander passage (1); Montecuccoli, au contraire, se montra partisan de la temporisation, allant jusqu'à dévoiler l'intention de l'Empereur de ne pas rompre avec la France, si elle ne l'attaquait pas.

En attendant la réponse de Gaspard de Leyen, on prit la route de Francfort, et par Butzbach on gagna Bergen, sur la rive droite du Mein. Là Frédéric Guillaume eut les plus cruelles désillusions. Son collègue de Trèves, bien disposé au fond, était intimidé par la présence de deux agents français, le marquis de Dangeau et le duc de Vitry, et par le voisinage de Turenne qui, remontant à droite du Rhin, passait la Sieg et se dirigeait vers la Lahn; il déclara à Blumenthal qu'il admirait la « glorieuse valeur » de son maître, et l'assisterait de son mieux de vivres et de fourrages, mais qu'il était « aux portes de l'enfer » et avait dû promettre aux Français de ne laisser passer le Rhin à personne sous les canons d'Ehrenbreitstein (2). A défaut du pont de Coblenz, on songea à celui de Mayence. L'électeur Jean Philippe était malheureusement de très méchante humeur : retiré à Würzbourg, il suivait avec anxiété les mouvements de l'armée, et son mécontentement croissait à mesure qu'elle se rapprochait. Il avait assez bien

(1) Peter s'est trompé en disant qu'on savait déjà le refus de l'électeur de Trèves, alors que Blumenthal n'avait pas encore accompli sa mission. Cf. *U. et A.*, III, 299 et 300, notes; cf. Pufendorf, *F. W.*, XI, § 62.

(2) Cf. *U. et A.*, XIII, 304-307, relation de Blumenthal, d'Ehrenbreitstein, 13 octobre 1672.

reçu Mahrenholtz, venu au commencement d'octobre le prier de secourir le duché de Clèves, et s'était excusé poliment sur les risques effroyables qu'il courrait en se déclarant contre la France (1) ; il changea de ton, à la nouvelle que son territoire d'Erfurt avait beaucoup souffert du passage des alliés, et son indignation ne connut plus de bornes quand il vit son électorat proprement dit menacé des mêmes maux. Voulait-on donc ruiner ses états en y transportant le théâtre de la guerre ! Quant à son pont de bateaux sur le Rhin, il ne pouvait ni ne voulait y donner accès, et ne céderait qu'à la violence (2). Le major-général d'Espense, qui l'alla trouver à Aschaffenbourg, ne put le faire changer d'avis, non plus que l'électeur de Brandebourg lui-même, qui l'entretint personnellement à Francfort, le 21 octobre (3). Tout ce que Frédéric Guillaume en tira fut l'engagement de hâter les mesures de défense à la diète de Ratisbonne, et l'offre d'une médiation pour le rétablissement de la paix.

Arrêté par la timidité ou la mauvaise volonté des archevêques de Trèves et de Mayence, Frédéric Guillaume s'adressa également en vain à l'électeur palatin. Le colonel de Krosigk, qui arrivait de Hollande, dépêché à Heidelberg, y fut froidement reçu : Charles Louis exprima même son étonnement qu'on lui demandât passage pour des troupes, « en temps de paix » (4). De tous les princes rhénans, un seul eut une attitude ouvertement favorable, mais c'était un pauvre seigneur, le landgrave Ernest de Hesse-Rheinfels, et on ne put profiter ni de son dévouement ni de ses châteaux de Rheinfels et de Katzenelnbogen sur le Rhin (5).

(1) Cf. *U. et A.*, XIII, 290-92, relation de Mahrenholtz, du 4 octobre 1672.

(2) *Ibid.*, XIII, 294-95, relation de Mahrenholtz du 12 octobre 1672.

(3) *Ibid.*, XIII, 297-98, et 343-44.

(4) Cf. Pufendorf, *F. W.*, XI, § 64, et *U. et A.*, XIII, 314-15 (fin octobre-commencement novembre 1672). Le landgrave Louis de Hesse-Darmstadt, qui accorda des vivres, se plaignit d'autre part amèrement des dégâts faits sur ses terres. (*Ibid.*, 329.)

(5) L'électeur les fit visiter par son lieutenant-général de Goltz, et eut une entrevue avec le landgrave Ernest à Francfort, au début de novembre (cf. *U. et A.*, XIII, 321-29).

Résolu à tenter quelque chose, l'électeur envoya un parti de cavalerie reconnaître la vallée de la Lahn; attaqués par les troupes de Turenne dans les environs de Nassau, ces éclaireurs furent fort maltraités. L'électeur s'étant plaint de ces attaques en pays d'Empire, le maréchal riposta, non sans raison, qu'il avait été averti et ne devait pas s'étonner de l'incident (1). Frédéric Guillaume était en effet mal venu à se plaindre d'hostilités qu'il brûlait lui-même d'engager, ou du moins de provoquer (2). Comme il n'avait pas renoncé à franchir le Rhin, il crut qu'il y réussirait plus aisément en amont de Mayence; il passa donc le Mein à Flörsheim, mais une fois sur l'autre rive se trouva aussi embarrassé. Campé à Rüsselsheim, dans l'angle étroit formé par les deux fleuves, il y resta plus d'un mois, indécis et inactif (3). Une nouvelle tentative pour obtenir le passage à Mayence échoua (4), et le pont de Kehl, près de Strasbourg, qui aurait pu être une ressource, fut brûlé par la garnison française de Brisach, dans la nuit du 12 au 13 novembre 1672 (5). Entre temps, sans écouter l'avis violent de Somnitz qui, de Berlin, conseillait l'emploi de la force contre les électeurs rhénans, disant que « la voie de fait est en tel cas la voie de droit » (6), Frédéric Guillaume faisait établir un pont de bateaux sur le Rhin, tout près de Mayence.

(1) Cf. *U. et A.*, XIII, 355 et 465 ss. Voir aussi les lettres de Turenne sur ces escarmouches et sa correspondance avec l'électeur, 7, 8 et 10 novembre 1672, dans Grimoard, II, 96-103.

(2) De part et d'autre on voulait laisser à l'adversaire la responsabilité de la rupture. L'électeur, en se disant attaqué, espérait obtenir enfin le concours réel des Impériaux (cf. *U. et A.*, XIII, 282 et 374-75); la France voulait empêcher ce concours. Encore le 2 décembre 1672, Louvois écrivait à Condé de faire demander à l'électeur « si c'est qu'il y a guerre » entre lui et le roi; cf. A. G., CCLXXXI, pièce 31. Bientôt toutefois on cessa de feindre. M. Camus de Beaulieu saisit tous les revenus de l'électeur dans le pays de Clèves, en janvier 1673 (cf. A. G., CCCL).

(3) Du 7 novembre à la mi-décembre 1672.

(4) Cf. *U. et A.*, XIII, 300-303, mission de Blumenthal à Mayence, au commencement de novembre 1672.

(5) Cf. Legrelle, *Louis XIV et Strasbourg*, in-8°, Gand, 1878, 94.

(6) Cf. *U. et A.*, XIII, 341. Frédéric Guillaume avait laissé à Berlin les conseillers secrets Canstein, Somnitz, Iéna et Kœppen, et correspondait régulièrement avec eux; il avait près de lui Schwerin, Blumenthal et Meinders.

Le travail, achevé non sans peine, ne fut pas utilisé (1). De jour en jour la situation devenait plus critique. Non seulement Turenne occupait la ligne de la Lahn et les deux rives du Rhin près d'Andernach, mais Condé avait réuni une armée en Lorraine et se postait sur la Nahe (2). L'électeur de Trèves, menacé de deux côtés à la fois, n'osait témoigner ses bons sentiments que par des cadeaux de vivres et de vins de la Moselle (3). Les autres princes de la région, enhardis par l'impuissance des alliés et les progrès des Français, dissimulaient à peine leur mécontentement : le palatin Charles Louis, inquiet d'un soi-disant projet des Impériaux d'occuper Oppenheim, manda l'Oberpræsident Schwerin à Mannheim et lui représenta, en présence de deux agents français, la nécessité de s'éloigner des bords du Rhin et de conclure un armistice (4). Un dernier effort fut tenté contre Turenne : le lieutenant-général de Goltz, avec une troupe assez considérable, poussa une pointe au delà de la Lahn et essaya de se saisir par surprise du pont de bateaux de Neuwied; le coup de main avorta, le maréchal ayant été prévenu et ayant fortifié la redoute qui protégeait le pont; Goltz dut repasser la Lahn au plus vite (5). Cet échec acheva de décourager l'électeur qui ne parvenait ni à secouer la torpeur de Montecuccoli, ni à se tirer du mauvais pas où on l'avait entraîné. De toute façon, il n'y avait rien à faire sur le Rhin moyen. Le 5 décembre, Schwerin proposa d'expédier quelques milliers de cavaliers en Westphalie et de prendre avec le reste de l'armée des quartiers d'hiver en Franconie (6). Le lendemain, un conseil

(1) Quelques escadrons de cavalerie seulement firent une reconnaissance au delà du Rhin.

(2) Cf. *U. et A.*, III, 325, relation d'Amerongen du 13 novembre 1672.

(3) *Ibid.*, XIII, 308 ss., détails sur deux missions de Joachim Ernest de Grumbkow à Coblenz en novembre-décembre 1672. Grumbkow est appelé là Jean Ernest, par erreur sans doute.

(4) *Ibid.*, XIII, 315 ss., notamment 317-19 sur l'entrevue de Schwerin et de Charles Louis à Mannheim (20 novembre 1672), et 358, lettre de l'électeur à ses conseillers de Berlin où il déclare que Charles Louis avait demandé à voir Schwerin.

(5) *Ibid.*, XIII, 312-13 et 468 (commencement décembre 1672).

(6) *Ibid.*, XIII, 360-61.

de guerre fut réuni : on y décida de rester sur la rive droite du Rhin et de s'en écarter même à quelque distance pour remonter vers le nord et gagner la Westphalie par le comté de Waldeck (1). Le 15 décembre, l'armée repassa le Mein, se dirigeant vers Wetzlar (2).

Ainsi, après trois mois de marches et de contre-marches, que le pensionnaire de Hollande, Fagel, comparait ironiquement aux pérégrinations d'Israël dans le désert (3), les Brandebourgeois et les Impériaux ne se trouvaient pas plus avancés qu'au début de la campagne ! Sans doute leur expédition avait dégagé les Provinces-Unies ; elle avait forcé Louis XIV à détacher Turenne sur les bords du Rhin, à concentrer une armée en Lorraine sous Condé ; grâce à cette diversion, les Hollandais avaient pu prendre l'offensive, et le prince d'Orange s'était élancé hardiment jusqu'à la Sambre (4). Mais que valaient ces médiocres résultats en comparaison de ce que les États-Généraux avaient attendu et étaient en droit d'attendre de l'électeur ! N'avait-il pas promis de les secourir dans les deux mois, et son armée n'aurait-elle pas dû être dans les environs de Cologne dès la mi-juillet ! On a beaucoup discuté sur les services rendus par le Brandebourg aux Hollandais, certains historiens exagérant leur valeur (5), d'autres au contraire la rabaissant par trop. Il est certain que Frédéric Guillaume eût pu faire davantage ; il est probable même qu'une marche rapide et résolue sur le Rhin, où Turenne ne pouvait lui opposer que des forces inférieures, eût changé notablement le cours des événements. D'autre part, il a pour lui bien

(1) Cf. *U. et A.*, III, 340-41, relation d'Amerongen, du 8 décembre 1672.

(2) *Ibid.*, III, 347-48, relation d'Amerongen du 15 décembre.

(3) *Ibid.*, III, 309, lettre à Amerongen, 24 octobre 1672.

(4) Son attaque sur Charleroi échoua, il est vrai, au milieu de décembre 1672.

(5) Le point de vue, souvent défendu, a été repris par PHILIPPSON *(Op. cit.*, II, 272 ss. et 287), qui pourtant reconnaît le droit qu'avaient les Hollandais de se plaindre ; Ross, au contraire, dans un récent ouvrage, flétrit leur ingratitude et prétend que l'électeur avait sauvé les Provinces-Unies *(Die Politik des grossen Kurfürsten während des Krieges gegen Frankreich*, 1672-75, in-8°, Kœnigsberg, 1903, 13 et 26). La vérité pourtant est qu'elles s'étaient sauvées elles-mêmes, par l'inondation.

des circonstances atténuantes, la mauvaise volonté ou l'indifférence des autres princes allemands, la crainte légitime d'exposer en pure perte ses états, surtout les atermoiements et les compromissions, inséparables de son alliance décevante avec l'Empereur.

Dès le mois de septembre, l'électeur avait cherché à se justifier auprès de ses alliés. Ludolph Laurent de Krosigk avait été chargé de leur faire approuver la marche vers Coblenz, décidée de concert avec Montecuccoli (1). Le prince d'Orange et le comte de Waldeck, son « factotum », avaient paru d'abord s'incliner devant les raisonnements de Krosigk, mais le 3 octobre, dans son camp de Bodegrave, le stathouder était revenu sur cette première impression : il avait blâmé les lenteurs de la marche au sud-ouest, et insisté, dans un mémoire, sur la nécessité d'une action rapide et énergique (2). Le mémoire avait été remis à l'électeur le 18 octobre au quartier-général de Bergen; l'envoyé hollandais, Amerongen, l'avait appuyé d'une remontrance fortement motivée, dont l'électeur avait bien voulu lui donner acte, en rétorquant qu'il avait fait de son mieux et en réclamant le paiement des subsides arriérés (3). C'était le commencement de récriminations réciproques qui ne devaient plus cesser. D'octobre à décembre, le prince d'Orange et les États multiplièrent les lettres et les missions, tantôt écrivant à Anhalt et à Amerongen pour les stimuler, et exprimant leur défiance à l'égard des ministres Schwerin et Meinders (4), tantôt confiant à des officiers, comme les colonels Weibnom et Eppe, le soin d'exposer leurs griefs et leurs désirs (5). Amerongen, en outre, remettait

(1) Cf. *U. et A.*, XIII, 781 ss., instructions du 17 septembre, et relations de Krosigk, notamment des 27 septembre et 1er octobre 1672.

(2) *Ibid.*, III, 295-97.

(3) *Ibid.*, III, 295, note 1, et 301-04 (20 et 23 octobre 1672).

(4) Notamment Fagel à Amerongen (le 24 octobre); *ibid.*, III, 311.

(5) Weibnom, arrivé au commencement de novembre, resta plus d'un mois au camp des alliés; Eppe arriva le 13 décembre, au moment où on allait repasser le Mein, et essaya en vain d'obtenir une marche sur la rive gauche du Rhin (*ibid.*, III, 321-47). Le prince d'Orange envoya encore dans le courant de décembre un comte de Dohna (*ibid.*, III, 349).

mémoire sur mémoire, auxquels on répondait par des reproches (1). Malgré la bonne volonté de Frédéric Guillaume, dont on ne doutait pas encore, les États-Généraux témoignaient peu d'empressement à payer des troupes qui ne leur servaient à rien; de son côté l'électeur, impuissant et inquiet, commençait à chercher des prétextes pour ne pas remplir ses engagements. Déjà l'alliance hollandaise était compromise.

L'attitude de l'Empire et des puissances étrangères exerçait sur l'esprit de Frédéric Guillaume une influence démoralisatrice. Ses lettres à la diète et l'action de ses représentants à Ratisbonne n'avaient produit aucun effet. Les princes allemands restaient indifférents ou hostiles (2). Les mieux disposés proposaient leur médiation, comme l'électeur de Mayence et le duc de Neubourg (3), ou s'excusaient sur leurs faibles ressources, comme le duc Georges Guillaume de Celle (4). L'Empereur, retombé sous la coupe de Lobkowitz, se montrait défiant, et ses ministres traitaient les agissements de l'électeur en faveur des Hollandais, de « manœuvres calvinistes » *(Kalvinisch Stückl)* (5). Montecuccoli, placé près de Frédéric Guillaume pour le retenir, obéissait bon gré mal gré aux ordres de son souverain, et opposait à l'ardeur électorale une force d'inertie bien autrichienne (6); tout en promettant

(1) Cf. *U. et A.*, III, 316-46, mémoires des 31 octobre, 2 et 6 novembre, 1er et 14 décembre 1672; pour les reproches du Brandebourg, voir surtout la relation d'Amerongen du 17 novembre *(ibid.*, III, 328-29).

(2) Parmi les princes hostiles, outre l'électeur de Cologne et l'évêque de Munster, on peut placer l'électeur de Bavière qui avait offert sa médiation, mais prenait mal les reproches de Frédéric Guillaume et s'indignait d'être traité par lui en petit garçon (cf. Doeberl, *Op. cit.*, 491-92), et le duc Jean Frédéric de Hanovre, qui signait avec Verjus le 10 décembre un traité de neutralité (cf. Köcher, *Gesch. von Hannover*, II, 603-09).

(3) Mayence repoussait le 31 octobre l'idée d'une nouvelle ligue du Rhin (cf. Mentz, *Op. cit.*, 183 ss.). Je reviendrai sur l'intervention de Neubourg, qui se manifesta dès le commencement d'octobre 1672.

(4) Cf. *U. et A.*, XIII, 332-35, mission de Ledebur à Celle, en novembre 1672 (instructions du 24 octobre); sollicité de fournir au moins 1,000 mousquetaires pour la garnison de Minden, le duc répondit qu'il y serait disposé si la chose était réellement en son pouvoir, mais il ne donna pas un soldat.

(5) *Ibid.*, XIV, 590, *votum* du 30 août 1672.

(6) Voir les plaintes de l'électeur à ce sujet dans sa correspondance avec ses conseillers secrets, *ibid.*, XIII, 351 ss. (novembre-décembre 1672).

des secours pour les possessions rhénanes du Brandebourg (1), la cour de Vienne ne voulait à aucun prix d'une guerre ouverte avec la France. L'Espagne, bien qu'alliée aux Provinces-Unies, n'était pas plus pressée d'attirer sur elle le ressentiment de Louis XIV. Le comte de Monterey, gouverneur des Pays-Bas, qui ne demandait qu'à se rapprocher du Brandebourg et de l'Autriche (2), reçut des pouvoirs pour traiter; l'électeur lui dépêcha Blaspeil à la fin de novembre, mais les négociations, entamées à Malines en décembre, traînèrent durant plusieurs mois (3).

De nulle part Frédéric Guillaume n'avait de secours à attendre. A l'est, il était trop heureux que la Pologne fût délivrée momentanément du péril turc, et que la paix mît fin aux combinaisons plus inquiétantes qu'agréables du grand chancelier, auprès duquel il avait à deux reprises envoyé Scultetus (4). Au nord, le Danemark demeurait neutre, et la Suède répondait aux demandes d'appui par des propositions de médiation; l'électeur ne pouvait guère espérer mieux, au moment où il chargeait le colonel de Krosigk de renouveler à Copenhague et à Stockholm ses sollicitations (5); les lettres du roi Charles XI et le ton réservé de son agent Wangelin (6), qui séjournait au camp électoral depuis le 18 octobre, attestaient que la Suède, pour désirer la conciliation, n'en restait pas moins l'alliée de la France (7). A l'ouest, l'Angleterre

(1) Cf. *U. et A.*, XIII, 281 ss., correspondance de l'électeur et de l'Empereur, et notamment 283, lettre de Léopold du 24 novembre 1672; voir aussi XIV, 604 ss.

(2) Voir sa lettre à l'électeur, du 12 novembre 1672; *ibid.*, XIII, 359-60.

(3) Cf. A. B., *Spanien Rep.* LXIII, 8, *a. b. c.*, actes relatifs à la mission de Blaspeil en Brabant (1672-73).

(4) Jean Lesczinski avait fait proposer à l'électeur la Grande Pologne, en cas de partage du royaume, à quoi Frédéric Guillaume avait répliqué qu'il préférerait la Prusse royale; voir *U. et A.*, XII, 541-43, une relation de Scultetus de Cüstrin (27 septembre) et la réponse de l'électeur (Dudenhofen, 7 octobre 1672). Les deux missions de Scultetus avaient eu lieu en septembre et novembre 1672. Le corps auxiliaire, fourni par l'électeur sous Dœnhof, rentra en Prusse au milieu de décembre.

(5) Instructions du 2 décembre 1672; cf. *U. et A.*, XVII, 238-40.

(6) Le lieutenant-colonel Bernard Christian Wangelin.

(7) Cf. *U. et A.*, XVII, 296 ss., notamment lettres de Charles XI, des 5 et

était franchement hostile. A défaut de Brandt malade, Frédéric Guillaume y avait envoyé Crockow à la fin de septembre, avec ordre de justifier sa prise d'armes pour le salut de l'Empire, d'offrir son intervention entre la Grande-Bretagne et les Provinces-Unies, et de recommander à Charles II l'intérêt protestant *(das protestirende Interesse)*, mis en péril par les conquêtes de la France catholique (1). Le roi Stuart reçut froidement Crockow et le prit de très haut, proclamant inébranlable son alliance avec Louis XIV, repoussant une médiation qui aurait un caractère partial, et conseillant au Brandebourg de ne pas parler de religion, alors qu'il était uni à l'Empereur. La lettre officielle en latin qu'il adressa à l'électeur était si violente que Crockow, s'en retournant sur le continent, refusa de la porter lui-même à son maître (2). Au sud-ouest, Frédéric Guillaume s'était adressé aux cantons suisses par l'intermédiaire du colonel Du Plessis Gouret et du comte Frédéric de Dohna, ancien gouverneur d'Orange; malheureusement les négociations n'avaient pas été secondées par l'Autriche, et les Suisses avaient seulement promis de ne plus autoriser de levées pour la France contre l'Empire ou les Provinces-Unies (3).

Réduit à l'aide équivoque de l'Empereur, l'électeur se trouvait en décembre assez désemparé. Au dire de témoins, prévenus sans doute mais dont les renseignements ne sont pourtant pas sans valeur, son armée et celle de Montecuccoli étaient en fort mauvais état. Voici ce qu'en disait l'abbé de Gravel dans une lettre écrite de Mayence, le 19 décembre 1672 : « Trois ou quatre régiments des Autrichiens ou des

30 novembre, conférences de Wangelin avec Schwerin et Meinders, 29 novembre et 6 décembre 1672.

(1) Cf. *U. et A.*, XVII, 8 ss.; les instructions de Crockow sont datées de Friedland, 27 septembre 1672.

(2) *Ibid.*, XVII, 15-39, relations de Crockow, de Londres, du 8 novembre au 7 décembre 1672. Il était passé par La Haye et y avait conféré avec la princesse douairière d'Orange et son petit-fils, les 18 et 19 octobre. La lettre de Charles II (25 novembre 1672) a été imprimée dans Pufendorf, *F. W.*, XI, § 76.

(3) Cf. *Mémoires de Frédéric de Dohna*, 322-73 (août-décembre 1672); voir aussi Orlich, *Op. cit.*, III, 193 et 197-98.

Brandebourgs, deux ou trois compagnies de dragons, et les deux régiments d'infanterie de la garde de l'électeur et du prince électoral valent quelque chose, parce que ce sont de vieux soldats, dont la plupart ont leurs femmes; le reste est la plus pitoyable chose du monde ». D'après l'abbé, le dénûment des soldats était affreux, beaucoup de fantassins n'ayant pas d'épées, les cavaliers montés, sans bottes, sur de méchants petits chevaux, mal bâtis et amaigris par les privations, les dragons dépourvus de brides et se servant, en guise de mors, de morceaux de bois attachés à deux bouts de corde; la plupart des canons, sans affûts, étaient traînés dans des charrettes (1). Le tableau est peut-être poussé au noir; il ne saurait être absolument faux (2). Meinders qui, depuis la mort de Platen, s'occupait spécialement des choses militaires, évaluait encore à plus de 20,000 hommes le chiffre des troupes brandebourgeoises; il jugeait pourtant la situation critique, les contributions des états électoraux et les subsides hollandais ne suffisant pas à l'entretien de l'armée, et le déficit mensuel de 11,000 thalers (environ 40,000 francs) menaçant de grossir dans des proportions incalculables, à cause de l'épuisement ou de la perte de certaines possessions, et surtout de la cessation des versements hollandais (3). Si « la raison de guerre », comme disait l'électeur dans une lettre à ses conseillers secrets, avait forcé à renoncer au passage du Rhin (4), la marche vers le nord s'accomplissait aussi dans les plus fâcheuses conditions.

Par la Hesse et le comté de Waldeck, sous des torrents de pluie, qui noyaient ses troupes et défonçaient les chemins, l'électeur gagna péniblement la Westphalie : le 30 décembre

(1) Cf. Gallois, *Lettres inédites des Feuquières*, 5 vol. in-8°, Paris, 1845, II, 68-69, lettre de l'abbé de Gravel au marquis Isaac de Feuquières.

(2) Amerongen, dans une lettre du 15 décembre 1672, écrivait que les soldats désertaient, que l'armée se dissolvait, et qu'il faudrait du temps pour la remettre en état; cf. *U. et A.*, III, 348.

(3) *Ibid.*, XIII, 362 ss., mémoire de Meinders du 7 décembre 1672, déconseillant la marche vers la Westphalie; il y a plusieurs pièces annexes (liste des troupes, comptes d'entretien, recettes et dépenses).

(4) *Ibid.*, XIII, 373, 18 décembre 1672.

il était à Lippstadt, le 2 janvier 1673 au château de Sparenberg près Bielefeld, tandis que Montecuccoli, qui primitivement devait obliquer à l'ouest, s'installait en arrière, au sud-est, dans l'évêché de Paderborn (1). En dépit du baron de Goess qui secondait de son mieux le Brandebourg, et signait alors à Ehrenbreitstein un traité avec l'électeur de Trèves (2), les Impériaux ne semblaient nullement désireux de combattre. Le hollandais Bruynincx écrivait de Vienne qu'ils n'entreraient pas « en danse » les premiers, et Amerongen estimait que leur jonction avec l'électeur avait tout gâté (3). Au moment où Frédéric Guillaume ne respirait que colère et vengeance contre l'électeur de Cologne et l'évêque de Munster, Montecuccoli recevait des propositions de paix de Christophe Bernard de Galen et conseillait de les accepter (4). Le général impérial alléguait le voisinage redoutable de Turenne qui, suivant le mouvement des alliés, était revenu à Wesel; il continuait à retenir l'électeur qui réclamait en vain des mesures énergiques (5).

Depuis plusieurs mois les possessions westphaliennes du Brandebourg souffraient du fléau de la guerre. Le duché de Clèves, occupé par les Français en juin 1672, avait été dès l'automne traité en pays conquis (6); d'autre part, les généraux brandebourgeois, Eller et Spaen, ayant sur l'ordre de leur maître attaqué les territoires de l'électeur de Cologne et de l'évêque de Munster, avaient été repoussés et n'avaient pu empêcher l'invasion du comté de Mark; l'ennemi y avait

(1) Cf. *U. et A.*, XIII, 372-87 et 426, actes du 18 décembre 1672 au 3 janvier 1673; III, 350-51, Amerongen avait écrit, le 26 décembre, que le gros de l'armée allait marcher de Frankenberg vers Cologne.

(2) 31 décembre 1672; cf. Moerner, *Op. cit.*, 370-72. Goess se préparait à se rendre aux Pays-Bas par les bords du Rhin, pour y stimuler Espagnols et Hollandais; cf. *U. et A.*, XIV, 635 ss.

(3) Cf. *U. et A.*, III, 348, lettres d'Amerongen du 15 décembre 1672; 354, relation de Bruynincx, de Vienne, 8 janvier 1673.

(4) *Ibid.*, III, 351, lettres d'Amerongen des 2 et 5 janvier 1673 et note 1; XIII, 387-88, lettres de Montecuccoli à l'électeur, des 3 et 4 janvier 1673. L'évêque venait d'envoyer Schmising auprès de Montecuccoli.

(5) *Ibid.*, III, 356-59, et Peter, *Op. cit.*, 112-120.

(6) *Ibid.*, XIII, 375, l'électeur à Condé, 13 décembre 1672.

ravagé le plat pays et occupé plusieurs villes (1). Malgré son ressentiment, Frédéric Guillaume n'était guère en état de prendre l'offensive. Son armée avait besoin de repos et de vivres pour se refaire; les subsides hollandais n'arrivaient pas; les comtés de Ravensberg et de Mark étaient épuisés, et les réquisitions adressées aux pays voisins, mal accueillies. Une diète des deux cercles réunis de Haute et Basse Saxe, siégeant à Quedlinbourg, l'invitait à cesser les hostilités et à n'exiger aucune contribution de l'évêché d'Hildesheim (2). Sauf quelques escarmouches avec le général Nagel, chef des troupes de Munster, janvier s'écoula dans une pesante inaction.

A la fin du mois, l'électeur résolut de conduire en personne des opérations plus importantes. Comme Montecuccoli, malade, ou ennuyé d'un commandement dont il demandait à être relevé, restait à Paderborn, il obtint de lui quelques milliers d'hommes sous Bournonville et le prince Charles de Lorraine. Lui-même, avec 7,000 fantassins d'élite, 6,000 cavaliers, 1,000 dragons et 30 canons, partit de Bielefeld le 31 janvier, et, par Lippstadt, s'avança jusqu'à Soest dans le comté de Mark. Arrivé là, il apprit que les Français venaient à sa rencontre, après s'être emparés de la petite ville d'Unna; disposant de forces supérieures (plus de 20,000 hommes), il résolut de livrer bataille. Le 5 février fut un jour d'émotion joyeuse, et Amerongen nous représente l'électeur à cheval dans les champs et vergers voisins de Soest, à la tête de l'armée, rangée en ordre de combat. L'attente fut vaine, Turenne ayant jugé, avec son coup d'œil de tacticien, qu'il valait

(1) Cf. Droysen, *Gesch. der preuss. Pol.*, III, III, 422, manifeste de guerre de l'électeur contre Cologne et Munster, en novembre 1672; Peter, *Der Krieg des grossen Kurfürsten*, 109-110. Suivant Wicquefort, *Hist. des Prov. Unies*, IV, 473, Spaen s'était révélé « très habile financier et très méchant capitaine », ne sachant se servir de ses troupes que pour se faire payer des contributions.

(2) Cf. Pufendorf, *F. W.*, XI, § 71; A. E., *Corr. de Brandebourg*, IX, 8, réquisition de l'électeur aux conseillers d'Hildesheim pour fournir par mois 30,000 thalers, 3,000 mesures de seigle ou d'orge, et 3,000 d'avoine (12 janvier 1673); *U. et A.*, XIII, 386, note 1 : l'électeur envoya, à la diète de Quedlinbourg, Schwerin le jeune et Butendach.

mieux se retrancher qu'attaquer. Le froid rigoureux, qui gelait tout et décimait la cavalerie, força l'électeur à se retirer au nord, du côté de Hamm (1). C'était le commencement de la déroute. On apprit bientôt le départ de Montecuccoli qui, rappelé sur son désir, transmettait ses pouvoirs à Bournonville, officier médiocre et irrésolu (2). Puis, les vivres et les fourrages faisant défaut, il fallut abandonner le comté de Mark et, en laissant une garnison dans Lippstadt, regagner Bielefeld. Le découragement et le désarroi des troupes étaient navrants; on eût dit qu'elles étaient au lendemain d'une défaite (3). Turenne en profita pour se mettre à leur poursuite, et tout en reconnaissant ce qu'avait de chevaleresque l'action de l'électeur, le mettant en garde contre les embûches d'un certain de Villeneuve, qui avait offert de l'assassiner (4), il le poussa vers le Weser. Frédéric Guillaume jugeait la partie perdue et une négociation indispensable. Le 2 mars il était à Minden, d'où il atteignit Halberstadt à la fin du mois, pour rentrer à Potsdam le 1er avril. Son armée avait repassé le Weser au milieu de mars, et les Impériaux sous Bournonville, après avoir évacué devant Turenne l'évêché de Paderborn, allaient chercher en Franconie des quartiers d'hiver plus paisibles. La campagne était terminée.

En même temps qu'il perdait tout espoir de repousser les Français par ses propres forces, Frédéric Guillaume se voyait isolé et abandonné à leur merci.

A l'est, les divisions de la Pologne, où un parti considérable s'agitait contre le roi Michel, étaient inquiétantes; l'électeur ne pouvait moins faire que de les surveiller, et ce fut l'objet de deux missions, l'une de Scultetus auprès du

(1) Cf. *U. et A.*, III, 357 ss., relations d'Amerongen des 26 et 30 janvier, 1er, 2, 3 et 6 février 1673. Voir aussi Peter, *Op. cit.*, 122 ss.

(2) Cf. *U. et A.*, III, 363. L'Empereur annonça le rappel de Montecuccoli par une lettre à l'électeur, du 26 janvier 1673; *ibid.*, XIII, 428.

(3) L'agent hessois Lincker, qui suivait l'électeur, raconte que des officiers, furieux de la retraite, abandonnèrent l'armée; Kannenberg, par exemple, se retira à Minden où il mourut le 10 février. Cf. *Forsch. zur brdg. u. preuss. Gesch.*, XIII (1900), 30 ss.

(4) Cf. Grimoard, *Op. cit.*, II, 194-96; Pufendorf, *F. W.*, XI, § 83.

grand chancelier Lesczinski en janvier, l'autre du comte Doenhof auprès du grand général Sobieski en mai-juin 1673. Le péril turc renaissant allait d'ailleurs forcer le roi d'implorer de nouveaux secours, au sujet desquels Morsztyn vint conférer avec Schwerin à Cüstrin (fin juillet) (1). Le tsar Alexis, effrayé du progrès des Turcs en Ukraine, avait envoyé de son côté le major Paul Minesius auprès de l'électeur, pour le presser de prendre part à la lutte contre les infidèles; Minesius arriva en février 1673, au moment où, devant Turenne, l'armée brandebourgeoise se repliait vers le Weser (2). Frédéric Guillaume lui donna de bonnes paroles. Il eût été embarrassé de faire davantage, alors que lui-même aurait eu besoin d'aide.

Au nord, l'ambassade du colonel Krosigk, qu'on a vu partir des bords du Mein en décembre 1672, ne produisait aucun résultat. A Copenhague, il n'avait obtenu du roi Christian et de ses conseillers qu'une réponse évasive (en janvier 1673) (3). A Stockholm, où il était parvenu le 3 février, après un voyage pénible par des chemins de casse-cou *(Mordwege)*, il avait dû attendre plusieurs semaines le retour du roi, qui était à la campagne; il n'eut audience que le 18 mars, et trouva ensuite les ministres peu disposés à entrer dans l'alliance du Brandebourg et de l'Empereur (4). Au reste, étant donné son traité avec Louis XIV, la Suède ne pouvait s'opposer à ses conquêtes. N'était-il pas bien beau qu'elle se contentât d'intervenir en conciliatrice et d'offrir sa médiation!

A l'ouest, ni l'Angleterre ni l'Espagne n'étaient d'humeur secourable. Frédéric Guillaume ripostait le 13 janvier par des plaintes véhémentes à la lettre hautaine de Charles II Stuart et jugeait inutile de négocier avec les Anglais, à cause de leur impertinence *(weil sie impertinent seien)* (5). D'autre part, les

(1) Cf. *U. et A.*, XII, 550-57.
(2) *Ibid.*, XIX, 265-66 et 269-70.
(3) *Ibid.*, XVII, 244, relation de Copenhague, 24 janvier 1673.
(4) *Ibid.*, XVII, 245-85, actes de l'ambassade de Krosigk (février à juillet 1673); rappelé en juin, il revint en Brandebourg pour se faire tuer en duel, le 12 septembre.
(5) Cf. Hirsch, *Brandenburg und England* (1674-79), in-4°, 1898 (dans les

négociations de Blaspeil avec Monterey aux Pays-Bas traînaient en longueur, et la reine régente d'Espagne ne se décidait pas à déclarer la guerre à la France (1).

Au sud, le comte Frédéric de Dohna, mal soutenu par l'Autriche, n'avait pu profiter des sentiments favorables des Suisses, lorsque l'électeur lui ordonna de cesser ses sollicitations (2).

Au centre, l'Empire restait plongé dans la torpeur. A peine si la diète avait voté des remontrances à l'ambassadeur français au sujet de l'incendie des ponts de Kehl (9 janvier 1673); elle se bornait à des vœux platoniques pour un règlement à l'amiable du conflit entre le Brandebourg et la France (4 mars), et éludait les engagements trop précis que requéraient les commissaires impériaux (3). Parmi les électeurs, celui de Cologne était un ennemi acharné (4); les autres ne pouvaient ou ne voulaient rien faire. A Mayence, Jean Philippe, qui avait songé peut-être à évoluer vers le Brandebourg, était mort le 12 février 1673, et son successeur, Lothaire Frédéric de Metternich, « homme doux et honnête », suivant Pomponne, se tenait sur la réserve (5). Charles Gaspard de Trèves et Jean Georges de Saxe se répandaient en vaines protestations d'amitié (6); Charles Louis à Heidelberg n'osait encore se plaindre des empiétements de la France; Ferdinand Marie

Jahresberichte des Königstädtischen Gymnasiums, de Berlin, Ire partie, 3-4).

(1) Cf. A. B., *Spanien*, *Rep.* LXIII, 8, *a. b. c.*, actes de janvier à mars 1673; en avril, Blaspeil revint à La Haye. Dans ces conditions, l'Espagne eut beau envoyer près de l'électeur le baron de Hoensbroeck (depuis mars 1673); l'ambassadeur était mal venu à se plaindre des négociations du Brandebourg avec la France; cf. *U. et A.*, III, 374-75, 396-97, etc.

(2) Cf. Frédéric de Dohna, *Mémoires*, 373 ss.; c'est le 29 mars 1673, d'Halberstadt, que l'électeur l'avertit de ne plus négocier.

(3) Cf. Eggenstorff, *Op. cit.*, I, 603-27.

(4) Il conclut une nouvelle alliance avec la France, à Soest, le 5 avril 1673; cf. Mignet, *Op. cit.*, IV, 133.

(5) Cf. Mentz, *Op. cit.*, 186-87; Pomponne, *Mémoires*, I, 202 ss.

(6) Frédéric Guillaume avait en vain député Canstein à Dresde en mars 1673; cf. *U. et A.*, XIII, 459-62. Jean Georges avait pourtant conclu avec l'Empereur, le 8 mars 1673, une alliance défensive; cf. Auerbach, *Op. cit.*, 384-86. Une entrevue projetée entre les deux électeurs de Brandebourg et de Saxe (fin avril) n'eut pas lieu; cf. Gallois, *Op. cit.*, II, 132-33 et 145-46.

à Munich, après avoir traité avec le duc de Vitry, accueillait un envoyé de Frédéric Guillaume, le baron de Schulenbourg, en lui exprimant son désir de contribuer à la paix (1). Parmi les princes, nul ne pensait à prendre les armes pour le Brandebourg; les seuls qui l'auraient pu, les ducs de Brunswick, étaient divisés et se neutralisaient réciproquement; leur principal objectif avait été et était toujours de préserver leurs états des contributions de guerre et des passages de troupes (2). Même Georges Guillaume de Celle, qui regrettait l'échec du Brandebourg, refusait de se compromettre; Blumenthal lui fut en vain député à la fin de février, et si Frédéric Guillaume réussit à s'aboucher à Sarstedt, le 16 mars, avec les ducs de Celle et de Hanovre, il n'en tira que des condoléances. Les deux frères, unis à leur cousin Rodolphe Auguste de Wolfenbüttel, ne consentirent à prier Turenne de s'arrêter au Weser, qu'à condition de voir les Brandebourgeois évacuer le pays d'Hildesheim (3).

Enfin les alliés de l'électeur ne lui prêtaient qu'un concours dérisoire. L'Empereur, par exemple, lui avait adjoint un général et une armée, moins pour permettre une offensive vigoureuse que pour empêcher une rupture avec la France; il était le principal auteur du désastre, comme le disait Amerongen (4). Déjà Montecuccoli, par ses atermoiements, avait refroidi l'enthousiasme et lassé l'ardeur de son illustre compagnon; Bournonville, après lui, ne songeait qu'à mettre ses troupes à l'abri des coups de l'ennemi et des rigueurs de l'hiver. Frédéric Guillaume avait résolu de bonne heure de stimuler la cour de Vienne par une ambassade (5); la maladie

(1) Cf. Pomponne, *Mémoires*, I, 233; *Recueil des Instructions*, VII, 35 ss.; *U. et A.*, XIII, 449-59, instructions de Schulenbourg du 25 janvier 1673, et relations du 21 février au 18 mars.

(2) De là surtout la mission d'Hammerstein, Grote et Heimburg en janvier 1673, et celle de Mahrenholtz en février, auprès de l'électeur; cf. *U. et A.*, XIII, 439 ss.

(3) *Ibid.*, XIII, 442-49 (actes de février-mars 1673).

(4) *Ibid.*, III, *passim*, notamment 383, relation de Hambourg, 7 avril 1673.

(5) Dès le 29 octobre 1672; lettre de l'électeur à ses conseillers, *ibid.*, XIII, 346.

de Brandt, désigné pour ce voyage et qui n'avait pu partir (1), apporta de tels retards que Laurent de Crockow, envoyé à sa place en mars 1673, reçut une mission très différente (2). Il ne s'agissait plus, en effet, de guerre, mais d'armistice : acculé à des négociations avec la France, l'électeur exhortait Léopold à traiter aussi, à moins qu'il ne pût fournir les moyens de continuer la lutte dans de meilleures conditions. Crockow arriva à Vienne le 24 mars, peu de temps après la mort de l'impératrice Marguerite Thérèse (3); il devait y rester jusqu'au mois d'août, et assister à la lente évolution qui entraînait peu à peu l'Autriche vers la guerre ouverte contre la France (4).

A l'inertie voulue des Impériaux correspondait chez les Hollandais une attitude hargneuse. Depuis la fin d'octobre, ils avaient cessé de payer leurs subsides, et les réclamations de l'électeur, appuyées pourtant par Amerongen, qui jugeait dangereux de violer la parole donnée (5), n'avaient pas changé leurs dispositions. Tout au plus le prince d'Orange, inquiet des bruits de défection qui circulaient, avait-il fait espérer la reprise des versements (6). C'étaient là des paroles en l'air, et Romswinckel, à la fin de janvier, ayant insisté auprès des États pour le prompt paiement des trois mois échus (7), n'avait pas obtenu un *cent*. Après avoir déploré la pénurie gênante où le mettait ce refus, Frédéric Guillaume s'en consola presque en y trouvant un prétexte commode à suspendre

(1) Ses instructions avaient été rédigées, en date du 11 janvier 1673; cf. *U. et A.*, XIII, 565, note 1.

(2) *Ibid.*, XIII, 565 ss., instructions du 8 mars 1673.

(3) Morte le 12 mars 1673.

(4) Cf. *U. et A.*, XIII, 570-608. Goess, revenu près de l'électeur à la fin de mars 1673, fit de vains efforts pour empêcher Frédéric Guillaume de traiter avec la France; *ibid.*, XIV, 652 ss. D'ailleurs les ministres impériaux furent d'avis de consacrer les relations amicales avec le Brandebourg malgré son traité; *ibid.*, XIV, 694, *votum* du 24 mai 1673.

(5) Voir par exemple *U. et A.*, III, 344, 348 et 359, les lettres du pensionnaire Fagel au prince d'Orange et au greffier, des 14 et 15 décembre 1672 et 26 janvier 1673.

(6) *Ibid.*, III, 354-55, 10 et 24 janvier 1673.

(7) *Ibid.*, III, 357, 25 janvier 1673.

les hostilités. Pœllnitz, envoyé à La Haye au commencement de mars (1), exposa les choses de la sorte, et les promesses qu'on lui fit de régler l'arriéré (2) n'ayant pas été suivies d'effet, ce fut un argument pour repousser les instances réitérées du prince d'Orange et des États en vue de la continuation de la lutte. Ni Amerongen, qui reconnaissait jusqu'à un certain point le bien-fondé des plaintes électorales (3), ni Waldeck qui avec le colonel Eppe poursuivit Frédéric Guillaume de ses sollicitations pendant sa retraite (en février-mars 1673) (4), ni le député Brasser qui alla à Berlin en juin prendre la place d'Amerongen (5), ne réussirent à arrêter les négociations engagées. L'électeur ne voulut même pas consentir à céder aux États, comme ils l'en priaient, les 10,000 hommes levés avec leur argent (6). De mars à mai 1673, les récriminations réciproques ne cessèrent pas, les États traitant de frivoles les excuses de leur allié (7), celui-ci leur renvoyant toute la responsabilité de son insuccès; une dernière lettre du 13 mai, qu'il rendit publique, résuma ses griefs, en rappelant son initiative hardie qui pouvait lui coûter si cher et qui avait été si mal récompensée, et en reprochant aux Provinces-Unies, avec plus d'amertume que de justice, le désordre de leur gouvernement, l'inaction de leur armée et l'inexactitude de leurs paiements (8).

S'il se croyait alors pleinement autorisé à conclure une paix séparée, il importe de constater que l'idée de traiter était

(1) Ses instructions furent datées de Sparenberg, 28 février 1673; cf. *U. et A.*, XIII, 784 ss.

(2) Notamment à la fin de son séjour: résolution des États-Généraux, du 9 avril 1673; *ibid.*, III, 383.

(3) *Ibid.*, lettres de Hambourg, 4 et 7 avril 1673.

(4) *Ibid.*, III, 372-80; Waldeck eut une entrevue avec l'électeur à Lochem, le 13 mars 1673; voir les détails dans Rauchbar, *Op. cit.*, I, 303-07.

(5) Cf. *U. et A.*, III, 398 ss.; depuis le commencement d'avril, Amerongen était à Hambourg pour des règlements d'argent et des levées; *ibid.*, III, 383 et 395.

(6) *Ibid.*, III, 377 ss., mémoires du prince d'Orange (La Haye, 14 mars), et d'Amerongen (Minden, 22 mars 1673).

(7) *Ibid.*, III, 381-82, lettre du conseiller pensionnaire à Amerongen, 1er avril 1673.

(8) Cf. Pufendorf, *F. W.*, XI, § 96.

chez lui ancienne, et qu'il s'y était attaché à une époque où rien encore ne la légitimait. Dès le mois d'octobre 1672, il avait écouté les ouvertures du duc de Neubourg, effrayé des conséquences possibles de la guerre pour ses duchés rhénans de Juliers et de Berg. Henri Stratmann, jeune diplomate originaire du pays de Clèves, qui par son jugement sûr, son sens de la mesure et ses solides qualités, unies à une réelle modestie, s'était élevé très jeune au poste de vice-chancelier de Neubourg (1), avait servi d'intermédiaire à ces premiers échanges de vues, avant de servir d'instrument aux négociations ultérieures. L'électeur venait à peine de se mettre en marche vers le Rhin, lorsque Stratmann s'était présenté à lui à Cassel, le 2 octobre 1672, et lui avait offert les bons offices de son maître; l'électeur avait fait répondre par Schwerin qu'il désirait vivement une paix où tout le monde trouverait son compte, et qu'il en référerait à ses alliés (2). En même temps il avait demandé l'avis des conseillers secrets restés à Berlin, et ceux-ci avaient approuvé sa résolution, à condition qu'elle visât une paix générale et non un traité séparé (3). Comme on l'a judicieusement remarqué, l'avis des conseillers secrets indique qu'ils avaient discerné chez l'électeur une arrière-pensée d'accord particulier, et les lettres même où celui-ci protestait de sa fidélité à l'Empereur et aux Hollandais révèlent cette pensée presque inconsciente encore (4).

L'entourage électoral semble bien alors avoir été unanime à la réprouver : Schwerin rédigea un mémoire exprès pour récapituler les raisons de maintenir l'alliance hollandaise (5).

(1) Cf. *U. et A.*, XIV, 50, appréciation flatteuse des talents de Stratmann par l'ambassadeur impérial, Goess, le 2 septembre 1667. Plus tard Stratmann, passé au service de l'Autriche, devait parvenir aux plus hautes dignités.

(2) *Ibid.*, XIII, 329-32.

(3) *Ibid.*, XIII, 335-38, lettre du 2 octobre, et réponse des conseillers secrets, du 11 octobre 1672.

(4) Cf. Pagès, *Grand Électeur*, 303-04; *U. et A.*, XIII, 344 ss., lettres des 29 et 31 octobre 1672. Déjà l'électeur reprochait aux Hollandais les difficultés qu'ils faisaient pour payer les subsides; il attribuait à l'Empereur le projet de s'entendre avec Louis XIV.

(5) Cf. *U. et A.*, XIII, 342-43.

S'il y eut des tendances contraires, on doit probablement les chercher chez l'électeur seul; du moins releva-t-il assez vertement, et comme s'il se sentait touché, une insinuation de ses conseillers secrets, le mettant en garde contre l'avis de personnes amies de la France, et l'invitant à agir énergiquement (1). Malgré la démarche de Neubourg et l'intervention du suédois Wangelin, il ne reparla plus de paix jusqu'en janvier. L'échec de la pointe sur le Rhin et les souffrances de la marche vers la Westphalie, le ramenèrent aux pensers pacifiques; il envisagea la possibilité de recourir à la médiation suédoise (2), puis, tandis que ses conseillers à Berlin hésitaient (Canstein et Somnitz se prononçant contre une négociation séparée, Iéna et Kœppen l'admettant à regret), il prit de sa seule autorité le parti contraire (3). Dans un court mémoire, écrit de sa propre main, il en a exposé nettement les motifs : à vrai dire, il n'en est qu'un de sérieux, à savoir le danger de ruine totale où le met la poursuite des Français; cette ruine ne profiterait à personne; il faut donc l'éviter. D'ailleurs ses premiers sentiments subsistent : si l'Empereur le secourt efficacement, si les Hollandais paient leurs subsides et obtiennent l'entrée en lice de l'Espagne, du Danemark et de la Maison de Brunswick, il ne se séparera jamais de ses alliés et leur restera fidèle jusqu'à sa fin (4).

Au moment où il traçait ces lignes, les pourparlers étaient déjà assez avancés. Philippe Guillaume de Neubourg, revenant à la charge à la fin de janvier, avait annoncé que le roi de France était prêt à accepter la médiation de la Suède, voire, après une suspension d'armes, celle d'électeurs et de

(1) Cf. *U. et A.*, XIII, 368 ss., lettre des conseillers (7 décembre) et réponse de l'électeur (18 décembre 1672); cet incident donna lieu à plusieurs éclaircissements ultérieurs; *ibid.*, XIII, 395 et 397-98.

(2) *Ibid.*, XIII, 382 ss., lettre à ses conseillers, 4 janvier 1673.

(3) En février et mars 1673; *ibid.*, XIII, 404 ss., lettre de l'électeur du 19 février (envoyée le 21); avis des conseillers du 26 février et de Canstein du 6 mars; réponses de l'électeur des 17 et 26 mars 1673. Il n'est pas question ici de Schwerin ni de Meinders, qui sans doute appuyaient la résolution électorale.

(4) *Ibid.*, XIII, 420-21.

princes allemands impartiaux (1). En février, le duc avait offert d'envoyer auprès de l'électeur son vice-chancelier Stratmann, qui arrivait de Paris bien instruit des dispositions de Louis XIV; Frédéric Guillaume avait accepté (2). Peu de jours après, l'administrateur d'Osnabrück, Ernest Auguste de Brunswick, était intervenu, se rendant en personne à Sparenberg, puis chargeant son ministre Platen de se faire l'écho à Minden d'ouvertures de Turenne en vue d'un armistice (3). Le suédois Wangelin rédigeait un mémoire à ce sujet (4), quand Stratmann arriva à Minden, le 7 ou 8 mars. L'électeur, réduit à une retraite honteuse, cédait au découragement. Le 9, il écrivit au roi de France une humble lettre, le remerciant de ses bienveillantes intentions dont Stratmann venait de lui apporter l'assurance, et exprimant l'espoir de voir prochainement rétablie la bonne intelligence d'autrefois. Le 10, il fit un pas décisif : il se déclara prêt, pour éteindre le feu de la guerre, à retirer ses troupes au delà du Weser, et à conclure un armistice « à des conditions raisonnables (5) ». Il parlait bien encore de ses alliés dont il attendait l'avis, mais sa résolution était prise, et Stratmann emporta treize articles, sous le titre significatif de « Conditions sur lesquelles S. A. E. a résolu de traiter avec Sa Majesté ». Le traité de paix futur y était en germe, avec la perspective d'avantages particuliers, même aux dépens des alliés qu'il abandonnait (6) !

Au milieu de mars 1673, la défection de Frédéric Guillaume était certaine. Il passa néanmoins quatre ou cinq semaines angoissantes, en butte aux hostilités de Turenne qui n'avait pas d'ordres et surtout de l'évêque de Munster qui

(1) Cf. *U. et A.*, XIII, 482-83, lettre du 31 janvier 1673.

(2) *Ibid.*, XIII, 484-85, lettre du duc de Neubourg du 22, et réponse de l'électeur du 27 février 1673.

(3) Fin février et commencement mars 1673; *ibid.*, XIII, 491 ss., et Pagès, *Grand Électeur*, 307.

(4) Cf. *U. et A.*, XIII, 411.

(5) *Ibid.*, XIII, 486-87.

(6) Cf. Pagès, *Grand Électeur*, 307-08, et 616-18, appendice II.

voulait lui faire le plus de mal possible (1), exposé aux reproches des Hollandais et de l'Empereur, sans nouvelles enfin du progrès de la négociation indirecte que conduisait Stratmann (2). Un mémoire remis au comte Tott, ambassadeur de Suède, par le gouvernement français (le 17 mars), témoignait d'exigences qui lui parurent intolérables (3), et les instructions envoyées à Verjus pour négocier un armistice et la paix (le 19 mars) n'étaient pas plus rassurantes (4). Heureusement que Stratmann opérait sans bruit en France et arrangeait les choses en douceur. Verjus, qui était à Cologne, se mit en route au reçu de ses instructions, et se rendit au camp de Turenne, à Sœst; il n'y trouva aucun ministre brandebourgeois, et, avant d'avoir pu s'acquitter de sa mission, apprit qu'elle était devenue inutile (5). Le 10 avril, à Saint-Germain-en-Laye, Stratmann avait signé avec Louvois et Pomponne un traité provisoire, *sub spe rati* (6).

Dès lors, la paix définitive n'était plus qu'une question de jours. Le 21 avril, Stratmann était de retour auprès du duc

(1) Cf. *U. et A.*, XIII, 490-91, et 557-64; XVIII, 792.

(2) L'impatience de l'électeur était grande et les adversaires de la paix cherchaient à en tirer parti. Schwerin écrivait le 1er avril à Stratmann que son maitre tenait ferme, mais qu'il fallait se hâter; cf. A. G., CCCXLVI, lettre de Stratmann à Louvois du 13 avril, au sujet de la lettre qu'il venait de recevoir de Schwerin.

(3) Cf. *U. et A.*, XVIII, 791, lettre à Schwerin, 3 avril 1673; voir le mémoire du 17 mars aux A. E., *Corr. de Brandebourg*, IX, 22-25; on y lit notamment : « le roi n'a que trop de sujet de juger que le changement de conduite de l'électeur peut être un effet du mauvais état de ses affaires... »

(4) Cf. *Recueil des Instructions*, XVI, 192 ss.; il est vrai que l'électeur n'eut pas connaissance de ces instructions.

(5) *Ibid.*, 196; je n'insiste pas sur les allées et venues de Verjus en avril et mai 1673; il n'était plus à Soest quand deux ministres électoraux, Ledebur et Heyden, parvinrent en Westphalie pour s'aboucher avec lui. Je passe aussi sous silence l'intervention de l'administrateur d'Osnabrück et de Wangelin dans cette négociation sans objet; cf. A. E., *loc. cit.*, IX, 36 ss., et Pagès, *Op. cit.*, 314-15.

(6) Voir l'analyse de ce traité dans Mignet, *Op. cit.*, IV, 134 : l'électeur s'engageait à abandonner ses alliés et à cesser les hostilités, sauf à défendre l'Empire si on l'attaquait; le roi lui restituait ses territoires, sauf Wesel et Rees, qu'il gardait jusqu'à la paix générale. L'original de ce traité que Pagès *(Grand Électeur,* 317) date à tort dn 11 avril, est aux Archives des affaires étrangères à Paris.

de Neubourg, le 25 il passait au camp de Turenne à Soest, le 30 il atteignait Berlin (1). Trois jours plus tard il écrivait à Louvois que l'électeur avait ratifié le traité provisoire et commençait à l'exécuter (2). La décision de l'électeur fut tenue secrète jusqu'au 8 mai, et il consulta dans l'intervalle ses principaux conseillers. La consultation, il est vrai, était de pure forme : l'avis de Canstein et de Somnitz, contraire à un traité séparé, fut à peine écouté (3). Dans deux longues séances de son conseil secret (les 8 et 9 mai), Frédéric Guillaume exposa, ainsi que Schwerin, les raisons qui militaient en faveur du traité, et sans s'arrêter à la sinistre prédiction de Canstein, que « la ruine de la Hollande serait celle de l'Allemagne », il ratifia le 10 mai tels quels les articles de Saint-Germain (4). Tout n'était pas terminé cependant. Meinders, accompagnant Stratmann, devait se rendre auprès du roi de France pour signer l'acte final.

On pouvait espérer à cette époque que la paix générale ne tarderait pas. La France avait accepté la médiation suédoise et désigné ses plénipotentiaires pour un congrès à Cologne (5) ; l'Autriche allait y envoyer Lisola; Anglais, Hollandais et Espagnols préparaient des députations. L'électeur choisit Otton de Schwerin, le jeune, pour le représenter, et se flatta de

(1) Cf. *U. et A.*, XIII, 491; A. E., *Corr. de Brandebourg,* IX, 83-85, et A. G., CCCXLVI. Voir aussi Grimoard, *Op. cit.*, II, 247 ss., lettre de Turenne du 29 avril 1673. Bien qu'on n'ait pas la date exacte de l'arrivée de Stratmann à Berlin, il semble qu'on peut adopter celle du 30 avril, d'après les calculs de l'envoyé de Neubourg, Goldstein, qui était au camp de Turenne. La première lettre de Stratmann de Berlin (le 3 mai) indique qu'il y était déjà depuis deux ou trois jours.

(2) Lettres des 3 et 4 mai 1673, de Berlin et Potsdam; cf. A. E., *loc. cit.*, IX, 86 ss.

(3) Cf. *U. et A.*, XIII, 498-501.

(4) Cf. Pagès, *Grand Électeur,* 320-22. Voir Pufendorf, *F. W.,* XI, § 88-91. D'après Goess, Pœllnitz avait tenté en vain de détourner l'électeur du traité *(U. et A.*, XIV, 678). Derfflinger, rappelé depuis quelque temps, et qui le 15 mai allait reprendre sa charge de feld-maréchal brandebourgeois, s'opposa également à la conclusion *(ibid.*, III, 404 et 410, relations de Brasser en juin 1673, et XIV, 695, relation de Goess du 24 mai; cf. Von Unger, *Op. cit.,* 335 ss.).

(5) C'est seulement alors que le marquis de Grana sortit de Cologne; un régiment impérial qui se trouvait dans la ville prêta serment aux magistrats et la ville fut neutralisée; cf. Mignet, *Op. cit.*, IV, 140-41.

voir sa conduite justifiée par les décisions du congrès (1). Sans doute l'Empereur boudait et faisait des préparatifs de guerre; sans doute aussi, parmi les alliés de la France, l'électeur de Cologne, l'évêque de Munster et le duc de Hanovre déploraient la tournure que prenaient les événements, et regrettaient de ne pas s'enrichir des dépouilles du Brandebourg (2). Malgré ces mécontents, le vent était à la paix.

Ce fut donc avec une sécurité relative que Frédéric Guillaume expédia Meinders. Les instructions qu'il lui donna en témoignent : il semble qu'après avoir tremblé pour l'existence de son état, l'électeur ait tout à fait recouvré sa liberté d'esprit, au point d'être prêt à oublier et même à sacrifier ses alliés de la veille. L'instruction du 12 mai est conçue en termes généraux, et ordonne seulement à l'envoyé de visiter au passage Turenne à Soest et le duc de Neubourg à Düsseldorf, puis de se rendre auprès de Louis XIV pour rétablir l'ancienne amitié et favoriser la conclusion de la paix européenne (3). Une instruction annexe du 13 mai est beaucoup plus explicite et plus intéressante. On y découvre les désirs secrets de Frédéric Guillaume, et son appétit d'accroissements territoriaux, qui perdait rarement ses droits. Avec le duc de Neubourg, Meinders doit régler certaines questions religieuses, et examiner s'il y aurait moyen de partager ensemble la pro-

(1) Pour l'ambassade du jeune Schwerin, sur laquelle je reviendrai, voir Orlich, *Gesch. des preuss. Staats,* II, 90 ss., et *Briefe aus England über die Zeit von 1674 bis 1678,* in-8°, Berlin, 1837, VI ss.; comme Aix-la-Chapelle avait été primitivement choisie pour le siège du congrès, c'est là que Schwerin fut envoyé d'abord; cf. *U. et A.*, XIII, 515 (l'électeur à Meinders, 30 mai 1673).

(2) François Egon de Fürstenberg, évêque de Strasbourg et premier ministre de l'électeur Maximilien Henri, avait demandé qu'on se saisit tout au moins de Lippstadt; cf. A. G., CCCXLVI, lettre à Turenne, de Bonn, 1er avril 1673. L'évêque de Munster, de son côté, était mortifié et inquiet des négociations du Brandebourg avec la France; cf. A. E., *Corr. de Brandebourg,* IX, 111-116, lettre de Verjus, du 20 mai 1673. Pour le Hanovre, on trouve dans Köcher, *Gesch. von Hannover,* II, 619-20, un mémoire de Grote (peut-être de mars 1673) sur Minden, passage dangereux à laisser au Brandebourg et qui devrait revenir au duc de Hanovre.

(3) Cf. *U. et A.*, XIII, 502-03; Meinders doit insister auprès du duc de Neubourg sur la nécessité de sauver les Provinces-Unies, et de travailler à une paix générale durable.

vince de Gueldre, dans le cas où elle ne serait pas restituée aux Hollandais. Au roi, il doit demander l'observation du traité de décembre 1669 (1), traité de subsides, éventuellement dirigé contre l'Espagne, et qui peut amener l'acquisition de la Gueldre espagnole; en renouvelant ce traité, il faudra tâcher d'obtenir de Louis XIV l'engagement d'aider, en cas de mort de l'Empereur, à acquérir le duché silésien de Jægerndorf, ainsi que la principauté voisine de Glogau. N'est-ce pas une bien faible compensation des secours promis à la France pour s'assurer les Pays-Bas espagnols! « Nous espérons », dit l'instruction, « que Sa Majesté n'exigera pas à cause de cela une alliance plus étroite, et se contentera de nous voir accepter, la mort du roi d'Espagne survenant, une si lourde charge pour une parcelle de terre. » A la rigueur, l'électeur pourrait même rester neutre, si le roi attaquait les Pays-Bas du vivant du roi d'Espagne. Un dernier trait prouve un sens pratique qui ne néglige aucune occasion de profit : Meinders doit inviter Turenne à introduire dans les possessions électorales de Westphalie, avant de les évacuer, l'impôt d'*accise* (2), opération pour laquelle il a des gens habiles et compétents, ce qui fait défaut à l'électeur (3).

Muni de ces instructions, Meinders partit avec Stratmann, et, voyageant jour et nuit, atteignit Soest le 21 mai (4). Il y conféra avec Turenne et Verjus. Le premier prit aussitôt des mesures pour la suspension des hostilités, et se montra aimable, tout en s'excusant de ne pas établir l'accise; il préférait laisser à l'électeur l'odieux de cette nouveauté. Le second se réjouit de la conclusion du traité et fit des offres de service. Quand il continua sa route vers l'ouest, Meinders

(1) L'instruction place le traité en 1670; c'est en effet en janvier 1670 qu'il avait été conclu, et on l'avait ensuite antidaté.

(2) Impôt de consommation correspondant en partie à certaines contributions indirectes en France, notamment aux aides et aux droits d'octroi.

(3) Cf. *U. et A.*, XIII, 503-06, instruction annexe du 13 mai 1673.

(4) C'est ce qui résulte de la lettre de Meinders du 22 mai, *ibid.*, XIII, 506; une lettre de Turenne du 23 mai pourrait faire croire qu'il n'arriva que le 22; cf. GRIMOARD, *Op. cit.*, II, 273-74.

était rassuré sur les intentions de la France et sur les conséquences du mécontentement de ses alliés (1). Par Lippstadt il gagna Düsseldorf, d'où il alla aux environs saluer le duc de Neubourg dans son château de Grimmlinghausen (27 mai); puis, comme Louis XIV se trouvait à l'armée dans les Pays-Bas, il se rendit, toujours escorté de Stratmann, au quartier-général, qu'il rencontra au village de Vossem, entre Louvain et Bruxelles (2).

Les négociations, entamées avec Pomponne le 5 juin, furent rapidement menées. Stratmann remit le traité qu'il rapportait ratifié, et Meinders demanda seulement quelques modifications de détail avec l'addition de certains articles secrets. Le 6, la journée commença par une audience matinale du roi sous sa tente; l'accueil fut gracieux et accompagné de force protestations amicales pour l'électeur. Les deux envoyés dînèrent ensuite à midi chez Louvois qui rivalisa avec eux d'amabilité; il les éclaira sur la bonne foi de l'Empereur, en leur révélant le traité de neutralité du 1[er] novembre 1671. Un entretien avec Pomponne, trop à la hâte malheureusement, à cause de la foule de ses occupations, amena presque l'accord complet; Pomponne ne cacha pas qu'il serait difficile d'y comprendre l'Empereur, au moment où 30,000 Autrichiens s'apprêtaient à marcher vers le Rhin (3). D'autre part, si les *desiderata* de l'électeur, relatifs à des accroissements territoriaux, soit en Silésie, soit aux Pays-Bas, furent à peine discutés, on insinua à Meinders que le traité actuel n'était qu'un commencement, et devait

(1) Cf. *U. et A.*, XIII, 506-14, relations des 22 et 24 mai 1673 et pièces annexes; A. E., *Corr. de Brandebourg*, IX, 123-125, relation de Verjus du 23 mai; Grimoard, *Op. cit.*, II, 273-74. Comme Verjus, Turenne jugeait le traité excellent pour le roi. « Je suis persuadé », écrivait-il à Louvois, « que présentement M. l'électeur de Brandebourg ne peut point attraper le Roi, qu'étant ménagé il le servira fort bien contre les Hollandais, quand il espérera quelque chose, et qu'il sera peut-être aussi aisé qu'un autre allié. » C'était bien de l'optimisme.

(2) Cf. *U. et A.*, XIII, 516-20, relations de Meinders, des 27, 30 et 31 mai, 4 et 6 juin 1673.

(3) *Ibid.*, XIII, 520-22, 6 juin 1673; on voit par le récit de Meinders que Louvois prit part à cet entretien.

servir de point de départ à une alliance plus étroite (1).

Le roi ayant levé son camp pour aller faire le siège de Maëstricht, Meinders s'absenta une huitaine de jours à Bruxelles, Malines et Anvers, où il vit le comte de Monterey, gouverneur des Pays-Bas espagnols (2). Le 14, il reparut au quartier-général français devant Maëstricht, et reprit les pourparlers. Après quelques conférences avec Louvois et Pomponne, au cours desquelles on envisagea l'éventualité d'une guerre franco-espagnole, le traité définitif fut signé le 21 juin. C'est l'acte connu sous le nom de paix de Vossem, et antidaté du 6 juin 1673 (3).

Le traité, dont le texte est en français par extraordinaire dans Pufendorf, se compose de treize articles publics et de quatre secrets (4). En vertu des premiers, le passé est mis en oubli et l'amitié restaurée entre l'électeur de Brandebourg d'une part, les rois de France et d'Angleterre, l'électeur de Cologne et l'évêque de Munster, d'autre part (art. I et X); l'électeur s'engage à ne donner à l'avenir aucun secours « aux ennemis de Sa Majesté, quels qu'ils puissent être », et à tenir son armée au delà du Weser (art. II et III); il recouvre en revanche toutes ses places, à l'exception de Wesel et de Rees que le roi de France garde jusqu'à la paix générale (art. IV et V); il pourra d'ailleurs participer à une médiation entre la France et les États-Généraux (art. XIII); l'exercice du culte catholique dans le duché de Clèves sera réglé selon les principes des conventions religieuses entre Brandebourg et Neubourg (art. VII); enfin l'électeur conserve « les mains libres », en cas d'attaque de l'Empire, « à condition toutefois

(1) Cf. *U. et A.*, XIII, 525-26, relation du 7 juin 1673.

(2) *Ibid.*, XIII, 526-27; relations des 11 et 13 juin 1673.

(3) Bien que Pufendorf, *F. W.*, XI, § 95, parle du 16 juin et que, dans le recueil de Mœrner, le 6 du vieux calendrier corresponde au 16 du nouveau, c'est bien du 6 juin qu'on data le traité, c'est-à-dire du jour où les principaux points avaient été réglés à Vossem. Cf. Pagès, *Grand Electeur*, 327.

(4) Dumont, *C. D.*, VII, I, 234-35, ne donne que les articles publics; Pufendorf, *F. W.*, XI, § 95, donne le texte complet; voir l'analyse dans Mœrner, *Op. cit.*, 373-75. Mœrner compte comme un V[e] article secret l'engagement de ratification dans les trois semaines, déjà stipulé dans le traité public.

que S. M. ne sera pas censée attaquer ledit Empire, si elle se trouvait obligée de porter ses armes en Allemagne et d'agir contre tout prince dudit Empire, quel qu'il pût être, qui voulût attaquer Sa Majesté, ou donner assistance à ses ennemis, contre le traité de la paix de Munster » (art. IX). Les articles secrets stipulent que Louis XIV garantira l'électeur contre les demandes d'indemnité de plusieurs princes d'Empire, qu'il soutiendra auprès des États-Généraux ses prétentions, notamment sur les subsides promis et non payés, qu'il l'aidera à faire triompher ses droits de succession présents et futurs dans l'Empire et en dehors, et qu'il lui paiera 800,000 livres, dont 300,000 à l'échange des ratifications, et le reste à raison de 100,000 par an, à partir du 1er juillet 1674.

Le traité de Vossem, complété par une convention religieuse avec Neubourg (1), rétablissait non seulement la paix, mais l'amitié, entre le roi agresseur des Provinces-Unies, et l'électeur qui, un an auparavant, avait si follement embrassé leur cause. Il n'a pas manqué d'exciter des controverses passionnées qui durent encore, où les uns justifient de parti pris et sans réserve l'attitude du Brandebourg, tandis que les autres flétrissent son infidélité et insistent sur son humiliation. Les contemporains déjà étaient divisés sur la question. Le hollandais Wicquefort et le vénitien Morosini daubent à l'envi sur l'inconstance naturelle de Frédéric Guillaume, « qui se plaisait à changer de parti à toute heure et à tout vent (2) » ; le comte de Dohna, négociant pour le Brandebourg en Suisse, ne peut lire sans honte les nouvelles qui, dès le mois d'avril, lui font prévoir la défection prochaine (3). Au contraire, Valckenier expose avec complaisance les raisons qui ont rendu nécessaire une paix séparée (4), et des témoins,

(1) Signée par Meinders à Düsseldorf, le 20 juillet 1673; cf. MOERNER, *Op. cit.*, 375-76.

(2) Voir *Hist. des Prov. Unies*, IV, 565, et FIEDLER, *loc. cit.*, 160; Morosini, dans sa relation de 1674, parle de l'électeur, *che con la facilita stessa, con cui si stringe a parti, se ne libera...* ».

(3) Cf. *Mémoires*, 413-14 et 415.

(4) *Das verwirrte Europa*, I, 490-91.

pourtant intéressés, comme Amerongen et Goess, sans approuver la chose, la jugent avec une modération remarquable (1). L'Empereur lui-même s'y résigne aisément, et l'admet comme une fatalité inéluctable (2). De nos jours, les deux opinions demeurent en présence, celle qui accable l'électeur sous le poids de ses fautes et de sa déloyauté, et celle qui, en exaltant outre mesure les services rendus par lui aux Hollandais, le regarde comme délié de ses obligations par leur ingratitude (3).

Comme toujours en pareille circonstance, la vérité est entre les extrêmes (4). Frédéric Guillaume, mollement assisté par les Impériaux, et laissé à court d'argent par les États, a craint de perdre, sans profit pour personne, ses possessions westphaliennes; il a cru la paix indispensable et s'y est résolu avec la promptitude de son tempérament d'impulsif. Cela suffit-il toutefois à justifier sa conduite? Non, très certainement. D'abord ses craintes, on l'a vu, ont été prématurées, et il a songé à traiter, de trop bonne heure pour sa réputation; dès l'automne de 1672, il bataillait à ce propos avec ses conseillers secrets. Ensuite la façon dont il a traité le met en fâcheuse posture. N'est-il pas scandaleux de le voir non seulement quitter ses alliés, mais encore chercher aussitôt à s'agrandir à leurs dépens! Ses convoitises ne respectent rien, et à peine conçoit-il comme possible une réconciliation avec Louis XIV, qu'il complote d'y gagner des territoires hollandais, espagnols et autrichiens! Enfin la réserve honnête dont il fait tant de bruit, et par laquelle il prétend garder toute liberté de défendre l'Empire germanique, en cas d'attaque, n'est elle-même, à y regarder de près, qu'une duperie.

(1) Cf. *U. et A.*, III, 383, XIV, 663 ss., et XVIII, 797, lettre de l'électeur à Schwerin, 27 mai 1673.

(2) *Ibid.*, XIV, 696, lettre de Léopold à l'électeur, 28 mai 1673.

(3) Les opinions extrêmes de part et d'autre sont représentées par Sypesteyn, *Op. cit.*, 81 ss., dans le sens hollandais, et par Ross, *Op. cit.*, 22 ss. dans le sens brandebourgeois; la cessation du paiement des subsides devient un argument terrible contre les Hollandais.

(4) C'est ce qu'ont vu les deux plus récents historiens de Frédéric Guillaume, Philippson, *Op. cit.*, II, 296-97, et Pagès, *Grand Electeur*, 329 ss.

Presque aucun historien allemand n'a voulu s'en rendre compte (1), et pourtant les termes de l'article IX sont assez explicites pour qu'on ne s'y trompe pas (2). Les ministres de Louis XIV ont pris leurs précautions pour définir ce qui pourra ou ne pourra pas être considéré comme une agression contre l'Empire; le texte est tel que, d'une façon générale, la prétendue liberté d'action du Brandebourg est fortement compromise, et qu'elle n'existe pas pour les cas les plus probables (3).

Bien qu'il désirât le remaniement de certains articles, Frédéric Guillaume autorisa Meinders à faire l'échange des ratifications. Le 11 juillet tout était consommé, et, prenant congé de Louis XIV, l'envoyé brandebourgeois partait pour Düsseldorf, d'où il regagna Berlin le 3 août (4). A cette époque le congrès de Cologne, ouvert à la fin de juin, donnait à l'électeur l'espoir d'une pacification générale, et des fêtes magnifiques, auxquelles assistait Schwerin le jeune, semblaient le prélude des délibérations importantes (5). Le roi de France et son entourage croyaient eux aussi à la paix : déjà au mois d'avril Louvois avait dit que tout allait être fini du côté de l'Allemagne, « n'y ayant pas d'apparence que personne veuille se mêler des affaires des Hollandais, du moment que M. de Brandebourg n'en sera plus » (6); après Vossem,

(1) Pribram, dans un article déjà cité *(Zur auswärtigen Politik des Kurfürsten Friedrich Wilhelm,* 124 ss.) a bien vu qu'en général, à côté de ses intérêts directs, l'électeur comptait pour peu de chose ceux de l'Empire, mais, sur le point spécial en question, Prutz seul fait vraiment exception *(Preuss. Gesch.*, II, 169-70); il va même trop loin en déclarant que l'électeur songeait à s'allier plus étroitement à la France.

(2) Voir plus haut, 311-12.

(3) Meinders, très attaqué auprès de l'électeur pour lui avoir en réalité lié les mains, ne trouve pour se justifier que le fait d'avoir invoqué dans l'article IX les clauses si difficiles à interpréter du traité de Munster (surtout de l'article III *Et ut eo sincerior);* voir la discussion dans Pagès, *Grand Électeur*, 328, en note; voir aussi *ibid.*, appendice II, 619-20.

(4) Cf. *U. et A.*, XIII, 542-56, lettres à Meinders des 28 juin, 4 et 5 juillet, et relations de celui-ci jusqu'au 18 juillet.

(5) Cf. Orlich, *Briefe aus England*, VII-XI, d'après le journal inédit du jeune Schwerin. Schwerin dansa notamment le 9 juillet chez le duc de Chaulnes.

(6) Lettre à Turenne, du 1er avril 1673, dans Grimoard, *Op. cit.*, II, 227.

et après la capitulation de Maëstricht (30 juin 1673), le même Louvois écrivait à Turenne que les Hollandais, ne pouvant recevoir aucun secours d'Allemagne, seraient contraints de faire la paix, « aux conditions que le roi voudrait leur imposer (1). » En attendant, et pour plus de sûreté, Louis XIV désirait s'attacher étroitement l'électeur, et lui dépêchait Verjus. Ce dernier ne reçut pas d'instructions proprement dites; deux lettres, expédiées du camp de Nay, près de Viset sur la Meuse, le 11 juillet, lui en tinrent lieu : il y était surtout question de l'éventualité d'une rupture entre France et Espagne et du rôle que jouerait alors le Brandebourg (2).

Verjus avait sur les dispositions de l'électeur des idées très pessimistes; comme Guillaume de Fürstenberg, il pensait que la France n'avait rien de bon à attendre de lui. Il ne se trompait guère. Après un séjour à Brunswick, où il surveilla une réunion de ministres allemands (3), il arriva à Berlin le 28 juillet (4). L'électeur n'y était pas. Verjus alla le trouver dans la vallée de la Warthe, en Nouvelle Marche, où il se livrait à son plaisir favori, la chasse. Frédéric Guillaume n'était qu'à demi satisfait de la visite, ayant laissé l'envoyé libre de venir, ou de l'attendre à Berlin (5), ce qu'il aurait sans doute préféré. Il le reçut courtoisement, au petit village d'Himmelstaedt, mais non sans quelque embarras; le premier jour même, il parut tout interdit, changeant plusieurs fois de couleur à la vue d'un homme qui lui rappelait sa récente humiliation. Ce n'est que peu à peu qu'il se remit, et parvint à causer familièrement; il ajourna d'ailleurs la négociation à son retour à Berlin (6). A la fin du mois, des pourparlers

(1) Lettre du 1er juillet 1673, dans Rousset, *Op. cit.*, I, 467.

(2) Cf. *Recueil des Instructions*, XVI, 197 ss.

(3) Après la diète du cercle de Basse-Saxe, réunie en mai-juin 1673, les membres de la ligue défensive de 1672 avaient député à Brunswick, en juillet, et un ministre impérial, Windischgraetz, cherchait à obtenir des résolutions belliqueuses.

(4) Cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, IX, 166 ss., relation de Verjus du 30 juillet.

(5) *Ibid.*, IX, 165, lettre de l'électeur à Verjus, le 3 août 1673.

(6) *Ibid.*, IX, 199-205 et 210-15, relations de Verjus (Berlin, 16 et 20 août 1673); Verjus passa trois jours à Himmelstaedt, du 8 au 10 août.

furent engagés par Schwerin, Iéna et Meinders, désignés pour conférer avec Verjus, mais dès les premières ouvertures de celui-ci, les ministres électoraux lui fermèrent la bouche en subordonnant toute résolution à la conclusion de la paix entre le roi et les Hollandais (1). Cette exigence était de fâcheux augure.

Au fond, l'électeur se repentait déjà de son traité et, délivré du souci de perdre des territoires, il revenait par une pente insensible à ses sentiments naturels de sympathie pour les Hollandais et de défiance envers la France. Sans doute il continuait à souhaiter la paix, y exhortant l'Empereur et l'informant que Louis XIV ferait sortir ses troupes de l'Empire dès que lui-même aurait retiré les siennes (2). Néanmoins il était loin de considérer froidement, comme Schwerin, auquel le hollandais Brasser avait reproché ses paroles « dénaturées », la possibilité de voir le roi de France, après la mort de l'Empereur et du roi d'Espagne, parvenir à la « monarchie de l'Europe (3) ». Il restait secrètement attaché à l'Empereur et aux États-Généraux, se tenait au courant par Canstein et Butendach des conférences de Brunswick et de Mühlhausen, où l'Autriche cherchait à gagner les membres de la ligue de 1672, et ne songeait nullement à licencier ses troupes (4). Un de ses conseillers secrets avait insinué au baron de Goess que la paix de Vossem ne serait en réalité qu'un armistice (5). En apprenant la marche en avant des troupes impériales, il avait laissé échapper cette exclamation significative : « Ah! pour-

(1) Cf. *U. et A.*, IX, 225 ss., conférences des 23 et 25 août 1673; c'est alors que Verjus fit aux ministres une distribution de cadeaux que tous, sauf Schwerin, acceptèrent avec reconnaissance.

(2) *Ibid.*, XIV, 714, relation de Goess du 23 août 1673.

(3) *Ibid.*, III, 405, Brasser au greffier, 10 juin 1673.

(4) *Ibid.*, XIV, 704 et 711-14, relations de Goess du 23 juin et des 9 et 20 août 1673. L'envoyé hessois Lincker écrivait alors qu'on ne ferait qu'un licenciement fictif pour tromper Verjus, et que Derfflinger proposait divers moyens pour entretenir les troupes (article de RIBBECK cité, dans les *Forsch. zur brdg. u. preuss. Gesch.*, XIII, 35-37).

(5) Cf. *U. et A.*, XIV, 704, 23 juin 1673. Le parti hollandais regagnait du terrain, et Schwerin parlait de se retirer, mais l'électeur ne le lui permit pas (*ibid.*, III, 417 et note 2).

quoi n'avoir pas pris plus tôt cette résolution! (1) » Enfin, en donnant à Brasser son audience de congé, il avait levé les yeux au ciel et pris Dieu à témoin de la sincérité de son amitié pour les États-Généraux (2).

Le revirement qui s'effectuait alors en Europe ne pouvait le laisser indifférent. Non seulement l'Empereur rompait avec son ancienne politique d'atermoiements et par la grande alliance de La Haye s'unissait pour la guerre aux Hollandais et à l'Espagne (30 août 1673) (3), mais l'Allemagne entière frémissait des mesures violentes et maladroites suggérées à Louis XIV par Louvois, occupation des dix villes libres d'Alsace et invasion des états de l'électeur de Trèves (4). Inquiet de ces événements qui confirmaient ses préventions, Frédéric Guillaume n'était pas d'humeur, en tout cas, à resserrer les liens qui l'unissaient à la France; la mission de Verjus n'avait aucune chance de succès, et l'envoyé résumait sagement la situation à la fin d'août, en disant : « Je n'ose pas ici comme ailleurs répondre de rien ni prendre rien sur moi (5). »

(1) Cf. *U. et A.*, XIV, 710, relation de Goess, 21 juillet 1673.

(2) *Ibid.*, XIV, 707, relation de Goess du 10 juillet, et III, 417, lettre de Brasser du 12 juillet 1673.

(3) Cf. Dumont, *C. D.*, VII, I, 242 ss.

(4) Pomponne, qui, il est vrai, n'était pas fâché de trouver Louvois en faute, l'a reconnu dans ses *Mémoires*, I, 296 ss.; il dit en parlant de l'occupation de certains territoires : « à cela il ne paraissait aucune raison ni aucune justice ». L'électeur de Trèves avait été reçu dans la ligue de Brunswick, le 22 juillet 1673, mais c'était une ligue défensive, dont le Brandebourg faisait partie; cf. Moerner, *Op. cit.*, 377.

(5) Cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, IX, 252-60, relation du 26 août 1673.

CHAPITRE II

LA NEUTRALITÉ FORCÉE. — L'ÉLECTION POLONAISE. LA CAMPAGNE D'ALSACE.

(1673-75)

Durant un an l'électeur de Brandebourg conserva les apparences de la neutralité. Malgré son penchant secret pour les Hollandais (1), il leur gardait rancune de leur attitude rogue et de la pénurie où ils l'avaient laissé ; peut-être en voulait-il encore davantage à l'Empereur de sa politique équivoque et des allures louches de ses généraux dans l'hiver et au printemps de 1673. Il se savait, d'ailleurs, entouré dans l'Empire d'envieux ou d'ennemis, et voyait la diète de Ratisbonne, saisie des plaintes de l'électeur de Trèves, ordonner seulement d'écrire à Louis XIV, pour le prier de retirer ses troupes (2). Même obligée de reculer devant l'offensive hollandaise et impériale, la France lui semblait trop forte pour qu'il osât de nouveau la braver en face. D'autre part, il désirait ménager au nord la Suède, en lui fournissant un prétexte commode de réduire à une intervention diplomatique le concours payé par les subsides français. A l'est enfin, en même temps que la victoire de Sobieski à Choczim écartant le péril turc (11 novembre 1673), il allait apprendre la mort du

(1) Verjus écrivait de Berlin que l'électeur flottait entre la crainte de la France et son inclination pour la Hollande, « qui dans le fond prédomine sur le tout » ; cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, IX, 270-78.

(2) Cf. EGGENSTORFF, *Op. cit.*, I, 674-75, *Reichsgutachten* du 4 septembre 1673.

roi Michel Wisniowieçki (1), signal en Pologne d'une ère de compétitions toujours dangereuse pour les voisins. Il louvoya donc entre les partis, entretenant habilement chez l'ambassadeur Verjus, qui ne se payait pourtant pas de mots, des espérances sans cesse déçues, et retenant l'explosion des colères qui lui montaient au cœur en présence des violences commises en Allemagne à l'instigation de Louvois; il éluda sans les décourager les insinuations de la Suède ou de Neubourg en faveur de la formation d'un tiers parti dans l'Empire; il prépara lentement, sans précipitation, mais aussi sans remords ni arrière-pensées, en dépit de quelques boutades, l'évolution qui devait peu à peu le ramener, loin des liens d'amitié provisoires de Vossem, à la coalition anti-française qui avait toutes ses sympathies.

Jusqu'à la fin de l'année 1673, sa conduite demeure très enveloppée et ses inclinations réelles sont soigneusement dissimulées. A peine si son mécontentement contre Louis XIV, qui s'empare de Trèves au commencement de septembre (2), éclate dans ses lettres intimes à Schwerin, et s'il déclare, à ce propos, la domination des Français « insupportable » (3) ; il se calme bientôt, en réfléchissant que les Autrichiens ne valent guère mieux et qu'ils sont parfaitement capables de s'entendre avec leurs rivaux aux dépens des « évangéliques » (4). C'est aussi le sentiment de Schwerin, qui est resté au pouvoir sur les instances affectueuses de son maître et possède plus que jamais sa confiance : l'Oberpraesident considère la prépondérance impériale comme aussi funeste que la française aux libertés germaniques (5). Mahrenholtz, envoyé en septembre auprès de l'Empereur pour le féliciter

(1) Survenue à Lemberg, la veille de la bataille (10 novembre 1673).

(2) Le 7 septembre 1673. Cf. Rousset, *Op. cit.*, I, 471-72.

(3) Cf. *U. et A.*, XVIII, 801, 17 septembre 1673; voir aussi *(ibidem)* une lettre du 21 septembre.

(4) *Ibidem*, lettre du 21 septembre 1673.

(5) Lettre du 26 septembre 1673, citée par Droysen, *Gesch. der preuss. Pol.*, III, III, 460; Schwerin paraissait néanmoins mieux disposé pour l'Empereur, et envoyait son fils Maurice servir à l'armée impériale ; cf. *U. et A.*, XIV, 721.

de son second mariage, est chargé en outre de lui conseiller des mesures pacifiques (1). L'avis ne produit aucun effet. Léopold est trop absorbé par la réception à Graz de sa fiancée, Claudia Félicité de Tyrol. Mahrenholtz, après quatre semaines passées en Styrie, juge inutile de prolonger son séjour et s'en revient à Ratisbonne (2). Entre temps, on négocie avec le gouvernement français qui juge la cour de Brandebourg « toujours incertaine et toujours capable d'un changement dans les choses même où elle paraît le plus arrêtée » (3). On réclame à Verjus la paix générale (4) que le rejet des propositions royales à Cologne et les événements militaires (prise de Naerden par les Hollandais le 12 septembre, opérations heureuses de Montecuccoli sur les bords du Mein et du Rhin) rendent chaque jour moins probable. On se plaint du paiement trop lent des subsides, car soit embarras du trésor obéré, soit défiance incurable et du reste légitime à l'égard de l'électeur, le roi n'a pas encore, en octobre, versé les 300,000 livres dues depuis la ratification du traité de Vossem (5). Frédéric Guillaume se croit joué, et se réserve de ne pas tenir plus scrupuleusement ses engagements (6). Il est un point surtout sur lequel on ne tarit pas, c'est sur les réquisitions, coupes de bois ou saisies, opérées par le comte de Lorges dans le duché de Clèves, contrairement aux clauses de la paix (7).

Verjus fait face de son mieux à ces exigences et à ces reproches. Il a parfois des accès de mélancolie, ne se conso-

(1) Goess disait que cette mission était une œuvre française, *ein lauter französisches Werk*; cf. *U. et A.*, XIV, 719.

(2) *Ibid.*, XIII, 603-08, actes de septembre à novembre 1673 : instructions du 6 septembre (dont le texte n'est pas donné), séjour à Graz en octobre, retour à Ratisbonne au milieu de novembre. Voir le texte et la traduction des instructions de Mahrenholtz aux A. E., *Brandebourg*, X, 25-29.

(3) Cf. A. E., *loc. cit.*, IX, 261-66, le roi à Verjus, 15 septembre 1673.

(4) *Ibid.*, X, 47-53, lettre de Verjus du 17 septembre 1673.

(5) Le 21 octobre, notamment, Meinders, qui a été à la foire de Leipzig, espérant le paiement complet et qui a obtenu seulement des lettres de change pour 50,000 livres, exprime à Verjus sa déception; *ibid.*, X, 148.

(6) Cf. *U. et A.*, XVIII, 803, lettre à Schwerin, 24 octobre 1673.

(7) Cf. A. E., *Brandebourg*, 68-71, 114 ss., 128-35, 157-60, etc., relations de Verjus en septembre, octobre et novembre 1673.

lant qu'à la pensée des « méchantes heures » que passe de son côté son rival, l'ambassadeur d'Autriche; il écrit que si l'on pouvait être à la Bastille sans disgrâce, il préférerait y passer un an plutôt que quatre mois à Berlin; il crie son découragement : sauf Schwerin vieux et malade, Iéna d'humeur très inégale et Meinders très attaqué, « tout est ennemi en cette cour et il n'y a personne dont la passion dominante ne soit la haine de la France » ; au dire d'Iéna, l'électeur « pour un million, ne donnerait pas un régiment au roi » (1). Après s'être bien épanché, Verjus reprend courage et se remet à la tâche impossible. En novembre, les conférences se multiplient, mais le 20, Schwerin déclare que son maître ne peut actuellement accepter une liaison plus étroite avec le roi (2), et que celui-ci doit conclure la paix pour empêcher l'incendie de s'étendre (3). D'ailleurs, Frédéric Guillaume veut des subsides « sans rien faire », et le roi n'est pas disposé à en accorder « pour une simple neutralité » (4). La négociation languit, s'arrête presque sur ce désaccord, et l'électeur, recevant l'envoyé, cherche une diversion aux sujets désagréables, en lui racontant des histoires de guerre et de femmes (5).

Tandis qu'on amuse Verjus, on traite avec la Suède dans des conditions singulières. Depuis des mois Charles XI et ses ministres ne songent qu'à mettre fin aux hostilités, soit par une médiation qui s'exerce au congrès de Cologne, soit par la constitution d'un puissant tiers parti. Cette dernière combinaison est d'abord également suspecte à la France et à l'Autriche : Verjus pense qu'elle tomberait bientôt « dans le même esprit que la Triple Alliance (6) », et Goess, par un mauvais

(1) Cf. A. E., *Brandebourg*, X, 119 ss.; relation du 11 octobre 1673.
(2) L'électeur avait été froissé par le terme de « traité-lige », employé par Verjus en septembre; cf. *U. et A.*, XVIII, 802.
(3) Cf. A. E., *loc. cit.*, X, 128 *bis*-133 *bis*, récit de la conférence du 20 novembre 1673.
(4) *Ibid.*, X, 105 *bis* ss. relations de Verjus du 7 novembre, 119 *bis* ss. relation du 14 novembre, 164 *bis* ss. lettres du roi et de Pomponne à Verjus, 16 décembre 1673.
(5) *Ibid.*, X, 139 *bis* ss., lettre de Verjus du 21 novembre 1673.
(6) *Ibid.*, X, 115 *bis* ss., relation du 8 novembre 1673.

jeu de mots, prétend que ce serait non un tiers mais un *second* parti, parce qu'il *seconderait* Louis XIV (1). Calembour à part, la prévision de Goess semble se vérifier lorsque le gouvernement français se ravise, acceptant le projet à condition de le voir réalisé uniquement par ses alliés (2) (Suède, Hanovre, électeurs de Cologne et de Bavière, duc de Neubourg). Des conférences ont lieu à Cologne, où les Fürstenberg se montrent très ardents, et en Brunswick où le suédois Wolfsberg s'est rendu dès le mois d'octobre; on travaille à établir le chiffre proportionnel des divers contingents (3). A Berlin, un effort sérieux est tenté par un ministre de Neubourg, Goldstein, arrivé le 3 octobre (4), et par deux envoyés de Suède, le lieutenant-colonel Wangelin, ambassadeur ordinaire, et le général Mardefeld (5). Ce dernier, arrêté par des douleurs néphrétiques, ne peut commencer à négocier à Potsdam, où se trouve l'électeur, que le 28 octobre. Schwerin dirige les conférences : il remercie des assurances amicales apportées de Stockholm et les pourparlers s'engagent sur les meilleurs moyens de maintenir la paix de l'Empire (6). Nous sommes assez mal renseignés sur les détails, d'autant plus que les Suédois traitent en grand mystère et cherchent à tenir à l'écart même le français Verjus (7). D'après Pufendorf et le résident hessois Lincker, accrédité aussi par le Danemark pour traverser la

(1) Cf. *U. et A.*, XIV, 725, 9 octobre 1673.

(2) Cf. A. E., *Brandebourg*, X, 171-72, le roi à Verjus, 18 novembre 1673; Mignet, *Op. cit.*, IV, 275-276.

(3) Cf. Köcher, *Gesch. von Hannover*, II, 321-29; en vertu du projet élaboré, la Suède aurait fourni 12,000 hommes, la Bavière 8,000, le Hanovre 10,000 et Neubourg 3,000.

(4) Cf. A. E., *loc. cit.*, X, 92-93 et 98-99, relations de Verjus des 3 et 4 octobre 1673.

(5) Mardefeld, qui remplace Wrangel malade, n'arrive à Berlin que le 23 octobre; cf. A. E., *loc. cit.*, X, 157-60, relation de Verjus du 24 octobre 1673; *U. et A.*, XVII, 310.

(6) Cf. *U. et A.*, XVII, 311-15, conférences des 28 et 30 octobre, à Potsdam.

(7) Cf. A. E., *Brandebourg*, X, 168-69 *bis* et 196-200, relations de Verjus des 29 novembre et 10 décembre 1673; Gallois, *Op. cit.*, II, 270-71, Verjus à Feuquières, 4 octobre, et 290-91, lettre de Feuquières du 1er novembre 1673.

négociation (1), les propositions suédoises tendent essentiellement à la constitution d'une ligue de neutres où entreraient l'électeur de Bavière, les ducs de Hanovre, de Neubourg, de Wurtemberg et de Holstein-Gottorp; l'électeur consulte ses conseillers, qui tous plus ou moins opinent contre la ligue, quelques-uns même contre un nouveau traité avec la Suède, l'alliance de 1666 ayant encore trois ans à courir (2). Finalement Frédéric Guillaume adopte un moyen terme : il repousse la solution trop compromettante du tiers parti, mais consent à donner une satisfaction apparente au roi de Suède. D'où le traité de Cœlln du 11 décembre 1673 (3).

L'acte comprend vingt-cinq articles publics, et un article séparé (4). L'ancienne alliance défensive de 1666 est renouvelée pour dix ans (art. I-III et XXIV). Les contractants s'engagent à employer tous leurs soins au rétablissement de la paix par des démarches auprès des belligérants (art. IV) ; ils se garantissent mutuellement leurs possessions dans l'Empire, et même en dehors (5) (art. V-VII) ; ils se promettent respectivement un secours éventuel, l'électeur de 2,000 fantassins et 500 chevaux, le roi de 2,600 fantassins et 800 chevaux, secours qui pourra au besoin être doublé ou triplé (art. VIII-X) ; ils ne traiteront pas l'un sans l'autre (art. XVIII). Quant à l'article séparé, il stipule que chacun sera libre, dans le cas où la guerre continuerait, de s'unir à l'un des belligérants, et que l'alliance subsistera, même si les deux alliés se trouvent de la sorte dans des camps opposés (6).

(1) Cf. Pufendorf, *F. W.*, XII, § 13-18, et Ribbeck, article des *Forsch. zur brdg. u. preuss. Gesch.*, XIII, 38 ss.

(2) Somnitz, Canstein et Blumenthal sont nettement opposés à tout traité; Meinders demande qu'on sonde encore les desseins du roi de Suède; Kœppen conseille de renouveler le traité de 1666; cf. Pufendorf, *F. W.*, XII, § 14-17.

(3) Signé en réalité le 12 décembre, d'après *U. et A.*, XVII, 216-17.

(4) Cf. Pufendorf, *F. W.*, XII, § 19-20; Dumont, *C. D.*, VII, I, 246 ss.; analyse dans Mœrner, *Op. cit.*, 377-80.

(5) Le duché de Clèves, les comtés de Mark et de Ravensberg sont compris cette fois dans la garantie, ce qui n'avait pas été obtenu en 1666, mais les droits éventuels de la Maison de Deux-Ponts, dont Charles XI est un représentant, sont maintenus, par l'article séparé, sur l'héritage de Clèves-Juliers.

(6) Les alliés doivent toutefois s'entendre avant de prendre parti.

Voilà certes une étrange convention, et propre à déconcerter les diplomates les plus roués! L'électeur de Brandebourg et le roi de Suède se jurent réciproquement amitié et se réservent la faculté de se combattre indirectement! On conçoit que ni l'un ni l'autre n'aient été pressés de communiquer ce texte étonnant à la France, qui pouvait voir dans le traité public l'intention de la Suède, dans l'article séparé celle du Brandebourg (1), de lui faire des infidélités. A le serrer de près le document perd d'ailleurs toute valeur, à cause des contradictions qu'il renferme. Certains historiens se sont ingéniés à lui découvrir une grande portée, soit comme donnant à l'électeur une réelle sécurité pour son duché de Prusse. au milieu de complications possibles du côté de la Pologne (2), soit comme devant forcer l'Empereur et les Hollandais, en les effrayant, à tenir plus de compte des intérêts brandebourgeois (3). Peut-être n'est-il pas besoin de chercher si loin. Frédéric Guillaume et Charles XI se trouvent dans un même embarras, obligés l'un à une neutralité qui lui pèse, l'autre à une action qu'il désire ajourner; ils se détestent et se jalousent, mais redoutent d'en venir aux mains. Le traité du 11 décembre 1673 les satisfait donc tous deux, parce qu'il leur garantit provisoirement le *statu quo*, sans les lier d'aucune façon. D'autre part ce traité, auquel Verjus a poussé, tandis que Goess pour l'Empereur, Lincker et le général Arensdorf pour le Danemark, s'y opposaient de leur mieux (4), ne menace en somme que la France; il paralyse ses alliés suédois; c'est un coup habilement monté pour lui nuire, en se donnant l'air d'accéder à ses vœux.

Auprès de ce fait important, les autres négociations de

(1) L'article séparé ne fut communiqué à Verjus que quelque temps après le reste du traité; cf. A. E., *Brandebourg*, X, 228-31, relation de Verjus du 23 décembre 1673.

(2) Cf. DROYSEN, *Gesch. der preuss. Pol.*, III, III, 464 ss.; ROSS, *Op. cit.*, 29.

(3) Cf. PETER, *Der Krieg des gross. Kurf.*, 198.

(4) Cf. *U. et A.*, XIV, 732-35, relations de Goess des 27 novembre, 4, 11 et 15 décembre 1673.

l'électeur à cette époque sont peu de chose. Du côté de l'est, par exemple, la mission de Joachim Scultetus à Moscou n'est intéressante que par la bonne intelligence dont elle témoigne entre le Brandebourg et la Moscovie : Scultetus, arrivé à Moscou le 14 décembre 1673, obtient du tsar Alexis quelques concessions de cérémonial (ce qui avait son importance à la cour de ce monarque, plus asiatique qu'européen), et reçoit une lettre cordiale pour l'électeur, lorsqu'il prend, à la fin de décembre, le chemin du retour (1). Les affaires de Pologne méritent plus d'attention, après la mort du roi Michel (10 novembre 1673); toutefois la fin de l'année ne voit encore que de vagues préparatifs en vue de la future élection royale. Le résident brandebourgeois, Christophe Wichert, à Varsovie, et l'Oberpræsident Schwerin, par sa correspondance avec des amis polonais, cherchent à gagner certains prélats et hauts dignitaires (2), qu'ils trouvent disposés à élire le prince Charles Emile, si seulement il consent à entendre la messe, quitte à prier à sa guise dans son for intérieur ou à lire autre chose durant la cérémonie (3). Frédéric Guillaume envoie le comte de Dœnhof sonder le grand chancelier Lesczinski (4), et se prépare à députer Hoverbeck à Varsovie, au moment où la diète de convocation s'assemblera; il n'ordonne pas de poser officiellement la candidature de son fils, mais l'intérêt qu'il prend aux compétitions prochaines est un indice des désirs qui vont bientôt se préciser (5). Déjà, dans une lettre du 28 décembre, Schwerin énumère les avantages que la République de Pologne retirerait du choix du prince électoral;

(1) Voir les documents dans *U. et A.*, XIX, 271-87, notamment la relation finale de Scultetus, datée de Berlin, 26 février 1674.

(2) L'évêque de Cracovie, Trzebicki, le vice-chancelier de la couronne, Olszowski, et les deux Morsztyn.

(3) Cf. *U. et A.*, XIX, 23, lettre de Félix Morsztyn à Wichert, 9 décembre 1673.

(4) En décembre 1673, Lesczinski déclare que l'électeur ou son fils ainé sera élu, à condition de se faire catholique, mais qu'il n'y a aucune chance pour un prince protestant. Cf. Pufendorf, *F. W.*, XII, § 68. Dœnhof remplit sa mission entre le 15 et le 30 décembre; cf. *U. et A.*, XIX, 21, note 3.

(5) Cf. *U. et A.*, XIX, 22, l'électeur à Hoverbeck, 4 décembre 1673.

on y constate avec surprise que l'électeur subit de nouveau l'attrait pernicieux de la couronne polonaise, et qu'il est prêt à faire, pour l'acquérir, de réels sacrifices : envoi de 10,000 hommes contre les Turcs, restitution de Draheim, Lauenbourg et Bütow, abandon de ses créances, et, par suite, de ses prétentions sur Elbing (1). Comme en 1661, il se laisse prendre au décevant mirage et risque de s'égarer dans une fâcheuse aventure.

Malgré l'intrigue polonaise, ses regards se portent surtout vers les événements du centre et de l'ouest. Il suit avec sympathie le mouvement qui s'accentue partout contre la France, l'entrée en lice des Espagnols et les succès des Impériaux (2). Sans doute, il reste sur la réserve vis-à-vis de l'ambassadeur d'Autriche, et tient rigueur aux Hollandais auxquels il a l'inconscience de réclamer un arriéré de subsides et qui viennent de repousser, non sans aigreur, les ouvertures de Romswinckel à ce sujet (3). Cependant il est heureux de voir les Provinces-Unies hors de danger, et le major-général von Eller en informe Brasser, le résident hollandais en Brunswick (4). En décembre, le revirement s'affirme de plus en plus : dans sa correspondance intime avec Schwerin, Frédéric Guillaume se félicite de l'amélioration de ses rapports avec les États et le prince d'Orange, et envisage l'éventualité d'une

(1) Cf. *U. et A.*, XIX, 27. Schwerin parle du respect du prince électoral pour le mystère de la messe et ajoute : « *de conditionibus, quae peragendo negotio proponuntur, veluti auxilio decem millium adversus Turcam, restitutione Drahemi, Lauenburgi ac Butaviae, et remissione debiti pecuniarii, facilis etiam erit transactio...* ».

(2) C'est au milieu d'octobre que le comte de Monterey ouvre les hostilités. Bonn, principale résidence de l'électeur de Cologne, fut prise par Montecuccoli le 12 novembre; cf. Mignet, *Op. cit.*, IV, 215-21. L'influence de Lobkowitz, d'ailleurs, est déjà battue en brèche à Vienne, et Hocher le supplante peu à peu; cf. Wolf, *Op. cit.*, 365-69 et 393 ss.

(3) Cf. *U. et A.*, III, 418-20 : protocole d'une conférence du 17 octobre 1673, entre Romswinckel et des députés des États-Généraux, conférence tenue sur la demande de l'électeur, en vertu d'un rescrit du 30 août. Le 13 novembre, l'électeur ordonna à Romswinckel d'employer au besoin les menaces.

(4) *Ibid.*, III, 420, lettre de Brasser du 19 octobre 1673. Verjus signale en novembre un voyage suspect d'Eller en Hollande; cf. A. E., *Brandebourg*, X, 139-143 *bis*.

ambassade hollandaise à Berlin (1). Tout cela est d'ailleurs secret, et il ne le communique qu'à Schwerin, Somnitz et Iéna. Un mois plus tard, il agit avec moins de circonspection : la neutralité lui devient aussi ruineuse que désagréable; il ne veut pas diminuer ses troupes et ne peut plus les faire vivre sans subsides; il demande l'avis de tout son conseil, et conclut par ces paroles qui révèlent sa pensée profonde : « Si les Provinces-Unies m'envoient un ambassadeur, dois-je accepter la négociation? » (2). C'est alors évidemment que se place la grande consultation qu'ont rapportée Pufendorf et Lincker, et dont le résultat fut équivoque, Schwerin se prononçant pour la neutralité, les autres, en particulier Somnitz, pour la conclusion, à certaines conditions, d'un traité avec les Hollandais (3).

Pour sortir de ces hésitations il fallait connaître les desseins de la cour de Vienne (4). Ce fut l'objet de la mission de Crockow, chargé à la fin de janvier 1674 de sonder les ministres impériaux et de leur montrer l'innocuité de l'alliance suédoise; tout en insistant sur les tendances pacifiques du Brandebourg, l'envoyé devait insinuer que le traité de Vossem avait été une mesure de préservation nécessaire, et que l'électeur avait conservé ses anciens sentiments (5). Au moment où Crockow allait partir, le ministre impérial à Berlin recevait l'ordre de faire des propositions de la part de l'Espagne : celle-ci, avec la Hollande, offrait d'entretenir 5,000 hommes, si le Brandebourg en fournissait le double à la coalition (6). La

(1) Cf. *U. et A.*, XVIII, 807-08, 19 et 22 décembre 1673; l'électeur reçoit précisément alors une lettre de Guillaume III.

(2) Cf. Orlich, *Gesch. des preuss. Staats,* II, 108, fin janvier 1674.

(3) Cf. Pufendorf, *F. W.*, XII, § 26-27; Ribbeck, article cité, *Forsch. zur brdg. u. preuss. Gesch.*, XIII, 41-42.

(4) *Inter ambigua ista consultationum, cumprimis necessarium erat aulae Caesareae studia atque destinata nosse.* Cf. Pufendorf, *F. W.*, XII, § 28. Du rapprochement des dates, il résulte que l'électeur décida l'envoi de Crockow avant de consulter son conseil.

(5) Cf. *U. et A.*, XIII, 616 ss., instructions du 22 janvier 1674.

(6) *Ibid.*, XIV, 738, l'Empereur à Goess, 10 janvier 1674; 740-41, relations de Goess, 22 et 29 janvier. Il avait été question d'un voyage à Berlin de l'ambassadeur espagnol Ronquillo, mais on y avait renoncé de peur d'un scandale.

coïncidence des deux faits est significative : au même moment, à Berlin et à Vienne, on jugeait un rapprochement désirable. Sans doute, de part et d'autre, on restait défiant : Frédéric Guillaume craignait de se compromettre; l'Empereur croyait le traité suédois trop récent (*zu frisch*) pour être violé. Néanmoins on s'acheminait tout doucement vers une entente.

Durant six mois, l'électeur prépara la volte-face à laquelle il était, dès lors, résolu en principe. Le délai semble long au premier abord; mais en examinant de près la situation, on s'aperçoit qu'il n'a rien d'excessif. Ballotté entre des considérations de tout ordre qui le poussaient ou le retenaient, Frédéric Guillaume laissa prudemment venir les événements, profitant à l'ouest des embarras de la France pour recouvrer ses possessions rhénanes, et des besoins de la coalition pour mettre son concours au plus haut prix possible, se couvrant de son mieux au nord contre les dangers d'une attaque suédoise, attendant enfin à l'est le dénouement de la crise électorale polonaise.

Un incident imprévu anéantit du moins, dès le mois de février, les fallacieuses espérances de paix que pouvait encore donner le congrès de Cologne. Enhardi par les avantages remportés dans l'automne de 1673, l'Empereur ne songeait qu'à la guerre, et jugeait inutile une assemblée dont les débats se traînaient sans résultat; il y mit fin par un attentat au droit des gens, en faisant enlever dans la ville même de Cologne le plénipotentiaire de l'électeur Maximilien Henri, Guillaume de Fürstenberg, auquel il en voulait de sa partialité en faveur des Français (14 février 1674). Les ambassadeurs de France et de Suède, et les magistrats de Cologne eurent beau protester : l'Empereur garda son prisonnier, et parla même de le faire juger pour haute trahison (1). Cet attentat contre Fürstenberg, suivi d'un autre contre la France (2), provoqua la

(1) Cf. Mignet, *Op. cit.*, IV, 277-78; Rousset, *Op. cit.*, II, 4.

(2) La saisie, le 1er mars, en territoire neutre, d'une charrette portant 50,000 écus à la garnison de Neuss.

rupture des conférences. Les représentants de Louis XIV, après avoir suspendu quelque temps les négociations, quittèrent Cologne au milieu d'avril, et le congrès fut dissous en mai.

Tandis que ces faits se déroulaient dans la vieille cité rhénane, on continuait à discuter avec Verjus sur les bords de la Sprée. L'envoyé français était d'humeur chagrine, demandant à être remplacé, tantôt par un plus patient, tantôt par un plus habile (1). Il passait son temps à calmer « l'espèce de fièvre » que suscitaient sans cesse les nouvelles du pays de Clèves (2), et jugeait le milieu hostile : les ministres bien disposés lui semblaient terrorisés; Crockow était « un petit vilain », chargé de « venin » contre la France; il allait dire, faire ou écrire à Vienne « presque tout ce que les ministres de l'Empereur voudront, et tout ce qu'il pourra imaginer de pis lui-même » (3); quant à l'électeur, il ne combattrait jamais les Hollandais, fût-ce pour des subsides, et il n'y avait rien de bon à espérer de lui (4). Ce pessimisme était justifié. Frédéric Guillaume connaissait les difficultés que la France avait à surmonter, et il faisait fi des propositions de plus en plus séduisantes qu'on lui transmettait coup sur coup : en février, moyennant une alliance, don de subsides, restitution de Wesel et Rees, cession du fort de Schenk, point stratégique de premier ordre, enlevé aux Hollandais sur le Rhin; en mars, les mêmes avantages, moyennant une simple neutralité (5). L'électeur savait peu de gré à Louis XIV de lui offrir des places, dont les opérations militaires étaient près de nécessiter l'évacuation (6); il se réjouissait à part lui de l'arrestation de Fürstenberg, contre

(1) Cf. A. E., *Brandebourg*, X, 223-25, 19 décembre 1673; XI, 149-52, 20 février 1674.

(2) *Ibid.*, XI, 52-54, 55-56 et 58-63, 13, 14 et 16 janvier 1674.

(3) *Ibid.*, XI, 98 et 115-122, relations des 30 janvier et 6 février 1674; d'après cette dernière relation, Crockow partit le 5 février pour Vienne.

(4) *Ibid.*, XI, 135-44 et 153-57, relations des 13 et 20 février 1674.

(5) *Ibid.*, XI, 67-70 et 103-106, lettres du roi à Verjus, 2 et 16 février 1674; 162-65, lettre du roi du 1er mars 1674.

(6) *Ibid.*, XI, 212-13, conférence du 10 mars 1674 avec Verjus.

laquelle Verjus le pressait en vain de protester (1); quelques jours plus tard, il s'indigna hautement de la prise par les Français de Germersheim, que le Palatin se préparait à livrer aux Impériaux (21 février) (2). Dans ces conditions, les conférences entre ses ministres et Verjus, qui eurent lieu régulièrement en mars et avril 1674, ne pouvaient aboutir : au milieu d'avril, Verjus écrivit à Feuquières de disposer en Suède des sommes qu'il n'avait pas l'occasion d'employer en Brandebourg (3). Bientôt le maréchal de Bellefonds dut évacuer Wesel, Rees et le fort de Schenk; il eut beau avertir le général Spaen et lui faciliter ainsi l'occupation de ces places (4); l'électeur fut reconnaissant du procédé, sans l'être de l'évacuation elle-même. Verjus s'évertua vainement à la représenter comme un acte de générosité. Ses efforts pour renouer une négociation ou pour faire envoyer un ministre en France étaient voués désormais à un échec certain (5).

Une série d'événements s'étaient accomplis dans l'intervalle, péripéties changeantes du grand duel engagé entre Louis XIV et une partie de l'Europe. Sur le terrain diplomatique la coalition remportait des succès considérables : le Danemark avait fait alliance avec l'Empereur, le 26 janvier 1674; le roi d'Angleterre, cédant à la pression du Parlement et de l'opinion, avait dû signer la paix avec les Hollandais (19 février); enfin presque toute l'Allemagne était emportée par un sentiment commun de colère et de haine contre les Français. C'était depuis un an, outre Rhin, un débordement inouï de pamphlets, stimulant de vagues et obs-

(1) Cf. A. E., *Brandebourg*, XI, 169-70, Verjus à Barillon, 25 février 1674.

(2) *Ibid.*, XI, 167-68, 238-48 et 255-59, lettre du roi du 6 mars, relations de Verjus des 20 et 27 mars 1674. Iéna et Meinders, parlant de l'occupation de Germersheim, disaient que cela rendait inutiles tous les services des amis du roi. Cf. Pomponne, *Mémoires*, I, 330.

(3) Cf. A. E., *loc. cit.*, XI, 353-54, 15 avril 1674.

(4) Louis XIV espérait brouiller l'électeur et les Hollandais au sujet de la possession du fort de Schenk.

(5) Cf. A. E., *Brandebourg*, XI, 387-89, 390-97 et 398-401, lettres de Verjus des 24 et 26 avril 1674; 420-35, 454-59, 466-69 et 478-86, relations des 8, 15, 19 et 29 mai 1674.

cures aspirations à un patriotisme germanique (1). Le franc-comtois Lisola, aussi connu comme publiciste que comme diplomate, avait lancé plusieurs brochures, et pris à partie notamment son rival français Verjus, qui écrivait à ce propos : « J'ai fait mon carnaval avec sa maigre et insipide *sauce au verjus* (c'était le titre d'un factum de Lisola); peut-être en fera-t-il son carême (2) ». Les princes de l'Empire, entraînés par le courant, passaient l'un après l'autre dans le camp austro-hollandais (3); seuls l'électeur de Bavière et le duc de Hanovre restaient secrètement attachés à Louis XIV. La diète prenait depuis le mois de mars force décisions pour la défense du Palatinat et de l'archevêché de Trèves (4), en attendant la déclaration de guerre du 24 mai. D'autre part, les opérations militaires, qui l'année passée avaient mal tourné pour la France, semblaient au contraire en 1674 lui promettre des avantages : sans doute, il lui avait fallu évacuer le duché de Clèves et le territoire des Provinces-Unies, sauf Grave, Maëstricht et quelques autres places sur la Meuse; mais Condé aux Pays-Bas, Turenne sur le Rhin moyen disposaient de forces considérables, et Louis XIV présidait en personne à la conquête foudroyante de la Franche-Comté (avril-juin 1674).

Frédéric Guillaume suivait d'un œil attentif le drame diplomatique et militaire qui se jouait devant lui, et attendait sans impatience le moment d'entrer lui-même en scène. Il ne prenait pas encore parti, mais déjà certains actes dévoilaient ses inclinations. Dès qu'il apprit la paix anglo-hollandaise, il

(1) Le *Diarium Europaeum* (t. XXX, paru à Francfort, in-4°, en 1675) pour les années 1672 et 1673, donne en tête une gravure et des écrits relatifs aux dévastations des Français dans l'Empire en 1674.

(2) Cf. A. E., *Brandebourg*, XI, 130-32, 7 février 1674.

(3) Alliance offensive et défensive des électeurs de Mayence, de Trèves et Palatin avec l'Empereur (10 mars); paix de l'évêque de Munster et de l'électeur de Cologne avec la Hollande et l'Empereur (avril-mai); alliance austro-brunswickoise du 24 avril, en attendant l'alliance plus générale conclue à Celle, le 20 juin 1674.

(4) Cf. Eggenstorff, *Op. cit.*, I, 705 ss., *Reichsgutachten* des 31 mars et 7 avril 1674, notamment.

eut peine à dissimuler sa joie, et on parla de son dessein de féliciter Charles II (1), au moment où Louis XIV plaignait ce roi de subir la volonté de son parlement (2). La mission, destinée d'abord à Brandt, que la maladie clouait à Cüstrin, fut finalement confiée au jeune Otton de Schwerin, lors de la dissolution du congrès de Cologne (3). En vertu de ses instructions (de Cœlln, 25 avril 1674), Schwerin devait se rendre promptement à Londres, y faire des compliments pour le traité avec la Hollande, et exprimer le désir de voir se conclure bientôt la paix universelle par la médiation de Charles II (4); tout en témoignant l'affection de l'électeur pour le roi, Schwerin avait à observer une extrême réserve, à se dire mal informé des projets de son maître, et à s'entendre avec les ambassadeurs hollandais et espagnols, sans cesser de communiquer avec les Français et les Suédois, afin de les mieux surveiller (5). Le départ de Schwerin fut retardé par un petit séjour en Hollande si bien qu'il n'atteignit Londres que le 10 juin. Il s'aperçut vite d'ailleurs qu'il n'avait rien à y faire, et que le monarque, par lequel il fut gracieusement accueilli à Windsor, le 15 juin, restait aux gages de la France (6). Il n'allait pas tarder à être rappelé par l'électeur, déçu dans l'espoir inavoué de rompre l'alliance anglo-française.

(1) Cf. A. E., *Brandebourg*, XI, 219-25, relation de Verjus du 13 mars 1674. Déjà auparavant, on attribuait à l'électeur l'intention d'envoyer Spaen en Hollande et en Angleterre, *ibidem*, 153-57, relation du 20 février 1674.

(2) *Ibid.*, XI, 103-106, le roi à Verjus, 16 février 1674.

(3) Cf. *U. et A.*, XVII, 39 ss.; Orlich, *Briefe aus England*, XV ss., et Hirsch, *Brandenburg und England*, 1re partie, 4 ss. Les premiers ordres, adressés à Brandt, datent du 27 février 1674.

(4) La France allait proposer cette médiation qui fut acceptée en mai.

(5) Ces instructions, peu intéressantes il est vrai, n'ont été imprimées nulle part *in extenso*. Elles sont surtout instructives parce qu'elles montrent l'état d'esprit réel de Frédéric Guillaume à cette époque. Une instruction annexe *(Neben-Instruction)*, du 30 avril, ordonne à Schwerin de demander pour le prince électoral l'ordre de la Jarretière. A. B., *England, Rep.* LXIII, 9 *a* et *b*. Voir l'analyse dans *U. et A.*, XVII, 40-41.

(6) Cf. Orlich, *Briefe aus England*, XX ss., *U. et A.*, XVII, 41 ss., et Hirsch, *Brandenburg u. England*, 1re partie, 4 et 5. Suivant Hirsch, Schwerin ne serait arrivé à Londres que le 11 juin.

Si l'ambassade de Schwerin était significative, les rapports avec l'Empereur, l'Espagne, les princes allemands et les Hollandais, ne l'étaient pas moins. Depuis le mois de février, les relations entre Frédéric Guillaume et les Habsbourg étaient actives, et si tout se bornait à Berlin à des conversations avec le baron de Goess (tantôt sur Jaegerndorf, tantôt sur l'enlèvement de Fürstenberg, tantôt sur l'invasion du Palatinat) (1), de véritables négociations avaient lieu à Vienne où Crockow conférait avec les ministres impériaux. Lobkowitz, de plus en plus mis à l'écart (2), n'assistait pas à ces discussions que dirigeaient Montecuccoli et le chancelier aulique Hocher. Il est vrai que de sérieuses divergences de vues éclatèrent, soit au sujet du nombre des troupes à fournir (3), soit au sujet des subsides, soit au sujet du but à atteindre. Dès les premiers pourparlers, en mars, Crockow put constater que l'Empereur et l'Espagne avaient de grandes exigences et prétendaient n'offrir presque rien en échange; tout au plus était-il question de proposer au Brandebourg l'entretien de 5,000 hommes sur 10,000 qu'on lui demanderait (4), et l'Espagne songeait à se faire garantir les clauses de la paix des Pyrénées (5). Dans ces conditions, l'envoi d'un plein pouvoir à Crockow au commencement d'avril, pour traiter avec les Impériaux et l'ambassadeur espagnol Spinola-Doria, marquis de los Balbases, n'impliquait pas une solution rapide; ce n'était qu'un gage de bonne volonté (6). L'électeur écrivait à l'Empereur qu'il était urgent de secourir le Palatin, mais il estimait qu'il ne pouvait s'en mêler lui-même, avant de savoir

(1) Cf. *U. et A.*, XIV, 736 ss.

(2) Cf. Wolf, *Op. cit.*, 407-08.

(3) L'électeur voulait fournir tout un corps d'armée et opérer seul de son côté. Cf. *U. et A.*, XIV, 760; relation de Goess, 27 avril 1674 : *da er allein operiren will.*

(4) Encore l'Empereur ne paierait-il rien, laissant ce soin à l'Espagne (dont le crédit était médiocre) et aux Hollandais.

(5) Cf. *U. et A.*, XIV, 747-51, conférences des 11 et 21 mars 1674; III, 426-28, rapport du hollandais Heemskerk, le 19 mars, sur une conférence avec les Impériaux et Espagnols, à Vienne, au sujet des négociations avec Crockow.

(6) *Ibid.*, XIII, 623. Schwerin envoyait le 6 avril 1674 ce plein-pouvoir.

comment ses troupes seraient entretenues (1). A d'autres points de vue, il était en désaccord avec la cour de Vienne qui repoussait purement et simplement ses prétentions sur Jaegerndorf, et continuait à persécuter ses coreligionnaires en Hongrie (2). Bref, bien disposé pour les Habsbourg, il attendait seulement pour conclure qu'on tînt compte de ses désirs et de ses intérêts.

Dans l'Empire, il demeurait isolé; toutefois son attitude dénotait ses préférences. D'une façon générale, il se défiait des alliés présents ou anciens de la France, de l'électeur de Bavière et du duc de Hanovre pour lesquels il nourrissait une haine jalouse (3), de l'évêque de Munster dont il regrettait l'accommodement avec l'Empereur (4), de l'électeur de Saxe qu'il avait mollement essayé, en janvier 1674, de convertir au projet de tiers parti (5). Il n'avait pas caché ses sympathies pour l'électeur palatin, maltraité par les Français (6). Il applaudissait au rapprochement des ducs de Brunswick (Celle et Wolfenbüttel) et de l'Empereur, et s'il se prêta, au milieu de mars, à l'admission du duc de Neubourg dans son alliance avec la Suède (7), c'est qu'il considérait l'acte comme sans valeur.

A l'égard des Provinces-Unies, il avait des sentiments de tendresse qui ne demandaient qu'à se manifester. Mais les États lui tenaient rigueur à cause de sa récente défection, et des différends pécuniaires, anciens et nouveaux, entretenaient

(1) Cf. *U. et A.*, XIII, 623, l'électeur à Crockow, 30 mars; 680, l'électeur à l'Empereur, 10 avril 1674.

(2) *Ibid.*, XIV, 759, conférence du 24 avril 1674; 765, relation de Goess du 21 mai; Goess était d'avis, dans l'affaire de Jægerndorf, de désintéresser le Brandebourg moyennant une petite somme. Pour les persécutions en Hongrie, voir Krauske, article cité, *Hist. Ztschrift*, LVIII, 490 ss.

(3) Mot de Verjus, le 16 janvier 1674; cf. A. E., *Brandebourg*, XI, 64-66.

(4) Cf. *U. et A.*, XIV, 760-62, relations de Goess, 4 et 14 mai 1674.

(5) En lui envoyant Blumenthal; cf. A. E., *loc. cit.*, XI, 8-11, relation de Verjus, 2 janvier 1674; Auerbach, *Op. cit.*, 395.

(6) Cf. A. E., *loc. cit.*, XI, 353-54, lettre de Verjus à Feuquières, 15 avril 1674; 402-04, dans deux lettres des 6 et 8 mai 1674, Louis XIV s'étonnait de trouver l'électeur si ému des affaires du Palatinat.

(7) Cf. Moerner, *Op. cit.*, 380-81, 21 mars 1674; signèrent Wangelin, Schwerin, Somnitz et Goldstein; voir aussi *U. et A.*, XVII, 323-26, conférence du 15 juin 1674, au sujet de la ratification de l'acte d'accession.

entre eux et lui une certaine froideur : encore en janvier 1674, Romswinckel ne répétait-il pas à La Haye ses plaintes surannées au sujet des subsides de 1672-73! Ces récriminations réciproques ne pouvaient tenir contre les nécessités politiques. Les États avaient autant besoin des troupes de l'électeur que celui-ci de leur argent ; ils savaient d'ailleurs que sa mauvaise humeur était plus apparente que réelle ; ils se décidèrent à tenter une démarche de réconciliation, en envoyant un ministre à Berlin. Ce fut le hollandais Isaac Pauw van Achtienhoven, pensionnaire d'Enkhuizen : ses instructions, datées du 22 février 1674, lui ordonnaient de préparer une alliance offensive et défensive, où entreraient l'Empereur et l'Espagne (1). Tout se faisait lentement en Hollande ; aussi Achtienhoven ne parvint-il à Berlin que le 26 mars. L'électeur fut charmé de sa venue et s'empressa de lui en donner des preuves. Après l'avoir fait complimenter à Potsdam, où une de ses calèches alla le prendre, il le reçut le plus gracieusement du monde le 27 mars au matin, lui promettant des commissaires « bien intentionnés », et libre accès auprès de sa personne en tout temps (2). A en juger par cet accueil, il semblait que, comme l'a dit un contemporain, l'envoyé hollandais eût à conclure plutôt qu'à négocier (3).

Les choses néanmoins ne devaient pas marcher si vite. Achtienhoven était un personnage assez insignifiant dont Leurs Hautes Puissances laissèrent souvent les lettres sans réponse, et d'autre part la question d'argent arrêta l'élan de Frédéric Guillaume : non seulement il refusait de limiter à 10,000 hommes l'armée dont les États paieraient par moitié l'entretien (4), mais il exigeait encore une somme de

(1) Cf. *U. et A.*, III, 422-26, notamment résolution des États du 18 janvier, et instructions d'Achtienhoven du 22 février 1674.

(2) *Ibid.*, III, 429, lettre d'Achtienhoven au greffier, 27 mars 1674.

(3) Wicquefort, *Hist. des Prov. Unies,* IV, 748. Les commissaires désignés furent, d'après Basnage, Schwerin, Somnitz et Blaspeil *(Annales des Prov. Unies,* II, 539). Schwerin poussait depuis quelque temps à l'alliance hollandaise; cf. *U. et A.*, III, 434, note 3.

(4) Cf. *U. et A.*, III, 431 ; l'électeur, écrivait Achtienhoven le 7 avril 1674,

350,000 thalers (dont 200,000 immédiatement), pour le reliquat de subsides qu'il disait lui être dû, et que ses calculs, plus ou moins fantaisistes, portaient à 630,000 thalers (1). Traité avec la même faveur qu'Amerongen deux ans auparavant, Achtienhoven vit pour les mêmes raisons sa négociation traîner en longueur (2).

L'électeur avait ordonné à ses commissaires de traiter l'affaire rapidement et sans bruit (3). Il semblait n'avoir plus d'hésitations : c'est le moment où il enjoignait au jeune Schwerin, avant de gagner Londres, de passer par la Hollande et de faire aux États des offres de service, en s'engageant à ménager leurs intérêts en Angleterre avec le même soin que ceux du Brandebourg (4). Pour en finir, il crut bon de s'adresser au prince d'Orange, par l'intermédiaire d'un des partisans les plus résolus de l'alliance hollandaise, le vieux feld-maréchal Derfflinger. Celui-ci, muni d'instructions pressantes (5), quitta son domaine de Gusow à la fin d'avril, et par Brême se rendit à La Haye. Il n'y resta que quelques jours (du 7 au 13 mai), gardant un strict *incognito,* et conférant secrètement avec le prince d'Orange et le pensionnaire Fagel, tous deux bien disposés, mais impuissants à conclure sans les États-Généraux (6). Guillaume III repartit pour l'armée dès le 11 mai; le 13, les États votèrent une résolu-

est un prince généreux qui veut faire les choses complètement ou ne pas s'en mêler du tout.

(1) Cf. *U. et A.*, III, 431-32, projet d'alliance dressé au milieu d'avril par les commissaires électoraux, résolution des États du 16 avril, et lettre d'Achtienhoven du 17 avril 1674.

(2) L'ambassadeur impérial, Goess, stimulait Achtienhoven, dont quelqu'un l'appelait le « directeur », mais il ne le secondait guère, n'ayant de son côté rien à promettre au Brandebourg; cf. *U. et A.*, III, 431, et XIV, 760 (avril 1674).

(3) Cf. Pufendorf, *F. W.*, XII, § 34.

(4) Cf. A. B., *England*, *Rep.* LXIII, 9 *a* et *b*; instructions du 25 avril 1674. Basnage, *Annales des Prov. Unies*, II, 539, se trompe en parlant d'un voyage que l'électeur aurait fait alors à Clèves.

(5) Datées des 12 et 13 avril 1674. Cf. *U. et A.*, XIII, 793, en note. Le texte n'en a pas été publié.

(6) L'occupation du fort de Schenk par les électoraux et la question d'argent étaient les principales pierres d'achoppement.

tion qui, pour annoncer une humeur plus conciliante, était loin d'être absolument satisfaisante : ils admettaient le chiffre de 16,000 hommes, au maximum, pour l'armée électorale, et le paiement immédiat de 200,000 thalers, de compte à demi avec l'Espagne (1). Derfflinger revint à Berlin le 24 mai, sans autre concession. Aucun pas décisif n'avait été fait, et tout se trouvait remis entre les mains d'Achtienhoven qu'on ne tenait même pas au courant des décisions les plus importantes (2). Bien que Derfflinger se dît très content de son voyage (3), l'électeur en fut certainement désappointé.

Du côté de la Suède, il n'était qu'à moitié rassuré. Wangelin avait rapporté de Stockholm au milieu de février la ratification du traité du 11 décembre 1673 (4); mais ce traité étrange, aux articles contradictoires, avait peu de portée, et tandis que Wangelin agissait à Berlin d'accord avec Verjus (5), Feuquières maintenait en Suède la prépondérance française. Pour contre-balancer cette influence, particulièrement dangereuse après la rupture des conférences de Cologne, l'électeur songeait à envoyer Christophe de Brandt auprès de Charles XI. Le 30 avril des instructions furent rédigées, traitant surtout des périls de la guerre sur le Rhin qui menaçait l'Empire, et de la prochaine élection royale en Pologne : Brandt était chargé de proposer au roi une entente sur ces deux points (6). La mission, retardée pour des raisons de santé, ne s'accomplit qu'à la fin de juin. Entre temps, des événements considérables se produisirent. La question polonaise, notamment, fut résolue.

Depuis le commencement de l'année 1674, on avait vu se préciser les convoitises suscitées par la vacance du trône

(1) Cf. *U. et A.*, XIII, 793-98, actes concernant la mission de Derfflinger; III, 436-37.

(2) La résolution du 13 mai 1674 ne lui fut pas communiquée.

(3) Cf. *U. et A.*, III, 437, relation d'Achtienhoven, du 26 mai 1674.

(4) *Ibid.*, XVII, 320 ss.

(5) Cf. A. E., *Brandebourg*, XI, 153-57, relation de Verjus du 20 février; *U. et A.*, XIV, 746, relation de Goess, du 9 mars 1674; PUFENDORF, *F. W.*, XII, § 37.

(6) Cf. *U. et A.*, XVII, 327-28, instructions du 30 avril 1674.

polonais (1). Une foule de candidatures avaient été plus ou moins effectivement posées, et les partis qui se disputaient le pouvoir avaient noué de tous côtés des intrigues. La reine veuve Éléonore étant une jeune femme de vingt ans, on avait d'abord cherché avant tout un prince en âge et en humeur de l'épouser, et parlé successivement du tsarévitch, du roi de Suède Charles XI, du prince Georges de Danemark, du prince électoral de Brandebourg, du prince Charles de Lorraine, de Jean Guillaume de Neubourg; j'en passe et des plus ardents, sinon des plus favorisés. A ces candidats célibataires ne tardèrent pas à s'en ajouter d'autres, mariés, quand il ne parut pas indispensable que le nouveau roi épousât l'ancienne reine : tels le duc d'Enghien et son père, le prince de Condé, les ducs de Brunswick Jean Frédéric et Ernest Auguste, le vieux duc de Neubourg, le duc d'York, voire l'électeur de Brandebourg (2). Comme en 1668-69, les Polonais semblaient n'avoir que l'embarras du choix. Mais, à vrai dire, deux ou trois princes seulement possédaient des chances sérieuses (3), le parti français et le parti autrichien représentaient les deux grandes tendances contraires, et à peine si l'on envisageait la possibilité pour un tiers de se pousser entre leurs protégés et de parvenir grâce à leur rivalité. Une chose paraissait certaine, c'est qu'on voulait un prince actif, capable de diriger la lutte contre les Turcs, et assez puissant pour apporter à la République un secours appréciable en hommes et en argent.

(1) Pour l'histoire de cette élection polonaise, au point de vue brandebourgeois, voir surtout, outre PUFENDORF, *F. W.*, XII, § 67 ss., et *U. et A.*, XIX, 3 ss., la publication par HIRSCH des relations de Schumann et Stodert, agents de Danzig à Varsovie, en 1673-74, sous le titre : *Zur Geschichte der polnischen Königswahl von 1674*, extraite de la *Zeitschr. des westpreuss. Geschichtsvereins*, XLIII. Voir aussi HIRSCH, *Die Wahl Johann Sobieski's zum König von Polen, 1674*, dans l'*Hist. Zeitsch.*, LXXXVII, fasc. 2, et WALISZEWSKI, *Marysienka*, 253 ss., ouvrage écrit en partie d'après les documents publiés par l'auteur dans les *Acta historica res gestas Poloniae illustrantia*, t. III, Cracovie, 1879.

(2) On trouvera des listes plus complètes dans PUFENDORF, *F. W.*, XII, § 70, et HIRSCH, *Hist. Zeitsch.*, article cité, 229.

(3) Un prince français quelconque, le prince de Lorraine, ou le fils du duc de Neubourg.

Il s'agissait donc d'élire un étranger, plutôt qu'un *piast*, et personne ne songeait alors à renouveler l'expérience qui avait si mal réussi avec Michel Wisniowieçki.

Frédéric Guillaume était particulièrement intéressé au choix d'un roi, dont la mauvaise volonté pouvait lui créer beaucoup d'embarras. Précisément ses sujets prussiens, grevés par l'entretien des troupes qu'il faisait hiverner entre Vistule et Niémen, se répandaient en plaintes véhémentes, dont l'écho ne devait pas manquer de retentir dans la diète polonaise. Il lui fallait un voisin ami, ou tout au moins décidé à observer fidèlement les traités. Le mieux certes eût été d'acquérir la couronne pour lui-même ou pour son fils, et il continuait à y penser secrètement, d'autant plus qu'il n'était pas, comme l'autre fois, lié à la fortune de Neubourg. L'important néanmoins était d'éviter un roi français ou autrichien, et Hoverbeck, se rendant à Varsovie au commencement de janvier, était surtout chargé d'étudier la situation sans se compromettre (1).

L'envoyé électoral, retardé par la neige et la pluie, n'atteignit Varsovie que le 12 janvier 1674 au soir (2), c'est-à-dire deux jours avant la réunion de la diète préparatoire, appelée suivant l'usage diète de convocation. Le primat Florian Czartoryski étant malade (3), et le nouvel évêque de Cujavie pas encore confirmé par le pape, c'était l'évêque de Cracovie, André Trzebicki, qui avait la haute direction des affaires, tandis que le grand général et grand maréchal de la couronne, Jean Sobieski, fameux déjà par la victoire remportée sur les Turcs à Choczim, et secondé par le génie intrigant de sa femme, employait son influence croissante en faveur du parti français. La diète de convocation, à laquelle Sobieski ne daigna même pas se rendre, fit peu de besogne : une de ses résolutions les plus curieuses fut de se prononcer tacitement

(1) Cf. *U. et A.*, XIX, 22-23, l'électeur à Hoverbeck, 4 décembre 1673.

(2) Cf. A. B., *Polen, Rep.* IX, n. 26. *a* : liasse intitulée *Wahl Johann Sobieski's*; lettre d'Hoverbeck du 13 janvier 1674.

(3) Czartoryski avait succédé à Prazmowski, depuis le printemps de 1673.

(non per legem, sed tacite in pectoribus) contre l'élection d'un piast; geste désintéressé, mais d'ailleurs sans portée (1). Le 22 février, on se sépara, après avoir fixé la diète d'élection au 20 avril suivant, et lui avoir assigné une durée de trois semaines au plus (2).

Hoverbeck, qu'on avait quelque temps cherché à renvoyer, sous prétexte d'éloigner tous les ministres étrangers durant l'interrègne, était demeuré à Varsovie, se renseignant de son mieux sur les divers candidats, et pesant les chances de chacun. Il écrivait que le prince électoral serait agréé seulement au prix de sa conversion et de la réincorporation du duché de Prusse à la Pologne. Cela n'était guère engageant. Aucun courant d'ailleurs ne se dessinait encore nettement : ceux qui précédemment avaient soutenu Neubourg ou Lorraine se montraient froids et indifférents (3). L'électeur était embarrassé. Il répondait par de bonnes paroles aux demandes d'appui qu'on lui adressait (4), et se débarrassait d'un ambassadeur polonais, Albert Opacki, qui sollicitait des secours contre les Turcs, en promettant son contingent ordinaire, ou 1,200 dragons entretenus six mois à ses frais (5). Quant à la couronne, il n'osait y aspirer ouvertement, ni pour lui ni pour son fils, à cause de la question religieuse, et d'autre part, il ne se résignait pas à favoriser un autre candidat.

Avant d'adopter une ligne de conduite précise, il institua,

(1) 19 février 1674. Les Lithuaniens, hostiles à Sobieski, avaient proposé l'exclusion formelle et légale, le 27 janvier; la résolution du 19 février ne leur donna satisfaction qu'à demi. Un fait significatif, ce fut l'apparition dans la diète de députés de l'armée, demandant, peut-être à l'instigation de Sobieski, qu'on se préoccupât uniquement des intérêts polonais, et pas des intérêts étrangers.

(2) On avait décidé aussi que cette fois la noblesse ne participerait à l'élection que par des délégués, et non en masse comme en 1669; la haute noblesse voulait éviter une surprise et la prépondérance de la szlachta. Cf. HIRSCH, article cité, 237.

(3) Cf. *U. et A.*, XIX, 35-36, relation du 20 janvier 1674, et A. B., *Polen, Rep.* IX, n. 26 *a*, relation du 27 janvier 1674.

(4) Notamment le duc de Neubourg et le prince lorrain; cf. *U. et A.*, XIX, 20, 28, 32, 36.

(5) *Ibid.*, XIX, 37-38, réponse de l'électeur à Opacki (23 janvier).

selon son habitude en pareil cas, une consultation par écrit de ses principaux conseillers (1). Du 8 au 16 mars 1674, il reçut ainsi cinq avis, plus ou moins longuement motivés, de Blumenthal, Blaspeil, Canstein, Meinders et Somnitz; si Schwerin n'en donna pas, c'est que sans doute l'électeur connaissait suffisamment sa façon de penser. La plupart conclurent à la temporisation, en déclarant que l'électeur et son fils étaient les meilleurs candidats; Blaspeil alla jusqu'à faire intervenir Dieu qui peut-être avait l'intention de sauver la religion évangélique en Pologne par le moyen d'un prince de Brandebourg. A défaut de cette solution, Blumenthal, Canstein et Meinders se prononçaient pour le jeune palatin de Neubourg, et Blaspeil pour un piast; Somnitz, considérant qu'aucun candidat n'était irréprochable et aucun mauvais, sauf un français (de nation ou de sentiment), voulait qu'on ne prît d'engagement avec personne (2).

L'électeur s'inspira de ces avis, restant fidèle durant des semaines encore à son rêve de placer sa Maison sur le trône de Pologne (3), ordonnant à Hoverbeck de ne se compromettre pour aucun candidat et de n'en recommander aucun publiquement (4), estimant enfin que le choix d'un français serait le pire. A cet égard, il est curieux de noter que la France lui rendait la pareille : Verjus, passant la revue des candidats en décembre 1673, déclarait que « le pire de tous serait le prince électoral, à cause des sentiments où on l'a

(1) C'était la seconde de l'année. Il faut mentionner dans l'intervalle la nouvelle mission confiée à Scultetus auprès du grand chancelier Lesczinski et du castellan de Posen au commencement de mars 1674. Ces deux hauts personnages parlèrent avec sympathie du prince électoral, mais en insistant sur la nécessité de sa conversion au catholicisme; tous deux déclarèrent que parmi les piasts, Sobieski, et parmi les étrangers le prince lorrain avaient de grandes chances; cf. A. B., *Polen, Rep.* IX, n. 26 *a*, surtout une longue lettre de Scultetus, de Driesen, 16 mars 1674.

(2) Cf. A. B., *ibid.*, et *U. et A.*, XIX, 43 ss., où les avis sont assez brièvement analysés.

(3) Le 30 avril 1674, il écrivait pour la vingtième fois à Hoverbeck que, si l'on pensait à lui offrir la couronne, il fallait y pousser avant tout; cf. *U. et A.*, XIX, 53, note 1.

(4) *Ibid.*, XIX, 52, rescrit du 20 avril 1674.

nourri, et par toutes raisons (1) ». L'hostilité inévitable des deux gouvernements, latente du côté de l'ouest, éclatait en Pologne.

Le secret dont Frédéric Guillaume tenait à envelopper ses visées réelles le força toutefois, dans les derniers temps, à se rapprocher en apparence du duc de Neubourg et de la France qui le soutenait. Le 20 mars 1674, il enjoignait à Hoverbeck de seconder prudemment l'envoyé de Neubourg à Varsovie, Giese (2); puis, le 1er mai, il fit signer avec Stratmann un traité en vue de l'élection du palatin Jean Guillaume; c'était, avec quelques modifications, le renouvellement du traité de juin 1666 (3). L'appui ainsi promis ne fut jamais effectivement prêté : Giese se plaignit à bon droit de la tiédeur d'Hoverbeck (4), et si le 17 mai l'électeur, n'ayant plus d'espoir pour son fils, et craignant le succès de Charles de Lorraine, embrassa ardemment le parti de Neubourg (5), ses ordres furent trop tardifs pour être exécutés. Hoverbeck ne fit aucune déclaration publique, et opéra assez habilement pour se donner l'air, suivant le désir de son maître, d'avoir secondé l'heureux élu. Depuis le 20 avril, la diète d'élection était ouverte, et dans le *kolo*, près de Varsovie, l'intrigue et la corruption allaient leur train. Après les discours du nonce Bonvisi, du ministre impérial Schaffgotsch et de l'ambassadeur français, Toussaint de Forbin-Janson (6), que suivirent ceux des agents lorrains et neubourgeois, la rivalité des deux factions française et autrichienne fut près de provoquer la guerre civile. Le grand maréchal Sobieski, secrètement d'accord avec l'ambassadeur français qui le disait aussi zélé pour Louis XIV « que s'il avait l'honneur d'être né son

(1) Cf. A. E., *Brandebourg*, X, 193-95, 6 décembre 1673.
(2) Cf. *U. et A.*, XIX, 46-47.
(3) Traité de Cœlln du 1er mai 1674; cf. Moerner, *Op. cit.*, 381-83.
(4) Cf. *U. et A.*, XIX, 51, relation d'Hoverbeck du 21 avril 1674.
(5) *Ibid.*, XIX, 59-60, rescrit de Potsdam, 17 mai 1674.
(6) Ce Forbin-Janson, évêque de Marseille, arriva à Varsovie le 8 mai, et, dans une audience solennelle, le 11 mai, recommanda le palatin de Neubourg. Cf. Farges, *Recueil des Instructions*, IV, *Pologne*, 118 ss.; Hirsch, *Hist. Zeitsch.*, article cité, 249-52.

sujet (1) », profita de la situation pour gagner des partisans, et finalement fut élu le 19 mai 1674 par la grande masse des Polonais; les Lithuaniens, dévoués au prince lorrain qu'appuyait l'Autriche, se retirèrent du *kolo* et faillirent faire scission, mais séduits par l'argent ou ramenés par les promesses du grand maréchal, ils se rallièrent le surlendemain à la majorité. Ce jour-là, 21 mai, Jean Sobieski fut solennellement proclamé roi de Pologne par l'évêque de Cracovie (2).

Cinq jours après, Hoverbeck eut audience du roi et de la reine (3), qui se déclarèrent ses obligés. C'était le fruit de ses adroites manœuvres. Il ne réussit pas, comme il l'aurait désiré, à faire légalement reconnaître le droit de suffrage de son maître : l'évêque de Cracovie ne voulut recevoir le vote de l'électeur que comme un gage de ses bonnes dispositions (4). D'autre part, certains articles désagréables pour le Brandebourg furent insérés dans les *Pacta conventa* (5). Malgré ces légères déceptions, l'élection de Sobieski ne sembla pas devoir inspirer trop d'inquiétudes, et la bonne intelligence fut maintenue, au moins durant les premiers temps. Dans le courant de juin, un envoyé polonais, Skoraszewski, vint à Berlin notifier l'avènement, et solliciter des secours contre les Turcs (6), tandis que le général Niemirycz, qui se rendait à Varsovie, était chargé des compliments de l'électeur pour le nouveau roi (7).

Les affaires de Pologne avaient longtemps préoccupé Fré-

(1) Cf. HIRSCH, même article, 256-57, en note.

(2) Trzebicki remplaçait ainsi le primat Czartoryski, mort le 15 mai. Voir tous les détails dans HIRSCH, *loc. cit.*, 246-69.

(3) Celle-ci indisposée reposait sur son lit pendant l'audience.

(4) *Non quasi de jure concessum, sed prout signum benevolentiae et humanitatis erga Suam Majestatem, serenissimum regem electum.* Cf. A. B., *Polen, Rep.* IX, n. 26 *a* : vote en latin du 19 mai d'Hoverbeck pour Sobieski, relations d'Hoverbeck des 2, 12 et 30 juin 1674.

(5) Cf. *U. et A.*, XIX, 66, relation du 5 juin 1674.

(6) *Ibid.*, XIX, 65, note 2, et 67-69.

(7) Cf. A. B., *Polen, loc. cit.*, correspondance de l'électeur avec Niemirycz (février-juillet 1674); c'est dans le courant de juillet que Niemirycz s'acquitta de sa mission. Sobieski témoignait du reste sa bonne volonté en autorisant le passage à travers ses états des troupes électorales, revenant de Prusse en Brandebourg; *ibid.*, lettre et rescrit de Sobieski, 15 juin 1674.

déric Guillaume et absorbé en partie son attention. Quand elles furent réglées, il put, avec plus de tranquillité d'esprit, se retourner du côté de l'ouest, suivre les événements de plus en plus graves qui se produisaient sur les bords du Rhin, et prendre parti dans la lutte à laquelle il commençait à souffrir d'assister en simple spectateur.

D'après certains témoignages, il aurait encore hésité à cette époque entre l'alliance austro-hollandaise et la constitution d'un tiers parti. Certes il en voulait à l'Empereur de sa malveillance (1), et aux États de leurs perpétuels atermoiements; le prince d'Orange et Fagel ayant exigé avec hauteur la restitution du fort de Schenk, il avait riposté qu'il ne céderait pas à des menaces (2). Son mécontentement se traduisit même par mainte boutade, soit qu'il parlât de traiter avec la France, soit qu'il se plaignît d'être traîné de semaine en semaine et déclarât qu'on ne pourrait lui reprocher de prendre d'autres mesures (3). Mais ce n'étaient là que des éclats passagers de colère, d'une colère qui prouvait d'ailleurs de quel côté il penchait. L'agent hessois Lincker exagère quand il représente Schwerin renouant au mois de juin des négociations actives avec Verjus et Wangelin (4). En réalité, Verjus savait alors que Frédéric Guillaume était sur le point de secourir l'électeur palatin, et il se doutait qu'il recevrait des subsides de quiconque lui en offrirait (5). S'il conserva quelques illusions jusqu'à la fin du mois, c'est parce qu'on fit l'impossible pour les lui laisser (6). L'électeur était au fond tout décidé, et rappelait déjà vers l'ouest ceux de ses régiments qui avaient pris leurs quartiers en Prusse. La nou-

(1) Goess n'avait pas d'instructions pour prendre part aux négociations à Berlin.

(2) Cf. *U. et A.*, III, 436, lettre d'Achtienhoven du 12 mai 1674.

(3) *Ibid.*, XVIII, 813-14, lettres à Schwerin, des 14, 24 et 25 mai 1674.

(4) Cf. Ribbeck, *loc. cit.*, 48.

(5) Cf. A. E., *Brandebourg*, XII, 21-23 et 27-28, relation de Verjus du 10 juin, échange de billets entre lui et Schwerin, le 11 juin 1674.

(6) *Ibid.*, XII, 34-35, relation du 13 juin 1674; Meinders lui a juré que ni lui, ni Schwerin, ni même l'électeur ne savaient de raison de faire venir des troupes de Prusse en Brandebourg.

velle de la victoire de Turenne sur Caprara et le duc de Lorraine à Sinzheim (16 juin 1674), loin de l'intimider, ne fit que hâter sa résolution.

Il consentit à se contenter de 200,000 thalers pour l'arriéré qu'il réclamait, et à limiter son armée au chiffre de 16,000 hommes, comme les Hollandais le demandaient pour n'avoir à en payer que 8,000 (1). Bref, le 1er juillet 1674, le traité qui le faisait entrer dans la coalition fut conclu à Cœlln sur la Sprée par Schwerin, Somnitz et Blaspeil, avec le ministre hollandais Achtienhoven (2). L'acte fut ensuite signé également par l'ambassadeur impérial Goess, et par l'ambassadeur espagnol à La Haye, don Manuel Francisco de Lira (3).

En vertu de ce document (4), l'électeur de Brandebourg fournissait contre l'ennemi commun 16,000 hommes (5,000 cavaliers, 10,000 fantassins et 1,000 dragons), entretenus par moitié à ses frais, par moitié à ceux de l'Espagne et des États-Généraux (art. I, II et IV); il pouvait d'ailleurs renforcer à son gré ses régiments et compagnies (art. VI). En revanche, il recevait immédiatement une somme de 200,000 thalers, payée par l'Espagne et les États (art. III). L'armée brandebourgeoise, sous le commandement suprême de l'électeur, devait marcher vers les pays westphaliens et agir selon le désir exprimé par les alliés à la majorité (art. XII, XVI et XVIII). Un article, inséré sur la demande de Frédéric

(1) Au même moment, les États-Généraux confirmaient leur résolution ancienne du 13 mai, et l'Empereur admettait pour la première fois le principe d'une compensation pécuniaire pour les prétentions du Brandebourg sur Jægerndorf, bien qu'il ne les jugeât pas fondées. Cf. *U. et A.*, III, 441, résolution des États du 16 juin; XIV, 769, l'Empereur à Goess, 23 juin 1674.

(2) *Ibid.*, III, 441, lettre d'Achtienhoven du 4 juillet 1674.

(3) Il y eut d'ailleurs un exemplaire en latin pour l'Empereur, et un en hollandais et allemand pour les États-Généraux. Cf. MOERNER, *Op. cit.*, 383-85, DUMONT, *C. D.*, VII, I, 267 ss., et PUFENDORF, *F. W.*, XII, § 35. Voir aussi dans *U. et A.*, XIV, 770 ss. et notes, les détails donnés par Goess sur cette signature. Le traité original avec l'Empereur porta aussi une seconde date, celle de La Haye, 20 juillet 1674.

(4) L'électeur comptait faire remanier certains articles, mais rien ne fut changé au texte des traités.

Guillaume (1), autorisait chacun des contractants à négocier et même à conclure un traité ou un armistice, à condition d'en communiquer avec les autres, et de leur assurer les mêmes droits, immunités et sécurités qu'à lui-même (article XXIV) (2).

Ainsi que le traité de Vossem, l'alliance du 1er juillet 1674 a donné lieu à d'ardentes controverses, qui se sont renouvelées jusqu'à nos jours. Les contemporains discutaient à grand renfort d'arguments la question de savoir si l'article IX de la paix de Vossem autorisait l'électeur à reprendre les armes, question bien délicate et qu'on résout très différemment, suivant qu'on regarde les opérations des Français sur le Rhin comme une œuvre de légitime défense, ou comme une œuvre d'agression et de violence injustifiée (3). Dans un factum, qui a été attribué à Schwerin, l'électeur fit repousser les reproches de déloyauté qu'on lui adressait (4). Depuis, le plaidoyer a été repris par nombre d'historiens; tout récemment encore, M. Ross l'a refait en détail. Malgré son habileté, sa démonstration reste plus spécieuse que solide. Il insiste, par exemple, sur le fait qu'en secourant les Hollandais l'électeur aurait violé la paix de Vossem, et qu'il ne la viola pas en secourant l'électeur palatin (5). Peut-être; mais alors le texte même du traité de 1674 constitue une violation de cette paix, puisqu'au moment où il fut conclu l'électeur s'engageait à opérer du côté de la Westphalie et des Pays-Bas (art. XII). Ce qui est certain, c'est que l'obscurité de l'article IX de Vossem permettait des interprétations contraires, et que l'électeur y trouva un prétexte commode de rupture. D'ailleurs la

(1) Il l'avait proposé dans un projet d'alliance du milieu d'avril 1674; cf. *U. et A.*, III, 431-32.

(2) L'analyse de Mœrner est obscure et ne permet pas de comprendre toute la portée de cet article; il faut le lire *in extenso* dans Pufendorf ou Dumont.

(3) Cf. Basnage, *Annales des Prov. Unies*, II, 538-39 (§ 85); sans trancher le débat, Basnage incline à se prononcer contre la France, et les *Mémoires* de Pomponne, I, 296-98, prouvent que même du côté français il y eut des gens qui désapprouvèrent la dévastation des territoires de Trèves et du Palatinat.

(4) Cf. Münzer, *loc. cit.*, 258-59, « lettre d'Aletophile à Censorinus ».

(5) Cf. Ross, *Op. cit.*, 42.

politique brutale, que Louvois avait fait adopter depuis un an à l'égard de l'Allemagne, explique le ressentiment de Frédéric Guillaume, et si on ne peut le laver de l'accusation de duplicité, on ne doit pas non plus le condamner sans réserve. Quant à faire sonner très haut son désintéressement, parce qu'il recevait moins de subsides qu'en 1672, il y a là une évidente exagération. Après la formation de la grande alliance de La Haye, son entrée en lice était infiniment moins périlleuse qu'au moment où seul en Europe il avait osé s'allier aux Provinces-Unies contre la France. Reste l'article XXIV qui établissait pour chaque allié le droit de traiter séparément à certaines conditions; l'électeur, se souvenant des événements de 1673, y voyait une précieuse garantie; l'avenir en devait faire pour lui la source des plus cruelles humiliations.

Après l'alliance du 1er juillet 1674, le Brandebourg devenait un des principaux ennemis de Louis XIV. L'envoyé français Verjus resta néanmoins six semaines avant de prendre congé, conférant au début avec les ministres électoraux pour les retenir, et tentant auprès d'eux de suprêmes démarches qu'appuyait le suédois Wangelin; puis, se bornant à observer les armements de l'électeur et à surveiller la concentration de ses troupes qui se faisait à Halberstadt, comme en 1672 (1). Frédéric Guillaume, d'abord plein de ménagements pour le roi de France, s'animait peu à peu contre lui à la nouvelle des affreux ravages commis dans le Palatinat, et parlait « d'enseigner aux rois les égards qu'ils doivent avoir pour les électeurs de l'Empire » (2). Quand il eut réuni son armée, environ 18,000 hommes (3), il fit avertir Verjus qu'il ne pou-

(1) Cf. A. E., *Brandebourg*, XII, 120 ss., notamment 133-34, conférence du 5 juillet 1674 entre Verjus et les ministres, Schwerin, Meinders et Somnitz; 150-51 et 163-64, conférences de Wangelin avec Schwerin et Somnitz, 6, 12 et 14 juillet 1674; 176-78, le roi à Verjus, 23 juillet 1674, avec ordre de rester à Berlin, uniquement pour donner des renseignements sur les préparatifs du Brandebourg; 205-06, 228 et 264-65, relations de Verjus en juillet-août 1674, sur les troupes électorales.

(2) *Ibid.*, XII, 186-90, relation de Verjus du 17 juillet 1674 sur une entrevue, le 15, avec l'électeur.

(3) Les chiffres donnés par Verjus et par Goess dans leurs relations (cf. *U. et*

vait l'emmener dans des lieux où il risquait de rencontrer des ennemis du roi; le 15 août, il le reçut en audience de congé, avec les phrases usuelles de banale courtoisie : il était certes peu sincère en exprimant le désir de conserver l'amitié du souverain qu'il allait combattre (1).

Tout prouvait, au contraire, qu'il se lançait à corps perdu dans la lutte. D'une part, en effet, il ne conservait plus aucun contact avec la France (2); d'autre part, il ordonnait à ses agents de travailler contre elle dans tous les pays d'Europe. A Varsovie, Hoverbeck dut l'excuser de ne pas fournir un contingent considérable contre les Turcs en raison des dangers qui menaçaient l'Allemagne (3); après avoir déjoué de son mieux les menées hostiles des ambassadeurs de France et de Suède (4), il fut chargé de répandre en Pologne des brochures, expliquant et justifiant la guerre contre la France (5). Avec le tsar l'électeur entretint les meilleurs rapports possibles, recevant gracieusement un ambassadeur moscovite, Almasow, qui vint le trouver en septembre 1674, alors qu'il entrait en campagne, et se ménageant de ce côté un appui éventuel contre les Suédois (6). Dans le nord, les deux frères Brandt s'employèrent, l'un, Frédéric, à stimuler le zèle du

A., XIV, 782) sont très inférieurs, mais ils n'étaient sans doute pas bien informés; cf. PHILIPPSON, *Op. cit.*, II, 319.

(1) Cf. A. E., *Brandebourg*, XII, 289-90, recréance du 13 août 1674; 306-09, relation de Verjus, de Magdebourg, 22 août 1674. Verjus dut, pour éviter un voyage trop dangereux, gagner la Suisse, et rentrer en France par la Franche-Comté.

(2) Les bulletins de nouvelles que Jean Beck lui adressait ordinairement de Paris cessent au mois d'août 1674; cf. A. B., *Frankreich*, *Rep.* XI, 17 *g*.

(3) Cf. *U. et A.*, XIX, 72, 23 juillet 1674.

(4) Outre l'évêque de Marseille, le marquis de Béthune représenta Louis XIV depuis le mois d'août auprès de Sobieski, son beau-frère par sa femme; le suédois André Lilljehœck, particulièrement hostile au Brandebourg, séjourna à Varsovie en juillet-août 1674.

(5) Cf. A. B., *Polen*, *Rep.* IX, n. 26 *a*, l'électeur à Hoverbeck, 17 novembre 1674.

(6) Cf. *U. et A.*, XIX, 267 et 288 ss. C'est à Wandersleben, dans le comté de Hersfeld, qu'eut lieu le 4 septembre 1674 l'audience d'Almasow. Un secrétaire de Scultetus, Hermann Thierry Hesse, laissé par lui à Moscou en 1673, écrivait en décembre 1674 que, si la Suède attaquait la Prusse ou le Brandebourg, les Moscovites enverraient des troupes en Livonie (*ibid.*, 293, 19 décembre 1674).

roi de Danemark (1), l'autre, Christophe, à calmer les colères de la Suède : les armements faits dans ce dernier pays étaient inquiétants, et malgré l'accueil courtois reçu à Stettin, puis à Stockholm (en juin-juillet 1674), Christophe de Brandt ne put méconnaître le mécontentement que provoquait la rupture avec la France (2). L'ambassadeur français Feuquières refusa de le recevoir, et dans une séance publique prononça une harangue véhémente contre la perfidie de l'électeur (27 août 1674). Brandt prépara une réponse, et manœuvra avec les envoyés d'Espagne et de Hollande pour atténuer l'effet de ce coup droit; il fut néanmoins forcé d'avertir l'électeur en novembre qu'il ne fallait pas se fier le moins du monde à la couronne de Suède (3). En Angleterre, le jeune Otton de Schwerin avait trouvé la cour très attachée à la France; rappelé par un ordre du 8 juillet, il exposa à Charles II, dans une audience secrète, les raisons qui justifiaient la conduite du Brandebourg, mais son argumentation n'eut aucun succès : le roi lui déclara assez rudement que la responsabilité de la guerre incombait à l'Empereur, et que l'électeur jetait de l'huile sur le feu en s'unissant à lui (4). Schwerin, ainsi congédié, se retira dans ses propriétés du pays de Juliers, au commencement du mois d'août. Au sud-ouest, en Suisse, l'électeur allait envoyer Thomas de Knesebeck, gentilhomme d'esprit et de mérite, qui déjà, l'année précédente, avait suppléé le comte de Dohna malade (5).

Au milieu de ces négociations multiples, Frédéric Guillaume

(1) Qui concluait alors à La Haye, avec l'Empereur, l'Espagne et les Provinces-Unies, l'alliance du 10 juillet 1674; cf. Dumont, *C. D.*, VII, I, 269 ss.

(2) On ne fit guère attention à une longue lettre de l'électeur à Charles XI, du 10 juillet 1674, où il expliquait les motifs de cette rupture et disait compter sur l'amitié du roi de Suède; cf. Pufendorf, *F. W.*, § 40.

(3) Cf. *U. et A.*, XVII, 329 ss., notamment 351, dans une relation de Brandt du 24 novembre 1674; Gallois, *Op. cit.*, III, 11 ss. Peu de temps auparavant, Wangelin, qui avait suivi l'électeur jusqu'au Rhin, le quittait (octobre 1674); cf. Pufendorf, *F. W.*, XII, § 41.

(4) Cf. *U. et A.*, XVII, 47 ss., notamment 52, dans la relation du 24 juillet 1674.

(5) Cf. *Mémoires* de Frédéric de Dohna, édit. Borkowski, 445 ss.; Orlich, *Gesch. des preuss. Staats*, III, 224; Pufendorf, *F. W.*, XII, § 48.

ne négligeait pas ses nouveaux alliés, Hollandais, Espagnols et Impériaux. A ses représentants à La Haye et à Vienne, Romswinckel et Crockow, il adjoignit successivement Blaspeil en juillet, et Schwerin en septembre. Blaspeil fut chargé d'abord de préparer la venue de l'électeur à Clèves, et de se concerter pour les opérations militaires et le paiement des subsides avec le prince d'Orange, le comte de Monterey, gouverneur des Pays-Bas espagnols, et le général impérial de Souches (1). Chemin faisant, il vit les ducs de Celle et de Wolfenbüttel qui se préparaient à marcher vers le Palatinat, et espéraient décider Frédéric Guillaume à les imiter (2). Comme c'était le désir de la cour de Vienne (3), et que le Palatin Charles Louis implorait des secours, l'électeur y consentit (4). Mais Blaspeil qui, dans l'intervalle, avait atteint le camp des alliés près de Mons, vit ce changement fort mal accueilli : dans un conseil de guerre du 19 août, Monterey et de Souches insistèrent vivement pour la venue de l'armée brandebourgeoise aux Pays-Bas, et il fut décidé que celle-ci, après avoir gagné le Rhin moyen, se porterait au plus vite en aval (5). Décision sans effet, malgré les instances réitérées de Monterey. Frédéric Guillaume n'avait guère à ménager l'Espagne qui ne payait déjà pas les subsides promis (6), et, fort de l'approbation impériale, il exécuta imperturbablement ses plans. Blaspeil le justifia de son mieux. Quant à l'Oberpræsident Schwerin, qui se rendit à Clèves en septembre en compagnie des jeunes margraves Frédéric et Louis (7), il avait reçu une instruction pour négocier de concert avec Blaspeil

(1) Cf. *U. et A.*, XIII, 632 ss., instructions de Blaspeil, 16 juillet 1674.

(2) *Ibid.*, XIII, 632-34, relation datée de Burgdorf, 23 juillet 1674.

(3) Cette cour allait jusqu'à réclamer le contingent d'Empire du Brandebourg, *ibid.*, XIV, 778-79, l'Empereur à Goess, 3 août 1674; voir aussi, *ibid.*, XIII, 682, l'Empereur à l'électeur, 18 juillet 1674.

(4) *Ibid.*, XIII, 627, rescrit à Crockow, 2 août 1674.

(5) *Ibid*,, XIII, 635-38, relation de Blaspeil, du 21 août 1674.

(6) *Ibid.*, XIII, 687, l'électeur à l'Empereur, 22 septembre 1674; le prince d'Orange paraissait d'ailleurs gagné à ses vues (*ibid.*, 636).

(7) Les deux plus jeunes fils du premier lit de l'électeur, dont il surveillait l'éducation.

et Romswinckel (1); il ne semble pas toutefois qu'il ait eu alors l'occasion de s'en servir. Quoi qu'il en soit, l'électeur put compter sur la bonne volonté des Hollandais et de l'Empereur. La Suède intrigua en vain. Ni Ehrensteen à La Haye (2), ni Benoît Oxenstiern à Vienne ne réussirent à brouiller les cartes. D'ailleurs la chute de Lobkowitz, compromis par des lettres de Grémonville interceptées (17 octobre 1674), allait donner définitivement la prépondérance au parti de la guerre en Autriche (3).

Rassuré par les dispositions de ses alliés contre une attaque des Suédois, qu'il jugeait possible mais non inévitable, Frédéric Guillaume quitta sa capitale au milieu du mois d'août (4), et s'achemina vers le Mein. La nouvelle de la bataille de Seneffe (5), livrée par Condé aux Pays-Bas, et pour laquelle, du reste, on chantait victoire dans les deux camps, ne le détourna pas de sa route (6). Par la Thuringe et la Franconie, il gagna les bords du Neckar, et là, à Heilbronn, le 3 octobre, conféra avec le Palatin Charles Louis : en l'absence du général impérial Bournonville, retenu à son armée, les deux électeurs décidèrent de marcher vers Strasbourg, dont les habitants avaient accordé le passage du Rhin sur le pont de Kehl (7). Quelques jours plus tard (les 13 et 14 octobre), l'armée brandebourgeoise passait le fleuve et opérait

(1) Cf. *U. et A.*, XVIII, 127, instructions du 10 août 1674.

(2) Les États répondirent à Ehrensteen, qui annonçait une intervention suédoise, qu'ils secourraient l'électeur s'il était attaqué; *ibid.*, III, 452-53, novembre 1674.

(3) Cf. WOLF, *Op. cit.*, 410 ss.

(4) D'après le journal *(Tagebuch)* de BUCH, édité par Hirsch, et qui est à partir de 1674 une source importante, I, 16, l'électeur partit le 12 août de Berlin.

(5) Du 11 août 1674.

(6) On l'ignora en France jusqu'au milieu de septembre; le 10 septembre encore, Louvois écrivait à Turenne que les Brandebourgeois allaient en Flandre; cf. A. G., CCCCIV, pièce 29.

(7) Les Strasbourgeois agirent alors avec une certaine duplicité, car ils avaient promis à l'intendant Machault, envoyé par Turenne, de ne donner passage à aucun belligérant; cf. A. G., CCCCXIV, pièce 66, lettre de Machault, de Haguenau 26 septembre 1674. Voir d'autre part *U. et A.*, XIII, 691, l'Empereur à l'électeur, Vienne, 25 septembre 1674.

sa jonction avec Bournonville, que Turenne venait de battre (le 4 octobre précédent) à Ensisheim, aux portes de Strasbourg. Les troupes électorales étaient superbes, « principalement l'infanterie, que tout le monde disait n'avoir jamais vue si belle » ; leur arrivée porta l'effectif des alliés à 36,000 combattants (1), et força Turenne à battre en retraite. La campagne d'Alsace commençait.

L'électeur était plein d'ardeur et d'espoir. La division du commandement, qui subsista de fait, bien qu'il eût seul en droit la haute direction, l'inertie de Bournonville, et l'habileté de Turenne, devaient bientôt le mener aux plus amères déceptions. A Marlenheim (2), le 18 octobre, peut-être eût-il remporté un avantage sur Turenne, si le général impérial ne se fût refusé à attaquer ce jour-là ; Frédéric Guillaume prit à témoin le baron de Clairvaux, ministre d'Espagne, qu'il n'acceptait pas la responsabilité du retard (3), et comme l'occasion perdue ne se retrouva pas, il se plaignit à plusieurs reprises de n'avoir que l'apparence du commandement (4). Il écrivit même de sa main une relation des combats de Marlenheim (5). La retraite de Turenne livra l'Alsace entière aux alliés, et une expédition en Franche-Comté fut ébauchée. Mais l'électeur ne jouit pas longtemps de son triomphe. La mort presque subite de son fils aîné, Charles Émile, à Strasbourg (8 décembre), le plongea d'abord dans une profonde affliction (6). Il se remettait à peine de ce coup cruel quand

(1) Cf. Buch, *Tagebuch*, I, 30-31.

(2) Entre Strasbourg et Saverne.

(3) Cf. Buch, *Tagebuch*, I, 34-35. Voir aussi, pour l'attitude de Derfflinger, V. Unger, *Op. cit.*, 350.

(4) Cf. *U. et A.*, XIII, 726-27 et 746 ss., lettres à Crockow des 1er et 24 novembre 1674 ; voir aussi *ibid.*, XVIII, 820-21, une lettre à Schwerin du 7 novembre 1674.

(5) Cf. Peter, *Der Krieg des Gross. Kurf.*, 378 ss., et *Militärwochenblatt* de 1839, 200 ss. : *Wegen der Action bei Marle*. Rocholl, *Der Grosse Kurfürst von Brandenburg in Elsass*, in-8°, Strasbourg, 1877, 17-18, cite un texte intéressant sur la bataille de Marlenheim ; c'est un procès-verbal des séances du conseil des XIII de Strasbourg où l'électeur est représenté se plaignant de Bournonville et le traitant de coquin *(Schurke)*.

(6) Il est curieux de le voir alors écrire à Louis XIV pour lui annoncer son

Turenne, par une marche hardie, fondit sur les Allemands dispersés dans leurs quartiers d'hiver, et de Mulhouse à Türckheim, les mena tambour battant de défaite en défaite (29 décembre 1674 — 5 janvier 1675) (1). Abandonné par Bournonville qui avait promis de ne pas bouger sans ordres et qui plia bagage pendant la nuit (2), l'électeur ne put que le suivre vers Strasbourg; la retraite se changea presque en déroute, et c'est avec des troupes décimées et épuisées qu'il se retrouva sur les bords du Rhin (3). Le 11 janvier, il repassait sur la rive droite (4), la tristesse et la rage au cœur.

Sur ces entrefaites, une nouvelle terrible vint redoubler son angoisse, celle de l'irruption des Suédois en Brandebourg. Il y avait des mois que la France y poussait, et que Brandt à Stockholm s'efforçait de l'empêcher. Le gouvernement suédois n'en avait nulle envie (5), mais acculé dans ses derniers retranchements, c'est-à-dire menacé d'être privé de subsides, il avait dû céder aux sollicitations pressantes de Feuquières (6). D'après une publication récente, le feld-maréchal Wrangel, qui commandait un corps d'armée en Poméranie, aurait forcé la main au roi, en lui faisant croire que les hostilités étaient commencées, et en obtenant l'autorisation de les continuer (7). Ce qui est certain, c'est que, dès décembre 1674, malgré les instances réitérées du prince d'Anhalt, gouverneur des

deuil, et recevoir du roi une lettre courtoise de condoléances (10 et 28 décembre 1674); cf. A. E., *Brandebourg*, XII, 340 et 344.

(1) Voir des détails inédits dans A. G., CCCCXIV (décembre 1674), et CCCCLVIII (janvier 1675).

(2) Cf. Buch, *Tagebuch*, I, 74. Turenne écrivait le 14 janvier 1675 que Bournonville n'avait pas osé entrer dans Strasbourg, de peur d'y être écharpé (cf. A. G., CCCCLVIII).

(3) Cf. *U. et A.*, XIV, 782-84, lettre à l'Empereur, 10 janvier 1675.

(4) Cf. Buch, *Tagebuch*, I, 79-80.

(5) D'autant plus qu'il recevait de Vienne et de La Haye des exhortations à ne pas intervenir.

(6) Cf. Gallois, *Op. cit.*, III, 78 ss. La Suède prétendit que l'électeur avait violé le traité de décembre 1673, en ouvrant les hostilités contre la France sans consulter ses alliés.

(7) Cf. Prutz, *Analekten zur Gesch. des Gross. Kurfürsten*, dans les *Forsch. zur brdg. u. preuss. Gesch.*, XII, 1899, 168.

Marches (1), des troupes suédoises pénétrèrent dans l'Uckermark, et que dans les premiers jours de janvier 1675, Wrangel en personne franchit la frontière avec 12 ou 13,000 hommes (2). Il prétendait d'ailleurs (et c'était le raisonnement que tenait devant Brandt le grand chancelier La Gardie) (3) ne pas rompre pour cela avec l'électeur : il s'agissait seulement d'assurer aux soldats de Charles XI de bons quartiers d'hiver, de ramener le Brandebourg par cette pression opportune à une appréciation plus saine de ses intérêts, et de le détacher de la coalition contre la France. Quoi qu'on en dit, l'acte était pour le moins anti-amical, et d'autant plus inquiétant que, précisément à cette époque, Jean Frédéric de Hanovre traitait avec le frère du généralissime suédois (4).

La duplicité avec laquelle la Suède avait procédé augmentait l'odieux de cette attaque par derrière (5). L'électeur en fut outré. Tandis que ses troupes allaient chercher en Franconie un repos nécessaire, il éclata en plaintes retentissantes (6), et adressa à ses alliés un éloquent appel (7). N'était-il pas inadmissible qu'on laissât ses états en proie aux Suédois, au moment où, pour prouver son amour envers la la patrie allemande, il avait conduit contre les Français toutes ses troupes disponibles, dégarni ses places fortes, et exposé sa

(1) En décembre 1674 et janvier 1675, plusieurs agents furent coup sur coup expédiés vers Wrangel, notamment von Hagen et von Wedell en décembre, von Krummensee en janvier; cf. *U. et A.*, XVII, 397 ss.

(2) *Ibid.*, XVII, 402 ss., lettres d'Anhalt à l'électeur.

(3) *Ibid.*, XVII, 361 ss., notamment relation de Brandt du 29 décembre 1674. Voir à ce sujet aussi la correspondance du duc de Croy, gouverneur du duché de Prusse, et du suédois Lilljehœck, dans Philippson, *Op. cit.*, III, 492-94.

(4) Cf. Prutz, *Analekten, loc. cit.*, 175-76 : traité du 15 janvier 1675 pour la protection éventuelle de Brême et Verden. Jean Frédéric, du reste, refusait de considérer comme un acte de guerre l'entrée des Suédois en Brandebourg.

(5) Cf. le mémoire rédigé par Meinders à ce sujet en janvier 1675 (*U. et A.*, XVII, 537-41).

(6) *Ibid.*, XVIII, 823-24, lettre à Schwerin du 8 février 1675. Il rédigea d'autre part pour l'impression un récit de la retraite de Colmar à Strasbourg, où il rejetait sur les Impériaux la responsabilité du désastre; cf. Peter, *Der Krieg des Grossen Kurf.*, 357 ss., et Fischer, *loc. cit.*, 421.

(7) Notamment par Blaspeil et Romswinckel à La Haye, et par Crockow à Vienne; cf. *U. et A.*, III, 453 ss., XIV, 802-03; Pufendorf, *F. W.*, XII, § 66.

personne à mille dangers, dans une expédition où il venait de perdre son fils aîné! Il fallait qu'on le secourût sans retard, et que l'Empire entier vînt à la rescousse! (1). Ainsi s'exhalait le courroux de Frédéric Guillaume. Mais sagement, il comptait moins sur les autres que sur lui-même. Tout en gardant pour le Saint-Empire une sorte de vénération (2), il ne se faisait pas trop d'illusions sur la valeur de sa protection. Les 15,000 hommes qu'il avait ramenés d'Alsace formaient encore une force imposante. C'était avec eux et sans aide étrangère qu'il devait courir sus aux Suédois et les punir de leur déloyauté (3).

(1) Cf. *U. et A.*, XIII, 703-05, lettre à l'Empereur du 16 janvier 1675. L'électeur demandait d'ailleurs des secours à tout le monde, au roi d'Angleterre (lettre du 10 janvier 1675, dans Hirsch, *Brandenburg u. England*, 1re partie, 6), à la Pologne, où Scultetus venait derechef d'aller voir le grand chancelier (A. B., *Polen*, *Rep.* IX, 26 *c* 1, et *U. et A.*, XIX, 79), même au tsar Alexis (lettre du 13 février 1675, *ibid.*, XIX, 294).

(2) Il se scandalisait par exemple des propos irrévérencieux des Français, comme Courtin qui avait dit plus de dix fois devant Brandt à Stockholm : « Vous me faites rire quand vous me parlez de l'Empire; il n'y en a plus; c'est M. l'électeur seul qui en veut faire ». (Cf. *U. et A.*, XVII, 377, dans la dernière relation écrite par Brandt de Stockholm, le 3 février 1675).

(3) L'électeur ne rompit pas encore ouvertement avec la Suède. Il rappela Brandt qui, le 19 janvier 1675, prit congé du roi Charles XI (Cf. *U. et A.*, XVII, 368 ss.), mais il suivit le conseil de Meinders qui était d'avis de dissimuler et d'attendre pour déclarer la guerre jusqu'à ce qu'on fût prêt à la faire vigoureusement (dans le mémoire cité, de janvier 1675, *U. et A.*, XVII, 538 ss.).

CHAPITRE III

LA GUERRE SUÉDOISE

(1675-79)

Suivant une pratique généralement admise alors dans l'Empire germanique, l'Empereur avait le droit, en temps de guerre, d'attribuer à ses troupes et à celles de ses alliés des quartiers d'hiver dans les pays allemands qui ne prenaient pas part aux opérations militaires; c'est ainsi qu'à l'issue de la campagne d'Alsace il affecta certains territoires de Franconie au logement et à l'entretien de l'armée brandebourgeoise. Tandis que celle-ci se remettait de ses fatigues en s'établissant pour le reste de l'hiver autour de Schweinfurt sur le Mein, son chef ne demeura pas inactif. La nouvelle des incendies allumés dans les Marches par Wrangel le mettait en rage; il regrettait de ne pouvoir voler immédiatement au secours de ses états et de sa capitale, comme l'en priaient le prince d'Anhalt, gouverneur, et les conseillers laissés à Berlin (1). Du moins, il était loin de considérer la situation comme désespérée; il ne croyait pas que ses ennemis fussent près de « l'achever », suivant le mot d'un agent français (2), et, s'il fallait ajourner sa vengeance, c'était seulement pour la mieux préparer.

En se rendant des bords du Rhin en Franconie, puis durant

(1) Notamment dans une lettre du 27 janvier 1675, cf. *U. et A.*, XVII, 415.

(2) Le résident Bidal, à Hambourg; cf. Gallois, *Op. cit.*, III, 150-52, lettres à Feuquières, 29 janvier et 1er février 1675 : « Quand on aura mis ce prince à la raison, le reste des souverains d'Allemagne ne remuera plus ».

un petit séjour à Schweinfurt (1), où il fixa son quartier-général, il fit jouer contre la Suède tous les ressorts de la polémique et de la diplomatie. Des brochures véhémentes furent composées dans son entourage et publiées, pour ameuter l'opinion contre ses agresseurs et identifier sa cause à celle de toute l'Allemagne (2). La diète de Ratisbonne ayant décidé, le 17 janvier, qu'il y aurait lieu de protéger le Brandebourg contre les alliés de la France, fut sollicitée par Godefroy d'Iéna de passer des paroles aux actes (3). Divers princes de l'Empire étaient suspects d'hostilité; des émissaires leur furent envoyés afin de les ramener à de meilleurs sentiments : tels Conrad Guillaume Lente auprès du duc de Hanovre et le colonel Micrander auprès de l'administrateur de Magdebourg (4). Du côté de la Pologne, Frédéric Guillaume persista, malgré l'avis contraire du grand chancelier Lesczinski, à réclamer le retour des deux régiments de dragons fournis pour la guerre turque; le roi, après avoir essayé de garder une partie de ces troupes, consentit à les laisser partir, et de Braclaw, aux confins de la Podolie et de l'Ukraine, elles s'acheminèrent lentement vers la Prusse, à travers la steppe illimitée (février 1675) (5). Le comte de Niemirycz fut chargé, du reste, d'aller expliquer à Sobieski l'attitude de l'électeur et de combattre à sa cour l'influence de la France et de la Suède (6). En Danemark, où Christophe de Brandt

(1) D'après Buch, *Tagebuch,* I, 87-88, il y resta du 10 février au 5 mars 1675.

(2) Cf. Münzer, *loc. cit.*, 260 ss.

(3) Cf. *U. et A.*, XVIII, 725 et 730-35.

(4) Cf. Pufendorf, *F. W.*, XIII, § 19; Opel, *Op. cit.*, 20-21 (en février 1675). Lente et Micrander furent d'ailleurs froidement accueillis. Un peu plus tard, à la fin de mars, le major-général von Eller et trois autres commissaires allèrent trouver l'évêque de Munster qui avait manifesté des dispositions amicales; cf. Pufendorf, *F. W.*, XIII, § 21.

(5) Cf. *U. et A.*, XIX, 79-85, et A. B., *Polen, Rep.* IX, 26 *b* 2, lettre du roi à l'électeur, de Braclaw, 7 février 1675, et *Rep.* IX, 26 *c* 1 : Scultetus, à peine de retour d'une mission auprès du grand chancelier Lesczinski, fut réexpédié vers lui, en février 1675, et s'assura de sa bonne volonté.

(6) Cf. A. B., *Polen, Rep.* IX, 26 *b* 2 : instructions pour Niemirycz, de Schweinfurt 3 mars 1675. En l'absence d'actes sur cette mission, on peut se demander si elle eut lieu vraiment. Le journal de Buch mentionne la présence de Niemirycz en Westphalie le 13 mars, puis à Amsterdam le 23 juillet (I, 90 et 134).

devait bientôt rejoindre son frère, une ambassade extraordinaire, composée de Thomas de Knesebeck et du duc Auguste de Holstein-Ploen, stimula le zèle du roi Christian V, et rapporta les déclarations les plus rassurantes : Christian était résolu à regarder l'intérêt du Brandebourg comme le sien, et à porter la guerre en Scandinavie (1). Il n'était pas jusqu'au monarque anglais, dont on connaissait pourtant la méchante humeur, que l'électeur ne songeât à regagner : le jeune Schwerin, désigné dès le milieu de février pour une nouvelle mission en Grande-Bretagne, partit au commencement de mars 1675; deux instructions datées, l'une de Schweinfurt (4 mars), l'autre de Hamm (13 mars), lui parvinrent en cours de route, et le mirent à même de réfuter les accusations de la Suède, en même temps que d'exposer à Charles II tout ce qui pouvait le bien disposer en faveur du Brandebourg. Arrivé à Londres le 18 mars, Schwerin eut audience dès le lendemain soir, mais ce fut pour constater une fois de plus qu'il n'y avait rien à attendre du roi (2).

Au milieu de ces démarches en tous sens, l'électeur ne perdait pas de vue l'essentiel, qui était de renforcer son entente avec les principaux membres de la coalition, l'Empereur et les Hollandais. Il secouait l'indifférence du premier, soit par des lettres fréquentes, soit par l'entremise du baron de Goess qui l'accompagnait, ou de Crockow à Vienne; il obtenait ainsi de Léopold la promesse d'un secours et l'envoi d'un commissaire, le marquis de Grana, instruit pour discuter avec lui et le prince d'Orange le plan de la campagne (3). Quant aux

(1) Cf. *U. et A.*, XVII, 122-40, instructions du 15 janvier 1675, relations surtout des 16, 20 et 22 février 1675. Les deux envoyés eurent leur audience de congé le 15 février, et repartirent de Copenhague le lendemain. Quant à Christophe de Brandt, il passa d'abord près de deux mois à Copenhague (février-avril), et y retourna en mai, après un séjour à Hambourg; cf. *U. et A.*, XVII, 115-22, 379-80 et 523 ss.

(2) Voir les détails, d'abord dans A. B., *England, Rep.* LXIII, 9 *a* et *b*, actes de la mission de Schwerin en 1675, puis dans Orlich, *Briefe aus England*, XXV ss. et 14 ss., et dans Hirsch, *Brandenburg und England*, 1re partie, 6 ss.; voir notamment la première relation de Schwerin (Londres, 22 mars 1675).

(3) Cf. *U. et A.*, XIII, 752-55; XIV, 806 ss.; XVII, 489 ss., surtout les lettres de l'Empereur des 15 et 18 mars 1675.

États il avait près d'eux, outre Romswinckel, un précieux auxiliaire, c'était son neveu, Guillaume d'Orange, stathouder de cinq provinces sur sept, et pourvu presque de pouvoirs souverains depuis la révolution de 1672 (1). Cela ne lui suffit pas encore. Pour bien s'entendre, il n'est rien de tel que de se voir. Frédéric Guillaume ne recula pas devant les fatigues d'un voyage en hiver, sous un climat rude, par des chemins affreux, et le 5 mars, quittant Schweinfurt, il se mit en route vers la Hollande. Par Cassel où sa sœur, la landgrave douairière de Hesse, et son neveu, le landgrave Charles (2), lui firent fête, il gagna Lippstadt, puis le duché de Clèves, salué à l'arrivée par ses deux fils aînés qu'escortait le fidèle Oberpræsident Schwerin (3). Par malheur, les intempéries avaient réveillé son mal ordinaire, la goutte, de sorte qu'il fut tout d'un coup arrêté à Clèves, le 18 mars, et cloué dans son lit pendant plusieurs semaines (4).

C'est durant cette pénible indisposition que Guillaume d'Orange vint passer trois jours à Clèves (20-23 mars). L'oncle et le neveu eurent les rapports les plus cordiaux, et échangèrent leurs vues sur la situation : l'électeur communiqua des lettres de l'intrigant publiciste et pseudo-diplomate Wicquefort, qui parlait en termes peu mesurés de la détresse financière des Provinces-Unies et de l'échec des plans ambitieux du prince pour acquérir la souveraineté en Gueldre; l'arrestation et l'emprisonnement de Wicquefort à La Haye en furent la conséquence (5). D'autre part, les deux hommes d'État s'en-

(1) Le prince d'Orange écrivit le 21 janvier 1675 pour promettre son appui (cf. *U. et A.*, XIII, 542); les États-Généraux, adoptant une résolution antérieure de la province de Hollande, décidèrent, le 13 février, d'aider l'électeur contre les Suédois *(Ibid.*, III, 454-56).

(2) Qui régna de 1670 à 1730.

(3) Voir surtout pour ce voyage, BUCH, *Tagebuch,* I, 88-92.

(4) Cf. PUFENDORF, *F. W.,* XIII, § 9, où il appelle la goutte de l'électeur *solitus morbus*, et BUCH, *Tagebuch,* I, 92 ss.

(5) Cf. WICQUEFORT, *Hist. des Prov. Unies,* IV, 769 ss., EVERWYN, *Abraham van Wicquefort en zijn Proces,* in-8°, Leyde, 1857, 20 ss.; ce dernier a publié en appendice deux lettres ainsi saisies, qui font partie d'une correspondance entre Wicquefort et Mme Hübner, veuve d'un conseiller du pays de Clèves; on y voit que Wicquefort réclamait toujours de l'argent à l'électeur de Brandebourg.

tendirent pour activer les opérations; il est probable qu'ils envisagèrent la possibilité d'une diversion hollandaise contre les Suédois dans le duché de Brême, et que le prince insista pour la venue de son oncle à La Haye. Frédéric Guillaume était, dans tous les cas, « le mieux intentionné du monde », et décidé à « demeurer ferme dans la partie sans ébranler de quoi que ce puisse être » (1). Le duc de Neubourg, qui déjà l'avait fait sonder par le comte d'Oppendorf et le baron de Spee, proposa en vain, dans une visite à Clèves, un rapprochement avec la France (30 mars-2 avril 1675) (2).

Le mois d'avril s'écoula avant que l'électeur fût assez bien rétabli pour quitter Clèves, et de son côté le prince d'Orange, revenu à La Haye, vit ses jours menacés par la petite vérole (3). Entre temps, un incident montra que les Hollandais, pour être favorables au Brandebourg, ne comptaient pas lui sacrifier leurs intérêts commerciaux : quelques navires zélandais, armés en course sous pavillon brandebourgeois, ayant enlevé quatre navires suédois dont la cargaison appartenait à des sujets de la République, les États-Généraux ordonnèrent de relâcher les prises (28 mars 1675) (4). Comme l'écrivait Romswinckel, les États ne voulaient rompre avec la Suède qu'à condition de sauvegarder leur commerce *(salvis commerciis)* (5). Ces préoccupations égoïstes étaient de fâcheux augure. Les autres alliés, Empereur, Espagne, Danemark, ducs de Brunswick, demeuraient indécis, et le roi de Suède profitait du répit pour convoquer à Lunebourg la diète du cercle de Basse-Saxe, prétendant assurer la défense du duché de Brême contre une attaque du dehors (6). Il était temps que Frédéric Guillaume

(1) Cf. P. L. Müller, *Op. cit.*, II, 246-47, lettre de Guillaume d'Orange à Waldeck, de Clèves, 22 mars 1675; Waldeck s'était rendu à Vienne en février 1675.
(2) Cf. Buch, *Tagebuch*, I, 93; *U. et A.*, XVII, 548-53.
(3) Cf. Buch, *Tagebuch*, I, 95; *U. et A.*, XIII, 802.
(4) Cf. *U. et A.*, III, 457.
(5) *Ibid.*, XIII, 802, 19 avril 1675.
(6) C'était une attaque hollandaise qui était visée; cf. Pufendorf, *F. W.*, XIII, § 17. L'électeur députa Ledebur et Butendach à cette diète; ils protestèrent contre les prétentions du roi de Suède, allié des Français, mais obtinrent seulement qu'on écrivit à Charles XI de rappeler Wrangel.

jetât dans la balance le poids de son autorité personnelle (1).

Enfin il put s'acheminer par eau vers La Haye, où il parvint le 4 mai. Aussitôt les négociations prirent un tour rapide : le 15 mai un protocole fut signé par le prince d'Orange, des députés des États-Généraux, les représentants de l'Empereur (2), de l'Espagne, du Brandebourg (Romswinckel), de trois des ducs de Brunswick (ducs de Celle et Wolfenbüttel, administrateur d'Osnabrück). En vertu de cet acte, il fut convenu que les alliés presseraient le roi de Danemark d'agir contre la Suède dans le pays de Brême et éventuellement contre le duc de Hanovre, que l'armée des ducs de Brunswick serait employée de préférence du côté du Rhin, qu'on traiterait en ennemi quiconque assisterait la France ou la Suède, et qu'on déclarerait ouvertement la guerre aux Suédois le 15 juin prochain (3). Ayant réglé cette question importante, l'électeur jouit pleinement des fêtes de famille ou d'apparat qui lui furent données, et des acclamations populaires qui le saluèrent partout, particulièrement à Amsterdam (4). Quand il quitta le territoire des Provinces-Unies, le 19 mai, il était plein d'ardeur pour la rude guerre qu'il allait entreprendre, et plus que jamais décidé à chasser les Suédois du Brandebourg, voire de l'Allemagne. Comme il l'avait écrit à son confident Schwerin dès le 20 février, il avait résolu de consacrer sa vie à la revanche, jusqu'à ce qu'il fût débarrassé d'un voisinage odieux (5). Si cette résolution fut une faute politique, « la plus grave du règne » (6), il faut avouer qu'elle

(1) Dans le courant d'avril, Buch et le grand connétable Pœllnitz étaient allés de sa part visiter le prince d'Orange, mais rien ne pouvait suppléer à sa venue (cf. BUCH, *Tagebuch*, I, 95, et *U. et A.*, XIII, 804).

(2) Le marquis de Grana, envoyé exprès de Vienne, et le résident Kramprich.

(3) Voir le texte du protocole de La Haye, du 15 mai 1675, en hollandais dans *U. et A.*, III, 458-60, et en allemand *ibid.*, XIII, 808-09.

(4) Cf. BUCH, *Tagebuch*, I, 95-97. A La Haye, il fut splendidement traité par son neveu, le stathouder, par les princesses, ses belles-sœurs, et par sa belle-mère, Amélie, qui allait mourir peu après. Il quitta La Haye le 16 mai. A Amsterdam les bourgmestres et échevins, à Utrecht les États provinciaux lui offrirent des banquets.

(5) Cf. *U. et A.*, XVIII, 825.

(6) Cf. PAGÈS, *Grand Électeur*, 363.

était naturelle, et même qu'elle s'imposait presque : combattre la Suède, n'était-ce pas indirectement combattre la France, et fallait-il, au moment où s'offrait la plus belle occasion de réaliser le rêve poméranien, supputer les conséquences possibles de l'égoïsme hollandais, de l'impuissance espagnole et de la mollesse autrichienne! Certes, en se donnant tout entier à la lutte du nord, Frédéric Guillaume eut le tort de perdre quelque peu de vue les événements de l'ouest, de négliger le théâtre de la guerre où se jouait la partie décisive, mais il est trop facile de le lui reprocher après coup, et il serait puéril de le condamner pour avoir fait en Poméranie ce qui plus tard devait si bien réussir en Silésie au grand Frédéric, son illustre descendant.

Sans s'attarder à Clèves, où il était de retour le 19 mai, l'électeur repartit en toute hâte (1) pour aller se mettre à la tête de ses troupes en Franconie. Laissant en route l'électrice, qui se rendit à Bielefeld juste à point pour donner le jour à une petite princesse (2), il s'aboucha au passage, à Neuhaus sur la Lippe, avec l'évêque de Paderborn, Ferdinand de Fürstenberg (27 mai) (3), et à Cassel avec sa sœur, la landgrave douairière de Hesse (29 et 30 mai). Le 2 juin, il était à Schweinfurt; le 6, il ébranlait son armée et la portait en avant vers Magdebourg, à travers le Thüringer Wald; rien ne l'arrêtait, ni la goutte qui le tenaillait, ni les difficultés de la marche « par de grandes et presque inaccessibles montagnes », ni l'hostilité à peine déguisée du duc de Hanovre et des princes saxons (4). Emporté par son enthousiasme guer-

(1) Le 22 mai; cf. Buch, *Tagebuch*, I, 98.

(2) Dorothée, née le 6 juin 1675.

(3) L'évêque lui promit d'intervenir en sa faveur auprès de son collègue de Munster; cf. Pufendorf, *F. W.*, XIII, § 21, *U. et A.*, XIV, 828, l'électeur à l'Empereur, 28 mai 1675.

(4) Cf. Buch, *Tagebuch*, I, 99-105. Malgré les instances réitérées de Ledebur et de Lente, Jean Frédéric de Hanovre se serait joint aux Suédois, si ceux-ci avaient passé l'Elbe; quant à l'électeur de Saxe et à son frère, l'administrateur de Magdebourg, ils gardaient une attitude suspecte, bien que Jean Georges II fit assurer Frédéric Guillaume de son amitié par Meinders qui lui fut envoyé alors (9 juin). L'électeur avait constaté la mauvaise humeur des deux princes

rier et sa soif de vengeance, il ne voyait que le but à atteindre, et l'ennemi qu'il s'agissait de surprendre par une offensive aussi foudroyante qu'imprévue.

Les Suédois (environ 13,000 hommes), prêts à joindre le duc de Hanovre qui les attendait pour se déclarer, étaient échelonnés le long de la Havel, de Brandebourg à Havelberg, et se gardaient mal. Frédéric Guillaume, passant l'Elbe à Magdebourg et emmenant avec sa cavalerie 1,200 fantassins sur de grands chariots, fondit à l'improviste vers deux heures du matin sur le poste de Rathenow, enleva le colonel Wangelin et les dragons qui l'occupaient, et coupa l'armée ennemie en deux tronçons (25 juin 1675) (1). Cette action brillante, où se distingua le vieux Derfflinger, détermina la retraite des Suédois, dont le gros se replia à la hâte vers Nauen et Fehrbellin. Le pays n'était qu'un vaste marécage d'où émergeaient des collines de sable et des forêts de pins, et que d'étroites chaussées permettaient seules de traverser. L'électeur se mit à la poursuite avec ses 7,000 cavaliers et 13 canons, passant la nuit dans sa calèche et donnant à tous l'exemple d'un entrain infatigable. Bien secondé par le prince de Hombourg, « le landgrave à la jambe de bois (2) », qui commandait l'avant-garde, il livra deux combats heureux à Nauen le 27 juin, et à Hackenberg, près Fehrbellin, le 28. Derfflinger voulait faire un mouvement tournant qui eût peut-être amené un succès plus complet; Frédéric Guillaume ne le lui permit pas, disant que puisqu'on était si près de l'ennemi, « il en fallait avoir ou poil ou plume (3) ». Durant la journée du 28 juin, monté sur un cheval blanc, il s'exposa dans la mêlée comme un sous-lieutenant. Le lendemain, la défaite

saxons, en recevant au commencement de juin leurs agents, Kinsky et Kanne. Cf. Buch, *loc. cit.*, Pufendorf, *F. W.*, XIII, § 17 et 20, Prutz, *Analekten, loc. cit.*, 179 ss.

(1) Cf. Orlich, *Geschichte des preuss. Staats*, III, 243 ss., lettres de l'électeur à Anhalt, des 25 et 26 juin 1675.

(2) Cf. Bodemann, *Corr. de Sophie avec son frère*, 239; le prince était neveu de l'électeur par alliance.

(3) Cf. Buch, *Tagebuch*, I, 117.

des Suédois se changea en déroute : évacuant Fehrbellin, ils s'enfuirent en désordre vers la frontière de Mecklembourg, que 7,000 d'entre eux seulement purent repasser (1). En quelques jours, ils étaient chassés des Marches qu'ils dévastaient depuis six mois, et la jeune armée brandebourgeoise, triomphant de leur vieille renommée, se couvrait de gloire à leurs dépens. Sans accepter les légendes dont l'imagination populaire a embelli cette victoire (2), il faut reconnaître avec Frédéric II, et plus récemment avec l'Empereur Guillaume II, que d'elle date « le point d'élévation où la Maison de Brandebourg est parvenue dans la suite (3) ». La journée de Fehrbellin consacra le prestige de Frédéric Guillaume et lui valut définitivement le surnom de Grand Électeur (4).

La cavalerie électorale, qui avait eu tout l'honneur mais aussi toute la peine, était extrêmement fatiguée, n'ayant pu desseller ses chevaux pendant plusieurs jours (5). Après l'avoir

(1) Tous les détails de ces combats, désignés en bloc sous le nom de bataille de Fehrbellin, se trouvent dans le journal de Buch, I, 114 ss. Des études spéciales ont d'ailleurs été écrites, notamment celle de WITZLEBEN et HASSEL, *Fehrbellin* (Berlin, 1875). Voir aussi le récit sobre et complet de PHILIPPSON, *Op. cit.*, II, 354-60.

(2) Comme la légende de l'écuyer Froben, changeant de place et de cheval avec son maître, et tué peu après par un boulet ; cf. KLAPROTH et COSMAR, *Op. cit.*, 36-38. Le souvenir de Fehrbellin a été d'ailleurs pieusement conservé de toutes façons. Pierre Mercier, vers 1695, a représenté la bataille dans une de ses plus curieuses tapisseries (reproduite dans le *Hohenzollern-Jahrbuch*, I, 28). On montre au musée Hohenzollern, à Berlin, les longues bottes et le casque de fer, enveloppé de feutre noir, que portait l'électeur ce jour-là ; on voit sur le casque deux traces de balles. Au Schloss, dans la salle de l'Aigle Rouge, un tableau moderne de Camphausen, plus théâtral que véridique, représente Frédéric Guillaume au milieu des combattants, sur un puissant cheval noir, alors que tous les contemporains disent qu'il montait un cheval blanc. Parmi les œuvres littéraires qu'a suscitées Fehrbellin, il faut mettre en première ligne le drame du poète Kleist, *Prinz Friedrich von Homburg*, qui date des premières années du dix-neuvième siècle.

(3) Cf. *Mémoires de Brandebourg*, 112 (édition de 1789), et le discours de Guillaume II inaugurant en octobre 1902 un monument élevé à Fehrbellin. PUFENDORF, *F. W.*, XIII, § 37, a fort bien dit : *Memorabilis cumprimis habita fuit ea victoria, non tam multitudine caesorum, quam ipsa vincendi ratione, et magnitudine effectus inde consecuti.*

(4) Une chanson populaire allemande le lui décerna alors, ainsi que la dédicace du tome XI du *Theatrum Europaeum*, publié en 1682 à Francfort-sur-le-Mein.

(5) BUCH, *Tagebuch*, I, 125, dit onze ou douze jours.



LA BATAILLE DE FEHRBELLIN (1675)

D'APRÈS UNE TAPISSERIE DE P. MERCIER, EXÉCUTÉE VERS 1695

menée jusqu'à Wittstock, Frédéric Guillaume s'arrêta pour attendre son infanterie, tandis qu'il notifiait à ses alliés son succès, et en adressait notamment à l'Empereur une relation détaillée (1). Il entra ensuite en Mecklembourg (10 juillet), pour faire vivre ses troupes en pays étranger, et passa deux mois immobile à Schwaan sur la Warnow, paralysé par la disette d'argent et l'inertie de ses alliés (2). Pendant ce temps, la coalition remportait des avantages considérables, Montecuccoli entrant en Alsace après la mort de Turenne à Sassbach (27 juillet), et les ducs de Brunswick, unis au prince de Lorraine, mettant en déroute l'armée de Créqui au pont de Konz sur la Saar (11 août) (3). Un mois après, un corps d'armée, composé de Munstériens et de Brandebourgeois sous Spaen et Eller, conquérait la plus grande partie du duché de Brême. Lorsque l'électeur, secondé par les Autrichiens du général Coob et par les Danois, reprit l'offensive, il songea à assiéger Stettin; mais l'échec devant Karlstadt (4), à l'embouchure du Weser, d'une flottille équipée en Hollande, et la venue du mauvais temps l'obligèrent à y renoncer. La campagne se termina pour lui, sinon brillamment, du moins honorablement, par l'occupation des iles de Wollin et Usedom aux bouches de l'Oder, et par la prise de Wolgast (octobre-novembre). Les Danois, de leur côté, s'emparèrent de Wismar (fin décembre) (5).

Malgré ces succès, aucun résultat décisif n'avait été atteint, et de retour à Berlin, au commencement de décembre 1675, l'électeur ne put se dissimuler que la situation était loin d'être

(1) Cf. *U. et A.*, XIV, 838. Thierry de Buch fut chargé de se rendre auprès des États-Généraux et de la princesse douairière d'Orange à La Haye (*Tagebuch*, I, 126 ss.); un agent fut aussi envoyé à Copenhague (cf. Pufendorf, *F. W.*, XIII, § 42).

(2) Cf. Philippson, *Op. cit.*, II, 363.

(3) Les historiens français disent Konz-Saarbrück, les allemands la Konzer Brücke. Les vainqueurs s'emparèrent de Trèves quelques semaines plus tard.

(4) Ou Karlsburg.

(5) Cf. Buch, *Tagebuch*, I, 141 ss.; Pufendorf, *F. W.*, XIII, § 38 et 54-56; Droysen, *Gesch. der preuss. Pol.*, III, iii, 537-49; Peter, *Die Anfänge der brandenburgischen Marine*, in-4°, Berlin, 1877, 6 ss.; V. Unger, *Op. cit.*, 374 ss.; Philippson, *Op. cit.*, II, 363-66.

sans périls. D'une part, en effet, parmi ses alliés, les uns témoignaient moins de satisfaction que de jalousie de ses conquêtes, les autres le soutenaient de mauvaise grâce, quelques-uns même envisageaient déjà l'éventualité de négociations prochaines; d'autre part, ses ennemis ne perdaient aucune occasion de lui nuire. Vers quelque point de l'horizon qu'il se tournât, il voyait les nuages s'amonceler, et pour quelques symptômes rassurants, mille autres se manifestaient, présages de désagréables complications.

Dans le camp des coalisés, l'harmonie n'était qu'apparente. Hollandais, Espagnols, Impériaux et Danois avaient sur la conduite des opérations des vues très différentes, et prenaient leur intérêt direct pour mesure de leurs obligations.

Les États-Généraux, depuis le protocole du 15 mai, avaient eu une attitude embarrassée. Sans doute, ils avaient, le 15 juin suivant, lancé leur déclaration de guerre à la Suède (1) ; ils avaient permis au Brandebourg de lever chez eux des marins et d'équiper des navires, témoignant une joie sincère de la victoire de Fehrbellin (2); ils avaient enfin écrit au roi de Pologne pour le rappeler à l'observation des traités et le détourner de secourir la France (3). Mais tout cela ne les empêchait pas de s'inquiéter des conséquences de la guerre du nord, et de nourrir parfois, à l'égard de Frédéric Guillaume, des sentiments peu bienveillants. La question commerciale surtout les préoccupait et ils auraient voulu continuer avec la Suède leurs relations d'affaires, ce qui se trouva difficile (4). Leurs finances étaient épuisées et l'électeur sollicitait en vain le paiement régulier des subsides : les États-Généraux, après avoir rappelé à l'ordre plusieurs provinces qui, en août, étaient en retard de huit mois, durent s'excuser, le 5 octobre 1675, de ne pouvoir faire honneur à leurs enga-

(1) Cf. Pufendorf, *F. W.*, XIII, § 10; Romswinckel et Blaspeil représentaient alors l'électeur à La Haye.

(2) Cf. Buch, *Tagebuch*, I, 130.

(3) Cf. *U. et A.*, III, 462, note 1, lettre du 3 septembre 1675.

(4) *Ibid.*, III, 460-61, Résolutions des États de Hollande du 16 juillet et des États-Généraux du 27 juillet 1675.



LE GRAND ÉLECTEUR VERS 1675

D'APRÈS MATHIAS MERIAN LE JEUNE

gements (1) Sans le dire encore, ils estimaient que la lutte contre la Suède prenait des proportions exagérées et risquait de nuire à la lutte contre la France, la seule importante à leurs yeux. D'ailleurs ils voyaient de mauvais œil l'occupation du fort de Schenk par le Brandebourg (2), étaient jaloux avant la lettre de ses acquisitions territoriales, soit dans le duché de Brême, soit en Poméranie, se défiaient même peut-être de l'intimité de l'électeur et du prince d'Orange (3). De là un vif désir de paix qui commençait à éclater aux yeux de tous (4), et que le choix de Nimègue pour la réunion d'un congrès semblait exaucer en partie.

L'Espagne, pour avoir des intérêts moins complexes, n'était pas plus secourable. Sa faiblesse et son indigence l'empêchaient de tenir les promesses de son incorrigible orgueil. La déclaration de guerre à la Suède du gouverneur des Pays-Bas, duc de Villa Hermosa, n'était guère de nature à intimider Charles XI, et quant aux subsides, l'électeur avait beau les réclamer et les faire réclamer par l'Empereur; le trésor espagnol n'était en mesure d'en fournir qu'une quantité infime (5).

L'Empereur, à défaut d'argent, pouvait disposer, en faveur du Brandebourg, de ses forces militaires et des ressources assez larges que lui donnaient pour l'entretien des troupes les constitutions de l'Empire. Malheureusement, comme les Hollandais, il n'avait d'yeux que pour la guerre de l'ouest, et considérait celle du nord comme un hors-d'œuvre. Aussi

(1) Cf. *U. et A.*, III, 475, note 2.

(2) En novembre 1675 le vieux Schwerin et Blaspeil eurent une conférence à Clèves avec le pensionnaire Fagel, au sujet du fort de Schenk et de la douane de Gennep (*Ibid.*, XVIII, 127-28, lettre à l'électeur, du 12 novembre 1675).

(3) En décembre 1675, l'électeur songeait à faire élever son fils Louis en Hollande, pour le désigner à la succession future du prince d'Orange (*ibid.*, XVIII, 829-30, lettre du 17 décembre 1675 à Schwerin).

(4) Buch (*Tagebuch*, I, 132), étant à La Haye, écrivait le 16 juillet 1675 : « Tout le monde dans ce pays-là témoigne beaucoup de désir pour la paix ». Cf. Orlich, *Briefe aus England*, 32, lettre du 16 août 1675 sur Van Beuningen qui insistait sur le besoin que les États avaient de la paix.

(5) Un an après le traité de juillet 1674, il était en retard de huit mois; cf. *U. et A.*, XIV, 838, lettre de l'électeur à l'Empereur, 19 juillet 1675; le 11 septembre 1675, le vieux Schwerin, qui était à Clèves, fut autorisé à faire un voyage dans les Pays-Bas espagnols, mais il n'en résulta rien; *ibid.*, XVIII, 827.

avait-il écouté distraitement les demandes de Crockow qui le pressait de faire marcher ses troupes de Silésie : le général Coob n'avait envahi la Poméranie qu'en automne, et avec 7,000 hommes en tout (1), au lieu de 10,000. La cour de Vienne, du reste, tout en employant contre les Suédois divers moyens de coercition ou d'intimidation (2), ne songeait pas à les chasser complètement d'Allemagne. Elle avait été plutôt effarouchée par les ouvertures de Crockow, qui le 28 juin avait demandé pour l'électeur, à titre d'indemnité ou de *satisfaction*, non seulement la Poméranie antérieure ou au moins Stettin (3) et la libre navigation vers la mer, mais encore l'autorisation de séculariser, à la mort du grand-maître, les biens de l'ordre de Saint-Jean sis dans l'électorat, la cession de Recklinghausen par l'archevêque de Cologne et le versement d'une somme d'argent en échange de ses droits sur Jægerndorf (4). Aussi avait-elle déclaré qu'elle ne pouvait promettre des avantages dépendant de traités futurs, et qu'il lui faudrait consulter ses autres alliés (5). Peu lui importait la *satisfaction* du Brandebourg!

Peu lui importait également comment il entretiendrait ses troupes : à l'assemblée de Mühlhausen en Thuringe, où devait se régler l'attribution des quartiers d'hiver, Meinders prétendait obtenir 150,000 thalers, que fourniraient le cercle de Franconie et certains membres des cercles de Haute et Basse Saxe et de Westphalie; le comte de Windischgraetz, commissaire impérial, repoussa la demande, sous prétexte que l'Empereur se réservait les ressources du cercle de Franconie et désirait l'exemption des princes saxons (octobre-novembre

(1) Dont 1,500 Saxons.

(2) Comme de rappeler par des lettres « avocatoires » tous les sujets de l'Empire au service de la Suède, ou de délier du serment d'obéissance les États de Poméranie.

(3) Stettin officiellement faisait partie de la Poméranie postérieure.

(4) Cf. *U. et A.*, XIV, 833-37.

(5) *Ibid.*, XIV, 839-40, déclaration du 26 juillet 1675. L'Empereur rejetait d'avance les prétentions sur Recklinghausen, sous prétexte que l'alliance de 1674 excluait tout changement dans la situation des états ecclésiastiques (c'était en réalité le 3e article secret du traité du 23 juin 1672).

1675) (1). Les quelques territoires accordés au Brandebourg le 13 décembre 1675 (2) étaient tout à fait insuffisants, et l'électeur s'en plaignit amèrement : on était jaloux, disait-il, de ce que Dieu avait béni ses armes, et on le trouvait trop exigeant alors qu'il se contenterait pour ses troupes de ce que les seuls officiers et généraux impériaux extorquaient aux pauvres gens; il lui fallait d'autres quartiers, au plus vite *(weil periculum in mora)*, sinon il serait forcé de prendre, à son corps défendant, quelque résolution nuisible à l'Empereur et à la cause commune! (3). Au moment où il écrivait ces lignes, il venait de recevoir à Berlin un agent autrichien, le comte de Sternberg (4), et lui faisait tout net, en bon allemand *(ganz deutsch)*, la même menace. Malgré ses efforts, Sternberg ne put empêcher Frédéric Guillaume d'ajouter à la jouissance de ses quartiers celle de quelques autres territoires et d'importantes sommes arrachées aux frères et cousins de l'électeur de Saxe (5).

La question des quartiers *(hospitia, hiberna)* devait renaître chaque année et entretenir entre Berlin et Vienne une certaine froideur. L'électeur avait du moins, grâce à Léopold, obtenu de la diète une déclaration formelle contre la Suède *(Reichsgutachten* du 17 juillet 1675, transformé le 27 septembre en *Reichsschluss)* (6). Cela ne lui procura pas grande aide, d'autant plus que nombre de princes, et non des moindres, ne se conformèrent pas aux décisions de la diète, tels l'électeur de Bavière, le duc de Hanovre et l'administra-

(1) Cf. *U. et A.*, XVIII, 399-401; voir tous les détails dans Pufendorf, *F. W.*, XIII, § 57.

(2) C'étaient l'archevêché de Magdebourg, la Hesse-Cassel, la principauté d'Anhalt, quelques pays saxons, les comtés de Schwarzbourg et Stolberg, les pays de Reuss et Plauen; cf. *U. et A.*, XVIII, 401-02, et XIV, 847-48.

(3) *Ibid.*, XIV, 848-49, lettre du 13 février 1676.

(4) Depuis le départ de Goess, mis en congé de santé au milieu de l'année 1675, et qui n'avait pu retourner à son poste, l'Empereur n'avait plus de ministre auprès de l'électeur *(ibid.*, XIV, 833); plus tard, Goess, nommé évêque de Gurk, fut envoyé au congrès de Nimègue.

(5) Cf. *U. et A.*, XIV, 849-66, actes de janvier à mars 1676, et XVIII, 402-03, 414 ss., 431.

(6) Cf. Eggenstorff, *Op. cit.*, I, 838-39 et 862.

teur de Magdebourg. Le premier, Ferdinand Marie, avait même signé avec la Suède un traité, le 9 mars 1675, et si, après Fehrbellin, il ne parla plus d'intervenir, il se renferma à l'égard du Brandebourg dans une neutralité malveillante (1). Jean Frédéric de Hanovre, circonvenu par Lente pour l'électeur, par Schmising pour Munster et par Ahlefeld pour le Danemark, alléché d'ailleurs par l'espoir de participer au partage du duché de Brême, finit par signer un traité de neutralité (Hanovre, 21 septembre 1675) ; un recès annexe lui réservait un morceau des pays de Brême et de Verden (2). Malgré cette promesse, le duc resta secrètement attaché à la France (3), et son hostilité pour l'électeur se marqua bientôt en mainte circonstance, notamment dans l'affaire des quartiers. L'administrateur de Magdebourg, Auguste, suivit une ligne de conduite analogue. Son frère, l'électeur Jean Georges II de Saxe, consentit bien, en septembre, à donner 1,500 hommes pour l'invasion de la Poméranie, mais il était fâché au fond des succès de Frédéric Guillaume, et ses intrigues avec le suédois Esaïe Pufendorf ou avec la Bavière prouvaient qu'il voulait ménager le parti français (4). Dans l'Empire, en somme, le Brandebourg n'avait à attendre de secours que des ducs de Brunswick (Celle, Osnabrück, Wolfenbüttel), et de l'évêque de Munster (5) ; encore devait-il s'attendre à des querelles au sujet de Brême et de Verden (6).

(1) Cf. Pufendorf, *F. W.*, XIII, § 16; Gallois, *Op. cit.*, III, lettre du 13 mars 1675; Doeberl, *Op. cit.*, 499 ss.

(2) Cf. Dumont, *C. D.*, VII, I, 305 ss. et Moerner, *Op. cit.*, 386-87; voir aussi Pufendorf, *F. W.*, XIII, § 46-47.

(3) Avec laquelle il traita de nouveau, le 18 octobre 1675. Cf. Prutz, *Analekten, loc. cit.*, 187; Dumont, *C. D.*, VII, I, 312-13.

(4) Cf. Auerbach, *Op. cit.*, 422-27.

(5) L'électeur avait envoyé Blaspeil auprès de l'évêque en juin 1675, au moment où Christophe Bernard de Galen venait de traiter avec l'Empereur (le 7 juin); puis Blaspeil s'était entendu à La Haye avec un ministre épiscopal, Ter Meulen; enfin des troupes de Munster s'étaient jointes à un corps brandebourgeois pour attaquer le duché de Brême, en septembre; cf. Pufendorf, *F. W.*, XIII, § 21 et 49-50.

(6) Par un traité du 14 octobre 1675, l'évêque et les deux ducs de Celle et Wolfenbüttel venaient de s'entendre pour partager entre eux seulement ces terri-

Son meilleur allié pour la guerre du nord était le roi de Danemark. Dès la fin de mars, Christian V avait fait déclarer à La Haye qu'il était prêt à rompre avec la Suède (1). La nouvelle de Fehrbellin l'avait poussé à un premier acte d'hostilité contre le duc Christian Albert de Gottorp, oncle du roi de Suède, auquel il avait imposé le traité léonin de Rendsbourg (10 juillet 1675) (2). Il s'était ensuite abouché à Gadebusch en Mecklembourg avec l'électeur (14-17 septembre), lui avait fait passer en revue l'armée danoise, et avait conclu, quelques jours après, l'alliance de Doberan (25 septembre) (3). En vertu de ce pacte, le roi et l'électeur s'étaient engagés à agir comme un seul homme *(für einen Mann)* contre la Suède, à laquelle ils devaient enlever les provinces scandinaves de Scanie, Bleckingie et Halland, ses territoires poméraniens et Wismar; l'électeur aurait la Poméranie entière, sauf l'île de Rügen qui reviendrait au roi avec tout le reste (4). Après ces clauses avantageuses, Frédéric Guillaume pouvait compter sur la fidélité de Christian V, auquel l'unissaient du reste des liens de parenté (5).

Ce n'était pas trop de cette solide alliance pour le rassurer, en présence de l'activité de ses ennemis, Français et Suédois. Non seulement Louis XIV et Charles XI faisaient de belliqueux préparatifs, mais ils couvraient l'Europe de leurs trames diplomatiques, exhalaient partout leur rancune contre le Brandebourg, et semblaient sur le point de gagner à leurs vues deux grandes puissances, l'Angleterre et la Pologne.

Charles II Stuart avait accueilli froidement le jeune Schwerin. Il venait d'offrir aux belligérants sa médiation qui avait été acceptée, et prétendait se renfermer dans son rôle

toires, à raison d'un tiers pour le premier, et de deux tiers pour les autres; cf. Dumont, *C. D.*, VII, I, 307-08.

(1) Cf. *U. et A.*, XIII, 798-99, déclaration des ministres danois Klingelberg et Hoeg (Heug).

(2) Cf. Pufendorf, *F. W.*, XIII, § 42, et Waitz, *Op. cit.*, 126.

(3) Cf. Buch, *Tagebuch*, I, 139-40.

(4) Cf. Moerner, *Op. cit.*, 387-88.

(5) Le roi avait épousé la nièce de l'électeur, Charlotte Amélie de Hesse-Cassel.

d'arbitre. Cela ne l'empêchait pas de favoriser indirectement la France et la Suède, par exemple en traversant les entreprises des corsaires brandebourgeois (1); il exprimait en même temps l'intention de ramener les États allemands aux limites de la paix de Westphalie. Le ministre électoral ne pouvait que protester contre cette attitude, et souhaiter la continuation des querelles entre le roi et le parlement, trop heureux que leur désaccord empêchât des actes d'hostilité plus prononcés. Tout en vantant la « conduite » et la « décision » de l'électeur à Fehrbellin, Charles II ne se réjouissait pas de ses avantages; il écarta l'idée de réunir le congrès de paix à Clèves, ce qui eût peut-être garanti du fléau de la guerre la ville et le pays environnant, et quand il invita Frédéric Guillaume à députer à Nimègue, il refusa de prendre en considération ses intérêts (2).

En Pologne, la situation était plus grave. Le roi, marié à une adroite et ambitieuse française, n'avait permis qu'à contre-cœur le départ des troupes auxiliaires rappelées de son armée par l'électeur. Séduit par deux représentants de Louis XIV, l'évêque de Marseille et le marquis de Béthune, qui était d'ailleurs son beau-frère, il avait signé le traité secret de Jaworow, par lequel il s'engageait, après la conclusion de la paix avec les Turcs, à attaquer le duché de Prusse, pour recouvrer cet ancien fief polonais; la France devait lui payer un subside annuel de 200,000 écus, et obtenait en revanche le droit de faire des levées dans tout le royaume (11 juin 1675) (3). Bien qu'il ne pût connaître ce traité, dont le secret a été gardé jusqu'au dix-neuvième siècle, Frédéric Guillaume se doutait des fâcheuses dispositions de Sobieski. Il s'inquiétait des agissements des ministres français et du

(1) Cf. Orlich, *Briefe aus England*, 17 ss., relations d'avril-mai 1675.

(2) *Ibid.*, 25-43, relations de juin-décembre 1675, et Hirsch, *Brandenburg und England*, 1re partie, 8-11.

(3) Cf. Moerner, 701-04 (texte français). Ce traité, longtemps inconnu, était dirigé aussi contre l'Empereur, et 200,000 écus de subsides supplémentaires étaient promis à Sobieski s'il attaquait la Silésie. Voir aussi *Recueil des Instructions*, IV, 141.

suédois André Lilljehœck, qui intriguait alors contre lui à Danzig avec le pasteur luthérien, Ægidius Strauch (1). Bientôt la malveillance du roi éclata ouvertement dans deux lettres des 19 et 30 août 1675, où il priait l'électeur de ne pas faire passer par la Pomérellie les troupes préparées dans le duché de Prusse contre le roi de Suède, « *frater et cognatus noster carissimus* (2) ». Frédéric Guillaume n'en fit pas moins revenir en Poméranie les deux régiments de dragons qui venaient de se refaire et de se compléter en Prusse (3), et il établit hautement son droit d'en décider de la sorte (4). Il se préoccupa néanmoins d'empêcher une attaque polonaise, écrivit en termes cordiaux à une série de grands personnages de la République, et chercha à gagner en particulier les grands chanceliers de Pologne et de Lithuanie (5); les bons sentiments de ceux-ci et la continuation de la guerre turque le rassurèrent quelque peu, mais le roi restait mal disposé. Il y avait là un danger pour l'avenir, et l'électeur ne se le dissimulait pas, au moment où il déléguait Hoverbeck, avec le titre d'ambassadeur extraordinaire, à la diète de couronnement qui allait s'assembler à Cracovie (6).

En dehors de toutes les complications de la politique euro-

(1) Cf. PUFENDORF, *F. W.*, XIII, § 59.

(2) Cf. *U. et A.*, XIX, 86-87, pour la lettre du 19 août, et A. B., *Polen, Rep.* IX, 26 *b* 2, pour celle du 30 août. Un mois auparavant, Sobieski avait renouvelé ses anciennes demandes de secours contre les Turcs (19 juillet 1675), alors qu'il savait l'électeur dans l'impossibilité de lui rien accorder.

(3) PUFENDORF (*F. W.*, XII, § 81) dit qu'il était revenu 700 hommes de Podolie en Prusse, mais un rapport officiel du commissaire polonais, Chandrinsky, parle de 273 hommes seulement (*U. et A.*, XIX, 84, note 3).

(4) Cf. *U. et A.*, XIX, 89-90, lettre au roi, 27 septembre 1675.

(5) Cf. A. B., *Polen, Rep.* IX, 26 *c* 1, lettres de l'électeur du 26 août 1675, et actes de décembre 1675 à janvier 1676 concernant une mission de Scultetus près de Lesczinski, grand chancelier de la couronne; 26 *c* 6, actes d'août à décembre 1675, concernant Christophe Paç, grand chancelier de Lithuanie; Hoverbeck ne put le joindre, comme il en avait l'ordre, mais il lui envoya Wichert; voir aussi *U. et A.*, XIX, 92-95.

(6) Cf. A. B., *Polen, Rep.* IX, 26 *c* 6, instructions du 12 décembre 1675, et lettres des 10 et 20 janvier 1676; dans cette dernière, l'électeur envoyait à Hoverbeck une missive de l'évêque de Cracovie, Trzebicki, de décembre 1675, où il était question d'un dessein du roi de conquérir le duché de Prusse pour son fils.

péenne, Frédéric Guillaume entretenait des relations amicales avec le tsar Alexis. Après lui avoir adressé par le secrétaire Georgi une première lettre sur l'invasion suédoise en Brandebourg, il avait chargé Joachim Scultetus de lui en porter une seconde, le 20 mai. Scultetus avait été bien reçu, mais n'avait rapporté que de bonnes paroles. Un jeune étudiant *(studiosus),* Hermann Thierry Hesse, installé à Moscou depuis la première ambassade de Scultetus en 1674, et qui avait appris le russe, demeurait chargé de surveiller la cour moscovite et allait être nommé *agent* de l'électeur en janvier 1676 (1).

De cette revue des puissances il résulte que l'électeur avait à resserrer avec ses alliés des liens qui menaçaient sans cesse de se détendre, à combattre des ennemis déclarés, à paralyser bien des inimitiés secrètes. Il se consacra à cette multiple tâche dans les années suivantes, sans interrompre la lutte acharnée qu'il menait contre la Suède, et où il se flattait de recueillir autant de profit que de gloire.

L'année 1676 lui apporta surtout des déceptions. Elle débuta par des contestations pénibles avec la plupart de ses alliés, se continua par des succès militaires médiocres, et finit au milieu d'assez vives inquiétudes.

La mauvaise volonté de l'Empereur pour les quartiers et des Hollandais pour les subsides consternait Frédéric Guillaume. En janvier 1676 il était tout désemparé, écrivant à son fidèle Schwerin qu'il aurait besoin de ses conseils et lui voudrait deux corps, afin qu'il pût être avec l'un près de lui, avec l'autre à Clèves, près de ses enfants (2). En février, ce fut encore pis : il se figura qu'on cherchait à le ruiner complètement, « car on le traitait plus mal qu'aucun des

(1) Cf. *U. et A.*, XIX, 295 ss., et A. B., *Russland, Rep.* XI, 7; Scultetus était de retour à Kœnigsberg le 1er décembre 1675, avec une lettre du tsar du 10 octobre précédent. La nomination de Hesse comme *agent* est du 10 janvier 1676.

(2) Cf. *U. et A.*, XVIII, 832, 28 janvier 1676 : *Ich wünschte dass Ihr itzo zwei Leiber hettet, damit Ihr mit dem einen bei mir, und mit dem anderen bei meinen Kindern weret.*

alliés (1) » Au souci de ne pouvoir entretenir ses troupes, s'ajouta bientôt celui de ne pouvoir maintenir l'union entre les coalisés. Le duché de Brême et la principauté de Verden étaient à peine conquis (2) qu'ils devenaient une source d'interminables querelles. Les ducs de Brunswick et l'évêque de Munster prétendaient concourir seuls au partage, tandis que le roi de Danemark demandait les deux places de Karlsburg et de Stade, ou au moins une bande de terres le long des côtes pour unir au Holstein ses comtés d'Oldenbourg et de Delmenhorst; l'électeur de son côté tenait à réserver ses droits, dans le cas où il n'obtiendrait pas pleine satisfaction du côté de la Poméranie. Une assemblée de ministres, où Ledebur représentait le Brandebourg, s'était réunie à Brême vers la fin de 1675, mais loin d'apaiser le conflit l'avait envenimé (3). Les États-Généraux s'interposèrent en vain, soit par l'entremise de van der Tocht envoyé à Brême, soit par des négociations à La Haye. Une convention provisoire du 31 mars 1676 (4), acceptée *sub spe rati* par Blaspeil et Romswinckel, fut repoussée par l'électeur, comme du reste par les autres intéressés. Les conférences de Brême n'aboutissant pas, les États députèrent van der Tocht à Berlin (5), mais les choses traînèrent encore quelques mois; ce n'est qu'en septembre qu'on parvint à une entente : on remit à plus tard le partage des conquêtes entre Elbe et Weser, et l'électeur consentit à les laisser provisoirement aux ducs de Brunswick et à l'évêque de Munster, moyennant 4,000 h. de secours fournis par ceux-ci en Poméranie (6).

(1) Cf. *U. et A.*, XVIII, 833, 11 février 1676.

(2) Ils ne l'étaient même pas tout à fait : la place forte de Stade restait entre les mains des Suédois et ne devait être prise qu'au mois d'août 1676.

(3) Cf. PUFENDORF, *F. W.*, XIII, § 51-52, et XIV, § 27-31; *U. et A.*, III, 447-48.

(4) Signée à La Haye.

(5) Cf. *U. et A.*, III, 463 ss., instructions de van der Tocht, du 23 avril 1676; l'envoyé arriva à Berlin le 20 mai et accompagna ensuite l'électeur en Poméranie. On ne cessa pendant ce temps de lui réclamer le paiement des subsides.

(6) Cf. PUFENDORF, *F. W.*, XIV, § 32, traité du 15 septembre 1676; cf. MOERNER, *Op. cit.*, 389-90. Le congrès de Brême se sépara sans résultat en 1677; cf. PUFENDORF, *F. W.*, XV, § 5.

Frédéric-Guillaume n'avait pas attendu jusque là pour entrer en campagne. Depuis le mois de juin, les opérations avaient recommencé, d'abord sur mer où Hollandais et Danois avaient battu les Suédois, et où Benjamin Raule, « directeur » de la marine électorale, avait fait plusieurs prises, notamment celle d'un vaisseau ennemi, la *Marie*, qui portait à son bord le colonel Wangelin (1). Sur terre l'armée brandebourgeoise, grossie d'un contingent danois et de 3,000 impériaux, emporta, le 7 juillet, la passe de Triebsees, au milieu des marais de la frontière poméranienne, reprit les iles de Wollin et Usedom que les Suédois avaient enlevées en hiver, et s'empara successivement du fort de Peenemünde et des petites places d'Anklam (29 août), de Lœcknitz (13 septembre), et de Demmin (10 octobre) : au siège d'Anklam, le prince électoral fit ses premières armes, en présence de l'électeur et de l'électrice Dorothée, qui se rendaient aux tranchées sous les balles (2). Bien que maître de la ligne de la Peene et des embouchures de l'Oder, Frédéric Guillaume n'avait pas fait les progrès qu'il espérait; une tentative sur Stettin avait échoué, et la capitale de la Poméranie demeurait entre les mains des Suédois, qui gardaient aussi au nord-ouest l'ile de Rügen et les deux places fortes de Greifswald et Stralsund. D'autre part les Danois, qui avaient envahi la Suède méridionale, étaient battus à plates coutures à Lund (en décembre 1676), tandis que la France, victorieuse sur mer, grâce à Du Quesne dans la Méditerranée, prenait plusieurs villes au sud des Pays-Bas et faisait lever au prince d'Orange le siège de Maëstricht (3). Au point de vue militaire, les résultats de la campagne étaient loin dans l'ensemble d'être rassurants.

(1) C'était la seconde fois qu'on prenait cet officier, autrefois ambassadeur près de l'électeur, et qui chercha en vain à faire valoir un prétendu caractère diplomatique, en alléguant des propositions dont il était chargé pour une paix séparée avec la Suède; cf. Buch, *Tagebuch*, I, 177; Pufendorf, *F. W.*, XIV, § 46; Droysen, *Gesch. der preuss. Pol.*, III, iii, 568.

(2) Cf. Buch, *Tagebuch*, I, 185 et 188; Droysen, *loc. cit.*, 569 ss.

(3) Le seul avantage des alliés à l'ouest fut la prise de Philippsbourg sur le Rhin (9 septembre 1676).

La situation diplomatique était encore moins satisfaisante. Du côté de l'est, si le tsar Fédor, successeur d'Alexis, témoignait des dispositions amicales, il n'y avait rien à attendre de lui d'effectif; il avait même la défiance facile, et refusa en décembre 1676 de laisser séjourner à Moscou l'agent brandebourgeois Hesse, sous prétexte que la poste suffisait à assurer les communications (1). En Pologne, l'électeur avait négocié sans cesse avec la cour et les nobles, pour arriver tout au plus à conjurer l'effet des menées françaises et suédoises (2). Hoverbeck s'était rendu aux fêtes du couronnement à Cracovie, où Christophe Wichert (3), puis le diligent Scultetus l'avaient assisté; assez gravement malade en février, il avait pu néanmoins veiller aux intérêts du Brandebourg et presser le roi de renouveler les pactes de Wehlau et de Bromberg, qui depuis deux ans attendaient d'être revêtus de son sceau. Sobieski avait reçu gracieusement l'ambassadeur, déclarant que jamais il n'avait approuvé l'attaque des Suédois (4) ; mais ni à Cracovie, ni durant son séjour dans les provinces méridionales (5), où il finit par conclure la paix avec les Turcs (6), il n'autorisa le renouvellement des anciens traités. Deux envoyés royaux, l'aumônier Michel Hacki, et l'officier Skoraszewski, vinrent même, de façon assez inopportune, solliciter à tour de rôle à Berlin des secours d'argent ou d'hommes contre les Turcs (en mars et mai 1676) (7). L'électeur n'eut pas de peine à montrer qu'il était dans l'impossibilité d'en accorder (8) ; il écrivit ensuite avec quelque mauvaise humeur

(1) Cf. Pufendorf, *F. W.*, XIV, § 12; Martens, *Op. cit.*, V, 22; *U. et A.*, XIX, 302-09, et A. B., *Russland, Rep.* XI, 7 et 8. Hesse était à Berlin en février 1677.

(2) Cf. *U. et A.*, XIX, 93-136, et A. B., *Polen, Rep.* IX, 26 *b* 1-8, 26 *bis* 17-26, et 26 *c* 1-9.

(3) Cf. A. B., *Polen, Rep.* IX, *z e* 1 : Wichert fut nommé conseiller de cour et de légation le 30 novembre 1676.

(4) Cf. *U. et A.*, XIX, 95, relation du 8 février 1676.

(5) Hoverbeck ne l'accompagna pas du reste, et revint à Varsovie dans le courant de juillet.

(6) Paix de Zurawno, du 16 octobre 1676.

(7) Cf. *U. et A.*, XIX, 104-05 et 116 ss.

(8) *Ibid.*, XIX, 118 ss., résolution du 26 mai 1676 sur les propositions de Skoraszewski.

à Hoverbeck que les bonnes assurances du roi lui étaient précieuses, mais qu'il faudrait bien aussi des « réalités » *(realia)* (1). Sobieski n'était pas près d'entrer dans cette voie, et lorsqu'on lui insinua en automne l'idée de conquérir la Livonie suédoise, il déclara le projet impraticable (2). Il restait, d'ailleurs, sous l'influence de la France : or, l'évêque de Marseille avant son départ, et le marquis de Béthune (3), cherchaient à l'envi à l'indisposer contre le Brandebourg. Pendant ce temps, les Suédois travaillaient les esprits dans les provinces de Prusse et de Grande Pologne. L'électeur y combattit de son mieux leurs intrigues : déjà en octobre 1675, le théologien Strauch, qui avait témoigné plus d'une fois son animosité contre lui et provoqué des troubles à Danzig par son fanatisme luthérien, avait été enlevé en mer comme il se rendait à Greifswald et conduit prisonnier à Cüstrin (4). En 1676, une foule d'émissaires électoraux visitèrent les nobles de Grande Pologne. C'est ainsi qu'autour de Scultetus, qui semble doué du don d'ubiquité et qu'on trouve à Posen ou à Goszlin (chez le grand chancelier Lesczinski), en janvier, juin, octobre et décembre 1676, évoluèrent une pléiade de conseillers et d'officiers, les Wedell, les von der Goltz, les Ludwig. Les partisans de l'électeur furent stimulés de toutes façons et quelques milliers d'écus versés aux plus serviables (5). Malgré ces efforts, l'amitié de la Pologne n'était pas sûre, et si la plupart des nobles semblaient désirer le *statu quo* (6), les

(1) Cf. A. B., *Polen, Rep.* IX, 26 *c* 6-8, lettre du 5 juin 1676.

(2) *Ibid.*, 26 *c* 9 (fin novembre 1676); d'après certains témoignages, le roi aurait seulement demandé à y réfléchir mûrement; cf. *U. et A.*, XIX, 135, relation d'Hoverbeck, du 30 novembre 1676.

(3) Béthune arriva seulement le 22 octobre 1676 au camp du roi; l'évêque ne repartit qu'au printemps de 1677.

(4) Il semble bien que l'électeur l'avait attiré dans une sorte de guet-apens; cf. Pufendorf, *F. W.*, XIII, 59, et *U. et A.*, XIX, 120. Pour les détails, voir Hirsch, *Der Grosse Kurfürst und Dr Ægidius Strauch*, dans la *Zeitschrift des westpreussischen Geschichtsvereins*, XLVII, 197 ss.

(5) Cf. *U. et A.*, XIX, 111 note 2 et 112 note 1, et A. B. *Polen, Rep.* IX, 26 *c* 5.

(6) Les sentiments des nobles étaient, il est vrai, sujets à caution. Ils étaient éminemment versatiles, et Frédéric Guillaume risquait fort, par exemple, de

intentions du roi, débarrassé de la guerre turque, continuaient à être suspectes. Louis XIV ne se réjouissait-il pas ouvertement du traité de Zurawno et des conséquences qu'il pouvait avoir « à l'égard de l'électeur de Brandebourg » (1) !

Du côté de l'ouest le roi d'Angleterre, malgré les instances du jeune Schwerin, persistait à favoriser indirectement les Suédois, leur permettant par exemple d'armer en guerre des vaisseaux de commerce dans ses ports, et pressant l'ouverture du congrès de Nimègue (2). Au centre, Frédéric Guillaume se heurtait à l'hostilité systématique des électeurs de Saxe et de Bavière et du duc de Hanovre; en vain Knesebeck et Meinders avaient-ils été envoyés auprès du premier (en mars et décembre), des députés du collège électoral auprès du second (en septembre-octobre), Gladebeck auprès du troisième (en avril) ; les ministres de France et de Suède, Ésaïe Pufendorf à Leipzig, de la Haye à Munich, Rousseau à Hanovre, étaient maîtres du terrain (3).

Parmi ses alliés, l'électeur n'était en pleine communion d'idées qu'avec Christian V. Christophe de Brandt, expédié en Danemark en janvier 1676, avait aidé son frère à stimuler le zèle du roi, et depuis la disgrâce du chancelier Griffenfeld, accusé de connivence avec les Français (21 mars), l'accord était complet entre Copenhague et Berlin (4). Malheureusement, les Danois venaient de subir un désastre à Lund. Aussi l'alliance étroite, conclue le 2 janvier 1677, et dont les articles secrets, en prévoyant une attaque polonaise et la défection

s'aliéner les Radziwill de Lithuanie, en repoussant, même le plus courtoisement du monde, comme il le fit en novembre 1676, la demande du prince Stanislas Casimir, qui briguait la main de sa pupille, Charlotte Radziwill (cf. A. B. *Polen, Rep.* IX, 9 c 3, actes d'octobre-novembre 1676).

(1) Cf. D'ESTRADES, *Op. cit.*, VII, 371, lettre de Pomponne, du 19 novembre 1676.

(2) Cf. ORLICH, *Briefe aus England*, 44-75, et HIRSCH, *Brandenburg und England*, 1re partie, 11 ss.

(3) Cf. PUFENDORF, *F. W.*, XIV, § 23-25 et 55-56; *U. et A.*, XVIII, 744; GALLOIS, *Op. cit.*, III, 395 ss. et IV, 1-80; AUERBACH, *Op. cit.*, 428 ss.

(4) Cf. *U. et A.*, XVIII, 246-289; le roi danois avait envoyé son conseiller Buchwald auprès de l'électeur en juillet 1676, et il lui dépêcha Haxthausen en décembre.

des Hollandais, stipulaient néanmoins la continuation de la guerre, même à deux seulement, contre la Suède (1), n'était-elle qu'une médiocre garantie.

L'Espagne ne tenait pas, et pour cause, ses engagements financiers. Après l'avoir fait solliciter, à diverses reprises, par Vienne, La Haye et Bruxelles, Frédéric Guillaume se décida à employer la voie directe, et, pendant le siège d'Anklam, il députa à Madrid un gentilhomme de sa chambre, Melchior de Ruck. En vertu de ses instructions, du 15 août 1676, Ruck devait se rendre auprès du jeune roi Charles II, le féliciter du commencement de son règne personnel, et le prier de payer les subsides échus, en fournissant une provision pour l'avenir. Ruck passa par Bruxelles, où il vit le duc de Villa Hermosa, et par Londres, d'où il s'embarqua pour l'Espagne. Au commencement de décembre, il était à Madrid et y remettait une première note; mais en janvier 1677, il attendait encore une réponse; on devait le leurrer de vaines promesses pendant des années (2).

L'Empereur s'était efforcé, dans le courant de 1676, d'empêcher le Brandebourg de se brouiller avec Munster et la Maison de Brunswick au sujet du partage des conquêtes : il était intervenu en conciliateur, soit à Brême, soit à Berlin, par l'entremise de ses envoyés, le baron de Landsee et le comte de Windischgraetz (3). Il avait appuyé en même temps les démarches d'un franciscain, le P. Rojas de Spinola, décoré du titre d'évêque de Tina en Dalmatie (4), qui s'était rendu en mars-avril à Berlin pour proposer à la fois un mariage entre le prince électoral et l'archiduchesse Éléonore, veuve du roi de Pologne Michel, et une union des diverses confes-

(1) Pour le traité de Copenhague, voir Dumont, *C. D.*, VII, I, 325-27, Moerner, *Op. cit.*, 391-94, et *U. et A.*, XVIII, 284-89.

(2) Cf. A. B. *Spanien*, *Rep.* LXIII, 8 *a b c*; la première relation de Madrid est du 3 décembre 1676. Voir aussi Pufendorf, *F. W.*, XIV, § 43. Ruck devait rester à Madrid jusqu'en 1680.

(3) Cf. Pufendorf, *F. W.*, XIV, § 33.

(4) Rojas en fut titulaire de 1668 à 1686. L'évêché de Tina (Tinien ou Knin) dépendait de l'archevêché de Spalato; cf. Gams, *Series episcoporum ecclesiae catholicae*, in-4°, Ratisbonne, 1873, 423.

sions chrétiennes sous l'égide de l'Empereur (1). L'échec de ces deux projets plutôt chimériques n'avait pas altéré les relations, et l'Empereur ayant perdu sa seconde femme (le 18 mars), l'électeur avait été un des plus actifs artisans d'un troisième mariage, avec Éléonore de Neubourg (2). La bonne intelligence était néanmoins plus apparente que réelle (3). La question des quartiers, qui avait soulevé tant d'orages dans l'hiver de 1675-76, se rouvrit à l'automne et provoqua de nouvelles et très aigres discussions; les demandes de Crockow à Vienne n'ayant pas été agréées, Meinders fut chargé de les reprendre et n'obtint guère davantage; dans un mémoire du 3 janvier 1677, il déclara que si on ne le traitait pas mieux, son maître serait obligé d'abandonner le parti de l'Empereur (4). D'autres causes plus graves de dissentiment existaient. L'Autriche continuait à se désintéresser de la guerre du nord, à laquelle elle n'avait affecté cette année que 3,000 hommes, et elle lançait l'idée d'échanger les pays conquis sur la Suède contre ceux qu'on perdait à l'ouest; c'est en février 1676 que le chancelier aulique Hocher parla pour la première fois à Crockow d'une pareille « permutation », ce qui scandalisa l'envoyé et effraya l'électeur (5). Celui-ci, dans le traité de Copenhague du 2 janvier 1677, stipula expressément que Brandebourg et Danemark feraient tout pour écarter

(1) Cf. Landwehr, *Spinola's Unionsbestrebungen in Brandenburg* (*Märkische Forschungen*, XX, 1887, 236-38); *U.* et *A.*, XVIII, 424-48, *passim*, relations de Crockow de février à août 1676. Quelques catholiques croyaient alors, bien à tort, la conversion de l'électeur possible; voir notamment une lettre d'un ecclésiastique romain à l'évêque de Paderborn, du 6 mars 1677, communiquée par Ribbeck, *Forschungen zur brdg. u. preuss. Gesch.*, VII, 207-08.

(2) Il eut lieu à Linz, le 14 décembre 1676.

(3) L'offre de Crockow, en août 1676, de conclure un pacte de confraternité entre les Maisons de Habsbourg et de Hohenzollern fut écartée par une fin de non-recevoir absolue de la part des Impériaux; cf. *U. et A.*, XIV, 871-75, conférences des 21 et 27 août entre Crockow et les Impériaux Lamberg et Hocher.

(4) *Ibid.*, XIV, 876-78. Voir aussi *ibid.*, XVIII, 461-63, les instructions de Meinders, du 28 novembre 1676. L'électeur fit, au commencement de 1677, ce qu'il avait fait au commencement de 1676 : il occupa et garda de force certains quartiers.

(5) *Ibid.*, XVIII, 427-28, relation de Crockow du 16 février 1676, et 450-53, rescrit du 16 septembre 1676.

ce système de compensation (1). Mais la menace était sérieuse et le danger imminent.

L'attitude des Hollandais aggravait sensiblement les choses. Non seulement Romswinckel et Blaspeil n'étaient point parvenus à régler les anciens et interminables différends (2) qui refroidissaient les rapports du Brandebourg et des États, mais ces derniers mettaient de moins en moins de régularité dans le paiement des subsides, et Frédéric Guillaume n'avait pas cessé de s'en plaindre à Van der Tocht (3). De plus, la majorité des provinces étaient lasses d'une guerre qui coûtait beaucoup et ne paraissait plus devoir rien rapporter. Elles reprochaient à l'électeur de négliger la lutte contre la France, pour laquelle il ne fournissait alors que deux régiments de cavalerie (4). Les pertes de la Suède en Allemagne ne les réjouissaient qu'à demi et, comme l'Autriche, elles ne songeaient qu'à s'en servir pour réparer les pertes de l'Espagne aux Pays-Bas. Les déboires de la campagne achevèrent de les décourager. Les États-Généraux écoutèrent les exhortations pacifiques des ambassadeurs français et suédois à Nimègue, et le 22 septembre prirent une résolution de la plus haute importance : c'était, si le 1er novembre les ministres de leurs alliés n'étaient pas arrivés au congrès, de commencer *seuls* les négociations (5). L'électeur s'empressa d'expédier ses plénipotentiaires, mais le mot fatal était prononcé : persuadés de la nécessité inéluctable de faire la paix, les Hollandais étaient prêts à la faire, même à part.

Les circonstances étaient critiques, plus critiques assuré-

(1) Cinquième article secret; cf. MOERNER, *Op. cit.*, 393.

(2) Soit pour la dette Hœfyser, soit pour les limites des duchés de Clèves et de Gueldre. Le vieux Schwerin avait également négocié à ce sujet en mars 1676; cf. *U. et A.*, XVIII, 137-38, lettre du 15 mars 1676.

(3) De mai à décembre 1676 (*ibid.*, III, 471-93). En novembre 1676, le prince d'Orange et Fagel avertirent Blaspeil qu'ils tâcheraient de faire payer les subsides arriérés, mais qu'il fallait renoncer au versement des annuités suivantes; *ibid.*, XVIII, 152-53.

(4) *Ibid.*, XVIII, 133-34 et 149, lettre de l'électeur à Blaspeil le 17 février, et au prince d'Orange le 26 juillet 1676.

(5) Cf. *Actes et mémoires des négociations de la paix de Nimègue*, 4 vol. in-12, Amsterdam, 1679-80, I, 535; *U. et A.*, III, 487-88.

ment dans l'ensemble que celles de l'hiver de 1672-73, avec cette différence toutefois que les états brandebourgeois n'étaient pas menacés aussi directement, et que l'électeur, vainqueur des Suédois, avait le ferme espoir de les chasser de Poméranie. C'est cette contingence toute personnelle qui empêcha Frédéric Guillaume de se décourager comme autrefois et lui inspira une confiance belliqueuse.

A peine avait-il resserré l'alliance danoise qu'il s'occupa de réchauffer l'ardeur des Hollandais. Dès le mois de décembre 1676, il avait annoncé son intention de venir à Clèves pour s'entendre définitivement avec eux et le prince d'Orange (1). Retenu quelque temps à Potsdam par une crise de goutte qui le mit très bas, il partit le 10 février, et traversant les pays de Brunswick et de Hanovre, gagna ses possessions de l'ouest (2). Malheureusement son mal reparut et l'arrêta dans la petite ville de Hamm sur la Lippe (3). Il y resta près de six semaines (du 26 février au 7 avril), souffrant beaucoup, gardant le lit, et ne se remettant que lentement. Quand il parvint à Wesel (le 9 avril), il fallut renoncer à l'entrevue projetée avec son neveu, le prince d'Orange (4); ce dernier avait trop à faire avec les Français qui, après avoir enlevé Valenciennes, assiégeaient à la fois Cambrai et Saint-Omer, et qui, le 11 avril 1677, lui infligèrent une sanglante défaite près de Cassel. Du moins Frédéric Guillaume, qui déjà en mars avait conféré avec le hollandais Van der Tocht

(1) Cf. *U. et A.*, III, 492-93, relation de van der Tocht, de Berlin, 6 décembre 1676.

(2) Pour tout ce voyage, voir Buch, *Tagebuch*, I, 198 ss.

(3) Dans le comté de Mark.

(4) Les bruits les plus étranges avaient circulé sur cette entrevue. On disait par exemple que l'électeur voulait offrir au prince la main de sa pupille, la princesse Radziwill, avec Clèves-Mark, si de son côté il garantissait la Poméranie au Brandebourg; cf. d'Estrades, *Op. cit.*, VIII, 187 (19 mars 1677), et Orlich, *Briefe aus England*, 95 (15 mars 1677). Encore le 28 mars le prince songeait à l'entrevue, comme il l'écrivait à Waldeck (cf. P. L. Müller, *Op. cit.*, II, 336). L'électeur avait jeté sur le papier un certain nombre de points à régler avec le prince d'Orange (liquidation de la dette Hœfyser, question des subsides, sécurité du pays de Clèves); cf. *U. et A.*, XVIII, 159; quand il vit l'entrevue impossible, il envoya Spaen en causer avec le prince *(ibid.,* 160, instructions du 24 mars 1677).

et un envoyé extraordinaire de Danemark, Magnus Scheel, put entretenir successivement, dans le courant d'avril, le danois Hoeg, Jean Maurice de Nassau, le duc de Neubourg, le ministre impérial Stratmann, le grand pensionnaire Fagel (1). Ces conférences eurent pour effet de le rassurer quelque peu sur la loyauté de ses alliés; Fagel notamment déclara que les États avaient en vue une paix générale et non une paix particulière, qu'ils feraient leur possible pour procurer au Brandebourg l'acquisition de toute la Poméranie, et qu'ils désiraient s'unir si fortement à lui que rien ne fût capable de les séparer (2). Bien qu'on l'avertît de tous côtés que les Hollandais voulaient la paix à tout prix *(quovis modo)* (3), l'électeur se montra satisfait des assurances de Fagel. Il l'aurait été moins s'il avait su que le pensionnaire lui avait menti sur un point : sondé au sujet de l'éventualité d'un mariage anglais pour Guillaume III, il avait répondu que c'était un bruit sans fondement *(es wäre nichtes daran)* (4).

En revenant à Berlin, Frédéric Guillaume trouva moyen de s'aboucher encore avec l'évêque de Munster qui le traita magnifiquement à Beckum (22 avril), et avec le duc de Celle (27 avril) (5). Des négociations eurent lieu ensuite avec ces princes et furent couronnées de succès : Gladebeck conclut avec Mathias Korff, dit Schmising, premier ministre de Munster, l'alliance défensive de Sassenberg (24 avril), que Ledebur compléta trois semaines plus tard à Delmenhorst par l'adjonc-

(1) Hoeg était plénipotentiaire à Nimègue et vint le 9 avril passer quelques jours à Wesel. Jean Maurice de Nassau avait abandonné ses fonctions de feld-maréchal hollandais pour reprendre celles de gouverneur de Clèves. Le duc de Neubourg, venu de Düsseldorf, resta à Wesel du 13 au 14 avril. Stratmann, passé récemment du service de Neubourg à celui de l'Empereur, conféra avec les conseillers électoraux à Wesel, les 16 et 18 avril. Gaspard Fagel vint s'entretenir avec l'électeur au même endroit, le 21 avril. Cf. Buch, *Tagebuch*, I, 214-19; *U. et A.*, XVIII, 478-79.

(2) Protocole de la conférence du 21 avril *(U. et A.*, XVIII, 164-71).

(3) Cf. Orlich, *Briefe aus England*, 80.

(4) Cf. le protocole cité, du 21 avril 1677; or, depuis 1676, il était question de ce mariage, et W. Temple y avait encouragé le stathouder à cette époque; cf. Temple, *Mémoires*, *loc. cit.*, 107-08.

(5) Cf. Buch, *Tagebuch*, I, 220 et 224.

tion du Danemark (13 mai 1677) (1) : les alliés devaient entretenir au moins *(als simplum)* un corps de 12,000 hommes pour les opérations militaires, et ne rien conclure qu'à la satisfaction de tous (art. II et VII). Quant aux ducs de Brunswick-Lunebourg, Gladebeck, puis Meinders furent chargés de traiter avec eux; après d'assez longs pourparlers, à Celle, en mai et juin, ils obtinrent 3,000 Lunebourgeois pour le siège de Stettin (2).

L'électeur ne resta dans sa capitale que le temps nécessaire pour les couches de l'électrice, qui lui donna un fils de plus (le 24 mai). Le 30 juin, il s'acheminait avec elle vers la Poméranie (3). Son principal objectif était la grande place de Stettin sur l'Oder, déjà cernée depuis plusieurs mois et défendue par une faible garnison. Les travaux du siège commencèrent dès son arrivée, et furent poussés avec vigueur. Les Suédois avaient été battus sur mer par les Danois, de sorte que la petite escadre brandebourgeoise, commandée par Raule, put concourir sans grands risques au blocus du port (4). Frédéric Guillaume ne se ménagea pas, et s'exposa souvent dans la tranchée, au milieu des boulets et des balles qui sifflaient autour de sa tête; comme son fidèle Buch le suppliait de se retirer, il lui fit la réponse héroïque : « Quand avez-vous entendu dire qu'un électeur de Brandebourg ait été tué? » (5) Le major-général Wulffen, qui dirigeait la défense, attendait en vain des

(1) Cf. Moerner, *Op. cit.*, 395-99; l'alliance de Delmenhorst reproduit presque textuellement celle de Sassenberg; elle fut elle-même complétée par deux recès annexes du 30 juin à Minden, et du 23 août à Rothenbourg; cf. Pufendorf, *F. W.*, XV, § 7.

(2) Moyennant l'abandon des quartiers d'hiver en Mecklembourg; cf. Pufendorf, *F. W.*, XV, § 8. Le duc de Hanovre resta en dehors de l'arrangement, et malgré les instances de Ledebur, éluda tout engagement (en juillet); *ibid.*, XV, § 6.

(3) Cf. Buch, *Tagebuch*, I, 226-36.

(4) Cf. *U. et A.*, XVIII, 297 ss.; Peter, *Anfänge der brdbgischen Marine*, 11-12. Les Danois avaient été vainqueurs dans deux batailles navales (10 juin et 1er juillet 1677).

(5) Cf. Buch, *Tagebuch*, I, 247-48 et 260 (août-septembre 1677). Le texte de Buch, écrit en mauvais français, porte ces mots : « quand avez-vous entendu qu'un électeur de Brandebourg eût été tué? » Une tapisserie de Mercier représente l'électeur dans la tranchée devant Stettin *(Hohenzollern-Jahrbuch*, I, 44).

secours : les Suédois, vainqueurs dans leur presqu'île, étaient vaincus partout ailleurs, et venaient de perdre l'ile de Rügen (septembre-octobre). Le 27 décembre 1677, Stettin capitula (1).

C'était un important avantage. La Poméranie presque entière échappait aux ennemis, et le cours inférieur de l'Oder semblait définitivement acquis. L'électeur prit aussitôt des mesures pour relever Stettin; il lui accorda des exemptions d'impôts et des privilèges, et rêva d'en faire un centre commercial de premier ordre. Maître des pays qu'il avait toujours regardés comme sa propriété légitime et convoités depuis la paix de Westphalie, il entrevoyait grâce à cette conquête tout un avenir de prospérité. Comme sa victoire de Fehrbellin, plus encore peut-être, la prise de Stettin le comblait de joie.

Il ne se doutait pas de la cruelle déception qui lui était réservée. La situation était loin pourtant d'être brillante. Les Danois allaient se laisser surprendre par le comte de Kœnigsmarck et perdre l'ile de Rügen, en janvier 1678. L'Empereur, menacé par la révolte des Hongrois, était forcé de se retourner vers l'est, au moment où une tentative pour reconquérir l'Alsace venait d'échouer. Les Pays-Bas espagnols étaient fortement entamés par les succès du maréchal de Luxembourg. Enfin plus le Brandebourg l'emportait sur la Suède, plus se marquaient l'inimitié de diverses puissances, la jalousie ou la tiédeur des autres.

Durant toute l'année 1677, l'électeur avait surveillé d'un œil anxieux ce qui se passait en Pologne. L'habileté d'Hoverbeck, secondé par Scultetus et Wichert, et l'intervention de quelques hauts dignitaires « bien intentionnés », avaient réussi tout au plus à faire régler certaines difficultés anciennes et à empêcher de nouvelles querelles. Depuis deux ans et demi le renouvellement des traités de Wehlau et de Bromberg demeurait en suspens : la diète polonaise, assemblée à Varsovie (de

(1) Voir le texte de la capitulation dans Mœrner, *Op. cit.*, 399-402.

janvier à avril), discuta la question dans ses dernières séances et, malgré des discours haineux contre le Brandebourg, laissa le roi maître d'en décider à sa guise (1). Le 17 mai 1677, les traités furent renouvelés en grande pompe, et Hoverbeck, auquel avait été spécialement adjoint le prussien Daniel de Tettau, prêta le serment d'hommage pour Lauenbourg et Bütow (2). Un coup monté contre l'agent Wichert, qui fut subitement accusé d'intrigues déloyales avec le résident moscovite et sommé de vider les lieux, fut heureusement paré par Hoverbeck : Wichert, que l'électeur était prêt à rappeler pour éviter un conflit, put rester tranquillement à Varsovie (3). D'autre part, la diétine de Grande Pologne témoigna ses bonnes dispositions, en remerciant le roi à l'instigation de Scultetus, d'avoir confirmé les pactes de 1657 (4). En dépit des menées des ministres français et suédois, les relations de la Pologne et du Brandebourg semblaient redevenues cordiales lorsque le voyage de Sobieski à Danzig vint tout gâter (5).

Transporté dans un milieu très hostile à l'électeur, auquel les bourgeois luthériens en voulaient de l'arrestation du pasteur Strauch, et circonvenu, en l'absence d'Hoverbeck (6), par le marquis de Béthune et Lilljehœck, le roi prit de nouveau une attitude menaçante. A Scultetus, expédié à la hâte auprès de lui, il réclama la libération de Strauch ; après quoi, il chargea le P. Hacki, puis le colonel Gurzinski d'insister sur le même point au camp de Frédéric Guillaume devant Stettin (7). L'électeur répondit avec fermeté et opposa une

(1) Voir notamment la séance du 31 mars 1677 (*U. et A.*, XIX, 147 et en note). Il existe aux Archives de Berlin (*Polen*, *Rep.* IX, 27 *d*) un journal (*diarium*) de la diète, rédigé par un noble polonais, qui était entré au service de l'électeur, Chwalkowski.

(2) Cf. *U. et A.*, XIX, 155 ; Moerner, 398.

(3) Cf. *U. et A.*, XIX, 151-54 (mai 1677) ; Pufendorf, *F. W.*, XV, § 21.

(4) Cf. *U. et A.*, XIX, 156-57 (juin 1677).

(5) Ce voyage, annoncé depuis longtemps, avait pour but de rétablir l'ordre dans la ville, troublée par des discordes intestines.

(6) Hoverbeck retourna alors dans son domaine de Hohenstein, en Prusse.

(7) Août-octobre 1677 ; cf. *U. et A.*, XIX, 158-61, 163 note 1, et 171 ss. Les instructions de Gurzinski sont du 28 octobre 1677.

fin de non-recevoir absolue à ces sommations impérieuses (1) ; il se plaignit même hautement de l'insolence de Gurzinski, dont le langage avait été souvent comminatoire et qui avait répété à qui voulait l'entendre, que son roi ne se laisserait pas traiter comme un Jean Casimir ou un Michel (2). Peu s'en fallut qu'on n'en vînt à une rupture. Par une convention secrète du 31 août, Sobieski avait promis à la Suède, non seulement de livrer passage à une armée marchant de Livonie contre la Prusse ducale, mais encore de concourir à l'expédition (3) ; depuis lors, Béthune et Lilljehœck faisaient en Pologne des levées suspectes, et il est possible que l'opposition passive des Lithuaniens eût été impuissante à arrêter l'entreprise, si la destitution et la mort du général Bengt Horn, commandant des Suédois en Livonie, n'avaient forcé à l'ajourner (4).

Frédéric Guillaume, quoiqu'il ignorât le traité du 31 août, connaissait les trames ourdies en Pologne. Dans sa colère contre Lilljehœck, il déclara qu'il voudrait le faire publiquement bâtonner, menace que le ministre suédois releva audacieusement, allant jusqu'à la retourner contre son adversaire qu'il accusa de violer le droit des gens (5). La querelle fit

(1) Cf. *U. et A.*, XIX, 163 note 1, et 173 ss., réponses des 8 septembre et 21 novembre 1677. L'électeur justifia l'emprisonnement de Strauch, qu'il qualifiait « d'hydre de malheur », en disant que le pasteur avait osé le traiter en chaire de tyran et de Pharaon. Cf. PUFENDORF, *F. W.*, XV, § 23. BUCH *(Tagebuch*, II, 26), racontant la visite de Gurzinski, écrit que l'électeur « lava extrêmement la tête au polonais ».

(2) Cf. *U. et A.*, XIX, 175-77, lettres de l'électeur au grand chancelier Lesczinski et au roi (26 novembre et 2 décembre 1677); le conseiller von Wedell alla porter à Lesczinscki la lettre du 26 novembre.

(3) *Ibid.*, XIX, 158, note 1; cf. POMPONNE, *Mémoires*, I, 462 ss.; ZALUSKI, *Epistolarum historico-familiarium tomi tres*, in-4°, Braunsbergae, 1709-11, I, 695-96; GALLOIS, *Op. cit.*, IV, 134 ss., lettres de Lilljehœck et de Pomponne, 3 et 17 septembre 1677; PRUTZ, *Analekten*, *loc. cit.*, 192 ss. L'acte du 31 août a été publié dans les *Acta historica res gestas Poloniae illustrantia*, III, 424 ss. (Cracovie, 1879).

(4) Cf. PUFENDORF, *F. W.*, XVII, § 1; HIRSCH, *Der Winterfeldzug in Preussen* (1678-79), 31. Le roi de Suède, mécontent des lenteurs de Bengt Horn, le releva de son commandement, peu avant sa mort.

(5) Cf. *U. et A.*, XIX, 177 (décembre 1677). Je n'insiste pas sur cette querelle qui fut l'objet de longues discussions; cf. WICQUEFORT, *L'Ambassadeur et*

grand bruit et provoqua les plaintes de l'électeur : il ne réussit pourtant à obtenir satisfaction ni du roi de Suède, ni du roi de Pologne. Hoverbeck, dépêché à Danzig en décembre, avec mission d'empêcher surtout le passage des Suédois par la Samogitie, ne reçut de Sobieski que de vagues protestations d'un bon vouloir plus que problématique (1).

S'il avait beaucoup à craindre du côté de la Pologne, Frédéric Guillaume n'avait rien à espérer de la Russie. L'agent Hesse, envoyé pour la seconde fois à Moscou, dans l'espoir d'entraîner le tsar contre la Suède (2), fut bien accueilli en août, mais laissé plusieurs mois sans réponse précise, et finalement congédié tout à coup, en janvier 1678, comme il l'avait été un an auparavant (3). Le roi d'Angleterre avait résisté de même aux démarches du Brandebourg et de ses alliés : le jeune Schwerin, qui s'était absenté de juillet à septembre, écrivait de Londres des lettres découragées, et se défiait à bon droit des conséquences du voyage de Guillaume d'Orange en Angleterre et de son mariage avec Marie, fille du duc d'York (en octobre-novembre 1677) ; ce rapprochement, qui aurait pu se faire contre la France, allait plutôt favoriser les désirs pacifiques des États (4). Dans l'Empire, le parti contraire au Brandebourg s'agitait, et l'électeur de Bavière songeait à former avec le duc de Hanovre et surtout avec l'électeur de Saxe, exaspéré de l'affaire des quartiers d'hiver, un tiers parti capable d'imposer la paix (5).

ses fonctions, I, 926; PUFENDORF, *F. W.*, XV, § 25-26. L'Empereur, par un acte du 11 février 1678, déclara Lilljehœck indigne du caractère de ministre public ; cf. A. B., *Kaiser*, *Rep.* I, 18, lettre de l'électeur à Schwerin le fils, le 27 janvier 1683, où il communique cette déclaration.

(1) Cf. *U. et A.*, XIX, 178-85 ; les instructions d'Hoverbeck sont du 12 décembre 1677.

(2) *Ibid.*, XIX, 309-10, instructions du 26 mai 1677.

(3) *Ibid.*, XIX, 311-18 (actes d'août 1677 à février 1678) ; Hesse fut pourvu d'une lettre amicale du tsar qui renvoyait une fois de plus l'électeur à la correspondance postale (26 janvier 1678).

(4) Cf. ORLICH, *Briefe aus England*, 149 ss., et HIRSCH, *Brandenburg und England*, 1re partie, 18-23.

(5) Cf. AUERBACH, *Op. cit.*, 436-41 ; DOEBERL, *Op. cit.*, 502 ss. Jean Georges II de Saxe cachait son jeu d'ailleurs et faisait à Meinders, en décembre 1677, un

Pendant ce temps, l'électeur n'avait guère à compter sur l'appui de ses amis. Seuls, Christian de Danemark, les ducs de Brunswick et l'évêque de Munster paraissaient résolus à continuer la lutte jusqu'au bout; des conférences, auxquelles prenaient part Ledebur et le fils du célèbre Guericke, resserraient à Hambourg (1) l'union de ceux qu'on appelait déjà « les alliés du nord ». Les autres étaient plus ou moins mûrs pour la défection. L'Espagne ne songeait pas à payer ses dettes, et le jeune roi Charles II en était resté à sa première réponse aux réclamations de Ruck : « Je verrai » *(Yo lo verre)* (2). L'Empereur continuait à ajourner sa résolution au sujet de la « satisfaction » du Brandebourg en Poméranie (3), et à refuser de lui attribuer des quartiers suffisants pour l'entretien de ses troupes. L'électeur en fut très irrité. Il le fit sentir à l'abbé de Banz, ministre impérial en Saxe, qui vint le trouver au siège de Stettin, en novembre 1677, et il chargea le prince d'Anhalt, se rendant à Vienne pour des affaires de famille, de le dire aux ministres impériaux (4). Quant aux Hollandais, tout en niant énergiquement qu'ils eussent l'idée de traiter à part, ils n'avaient cessé, par leur envoyé van der Tocht, de se refuser à toute garantie des conquêtes brandebourgeoises. Leur attitude équivoque avait provoqué plus d'une sortie violente de l'électeur : « Leurs Hautes Puissances feront si bien », s'était-il écrié au mois de juin devant leur ambassadeur, « que, si on les attaque de nouveau, elles ne trouveront plus un ami qui veuille les secourir. Pour moi, je suis perdu, mais elles s'en

gracieux accueil. Cf. Orlich, *Gesch. des preuss. Staats*, III, 283-84, lettre de Frédéric Guillaume à Jean Georges, du 31 décembre 1677.

(1) Cf. *U. et A.*, XVIII, 308-16, instructions du 10 décembre 1677 pour Ledebur et Guericke, relations de ceux-ci du 22 décembre 1677 au 28 janvier 1678. En même temps, Blaspeil s'entendait en Hollande avec les plénipotentiaires danois pour empêcher l'échange des conquêtes du nord contre des territoires perdus à l'ouest; *ibid.*, XVIII, 581-82 (décembre 1677).

(2) Cf. Pufendorf, *F. W.*, XIV, § 43, et A. B., *Spanien*, *Rep*. LXIII, 8 *a b c*.

(3) Pour laquelle Crockow demandait la garantie impériale (conférence du 23 juillet 1677); *U. et A.*, XIV, 885-89.

(4) *Ibid.*, XIV, 878-80. M. Pribram dit à tort que l'électeur se contenta des quartiers assignés; voir *ibid.*, XVIII, 406-07 et 489 ss. (octobre à décembre 1677); Orlich, *loc. cit.*, III, 273 ss.; Buch, *Tagebuch*, II, 25-30.

ressentiront aussi en fin de compte » (1). Calmé momentanément par les protestations des États et du prince d'Orange, Frédéric Guillaume gardait ses appréhensions : comment ne pas s'inquiéter de l'état d'esprit de son neveu, insinuant à Blaspeil et à Romswinckel, le 13 octobre 1677, qu'il ne conseillerait pas une paix honteuse, mais qu'il ne serait pas d'avis d'en repousser une tolérable ! (2) Le voyage de Guillaume III en Angleterre et son mariage avec Marie Stuart, dissimulé jusqu'au dernier moment, n'étaient pas de bon augure (3). Chaque jour d'ailleurs les vues de l'électeur s'écartaient davantage de celles des Hollandais : il ne pensait qu'à la conquête de la Poméranie, et celle-ci intéressait peu les États, en comparaison du salut des Pays-Bas (4). Quand il prévint le prince d'Orange qu'il n'accepterait qu'une paix lui donnant la Poméranie entière, les États ripostèrent en demandant des troupes pour la guerre de l'ouest (5). Enfin le traité anglo-hollandais du 10 janvier 1678, soi-disant conclu contre la France qu'il sommait de renoncer à une partie de ses conquêtes dans les Pays-Bas, la favorisa, en somme, en mettant la paix à des conditions acceptables, et en séparant la cause de l'Empereur, de l'Espagne et des Hollandais, de celle des confédérés du nord (6).

Résolu à en finir avec les Suédois dans le nord et aveuglé par ses propres avantages, Frédéric Guillaume ne vit pas ou

(1) Cf. *U. et A.*, III, 499 ss. et spécialement 502, lettre de van der Tocht au greffier, du 27 juin 1677. L'électeur avait fait rédiger une lettre amère pour les États, mais elle ne leur fut pas remise ; cf. PUFENDORF, *F. W.*, XV, § 57.

(2) Cf. *U. et A.*, XVIII, 181-82.

(3) *Ibidem*. Le 16 octobre encore, Blaspeil et Romswinckel écrivaient de La Haye qu'ils ne croyaient pas au mariage anglais ; le 11 novembre, le mariage était consommé.

(4) C'était ce que l'ambassadeur hollandais à Londres disait à Schwerin dès le mois de février ; cf. ORLICH, *Briefe aus England*, 82-84.

(5) Cf. *U. et A.*, XVIII, 182-83, l'électeur à Somnitz (26 novembre 1677) en lui ordonnant de se rendre près du prince d'Orange, et 185 ss. ; III, 511 ss., résolutions des États-Généraux (4 et 20 janvier 1678), et lettre de van der Tocht (du 12 janvier) annonçant que l'électeur repoussait la demande des États.

(6) Cf. DUMONT, *C. D.*, VII, I, 341-42 ; PUFENDORF, *F. W.*, XVI, § 2 ; HIRSCH, *Brandenburg und England*, 1re partie, 24. Pufendorf, analysant le traité, désigne les alliés du nord par les mots : *Boreales fœderatos*.

ne voulut pas voir la gravité de la situation. Il se flatta de ressusciter les ardeurs défuntes et de maintenir la coalition qui se dissolvait. Déjà, à peine maître de Stettin, il avait dépêché von Hagen à Copenhague et Thierry de Buch à Vienne pour y annoncer l'heureux événement (1). Pendant des mois, malgré les nouvelles fâcheuses qui se succédaient, malgré la maladie qui le torturait et le mit un moment au bord du tombeau (2), il lutta sans relâche contre l'abattement ou l'égoïsme de ses alliés.

En Danemark il expédia de nouveau Christophe de Brandt pour stimuler le zèle belliqueux du roi (3), tandis que Jean de Ledebur se rendait auprès de l'évêque de Munster (4). A Vienne Crockow, avant de quitter ses fonctions d'envoyé extraordinaire, eut une dernière conférence avec les ministres impériaux et sollicita leur intervention en Pologne; il reçut d'eux la promesse, bien aléatoire, que l'Empereur confirmerait à l'électeur l'investiture de tous les pays poméraniens qui lui seraient cédés par un traité; il laissa d'ailleurs derrière lui un nouveau résident, Ferdinand Persius (5). En Hollande, Frédéric Guillaume protesta énergiquement contre le pacte du 10 janvier avec l'Angleterre, repoussant même l'idée de se contenter, à la paix, de Stettin et des bouches de l'Oder (6). Le prince d'Orange, froissé des reproches qui lui étaient adressés, eut beau justifier l'accord anglo-hollandais; Blaspeil, qui fit tout exprès le voyage de Berlin, ne parvint guère à

(1) Cf. *U. et A.*, XVIII, 312; Buch, *Tagebuch*, II, 46 ss.

(2) Cf. Buch, *Ibid.*, 65, février-mars 1678.

(3) Cf. *U. et A.*, XVIII, 319 ss., instructions pour Brandt du 16 mars 1678. Christophe de Brandt arriva à Copenhague le 12 avril et y agit de concert avec son frère Frédéric.

(4) Cf. Pufendorf, *F. W.*, XVI, § 56 (mars-avril 1678).

(5) Cf. *U. et A.*, XIV, 889 ss., et XVIII, 496 ss. Persius remplaça André Neumann, mort quelques années auparavant. Crockow ne prit congé qu'au milieu d'avril, après avoir eu le 14 avril sa dernière conférence.

(6) Fagel ayant insinué l'idée à Romswinckel, en janvier 1678, l'électeur répondit qu'elle était inacceptable, parce que l'acquisition de Stettin, sans le reste du pays, le laisserait exposé à de nouvelles agressions suédoises: cf. *U. et A.*, XVIII, 189-91. Il exprima en même temps à Somnitz et à Blaspeil son contentement du traité anglo-hollandais, *ibid.*, 582-83 (25 janvier 1678).

« désabuser » son maître (1). Du moins, l'électeur admit les conditions d'une alliance défensive que van der Tocht négociait depuis longtemps, et qui fut signée à Cœlln sur la Sprée, le 8 mars 1678. L'acte principal, par lequel les contractants se promettaient des secours réciproques (les États 6,000 hommes, l'électeur 4,000), avait peu d'intérêt puisqu'il ne devenait valable qu'après la guerre actuelle (art. Ier); mais les articles séparés où le Brandebourg, moyennant la restitution du fort de Schenk et l'abandon des subsides dus pour 1672-73, obtenait la liquidation définitive de la dette Hœfyser, étaient très importants parce qu'ils supprimaient des causes anciennes et irritantes de conflit (2). Il est vrai que l'électeur, mécontent de la conduite des Hollandais, suspendit jusqu'à l'automne sa ratification, et ne se dessaisit du fort de Schenk qu'en 1681 (3).

C'est au moment de ratifier l'alliance du 8 mars que Frédéric Guillaume constata l'inclination irrésistible des États pour la paix (4). Il tenta encore, sans grand espoir, de se jeter à la traverse, leur représentant, le 15 mai, les suites désastreuses de leur infidélité et se déclarant prêt à braver les plus grands périls plutôt que de souffrir une indignité *(als einige Indignität zu erdulden)*: puis, les faisant semoncer par Romswinckel, que soutenaient les ministres de Danemark, de Brunswick et de Munster; enfin, proposant au prince d'Orange de se borner à la défensive en Poméranie et d'accourir avec 20,000 hommes sur le Rhin (5). Objurgations et promesses furent également inutiles. Le prince d'Orange répondit, le

(1) Cf. *U. et A.*, XVIII, 196-204, documents concernant le voyage de Blaspeil (février-avril 1678); le prince d'Orange demandait un corps de 6,000 hommes pour la guerre aux Pays-Bas; l'électeur déclara qu'il ne pouvait les fournir que moyennant une somme de 200,000 thalers.

(2) Cf. Dumont, *C. D.*, VII, I, 342 ss.; Mœrner, *Op. cit.*, 402-04. L'acte fut signé par le vieux Schwerin, Christophe de Brandt et Meinders.

(3) Cf. Pufendorf, *F. W.*, XVI, § 99-100. L'échange des ratifications n'eut lieu qu'à la fin de janvier 1679, à La Haye; cf. *U. et A.*, XVIII, 231, note 2.

(4) Les succès foudroyants des Français, qui avaient pris Gand et Ypres au mois de mars 1678, y étaient pour beaucoup.

(5) Cf. *U. et A.*, III, 519-21, 521-27 et 527 ss., actes de mai-juin 1678.

24 juin, que rien ne pouvait empêcher la paix et qu'il était forcé de se laisser aller « au torrent qui entraînait tout à cette résolution » (1). Il faut dire à la décharge des Hollandais que leur pays était épuisé, qu'ils redoutaient la perte totale des Pays-Bas, et qu'ils avaient quelques doutes légitimes sur les secours du Brandebourg : après avoir parlé, les 14 et 19 juin, de marcher vers le Rhin avec une armée de 16 à 20,000 hommes (2), l'électeur recommença, quelques semaines plus tard, à mettre la guerre de l'ouest en seconde ligne et réduisit ses offres à 9 ou 10,000 hommes (3). Les États resserrèrent le 26 juillet leur entente avec l'Angleterre, puis conclurent la paix à Nimègue avec la France (10 août) (4). Guillaume d'Orange, espérant sans doute rompre les négociations, livra alors au maréchal de Luxembourg la sanglante bataille de Saint-Denis, près Mons (14 août), et si l'on doit croire, comme il l'a affirmé, qu'il n'avait pas officiellement connaissance de la paix, on ne saurait souscrire au jugement de l'anglais Temple, estimant qu'il ne pouvait finir la guerre « avec plus de gloire ». Il semble plutôt que la vie des 6 ou 7,000 hommes, tués dans ce combat stérile, fut suivant l'opinion d'autres contemporains « un trop grand sacrifice à son honneur » (5).

Quoi qu'il en soit, la défection des Hollandais était un fait accompli, et leurs services se réduisirent désormais à solliciter

(1) Cf. *U. et A.*, XVIII, 217-18.

(2) Lettre au prince d'Orange, le 14 juin (*ibid.*, III, 526), et instructions à Crockow, du 19 juin (*ibid.*, XVIII, 500-502).

(3) *Ibid.*, XVIII, 506-07, lettre de Crockow du 14 juillet 1678, félicitant l'électeur de sa résolution de faire campagne en Poméranie ; 222, lettre de l'électeur au prince d'Orange, du 21 juillet. Les Hollandais se défiaient aussi à bon droit des ouvertures de l'électeur pour traiter en même temps qu'eux, alors qu'il avertissait l'Empereur que c'était seulement une feinte (*ibid.*, 502, dans l'instruction annexe remise à Crockow, le 19 juin 1678).

(4) Le traité du 10 août fut accompagné d'une déclaration de neutralité avec la Suède ; cf. Vast, *Grands traités de Louis XIV*, II, 61-62.

(5) Voir la discussion détaillée dans Basnage, *Op. cit.*, II, 939 ss. ; cf. Temple, *Mémoires*, *loc. cit.*, 157-58. On voit dans les documents brandebourgeois que Romswinckel mettait son dernier espoir dans une victoire du prince d'Orange, et qu'ensuite l'électeur compta sur la bataille de Saint-Denis pour empêcher la ratification de la paix ; cf. *U. et A.*, XVIII, 223-24, lettres des 9 et 25 août 1678.

de la France la neutralité des possessions rhénanes du Brandebourg (1). Les protestations de Blaspeil à Nimègue avec ses collègues de Danemark et de Munster (10 août), puis de Romswinckel à La Haye (les 13 et 18 août), même la lettre menaçante de l'électeur du 25 août (2), n'arrêtèrent ni les États qui ratifièrent leur traité le 19 septembre, ni l'Espagne qui signa le sien le 17 de ce mois (3). Abandonné par ces deux puissances, Frédéric Guillaume s'efforça d'autant plus de retenir ses autres alliés (4). Crockow, revenu d'une courte mission à Vienne en juin et juillet, y fut renvoyé pour s'opposer à des négociations séparées (5). Le ministre électoral trouva le courant trop fort pour l'endiguer : il vit la cour impériale entraînée peu à peu aux concessions exigées par Louis XIV, et ne put que faire accorder à son maître des quartiers à peu près satisfaisants (6). La diplomatie brandebourgeoise fut plus heureuse à Copenhague, où les frères Brandt signèrent avec le roi de Danemark et l'évêque de Munster une alliance étroite : les trois princes ne devaient pas poser les armes avant d'avoir obtenu une paix convenable, même si les autres coalisés se laissaient aller à traiter à part (7). L'acte, par malheur, ne fut pas ratifié, l'évêque Christophe Bernard de Galen étant mort le 19 septembre.

(1) Cf. *U. et A.*, III, 535 ss. Ces sollicitations furent vaines d'ailleurs.

(2) Cf. Dumont, *C. D.*, VII, I, 355-56 ; Pufendorf, *F. W.*, XVI, § 47, 49 et 50; *Actes de la paix de Nimègue*, II, 564-73. Dans sa lettre du 25 août, l'électeur exprime l'espoir que les États ne ratifieront pas une paix particulière, « si nuisible à leur réputation et si préjudiciable » ; il déclare que, s'ils la ratifient, il en laissera le jugement à Dieu et au temps, tout en protestant énergiquement devant Dieu et devant le monde.

(3) Cf. Vast, *Grands traités de Louis XIV*, II, 49-50.

(4) Meinders avait été envoyé en mai-juin auprès de l'évêque de Munster, et des négociations avaient eu lieu à Berlin à la même époque avec Heimburg, ministre des ducs de Celle et de Wolfenbüttel; Heimburg avait promis l'appui fidèle des deux ducs pour la guerre. Cf. *U. et A.*, XVIII, 633-41.

(5) *Ibid.*, XVIII, 512-14, instructions du 20 août, et instructions annexes des 18 et 22 août 1678; Crockow devait demander à l'Empereur d'exiger au moins que la France n'assistât pas la Suède.

(6) *Ibid.*, XVIII, 514 ss., XIV, 881. La décision de l'Empereur, relative aux quartiers, est du 9 novembre 1678.

(7) Cf. Moerner, *Op. cit.*, 405-06, traité daté du 14 août 1678, bien que signé seulement le 22.

Au milieu de toutes ces négociations, une nouvelle campagne avait commencé en Poméranie. Parti de Berlin le 6 juillet, Frédéric Guillaume s'était entendu avec les Danois (1) pour attaquer Rügen; l'île fut conquise en septembre. De là, il alla faire le siège de Stralsund et de Greifswald, les deux dernières places poméraniennes occupées par les Suédois, et s'en empara les 25 octobre et 17 novembre 1678 (2). En capitulant à Stralsund, le général suédois, comte de Kœnigsmarck, s'écria, dit-on : « Adieu la Poméranie à jamais pour mon roi! » (3). A ce cri de douleur répondirent les acclamations enthousiastes qui saluèrent en Frédéric Guillaume le nouveau souverain de toute la province, les harangues grandiloquentes et les interminables sermons par lesquels on l'accueillit dans les villes récemment prises, les salves d'artillerie qui fêtèrent son retour quasi triomphal à Berlin, le 12 décembre (4). Il n'y avait plus de Suédois en Poméranie. Le Brandebourg et l'Empire entier allaient se trouver à l'abri de ces hôtes étrangers dont l'irruption les avait si souvent submergés comme une marée montante. L'électeur croyait son rêve le plus cher enfin réalisé (5).

Bien qu'il sût que tout n'était pas fini et que par certaines boutades il se donnât l'air d'être au désespoir (6), il avait confiance dans l'avenir. Sans doute l'Empereur était ébranlé par l'exemple des Hollandais et des Espagnols, mais ne pouvait-on l'arrêter sur la pente funeste (7) ! Sans doute le nouvel évêque de Munster, Ferdinand de Fürstenberg, et les ducs de Brun-

(1) Le roi de Danemark envoya Jens Juel, et ensuite Magnus Scheel auprès de l'électeur (septembre-octobre 1678); cf. *U.* et *A.*, XVIII, 350 ss.

(2) Stralsund fut incendiée en partie par le bombardement. Buch, la voyant toute en feu, disait : « Je ne crois point qu'on eût pu mieux représenter la désolation de la ville de Troie qu'ici » (*Tagebuch*, II, 129).

(3) Buch, *ibid.*, II, 132.

(4) *Ibid.*, II, 134, 143, 154.

(5) Voir notamment sa lettre à l'Empereur, le jour de la capitulation de Greifswald (17 novembre 1678); cf. *U. et A.*, XIV, 898.

(6) Je rappelle l'exclamation rapportée par l'ambassadeur hollandais en juin 1677 (*ibid.*, III, 502).

(7) Le 4 décembre 1678, l'électeur lui écrivit pour le détourner d'une paix particulière (*ibid.*, XVIII, 524-25).

swick étaient intimidés, mais ne pouvait-on relever leur courage en faisant appel à leur intérêt (1) ! Le roi de Danemark, aussi acharné que son oncle contre la Suède, était prêt à le seconder dans ses négociations et à affronter avec lui tous les périls d'une lutte à outrance. L'entrevue de Doberan (4-6 décembre 1678) venait de sceller une fois de plus cette union intime (2), et les deux princes s'étaient séparés « les larmes aux yeux, et avec protestation d'une amitié sincère et éternelle » (3). Que ne pouvait-on pas attendre d'un concours aussi dévoué!

Remonté par ces raisons d'espérer, l'électeur oubliait en partie les côtés sombres de la situation, la prépondérance écrasante de Louis XIV allié de la Suède, l'attachement inébranlable de Charles II d'Angleterre à la France qui le payait (4), l'hostilité de plus en plus marquée de la Bavière, de la Saxe et du Hanovre, la connivence du roi de Pologne avec ses ennemis. Après avoir refusé au printemps de rappeler le jeune Schwerin qui jugeait sa présence à Londres inutile, après avoir même eu quelques lueurs d'espoir que le parlement et l'opinion provoqueraient une rupture de l'Angleterre avec la France, il s'était décidé à autoriser le retour de son ministre sur le continent (24 novembre 1678). Schwerin s'en revint en décembre, laissant à Ezéchiel Spanheim, agent du palatin, le soin des intérêts électoraux (5). La malveillance de Charles II Stuart pouvait avoir des suites désagréables, non des suites dangereuses; le

(1) L'électeur envoya alors Ledebur en Brunswick, et les conseillers von dem Busch et Glandorf à Munster. Cf. PUFENDORF, *F. W.*, XVI, § 87, et *U. et A.*, XVIII, 364; voir auss HIRSCH, *Die Zusammenkunft des Grossen Kurfürsten mit dem König Christian V von Dänemark, zu Doberan*, dans les *Forsch. zur brdbgischen u. preuss. Gesch.*, XIV, I, (1901), 91.

(2) Voir tous les détails dans HIRSCH, *Die Zusammenkunft zu Doberan*, article cité, 69-92; voir aussi, mais avec plus de prudence, PRUTZ, *Analekten, loc. cit.*, 202-18.

(3) Cf. BUCH, *Tagebuch*, II, 151.

(4) Les lettres du jeune Schwerin témoignent de cet attachement; cf. ORLICH, *Briefe aus England*, 272-75, relation du 24 juillet 1678, et 430-33, protestation remise au roi à propos de certaines paroles de l'ambassadeur de France.

(5) Cf. ORLICH, *ibid.*, XXVIII ss. et 178-442; HIRSCH, *Brandenburg u. England*, 2e partie, 3-10 et 17-28.

roi, bridé par l'opposition du parlement, était incapable de porter au Brandebourg des coups directs. Il n'en était de même ni des princes allemands, ni du roi de Pologne. Un traité, conclu à Munich le 11 mai 1678, à l'instigation d'un émissaire français, le cardinal d'Estrées, avait uni les deux électeurs de Bavière et de Saxe pour le rétablissement de la paix (1); sans doute les contractants avaient refusé de fixer le moment où ils interviendraient les armes à la main, mais l'acte était significatif, et comme Frédéric Guillaume lui rappelait ses devoirs envers l'Empire, Jean Georges II avait riposté sèchement qu'il appuierait le maintien intégral des traités de Westphalie (8 septembre 1678) (2). Du côté de l'est, c'était encore pis, et mille bruits inquiétants circulaient.

Depuis le mois de janvier 1678, l'électeur surveillait de près les rapports suspects du roi de Pologne avec le marquis de Béthune et Lilljehœck. Après la capitulation de Stettin, les Suédois ayant momentanément renoncé à attaquer le duché de Prusse, les choses avaient pris meilleure tournure (3); la détente pourtant n'était qu'apparente. Les habitants de Danzig avaient continué à réclamer le pasteur Strauch, le marquis de Béthune à lever des troupes, Lilljehœck à diffamer l'électeur, le roi Jean à ourdir de ténébreuses trames (4). Pour parer à toutes les éventualités, Frédéric Guillaume avait multiplié les démarches : il avait écrit au roi et à quantité de hauts dignitaires de la couronne et de Lithuanie, pour les prier d'arrêter les menées de Béthune (2 mai 1678) (5); il avait député à Sobieski Etienne Niemirycz, chargé de compliments cordiaux (6), et avait comblé de prévenances le père

(1) Cf. Dumont, *C. D.*, VII, i, 375-76, et Pufendorf, *F. W.*, XVII, § 37, qui tous deux donnent à tort la date de 1679; cf. Auerbach, *Op. cit.*, 443-44, et notes. Doeberl, *Op. cit.*, 503 ss., donne la date du 31 mai 1678.

(2) Cf. Auerbach, *Op. cit.*, 447-48.

(3) Cf. A. B. *Polen*, *Rep.* IX, 27 *c*, relation d'Hoverbeck, de Danzig, 7 janvier 1678.

(4) Cf. *U. et A.*, XIX, 180-85, relations d'Hoverbeck de janvier et février 1678.

(5) *Ibid.*, XIX, 189-90, et A. B., *Polen*, *Rep.* IX, 27 *d*.

(6) En août 1678; cf. *U. et A.*, XIX, 202 ss., instructions du 13 août, et relation sans date (de novembre 1678).

de la reine, le marquis d'Arquien, qui traversait ses états en septembre (1); il avait remis Strauch en liberté (2); surtout, tandis que Chwalkowski et Wichert le représentaient à Varsovie, il avait travaillé de toutes façons à se concilier les magnats les plus influents. Scultetus avait été envoyé à Posen et dans d'autres localités de Grande Pologne, à six reprises différentes (3); il y avait entretenu le grand chancelier Lesczinski et plusieurs ministres, palatins, castellans ou starostes, les Breza, les Grzymultowski, les Opalinski; il avait profité de la surexcitation des esprits et préparé, à tout hasard, la formation d'une confédération contre le roi. Hoverbeck, de son côté (4), avait activement négocié, à Kœnigsberg et dans les environs, avec les deux frères Christophe et Michel Paç, l'un grand chancelier, l'autre grand général de Lithuanie (5); secondé par un agent danois, nommé Gioe, il s'était entendu en particulier, de mars à octobre, avec Michel Paç, qui non seulement avait promis de refuser le passage aux Suédois, mais avait bien voulu s'associer à un plan de campagne, comportant la conquête de la Livonie (6). Ces mesures furent suffisantes pour paralyser l'inimitié du roi, non pour empêcher l'invasion du duché de Prusse. Sobieski n'osa, il est vrai, fournir les 6,000 hommes autrefois promis; les troupes levées avec l'argent de Béthune se dispersèrent après la mort de leur chef, le colonel de Beaulieu (en octobre 1678),

(1) Cf. A. B., *Polen, Rep.* IX, 27 *d*, lettre du roi à l'électeur (11 avril 1678) et réponse de l'électeur (8 mai); Buch, *Tagebuch*, II, 104 ss. Buch accompagna le marquis à travers la Poméranie postérieure et le défraya partout au nom de l'électeur.

(2) En juin 1678.

(3) En janvier, mai, juin-juillet, septembre, octobre et novembre 1678; cf. A. B., *Polen, Rep.* IX, 27 *e*.

(4) Hoverbeck avait pris congé du roi de Pologne à Marienbourg, au commencement de mars 1678; cf. recréance du roi Jean (6 mars 1678), A. B., *Polen, Rep.* IX, 27 *c* et *U. et A.*, XIX, 187, note 3.

(5) L'électeur s'employa alors pour les faire élever au rang de princes d'Empire; cf. A. B., *Polen, Rep.* IX, 9 *a b*. 2.

(6) Cf. A. B., *Polen, ibid.*, conférence de mai 1678 entre les députés de Paç et l'envoyé danois Gioe; voir aussi *U. et A.*, XIX, 188 ss. Des sommes d'argent assez importantes furent distribuées de la part de l'électeur et de l'Empereur, notamment 10,000 écus à Michel Paç; cf. Buch, *Tagebuch*, II, 174 et 185.

et 300 cavaliers seulement rejoignirent le comte Henri Horn, venant de Livonie; mais ce dernier, malgré le dénûment et la faiblesse de son armée, réussit à traverser sans encombre la Courlande et l'étroite zone côtière de la Samogitie, à forcer le passage du Niémen et à occuper Tilsit (novembre-décembre 1678) (1).

En apprenant la marche des ennemis, Frédéric Guillaume ordonna à Hoverbeck de retourner au plus vite à la cour de Pologne, et de presser le roi de s'opposer au passage. Afin de l'y mieux disposer, l'envoyé fut autorisé à lui faire espérer l'appui du Brandebourg pour assurer plus tard la couronne à son fils aîné; il devait, en même temps, l'avertir que les Suédois à Nimègue représentaient l'armée de Livonie comme destinée à opérer en son nom en Prusse, et lui attribuaient le dessein de rendre son pouvoir absolu et héréditaire (2). L'avis cachait une menace, la divulgation de la nouvelle dépendant de la discrétion de l'électeur, et le roi étant intéressé à ce qu'on ne la répandit pas, à la veille de la diète qui allait s'ouvrir à Grodno et où elle pouvait faire scandale (3). Hoverbeck partit au plus vite, se concerta à Bielsk avec le grand chancelier de Lithuanie, et rattrapa le roi sur la route de Grodno. Il était d'autant plus urgent d'agir que le grand général Paç se disait impuissant à arrêter l'armée de Livonie et communiquait des lettres interceptées, qui prouvaient l'entente de Horn et de Sobieski (4). Le roi fit bon visage à Hoverbeck, tout en éludant une réponse précise (5), et le 3 janvier 1679 il fit part à la diète de la proposition des Suédois

(1) Cf. *U. et A.*, XIX, 191, note 1, et Philippson, *Op. cit.*, II, 408-10. Horn, ne voulant pas s'arrêter au siège de la forteresse de Memel, défendue par le comte de Dœnhof, s'était borné à incendier la ville; cf. *U. et A.*, XVIII, 57-61.

(2) *Ibid.*, XIX, 207-08, 6 novembre 1678.

(3) La diète de Grodno, ouverte le 15 décembre 1678, dura jusqu'au 5 avril 1679. On voit par les documents que l'électeur eut alors à Grodno non seulement Hoverbeck, mais encore Chwalkowski, Wichert et enfin Scultetus; *ibid.*, XIX, 218-41.

(4) *Ibid.*, XIX, 209-10, lettre de Michel Paç à l'électeur (27 novembre 1678); l'électeur remercia Paç et écrivit aussi au grand général de la couronne, Démétrius Wisniowieçki (*ibid.*, 213-14, 14 et 15 décembre 1678).

(5) *Ibid.*, XIX, 212, relation d'Hoverbeck du 14 décembre 1678.

de restituer la Prusse ducale à la République (1). Hoverbeck, sur l'ordre de son maître, riposta en offrant la conquête de la Livonie (le 21 février 1679) (2). La diète ne tint compte d'aucune des deux propositions. Mais peu importait alors. La fortune de la guerre venait de favoriser une fois de plus l'électeur, et tout péril était écarté du côté de la Pologne (3).

Dès le milieu de décembre 1678, Frédéric Guillaume avait résolu de voler lui-même au secours de son duché (4). Le lieutenant-général de Görtzke, qu'il avait envoyé en avant avec 3,000 hommes environ, n'avait pas réussi à arrêter l'ennemi; les milices de Prusse n'étaient pas solides; beaucoup d'hommes désertaient; on disait même que tous les Prussiens « branlaient fort dans le manche » (5). Laissant en Poméranie et en Brandebourg le gros de son armée (6), l'électeur ordonna à ses régiments de cavalerie et à l'élite de son infanterie (en tout 9,000 hommes) de se mettre en marche. Lui-même, après un repos de quelques jours, quitta Berlin le 9 janvier 1679 et se mit à la tête de ses troupes. Ni son âge, ni sa santé souvent chancelante, ni la rigueur d'un hiver extrêmement froid ne furent pris en considération. Comme en 1675, il ne voyait que sa vengeance, et se flattait de surprendre les Suédois. Ceux-ci, mal dirigés, n'avaient pas osé attaquer Kœnigsberg

(1) Cf. *U. et A.*, XIX, 223-24, relation de Grodno 5 janvier 1679; le 10 janvier, le roi écrivit à l'électeur qu'il délibérerait avec la diète au sujet de l'invasion suédoise (*ibid.*, 225, note 1).

(2) *Ibid.*, XIX, 235, note 1.

(3) Je ne parle pas de la Russie où l'agent Hesse était retourné dans l'automne de 1678 pour engager le tsar à rompre avec la Suède; Hesse eut audience le 8 janvier 1679 et conféra avec les ministres russes sans rien obtenir qu'une lettre amicale pour son maître; il dut repartir au commencement de février 1679; cf. *U. et A.*, XIX, 319-22.

(4) Pour les détails, voir Hirsch, *Der Winterfeldzug in Preussen*, Berlin, 1897.

(5) Cf. Buch, *Tagebuch*, II, 155; plus loin (II, 170), Buch raconte qu'il y avait beaucoup de traitres dans Kœnigsberg.

(6) D'après certains calculs, il aurait eu alors sur pied plus de 45,000 hommes; cf. Philippson, *Op. cit.*, II, 411; cela parait exagéré. Orlich, *Gesch. des preuss. Staats*, II, 408, donne le chiffre de 38,500, et Mülverstedt, *Op. cit.*, 29 ss., celui de 38,368, sans l'artillerie ni les milices.

que couvrait Görtzke, et se dirigeaient lentement, pillant et brûlant le plat pays, vers l'évêché d'Ermeland (1). Ils n'avaient nulle envie de se battre. A la première nouvelle du danger qui les menaçait, ils rebroussèrent chemin.

L'électeur précipita sa course pour leur couper la retraite, ne restant qu'un jour à Kœnigsberg, passant avec infanterie, cavalerie et canons sur la glace du Kurisches Haff, et franchissant le Niémen à Kuckernese. Pendant ce temps, Görtzke et surtout le hardi colonel Treffenfeld, à la tête d'une division de cavalerie, harcelaient l'ennemi et lui infligeaient des défaites partielles (30 et 31 janvier 1679). Le général suédois, trouvant la route de Memel barrée, n'hésita pas à se lancer à travers les plaines glacées de la Samogitie (2). Ce fut une déroute lamentable, où il perdit la plupart de ses canons et plusieurs milliers d'hommes, tués par le froid, par les cavaliers brandebourgeois acharnés à la poursuite, ou par les paysans lithuaniens qui massacraient les traînards. De 12,000 hommes, il en ramena 3,000 à Riga. L'électeur, voyant ses troupes harassées et décimées par un froid extraordinaire, avait fait halte près de la frontière prussienne, chargeant le major-général, Adam de Schœning, avec 1,600 chevaux, de pousser les Suédois jusqu'en Courlande. Le 11 février, il était de retour à Kœnigsberg, où on le harangua copieusement; le 16, à Pillau, il fêta joyeusement son soixantième anniversaire par une petite débauche, où le vieux maréchal Derfflinger « fit encore le jeune homme » ; puis, il séjourna un grand mois dans le duché, retournant jusqu'à Memel sur la glace du Kurisches Haff, et soignant à Kœnigsberg une grippe tenace, avant de rentrer à Berlin le 7 avril (3).

Cette courte campagne d'hiver mettait le sceau à sa gloire militaire et couronnait dignement les efforts d'une guerre de cinq ans. Autant que Fehrbellin, l'expédition de Prusse força

(1) Cf. Buch, *Tagebuch*, II, 167 et 171.

(2) De Kuckernese, le 3 février 1679, l'électeur écrivait au roi de Danemark que l'ennemi était anéanti et n'avait plus que 2,000 hommes valides; cf. *U. et A.*, XVIII, 91-93.

(3) Cf. Buch, *Tagebuch*, II, 171-203; Von Unger, *Op. cit.*, 410-12.

l'admiration des contemporains. Non seulement elle convainquit les Prussiens qu'ils faisaient définitivement partie de l'état brandebourgeois (1), mais elle consacra l'avènement de cet état au rang de puissance européenne. On comprend que Pierre Mercier, « tapissier de la cour », voulant immortaliser les heures les plus mémorables du règne, ait représenté dans une de ses plus belles œuvres l'électeur, coiffé d'un bonnet de fourrure, traversant en traîneau le Kurisches Haff au milieu de ses troupes (2).

Malheureusement pour le Brandebourg, ce n'était pas en Prusse que devait se régler son sort. Comme on l'a fort bien dit, à Paris était le nœud des combinaisons européennes (3). Tandis que Frédéric Guillaume, hypnotisé par le péril suédois et polonais, s'absorbait dans une victoire trop facile, la diplomatie lui réservait à l'ouest les plus désagréables surprises. En dépit des véhémentes protestations de Blaspeil (4), à Nimègue, et des lettres de l'électeur qui le tenait au courant de ses succès (5), l'Empereur, entraînant après lui l'Empire, signait la paix le 5 février 1679, et le même jour les ducs de Brunswick, que Ledebur n'avait pu soustraire aux sollicitations de Rébenac, faisaient défection par le traité de Celle (6). Des conférences à Francfort sur le Mein, proposées par l'Empereur en janvier 1679, et où Ledebur avait été chargé d'offrir 8,000 Brandebourgeois pour continuer la lutte contre la

(1) Cf. Hugo Rachel, *Der grosse Kurfürst und die ostpreussischen Stände*, in-8°, Leipzig, 1905, 42; dans un *vereinigtes Bedenken* du 14 juillet 1679, les États du duché protestèrent de leur fidélité inébranlable.

(2) Cf. *Hohenzollern-Jahrbuch*, III, à propos d'un article de Jähns.

(3) Cf. Philippson, *Op. cit.*, II, 415.

(4) Cf. Dumont, *C. D.*, VII, I, 382 ss. (3 et 4 février 1679).

(5) Cf. *U. et A.*, XIV, 899-901.

(6) Cf. Dumont, *C. D.*, VII, I, 377 ss., 389 ss. et 391 ss. Ledebur, après une première mission à Celle en décembre 1678, y retourna en février et en mars, mais trop tard. De même von dem Busch et Paul Fuchs furent envoyés inutilement, en mars et avril, l'un à Osnabrück, l'autre à Celle. Cf. Pufendorf, *F. W.*, XVII, § 40-42. Le traité conclu à Celle le 5 février 1679 désignait ouvertement l'électeur comme un ennemi, dont on devait repousser les exigences et les entreprises (surtout dans l'article secret); cf. *Actes et Mémoires de la paix de Nimègue*, III, 559-76. Voir aussi Gallois, *Op. cit.*, IV, 248 ss., et Prutz, *Analekten*, *loc. cit.*, 218 ss., pour les détails de la négociation de Rébenac.

France (1), avaient été rendues inutiles par la hâte des Impériaux. Ledebur à Francfort, Godefroy d'Iéna à Ratisbonne, Crockow à Vienne, cherchèrent vainement à empêcher la ratification de la paix (2); le 23 mars la diète de Ratisbonne, le 19 avril l'Empereur Léopold y donnèrent leur consentement (3). Comme l'évêque de Munster avait aussi traité, le 29 mars (4), le Brandebourg se trouvait seul, avec son dernier allié fidèle, le Danemark (5), exposé aux coups de Louis XIV. L'article XXVI du traité impérial prévoyait cette guerre inégale : l'Empereur, après avoir procuré un armistice à ses anciens alliés, s'engageait à ne les aider ni directement ni indirectement, à n'apporter aucun empêchement aux opérations des Français et Suédois, à refuser à leurs ennemis des quartiers d'hiver dans l'Empire, enfin à permettre l'occupation par les troupes du Roi Très-Chrétien d'Aix-la-Chapelle, et de quelques places de l'évêché de Liège, du duché de Juliers et de l'électorat de Cologne (6).

L'isolement de Frédéric Guillaume était consommé. Ses territoires rhénans étaient livrés sans défense à l'invasion française qui les submergeait déjà en partie. Il allait se trouver acculé à la paix, à une paix dont les conditions seraient forcément douloureuses et humiliantes, d'autant plus qu'elles feraient contraste avec de récents triomphes militaires. Combien il dut alors amèrement regretter les dispositions, inspi-

(1) Instructions du 27 janvier 1679; cf. *U. et A.*, XVIII, 412-13 et 530 ss.

(2) Le 9 mars, l'électeur chargeait Crockow de dire à l'Empereur que, s'il continuait la guerre, il marcherait lui-même avec 20,000 hommes vers le Rhin; *ibid.*, XVIII, 537-40.

(3) Cf. Dumont, *C. D.*, VII, I, 381; Vast, *Grands traités de Louis XIV*, II, 50; Eggenstorff, *Op. cit.*, II, 198-200.

(4) A Nimègue. Cf. Dumont, *C. D.*, VII, I, 399 ss.

(5) Un peu inquiet de la mission de Meinders à Nimègue en 1678, le roi Christian songeait à négocier aussi avec la France; il chargea Ahlefeld de l'annoncer à l'électeur en février 1679, et se décida en avril à députer Meyercron à Paris; cf. *U. et A.*, XVIII, 366-72, et Buch, *Tagebuch*, II, 192.

(6) Cf. Vast, *Grands traités de Louis XIV*, II, 112-13. Il était en outre question, à la fin de cet article XXVI, que, suivant l'électeur Stratmann, lui-même déclarait « funeste », des ennemis présents de l'Empire *(praesentes Caesaris aut Imperii hostes)*, et l'ambiguïté des termes faisait croire qu'il s'agissait du Brandebourg et du Danemark; cf. Pufendorf, *F. W.*, XVII, § 34-35.

rées par un excès de prévoyance égoïste, qu'il avait fait insérer dans l'alliance de 1674, pour permettre à chacun de traiter à part, sans assurer aux autres coalisés mieux que le maintien de l'état de choses existant! Il lui fallait maintenant s'entendre avec un roi qu'il avait souvent trompé et qui n'avait pour lui nul sentiment de pitié; il lui fallait, vainqueur des Suédois, implorer humblement le vainqueur des Hollandais, des Espagnols et des Impériaux, qui mettait son orgueil à exiger la restitution à ses alliés malheureux de toutes leurs possessions d'Allemagne. Depuis longtemps, il est vrai, les pourparlers étaient engagés, et c'est là un point qu'il importe d'établir. L'irritation de Frédéric Guillaume abandonné par ses alliés s'explique, mais ne se justifie pas. Si lui-même n'avait pas traité, c'est qu'il ne l'avait pas pu. Seules ses prétentions, rejetées sans cesse par Louis XIV (1), l'avaient empêché de conclure une de ces paix séparées qu'il n'avait pas assez d'épithètes pour flétrir.

(1) Le 14 novembre 1678 il avait écrit à son vieux ministre, Schwerin, qu'il était prêt à s'entendre avec la France, de laquelle dépendrait le sort de la Poméranie, mais qu'il ne voulait pas se prostituer sans espoir de succès; cf. *U. et A.*, XVIII, 842-43.

CHAPITRE IV

LES NÉGOCIATIONS DE NIMÈGUE ET LA PAIX DE SAINT-GERMAIN

(1676-79.)

Il y avait cinq ans qu'on s'occupait de la pacification générale et que l'Angleterre s'était portée médiatrice (1). Après d'assez longues discussions, la ville de Nimègue en Gueldre avait été choisie pour être le théâtre des négociations. En janvier 1676, les premiers membres du congrès, l'anglais Jenkins et quelques députés hollandais, étaient arrivés sur les bords du Wahal, où les avaient suivis peu à peu les plénipotentiaires des divers États intéressés (2). L'électeur de Brandebourg avait été un des derniers à envoyer ses représentants, sur le choix desquels, du reste, il avait plusieurs fois varié, désignant d'abord Christophe de Brandt et Werner Guillaume Blaspeil, puis substituant à Brandt tour à tour l'Oberpræsident Schwerin et Laurent Christophe de Somnitz (3). Il avait aussi songé à mettre un grand personnage à la tête de l'ambassade (par exemple, le prince Jean Maurice de Nassau), et y avait renoncé par économie. Blaspeil s'était rendu à Nimègue dans l'été de 1676, et y était retourné vers la mi-novembre, mais *incognito*. Enfin la menace des Hollandais de négocier seuls avait décidé le départ de Somnitz, qui le 30 novembre avait rejoint son collègue (4).

(1) L'important recueil des *Actes et Mémoires des négociations de la paix de Nimègue* (4 vol. in-12, Amsterdam, 1679-80), s'ouvre par une lettre de Charles II du 3 juin 1674, offrant sa médiation aux Provinces-Unies.

(2) *Ibid.*, I, 156-189 (de janvier 1676 à septembre 1677).

(3) Cf. *U. et A.*, XVIII, 547-51 ; Somnitz ne fut désigné que le 3 juillet 1676.

(4) *Ibid.*, XVIII, 551-53.

Les deux envoyés électoraux étaient pourvus d'une instruction datée du 28 octobre 1676 (1). Ils devaient se régler pour le cérémonial sur ce qui avait été observé au congrès de Westphalie (2), et faire considérer le Brandebourg, non seulement comme membre de l'Empire, mais comme une des puissances belligérantes (*als principalis et socius belli*). Au point de vue de sa « satisfaction », l'électeur demandait à être indemnisé en Poméranie aux dépens de la Suède qu'il voulait d'ailleurs exclure complètement d'Allemagne : la sécurité de ses états et de tout l'Empire était à ce prix. Avant tout, Somnitz et Blaspeil devaient combattre l'idée funeste d'établir un système de compensation entre les pertes de l'Espagne ou de l'Empereur et celles de la Suède, et d'opérer de chaque côté des restitutions. Les frais de l'ambassade étaient imputés sur les subsides de la province de Gueldre, dont on attendrait le paiement en vivant à crédit.

Sans insister sur les inconvénients de cette dernière clause qui allait exposer à la gêne et à des expédients souvent désagréables les ministres électoraux et leur trop nombreuse suite (3), la plupart des articles de l'instruction furent matière à contestation, non seulement avec les ennemis, mais aussi avec les médiateurs et les alliés. Les plénipotentiaires anglais (lord Berkeley, W. Temple et Jenkins), rendant visite à la légation de Brandebourg le 24 décembre 1676, affectèrent de ne parler qu'à Somnitz, et de le traiter seul d'Excellence (4).

(1) Cf. *U. et A.*, XVIII, 558-61 et 561-63: il y a une instruction principale et une instruction annexe. Elles ont été rédigées au quartier-général de Creckow, près Stettin.

(2) L'électeur se trompait à cet égard, car il prétendait exiger ce qui n'avait été accordé ni à Munster, ni à Osnabrück, des honneurs égaux pour tous ses représentants. Cf. d'Estrades, *Op. cit.*, VII, 9, 23 et 28-29 (lettres de Pomponne 24 juin, et des plénipotentiaires français, 3 et 10 juillet 1676); Wicquefort, *Hist. des Prov. Unies*, IV, 813-14; voir aussi mon tome I, 172.

(3) Il y eut au début 84 personnes avec 41 chevaux. Cf. *U. et A.*, XVIII, 553 ss. La disette d'argent fut aggravée par des querelles entre Somnitz et Blaspeil qui firent ménage à part depuis la fin de 1677. Quand Blaspeil partit, en septembre 1679, il avait fait des dettes, et dut laisser des meubles en gage.

(4) Wicquefort *(Hist. des Prov. Unies*, IV, 813-14) a cherché à justifier cette différence, en représentant Blaspeil comme un homme « grossier et rustique », fils d'un tailleur qui avait acquis du bien peu honnêtement.

Somnitz eut beau déclarer qu'il n'y avait pas de différence entre lui et Blaspeil, et que l'Empereur avait admis l'égalité de tous les plénipotentiaires électoraux; on ne tint pas compte de la réclamation (1). L'exemple des Anglais fut suivi par les Suédois et par les Français, et Louis XIV prit plaisir à proclamer qu'il pouvait bien donner des règles, mais qu'il n'en recevait de personne sur la terre (2). L'incident fut vidé quand le roi d'Angleterre eut accepté ce que la France appelait « les règles de Vienne », et rendu ainsi possible son œuvre de médiation (10 juin 1677) (3). Un autre conflit d'étiquette, soulevé par les ducs de Brunswick, qui réclamaient pour leurs envoyés certains honneurs réservés jusque-là aux envoyés électoraux, fut plus aisément écarté (4).

A la fin de 1677 seulement, le congrès fut à peu près débarrassé de ce que Temple considérait « comme des impertinences que ce siècle a attachées au caractère d'ambassadeur (5) ». De nouvelles difficultés avaient surgi dans l'intervalle pour le Brandebourg. L'Empereur, en effet, entravait sans cesse l'indépendance de son action et prétendait diriger les négociations pour tout l'Empire. Il se fondait sur un avis de la diète qui, satisfaite de la promesse qu'on lui communiquerait au fur et à mesure les questions discutées au congrès, avait décidé de ne pas députer à Nimègue (6). Godefroy d'Iéna avait appuyé de son vote cette résolution, mais l'électeur n'entendait pas être confondu dans la foule des petits princes; s'il s'en remettait volontiers aux Impériaux pour ce qui concernait l'Empire en général, il voulait avoir la haute

(1) Cf. *U. et A.*, XVIII, 563-64 et 455. L'Empereur avait consenti au traitement égal des envoyés électoraux, en octobre 1676.

(2) Cf. D'ESTRADES, *Op. cit.*, VIII, 61 et 363, lettres du roi des 28 janvier et 12 juin 1677.

(3) Cf. *Actes de la paix de Nimègue*, I, 265 ss.; ORLICH, *Briefe aus England*, 133 (lettre du jeune Schwerin, 11 juin 1677); *U. et A.*, XVIII, 577. Il ne semble pas d'ailleurs que les Français aient admis la manière de voir des Brandebourgeois.

(4) Cf. *U. et A.*, XVIII, 573 ss.

(5) *Mémoires, loc. cit.*, 120.

(6) *Reichsgutachten* du 31 mai 1677, dans EGGENSTORFF, *Op. cit.*, II, 98; *U. et A.*, XVIII, 752-53.

main sur ce qui le touchait personnellement (1). Somnitz et Blaspeil maintinrent énergiquement ce point de vue.

Les négociations proprement dites furent ouvertes le 3 mars 1677 par la remise, ce jour-là, des propositions de toutes les puissances (2). Ce bel ensemble qui devait aboutir à une paix européenne ne dura pas et ne pouvait durer. Trop d'intérêts divergents étaient en cause, trop d'ambitions et de convoitises en jeu, pour que les discussions en commun ne fissent pas place au bout de quelques mois à une série de conversations particulières, où chacun chercherait à faire prévaloir ses idées. Il en fut ainsi, comme on l'a déjà vu, pour la Hollande, l'Espagne, l'Empereur, la Maison de Brunswick, et l'évêque de Munster. Le Brandebourg ne fit pas exception à la règle, et, tout en se plaignant amèrement de la défection de ses alliés, travailla de son mieux à son propre traité. Jusqu'au milieu de 1678, il essaya de s'entendre à Nimègue avec la France et la Suède à la fois; puis, croyant qu'il trouverait moins d'intransigeance chez Louis XIV que chez Charles XI, c'est du côté du Roi Très Chrétien qu'il concentra ses efforts, soit à Nimègue où de nouveaux venus jouèrent un rôle prépondérant, soit en Angleterre où Charles II fut sollicité de s'entremettre, soit en France même où fut dit le dernier mot.

Dès les débuts, il fut évident que l'accord serait difficile. Tandis que Somnitz et Blaspeil réclamaient des garanties générales de sécurité, une indemnité de la France pour les dommages subis dans le pays de Clèves, et une « satisfaction » territoriale de la Suède, Français et Suédois demandaient le rétablissement « en leur entier » des traités de Westphalie (3). De part et d'autre on s'obstina dans sa manière de voir, les

(1) Cf. PUFENDORF, *F. W.*, XIV, § 68. En s'associant à la résolution de la diète, Frédéric Guillaume avait surtout voulu faire pièce à la Bavière et à la Saxe. Le Brandebourg n'était plus représenté à Ratisbonne que par Godefroy d'Iéna, depuis la mort de Mahrenholtz en octobre 1674 (cf. *U. et A.*, XVIII, 729 et 753).

(2) Cf. *Actes de la paix de Nimègue*, II, 1 ss.

(3) Propositions du 3 mars 1677, dans les *Actes de la paix de Nimègue*, II, 29-35, 56-57 et 57-61.

Brandebourgeois ne cachant pas, le 3 mai 1677, que le seul moyen de restaurer la paix était de rendre à l'électeur « son pays de Poméranie », et les ennemis ripostant le 2 juin sans admettre aucune concession (1). La négociation traîna en longueur, et les plénipotentiaires français, d'Estrades, Colbert de Croissy et d'Avaux, écrivaient à Pomponne le 21 décembre 1677 : « Il n'y a rien de plus froid à présent, Monsieur, que la négociation de Nimègue (2). » Les premiers mois de 1678, où se prépara le traité séparé des Hollandais, ne furent signalés à Nimègue par aucun progrès des affaires du Brandebourg, que Blaspeil dirigea seul après la mort de Somnitz (26 février 1678) (3). Quand le 15 avril Louis XIV publia, dans une sorte d'ultimatum, les conditions auxquelles il voulait bien faire la paix, le premier point fut la restitution pleine et entière des possessions suédoises (4).

Cependant, à cette époque déjà, une intrigue était nouée, en dehors des conférences officielles du congrès, pour amener un rapprochement entre le Brandebourg et ses adversaires. La valeur de l'armée électorale avait de bonne heure fait désirer aux Français et aux Suédois une combinaison propre à la mettre hors de cause. Sans doute, il faut accueillir avec réserve les confidences faites par l'électeur à l'ambassadeur impérial à Berlin, comte de Sternberg (au commencement de 1676) : en disant alors qu'on lui offrait une grande partie de la Poméranie pour se séparer de ses alliés, Frédéric Guillaume exagérait évidemment, en vue d'inquiéter la cour de Vienne et de la rendre plus accommodante au sujet des quartiers d'hiver (5). De même, il ne faut pas attacher trop d'importance aux vagues propositions que le colonel Wangelin, fait prisonnier pour la seconde fois en juin 1676, fut chargé de transmettre de la part du roi de Suède (6). Mais une démarche

(1) Cf. *Actes de la paix de Nimègue*, II, 95-100 et 100-102.
(2) Cf. d'Estrades, *Op. cit.*, IX, 333.
(3) Cf. *U. et A.*, XVIII, 585, note 2.
(4) Cf. *Actes de la paix de Nimègue*, II, 346-50.
(5) Cf. *U. et A.*, XIV, 857, relation de Sternberg, du 14 février 1676.
(6) Voir Wimarson, *Die zweite brandenburgische Gefangenschaft des Obersten*

sérieuse fut tentée bientôt après par un gentilhomme français, passé en 1668 au service du Brandebourg, Louis de Beauveau, comte d'Espense.

D'Espense était protestant. Arrêté dans son avancement en France par sa religion, il avait été reçu à bras ouverts à Berlin et placé à la tête de la garde à cheval. Après la campagne d'Alsace, un froissement dans le service l'avait poussé à demander un congé (février 1675) (1). Depuis, il vivait en France (2), sans servir ni sa patrie d'origine ni sa patrie d'adoption, mais prêt à les servir également toutes deux en jouant le rôle de conciliateur (3). Il était bien placé pour cela, ayant gardé de belles relations à la cour de France, et entretenant un commerce épistolaire avec un des membres les plus influents du conseil secret de Brandebourg, François Meinders. Dès 1677, il crut à la possibilité d'un accommodement et en écrivit à son correspondant; c'est du moins ce qu'on est en droit de conclure de lettres ultérieures, où il regrette qu'on ait laissé échapper une occasion favorable (4). Son échec ne le découragea pas, et quand il alla à Nimègue vers la fin de l'année 1677, ce fut très probablement avec l'arrière-pensée de s'interposer entre l'électeur et le roi. Les événements ne tardèrent pas à le lui permettre. Inquiet de l'humeur pacifique des Hollandais et de l'attitude suspecte de l'Angleterre, qui s'alliait à eux, le 10 janvier 1678, moins pour les soutenir contre la France que pour les débaucher, Frédéric Guil-

Wangelin, und die Frage wegen eines Separatfriedens zwischen Schweden und Brandenburg (1676-77), dans les *Forsch. zur brdg. u. preuss. Gesch.*, XV, 200 ss. Cette étude prouve que Charles XI songea vraiment en 1676 à un accord séparé, et que l'électeur consentit à causer avec Wangelin à Potsdam, en janvier 1677; mais Frédéric Guillaume ayant exigé la cession de Stettin, dont il n'était pas encore maître, et Charles XI ayant changé d'avis, les choses en restèrent là.

(1) Cf. Buch, *Tagebuch*, II, 86 et 88.

(2) Cf. A. G., CCCCXXVI, 155, lettre du 13 juin 1675 de Louvois à d'Espense qui était alors à Paris.

(3) Cf. Pagès, *Le Grand Électeur*, 369 ss.; Temple (*Mémoires*, 162) dit que d'Espense était « un vieux domestique de l'électeur, mais sujet de la France ».

(4) Cf. Pagès, *Grand Électeur*, 369-73, et *U. et A.*, XVIII, 631, note 1 : « Voilà l'effet des lenteurs », écrit-il le 22 mai 1678; « si cela fût fait l'année passée, les choses auraient été tout autrement ».

laume manda auprès de lui d'Espense, et celui-ci se rendit à Potsdam au commencement d'avril (1). Il est possible, quoique rien ne le prouve, qu'il y ait été encouragé par le gouvernement de Louis XIV. Dans tous les cas, l'initiative appartint à l'électeur.

Le séjour de d'Espense à Potsdam fut l'origine d'une évolution dans la politique brandebourgeoise. Alors fut prise la résolution, peut-être inspirée par lui, de s'orienter du côté de la France, et de chercher à la séparer de la Suède; Frédéric Guillaume en fit parler au roi de Danemark par les frères Brandt (2), et chargea d'Espense, retournant en France, de s'en occuper sans plus attendre. Malheureusement le moment était défavorable. L'espoir de traiter bientôt avec les Hollandais rendait Louis XIV d'autant moins conciliant, et d'Espense qui comparait le roi à une « maîtresse » et sa négociation à un « mariage », écrivit à la fin de mai à Meinders : « Les parents sont si fiers que je n'ai osé m'ouvrir » (3). L'électeur, informé de ces dispositions, réunit ses conseillers le 18 juin, et tous ayant été d'avis de négocier sans déposer les armes (*sub clypeo tractiren*), il ordonna à Meinders (4) de continuer sa correspondance avec d'Espense; pour s'entendre avec la France, il était prêt à se contenter à toute extrémité de la Poméranie jusqu'à la Peene, avec Stettin, et à s'attacher aux intérêts de Louis XIV, comme aux siens propres (5).

(1) Cf. Buch, *Tagebuch*, II, 70, à la date du 4 avril 1678; Pagès, *loc. cit.*, 370 ss.

(2) 7 avril 1678; cf. *U. et A.*, XVIII, 323-24. Peut-être faut-il considérer comme une conséquence du nouveau système les avances faites alors à Colbert de Croissy : un passe-port daté de Potsdam 21 avril 1678 lui fut délivré pour lui permettre ainsi qu'à sa bonne amie (*dessen Liebste*) et à ses gens d'aller à volonté de Nimègue à Clèves pour se divertir; cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, XIII, 40-41.

(3) Lettre citée par Pagès, *Grand Électeur*, 373, d'après un manuscrit des Archives de Berlin.

(4) Meinders était alors en mission auprès de l'évêque de Munster, et fut rappelé à Berlin.

(5) Protocole du conseil secret et lettre du 18 juin 1678, analysés par Pagès, *Op. cit.*, 374-76. Il semble bien que cette négociation fut entreprise avec l'idée d'aboutir, et non pas pour la forme. L'électeur jouait double jeu quand il faisait démentir par Crockow, à Vienne, tout bruit de négociation séparée. Cf. *U. et A.*, XVIII, 502.

En même temps qu'il tentait cette démarche à Paris, Frédéric Guillaume écrivait au jeune Schwerin à Londres d'en tenter une semblable auprès du roi d'Angleterre et de l'ambassadeur français Barillon (1). Schwerin avait peu d'espoir de réussir : il connaissait la malveillance de Charles II et venait de déposer une protestation contre l'intention prêtée au roi d'accepter le principe français du rétablissement de la paix de Westphalie (2). Il exécuta pourtant l'ordre de son maître et confia son désir à Charles II dans deux audiences secrètes. Le roi se prêta de mauvaise grâce à une intervention qu'il jugeait inutile. Barillon, de son côté, fit la sourde oreille. Schwerin ayant déclaré en fin de compte que le Brandebourg ne pourrait restituer Stettin, l'ayant payée assez cher, Charles II haussa les épaules, et les choses en restèrent là (3). L'électeur approuva la fermeté de son ministre et l'avisa qu'il irait jusqu'à risquer toutes ses possessions et même sa vie, plutôt que de rendre ses conquêtes (4).

L'accueil fait aux ouvertures du jeune Schwerin était de mauvais augure, et les prétentions émises de part et d'autre paraissaient absolument inconciliables (5). Frédéric Guillaume n'en persista pas moins à espérer contre tout espoir. Avant même d'être fixé sur l'issue de ses tentatives en France et en Angleterre, il en décidait une nouvelle à Nimègue par l'intermédiaire de Meinders, et ce fut à côté du congrès, et pour ainsi dire dans son atmosphère ambiante, que se déve-

(1) Cf. ORLICH, *Briefe aus England*, 279 ss., et HIRSCH, *Brandenburg und England*, 2e partie, 5-6.

(2) C'était faire injure à Sa Sérénité Électorale, avait-il dit, que de la regarder « pour si mercenaire que d'envisager une somme d'argent, quelque grande qu'elle puisse être, comme un prix proportionné à tout ce qu'Elle a essuyé pour le maintien de MM. les États » ; cf. ORLICH, *Briefe aus England*, 272 ss. et appendice, 430-33 (actes de juin 1678).

(3) *Ibid.*, 279-81 et 282-84, lettres des 28 juin et 1er juillet 1678.

(4) Cf. HIRSCH, *Brandenburg u. England*, appendice, lettre du 24 juillet 1678. A la fin d'août, Charles II avertit Schwerin qu'on s'occuperait de la paix du nord à Nimègue et non à Londres. Cf. ORLICH, *Briefe aus England*, 303 ss.

(5) Blaspeil écrivait précisément que, les Hollandais ayant parlé de neutraliser les pays de Clèves et de Mark, les ambassadeurs français avaient rejeté la proposition, vu que le roi comptait s'emparer de ces pays pour forcer l'électeur à se soumettre; cf. *U. et A.*, XVIII, 593 (28 juin 1678).

loppèrent surtout, durant les mois suivants, ses manœuvres en vue d'un accord séparé avec la France.

Meinders reçut des instructions circonstanciées, les 5 et 6 juillet 1678 (1). En vertu d'un mémoire, divisé en onze paragraphes, il devait se rendre à Nimègue, sous prétexte d'une cure aux eaux de Spa ou d'Aix-La-Chapelle, et y étudier la situation. Pour conclure la paix avec la France, l'électeur consentirait à se contenter de ce qu'il avait actuellement conquis en Poméranie (2), et à abandonner ceux de ses alliés qui voudraient contre toute attente continuer la lutte (3); il ne fallait d'ailleurs en venir à cette concession qu'avec beaucoup de prudence, en la mettant sur le compte d'une nécessité inéluctable. On pourrait aussi offrir de renouveler et même de resserrer l'ancienne alliance avec Louis XIV, de façon à prendre auprès de lui la place de la Suède, qui serait laissée à son malheureux sort. Une première instruction annexe (Neben-Instruction) enjoignait à Meinders de correspondre régulièrement avec d'Espense, et de lui demander s'il devait négocier avec les plénipotentiaires français à Nimègue ou pousser jusqu'à Paris. A ces deux documents, de la main du secrétaire Fuchs, et datés du 5 juillet, en était adjoint un troisième, de la main de Meinders, et qui ne fut alors vraisemblablement connu que de celui-ci, de l'électeur et du vieux Schwerin : cette seconde instruction annexe, datée du 6 juillet, contenait le dernier mot de Frédéric Guillaume et témoignait de son ardent désir d'en finir. Si Louis XIV agréait le renouvellement de l'ancienne alliance et voulait bien garantir au Brandebourg la « satisfaction » désirée en Poméranie, l'électeur s'engagerait, lors de la prochaine vacance du trône impérial, à donner son suffrage, soit au roi lui-même, soit à celui qu'il recommanderait. Meinders, dans le cas où il irait en France, était autorisé à en faire la promesse formelle au roi.

(1) Cf. *U. et A.*, XVIII, 643-46.
(2) A peu près la Poméranie jusqu'à la Peene.
(3) Paragraphe VIII.

Ainsi, au commencement de juillet 1678, avant même que les Hollandais eussent signé le traité qu'il devait si amèrement leur reprocher, Frédéric Guillaume était disposé non seulement à sacrifier ses alliés (1), mais encore à se débarrasser des engagements qu'il avait jusque-là mis une sorte de coquetterie à observer, de ses devoirs envers l'Empire! Destinée à rester secrète, parce qu'inavouable, son intention n'en est que plus significative; elle permet de faire définitivement justice des protestations indignées et tapageuses dont il ne cessa de flétrir dans la suite la mauvaise foi de ses associés.

La mission de Meinders commença sous de fâcheux auspices. Une lettre de d'Espense, parvenue à Berlin le 6 juillet, disait Louis XIV décidé à exiger la restitution pure et simple de la Poméranie aux Suédois (2). En arrivant à Nimègue, le 18 juillet, Meinders y trouva la confirmation de cette inquiétante nouvelle (3). D'autre part, les Hollandais ayant fait mine de rompre leur négociation, l'électeur ordonna un moment à son envoyé de s'en tenir à l'expectative (4). Meinders commença par demeurer une quinzaine sans rien faire, et quand, escorté de Blaspeil, il s'aboucha le 3 août avec Colbert de Croissy et d'Avaux, puis quelques jours après avec d'Estrades, les pourparlers s'annoncèrent comme sans issue. Les Français ne parlaient que de satisfaire la Suède, et Frédéric Guillaume répétait que, dans ce cas, il préférait subir les dernières extrémités (5). Sur ces entrefaites, les États signèrent la paix. Le lendemain, des scènes orageuses eurent lieu : dans une conférence entre les plénipotentiaires des coalisés, on échangea force injures, et il ne manqua que les

(1) Parmi ceux-ci, le prince d'Orange seul était à peu près au courant; il avait d'ailleurs conseillé à l'électeur de s'entendre avec la France. Cf. *U. et A.*, XVIII, 217-18, lettre du 24 juin 1678.

(2) Cf. Pagès, *Grand Électeur*, 378-79.

(3) Cf. *U. et A.*, XVIII, 648-49 et 651, Meinders à l'électeur, 19 et 31 juillet 1678.

(4) *Ibid.*, XVIII, 649-50 (20 juillet 1678); l'électeur se repentait d'avoir cru que ses alliés allaient l'abandonner et qu'il fallait crier : « sauve qui peut! »

(5) *Ibid.*, XVIII, 652-54, relations de Meinders 5 et 9 août, lettre de l'électeur du 7 août 1678.

coups (1). Trois mois s'écoulèrent ensuite sans changement appréciable dans la situation. La paix espagnole succéda à la paix hollandaise, en attendant la paix impériale. Pour le Brandebourg, tout se bornait à de vagues entretiens où Meinders, tantôt à Nimègue, tantôt à La Haye, essayait vainement de convaincre les plénipotentiaires français, notamment le comte d'Avaux, le plus traitable des trois (2). L'électeur ne voyait pas ou ne voulait pas voir le danger : enivré par ses succès militaires, il avertissait Meinders que, s'il prenait Stralsund et Greifswald, son ultimatum serait la cession de toute la Poméranie (3). Cette inconscience étonne, alors que son envoyé, cédant au découragement, annonçait la faillite de ses espérances et demandait son rappel à Berlin (8 octobre 1678) (4).

L'électeur n'avait pas renoncé à s'entendre avec la France. Son tort était de croire la chose trop facile. Il comptait sur l'éclat de son prestige pour mettre l'opinion de son côté, et d'ailleurs, attaché par la force des circonstances à une politique d'intérêt immédiat, il ne comprenait pas l'attitude magnifique de Louis XIV, invoquant ses promesses solennelles envers des alliés malheureux, et se glorifiant de son rôle « de leur procurer toute satisfaction dans cette guerre commune, et non pas de les persuader à perdre quelque chose de leur état (5) ». Cette générosité pouvait-elle tenir contre l'offre d'une alliance avec le Brandebourg, c'est-à-dire avec le plus puissant des États allemands, après l'Autriche, et capable de rendre au Roi Très-Chrétien dans l'Empire de bien autres services que la Suède (6)! Frédéric Guillaume croyait l'argument

(1) Cf. Mignet, *Op. cit.*, IV, 629, d'après une relation des ambassadeurs français, du 12 août 1678.

(2) Cf. *U. et A.*, XVIII, 655-60; Pagès, *Grand Électeur*, 382 ss. A signaler aussi les tentatives faites pour amener les Suédois, par l'entremise des Hollandais, à plus de modération.

(3) Cf. *U. et A.*, XVIII, 659, 1er octobre 1678.

(4) *Ibid.*, XVIII, 660-61.

(5) Résolution du roi remise par d'Avaux à Meinders le 7 octobre 1678; *ibid.*, XVIII, 661 et note 1.

(6) C'était le raisonnement tenu par Meinders à d'Avaux en septembre 1678; *ibid.*, XVIII, 658.

irrésistible. De là l'insouciance relative avec laquelle, pendant l'automne de 1678, il assista à la dissolution de la coalition. De là les prévenances dont il combla le comte de Rébenac, fils du marquis de Feuquières, qui remplissait une mission à la fois militaire et diplomatique auprès des armées de Suède en Allemagne.

Rébenac se trouvait à Stralsund quand la ville capitula, le 25 octobre 1678. Depuis plusieurs semaines, s'il faut l'en croire, l'électeur lui avait fait mille avances. Le jour de la capitulation, il le reçut à dîner et le traita de la manière la plus flatteuse. Après avoir bu à la santé du roi, il insinua son désir de le servir, offrant son armée et « toutes choses, pour et contre tous, sans exception ». Comme Rébenac était resté sur la réserve, Frédéric Guillaume lui dépêcha trois jours plus tard un de ses confidents, Paul Fuchs, qui tint un langage plus précis, proposant de rendre à la Suède Brême et Verden, de lui céder l'ancien évêché de Minden, moins la ville, et de lui faire acquérir les territoires de Fulda et de Paderborn. En Poméranie, l'électeur se contenterait de Stettin et du pays jusqu'à la Peene. Il ferait du reste bon marché de ses alliés : Fuchs qualifia l'Empereur « d'ennemi naturel », et envisagea, comme de son chef il est vrai, l'idée de conquérir la Silésie. Il conclut que la France, pour peu qu'elle sacrifiât les Suédois, trouverait en son maître « un allié fidèle, puissant, heureux, et déterminé à faire aveuglément tout ce que l'on exigera de lui (1) ». Bien que le témoignage de Rébenac soit sans doute entaché de quelque exagération, il est certain qu'on chercha alors à le gagner par un accueil particulièrement gracieux. D'après Buch, l'envoyé français fut sous le charme, et s'écria que, si Louis XIV n'aimait l'électeur, « il ne mériterait point d'être roi de France » (2)!

(1) Cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, XIII, 60-67 : « Pensées de M. l'électeur de Brandebourg, proposées à M. le comte de Rébenac ». Voir une longue analyse et des passages *in extenso* dans PRUTZ, *Aus des grossen Kurfürsten letzten Jahren*, 3-9. Voir aussi pour toute cette négociation le récit sobre et en général exact de BULARD, *Les Traités de Saint-Germain* (1679), in-8°, Paris, 1898.

(2) *Tagebuch*, II, 132.

Au moment où ces événements avaient lieu devant Stralsund, le gouvernement français se décidait à une démarche importante. Des deux côtés on inclinait en même temps à un rapprochement, le Brandebourg parce qu'il allait être isolé, la France parce qu'elle jugeait difficile de ne pas tenir compte des derniers succès de Frédéric Guillaume, et de s'engager dans une lutte peut-être coûteuse et longue, sans avoir essayé de s'y soustraire. Le 25 octobre 1678, une instruction fut rédigée à Versailles, ordonnant à d'Espense de se rendre en Hollande et de s'aboucher avec Meinders : sans doute Sa Majesté Très Chrétienne maintenait sa prétention de rétablir la Suède dans toutes ses possessions, ne pouvant l'inviter à céder des provinces « qu'elle a hasardées pour Elle », mais, pour prouver à l'électeur son affection, elle lui offrait un dédommagement en argent (1). Comme le disait d'Espense, « ce premier pas du roi était quelque chose » (2).

C'était encore trop peu au gré de Frédéric Guillaume. Meinders ne pouvait consentir le sacrifice des conquêtes poméraniennes, et quand d'Espense le rejoignit à La Haye le 11 novembre, leurs conférences n'aboutirent à aucun résultat. Après avoir discuté, non seulement avec d'Espense qui conseillait une intervention hollandaise auprès des Suédois (3), mais avec les plénipotentiaires français, puis avec le prince d'Orange, Fagel et van der Tocht, Meinders résolut de retourner en Brandebourg, pour communiquer des choses qu'il n'était pas bon d'écrire (4). Il se mit en route vers la fin de novembre (5), et le 10 décembre rencontra à Fehrbellin son maître, revenant à Berlin avant d'entreprendre l'expédition

(1) Cf. *Recueil des Instructions*, XVI, 205-09.
(2) Cf. Pagès, *Grand Électeur*, 387.
(3) Le raisonnement des Français était, en effet, que s'ils ne pouvaient demander à la Suède des concessions territoriales, les Hollandais le pouvaient parfaitement.
(4) Cf. *U. et A.*, XVIII, 665-66, Meinders à l'électeur, 12 novembre 1678.
(5) Cf. Bulard, *Op. cit.*, 53, d'après un billet de Meinders à d'Espense, du 28 novembre, où il dit qu'il partira demain.

de Prusse (1). Les dispositions de l'électeur n'avaient pas changé : il estimait de plus en plus indispensable de s'arranger avec la France, quitte à obtenir seulement *sous main* qu'elle ne lui fit pas la guerre pour la Suède (2) ; menacé, d'ailleurs, à la fois par l'invasion de la Prusse et par la conclusion très proche de la paix impériale, il voulait revoir Meinders, dont le voyage répondit ainsi à ses désirs (3).

En quelques jours son parti fut pris. Puisque Louis XIV lui-même semblait désirer un rapprochement, il fallait en profiter et se hâter de conclure. Le 22 décembre, une nouvelle instruction fut dressée, analogue à celle de juillet, autorisant Meinders à négocier, à Nimègue et à La Haye d'abord, puis en France : l'électeur était prêt à donner au roi telles preuves d'amitié qu'il demanderait, et lui laissait « carte blanche » à cet égard, le priant seulement de lui accorder la Poméranie suédoise (4). Une instruction complémentaire, de la main de Fuchs, fut rédigée le 23 décembre, et contint les concessions extrêmes qui pourraient être faites : promesse d'élire à l'occasion roi des Romains ou empereur, le roi de France ou un personnage de son choix; acceptation au besoin d'une paix séparée; secours éventuel à la Suède pour recouvrer Brême et Verden; appui de la candidature de François Egon de Fürstenberg à la succession de l'électorat de Cologne. Le Brandebourg, pour prix de ses services dévoués, se contenterait d'une somme d'un million de florins une fois payés, et de mensualités suffisantes pour l'entretien de ses troupes *(ein erkleckliches monatliches quantum)* (5). C'était, en somme, le renouvellement des résolutions antérieures, avec plus de précision et plus d'ampleur. Frédéric Guillaume confirmait son intention de se donner entièrement à la France, sans égard ni pour ses alliés, ni pour ses obligations les plus

(1) Cf. Buch, *Tagebuch*, II, 153-54.
(2) Lettre du 10 novembre 1678 à Meinders; cf. *U. et A.*, XVIII, 664.
(3) *Ibid.*, XVIII, 667, lettre du 2 décembre au même.
(4) *Ibid.*, XVIII, 667-69; Cœlln, 22 décembre 1678, minute de Meinders.
(5) *Ibid.*, XVIII, 670-71.

sacrées; en revanche, il maintenait ses prétentions territoriales, étendues à toute la Poméranie; il refusait de renoncer à sa chimère. Là était la pierre d'achoppement du système.

Le moment était critique et le temps pressait. Meinders repartit pour Nimègue dès le soir du 23 décembre; le 8 janvier 1679, il arrivait à destination et s'abouchait avec les plénipotentiaires français. Les entretiens, très courtois, restèrent vagues, les Français se bornant à conseiller des concessions à la Suède. Après être allé à La Haye, puis retourné à Nimègue, Meinders prit avec d'Espense le chemin de Paris où il débarqua le 7 février (1). Son espoir était médiocre, car l'orgueilleux et violent Louvois, secondé par Mme de Montespan, semblait tout-puissant, on escomptait à brève échéance la paix avec l'Empereur, et on persistait à réclamer pour la Suède pleine satisfaction. Il n'en déploya pas moins toute sa verve pressante et toute sa dialectique auprès des ministres, surtout auprès du secrétaire d'État des Affaires étrangères, Pomponne, dont la modération relative préparait la disgrâce. Pomponne, dès le début, proposa une transaction qu'il avait imaginée et par laquelle il se flattait de satisfaire le Brandebourg : il s'agissait d'annuler le recès de frontières de Stettin (de 1653), où la Suède avait extorqué des terres sur la rive droite de l'Oder et imposé des conditions dont la paix de Westphalie ne parlait pas (2). Comme l'expédient souriait médiocrement à Meinders, Pomponne fit des insinuations menaçantes sur les préparatifs militaires du roi : le pays de Clèves courait de sérieux dangers, et quarante vaisseaux de guerre étaient prêts à appareiller pour la Baltique (3).

(1) Cf. *U. et A.*, XVIII, 672-76, relations de Meinders, des 10, 13, 17, 25 janvier et 7 février 1679.

(2) Voici ce que Pomponne dit dans ses *Mémoires*, I, 306 ss. : « J'avais connu, il y avait longtemps, lorsque j'étais ambassadeur en Suède, quelles étaient les plaintes assez justes de l'électeur de Brandebourg sur ce que la Suède lui avait comme usurpé dans la Poméranie ultérieure une étendue de pays le long de l'Oder qui aurait dû lui demeurer par le traité d'Osnabrug... ». On pouvait y faire rentrer l'électeur, et le roi trouva bon que Pomponne insinuât cette condition à Meinders.

(3) Cf. *U. et A.*, XVIII, 677-78, relation du 11 février 1679.

La nouvelle des succès foudroyants remportés en Prusse sur les Suédois rendit à Meinders quelque courage, et il eut la joie, en attendant l'audience royale, le 16 février, à Saint-Germain, d'entendre porter aux nues par les seigneurs de la cour les exploits de son prince. Malheureusement une autre nouvelle venait d'arriver, celle de la paix impériale, qui atténuait l'impression des victoires brandebourgeoises. Tout en protestant de son affection pour Frédéric Guillaume, Louis XIV déclara qu'il ne pouvait manquer à ses engagements vis-à-vis de la Suède vaincue; l'électeur devait se contenter pour cette fois de sa gloire. L'accueil du roi fut, d'ailleurs, gracieux et il congédia Meinders sur ces paroles encourageantes : « Vous me pourrez parler vous-même, quand vous voudrez » (1). Tout cela ne changeait pas le fond des choses, et les semaines suivantes ne virent pas avancer la négociation. Le 21 février, Meinders reçut de Pomponne l'avis que son pouvoir était trop limité, et le 23, il eut beau dévoiler au roi les propositions secrètes dont il était chargé, il fut écouté avec plaisir, mais sans rien obtenir (2). Si Pomponne se montrait partial pour la Suède, et Louvois plein d'ardeur guerrière, le roi était dominé par son point d'honneur. Chacun agissait selon son tempérament, et pourtant tous se trouvaient d'accord. Meinders se convainquit de l'inutilité de ses efforts (3). Louvois n'exposait-il pas déjà son plan de campagne contre le Brandebourg, parlant de pousser jusqu'à Berlin, et ne cachant pas que la France ne manquerait pas d'alliés! Le 11 mars, l'envoyé électoral se remit en route pour l'Allemagne (4).

(1) Cf. *U. et A.*, XVIII, 678-81, relation du 17 février 1679; voir aussi Strecker, *Meinders*, 77 ss.

(2) Cf. *U. et A.*, XVIII, 681-84, relations des 20 et 24 février 1679. Louis XIV parut surtout sensible à l'offre de voter pour lui dans une diète électorale, ce que Meinders appelle *die bekannte Proposition*.

(3) Encore le 1er mars 1679 il adressait à Pomponne un billet pour le renseigner sur « les malheureux succès » de son maître; cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, XIII, 100.

(4) Cf. *U. et A.*, XVIII, 684-87, relations des 24 février, 3 et 11 mars 1679; cf. Pagès, *Grand Électeur*, 396.

Son voyage avait transporté de Nimègue à Paris le théâtre principal des négociations brandebourgeoises. Durant les deux mois et demi qui s'écoulèrent jusqu'à son retour, il y eut de nouveau quelques pourparlers en Hollande. Dès le 24 février, les plénipotentiaires français avaient annoncé à Nimègue que, si la paix n'était faite avant le 31 mars, ils ne s'en tiendraient plus à leurs propositions précédentes et exigeraient, outre Lippstadt pour l'électeur de Cologne, le paiement des frais de la guerre par le Danemark et le Brandebourg (1). Blaspeil avait protesté, rappelé que c'était la Suède qui avait violé la paix de Westphalie, fait observer enfin que la cession de la Franche-Comté à la France et de certains districts brêmois à la Maison de Brunswick était contraire à cette paix (2). Un échange actif de notes et de mémoires eut lieu à ce sujet dans le courant de mars, et l'on discuta en même temps l'opportunité d'un armistice que Suédois et Français repoussaient comme hors de saison; l'intervention des médiateurs anglais fut assez efficace pour procurer au Brandebourg le répit désiré, et, le 31 mars 1679, une trêve fut conclue jusqu'au 1er mai (3). Cela n'empêchait pas les Français d'occuper la partie occidentale du duché de Clèves, où ils venaient de s'établir. Le répit, du reste, était trop court, car l'électeur hésitait encore entre la paix et la guerre. Le refus des États de protéger le duché de Clèves (4), l'échec de la mission de Fuchs à Celle, et l'attitude inquiétante des ducs de Brunswick, ayant rendu la lutte presque impossible, l'électeur se résigna au milieu d'avril à sacrifier, pour retarder la rupture, Wesel et Lippstadt qu'il ne pouvait défendre (5). A ce prix, Blaspeil

(1) Cf. *Actes de la paix de Nimègue*, IV, 245-46.
(2) *Ibid.*, IV, 257-63, 11 mars 1679.
(3) *Ibid.*, IV, 264-319, et *U. et A.*, XVIII, 615-16, Moerner, *Op. cit.*, 406-07.
(4) Cf. *U. et A.*, III, 544, résolution des États, du 28 mars 1679.
(5) Cf. Prutz, *Analekten*, 225 ss., et Pagès, *Grand Électeur*, 397-99. Le général Spaen déconseilla en vain la mesure; il pensait avec raison que la soumission serait ensuite inévitable (cf. *U. et A.*, XVIII, 101). Sophie de Hanovre écrivait à son frère, le 11 mai 1679, à propos de la remise de Wesel et Lippstadt aux Français : « ce sera le Philippsbourg de Westphalie » (cf. Bodemann, Correspondance citée, 359).

obtint du maréchal d'Estrades et de Colbert de Croissy la prolongation de l'armistice jusqu'au 19 mai (1). Il fut moins heureux quand, sur l'ordre de l'électeur, il reprit les conférences en offrant contre la Poméranie antérieure la cession des possessions électorales sur la rive gauche du Rhin ; Colbert de Croissy rejeta immédiatement l'ouverture (2).

Tandis que Blaspeil se débattait contre les exigences des plénipotentiaires français, Frédéric Guillaume recevait Meinders à Berlin (11 avril 1679) (3). Préoccupé de la malveillance de ses voisins de Brunswick et de Saxe, et des menées d'un envoyé danois, Meyercron, en France (4), il avait peu de confiance dans le succès de Blaspeil à Nimègue et de d'Espense à Paris, bien que ce dernier fît agir des influences de toute nature (5). Dans ces conditions, le mieux était de réexpédier Meinders à Paris (6). Dès le 25 avril, le vieux Schwerin et Iéna furent invités à préparer une instruction. Les deux conseillers ne voulurent pas s'en charger avant d'avoir dégagé leur responsabilité : ils écrivirent donc une lettre touchante, exprimant leur douleur de voir le Brandebourg en péril, et ne cachant pas que mieux valait renoncer à une partie de la Poméranie que de risquer tout le reste (7). L'électeur s'inspira de l'avis en rédigeant une note sur les concessions suc-

(1) Accord de Xanten du 3 mai 1679; cf. *Actes de la paix de Nimègue*, IV, 468-71 ; le texte français porte que la prorogation sera de 15 jours à partir du 4 mai ; Moerner, *Op. cit.*, 407-08, ne parle que de 14 jours.

(2) Cf. *U. et A.*, XVIII, 619-23, lettre de l'électeur à Blaspeil (24 avril) et relation de Blaspeil (4 mai 1679).

(3) Cf. Buch, *Tagebuch*, II, 204.

(4) Cf. *U. et A.*, XVIII, 688.

(5) D'Espense cherchait alors à se servir d'influences féminines. Il paraît avoir été autorisé à dépenser jusqu'à 100,000 écus pour gagner Mme de Montespan et peut-être Mme de Maintenon. Cf. Philippson, *Op. cit.*, II, 424, et Pagès, *Grand Électeur*, 399, d'après une lettre inédite du 15 avril 1679.

(6) Meinders avait été prévenu à son arrivée que l'électeur ne pouvait consentir à rendre la Poméranie suédoise, et il l'avait écrit à d'Espense, en lui faisant prévoir que sans doute on renverrait de nouveau quelqu'un en France. Peut-être eût-il désiré que ce fût un autre que lui. « Je suis », écrivait-il, « fort las et rompu du voyage que je viens de faire ». Cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, XIII, 155, billet de Berlin, en hâte, sans date, probablement vers le 15 avril.

(7) Cf. *U. et A.*, XVIII, 689-91, lettre du 26 avril 1679.

cessives auxquelles il pourrait se résoudre (1). C'est d'après cette note et d'après les indications de Meinders que furent rédigées les instructions des 29 avril et 2 mai 1679 (2). La première, très vague et générale, ordonnait de négocier à Nimègue d'abord, et d'aller jusqu'à Paris s'il le fallait. La seconde contenait en neuf articles les propositions secrètes indiquées dans la note du 26 avril et quelques autres : à supposer que la partie occidentale du duché de Clèves fût jugée insuffisante, Meinders pourrait céder Stralsund, puis Stralsund et Greifswald, puis le pays au delà de la Peene, *pro extremo* Stralsund et le duché de Clèves à gauche du Rhin; il était autorisé à signer sans les Danois, à promettre même au besoin la neutralité du Brandebourg, si la Suède leur réclamait certains territoires; pour gagner la France, il renouvellerait les offres anciennes, en y ajoutant celle d'envahir la Silésie, en cas de rupture avec l'Empereur. Moyennant ces sacrifices, l'électeur espérait que le roi appuierait ses prétentions sur Jægerndorf ou Glogau, et qu'il lui accorderait une somme d'argent, dont le chiffre était laissé à sa discrétion.

Telles étaient les dernières concessions de Frédéric Guillaume. Il ne voulait absolument pas aller plus loin, et Meinders ne devait conclure à aucune autre condition, d'aucune façon, pas même *sub spe rati,* comme l'indique une note marginale de la main du maître, retrouvée sur une feuille volante dans les papiers du ministre (3). Cette intransigeance était sincère. Le 5 mai encore, il écrivait qu'il subirait les extrémités (*die extrema*) et risquerait tout, plutôt que de restituer la Poméranie entière (4). Le geste était beau, mais il n'avait que la portée d'un geste! Le Brandebourg était trop faible pour affronter une lutte disproportionnée, et l'électeur trop raisonnable pour persévérer dans une résistance impossible.

Parti de Berlin en toute hâte, Meinders ne resta à Nimègue

(1) Cf. *U. et A.*, XVIII, 691-92.
(2) *Ibid.*, XVIII, 692-93 et 694-95.
(3) Cf. Pagès, *Grand Électeur*, 401-02 et note.
(4) Cf. *U. et A.*, XVIII, 696-97.

que le temps nécessaire pour se convaincre qu'il n'y ferait rien (1). Le 28 mai, il se trouvait de nouveau à Paris. Dès le lendemain il eut une longue conférence avec Pomponne à Saint-Germain et constata qu'il avait peu de chances de réussir : quand il déclara que l'électeur ne consentirait jamais, dans l'éternité (*nimmer und in Ewigkeit nicht*), à céder Stettin, Pomponne riposta froidement que les Suédois tenaient à cette place autant qu'à Stockholm (2). Tourmenté d'inquiétude et craignant une rupture irrémédiable, Meinders ne put dormir à la suite de cette entrevue; il rêva toute la nuit à la rigueur avec laquelle on voulait traiter son maître, et émit l'idée qu'on lui expédiât le comte d'Espense (3). Le roi ne le permit pas. Il reçut Meinders avec bienveillance, le 1er juin, mais l'avertit qu'il ne pouvait rien pour l'électeur, tant qu'il refusait de restituer Stettin. « J'en suis bien fâché », ajouta-t-il, « et me trouve outre cela obligé de vous dire que, puisque vous n'avez point d'autre pouvoir, cette première audience qui vous a donné l'entrée chez moi, vous servira aussi de celle de congé ». A peine s'il s'adoucit ensuite, grâce à l'intercession de Pomponne, et autorisa l'envoyé électoral à demeurer deux ou trois semaines, en attendant d'autres instructions (4).

(1) Cf. *U. et A.*, XVIII, 697-99. Arrivé le 10 mai à Nimègue, il en repartit le 18 à trois heures du matin. Depuis la fin d'avril, Blaspeil négociait avec Colbert de Croissy au sujet des territoires situés à droite de l'Oder; il demandait les petites villes de Damm et de Gollnow et l'île de Wollin, mais le roi avait écrit le 8 mai qu'il ne pouvait donner au Brandebourg que ce qui n'avait pas été expressément cédé à la Suède par la paix de Westphalie. Cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, XIII, 125-126, relation de Colbert de Croissy du 2 mai et lettre du roi du 8 mai 1679. Le 21 avril, Louis XIV avait rappelé d'Estrades et envoyé à Croissy des pouvoirs pour conclure avec le commissaire de l'électeur; *ibid.*, XIII, 123 ss., et B. N., Ve de Colbert, 464 (copies, p. 265 ss.). Le 19 mai, Croissy écrit que Meinders est parti la veille; le 23 mai, que Blaspeil garde le silence, et attend le résultat de la mission de Meinders.

(2) Cf. *U. et A.*, XVIII, 701-02, relations de Meinders (29 et 30 mai 1679).

(3) Cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, 156-57, billet écrit à M. de Tourmont, un des commis de Pomponne.

(4) Cf. *U. et A.*, XVIII, 702-04, relation de Meinders, de Paris, 2 juin 1679. On voit par la correspondance du marquis de Feuquières, ambassadeur à Stockholm, que la France avait cherché à obtenir quelques concessions de la Suède,

La relation où Meinders racontait cette audience parvint à Berlin le 11 juin. Depuis le départ de son ambassadeur, Frédéric Guillaume s'était rendu compte de l'insuffisance de ses concessions, et avait cherché diverses combinaisons pour les étendre, sans se dessaisir de Stettin. D'abord, afin d'avoir le Danemark pour voisin plutôt que la Suède, il avait fait soumettre à la cour de Copenhague un projet d'échange des comtés d'Oldenbourg et de Delmenhorst contre Stralsund et une partie de la Poméranie suédoise (1). Puis il avait songé à laisser la Suède disposer de sa voix à la diète pour la Poméranie antérieure et à lui offrir l'expectative du duché de Mecklembourg-Schwerin (2). Enfin il avait autorisé Meinders à se contenter de la Poméranie jusqu'à l'Ucker, petite rivière qui coule parallèlement à l'Oder et se jette dans le Haff à peu près à égale distance de ce fleuve et de la Peene (3). Le 26 mai, il adressait à Louis XIV une lettre, à la fois humble et noble, avouant son impuissance en face d'un roi « qui a porté seul le fardeau de la guerre contre les plus grandes puissances de l'Europe », mais représentant l'inconvénient de le ruiner, alors qu'il voulait servir la France et pourrait « apporter à son service quelque chose de plus que la seule volonté » (4). Le 10 juin encore, après avoir reçu la première relation de Meinders de Paris, il se disait prêt à s'en remettre aux arrêts de la Providence plutôt que de restituer Stettin (5). Ce fut sa dernière velléité de résistance. Au reçu de la seconde relation de Meinders, il comprit qu'il n'avait qu'à s'incliner. Déjà, le 30 mai, Louvois avait expédié au maréchal de Créqui

mais sans jamais lui demander de céder Stettin; cf. GALLOIS, *Op. cit.*, IV, 301, 319-20, 341.

(1) La Suède devait, pensait-il, préférer les comtés voisins du Weser à la moitié occidentale du duché de Clèves; cf. lettre aux frères Brandt, 5 mai 1679, *U. et A.*, XVIII, 373. Les Danois ne rejetèrent pas le projet, et demandèrent seulement à y réfléchir (*ibid.*, XVIII, 375-76, relation de Christophe de Brandt, 20 mai 1679).

(2) *Ibid.*, XVIII, 698, lettre à Meinders du 16 mai 1679.

(3) *Ibid.*, XVIII, 699-700, lettre au même, de Potsdam, 19 mai 1679.

(4) Cf. *Actes de la paix de Nimègue*, IV, 481-83.

(5) Cf. *U. et A.*, XVIII, 704.

l'ordre de prendre le commandement des troupes sur le Rhin (1); maîtres de Wesel et de Lippstadt, les Français se disposaient, dans les premiers jours de juin, à marcher sur le comté de Ravensberg (2). D'autre part, les ennemis allemands, aussi redoutables et plus avides, se remuaient de tous côtés, ducs de Brunswick avec lesquels Rébenac négociait une alliance offensive (3), administrateur de Magdebourg qui intriguait dans le même sens à Celle et à Paris (4), électeur de Saxe qui, par son envoyé Wolframsdorf, faisait valoir en France ses prétendus droits sur le duché de Clèves (5). Il fallait céder, sous peine de perdre non seulement ses conquêtes, mais peut-être une bonne partie de ses états.

Avant de consommer son sacrifice, l'électeur convoqua à Potsdam le vieux Schwerin et Iéna. Avec eux, et sans doute aussi avec Fuchs, fut prise le 12 juin la résolution suprême (6). Le 13, une longue lettre fut expédiée à Meinders, et l'autorisa à abandonner la Poméranie antérieure, en tâchant de garder Stettin (7), non pour en jouir mais pour assurer la sécurité du

(1) Cf. A. G., *DCXXX*, pièce 151.

(2) L'opinion publique jugeait d'ailleurs qu'il s'agissait d'une simple démonstration militaire. Mme de Sévigné écrivait : « Plusieurs guerriers s'en vont en Allemagne, pour ne pas faire la guerre, mais pour faire peur à M. de Brandebourg » (1er juin 1679), *Lettres*, éd. Monmerqué, in-8°, Paris, 1862, V, 533.

(3) Cf. Prutz, *Analekten*, *loc. cit.*, 229-30, projet de traité du 14 mai 1679; Gallois, *Op. cit.*, IV, 350 ss.

(4) Cf. Gallois, *ibid.*, IV, 372-76; Strecker, *Op. cit.*, 79.

(5) Cf. *U. et A.*, XVIII, 711-12 (relation de Meinders du 26 juin 1679). Je ne parle pas de la Bavière, moins à craindre depuis la mort de Ferdinand Marie (le 26 mai 1679), et l'avènement du jeune Max Emmanuel, sous la régence de son oncle, Maximilien Philippe.

(6) *Ibid.*, XVIII, 705, note 1, et Pagès, *Grand Électeur*, 406. Fuchs était devenu conseiller de cour en 1679 et avait déjà la confiance de l'électeur; cf. Salpius, *Op. cit.*, 13.

(7) Stettin, le grand port et la grande forteresse de l'embouchure de l'Oder, aurait contenté l'électeur à la rigueur, et Schwerin se désolait, quelques jours après, qu'on n'eût pas fait la paix un an plus tôt, alors que la Suède peut-être eût consenti à céder Stettin, avec les îles de Wollin et Usedom; cf. une lettre curieuse de Romswinckel du 10 juin 1679, rapportant un entretien à ce sujet avec le suédois Silvercron à La Haye, et annotations de Schwerin, surtout celle-ci : *Gott vergebe es denen, die durch Vergewisserung eines viel mehrern, S. Chf. D. von Ihrer gefassten guten Resolution abgehalten haben (U. et A.*, XVIII, 233-34).

Brandebourg *(nicht unseres Geniesses, sondern unserer Sicherheit halber)*; d'ailleurs un post-scriptum, de la main de Fuchs, lu et approuvé par Sa Sérénité Électorale, ordonnait de tout laisser à la discrétion du roi, si les Suédois refusaient d'accepter au lieu de Stettin un équivalent, la ville de Brême par exemple. Dans ce cas, Meinders devait insister sur le paiement d'une forte somme, et sur la cession de tout le territoire à droite de l'Oder, avec Damm et Göllnow, l'île de Wollin et le petit îlot de Christou, près Cammin (1). « Nous nous reposons sur votre fidélité et votre zèle », disait l'électeur en terminant, « pour faire ce qui sera humainement possible *(menschmöglich)*, en vue de nous procurer de bonnes et honorables conditions » (2).

C'était, quoi qu'on en ait pu dire (3), donner à Meinders liberté entière de conclure au mieux. L'envoyé reçut le 23 juin au soir ces instructions, et en fit immédiatement informer Pomponne par M. de Tourmont (4). Puis, les jours suivants, dans des conférences à Paris et à Saint-Germain, il livra ses derniers combats, défendant pied à pied le terrain et ne cédant que sous la pression de la nécessité. Pomponne fit preuve, durant ce débat laborieux, d'une grande bienveillance, et Louis XIV lui-même d'une patience qui surprit Meinders. De petites concessions furent obtenues. Pomponne disait à ce propos qu'il n'oserait plus affronter l'envoyé suédois et qu'il le craignait comme une maladie. L'assertion consolait quelque peu Meinders, mais elle était fort exagérée comme on va le voir. La paix de Saint-Germain, conclue le 29 juin 1679, à deux heures de l'après-midi, imposait, en réalité, au Brandebourg de très rudes conditions.

L'instrument comprend dix-huit articles publics et deux

(1) Cristoa, dans Pufendorf, *F. W.*, XVII, § 76.

(2) Cf. *U. et A.*, XVIII, 705-09.

(3) Prutz *(Aus des grossen Kurfürsten letzten Jahren*, 78) dit que Meinders signa la paix sans pouvoir formel.

(4) Voir pour les détails *U. et A.*, XVIII, 710-17 (relations de Meinders des 24, 26 et 29 juin 1679), et Pagès, *Grand Électeur*, 407-09.

autres séparés (1). Les trois premiers articles stipulent le rétablissement de la paix et de l'amitié entre les rois de France et de Suède d'une part, l'électeur de Brandebourg de l'autre, et la cessation des hostilités dans les dix jours. Les traités de Westphalie, « le fondement le plus solide et le plus assuré de la tranquillité de l'Empire », sont maintenus « dans toute leur force », et le Brandebourg restitue à la Suède ses conquêtes en Poméranie (art. IV et V). Une rectification de frontières est néanmoins prévue, la Suède cédant au Brandebourg ses possessions à droite de l'Oder, sauf la ville de Damm; quant à celle de Gollnow, elle est seulement engagée au Brandebourg pour une somme de 50,000 thalers (art. VI à VIII). La Suède renonce au droit, conféré par le recès de 1653, de participer au revenu des douanes de la Poméranie postérieure (art. IX); elle conserve, d'ailleurs, le cours de l'Oder en toute souveraineté (art. XII). Après l'échange des ratifications, le roi de France s'engage à retirer ses troupes des pays électoraux, sauf 1,000 chevaux qui resteront à Wesel et à Lippstadt jusqu'à la remise effective de la Poméranie à la Suède (art. XIII). Pour le Danemark, le roi de France est disposé à lui rendre son ancienne amitié, à condition que la paix comprenne aussi la Suède (art. XVI). Par le premier article séparé, Louis XIV offre ses bons offices pour régler certains différends pécuniaires avec divers États allemands (notamment la ville de Hambourg), au sujet d'assignations impériales lancées au profit du Brandebourg durant la guerre. Par le second article séparé, le roi promet de payer à l'électeur en deux ans, 300,000 thalers (environ onze cent mille livres), à titre d'indemnité pour ses dépenses.

En dépit de la somme d'argent due à la générosité de Louis XIV, et bien qu'on fît grand bruit des quelques kilo-

(1) Cf. Londorp, *A. P.*, X, 704 ss. (en allemand); Pufendorf, *F. W.*, XVII, § 80 (en latin); *Actes de la paix de Nimègue*, IV, 483-95 (en français); Dumont, *C. D.*, VII, I, 408 ss. (en français, mais seulement avec un article séparé); Vast, *Grands traités de Louis XIV*, II, 117 ss. (en français); Moerner, *Op. cit.*, 408-12 (analyse en allemand). Vast *(loc. cit.*, 125) donne une analyse erronée du 1er article séparé.

mètres carrés cédés à droite de l'Oder, avec la petite ville de Garz, et de la suppression des clauses abusives du recès de 1653, le Brandebourg était fort malmené. Il était forcé de s'humilier devant ceux qu'il avait vaincus, de leur rendre des conquêtes précieuses; il n'obtenait même pas la libre navigation de l'Oder, dont les Suédois continuaient à garder tout le cours inférieur. Le traité du 29 juin détruisait en un instant le résultat de cinq années de guerre; il anéantissait d'un coup brutal des espérances nourries depuis quarante ans, et d'autant plus chères qu'après des déceptions répétées, elles avaient été plus près de se réaliser.

Frédéric Guillaume reçut la nouvelle avec une tristesse résignée (1). « Nous sommes assurés », écrivit-il le 10 juillet à Meinders, « que s'il eût été possible de tirer meilleur parti de la situation, et d'améliorer les conditions, vous n'y auriez pas manqué » (2). Dès le lendemain il ratifiait la paix, se soumettant à l'inévitable. Les Français, sous Créqui, avaient poussé jusqu'au Weser; le duché de Clèves, les comtés de Mark et de Ravensberg étaient entre leurs mains; Minden était menacée (3). D'autre part, les convoitises des voisins allemands allaient croissant, et Meinders pouvait à bon droit justifier son traité en montrant à l'électeur l'orage effroyable qu'il détournait de ses états (4). Il n'était que temps de conclure. L'échange des ratifications eut lieu le 22 juillet à Nimègue entre Blaspeil et Colbert de Croissy, par l'intermédiaire du médiateur anglais, Jenkins (5). A la fin du mois, le

(1) On lui a prêté à ce sujet des exclamations peu authentiques, comme par exemple qu'il aurait voulu n'avoir jamais appris à écrire, pour n'avoir pas à signer la ratification. Cf. Droysen, *Gesch. der preuss. Pol.,* III, iii, 682.

(2) Cf. *U. et A.,* XVIII, 718.

(3) *Ibid.,* XVIII, 109 ss.; A. E., *Corr. de Brandebourg,* XIII, 160 ss., et A. G., *DCXXX,* pièce 178 ss.

(4) Cf. *U. et A.,* XVIII, 717-18 (relation du 1er juillet 1679). L'électeur connaissait le péril et en fit lui-même un sombre tableau au roi de Danemark (*Ibid.,* XVIII, 389-92).

(5) *Ibid.,* XVIII, 626, note 2; A. G., *DCXXX* (juillet 1679), Hirsch, *Brdg. u. England,* 2e partie, 11. L'électeur avait voulu ainsi faire honneur au roi d'Angleterre et se le concilier. L'échange des ratifications avec la Suède eut lieu un peu plus tard à Pasewalk. Cf. Pufendorf, *F. W.,* XVII, § 84.

maréchal de Créqui commença l'évacuation des territoires brandebourgeois.

La signature de la paix de Saint-Germain fut une déception pour plus d'un prince (1). Les ducs de Brunswick surtout, que Rébenac avait peu à peu gagnés par l'appât d'un démembrement du Brandebourg, en furent mécontents (2). Le roi de Danemark, abandonné à son malheureux sort, adressa à son allié de vives plaintes : il accepta d'assez mauvaise grâce l'excuse de la nécessité, qui lui fut alléguée, et la consolation dont on le leurra, d'avoir ruiné du moins, de manière durable, « l'ennemi commun » (3). Pour le Brandebourg, l'événement fut le point de départ d'une importante évolution. Plein de ressentiment contre ses anciens alliés, l'Empereur et les États-Généraux, Frédéric Guillaume leur tourna résolument le dos; il s'orienta vers la grande puissance du moment, vers la France de Louis XIV; il se flatta d'obtenir de l'alliance française ce que n'avaient pu lui donner ni l'alliance impériale, ni l'alliance hollandaise.

(1) Elle fut aussi une déception pour Colbert de Croissy qui s'était flatté de faire la paix à Nimègue; cf. PUFENDORF, *F. W.*, XVII, § 81.

(2) Cf. PRUTZ, *Analekten, loc. cit.*, 231-32.

(3) Cf. *U. et A.*, XVIII, 379-84, lettres de l'électeur du 17 juin et du roi du 27 juin, et 387-92, lettres du roi du 13 juillet et de l'électeur des 11 juillet et 2 septembre 1679. Le Danemark conclut lui-même la paix avec la France à Fontainebleau (2 septembre), et avec la Suède à Lund (26 septembre 1679); il dut rétablir le duc de Gottorp dans les possessions et droits dont il l'avait dépouillé.

LIVRE III

LES DERNIÈRES ANNÉES

(1679-88)

Le temps fuit et l'électeur, après l'effort admirable qu'il vient de soutenir durant une longue guerre, semble fléchir quelque temps sous le poids de l'âge et des déceptions. Tandis que la goutte et les rhumatismes le minent, il voit disparaître l'un après l'autre ses meilleurs collaborateurs, le vieux Schwerin, Blaspeil, Frédéric d'Iéna. L'humiliation de Saint-Germain pèse sur sa politique : il subit, avec une sourde rancune contre ses alliés de la veille, l'alliance impérieuse du vainqueur. Cependant ni les ans, ni la maladie, ni les traverses de la fortune n'ont pu éteindre l'activité de son corps et de son âme. Son abaissement momentané n'a pu lui enlever le prestige de ses victoires. Les princes allemands s'inclinent devant ses cheveux blancs; les puissances étrangères recherchent l'appui de son expérience et de son armée. Après cinq ans de demi-vassalité, acceptée dans l'espoir de compensations chimériques, Frédéric Guillaume constatera la faillite de l'alliance française. On le verra alors s'en dégager peu à peu, et, revenant sur le soir de sa vie aux amitiés de ses débuts, se lier aux Hollandais par un traité que les nécessités de l'époque doubleront bientôt d'un autre avec l'Empereur. L'évolution, quoique lente et enveloppée, sera décisive. L'entente avec les États-Généraux et l'Autriche restera pour un demi-siècle, presque sans interruption, le fondement de la politique brandebourgeoise ou prussienne.

CHAPITRE PREMIER

L'ALLIANCE FRANÇAISE. — RÊVES ET DÉBOIRES

(1679-84)

L'électeur s'était à peine résigné au sacrifice qui lui fendait le cœur, que de tous côtés éclatèrent les signes du changement complet de sa politique. La seconde moitié de juin 1679 et les mois suivants furent marqués par une série d'actes menaçants pour ses anciens alliés : on eût dit qu'il voulait les avertir de ne plus compter sur sa bienveillance, de ne plus attendre de lui que des plaintes ou des revendications.

Au milieu de juin c'est d'abord Godefroy d'Iéna qui parle de poser à Ratisbonne le principe d'une indemnité territoriale aux dépens de l'Empire, en compensation des pays restitués à la Suède : on ne demanderait rien de moins que les villes libres de Dortmund en Westphalie et Nordhausen en Thuringe (1). Bien que ses ministres penchent pour une attitude expectante, Frédéric Guillaume approuve l'initiative d'Iéna et lui ordonne de proclamer à l'occasion sa demande ; il prétend dans tous les cas qu'elle passe avant celle de l'Empereur qui s'est avisé de réclamer Offenbourg et Ueberlingen, ou deux autres petites villes, en échange de Fribourg en Brisgau cédée à la France (2). Les institutions même de l'Empire semblent avoir perdu leur prestige, et il est question de rappeler par économie le représentant du Brandebourg à la

(1) Cf. *U. et A.*, XVIII, 778, relation d'Iéna du 16 juin 1679; PUFENDORF, *F. W.*, XVIII, § 8, ajoute à la liste la ville libre de Mühlhausen.
(2) Cf. *U. et A.*, XIX, 704-05, l'électeur à Godefroy d'Iéna, 2 août 1679.

diète; le conseil secret prêche la patience, mais en insinuant la possibilité de s'entendre avec d'autres princes pour la dissolution de l'inutile assemblée (1), et l'idée n'est pas pour déplaire à l'électeur qui la poursuivra bientôt plus ouvertement, de concert avec la France.

Après l'Empire l'Empereur. A lui incombe la plus lourde responsabilité, et c'est contre lui qu'on nourrit les plus amers ressentiments. Ordre est expédié le 10 juillet à Crockow de renouveler à Vienne d'une manière pressante la réclamation relative à Jægerndorf et de prendre ensuite congé; l'envoyé exécute ses instructions au commencement du mois d'août et part le 16, laissant les Impériaux fort inquiets (2). Il ne reste derrière lui qu'un agent de second ordre, Dieterich, qui ne tarde pas à recevoir le titre de résident, mais dont la correspondance prouve qu'il n'est chargé d'aucune négociation importante (3). Lorsque l'Empereur députe à Berlin son ministre en Saxe, l'abbé de Banz, avec une lettre pour le « Sérénissime cher Oncle et Électeur » (4), celui-ci fait à l'envoyé autrichien un accueil plutôt froid et répond avec une réserve qui n'est pas exempte d'ironie. L'Empereur désire son avis sur le point de la sécurité de l'Empire et de la chère patrie allemande : n'a-t-il donc pas pris ses mesures à ce sujet en concluant la paix de Nimègue, et le pape n'a-t-il pas promis, comme on l'assure de bonne part, de garantir ses derrières contre les Turcs! On parle de contraventions à la paix commises en Alsace par la France : tout ne se fait-il donc pas d'après les clauses de Nimègue! On s'inquiète de la prétention de Verjus d'avoir droit de vote et de séance dans la diète : la prétention n'est pas fondée, mais n'a-t-on pas laissé le roi de Suède reprendre à la diète la place qu'il avait perdue! Chaque question est abordée sur ce ton de persiflage, et pour finir l'élec-

(1) Cf. *U. et A.*, XIX, 703-04, les conseillers secrets à l'électeur, 18 juillet 1679.

(2) *Ibid.*, XVIII, 543-44, et A. B., *Kaiser*, *Rep.* I, 15.

(3) Cf. A. B., *loc. cit.;* Dieterich correspond déjà en janvier 1679, mais sa nomination de conseiller et résident date du 30 août.

(4) *Ibid.*, Znaïm, 6 septembre 1679.

teur prie l'Empereur de lui rendre le duché de Jægerndorf, en lui remboursant tout ce qu'il a rapporté depuis son occupation par le prince de Lichtenstein (1). On conçoit que la cour impériale, alors en séjour à Prague à cause d'une épidémie de peste, soit peu satisfaite du résultat de la mission de Banz, et cherche les moyens d'apaiser la sourde colère dont l'abbé vient d'être témoin (2). En attendant, Otto de Banz trouve un biais pour remercier l'électeur de son dévouement à la patrie et l'assurer des bons sentiments du chef de l'Empire (3).

Les Hollandais ne sont ni mieux vus ni mieux traités que Léopold. Au moment où ils s'apprêtent à exécuter l'alliance du 8 mars 1678, en annulant le billet de 1617 qui établit l'origine de la dette Hœfyser, et en réglant les conditions auxquelles leur doit être rendu le fort de Schenk sur le Rhin (4), la rancune électorale se donne carrière et arrête leur empressement : Blaspeil à Nimègue recoit l'ordre d'ajourner l'évacuation du fort (5); une démonstration militaire sur l'Yssel est éventuellement combinée (6). En même temps un échange de lettres assez vives a lieu, l'électeur accusant les États-Généraux d'avoir causé la désolation de ses territoires et réclamant des indemnités, sans oublier l'accomplissement des engagements pris, les États alléguant leur épuisement qui les a contraints de traiter (7). Romswinckel à La Haye discute avec le prince d'Orange qui promet de s'entremettre pour un prompt accommodement et avec les États-Généraux qui témoignent

(1) Cf. *U. et A.*, XIV, 912-14, mémoire de l'Empereur et réponses de l'électeur, Potsdam, 18 octobre 1679.

(2) *Ibid.*, XIV, 914-16, résolution des ministres impériaux, 18 novembre 1679.

(3) *Ibid.*, XIV, 916 et A. B., *Kaiser*, *Rep.* I, 13, lettre de Prague, 25 novembre 1679.

(4) Cf. Mœrner, *Op. cit.*, 412-13, règlement de Nimègue 30 juin, et acte d'annulation de La Haye, 7 juillet 1679.

(5) Cf. *U. et A.*, XVIII, 625, note 2, ordre du 10 juillet 1679.

(6) *Ibid.*, XIX, 341, l'électeur à Meinders, 15 juillet 1679.

(7) Lettres de l'électeur des 11 juillet et 3 septembre; lettre des États-Généraux du 18 août 1679, dans les *Actes de la paix de Nimègue*, IV, 500-06, 507-14 et 514-21.

de dispositions conciliantes (1) : le 18 octobre, il remet un mémoire pour le paiement des sommes dues au Brandebourg, et, malgré la résolution des États d'envoyer à Berlin Amerongen (2), l'année s'écoule sans que la mauvaise humeur de l'électeur désarme.

Que dire de l'Espagne qui n'a pu verser que de faibles acomptes sur les subsides promis, et dont Melchior de Ruck a vainement tenté de secouer la hautaine indolence! Frédéric Guillaume la fait presser par l'Empereur de se mettre en règle (3), et songe déjà à des représailles.

A l'exaspération contre les alliés qu'il qualifie de traîtres, correspond un élan presque éperdu vers l'ennemi qui l'a terrassé. Dès 1678, il a offert à plusieurs reprises de se lier étroitement à Louis XIV, si celui-ci lui laissait Stettin et les bouches de l'Oder (4). Ce projet d'union, mis de côté tant que la paix même paraissait en suspens, est repris dès que les concessions consenties rendent la fin des hostilités certaine : le 2 juillet 1679, Frédéric Guillaume enjoint à Meinders de rester à Paris après la conclusion de son traité, pour y négocier l'alliance plus étroite *(nähere Allianz)* qu'il a résolu de faire avec le roi (5). Dès lors, c'est comme une idée fixe qui l'absorbe et l'obsède; il ne cesse d'en presser fiévreusement la réalisation. Il semble qu'il ne puisse que de cette façon assurer le salut de son État et satisfaire ses rancunes. Dans le désarroi où le met la nécessité de rendre ses conquêtes, l'alliance française lui est à la fois une garantie et une vengeance. « Ce n'est pas le roi de France qui me force à la paix », s'écrie-t-il devant Buch le 7 juillet, « mais l'Empereur, l'Empire et mes

(1) Cf. A. B., *Niederlande*, *Rep.* XXXIV, 227 *y* 1-3, correspondance de Romswinckel en août et septembre 1679, et du commissaire H. Campman, son ancien secrétaire; *U. et A.*, III, 553-54, lettres du prince d'Orange du 29 septembre, et des États du 13 octobre 1679.

(2) Cf. *U. et A.*, III, 555 ss., instructions du 21 octobre 1679.

(3) *Ibid.*, XIV, 914.

(4) Soit en juin 1678, par l'intermédiaire de Schwerin à Londres, soit en octobre par l'intermédiaire de Rébenac à Stralsund, soit en juillet et en décembre dans les deux instructions à Meinders; voir le chapitre précédent.

(5) Cf. *U. et A.*, XIX, 340, dépêche chiffrée de la main de Fuchs.

plus proches parents et alliés, lesquels pourtant un jour s'en repentiront, voyant ce à quoi ils m'ont poussé (de faire), et leur perte en sera bien aussi grande que la mienne! » (1).

Meinders se met aussitôt en besogne (2). Il est secondé par le comte d'Espense qui a porté à Potsdam l'original du traité de Saint-Germain et en revient avec le titre de grand connétable et colonel des trabants de la garde (3). D'Espense rapporte une instruction détaillée, et quoique Meinders seul ait de pleins pouvoirs pour conclure, il doit l'aider dans sa négociation en représentant « que S. A. E. n'a d'autre désir que de se lier inséparablement au Roi, d'épouser ses intérêts, et de mettre les siens entre ses mains, de sorte que le Roi n'aura jamais eu de plus fidèle allié » (4). Pour les conditions, « on laisse à la France la liberté de stipuler ce qu'elle voudra »; en revanche, on lui demande de soutenir les justes prétentions du Brandebourg contre l'Empereur, l'Espagne et les États-Généraux, d'accorder des subsides destinés à entretenir ses excellentes troupes « pour le service du roi », et peut-être aussi les 10 ou 12 frégates qu'il a sur mer, de préférer son alliance à celle de la Suède et de la Maison de Brunswick « qui ne cherche que son intérêt », et de ménager le Danemark dont l'appui n'est pas à dédaigner. Le document montre l'électeur toujours préoccupé de se réfugier dans l'alliance royale, et persuadé qu'on doit ajouter foi immédiatement, sans autre preuve, à ses protestations de dévouement, un peu bien suspectes pourtant, quand ce ne serait que par leur exagération même.

Les Français ne sont ni si pressés ni si confiants. Pomponne et Louvois, l'un après l'autre, ont insinué à Meinders vers le milieu de juillet que le roi a uniquement en vue le repos de la Chrétienté, que d'ailleurs le passage de l'hostilité à une

(1) Cf. *Tagebuch*, II, 219-20.
(2) Cf. *U. et A.*, XIX, 340-42, relations des 14 et 18 juillet 1679.
(3) Cf. A. B., *Frankreich*, *Rep.* XI, 18, l'électeur à Meinders, 20 juillet 1679. D'Espense d'ailleurs, toujours à demi français, attendait pour porter officiellement ces titres d'avoir l'autorisation du roi.
(4) Instruction du 20 juillet 1679; cf. P. J., n° 1.

liaison intime est par trop brusque (1). Ensuite les choses traînent en longueur. Si Louis XIV accueille gracieusement Meinders, « en ami », et paraît bien disposé (2), ses ministres reculent devant la politique offensive à laquelle on les convie, et se demandent si un concert avec les deux royaumes scandinaves, qu'ils sont en train de raccommoder, ne serait pas plus avantageux que l'union avec le Brandebourg (3). De là des lenteurs et des atermoiements qui prolongent la négociation jusqu'à la fin d'octobre.

Durant ces longs mois d'attente, l'ardeur de Frédéric Guillaume ne se dément pas. Rien ne le rebute, ni les mauvais procédés des intendants et commissaires français dans le duché de Clèves écrasé de contributions, ni les retards de l'évacuation subordonnée à la remise aux Suédois des pays poméraniens, ni la prétention de Louvois de reprendre les canons laissés autrefois à Wesel par le maréchal de Bellefonds; il ne se lasse pas de faire entendre de modestes remontrances, de soumettre à l'appréciation du roi ses griefs contre la Suède qui le chicane ou le malmène, contre Hambourg qui refuse de lui payer son dû (4). Il stimule ses conseillers découragés ou tremblants. C'est bien lui qui, presque exclusivement avec Fuchs, engage sa politique dans les voies nouvelles. Meinders s'énerve et « languit » après une réponse qui lui permettrait de repartir avant la mauvaise saison (5); il a, d'autre part, des scrupules au sujet de certains engagements, notamment pour le cas d'une élection impériale (6). Le vieux Schwerin, consulté seulement quand tout est décidé, ne peut retenir l'expression de ses craintes : il regrette qu'on se soit tant hâté, surtout qu'on ait offert une alliance offensive, car une indis-

(1) Cf. *U. et A.*, XIX, 341-42, relation du 28 juillet 1679.
(2) *Ibid.*, XIX, 349, relation du 4 août 1679 sur l'audience de la veille.
(3) Cf. Pagès, *Grand Électeur*, 416 ss.
(4) Cf. la correspondance avec Meinders de juillet à octobre 1679, dans *U. et A.*, XIX, 345 ss., et les mémoires remis par Meinders au gouvernement français, dans A. E., *Corr. de Brandebourg*, XIII, 181-82, 191-92, 194-96, 197 ss., 202-03, 205-06, 207, 216-17, 229 ss., 235 ss.
(5) Cf. A. E., *loc. cit.*, XIII, 208-09, billet à Tourmont, 11 septembre 1679.
(6) Cf. *U. et A.*, XIX, 349-50, 5 août 1679.

crétion peut exposer le Brandebourg à de redoutables périls; il s'inquiète de la grandeur de la France et ne comprend pas pourquoi, après l'avoir combattue avec acharnement, l'électeur se montre prêt, tout d'un coup, à lui livrer l'Empire; il s'incline toutefois devant la volonté du maître, qui a toujours prévalu et doit prévaloir sur la sienne; il n'est pas, du reste, hostile à de bons rapports avec la France et l'a souvent déclaré, au risque de se faire mal voir de ses collègues; il finit même par approuver l'offre éventuelle du suffrage électoral et se console en pensant que le temps est là pour tout arranger et tout aplanir (1).

En face des hésitations de Meinders et de Schwerin, Frédéric Guillaume maintient résolument la ligne de conduite qu'il a adoptée. Il envoie le 8 août à Meinders un supplément d'instructions (2), il expose le 11 août, à Schwerin, son programme, et le défend en le précisant (3) : il se propose, avant tout, de séparer la France de la Suède et d'assurer la sécurité de ses états; or, pour atteindre ce double but, il faut faire à Louis XIV des ouvertures séduisantes; certes, ce n'est pas l'affection qui l'entraîne; il connaît trop le joug français *(das französische Joch);* mais la France seule peut lui procurer l'argent et la protection dont il a besoin, elle est l'arbitre de l'Europe *(das arbitrium in Händen hat)*, et personne, d'après les prévisions humaines, ne saurait trouver sa sûreté ni ses convenances en dehors de son amitié et de son alliance (4). Porté par ce raisonnement qui lui paraît irréfutable, il poursuit sa route sans arrière-pensée. Tout au plus consent-il à tenir compte des conseils de prudence et des observations de Schwerin, à faire moins d'avances, un moment même à

(1) Lettres de Schwerin des 10, 12, et 14 août 1679, dans *U. et A.*, XIX, 354-56, 358-59 et 360-61.

(2) *Ibid.*, XIX, 350-53; il appuie particulièrement sur la nécessité de gros subsides, car il veut entretenir une armée de 20,000 hommes, et il déclare que c'est un point capital *(ein Hauptpunkt)*, auquel il tient énormément *(woran uns auf's höchste gelegen)*.

(3) *Ibid.*, XIX, 356-58.

(4) L'Empereur et l'Empire, ajoute-t-il, m'ont abandonné, et je n'ai à les considérer « qu'autant que le comporte mon intérêt particulier ».

attendre la venue d'un ministre français à Berlin (1) ; mais le bruit des menées de la Suède suffit à ranimer son impatience, à le ramener au système de la surenchère. Non seulement il fait distribuer de l'argent aux commis de Pomponne et des zibelines aux dames influentes de la cour, mais il parle d'envoyer à Paris un ou deux de ses fils (2). Enfin il reçoit un projet, remis par Pomponne à Meinders (le 15 septembre); il l'examine et le corrige, insistant sur le chiffre des subsides qu'il importe de grossir à toute force (3). Le projet remanié devient, le 25 octobre, l'alliance secrète de Saint-Germain.

Le traité, signé par Pomponne et Meinders, comprend dix-neuf articles (4). Une amitié sincère et une parfaite intelligence doivent exister à l'avenir entre Sa Majesté Très Chrétienne et Son Altesse Électorale de Brandebourg, qui s'engagent réciproquement à maintenir les traités de Westphalie et à s'en garantir les bénéfices, ainsi que ceux des traités de Nimègue et de Saint-Germain (art. I, III et IV). Le roi assistera l'électeur dans le cas où il serait inquiété par quelque prince, à raison de faits de la guerre passée ou en haine du présent traité (art. V et XVII); il appuiera à la cour de l'Empereur sa prétention sur le duché de Jægerndorf (art. VI), s'emploiera à l'exécution complète par la Pologne des traités de Bromberg et d'Oliva (art. VII), et paiera chaque année, durant dix ans, une somme de 100,000 livres (art. XVIII). En revanche, l'électeur accordera éventuellement aux troupes royales le passage par ses terres et provinces, au besoin même l'entrée de ses places fortes (art. VIII) ; il s'entendra avec Louis XIV pour faire élire, en cas de mort du roi de Pologne, le fils de ce roi, ou à son défaut un autre candidat français (art. IX) ; enfin il donnera son suffrage, soit au Roi

(1) Cf. *U. et A.*, XIX, 357, note 1, 359 et 366; l'électeur à Schwerin, 14 août, et à Meinders, 11 août et 11 septembre 1679.

(2) Le 18 septembre, Meinders écrit que le roi est très touché de cette intention; *ibid.*, XIX, 367, note 5.

(3) *Ibid.*, XIX, 369-71, l'électeur à Meinders, 29 septembre 1679.

(4) Cf. MOERNER, *Op. cit.*, 704-08; BULARD, *Op. cit.*, 133 ss., et VAST, *Les grands traités de Louis XIV*, II, 126-134.

Très Chrétien, soit à son fils, soit à tel prince qui lui sera agréable, pour l'élire à l'occasion Roi des Romains ou Empereur (art. X-XVI) (1).

Tel est ce traité qui, si longtemps, est resté enfoui dans le secret des archives, que Pufendorf, travaillant au milieu des documents brandebourgeois, a ignoré, et qui fut même caché par l'électeur et le roi à plusieurs de leurs principaux ministres et diplomates. A vrai dire, seuls les articles concernant l'élection impériale ou la mort du roi de Pologne justifient ce mystère (2); le reste, surtout les engagements pris au profit du Brandebourg, est de la plus rare insignifiance. Frédéric Guillaume n'obtient presque rien de ce qu'il désirait, pas même des subsides dignes de ce nom; qu'est-ce, en effet, que 100,000 livres par an? la pension d'un simple particulier, une aumône à quelque principicule, ou les gages d'un valet? Quoi qu'en aient pensé divers historiens (3), l'alliance du 25 octobre 1679 apparaît, quand on l'étudie de près, comme un acte à peu près inutile au Brandebourg. Il lui procure, dira-t-on, la sécurité; mais cette sécurité n'est nullement compromise après la paix de Saint-Germain, et point n'est besoin de protection contre des agressions plus que problématiques. On comprend mal l'inquiétude qu'inspire la Suède privée de l'appui qui l'a sauvée. En lui-même et par sa substance, le traité n'a de valeur que pour la France (4). S'il a quelque portée pour l'autre partie, c'est à titre de provisoire, de « commencement » (5), comme disait Meinders, parce qu'il peut et doit être complété.

(1) Le roi promet dans ce cas de conserver les privilèges des électeurs et princes, et d'observer la Bulle d'Or en son entier (art. XV).

(2) Peut-être aussi l'article sur le passage des troupes françaises dans les états électoraux.

(3) Notamment encore Pagès, *Grand Électeur*, 419 et 428-29, et Fehling, *Frankreich und Brandenburg in den Jahren 1679 bis 1684*, in-8°, Leipzig, 1906, 46-47.

(4) Cf. Philippson, *Op. cit.*, III, 262. Cet historien, qui a très bien apprécié le traité d'octobre, a exagéré la répugnance de l'électeur à admettre la clause relative à l'élection impériale, clause dont il avait eu l'initiative.

(5) Cf. Pagès, *Op. cit.*, 421.

Quant au système de l'alliance française en général, il ne semble guère plus heureux. En laissant de côté la discussion parfaitement oiseuse sur sa légitimité, relativement aux devoirs vis-à-vis de l'Empire (1), et en proclamant avec M. Fehling le droit bien établi de l'électeur de poursuivre une politique purement brandebourgeoise, on demeure stupéfait de le voir se précipiter tête baissée et presque furieusement dans des engagements si contraires à ses véritables intérêts et à son sentiment intime (2). Peut-être crut-il, en s'unissant à Louis XIV, faire un coup de partie : aigri par les déceptions récentes et irrité d'avoir été livré sans défense à la loi du plus fort, il s'exagéra les torts de ses alliés, les rendit responsables de son infortune, leur prêta même des pensées d'hostilité, alors qu'ils n'avaient péché que par égoïsme ou tout au plus par jalousie. Désireux de prendre sa revanche, il s'imagina que la France l'y aiderait : il se flatta de la pousser à une offensive déclarée contre tous ceux qui avaient signé la paix scélérate, surtout contre l'Empereur, « l'ennemi commun », auquel il rêva un moment d'enlever une province; il eut des visées encore plus étendues, et, résigné au rôle de mercenaire, songea à se substituer à la Suède déchue, dans l'espoir secret de recouvrer, avec l'aide du grand roi, les conquêtes que celui-ci seul avait pu lui arracher. Ces calculs étaient illusoires et les conditions de l'alliance du 25 octobre auraient dû l'en avertir. Les temps n'étaient pas venus d'une lutte ouverte contre l'Autriche (3), et l'alliance française qui, soixante ans plus tard, devait rendre de si précieux services,

(1) Cf. Fehling, *Op. cit.*, 1 ss. Au point de vue de l'élection impériale, Frédéric Guillaume ne fit après tout que ce qu'avait fait l'électeur de Bavière en 1670, et ce que fit l'électeur de Saxe en novembre 1679.

(2) Droysen, *Gesch. der preuss. Pol.*, III, III, 705, a dit : « Ce ne fut pas la sympathie, ce ne fut pas la rancune qui porta l'électeur à rechercher l'alliance de la France », mais il n'y avait d'appui possible que de ce côté. Le jugement contient mainte inexactitude : si la sympathie ne joua aucun rôle, on ne peut en dire autant de la rancune; quant à trouver un appui, aussi efficace, l'électeur n'aurait eu que l'embarras du choix.

(3) C'est ce que n'a pas vu M. Fehling dans sa discussion intéressante du reste, p. 17 ss.

était prématurée. Louis XIV, et il en avait le droit, n'envisagea que son avantage ; il ne vit dans l'électeur, malgré l'importance relative de ses états, qu'un allié de puissance médiocre, facile à diriger, à exciter ou à retenir, bon pour faire le jeu des Bourbons contre les Habsbourg, pour paralyser la résistance, d'ailleurs inerte, de l'Empire, pour favoriser une politique de spoliations et d'empiètements aux dépens de l'Allemagne. Quant à lui sacrifier la moindre chose, fût-ce un ami infidèle, comme se montra bientôt le roi de Suède, il était décidé à n'en rien faire, tant qu'il n'y trouverait pas un profit évident.

Je crois donc qu'il faut, selon l'opinion la plus répandue, considérer l'alliance française comme une des plus lourdes fautes de Frédéric Guillaume. Non qu'elle fût incapable de porter des fruits, en raison de je ne sais quelle incompatibilité d'humeur ou de nature, séparant le Brandebourg et la France (1), mais parce qu'elle s'accomplissait dans les conditions les plus défavorables et avant le terme propice, parce qu'elle était moins l'union de deux puissances d'égale force, traitant dans la pleine conscience de leurs droits respectifs, qu'une espèce de contrat entre supérieur et subordonné, semblable à celui d'un suzerain avec son vassal (2). Ajoutons, pour être complet, qu'elle ne fut jamais sincère, et que, née d'un enthousiasme de commande, elle resta entachée de défiance réciproque, le roi prenant ses mesures contre une défection certaine à plus ou moins brève échéance, l'électeur rongeant son frein en présence des violences du roi dont il devenait involontairement le complice, et luttant contre ses remords au nom d'intérêts chimériques.

Au lendemain du traité d'octobre 1679 (3), il fallut procé-

(1) Cf. Fester, *Zur Kritik der Berliner Berichte Rebenacs*, *Hist. Zeitsch.*, XCII, 19 ss.

(2) Droysen (*Gesch. der preuss. Pol.*, III, III, 701-02) se met tout à fait en dehors des données historiques, en cherchant à établir un parallèle entre le Brandebourg et la France, en les mettant sur un pied d'égalité.

(3) Ce traité fut assez vite ratifié par les deux contractants. La ratification électorale, du 1er décembre 1679, est aux Archives des Affaires étrangères ; cf. Vast, *Les grands traités de Louis XIV*, II, 51.

der au règlement de quelques questions qui ne pouvaient manquer d'amener des tiraillements entre les nouveaux alliés. Tel un démêlé avec la ville de Hambourg à laquelle le Brandebourg réclamait 150,000 thalers, dus en vertu d'assignations de l'Empereur pendant la guerre; telle l'affaire des quartiers en Mecklembourg qui mettait l'électeur aux prises avec la Maison de Brunswick; telle la question de l'évacuation des territoires rhénans et de la possession des canons de Wesel. Dans ces trois différends, Frédéric Guillaume s'en remit plus ou moins rapidement à la décision de la France. Sa querelle avec Hambourg se compliquait de l'intervention du roi de Danemark et des ducs de Brunswick, le premier exigeant un serment d'hommage de la vieille cité hanséatique, les autres se posant en défenseurs de ses libertés. L'électeur, qui avait fait saisir six vaisseaux hambourgeois et les avait fait vendre en Danemark (1), soutenait les prétentions de Christian V et avait bien accueilli ses ouvertures, au commencement d'octobre (2). Un conflit armé toutefois pouvait être dangereux, étant donné que la ville en appelait au roi de France; sur l'avis de Fuchs et du vieux Schwerin, presque mourant (3), Frédéric Guillaume opta pour les voies de douceur. Les deux Brandt qui se trouvaient près du roi danois, et L. G. de Crockow qui fut envoyé tout exprès, reçurent l'ordre de s'entremettre (4). Comme le comte de Rébenac venait de prendre en main la médiation au nom de Louis XIV, l'action brandebourgeoise se confondit avec celle de la France, et forcément lui fut subordonnée. Christian V dut se contenter de vagues protestations de respect et d'une somme d'argent (5); l'électeur accepta la réduction de sa créance, encore heureux, au lieu

(1) Cf. Prutz, *Analekten,* 239 ss.
(2) Christian V demandait l'appui éventuel du Brandebourg; ces ouvertures furent faites à Berlin par D. von Ahlefeld et H. Meyer; cf. *U. et A.*, XIX, 537 ss.
(3) Cf. Pagès, *Grand Électeur,* 433 et note.
(4) Instructions du 25 octobre 1679, dans *U. et A.*, XIX, 545 ss.
(5) Deux cent vingt mille thalers; accord de Pinneberg, du 9 novembre 1679; cf. A. B., *Dänemark, Rep.* LXIII, 40; *Mémoires* de Pomponne, I, 412-14; *U. et A.*, XIX, 549 ss.

des 100,000 thalers que Rébenac lui accordait, d'en obtenir 125,000 par la convention définitive du 11 décembre 1679 (1). Il montra la même condescendance vis-à-vis des ducs de Brunswick qui lui refusaient le droit de loger et entretenir, comme eux, des régiments en Mecklembourg : là encore Rébenac s'interposa, et comme par le traité d'Ebsdorf avec Celle et Wolfenbüttel (24 novembre 1679) la France prenait nettement position en faveur des ducs de Brunswick, Frédéric Guillaume renonça aux quartiers dont il s'était saisi (janvier 1680) (2). Quant à l'évacuation de ses pays rhénans, c'était matière à traiter directement avec Louis XIV : Lippstadt et le comté de Mark étaient débarrassés depuis le mois de septembre 1679 ; le duché de Clèves ne le fut qu'en février 1680 ; sur les 69 pièces de canon que contenait Wesel et qu'on réclamait des deux côtés, le roi consentit, après une humble lettre de son allié, à lui laisser les 39 plus petites, avec toutes les munitions (3).

Le terrain étant ainsi déblayé et les obstacles aplanis, l'alliance du Brandebourg et de la France parut établie sur de solides assises. Les deux gouvernements le proclamèrent alors indirectement à la face du monde, en choisissant pour les représenter de part et d'autre des personnages marquants.

Au moment où Meinders quitta Paris (4), l'électeur n'avait pas moins de quatre agents auprès du gouvernement royal, mais c'étaient gens sans importance ou destinés à un rôle éphémère (5) : le vieux Jean Beck, qui avait correspondu depuis 1657 jusqu'à la rupture de 1674, fut maintenu presque par charité dans sa charge de donneur de nouvelles (6) ; le

(1) Cf. *U. et A.*, XIX, 551 et 552, note 1 ; la ville de Hambourg ratifia cette convention le 30 janvier 1680 (cf. A. B., *loc. cit.*)

(2) Cf. Prutz, *Analekten*, 242 ; A. E., *Corr. de Brandebourg*, XIV, 148 ss., relations de Rébenac, de Hambourg 5 et 8 janvier, et de Berlin 20 janvier 1680 ; Pomponne, *Mémoires*, I, 320.

(3) Cf. *U. et A.*, II, 535, et XIX, 380-81 (novembre-décembre 1679).

(4) Au commencement de novembre 1679 ; cf. A. B., *Frankreich*, *Rep*. XI, 19, 3e paquet, d'après une lettre de Plémont du 10 novembre 1679.

(5) Cf. *U. et A.*, XIX, 376 ss.

(6) Il avait depuis 1660 le titre d'*agent*, et resta à Paris jusqu'en novembre 1686 ; cf. A. B., *Frankreich*, *Rep*. XI, 20 ; Pagès, *Grand Électeur*, 430.

comte d'Espense s'en retourna à la fin de mai 1680 pour remplir à Berlin ses fonctions de colonel de la garde (1) ; le secrétaire Ilgen, amené par Meinders et initié à tous les secrets de sa négociation, était resté derrière lui pour veiller à l'exécution du traité; il repartit au printemps de 1680 (2); M. de Plémont enfin, gendre du premier commis des Affaires étrangères, Tourmont, venait à peine de se charger d'encaisser les subsides pour le Brandebourg, quand la disgrâce de Pomponne lui rendit la tâche impossible (3). L'électeur eut l'idée, dès la fin de 1679, de confier le soin de ses intérêts à Paris à un envoyé plus qualifié que le vieux Beck et plus stable que les trois autres. Il s'adressa à Ezéchiel Spanheim qui, sans quitter le service de l'électeur palatin, avait accepté depuis un an déjà de gérer à Londres ses affaires (4). Sondé par Fuchs, Spanheim se déclara prêt à s'attacher exclusivement au Brandebourg, et fut officiellement nommé envoyé extraordinaire en France, le 3 février 1680 (5).

C'était un excellent choix. Né à Genève en 1620 d'un père allemand et d'une mère française, le nouvel ambassadeur était un des hommes les plus instruits de l'époque (6). Théologien, philosophe et archéologue, il avait été professeur à Genève et précepteur du prince électoral en Palatinat. Initié ensuite à la politique et à la diplomatie, il avait rempli pour l'électeur palatin plusieurs missions en Italie, en Allemagne et en France. Entre temps il ne négligeait pas ses études d'érudition et publiait à Rome en 1664 son grand ouvrage de numismatique « *Dissertationes de usu et praestantia numismatum antiquorum* », qui, sans cesse remanié et augmenté, le classa

(1) Cf. A. B., *Frankreich, Rep.* XI, 19, 2e paquet; la recréance de Louis XIV pour d'Espense est du 22 mai 1680.

(2) *Ibid.*, 19, 3e paquet, relations d'Ilgen (octobre 1679 à mars 1680).

(3) *Ibid.*, fin de la liasse 18 et liasse 19, 2e paquet, commission de Potsdam, 20 novembre 1679, lettre de d'Espense du 8 décembre, et 4e paquet, lettres de Plémont en novembre et décembre 1679.

(4) Cf. Hirsch, *Brandenburg und England*, 2e partie, 10-11.

(5) Cf. *U. et A.*, XIX, 383-84.

(6) Sur sa vie, voir E. Bourgeois, introduction à la *Relation de la cour de France* d'Ezéchiel Spanheim, in-8°, Paris et Lyon, 1900.

parmi les principaux savants d'Europe. Plus tard, résident du Palatinat à Cologne, puis ministre à Londres, il s'était fait remarquer par sa tenue digne, par son ton à la fois libre et mesuré, par un protestantisme dont l'ardeur ne dégénérait jamais en fanatisme, par un goût pour la langue ou les choses de France (1) qui ne l'empêchait pas de pénétrer et de combattre les desseins ambitieux de Louis XIV. Tout le préparait à faire bonne figure à la cour de Versailles, sa ponctualité à remplir ses devoirs de diplomate, son esprit sociable et curieux, qui lui donnait accès dans les cercles les plus distingués, ses amitiés avec des érudits comme Huet et Chevreau, ses origines enfin qui allaient l'introduire en intime auprès des princesses allemandes, la dauphine bavaroise, la palatine Anne de Gonzague, et surtout la fille de l'électeur palatin, Madame, duchesse d'Orléans. En même temps il avait assez d'habileté pour conduire des négociations délicates, et assez de fermeté pour faire respecter son maître par un souverain qui l'eût volontiers traité en mercenaire. « Il était bien », écrivait le marquis de Sourches en 1687, « le plus sage, le plus habile ministre : il n'en était pas venu en France depuis vingt ans, de la part des princes étrangers, qui eussent meilleure tête que lui » (2).

L'instruction destinée à Spanheim, et qui devait lui être remise à Paris par le comte d'Espense et Ilgen, ne contint guère que des recommandations générales : le principal objet de la mission était « l'exécution complète des précédents traités et l'entretien d'une amitié et bonne intelligence indestructibles » ; dans le détail, l'envoyé extraordinaire devait réclamer avant tout le paiement de l'argent dû et l'évacuation du pays de Clèves; il recevait un chiffre pour les affaires secrètes; au reste, l'électeur s'en rapportait « à sa dextérité bien connue » pour ménager ses intérêts « dans une négocia-

(1) En 1671, il avait songé à servir Louis XIV aussi bien que l'électeur palatin, et allégué qu'il avait le cœur français; cf. PAGÈS, *Grand Électeur*, 435 note 3.

(2) Cité par BOURGEOIS, dans son introduction à la relation de Spanheim, 21.

tion qui lui importait tant » *(Uns höchst importirende Negotiation)* (1).

Quand Spanheim arriva à Paris, en avril 1680, sa situation était plutôt difficile. Arnauld de Pomponne, dont la modération avait servi Meinders, avait été disgracié le 18 novembre précédent, sous prétexte que ce qui passait par ses mains « perdait de la grandeur et de la force qu'on doit avoir en exécutant les ordres d'un roi de France qui n'est pas malheureux » (2). En réalité, il avait été victime d'une coalition des deux familles prépondérantes à la cour, les Le Tellier et les Colbert. La charge de secrétaire d'État des Affaires étrangères, exercée d'abord par le grand Colbert, avait été donnée à son frère, le marquis de Croissy (3), et M. de Plémont écrivait dès le 15 décembre 1679 que le Conseil d'État serait désormais « composé également de quatre personnes, de M. le chancelier et de M. Louvois d'une part, et de MM. Colbert d'autre part » (4). Or Colbert de Croissy qui, malgré ses défiances, avait conservé « quelque penchant » pour l'électeur Frédéric Guillaume depuis sa mission à Clèves en 1666, avait eu maille à partir à Nimègue avec Spanheim et le jugeait « peu propre à contribuer aux liaisons et à la confiance réciproque du Roi et de Son Altesse Électorale » (5). On l'avait fait savoir à Berlin, si bien qu'Ilgen, dans un mémoire au roi, avait demandé s'il fallait instruire Spanheim de l'alliance secrète du 25 octobre; le roi avait conseillé de ne pas lui confier les articles les plus secrets (6), et ainsi avait été fait.

(1) Cf. A. B., *Frankreich, Rep.* XI, 21, Cœlln, 17 février 1680; analyse dans *U. et A.*, XIX, 384-85.

(2) Cf. *Mémoires de Louis XIV pour l'instruction du dauphin*, édition Dreyss, 2 vol. in-8°, Paris, 1860, II, 521 ss. Louis XIV dit aussi dans ce passage de sa *Réflexion sur le métier de roi*, qu'il avait souffert plusieurs années « de sa faiblesse, de son opiniâtreté et de son inapplication. »

(3) Colbert de Croissy, alors en mission en Bavière, où il avait négocié le mariage du dauphin, ne prit possession de son poste qu'au commencement de 1680.

(4) Cf. A. B., *Frankreich, Rep.* XI, 19, 4e paquet.

(5) Cf. Spanheim, *Relation de la cour de France*, édition Bourgeois, 371-74.

(6) Cf. A. E., *Corr. de Brandebourg*, XIV, 259, mémoire du 20 mars 1680; le 29 mars, le roi faisait observer à Rébenac que l'électeur n'avait jusqu'à pré-

Suspect au gouvernement français, Spanheim se trouvait n'être même pas investi de la pleine confiance du sien. Les choses heureusement ne tardèrent pas à se modifier. Colbert de Croissy, pour avoir l'abord rude et l'apparence grossière, n'en était pas moins capable et expérimenté; il apprécia bientôt à leur juste valeur les solides qualités de l'envoyé, et le roi oublia ses préventions contre lui (1). L'installation de Spanheim à Paris, où il allait rester jusqu'en 1689, contribua donc à consolider la récente alliance.

Le rôle du ministre de Brandebourg en France fut d'ailleurs médiocre en comparaison de celui du ministre de France en Brandebourg. Sans doute certaines affaires furent traitées par Spanheim; ses relations pourtant, rédigées en français pour la plupart, sont plus intéressantes par les détails qu'elles contiennent sur la cour de Versailles et l'appréciation de la politique royale que par les négociations qu'elles racontent. A vrai dire, tant que dura l'alliance française, c'est à Berlin que s'ourdirent tous les projets concertés entre les alliés, que se conclurent les principaux traités et se dénouèrent les différends inévitables. Cela tint à la fois au caractère du comte de Rébenac, choisi par Louis XIV pour ce poste important, et à la situation privilégiée qu'il occupa longtemps auprès de l'électeur.

François de Pas, seigneur d'Harbonnières, plus connu sous le nom de comte de Rébenac, appartenait à une famille de soldats et de diplomates qui a tenu une grande place dans l'histoire du dix-septième siècle, la famille des Feuquières. Né en 1649, il s'était distingué de bonne heure par de rares qualités, par un courage brillant et par une ambition qui ne se croyait rien refusé. La fortune malheureusement semblait le bouder, et ni ses actions d'éclat dans plusieurs campagnes, ni son mariage en 1672 avec une héritière béarnaise, au grand-oncle de laquelle il dut le titre de comte de Rébenac,

sent aucune preuve de l'attachement et fidélité à son service dudit Spanheim; *ibid.*, XIV, 55-56.

(1) Cf. SPANHEIM, *Relation* citée, 374-75, et note 2.



ne parvinrent d'abord à lui assurer les hautes fonctions et les richesses dont il se jugeait digne. En novembre 1676 pourtant, son protecteur et « patron », Arnauld de Pomponne, le fit nommer attaché auprès des armées de Suède en Allemagne, et c'est au cours de cette mission qu'il noua, comme on l'a vu, ses premières relations avec l'électeur Frédéric Guillaume. Après avoir été l'objet de mille avances, lors de la capitulation de Stralsund, et n'y avoir répondu qu'avec réserve, Rébenac alla en Brunswick achever par le traité de Celle (5 février 1679) l'isolement du Brandebourg; il venait de conclure avec les ducs de Celle et de Wolfenbüttel le traité secret d'Ebsdorf (24 novembre) quand Louis XIV le désigna pour exercer à Berlin les fonctions d'envoyé extraordinaire.

La correspondance de Rébenac avec son père, ambassadeur en Suède, donne sur son caractère des détails piquants. Le comte avait un orgueil excessif et haïssait ce qu'il appelait « la vie rampante »; il pensait que ses amis ne devaient pas attendre d'éprouver sa capacité, mais avoir de l'estime pour lui « par la seule envie d'en avoir » (1). Cette infatuation de grand seigneur n'allait pas sans des goûts de dépense peu en rapport avec ses ressources. A Stralsund déjà il s'était plaint souvent de la médiocrité de sa situation et de sa suite, composée de treize personnes, avec huit « méchants chevaux »; c'était là « le petit nécessaire », et il écrivait à son père : « Je ne vois pas que, parce que le blé est cher, on en puisse moins manger de pain » (2). Plus tard, à Berlin, il devait de même rendre compte de son train de maison (22 personnes et 11 chevaux), et déclarer qu'il ne pouvait le réduire malgré la cherté de la vie (3). Aussi était-il sans cesse à court d'argent et réduit à des expédients pour sortir d'embarras. En 1678, on le voit tirer une lettre de change sur Mme de Pomponne, et s'indigner de ce qu'elle lui revient protestée. « La femme

(1) Cf. GALLOIS, *Lettres des Feuquières*, IV, 172-73 (1677).
(2) *Ibid.*, IV, 179-81, 1er janvier 1678.
(3) *Ibid.*, V, 136, 26 avril 1680.

du patron », s'écrie-t-il, « m'a fait un tour bien désagréable » (1). En 1679, il est obligé d'emprunter en France à un sieur Catillon qui a la malhonnêteté de réclamer ensuite son argent (2). Le 29 avril 1680 il est endetté, n'a plus rien en caisse, et fait des réflexions moroses : « Voici donc l'encloueure ; c'est qu'il est question de vivre jusques à la fin de l'année; les quatre premiers mois sont passés, il en reste encore huit » (3). En 1681, c'est le jeu qui lui vient en aide : il gagne 1,200 écus (4) qui lui permettent de se rendre aux eaux de Pyrmont. Ce ne fut pourtant pas seulement par économie qu'il s'obstina durant des années (5) à laisser sa femme loin de lui. Il avait sur ce point des opinions étranges et dont l'égoïsme tranquille étonne. Son père lui mandait en 1679 le bruit public qu'il ne pouvait vivre sans Mme de Rébenac; aussitôt de riposter : « Je vous assure que c'est une pure erreur; le passé doit m'avoir justifié, et l'avenir en convaincra; en effet, si j'étais vingt ans en voyage, la seule consolation que je m'y figure serait d'être autant de temps sans femme et encore plutôt sans enfants ». Il aimait et estimait sa femme, mais à condition de n'en être pas gêné (6). Le 6 août 1681 encore, il déclarait impossible de la faire venir (7), et ce ne fut pas sans peine qu'il consentit l'automne suivant à « la transplantation de Béarn en Allemagne » (8).

Son caractère arrogant et entier ne l'empêchait pas d'être diplomate à ses heures. Il avait la parole vive, la réplique mordante ou hautaine, il savait aussi se taire et battre en retraite à l'occasion. Ses allures fastueuses en imposaient à

(1) Cf. Gallois, *Op. cit.*, IV, 243-45, 11 novembre 1678.

(2) *Ibid.*, V, 100 ss.

(3) *Ibid.*, V, 138-40.

(4) *Ibid.*, V, 227, 28 mai 1681.

(5) Je me suis trompé autrefois en disant qu'il n'avait jamais laissé venir sa femme à Berlin; cf. *Revue Historique*, LXXVIII, janvier 1902, 73.

(6) Cf. Gallois, *Op. cit.*, IV, 388-91, 20 avril 1679.

(7) *Ibid.*, V, 242 ss.

(8) *Ibid.*, V, 265-66. Mme de Rébenac arriva probablement à Berlin, avec ses enfants, en 1682. Dans la correspondance de Brandebourg, il est question d'elle à diverses reprises, notamment le 22 janvier 1684 (A. E., *Brandebourg*, XXII, 76-82).

son entourage. Il représenta Louis XIV de la manière qui devait lui plaire le plus et donner la plus haute idée de sa grandeur. Bien accueilli à Berlin, admis par l'électeur dans une intimité qui fut au début d'autant plus étroite qu'elle était moins spontanée, pris parfois pour conseiller et pour confident, jusqu'à être instruit des propositions secrètes et des dires des ambassadeurs étrangers, Rébenac sut en profiter pour fortifier l'influence française à Berlin et imposer la volonté de son roi. D'ailleurs, tout en usant souvent des voies de douceur, tout en recourant aux arguments sonnants et en introduisant à la cour de Brandebourg un système régulier de corruption, il resta jusqu'au bout partisan de la manière forte, persuadé que l'intimidation était après tout le moyen le plus sûr de parvenir à ses fins.

Pourvu d'instructions du 1er décembre 1679 qui lui ordonnaient d'assurer l'électeur de l'affection du roi et de régler les affaires pendantes, surtout celle de l'exécution de la paix suédoise (1), Rébenac se hâta de quitter Copenhague, où il remplissait une mission temporaire, et de se rendre à son nouveau poste. Il y arriva le 12 janvier 1680 et allait y séjourner plus de huit ans. Sa correspondance diplomatique qui, aux Archives des Affaires étrangères à Paris, ne remplit pas moins de dix-sept registres in-folio et dont une bonne partie va être prochainement publiée dans les *Urkunden und Actenstücke*, est une source de premier ordre pour l'histoire de la politique électorale durant l'alliance française. Il importe toutefois de ne pas la prendre pour seul guide, comme l'ont fait récemment certains historiens (2). Le témoignage de l'envoyé est souvent exact, toujours instructif, mais il est extrêmement partial et manque parfois de clairvoyance. Plein de dédain pour la puissance de l'électeur, Rébenac est porté à méconnaître la valeur de son intervention et à établir entre lui et son roi un parallèle qui ne peut avoir rien de flatteur; il se défie par principe et montre à l'occasion une confiance

(1) Voir le *Recueil des Instructions*, XVI, 214-20.
(2) PRUTZ surtout, et même FEHLING, malgré ses réserves.

étrange, parce qu'il a trop bonne opinion de sa propre habileté : il juge tous les événements du point de vue français, et se perd, malgré sa finesse, au milieu des volte-face d'une politique essentiellement ondoyante. A l'entendre dans les premiers mois de son ambassade, on croirait Frédéric Guillaume dévoué corps et âme au roi de France ; ce n'est que lentement et obscurément qu'il en viendra à soupçonner son hostilité foncière.

La présence de Rébenac à Berlin eut pour effet, comme celle de Spanheim à Paris, d'affermir l'union du Brandebourg et de la France. En dépit de tous les efforts des ennemis de Louis XIV, cette union ne fit que se resserrer au cours de l'année 1680.

Les Hollandais, qui avaient été les premiers à abandonner l'électeur, furent aussi les premiers à essayer de le regagner (1). Dès le 21 octobre 1679, le seigneur d'Amerongen avait été choisi pour l'assurer de la constante amitié des États et de leur désir d'observer ponctuellement l'alliance du 8 mars 1678 (2). L'envoyé était *persona grata* auprès de Frédéric Guillaume qui autrefois l'avait traité presque en ami, soit à Berlin lors des négociations de 1672, soit dans son domaine d'Amerongen où il l'avait visité en mai 1675 (3). Mais les souvenirs anciens ne pouvaient prévaloir sur le ressentiment profond des déboires présents : lorsque Amerongen fut reçu à Potsdam, le 18 décembre 1679, dans la chambre de l'électeur que la goutte empêchait presque de rester debout et de parler, il fut affligé du langage amer qu'on lui tint ; l'emportement à peine contenu de son interlocuteur était de mauvais augure (4). Les deux commissaires avec lesquels il s'aboucha ensuite, Frédéric d'Iéna et Meinders, émirent la prétention d'obtenir le paiement des subsides arriérés jusqu'en 1679,

(1) Ils ne se laissèrent pas séduire par les avances du comte d'Avaux qui leur offrit en vain en 1679-80 une alliance avec Louis XIV.

(2) Cf. *U. et A.*, III, 555-57, instructions du 21 octobre 1679.

(3) Il l'avait également bien accueilli à Minden en 1677 ; *ibid.*, III, 551, et Buch, *Tagebuch*, I, 97.

(4) Cf. *U. et A.*, III, 558 ss., relations du 24 décembre 1679.

alors que les États ne consentaient à reconnaître leur dette que jusqu'à la fin de 1676 (1). D'autre part, l'électeur répondait ironiquement aux propositions de ligue contre la France, qu'elles venaient deux ans trop tard (2), et il inquiétait les intérêts hollandais en équipant des vaisseaux pour le commerce des côtes d'Afrique (3). Tandis qu'Amerongen se débattait contre cette mauvaise volonté, les représentants du Brandebourg à La Haye insistaient pour avoir satisfaction. A Romswinckel, dont les démarches restaient sans résultat, se joignit à la fin de mars 1680 le général baron de Spaen, chargé spécialement de voir le prince d'Orange et de lui demander son appui; Spaen fut admirablement accueilli par le stathouder et aussi par le pensionnaire Fagel, sans qu'on passât des paroles aux actes (4). Frédéric Guillaume, impatienté de ces lenteurs, songea un moment à rompre les relations diplomatiques; il se ravisa cependant et maintint Romswinckel à son poste (5).

Un voyage de Guillaume d'Orange en Brandebourg amena d'ailleurs une détente passagère. Le prince était venu à Celle sous prétexte d'une invitation de chasse; de là il gagna Potsdam, où il séjourna du 17 au 24 octobre 1680 (6). Ce ne fut pas sans une joyeuse émotion que l'électeur revit son neveu, et il le fêta de toutes façons; il consentit même à lui

(1) Cf. *U. et A.*, III, 563 ss., notamment relations des 21 janvier, 27 février et 17 mars 1680, lettres du conseiller pensionnaire des 2 avril et 8 juin; voir aussi 557, dans l'instruction d'Amerongen. L'arriéré dû jusqu'en décembre 1676 se montait à environ 80,000 thalers (300,000 livres).

(2) Cf. A. E., *Brandebourg*, XIV, 251-57, relation de Rébenac du 12 mars 1680.

(3) Cf. *U. et A.*, III, 585 ss.; on voit dans divers documents les réclamations de la Compagnie des Indes Occidentales, qui se jugea aussitôt menacée.

(4) Cf. A. B., *Niederlande*, *Rep.* XXXIV, 227 *y* 4 et 5, relations de Romswinckel en 1680, notamment celle du 23 mars 1680 faite avec Spaen, et celle du 6 avril.

(5) *Ibid.*, lettres du 13 août 1680 à Blaspeil et Romswinckel, et du 4 septembre à Romswinckel seul; Blaspeil malade mourut peu de temps après à Clèves.

(6) Rébenac, mal informé sur ce point, place au 20 octobre seulement l'arrivée du prince; cf. A. E., *Brandebourg*, XIV, 563 ss. (26 octobre 1680); voir pour rectifier cette date *U. et A.*, III, 588 note 1, et 589, relation d'Amerongen du 20 octobre.

donner le 23 octobre une déclaration où il offrait de s'en remettre pour son conflit avec l'Espagne à la médiation des États et de l'Angleterre (1). Cette concession, qui déplut à Rébenac, ne tira pas à conséquence. Les États-Généraux promulguaient alors (le 8 octobre) des placards interdisant aux sujets hollandais de prendre du service à l'étranger, soit pour faire la course contre des puissances alliées, soit pour commercer dans les limites de l'octroi accordé aux deux grandes compagnies des Indes Orientales et Occidentales; l'électeur se montra mécontent de ces mesures qui lui gâtaient, dit-il, la visite du prince d'Orange (2). Ses rapports avec les États s'en ressentirent. Malgré une attitude plus conciliante et la promesse d'évacuer enfin le fort de Schenk, il tenait toujours rigueur aux Hollandais, lorsqu'en décembre 1680 il désigna Frédéric Guillaume de Diest, conseiller secret de régence à Clèves, pour remplacer Romswinckel à La Haye (3). Les instructions remises au nouvel envoyé extraordinaire lui ordonnèrent de transmettre au prince d'Orange et aux États-Généraux des assurances amicales, mais en même temps de faire valoir les prétentions pécuniaires du Brandebourg, et de se concerter pour cela avec l'ambassadeur français d'Avaux. Diest n'était pas tenu de résider constamment à La Haye et pouvait n'y aller, de Clèves, que selon les besoins de sa négociation (4).

Si Frédéric Guillaume était si exigeant pour les Hollandais, vers lesquels le portaient ses sympathies naturelles, on peut penser qu'il devait ménager encore moins le roi d'Angleterre, l'Empereur et l'Espagne, contre lesquels il avait tant de griefs réels ou imaginaires. Il en donna la preuve à diverses reprises,

(1) Cf. *U. et A.*, III, 590, et A. E., *Brandebourg*, XIV, 563 ss., relation de Rébenac du 26 octobre 1680.

(2) Cf *U. et A.*, III, 589 ss.

(3) Depuis plusieurs mois Romswinckel demandait son congé pour cause de santé, et il allait mourir à Clèves en 1681.

(4) Cf. A. B., *Niederlande, Rep.* XXXIV, 227 *y* 4 et 5, instructions de Potsdam 13 décembre 1680. En l'absence de Diest, le maître des comptes Gex devait tenir à jour la correspondance à La Haye.

scandalisant ses anciens amis qui, comme Waldeck, trouvaient qu'il se faisait grand tort (1).

Charles II Stuart, traître à la cause de la coalition, cherchait de temps à autre à se le faire pardonner. En février 1680, il résolut de députer le chevalier Robert Southwell à Berlin (2) ; la mission se faisait à l'instigation du prince d'Orange auquel les instructions de Southwell furent communiquées (3). L'électeur, qui au commencement de mars adressait au roi une lettre assez vive (4), reçut froidement son ministre au mois d'avril. On lui demandait de garantir la paix de Nimègue et de renouveler son alliance avec l'Angleterre; il répliqua par la bouche de ses commissaires, Frédéric d'Iéna, Meinders et le jeune Schwerin, qu'il était reconnaissant au roi de ses ouvertures et très disposé à maintenir la paix de la chrétienté, mais qu'il lui fallait renoncer à une alliance suspecte à la France et susceptible précisément de provoquer de nouvelles luttes (5). Southwell resta en vain à Berlin jusqu'à la fin d'octobre; l'électeur lui laissa pénétrer le fond de ses pensées, témoignant son aversion pour la France qui voulait « transporter la Bastille en Allemagne », et déclarant qu'il serait le premier à s'y opposer s'il croyait pouvoir compter sur de vrais alliés (6); il alla jusqu'à dire que l'Angleterre était la mieux placée pour sauver la liberté de l'Europe et la religion protestante; ces

(1) Cf. P. L. Müller, *Op. cit.*, I, 110, lettre du 23 février 1680.

(2) Cf. A. B., *England*, *Rep.* XI, 73-75, liasse 9, relation de Spanheim de Londres, en janvier 1680.

(3) Cf. d'Avaux, *Négociations en Hollande depuis 1679 jusqu'en 1684*, 6 vol. in-8°, Paris, 1752, I, 91-92.

(4) Cf. A. B., *England*, *loc. cit.*, lettre du 7 mars 1680, dont la minute (du 4 mars) était encore plus rude; c'était une réponse à une lettre du roi du 30 janvier. Rébenac, auquel on la lut, ne la trouva pas assez nette (cf. A. E., *Brandebourg*, XIV, 261-65, relation du 19 mars).

(5) Cf. A. B., *England*, *loc. cit.*, protocole de la conférence du 26 avril 1680, et lettre de l'électeur à ses conseillers, Potsdam, 1er mai : *Wir müssten aber Ihrer Majestät wohlmeinend anfügen, dass Wir das Mittel der Allianzen jetziger Zeit mehr convenable hielten, Unruhe und neue Troublen anzurichten, als Ruhe und Sicherheit zu befestigen.* Rébenac avait averti Meinders qu'une alliance anglaise ferait mauvais effet (cf. A. E., *Brandebourg*, XIV, 322-28, 27 avril 1680).

(6) Cf. Philippson, *Op. cit.*, III, 251-52, d'après les relations de Southwell, publiées par Raumer en 1839; voir aussi Pufendorf, *F. W.*, XVIII, § 3 et 4.

explications mêmes, satisfaisantes en un sens, n'étaient rien moins qu'agréables pour Charles II, à la sincérité duquel on n'ajoutait plus foi! Southwell fut rappelé pour raisons de santé (1).

L'Empereur Léopold n'eut pas plus de succès que Charles II. Depuis la courte mission de l'abbé de Banz, il songeait à tenter une réconciliation. Tandis que Frédéric Guillaume se bornait à entretenir auprès de la cour impériale le résident Dieterich, sans lui confier d'autre tâche que celle de donneur de nouvelles (2), il expédia à Berlin un brillant cavalier, le jeune comte Jean Philippe Lamberg, que l'abbé de Banz eut ordre d'escorter, de documenter et d'introduire (3). Lamberg, arrivé peu de temps avant l'anglais Southwell, chercha à réveiller chez l'électeur des sentiments de patriotisme germanique. Il n'y réussit pas. Non seulement Frédéric Guillaume se moqua d'un projet d'armement d'Empire qui fournirait une armée sans valeur, mais il allégua sa mauvaise santé pour décliner une entrevue avec l'Empereur à Ratisbonne, et remit en avant ses prétentions sur Jægerndorf, dont l'Empereur aurait désiré ne plus entendre parler (4). Aux revendications relatives à Jægerndorf commençaient d'ailleurs à s'en ajouter d'autres, relatives aux trois duchés silésiens de Brieg, Liegnitz et Wohlau, dont l'Autriche s'était saisie à la mort du dernier duc, Georges Guillaume, en 1675, bien qu'ils fussent réclamés par le Brandebourg en vertu d'un pacte de confraternité de

(1) Cf. A. B., *England*, *Rep.* XI, 73-75, liasse 9, lettre en latin du roi à l'électeur, Whitehall 12 octobre 1680. Southwell qu'un autre envoyé anglais, Sir Gabriel Sylvius, avait rejoint à Berlin, s'y trouvait encore à la fin d'octobre; Rébenac raconte le 26 octobre que, comme les Anglais refusaient de lui céder le pas, il dina alors régulièrement avec l'électeur, ce qui les écarta de la table électorale (A. E., *Brandebourg*, XIV, 563-75).

(2) Cf. les relations de Dieterich, A. B., *Kaiser, Rep.* I, 15.

(3) Cf. *U. et A.*, XIV, 916-20, instructions du 29 février 1680. Les deux envoyés arrivèrent à Berlin au commencement d'avril et l'abbé de Banz en repartit au bout de quelques jours; cf. A. B., *Kaiser, Rep.* I, 15, recréance pour de Banz, 9 avril 1680.

(4) Cf. *U. et A.*, XIV, 916 ss., instructions citées, et relations de Lamberg, notamment 28 avril, 12, 19 et 26 mai, 9 et 19 juin, 28 juillet 1680; voir aussi A. B. *loc. cit.*, un mémoire inédit de Lamberg, remis à Berlin le 8 mai 1680.

1537 (1). Lamberg ayant parlé d'une indemnité pécuniaire, puis suggéré l'idée d'envoyer quelqu'un à Vienne, on lui opposa une fin de non-recevoir absolue (2).

Le margrave Hermann de Bade vint en juin à la rescousse et remontra la nécessité d'arrêter les empiètements de la France; Frédéric d'Iéna éluda tout engagement précis, s'en référant purement et simplement aux arguments déjà fournis à Lamberg (3). L'électeur n'était pas d'humeur à se compromettre; à peine s'il faisait droit aux requêtes les plus innocentes : quand Léopold lui demanda de laisser passer par son électorat le comte de Thun qu'il envoyait en Angleterre, il ne l'accorda qu'à certaines conditions; il est vrai que la peste venait de faire plus de 80,000 victimes à Vienne et aux environs, et qu'on craignait d'attirer le fléau en Allemagne (4).

A un moment donné, en juillet et août 1680, la rancune de l'électeur se donna encore plus librement carrière. Des écharpes rouges, comme celles des gardes impériaux, ayant été données à ses gardes, il se mit dans une violente colère et ordonna de les changer pour des blanches. L'envoyé français, témoin complaisant de cette irritation, dut cependant la calmer à diverses reprises parce qu'elle risquait de provoquer une rupture inopportune. S'il fallait même l'en croire, un projet sérieux d'attaquer l'Autriche aurait été alors formé et l'on aurait parlé de guerre à Berlin comme si elle était déclarée (5). Il y a là une exagération évidente, et Rébenac paraît s'en être laissé imposer par des écarts de langage que le tem-

(1) Ce pacte ayant été annulé en 1547 par l'Empereur Ferdinand Ier, la revendication était sujette à caution.

(2) Cf. *U. et A.*, XIV, 953 ss., surtout l'Empereur à Lamberg 19 août, et relations de Lamberg, 28 juillet, 8 et 27 septembre 1680.

(3) Cf. A. B., *Kaiser, Rep.* I, 15; créance pour le margrave, de Prague 7 mai; protocole de ses conférences à Potsdam avec Iéna, les 21 et 22 juin; recréance de l'électeur, 25 juin 1680.

(4) *Ibid.*, lettres de l'Empereur de Linz 14 et 15 août, et de l'électeur d'Oranienbourg 9 septembre 1680. La cour impériale, fuyant la contagion, résidait depuis un an tantôt à Prague, tantôt à Linz; voir pour le chiffre des morts Buch, *Tagebuch*, II, 234, et Klopp, *Op. cit.*, II, 254.

(5) Cf. A. E., *Brandebourg*, XIV, 430-40 et 482, relations de Rébenac des 13 juillet et 27 août 1680; voir aussi Fehling, *Op. cit.*, 57-63.

pérament sanguin de l'électeur rendait fréquents et qui dépassaient certainement sa pensée.

Comme vis-à-vis de Southwell, Frédéric Guillaume observa vis-à-vis des Impériaux une attitude à double effet (1). Il rejeta leurs propositions sans dissimuler son regret de ne pouvoir les accueillir. Lamberg, qui fut favorisé d'entretiens confidentiels, et qui, d'ailleurs, était bien renseigné par le prince d'Anhalt, eut vent de paroles significatives : l'électeur se serait écrié, dans son conseil secret, qu'il voudrait bien avec l'Empereur « montrer le diable aux Français » (2). En même temps, soit duplicité, soit pudeur, lui et ses ministres cachaient soigneusement l'alliance du 25 octobre 1679 : il se vantait d'avoir les mains libres; Fuchs, Meinders et Iéna promettaient à l'envi qu'on ne traiterait pas avec la France (3). Quant aux malheurs de l'Empire, ils n'avaient qu'une cause, la détestable paix de Nimègue; l'expression était devenue presque proverbiale à la cour de Berlin (4).

C'était alors pour l'Espagne que l'électeur réservait toutes ses rigueurs. Le malheureux royaume, où régnait un misérable monarque, et dont les galions d'Amérique ne suffisaient pas à remplir le trésor, n'avait pu payer les subsides imprudemment promis au Brandebourg. Melchior de Ruck avait renouvelé ses instances au début de 1680, et obtenu une vague proposition de « satisfaction » territoriale; Frédéric Guillaume mordit à l'appât et se hâta d'aviser son envoyé « qu'un morceau de la Gueldre serait ce qui lui conviendrait le mieux » (5). La combinaison, de succès d'ailleurs très

(1) Il les traitait fort mal dans ses conversations avec Rébenac, disant par exemple d'Hermann de Bade, de Lamberg et de Banz, que c'étaient « un fol, un enfant et un menteur » ; cf. A. E., *Brandebourg*, XIV, 269-76, relation de Rébenac du 26 mars 1680.

(2) *Dem Franzosen den Teufel zeigen*; cf. *U. et A.*, XIV, 936, dans une relation de Lamberg, 26 mai 1680.

(3) *Ibid.*, XIV, 933 et 940, relations de Lamberg, 12 mai et 9 juin 1680.

(4) *Ibid.*, XIV, 974, 15 novembre 1680.

(5) *Und würde ein Stück vom Gelderlande das bequemste dazu sein*; cf. A. B., *Spanien*, *Rep.* LXIII, 8 *b* 2, relation de Ruck du 25 janvier, et rescrit électoral du 24 février 1680.

hypothétique, ne fut même pas discutée : Ruck avait souvent menacé de partir et un rescrit antérieur venait de le lui ordonner (1) ; quand il reçut les nouvelles instructions de son maître, il se trouvait avoir pris congé du roi Charles II et s'embarquait à Cadix ; poursuivant sa route, il rentra par les Provinces-Unies (2).

La conversation interrompue à Madrid ne fut pas reprise, et l'électeur, irrité des atermoiements de l'Espagne, perdit patience. Dès le mois d'avril, il étudia les moyens de se dédommager, soit dans les Pays-Bas, soit sur mer. Ses vues sur la Gueldre espagnole ne furent pas abandonnées, et, s'il les ajourna, ce fut surtout, semble-t-il, en considération des dangers que pouvait courir son duché de Clèves (3). Il eut moins de scrupules à armer des navires en course et à se garnir les mains aux dépens de la marine marchande espagnole ; Louis XIV l'y poussait et promettait à ses corsaires un abri dans ses ports (4). Le 18 septembre 1680, devant Ostende, la petite flottille brandebourgeoise, commandée par un lieutenant de Raule, van Beveren, enleva un gros vaisseau espagnol, le *Charles II*, chargé de dentelles et de toiles, et par le Sund le ramena sans encombre à Pillau ; d'autres prises de moindre importance furent faites ensuite dans le golfe du Mexique (5). L'incident eut un grand retentissement et émut

(1) Cf. A. B., *Spanien*, *Rep.* LXIII, 8 *b* 2, rescrit du 8 janvier 1680.

(2) *Ibid.*, relations de Ruck, de Madrid 6 mars, Lebrija 20 avril, Cadix 26 avril et La Haye 11 juin 1680 ; recréance du roi d'Espagne, de Madrid, 20 mars 1680.

(3) Rébenac promit bien que la France protégerait éventuellement le duché, mais il ne donna pas son approbation au projet d'occupation de la Gueldre et chercha même à en détourner l'électeur ; cf. A. E., *Brandebourg*, XIV et XV, mai-décembre 1680, relations de Rébenac, *passim*. Il semble pourtant que d'Espense, revenant de France, avait poussé en juin à une attaque de la Gueldre ; cf. relations de Rébenac 26 juin et 3 juillet 1680, citées par FEHLING, *Op. cit.*, 57, note 5.

(4) Cf. *U. et A.*, XIX, 393-97, documents de juillet à septembre 1680, surtout une lettre d'Iéna et de Meinders sur une conférence avec Rébenac (14 septembre 1680).

(5) Cf. SCHÜCK, *Brandenburg-Preussen's Kolonialpolitik*, 2 vol. in-8°, Leipzig, 1889, I, 114 ss. Le *Charles II*, incorporé dans la flotte brandebourgeoise, devint le *Margrave de Brandebourg*.

vivement la cour de Madrid. L'ambassadeur d'Espagne à La Haye, Fuen Major, se plaignit aux États-Généraux, qui s'entremirent ainsi que l'Angleterre. Mais Frédéric Guillaume refusa d'abandonner ses prises. L'Espagne, intimidée par l'attitude de la France, n'osa en venir aux extrémités, et l'affaire tourna à sa confusion (1).

En comparaison des relations avec la France et les anciens coalisés, celles que le Brandebourg entretenait avec le reste de l'Europe n'avaient qu'une importance restreinte.

L'amitié du tsar Fédor, qui s'occupait peu des choses d'Occident, n'avait guère plus d'intérêt que celle du khan des Tartares : on se bornait à échanger des assurances d'amitié, et à bien traiter les envoyés de ces princes. Tels le moscovite Almasow qui parut à Berlin en septembre 1679, avec une suite de 58 personnes et de 24 chevaux, et le tartare Assem Aga, qui présenta en guise de présent un cheval étique et deux pistolets (décembre 1679) (2).

Les rapports avec la Pologne avaient moins de cordialité : non seulement le roi Jean restait suspect depuis ses louches intrigues avec la Suède, mais diverses questions, comme la question postale, donnaient lieu à des contestations irritantes. Plusieurs agents brandebourgeois surveillaient sans cesse la cour et les nobles. C'étaient le résident Wichert à Varsovie (3), l'ambassadeur ordinaire Hoverbeck, qui avançait en âge, il est vrai, et resta presque toute l'année 1680 dans sa terre de Hohenstein en Prusse (4), enfin le remuant Scultetus qui fut

(1) Cf. *U. et A.*, III, 585 ss.; JORET, *J. B. Tavernier, écuyer, baron d'Aubonne, chambellan du Grand Électeur*, in-8°, Paris, 1886, 297 ss. L'électeur avait adressé au roi d'Espagne une lettre publique justifiant l'enlèvement du *Charles II;* voir le texte, rédigé par Fuchs, dans LONDORP, *A. P.*, XI, 23; cf. SALPIUS, *Op. cit.*, 43.

(2) Cf. A. B., *Russland, Rep.* XI, 8 (actes concernant la mission de Semen Timoféiévitch Almasow, mai-septembre 1679); PUFENDORF, *F. W.*, XVII, § 98, et ORLICH, *Gesch. des preuss. Staats*, II, 484 ss.

(3) Cf. A. B., *Polen, Rep.* IX, 27 *f* 1-4, relations de Wichert en 1679-80.

(4) *Ibid.*, *Polen, Rep.* IX, 27 *g h*, relations d'Hoverbeck en 1680 et rescrits électoraux; on y voit l'électeur ordonner à son fidèle serviteur, vu son âge, d'instruire son fils des affaires de Pologne, qu'il connaît si bien, afin qu'il puisse lui succéder un jour (17 juin 1680). Il ne faut pas prendre à la lettre le terme d'am-

envoyé auprès du roi à la place d'Hoverbeck malade (mars-juin 1680), et remplit une seconde mission, en novembre, auprès du palatin de Posen (1).

On ménageait beaucoup le roi et la république, et on leur promettait éventuellement des secours contre les Turcs. Une grande ambassade polonaise, conduite par le prince Stanislas Casimir Radziwill, était venue en septembre 1679 et avait remporté les meilleures promesses à ce sujet : l'électeur avait même déclaré qu'outre le secours réglementaire, dû en vertu des traités, il était disposé à soutenir fortement un pays qui était le boulevard de la chrétienté *(Rempublicam rei christianae antemuralem)* (2). On sait par un acte postérieur qu'il avait promis 3,000 hommes (3). Ces prévenances ne suffisaient pas à désarmer la défiance de ses voisins.

Une chose, en effet, inquiétait alors les Polonais; c'était le sort d'une riche héritière (4), dont les terres en Lithuanie étaient immenses, et qu'ils craignaient de voir marier à un étranger. Louise Charlotte Radziwill, tel était le nom de la jeune personne, était la fille de l'ancien gouverneur du duché de Prusse, Bogislas Radziwill, mort en décembre 1669 (5). Confiée par son père à l'électeur, elle avait été élevée à Kœnigsberg dans la religion protestante, et soigneusement soustraite aux influences polonaises. Son jeune âge, elle

bassadeur ordinaire que j'emploie, car le titre officiel d'Hoverbeck à chaque mission était celui d'envoyé extraordinaire.

(1) Cf. A. B., *Polen*, *Rep.* IX, 27 *e*, relations de Scultetus et rescrits électoraux en 1680, notamment instructions du 23 mars 1680. La question des postes de Danzig fit le fond des négociations avec le roi.

(2) *Ibid.*, *Polen*, *Rep.* IX, 26 *b* 1-8, lettre de l'électeur au roi, de Massin, 28 septembre 1679; l'électeur était en déplacement de chasse à Massin, en Nouvelle Marche, quand il reçut l'ambassade polonaise.

(3) *Ibid.*, *Rep.* IX, 26 *b* 17-26, notamment lettre du roi à l'électeur du 10 mars 1680, et un mémoire brandebourgeois du 14 juillet 1683, sur les secours à donner à la Pologne.

(4) Ses revenus ont été évalués un jour par Rébenac à 300,000 écus. (A. E., *Brandebourg*, XIV, 228-33, 27 février 1680), et par Regnard à 800,000 livres *(Œuvres*, I, 85-86).

(5) Voir pour cette question l'étude de Th. Schiemann, *Luise Charlotte Radziwill*, dans les *Forschungen zur brdg. u. preuss. Gesch.*, III, 125-168 (1890). J'en ai déjà parlé dans l'introduction du tome II.

n'avait que treize ans en 1680, n'empêchait pas des brigues nombreuses, parmi lesquelles il faut mentionner celle de son cousin, Stanislas Casimir Radziwill, prince de Kletzk (1). Le roi et la reine de Pologne y songeaient pour leur fils aîné, Jacques Sobieski, et Frédéric Guillaume pour son troisième fils du premier lit, le margrave Louis; il l'avait dit à Buch en janvier 1679, dans une promenade aux environs de Kœnigsberg (2). Le projet de l'électeur, quoique tenu secret, avait transpiré. Déjà en 1679 les Radziwill de Lithuanie avaient été peu satisfaits des réponses équivoques données à Stanislas Casimir (3). En 1680, la fermentation se généralisa, et André Zaluski, évêque de Kiew, écrivit un mémoire virulent contre l'électeur (4) : ce prince avait autrefois arraché à la Pologne la souveraineté en Prusse; allait-on le laisser, sous prétexte de mariage, s'emparer de quatre duchés au cœur de la Lithuanie, et usurper des domaines réunis depuis des siècles par les Sapieha et les Radziwill (5)!

Afin d'empêcher une intervention de la diète qui allait se réunir à Varsovie, Frédéric Guillaume résolut de brusquer les choses, et en novembre 1680, il envoya de minutieuses instructions pour le mariage de son fils et de Louise Charlotte à Kœnigsberg : la fille d'Hoverbeck, Mme de Finck, fut chargée d'assister la jeune princesse, le baron Melchior de Canitz le margrave Louis; après la cérémonie nuptiale et le diner, on devait mettre au lit selon l'usage les héros de la fête, mais dès que les invités se seraient retirés, Canitz et Mme de Finck sépareraient les époux, encore trop jeunes, et le margrave irait dormir dans une autre chambre; les choses, d'ailleurs, devaient se passer avec un tel secret que tout le monde pût

(1) C'était celui qui avait conduit la grande ambassade de 1679.

(2) Cf. Buch, *Tagebuch*, II, 174, 27 janvier 1679.

(3) Cf. A. B., *Polen*, *Rep.* IX, 9 *c* 3, actes concernant la mission d'un député du prince Radziwill à l'électeur, de juin à septembre 1679.

(4) Sous ce titre : *Praecautio anno 1680 edita, ante comitia Varsaviensia, ratione Ludovici, filii electoris Brandenburgici*; cf. Zaluski, *Epistolae*, II, 763-65.

(5) Les domaines des Radziwill comprenaient notamment d'importantes forteresses comme Sluck, Birsen, Nefel et Siebicz.

croire l'union réellement consommée (1). Ainsi fut fait, le 7 janvier 1681 (2), et ce mariage blanc, qui fit illusion, suscita en Pologne un vif mécontentement. L'électeur chercha à y parer en envoyant le trésorier Jean Reyer au grand général de Lithuanie, Paç, à la fin de 1680: tout en regrettant la précipitation mise à saisir « un aussi fin morceau que l'héritage Radziwill », Paç promit de défendre les intérêts du jeune couple (3). Malheureusement, d'autres furent moins conciliants (4), et il fallut des années avant qu'on oubliât en Pologne l'affaire Radziwill.

Tandis qu'il se tenait sur ses gardes vis-à-vis des Polonais, l'électeur se préoccupait de certaines intrigues nouées dans les royaumes scandinaves. Un des favoris de Charles XI, Jean Gyllenstierna, avait tenté de réconcilier la Suède et le Danemark, et fait conclure en avril 1680 le mariage de son roi avec Ulrique Éléonore, sœur de Christian V (5). La mort de Gyllenstierna, quelques mois après (10 juin), fit abandonner, il est vrai, cette politique, mais sans rassurer Frédéric Guillaume sur les intentions de la Suède, contre laquelle il était naturellement prévenu, et qui chercha du reste quelque temps à lui contester la possession du pays à droite de la Divenow, embouchure orientale de l'Oder. Quant au Danemark, après lui avoir fait un moment froide mine, et avoir rappelé Christophe de Brandt (janvier-février 1680) (6), il conserva avec lui

(1) Cf. A. B., *Polen*, *Rep.* IX, 9 *c* 3, instructions à Hoverbeck, Potsdam, 18 novembre 1680.

(2) Voir dans Schiemann, *loc. cit.*, 143-44, une relation de la cérémonie par Melchior de Canitz. Les fiançailles avaient eu lieu le 24 décembre 1680. Pufendorf, *F. W.*, XVIII, § 27, raconte le mariage, qui se passa du dernier acte *(dilato extremo complemento)*.

(3) Cf. A. B., *Polen*, *Rep.* IX, 9 *a b* 2 (instructions de Reyer en novembre 1680, recréance donnée par Paç dans son château de Merecz, 14 janvier 1681, et relation de Reyer de même date.)

(4) D'après Schiemann, *loc. cit.*, 149, Paç lui-même demeura irréconciliable.

(5) Regnard, qui voyagea en Suède en 1681, dit que ce fut un mariage d'amour (cf. *Œuvres*, I, 71-72). Voir aussi Gallois, *Op. cit.*, IV, 149 ss., lettre du 19 mai 1680 de l'ambassadeur Feuquières qui n'avait pas été invité au mariage.

(6) Parce qu'on refusait de lui communiquer l'alliance défensive dano-suédoise du 7 octobre 1679; cf. *U. et A.*, XIX, 553 ss.

des relations cordiales. Le plus jeune des frères Brandt, Frédéric, resté à Copenhague comme résident, demanda et obtint la neutralité bienveillante de Christian V, pendant les représailles contre l'Espagne (1), et à la fin de 1680, des négociations furent entamées pour une liaison commune avec la France (2).

Dans l'Empire, le Brandebourg possédait peu d'amis sûrs. Si le mariage du Kurprinz Frédéric avec Élisabeth Henriette, sa cousine (23 août 1679), avait consolidé l'union déjà ancienne des Maisons de Hohenzollern et de Hesse-Cassel (3), l'avènement en Hanovre d'Ernest Auguste à la place de son frère Jean Frédéric, mort subitement à Augsbourg comme il se rendait en Italie (décembre 1679), n'avait guère amélioré les rapports plutôt froids avec la Maison de Brunswick; la duchesse Sophie, femme d'Ernest Auguste, continuait à dire pis que pendre de l'électeur (4), qui de son côté cherchait des alliés éventuels contre les ducs de Brunswick chez les princes ecclésiastiques de l'Allemagne occidentale (notamment Ferdinand, évêque de Munster et de Paderborn). Les changements accomplis en Palatinat et en Saxe où deux électeurs nouveaux commencèrent à régner, Charles à Heidelberg et Jean Georges III à Dresde (5), ne modifièrent pas l'attitude de ces deux États, plus ou moins inféodés à la politique autrichienne. Du moins, la mort de l'administrateur de Magdebourg (14 juin 1680) fut un événement doublement heureux, d'abord parce qu'elle débarrassa le Brandebourg d'un ennemi perfide, ensuite parce qu'elle lui procura l'acquisition défini-

(1) Cf. *U. et A.*, XIX, 558 ss.

(2) *Ibid.*, XIX, 562 ss., et A. B., *Dänemark*, *Rep.* XI, 9, relations de Frédéric de Brandt et rescrits électoraux (novembre-décembre 1680). Detlef d'Ahlefeld représentait alors le Danemark à Berlin.

(3) Voir sur ce mariage les détails assez réalistes de Buch qui donna des conseils à l'époux (*Tagebuch*, II, 224 ss.)

(4) Cf. Köcher, *Memoiren der Herzogin Sophie*, 132 ss., et Bodemann, Correspondance de Sophie avec son frère jusqu'à la fin de 1679, et avec les raugraves depuis 1680.

(5) A la mort de Charles Louis du Palatinat, le 28 août, et de Jean Georges II de Saxe, le 1er septembre 1680.

tive d'un territoire relativement riche et d'une forteresse de premier ordre sur l'Elbe (1). A la diète enfin, le ministre électoral, Godefroy d'Iéna, agissait de concert avec l'envoyé français Verjus, et, après avoir essayé en vain de dissoudre la diète, travaillait à l'empêcher de prendre des mesures hostiles à Louis XIV (2); un différend avec les commissaires autrichiens, qui faisaient difficulté d'admettre Iéna dans le collège des princes pour Magdebourg, n'était pas fait pour détourner le Brandebourg de sa nouvelle ligne de conduite (3).

D'ailleurs tout était subordonné à l'alliance française qui eut son apogée durant l'année 1680. C'est alors qu'on voit le comte de Rébenac pénétrer dans le cercle intime de la cour et obtenir des faveurs inouïes : l'électeur le reçoit, même quand il ferme sa porte aux autres envoyés, lui raconte les ouvertures de ces derniers, le consulte à tout propos, l'accable de protestations de dévouement pour le roi (4). Dès sa première audience, le 14 janvier 1680, Rébenac a pris le ton de badinage qui sied à un familier de la maison, convenant gravement des torts du duc de Celle lorsqu'il avait refusé le passage aux troupes brandebourgeoises destinées à combattre le duc de Créqui (5); depuis, il se maintient sur le même pied, et Frédéric Guillaume, pour lui plaire, rivalise avec lui de persiflage à l'égard de ses anciens alliés. Les circonstances facilitent cette sorte de mainmise de l'ambassadeur sur l'esprit du prince. Le Brandebourg n'a pas de ressources

(1) Cf. Opel, *Op. cit.*, 24 ss., qui donne le récit détaillé de l'annexion définitive de Magdebourg, en vertu des clauses de la paix de Westphalie.

(2) Cf. *U. et A.*, XIX, 706 ss; Prutz, *Gottfried von Iena als brandenburgischer Reichstagsgesandter* (1679-87), dans les *Forschungen zur brdg. u. preuss. Gesch.*, XVIII, 2e fasc., 23-106.

(3) Cf. *U. et A.*, XIX, 722 ss. (septembre 1680); Iéna eut ensuite maille à partir avec le ministre de l'électeur palatin qui voulait le reléguer sur le banc transversal des princes ecclésiastiques; cf. Pufendorf, *F. W.*, XVIII, § 12. En janvier 1681, le conseiller de régence de Nouvelle Marche, Schönbeck, fut adjoint à Iéna.

(4) Cf. A. E., *Brandebourg*, XIV et XV *passim*, relations de Rébenac en 1680; voir aussi Prutz *Aus des grossen Kurfürsten letzten Jahren*, 106 ss.

(5) Cf. A. E., *loc. cit.*, XIV, 161-73, relation de Rébenac du 16 janvier 1680.

financières en rapport avec ses besoins, surtout pour l'entretien de son armée; il ne peut se passer de subsides. Il inaugure des réformes intérieures pour lesquelles la sécurité est nécessaire, et cette sécurité, on croit à Berlin qu'elle dépend de la France. Il prépare des entreprises commerciales dans les pays lointains et désire que ses vaisseaux trouvent un abri dans les ports français. D'autre part, la cour électorale offre un terrain propice aux intrigues et à la corruption. Plusieurs des vieux ministres ont disparu qui, soit par leurs sympathies, soit par leur caractère, auraient empêché certaines compromissions : Somnitz partisan de l'Autriche, Jean Maurice de Nassau et Pœllnitz partisans des Provinces-Unies, l'Oberpraesident Schwerin si pondéré et si tenace, malgré son respect pour la volonté du maître, ont succombé l'un après l'autre (1). A côté de Frédéric d'Iéna dont l'aigreur ne respecte personne, l'autorité principale revient à Meinders et à Fuchs, qui ne brillent pas par le désintéressement. Dans la famille même de Frédéric Guillaume, l'ambition maternelle de l'électrice Dorothée est un germe de divisions, et le testament du 8 février 1680, obtenu par elle contrairement à la « *Dispositio Achillea* » de 1473, inquiète à juste titre le prince électoral qui prévoit l'aliénation d'importants apanages au profit de ses frères (2).

Rébenac a beau jeu pour manœuvrer au milieu des appétits divergents et pour soudoyer les complaisances utiles. De 1680 à 1684, il a distribué une somme d'environ 160,000 livres, en présents de toutes sortes, et les plus gros bénéficiaires ont été Iéna, Meinders et Fuchs, les deux derniers surtout; Meinders, qui lors de son ambassade à Paris n'avait reçu que

(1) Somnitz, le 26 février 1678, les trois autres en 1679 (Schwerin, le 14 novembre, et Jean Maurice de Nassau le 30 décembre.)

(2) Par ce testament, dont on ne connaissait pas les détails, Minden était réservé au margrave Louis, troisième fils du premier lit; les fils du second lit recevaient, l'un Halberstadt et Reinstein, les autres Ravensberg, plusieurs districts poméraniens et le bailliage d'Egeln. Ces dotations étaient dangereuses malgré la précaution prise de réserver au seul électeur la supériorité territoriale ou souveraineté dans les territoires aliénés. Cf. Droysen, *Gesch. der preuss. Pol.*, IV, iv, 147 ss. Déjà par un premier testament en 1664, Frédéric Guillaume était entré dans cette voie fâcheuse (*ibid.*, 133 ss.)

3,000 écus et avait trouvé le cadeau mesquin (1), se trouve porté sur les tablettes de l'ambassadeur pour 47,000 livres et Fuchs pour 32,500 (2). Quant à l'électrice, bien qu'elle s'occupe plus de ses affaires domestiques que de politique, Rébenac est chargé de lui remettre en mars 1680 un riche présent : ce sont deux pendants d'oreille et un joyau en forme de rose pour mettre au corsage, le tout en diamants, et évalué 60,000 écus (3). Dorothée remercie avec effusion et promet de cultiver « l'amitié parfaite » qu'elle voit rétablie pour jamais entre le roi et son époux (4). Plus tard, en 1683, Rébenac offre à l'électrice un lot de tables, guéridons et miroirs achetés au rabais (5), puis en 1684 une magnifique toilette en argent et des tapisseries des Gobelins, estimées ensemble plus de 100,000 livres; cet envoi, repêché près de Hambourg où il a fait naufrage, est fort admiré, mais il faut que Mme de Rébenac explique l'usage « d'une infinité de choses qui accompagnent la toilette », et qu'on ne connaît pas encore à Berlin (6). L'électeur lui-même n'est pas oublié et ne dédaignera pas d'accepter, en novembre 1683, une somme de 100,000 livres, à titre de cadeau exceptionnel (7).

Grâce à ces dons en espèces ou en nature, et à d'autres, distribués aussi bien aux princes et princesses qu'à des dames

(1) Dans une relation du 24 octobre 1679, il dit à l'électeur que c'est la troisième fois qu'on lui fait un présent et qu'on ne lui avait jamais donné si peu; cf. *U. et A.*, XIX, 376.

(2) Cf. Comptes de Rébenac de 1680 à 1684, adjoints à une relation du 15 mai 1684, publiés par Prutz, *Aus des grossen Kurfürsten letzten Jahren*, 376-78 (appendice XIII). Voir aussi Pagès, *Contributions à l'histoire de la politique française en Allemagne*, 71 ss., dans sa note sur le rôle de l'argent. On y voit que, si Rébenac pensionna des ministres à Berlin, Verjus en fit autant à Ratisbonne (par exemple pour Godefroy d'Iéna).

(3) Cf. Buch, *Tagebuch*, II, 245; Buch pense qu'il n'y en a que pour 40,000 écus.

(4) Lettre du 16 mars 1680, citée par Prutz, *Aus des grossen Kurfürsten letzten Jahren*, 147-48.

(5) Cf. les comptes de Rébenac, cités plus haut.

(6) Cf. relations de Rébenac du 30 novembre 1683, des 2, 15 et 22 janvier 1684 (A. E., *Brandebourg*, XVI, 275-80, et XVII, 13-28, 58-68 et 76-82).

(7) *Ibid.*, XVI, 267-72, relation du 23 novembre 1683.

d'honneur ou à des valets de chambre (1), Rébenac parvient à constituer dans l'entourage électoral un parti français. Le chef en paraît être le ministre Meinders que secondent Paul Fuchs, Grumbkow, d'Espense et quelques subalternes, tous ceux que le ministre impérial Lamberg appelle « la clique française » *(die französische Kette)* (2). En face, l'Empereur a aussi son parti que dirigent le prince d'Anhalt et le vieux feld-maréchal Derfflinger. Entre ces deux « cabales » dont Rébenac connaît assez bien les membres (3), Frédéric d'Iéna porte tantôt d'un côté tantôt de l'autre l'appui de son crédit, et si l'électrice paraît gagnée à la bonne cause, le Kurprinz Frédéric incline en revanche vers la mauvaise. Dès 1680, le parti autrichien signale à l'électeur les empiétements et les violences de Louis XIV. La politique des « réunions » vient en effet d'être inaugurée, et sous prétexte qu'ils dépendent des territoires acquis, le roi ordonne l'annexion d'une série de villages et même de villes des Pays-Bas, d'Alsace et du Saint-Empire (4) : tels Givet et les villages voisins sur la Meuse, les dix villes libres d'Alsace, Montbéliard en Franche-Comté, des domaines allemands appartenant à l'électeur palatin. L'emoi de Frédéric Guillaume est vif, mais se calme vite : c'est la conséquence des traités de Nimègue, et ceux qui les ont signés n'ont que ce qu'ils méritent. Rébenac et le parti français l'emportent sans peine.

Dans son désir de conserver l'alliance de Louis XIV, l'électeur en oublie presque un de ses plus gros griefs, la persécution contre ses coreligionnaires ; à peine s'il en parle une fois

(1) On trouve sur la liste de Rébenac un cheval pour le margrave Philippe, fils aîné du second lit de l'électeur, divers présents pour le prince électoral et ses frères ou sœurs, enfin quelques milliers de livres pour Mlle de Wangenheim, demoiselle d'honneur de l'électrice, et pour Kornmesser, valet de chambre de l'électeur.

(2) Cf. *U. et A.*, XIV, 953, 28 juillet 1680.

(3) Cf. A. E., *Brandebourg*, XIV, 199 ss., relation du 6 février 1680 ; il a tort de compter Iéna comme attaché à son roi.

(4) Sur la politique des réunions, voir C. Rousset, *Histoire de Louvois*, t. III ; E. Bourgeois, *Louvois et Colbert de Croissy*, *Revue Historique* de 1887 ; Bardot, *La question des dix villes libres impériales d'Alsace*, in-8°, Paris, 1899, et Legrelle, *Louis XIV et Strasbourg*, in-8°, 4e édition, Paris, 1884.

avec chaleur, et Rébenac l'apaise d'un mot (1). A cette époque du reste, il songe à conclure un nouveau traité avec la France, plus complet et plus précis que celui du 25 octobre passé. De juin à novembre, la négociation que Meinders et Iéna ont engagée avec Rébenac traîne en longueur (2), Louis XIV redoutant les velléités belliqueuses de son allié et se montrant très chiche sur le point des subsides. Enfin, le 13 novembre 1680, l'électeur perclus de goutte signe de la main gauche l'ordre d'en finir, même sans subsides; le 16, le projet d'alliance est rédigé et remis à Rébenac qui l'expédie au roi. Le projet, légèrement retouché, devient le traité secret du 11 janvier 1681 (3).

L'acte comprend vingt articles, et neuf articles séparés. Après un préambule qui proclame le désir du roi « de rendre durable la paix », les premiers articles stipulent le maintien des traités précédemment conclus entre la France et le Brandebourg, et aussi celui des traités de Munster, de Bromberg et d'Oliva, voire de Nimègue, « quoique S. A. E. n'y ait pas acquiescé et même qu'elle ait protesté contre en temps et lieu »; l'article III, qui importe particulièrement à Sa Majesté Très Chrétienne, implique la garantie « des droits et de tous les avantages dont Elle jouit ou doit jouir en vertu du susdit traité de Nimègue »; c'est l'adhésion de l'électeur à la politique des réunions. Les articles IV à XVI, et XIX, renferment les conditions dans lesquelles doit s'effectuer l'assistance mutuelle en cas d'agression, le roi fournissant 4,000 chevaux, 8,000 fantassins et 1,200 dragons, l'électeur la moitié de ces effectifs (art. VI) (4). Une clause digne de mention est celle qui ordonne le secours, sans examiner le point de droit ni

(1) Cf. A. E., *Brandebourg*, XIV, 384-93, relation de Rébenac du 15 juin 1680; il s'agissait là de l'exercice du culte réformé dans les lieux réunis, mais l'électeur s'inquiétait aussi de ce qui se passait en France au détriment des huguenots.

(2) Voir les détails dans Pagès, *Grand Électeur*, 448 ss.

(3) Voir le texte complet dans Moerner, *Op. cit.*, 708 ss., et dans Pagès, *Grand Électeur*, 623 ss., appendice IV. Le traité fut ratifié par Louis XIV le 1er et par l'électeur le 14 février 1681.

(4) Ces chiffres peuvent d'ailleurs être doublés et triplés au besoin (art. VIII).

rechercher si le requérant est l'auteur ou la cause de la guerre (art. V). L'article XX prévoit spécialement le *casus fœderis*, si l'Espagne prétend assimiler les saisies du Brandebourg sur mer à un acte de rupture. L'article XVII fixe à dix ans la durée de l'alliance (1).

Les articles séparés reprennent avec plus de détails les clauses précédentes. L'alliance nouvelle confirme expressément celle du 25 octobre 1679 et a pour « fin principale » de maintenir la paix et la tranquillité publique (art. I et III) ; on tâchera de s'adjoindre les électeurs de Bavière et de Saxe, les princes des Maisons de Saxe et de Brunswick et le roi de Danemark (art. II et IV). Quelques avantages particuliers sont promis au Brandebourg. Le roi soutiendra en Pologne les droits du prince Louis et de la princesse Radziwill qu'on va marier (2), et appuiera éventuellement l'électeur contre une attaque « à l'occasion et sous prétexte du dit mariage » ; il favorisera les prétentions des fils du premier lit de l'électeur à la succession du prince d'Orange, « qui leur est due par le droit de leur naissance (3) » ; enfin il contribuera au puissant armement du Brandebourg, en lui délivrant chaque année 100,000 écus, au lieu des 100,000 livres accordées en 1679 (art. VI, VII et VIII).

Ce traité resserrait l'alliance française à laquelle Frédéric Guillaume semblait s'attacher éperdument comme à sa seule planche de salut. A l'étudier de près pourtant, il était loin de réaliser ses prévisions et de lui profiter plus qu'au roi (4). Ce que voulaient Louis XIV et ses ministres, c'était pouvoir continuer en paix leur œuvre de violences juridiques. La complicité du Brandebourg le leur permettait : elle paralysait l'Empereur et l'Empire, Charles II d'Angleterre, les Provinces-

(1) On pourra la renouveler un an avant l'expiration (art. XVIII).

(2) Le projet de traité était rédigé bien avant le mariage, mais le traité fut conclu après.

(3) Comme fils de Louise Henriette d'Orange. Guillaume III n'avait pas d'enfants.

(4) Voir dans Pagès, *Grand Électeur*, 454, une lettre de Fuchs à Iéna, du 12 novembre 1680, écrite sur l'ordre de l'électeur.

Unies; une coalition devenait presque impossible et la carrière des « réunions » restait impunément ouverte. L'électeur au contraire n'obtenait que de minces ou hypothétiques profits. La protection de Louis XIV, qu'il mettait à si haut prix, ne lui était indispensable ni contre les rodomontades espagnoles, ni contre le ressentiment impuissant du roi de Pologne; la succession de Guillaume d'Orange n'était pas près de s'ouvrir; les 100,000 écus de subsides n'étaient qu'une médiocre ressource. Était-ce donc pour si peu que Frédéric Guillaume pactisait avec l'ennemi exécré, qu'il trahissait la cause de la « chère patrie allemande » ! A vrai dire, c'est moins ce qui est dans le texte qui lui importait que ce qu'il y mettait de conséquences plus ou moins chimériques, d'espoirs plus ou moins définis. Il se flattait de séparer un jour complètement la France de la Suède, et de reprendre le grand dessein, caressé depuis son avènement, en vue d'acquérir toute la Poméranie (1).

Pendant quatre ans encore il se berça de ce rêve impossible, et l'alliance française, malgré ses répugnances intimes, malgré des déboires et de pénibles surprises, demeura le pivot de sa politique.

L'année 1681 lui apporta, parmi de vives déceptions, de non moins vives espérances. Il commença par se rapprocher des Maisons de Brunswick et de Saxe, démarche convenue avec la France, mais qu'il accomplit d'une façon hâtive et suspecte. C'est ainsi que Meinders, partant pour s'aboucher à Gardeleben avec le ministre hanovrien Platen, se garda d'informer Rébenac de ses instructions, et revint soudain au commencement de février, rapportant un traité en règle (2). L'acte du 31 janvier 1681, complété par un article séparé du 4 avril et une convention du 22, établissait une alliance dé-

(1) Cf. Pagès, *Grand Électeur*, 461.
(2) Cf. A. E., *Brandebourg*, XVI, 28-30 et 53-63, relations de Rébenac des 22 janvier et 11 février 1681. Voir l'analyse du traité de Gardeleben dans Moerner, *Op. cit.*, 422 ss. : le secours réciproque éventuel était de 3,000 fantassins et 1,000 chevaux pour le contingent brandebourgeois, de la moitié de ces effectifs pour le hanovrien.

fensive pour trois ans entre le Brandebourg et le Hanovre. Quant à la Saxe, une conférence de Meinders avec le ministre Gersdorf, puis une visite de Jean Georges III à Potsdam (19-23 février), furent l'origine d'une négociation qui inquiéta Louis XIV plus qu'elle ne le satisfit (1). Le saxon, en effet, dont Rébenac fit un portrait peu flatteur, disant qu'il n'avait de sang-froid et de bon sens que pendant une heure le matin où il ne parlait point, était entouré de partisans de l'Autriche. L'alliance défensive pour trois ans, conclue à Finsterwalde en Lusace par Meinders et Gersdorf (18 avril 1681) (2), avait beau être « innocente « (3), elle ne pouvait pas ne pas déplaire à Versailles.

S'il indisposait le gouvernement français par son indépendance, l'électeur ne laissait pas d'avoir de son côté des sujets de mécontentement. Il comptait en Pologne sur l'intervention active de l'évêque de Beauvais (4) pour combattre les menées de ses ennemis. Or, quand la nouvelle du mariage de la princesse Radziwill se répandit, l'ambassadeur français adopta une attitude assez équivoque; il protesta notamment contre l'allégation d'une entente entre son roi et l'électeur (5). Cependant la diète, réunie à Varsovie au milieu de janvier 1681, discutait avec émotion l'affaire Radziwill, et le roi témoignait une mauvaise humeur fâcheuse. Mal secondé par Louis XIV, Frédéric Guillaume ne s'abandonna pas : il menaça par son résident Wichert d'employer au besoin des

(1) Cf. A. E., *Brandebourg,* XVI, 66 ss., relations de Rébenac des 18 et 25 février, lettre du roi du 13 mars 1681.

(2) Analyse dans Moerner, *Op. cit.*, 424-26 ; le contingent auxiliaire brandebourgeois était de 3,000 fantassins et 1,000 chevaux, le saxon de 2,000 fantassins et 660 chevaux.

(3) Cf. A. E., *loc. cit.*, XVI, 134-36, relation de Rébenac du 12 avril 1681. Iéna déclarait à Lamberg que le traité saxon, comme le hanovrien, ne valait pas un haricot *(Bohne)*; cf. *U. et A.*, XIV, 994.

(4) Ancien évêque de Marseille et devenu en 1679 évêque de Beauvais, M. de Forbin-Janson venait d'être renvoyé en Pologne en 1680, pour remplacer le marquis de Béthune: cf. Farges, *Instructions de Pologne*, I, 158 ss.

(5) Cf. Pagès, *Grand Électeur,* 465, note 4 (documents de février 1681). L'évêque de Beauvais avait commencé par déclarer à Hoverbeck qu'il n'avait pas d'ordres au sujet de l'affaire Radziwill; cf. A. B., *Polen, Rep.* IX, 27 *g h*, relation d'Hoverbeck du 8 février 1681.

moyens de coercition (1), et confia à Hoverbeck, doublé de Scultetus, le soin de lui gagner des partisans à prix d'argent. Une coupe d'or et 3,000 ducats étaient destinés au grand général de Lithuanie, une somme de 40,000 thalers au roi de Pologne (2). Au reste, l'électeur revendiquait hautement pour le margrave Louis le droit d'indigénat en Pologne et la jouissance de tous les biens de sa femme (3). Après avoir en vain négocié avec le roi, dont l'hostilité croissait de jour en jour, Hoverbeck se servit de quelques créatures pour rompre la diète (24-26 mai 1681). Sobieski, malgré sa colère, dut renoncer à contester à la margrave la possession de ses immenses domaines (convention du 12 août) (4); on lui promit en revanche 40,000 thalers, dont le paiement traîna jusqu'en 1685. Comme l'écrivait Rébenac dès le 8 juin 1681, les affaires de Pologne étaient « radoucies » (5). Niemirycz, envoyé à l'électeur pour demander un secours contre les Turcs, rapporta une réponse satisfaisante (6), et Hoverbeck put quitter Varsovie sans arrière-pensée.

L'évêque de Beauvais avait peu servi l'électeur en Pologne. M. de Martangis (7) ne le servit pas davantage en Danemark. Quand il fut question d'exécuter le quatrième article séparé du 11 janvier 1681, ni la France ni le Danemark ne s'y montrèrent disposés, et à la triple alliance désirée par le Brandebourg s'opposa un plan de triple ligue entre Louis XIV et les deux couronnes scandinaves. Spanheim à Paris et Frédéric de Brandt à Copenhague se heurtèrent à ce même obstacle (8).

(1) Cf. A. B., *Polen, Rep.* IX, 27 *f* 5-6, rescrit de Potsdam, 29 janvier 1681.
(2) *Ibid.*, rescrits de l'électeur des 31 janvier et 21 février 1681.
(3) *Ibid.*, rescrit du 3 février 1681; voir dans Pauli, *Op. cit.*, V, 262-65, un résumé assez net de la question; pour les détails, voir Schiemann, *loc. cit.*, 149 ss.
(4) Cf. Schiemann, *loc. cit.*, 158.
(5) Cf. A. E., *Brandebourg*, XVI, 171-72.
(6) L'électeur cependant éluda une proposition d'entrevue avec le roi; cf. A. B., *Polen, Rep.* IX, 26 *b* 1-8 (actes de juin à septembre 1681, concernant la mission de Niemirycz).
(7) Ministre de France à Copenhague.
(8) Cf. *U. et A.*, XIX, 405 ss. et 565 ss.

Le ministre danois en France, Hoeg, ayant proposé une quadruple alliance où entrerait la Suède, Frédéric Guillaume, qui voyait s'évanouir son rêve, ordonna à Spanheim de repousser l'ouverture (1). Plus tard Christian V désavoua son ministre et expédia Buchwald à Berlin (2), mais il refusa d'exclure la Suède des négociations en cours (3). L'œuvre diplomatique à laquelle travaillait l'électeur devait être et fut ajournée. Il se borna à maintenir la bonne intelligence avec la cour danoise que le fils d'Hoverbeck (4) fut chargé d'aller complimenter au milieu de l'année.

Ces déceptions ne le ramenèrent pas aux amitiés d'antan. Le résident brandebourgeois à Vienne, Dieterich, continua une correspondance aussi peu importante que par le passé (5), et le comte Lamberg à Berlin perdit son temps, sa peine et son argent : c'est ainsi qu'au mois de mars il versa 4,000 thalers à Frédéric d'Iéna, qui venait de lui mentir effrontément, en jurant qu'on devait le tenir pour un fourbe *(Schelm)* s'il avait connaissance d'une alliance entre France et Brandebourg (6). Lamberg d'ailleurs n'avait à offrir rien d'effectif *(nichts solides)*; tout au plus pouvait-il maintenir la fidélité des rares partisans de l'Autriche et capter la confiance du Kurprinz (7). Le hollandais Amerongen et le baron d'Hostel, envoyé en Brandebourg au mois de mars par le gouverneur des Pays-Bas espa-

(1) Cf. *U. et A.*, XIX, 408-09, rescrit du 19 février 1681. La Suède continuait d'ailleurs à témoigner sa malveillance au Brandebourg, en lui contestant le droit d'arborer son pavillon dans la Baltique.

(2) *Ibid.*, XIX, notes des p. 568 et 570; Buchwald devait remplacer Ahlefeld qui s'enivrait plus que de raison.

(3) Cf. A. B., *Danemark*, *Rep.* XI, 9, relation de Brandt, 12 avril 1681.

(4) Il s'appelait Jean comme son père et était alors conseiller de cour et de légation; cf. A. B., *ibid.*, ses instructions du 19 mai 1681. N'ayant pu joindre le roi en Oldenbourg, où il devait le saluer, Hoverbeck alla jusqu'à Copenhague; il en revint à la fin de juillet.

(5) Cf. ses relations, A. B., *Kaiser, Rep.* I, 15, 1er paquet.

(6) Cf. *U. et A.*, XIV, 984 et 989-90, relations de Lamberg, 31 janvier, 28 février et 21 mars 1681.

(7) *Ibid.*, XIV, 1011, relation du 14 novembre 1681. Le Kurprinz regrettait que son père fût égaré par le parti français. Le mot *solid* a aujourd'hui le sens d'honnête, mais dans l'allemand d'alors, mâtiné de français, on peut lui attribuer le sens de solide.

gnols (1), n'avaient pas plus de succès. A la diète de Ratisbonne, Godefroy d'Iéna faisait le jeu du ministre français Verjus, et ne ménageait pas les critiques au projet alors discuté d'un armement du Saint-Empire (2). Tout en adhérant aux avis d'Empire *(Reichsgutachten)* des 23 mai, 30 août et 15 septembre 1681, décidant la création d'une armée de 40,000 hommes et d'une caisse de guerre avec le système suranné des dix cercles, l'électeur ne cachait pas combien il jugeait ces résolutions inefficaces (3), et l'avenir devait lui donner raison. Il pressait en même temps l'ouverture à Francfort sur le Mein de conférences destinées à résoudre avec la France la question des « réunions » (4). Il ne perdait surtout aucune occasion de témoigner à l'Autriche son mauvais vouloir, et s'élevait contre le commissaire impérial, Stratmann, parce qu'il avait traité les électeurs d'une manière irrévérencieuse (5).

La détresse des huguenots en France et l'extension menaçante des « réunions » en Allemagne amenaient de temps à autre une révolte ou une plainte. Rébenac, qui remplissait à merveille ses fonctions « d'espion honorable » (6), rapporte à deux reprises, en juillet, que l'électeur se demande si l'on ne réclamera pas Magdebourg ou Berlin, et qu'il a tremblé un moment pour le comté de Mark (7). L'été de

(1) Cf. *U. et A.*, XIV, 998, et III, 600 ss.; voir aussi Pufendorf, *F. W.*, XVIII, § 11.

(2) Voir notamment *U. et A.*, XIX, 735, le rescrit de l'électeur à ses ministres Godefroy d'Iéna et Schönbeck, 26 avril 1681.

(3) Cf. Eggenstorff, *Op. cit.*, II, 312 ss., Fester, *Die armirten Stände und die Reichskriegsverfassung*, in-8°, Francfort, 1886, 28 ss.; Prutz, *Gottfried von Iena*, 58 ss.

(4) Un avis d'Empire du 17 février 1681 avait accepté la proposition de la France à ce sujet (Eggenstorff, II, 304-05). Saint-Romain et Harlay, plénipotentiaires français, vinrent en Allemagne dès le mois de septembre, mais les conférences ne s'ouvrirent qu'en janvier 1682; cf. Legrelle, *Louis XIV et Strasbourg*, 158 ss.

(5) Cf. Droysen, *Gesch. der preuss. Pol.*, III, iii, 726, et Prutz, *Gottfried von Iena*, 67. D'après Rébenac (relation du 9 décembre 1681, A. E., *Brandebourg*, XVI, 363-71), Stratmann avait comparé les électeurs aux gentilshommes polonais qui élisent leur roi, mais n'en sont pas pour cela plus que gentilshommes.

(6) Expression d'Abraham de Wicquefort dans *l'Ambassadeur et ses fonctions*, II, 207.

(7) Cf. A. E., *Brandebourg*, XVI, 187-90 et 198-206, relations des 4 et

1681 fut plutôt agité, et durant un voyage aux eaux de Pyrmont, des colloques eurent lieu entre Frédéric Guillaume et de hauts personnages des Maisons de Danemark, de Brunswick et de Hesse; il y eut même un grand festin, qui au dire d'un contemporain coûta 50,000 écus, et où l'électeur traita une quarantaine de princes et princesses (1) (dont la reine de Danemark, sa nièce, et la reine douairière). L'envoyé français s'était démis le pied fort à propos pour ne pas gêner ces effusions, compromises il est vrai au début par des querelles d'étiquette (2); il ne put annoncer sans dépit les témoignages de respect dont on avait comblé l'électeur, et se rattrapa en daubant sur la lâcheté des Allemands dont beaucoup avaient le mot de guerre sur les lèvres, mais non pas dans le cœur (3).

De retour dans ses états, Frédéric Guillaume fut soumis à une épreuve qui prouva plus que tout le reste à quel point il était décidé à ne pas changer de conduite. Depuis plus d'un an on connaissait les visées de Louis XIV sur Strasbourg, et Spanheim n'avait pas manqué de renseigner abondamment son maître à ce sujet. A mesure que l'échéance approchait, l'électeur semblait plus chagrin et plus nerveux; ses emportements étaient continuels et Rébenac avait grand'peine à les calmer (4). Il avait peur que sa cour fût la dupe du Brandebourg et, reprenant une vieille comparaison, prévoyait qu'on ne fixerait pas pour toujours « le mercure » (5). Les choses allèrent si loin que le roi parla d'arrêter le paiement des subsides (6). Quand le 9 octobre on apprit à Berlin que la vieille cité alsacienne avait capitulé devant les troupes de

26 juillet 1681. Le bruit avait couru qu'on « réunirait » les terres d'un comte de la Mark, près Cologne; voir aussi, *ibid.*, XVIII, 59-76, en janvier-février 1682.

(1) Cf. Regnard, *Œuvres*, I, 264.

(2) Cf. A. E., *Brandebourg*, XVI, 187-90 et 193-94, relations de Rébenac, de Lügde et de Pyrmont, 4 et 13 juillet 1681.

(3) Cf. Gallois, *Op. cit.*, IV, 237-40, 26 juillet 1681.

(4) Cf. A. E., *Brandebourg*, XVI, 220 ss., relations d'août et septembre 1681.

(5) Cf. Gallois, *Op. cit.*, IV, 247-50 et 258 (lettres à Feuquières, 23 août et 27 septembre 1681).

(6) Cf. A. E., *Brandebourg*, XVI, 226-27, à Rébenac, 21 août 1681.

Louis XIV (1), l'émotion fut très vive; c'était « une nouvelle à renverser tout d'un coup les bonnes dispositions de cette cour » (2) ; aussi l'envoyé français estima-t-il prudent de laisser aux colères le temps de s'apaiser. Il est probable qu'il fit bien. Il y avait chez l'électeur, malgré sa récente évolution, un vieux fonds de tendresse et de respect pour les institutions de l'Empire, et la liberté de Strasbourg où il avait été si bien reçu autrefois et loin des murs de laquelle il s'était flatté en 1674 de chasser les Français, lui paraissait particulièrement sacrée. Sous l'impression trop fraîche de la nouvelle, son tempérament sanguin eût pu provoquer un éclat irréparable. Le premier moment passé, il se ressaisit. La nécessité de conserver l'amitié de Louis XIV, et l'espoir d'en profiter peut-être, lui rendirent son sang-froid. Le 12 ou 13 octobre, il reçut Rébenac « un peu plus sérieusement qu'à son ordinaire », mais sans irritation (3) ; sans doute, il accusa le roi d'avoir violé la paix de Westphalie et se plaignit qu'on ne lui eût pas confié une affaire de cette importance; du moins, il écouta patiemment les raisonnements de son interlocuteur et eut l'air de se rendre à ses arguments. « Enfin il se remit de si bonne humeur que jamais il ne fut si gai », et renouvela avec chaleur ses assurances de fermeté inébranlable pour le roi. Quelques jours plus tard, démentant les bruits qui couraient et les espérances des Impériaux, il faisait don à Rébenac d'une épée enrichie de diamants (4). L'envoyé, auquel les gazettes publiaient qu'on lançait des pierres, s'écriait d'un ton de triomphe : « Il faut savoir quelles pierres on me jette : ce sont celles d'une fort belle épée de diamant que M. l'électeur me force de recevoir trois jours après qu'il sait Strasbourg pris (5) » !

(1) Le 30 septembre 1681, le même jour que Casal en Italie.

(2) Cf. A. E., *Brandebourg*, XVI, 256-59, relation de Rébenac du 10 septembre 1681.

(3) Tout ceci d'après la relation de Rébenac du 15 octobre 1681, publiée par Fehling, *Op. cit.*, 310-15.

(4) Cf. A. E., *Brandebourg*, XIV, 312-15, relation de Rébenac du 29 octobre 1681; c'était un présent de 9 à 10,000 livres.

(5) Cf. Gallois, *Op. cit.*, IV, 265-66, 2 novembre 1681. Le cadeau ne vint pas si vite que le dit Rébenac, mais il n'en est pas moins significatif.

Ce n'était pas seulement une indication, c'était comme un défi jeté à ses anciens alliés. Cette attitude s'explique par la situation politique de l'Europe, par l'impuissance des ennemis de Louis XIV, par les griefs de l'électeur contre les Hollandais, surtout par ses desseins ambitieux du côté de la Poméranie.

En face du Roi Très Chrétien, pas de force capable de lui rompre en visière, de mettre une digue à ses empiétements. L'Angleterre était de nouveau à sa remorque (1), et par les relations d'un correspondant, nommé Aglionby, l'électeur savait qu'on n'avait rien de bon à attendre d'elle : à peine si Charles II et ses ministres voulurent bien écouter les objurgations du prince d'Orange, venu tout exprès à Londres en juillet-août 1681, et ils ne lui accordèrent ni un soldat ni un shilling (2). L'Empereur restait sous le coup des reproches que lui avait valus sa défection de 1679, et, d'ailleurs, pouvait-on compter sur lui, alors que les Hongrois ne désarmaient pas et que les Turcs menaçaient d'intervenir! L'Empire, malgré la constitution militaire que votait la diète, était incapable de s'opposer par la force à de nouvelles « réunions ». Quant aux États-Généraux, qu'Amerongen continuait à représenter à Berlin (3), et avec lesquels Diest avait eu de février à avril des difficultés de cérémonial (4), on n'avait toujours pas obtenu d'eux le paiement de leur dette, et d'autres sujets de conflit surgissaient, tant à propos de l'Ost-Frise que du commerce lointain. Dans la principauté d'Ost-Frise, le pouvoir était disputé depuis 1665 entre Christine Charlotte de Wurtemberg, régente pour son fils aîné, Christian Éberhard, et les États du pays ; ceux-ci, craignant de perdre leurs privilèges et

(1) En vertu d'un traité secret du 1er avril 1681.

(2) Cf. A. B., *England*, *Rep.* XI, 73-75, liasse 9, relations d'Aglionby, notamment des 26 juillet et 9 août 1681; Guillaume III resta à Londres du 23 juillet au 6 août.

(3) Il fut pourtant absent par congé en septembre et octobre 1681.

(4) Pour être traité comme les envoyés royaux, ce qu'il avait fini par obtenir au milieu d'avril; cf. A. B., *Niederlande*, *Rep.* XXXIV, 227 *y* 4 et 5; Diest vint à Pyrmont recevoir de nouvelles instructions en juillet 1681 (Instructions du 12 juillet).

voyant la régente soutenue par les Provinces-Unies, s'étaient tournés vers l'Empereur : un *Conservatorium* du 16 mai 1681 avait placé leurs libertés sous la protection des membres du cercle de Westphalie. L'électeur, un des directeurs du cercle, avait aussitôt pris sa tâche au sérieux et invité les Hollandais à ne plus se mêler des affaires d'Ost-Frise (1). La mise en demeure avait déplu à La Haye où on alléguait une pratique séculaire (2). La question commerciale était encore plus délicate à régler. Les États-Généraux n'avaient pas vu sans inquiétude les armements maritimes du Brandebourg, et la grande compagnie des Indes Occidentales n'était pas d'humeur à tolérer sur les côtes d'Afrique une concurrence de plus; bref un vaisseau électoral, *Das Wappen von Brandenburg* (Les armes de Brandebourg), s'étant risqué dans les parages des établissements néerlandais de Guinée, avait été saisi au mois de janvier 1681. La nouvelle de l'incident, parvenue à Berlin six mois après, avait ému l'électeur qui réclamait la levée de la saisie et une indemnité (3). Raule, d'autant plus ardent qu'il avait à faire oublier son origine hollandaise, poussait à demander immédiatement 60,000 thalers d'indemnité (4). Amerongen, revenu d'un congé de deux ou trois mois, défendait en vain la compagnie des Indes Occidentales, et voyait les esprits se monter à Berlin (5).

Tout cela était pourtant peu de chose à côté d'un fait, prévu depuis plusieurs mois, attendu avec impatience par

(1) Cf. *U. et A.*, III, 608; lettre du 27 août 1681. Voir aussi Klopp, *Gesch. Ost-Friesland's*, II, 397 ss.. et Pauli, *Op. cit.*, V, 265-66.

(2) Cf. *U. et A.*, III, 609. L'électeur fit remettre par Diest un mémoire au sujet de l'Ost-Frise, le 18 novembre 1681 (*ibid.*, 625).

(3) *Ibid.*, III, 608. Pour toutes ces questions commerciales et coloniales, voir Schück, *Op. cit.*

(4) Cf. *U. et A.*, III, 629 et 633, lettres d'Amerongen des 22 et 25 novembre 1681 : on ne saurait s'imaginer, écrivait l'envoyé hollandais, quels mauvais services Raule nous rend.

(5) *Ibid.*, III, 616-40, instructions nouvelles d'Amerongen du 18 octobre, et ses relations de novembre et décembre 1681. L'électeur fut surtout très mécontent d'un placard des États, du 8 octobre, interdisant aux sujets hollandais de prendre du service à l'étranger, et de commercer dans les limites de l'octroi des deux grandes compagnies des Indes; cf. Schück, *Op. cit.*, I, 144 ss.

l'électeur, et qui venait enfin de se produire : une brouille entre la France et la Suède. Le roi Charles XI, déjà peu satisfait d'avoir dû son salut à la protection orgueilleuse de son allié, s'était indigné plus justement d'une procédure suivie à l'égard du duché de Deux-Ponts, propriété de sa Maison. Ce duché étant devenu vacant le 1er avril 1681, par la mort du duc Frédéric Louis, il en avait réclamé la possession, fort surpris que la chambre de réunion du parlement de Metz prétendît assimiler ce territoire à un fief de la couronne de France. L'affaire de Deux-Ponts l'avait décidé à achever le mouvement, ébauché en 1680 avec Benoît Oxenstiern, et à se rapprocher des ennemis de la France. Une négociation avait été engagée à La Haye par le ministre de Suède ; en septembre elle était près d'aboutir, et Diest en avait informé son maître dans une relation du 27 septembre 1681 (1). Frédéric Guillaume était donc au courant quand survint la réunion de Strasbourg, et l'espoir d'une rupture entre la Suède et la France suffit à lui rendre ce rude coup supportable. Rébenac lui ayant insinué qu'une alliance suédo-hollandaise serait une bonne fortune, « il se jeta sur la Poméranie et la prit en discours, avec autant de facilité qu'il le pourrait, en effet, s'il l'avait entrepris » (2). Peu de temps après il apprit la conclusion à La Haye, le 10 octobre, du *Traité d'association* entre Charles XI et les États-Généraux : soi-disant faite pour garantir l'observation des clauses de Munster, d'Osnabrück et de Nimègue, l'*Association* était, en réalité, dirigée contre la France (3). On ne pouvait en douter, et Frédéric Guillaume moins que personne. Il y vit tout de suite une occasion d'attaquer la Suède, « son ennemie acharnée » (4), et éluda natu-

(1) Cf. A. B., *Niederlande, Rep.* XXXIV, 227 *y* 4 et 5. Dès le 3 octobre, l'électeur en accusait réception à Diest, et lui demandait des détails.

(2) Relation de Rébenac du 15 octobre 1681, dans Fehling, *Op. cit.*, 313. La Poméranie suédoise était alors dégarnie de troupes et n'aurait pu se défendre.

(3) Cf. Dumont, *C. D.*, VII, 2e partie, 15 ss. L'Empereur et l'Espagne ne tardèrent pas à y adhérer, en février et mai 1682.

(4) *Sein aergster Feind,* disait-il à Lamberg, qui le rapportait le 12 décembre 1681 ; cf. *U. et A.*, XIV, 1013.

rellement les instances d'Amerongen qui le priait d'y adhérer. Rébenac s'employa d'ailleurs à stimuler ses convoitises. « On se trompe bien », écrivait-il à son père le 18 novembre, « si on compte en Suède sur l'amitié du Brandebourg. Elle est telle que, si le roi veut me donner le pouvoir de conclure, je m'engage à le mettre dans le milieu de la Poméranie, avant qu'il soit deux mois » (1). L'électeur, suivant une autre lettre du même Rébenac, « y songeait jour et nuit » (2).

La volte-face de la Suède força Louis XIV à la fois à modérer ses prétentions vis-à-vis de l'Empire et à reprendre le projet abandonné d'une triple alliance avec le Danemark et le Brandebourg. Frédéric Guillaume accueillit avec joie ce changement. Il était prêt à accepter les « réunions » accomplies, à condition qu'il ne s'en fît pas d'autres en Allemagne, et il croyait la Suède assez compromise pour qu'on lui donnât carte blanche contre elle. Il applaudit donc aux négociations de M. de Martangis à Copenhague et de Rébenac à Berlin. Il ignorait que le gouvernement français espérait encore regagner la Suède et ne voulait, en tout cas, s'engager à rien de contraire à ses intérêts (3). C'est sur ce malentendu que fut signé à Cœlln le traité du 22 janvier 1682 (4).

Le document comprend onze articles, stipulant une alliance défensive pour dix ans (art. X). Le traité de janvier 1681 sert de fondement à la présente alliance qui doit avant tout « prévenir les mauvaises suites du traité de ligue ou d'association proposé par quelques puissances » (art. I et II). Les contractants se garantissent mutuellement leurs états, droits et possessions (art. IV), et augmentent leur contingent de secours éventuel, le roi de 2,000 fantassins, l'électeur de 1,000

(1) Cf. Gallois, *Op. cit.*, IV, 267-69.

(2) Cf. Prutz, *Aus des Grossen Kurfürsten letzten Jahren*, 360, 25 novembre 1681.

(3) Instructions à Rébenac du 4 décembre 1681, A. E., *Brandebourg*, XVI, 346-49.

(4) Voir pour la négociation de ce traité que ralentit une querelle entre Iéna et Meinders, Pagès, *Grand Électeur*, 473 ss.; voir le texte *ibid.*, 633-37, et dans Moerner, *Op. cit.*, 715-18.

(art. V). Le roi promet 400,000 livres de subsides par an (au lieu des 100,000 écus d'autrefois), et en cas d'action 300,000 écus (art. VI et VII); il appuiera les revendications du Brandebourg contre l'Espagne, le défendra s'il est attaqué à raison de ses justes représailles, et favorisera son commerce en Afrique (art. VIII et IX); il limitera enfin ses prétentions dans l'Empire, se contentant de la ville de Strasbourg et de tous les pays réunis avant le départ de ses ambassadeurs pour les conférences de Francfort, c'est-à-dire avant le 1er août 1681 (art. III) (1).

Le nouveau traité resserrait les liens qui unissaient l'électeur à la France, mais il ne pouvait créer entre les deux alliés la confiance qui n'existait pas. On a vu que Louis XIV ne songeait nullement à livrer la Suède aux appétits du Danemark et du Brandebourg. Certains auteurs ont pensé que, s'il l'avait fait, il aurait définitivement attaché le Brandebourg à sa cause (2). C'est là une erreur profonde. L'électeur ne demandait qu'à mordre la main qu'il baisait, et la satisfaction de son ambition n'eût pas retardé d'une heure la défection future. On n'a pour s'en convaincre qu'à lire le texte d'un rescrit, expédié en Danemark, le 18 décembre 1681 (3). Les ministres français à Copenhague s'étant plaints de l'animosité de Frédéric de Brandt à leur égard, l'électeur lui écrivit : « ... Comme notre intérêt exige que personne ne découvre ou remarque *encore maintenant* les sentiments qui nous guident dans les circonstances actuelles, nous vous ordonnons par la présente de vous abstenir de ces manifestations, de ne laisser voir aucune partialité dans vos discours ni autrement, et de fréquenter civilement et amicalement les ministres français aussi bien que les autres ». Frédéric Guillaume persiste dans l'al-

(1) Cet article a été mis en avant par Droysen comme une preuve du patriotisme germanique de l'électeur, mais il ne faisait que reproduire une proposition déjà antérieure de Louis XIV.

(2) Cf. Fehling, *Op. cit.*, 20.

(3) Cf. *P. J.*, II. Rébenac connaissait les mauvaises dispositions de Frédéric de Brandt et se flattait, le 18 janvier 1682, qu'il ne durerait pas longtemps (A. E., *Brandebourg*, XVIII, 59-73).

liance de Louis XIV, il y persistera, de 1682 à 1684, mais c'est qu'il s'y croit obligé par l'intérêt du Brandebourg, par son devoir de chef d'État; le cœur n'y est pour rien. Désormais, en maintenant cette ligne de conduite, il va viser un double but : d'une part, conserver la paix de l'Occident, pour empêcher la France de s'agrandir davantage aux dépens de l'Allemagne, ce qui serait suivant lui l'inévitable conséquence d'une rupture; d'autre part, profiter de l'alliance, à laquelle le rive la raison d'État, pour développer ses entreprises commerciales ou coloniales, et avant tout pour réaliser le rêve poméranien.

Au moment où il concluait le traité du 22 janvier 1682, sa diplomatie travaillait de tous côtés à empêcher une conflagration européenne. Les conférences proposées depuis près d'un an, par la France, venaient de s'ouvrir à Francfort sur le Mein, entre les français Saint-Romain et Harlay, les autrichiens Rosenberg et Stratmann, et une députation d'Empire où Mayence et la Saxe représentaient le collège électoral (1). Après quelques pourparlers en novembre et décembre 1681, les plénipotentiaires français avaient remis par écrit les offres de leur roi : si l'Empereur et l'Empire ratifiaient les « réunions » antérieures, Louis XIV s'en contenterait, sans plus rien demander (2). Frédéric Guillaume s'empressa d'engager les électeurs et princes à accepter ces conditions. Melchior de Ruck, celui-là même qui avait été en Espagne, fut chargé par une instruction du 31 décembre 1681 de se rendre auprès des quatre électeurs rhénans, de Mayence, Trèves, Cologne et Palatin (3) ; il leur représenta les dangers d'une guerre avec la France, qui aboutirait probablement, non pas au recouvre-

(1) Cf. Pufendorf, *F. W.*, XVIII, § 33.

(2) Louis XIV proposait même de restituer Fribourg en Brisgau démantelé, si l'Empereur rendait Philippsbourg dans le même état à l'évêque de Spire; ces offres, faites d'abord de vive voix, furent remises par écrit le 2 janvier 1682; cf. Londorp, *A. P.*, XI, 353.

(3) Cf. *U. et A.*, XIX, 791 ss. ; c'étaient à Mayence Anselme François d'Ingelheim (1679-95), à Trèves Jean Hugues d'Orsbeck (1676-1711), à Cologne Maximilien Henri de Bavière (1650-88), en Palatinat l'électeur Charles (1680-85).

ment des pays perdus, mais à de nouveaux démembrements, et la nécessité de chercher plutôt à conserver ce qui était intact. Le raisonnement trouva de l'écho, et les largesses opportunes de la France affermirent ces dispositions conciliantes (1). L'électeur fut moins heureux auprès de ses collègues de Saxe et de Bavière, du duc de Hanovre et du landgrave de Hesse-Cassel. Jean Georges III, inquiet de la prise de Strasbourg, avait fait part de ses craintes à Berlin dès le mois d'octobre précédent; François Meinders, envoyé à Dresde dans le courant de janvier avec une mission semblable à celle de Ruck, n'en rapporta qu'une réponse peu satisfaisante; tout au plus l'agent saxon Haugwitz, qui se trouvait à Berlin en même temps que Meinders à Dresde, déclara-t-il que son maître ne voulait pas la guerre (2). Max Emmanuel exprima à Godefroy d'Iéna des sentiments analogues quand il le reçut à Munich, à la fin de février 1682; le ministre électoral repartit pour Ratisbonne le 9 mars, sans avoir rien obtenu de précis (3). Quant au duc de Hanovre, Ernest Auguste, très hostile à la France, il vint à Berlin et Potsdam avec l'intention de gagner l'électeur au parti impérial, et, s'il y échoua, resta en revanche inaccessible aux instances contraires (24 janvier-3 février 1682) (4). Plus tard, le landgrave de Hesse-Cassel, sondé par Busch, se montra fort étonné qu'on songeât à subir sans résistance les volontés de Louis XIV (5).

(1) Le Palatin notamment reçut promesse d'une somme de 600,000 livres et d'une pension de 200,000; il ne fallait pas moins pour lui faire oublier la rigueur avec laquelle on l'avait traité. Cf. Legrelle, *Louis XIV et Strasbourg*, 234, et Pagès, *Grand Électeur*, 481 et note. Il est possible que Clamor von dem Busch ait aussi été alors près de l'évêque de Munster, mais le passage de Pufendorf qui le concerne (*F. W.*, XVIII, § 41) est ambigu, et peut se rapporter à sa négociation ultérieure, de juillet à septembre 1682.

(2) Cf. *U.* et *A.*, XIX, 834-39, actes concernant la venue de Gersdorf en Brandebourg, en octobre 1681, celle de Haugwitz en janvier-février 1682, et la mission de Meinders en Saxe (20 janvier-1er février 1682).

(3) *Ibid.*, XIX, 825 ss., instructions du 16 février, et relations d'Iéna des 3 et 13 mars 1682; 891-92, réponse écrite de l'électeur de Bavière, 5 mars 1682.

(4) Cf. Buch, *Tagebuch*, II, 255-56; A. E., *Brandebourg*, XVIII, 85 ss., relations de Rébenac des 28 janvier, 1er et 8 février 1682.

(5) Cf. Pufendorf, *F. W.*, XVIII, § 42.

L'Empire restait divisé en deux camps. Frédéric Guillaume réussit du moins sans peine à détourner le Danemark de la ligue d'*association*, au sujet de laquelle Buchwald avait demandé son avis. Le conseiller de cour Paul Fuchs se rendit à Copenhague en janvier 1682 pour mettre en garde Christian V contre les projets de la Suède et lui insinuer qu'ils pourraient bien mener à de nouveaux conflits *(neue collisiones)*; Fuchs devait en outre recommander une alliance du Danemark avec le Brandebourg et la France (1). Dès la première audience (le 18 janvier), le roi déclara à Fuchs qu'il était décidé à « tirer à la même corde » que l'électeur; ses ministres, surtout le grand chancelier Ahlefeld et Biermann, reconnurent « la faiblesse » de l'*Association,* et la solidarité des intérêts danois et brandebourgeois (2). Les actes ne tardèrent pas à répondre aux paroles. Fuchs était à peine de retour à Berlin que Buchwald y signait avec Frédéric d'Iéna l'alliance défensive du 10 février (3). Parallèlement à cette négociation, une autre avait lieu à Copenhague, qui devait se terminer le 25 mars par un traité dano-français. On semblait toucher au triple concert entre France, Danemark et Brandebourg, dont l'électeur se promettait tant d'avantages !

En attendant, il était bien évident que ni Amerongen ni Lamberg n'avaient rien à espérer de leur séjour à Berlin; tous deux se retirèrent pour plusieurs mois, l'un en Saxe, l'autre à Vienne (février 1682) (4). L'électeur accentua encore ses allures francophiles (5), et son ministre à Ratisbonne, Godefroy d'Iéna, appelé à se prononcer sur les propositions de la

(1) Cf. *U. et A.*, XIX, 576-79, instructions du 4 janvier 1682, précédées d'une instruction secrète du 3 (de la main de Fuchs).

(2) *Ibid.*, XIX, 580 ss., relations de Fuchs des 20 et 25 janvier 1682. Arrivé le 17 à Copenhague, il en repartit le 22.

(3) Cf. MOERNER, *Op. cit.*, 428-29. L'alliance était conclue pour dix ans (art. XIX); les contractants se promettaient réciproquement 4,000 hommes de secours en cas d'attaque (art. VII et VIII); ils devaient appuyer, au besoin par les armes, leurs réclamations respectives à l'Espagne et aux États-Généraux, pour les subsides non payés (art. XVII).

(4) Cf. *U. et A.*, III, 645 et XIV, 1020.

(5) « L'électeur de Brandebourg fait le diable », écrivait alors le prince d'Orange à Waldeck (16 février 1682); cf. P. L. MÜLLER, *Op. cit.*, I, 129.

France à Francfort, formula son vote favorable dans le collège des princes avec une vigueur qui fit scandale (1) : après avoir flétri l'abjecte et scélérate paix de Nimègue, il opposa crûment à la détresse et à l'impuissance de l'Empire la grandeur et les ressources de la France; il alla même jusqu'à dire que l'électeur, si la guerre éclatait malgré lui, n'y prendrait pas plus part qu'à la paix de Nimègue. Frédéric Guillaume, loin de blâmer Godefroy d'Iéna, le félicita de son discours qu'il fit imprimer (2). C'est le temps où il interdisait à ses conseillers de parler contre l'alliance française et menaçait de faire couper la tête à ceux qui auraient reçu de l'argent de l'Autriche; menace peut-être moins terrible que Rébenac ne le croyait, mais qui fit trembler pourtant Frédéric d'Iéna, aussi dévoué alors à l'Empereur que son frère l'était au roi de France (3). L'électeur secondait de son mieux l'action des plénipotentiaires français à Francfort, où il se fit successivement représenter par Melchior de Ruck, de mars à septembre, puis par Frédéric Rodolphe Louis de Canitz, d'octobre 1682 à janvier 1683 (4). Il prenait ouvertement position contre le parti de la résistance. Il n'eut pas assez d'épithètes mal sonnantes pour qualifier l'alliance de Laxenbourg, formée par Georges Frédéric de Waldeck, le 10 juin 1682 (5), et n'écouta pas les avertissements du grand agitateur

(1) Vote du 6 mai 1682; voir Londorp, *A. P.*, XI, 360 ss., et Pufendorf, *F. W.*, XVIII, § 53. Le collège des électeurs à la majorité avait conclu à accepter les propositions de la France, mais au collège des princes la majorité ajourna sa réponse.

(2) Cf. *U. et A.*, XIX, 747, note 1. Cependant l'électeur disait alors que, si une rupture se produisait, « il se montrerait bon allemand »; cf. P. L. Müller, *Op. cit.*, I, 176, lettre de Waldeck du 4 juillet 1682.

(3) Cf. A. E., *Brandebourg*, XVIII, 271-83, relation de Rébenac du 2 mai 1682.

(4) Cf. *U. et A.*, XIX, 798-824. La question de la langue à employer avait retardé les négociations, les Impériaux employant le latin, et les Français prétendant employer leur langue. Cf. Pufendorf, *F. W.*, XVIII, § 48, et ses réflexions curieuses sur le français que les Allemands ont eu la bêtise d'apprendre et de vanter dans leur propre pays, *quasi Germanis major sit necessitas addiscendi gallice, quam Gallis germanice*.

(5) Sur les efforts de Waldeck depuis 1680 pour constituer une coalition de rinces allemands, voir P. L. Müller, *Op. cit.*, I, 62 ss.; voir aussi Fester,

allemand qui, avec le prince d'Orange, s'acharnait à ameuter l'Europe contre Louis XIV (1).

Il ne se borna pas à prêcher la paix à la diète et aux princes de l'Empire; il la prêcha aussi à l'Empereur. Bien qu'il n'eût auprès de lui qu'un résident (2), les relations entre Berlin et Vienne restaient fréquentes. La cour impériale n'avait pas renoncé à l'espoir de ramener le Brandebourg, et venait encore de se servir dans ce but de l'évêque de Tina, Christophe Rojas de Spinola, dont la mission, au printemps de 1682, ne fut pas uniquement d'ordre religieux (3). Le comte Lamberg, d'ailleurs, après avoir été absent quatre mois, reparut à Berlin en juillet, pour quelques semaines (4). L'électeur répondit aux avances de Léopold en lui députant Laurent Georges de Crockow. L'envoyé devait refaire la démonstration, déjà souvent employée, de l'impuissance de l'Empire à se défendre et de la nécessité de se soumettre aux volontés de la France; sans doute les « réunions » étaient injustes, et l'électeur déplorait qu'on ne pût s'y opposer par la force (5), mais en présence de la division des États alle-

Die armirten Stände, 47. Par le traité de Laxenbourg, près Vienne, l'Empereur s'unissait aux cercles de Franconie et du Haut-Rhin, et trois armées (en tout 68,000 hommes) devaient être levées; cf. DUMONT, *C. D.*, VII, 2ᵉ partie, 22 ss. Pour l'attitude du Brandebourg, voir une déclaration au sujet de l'alliance de Laxenbourg, extrêmement suspecte *so wohl ratione modi als scopi*, dans DUMONT, *C. D.*, VII, 2ᵉ partie, 25-26, et les ordres donnés à Godefroy d'Iéna *(U. et A.*, XIX, 748-49). Voir aussi A. B., *Kaiser*, *Rep.* I, 16, un rescrit de l'électeur aux envoyés à Ratisbonne (25 août 1682), réclamant pour tout l'Empire l'*arbitrium pacis et belli* que veulent accaparer quelques États.

(1) Voir dans RAUCHBAR, *Op. cit.*, II, 204, une intéressante lettre de Waldeck à Meinders; il y défend son œuvre patriotique et prédit que « le grand roi, ayant soumis une puissance de l'Europe après l'autre », ne pourra pas souffrir « un brave et puissant prince, qui est S. A. E., en son chemin à la monarchie ».

(2) Dieterich jusqu'en juillet 1682, puis, après sa mort, Bernard Ernest de Schmettau (nommé en août 1682); cf. A. B., *Kaiser, Rep.* I, 16.

(3) *Ibid.,* créance de l'Empereur pour son confesseur Spinola, 20 avril 1682, et recréance de l'électeur, de Potsdam, 4 juin 1682. Voir aussi LANDWEHR, *loc. cit.,* 238 ss.

(4) Cf. *U. et A.*, XIV, 1031 ss., instructions du 23 avril 1682, lettres de Lamberg, de Vienne, 25 mai, et de Berlin 20 juillet 1682. Lamberg s'en alla de nouveau à la fin d'août.

(5) Le langage de Crockow justifiait la défiance de Rébenac qui en juin se vantait d'avoir empêché sa mission (A. E., *Brandebourg*, XVIII, 360-67).

mands, des dispositions pacifiques de la plupart des puissances, et des embarras de l'Empereur, attaqué par les rebelles hongrois et bientôt par les Turcs, il n'y avait qu'une voie de salut, c'était de conclure avec le Roi Très Chrétien une paix claire *(pacta clara)*, qui n'eût pas les ambiguïtés des traités de Munster et de Nimègue (1), et qu'on maintiendrait ensuite par de solides alliances (2). Les raisonnements de Crockow n'ébranlèrent pas les ministres impériaux; ceux-ci ripostèrent qu'un aveu de faiblesse était un piètre moyen de se garantir des empiétements de l'ennemi (3). L'envoyé électoral qui, malgré un arrêt à Dresde, était arrivé à Vienne le 29 juillet, se débattit en vain contre ces opinions préconçues; on lui représenta même que la guerre était une pure nécessité *(merae necessitatis)* pour la Maison d'Autriche. Rappelé par son maître le 22 septembre, il repartit au commencement de novembre, non sans avoir répété qu'il fallait subir les conditions de paix offertes à Francfort, sous peine de ruiner l'Empire (4).

L'opiniâtreté de la cour de Vienne empêcha les conférences de Francfort d'aboutir. Les plénipotentiaires français, après avoir déclaré à plusieurs reprises que le roi de France ne serait plus lié par ses propositions après le 30 novembre, finirent par quitter les bords du Mein, le 1er décembre; ils se gardèrent toutefois de proclamer alors la rupture des négociations qu'on devait continuer à Ratisbonne, et prolongèrent jusqu'au 1er février 1683 le délai laissé aux Allemands pour accepter les conditions royales (5).

L'électeur ne s'inquiéta pas outre mesure de l'événement,

(1) *Welche nicht einen ambiguum sensum als wie der Münsterische und Nimwegische Friede hätten.*

(2) Cf. A. B., *Kaiser, Rep.* I, 16, instructions du 10 juillet et instruction annexe du 19 juillet 1682.

(3) Cf. *U. et A.*, XIV, 1043-47, protocole de la conférence du 20 août 1682, entre Crockow et les Impériaux Hocher et Kœnigsegg.

(4) Cf. A. B., *Kaiser, Rep.* I, 16, relations de Crockow, du 30 juillet au 1er novembre 1682, et rescrits électoraux de la même époque; recréance imp riale du 26 octobre 1682.

(5) Cf. Pufendorf, *F. W.*, XVIII, § 66-69.

qu'il prévoyait; il avait même poussé Louis XIV à parler haut et ferme (1), et pensait que tôt ou tard l'Empereur se résignerait à la paix. Pourtant il ne pouvait se dissimuler que l'alliance française ne rendait pas ce qu'il en avait attendu! Ses projets contre la Suède, par exemple, n'avaient pas abouti, et tout un *imbroglio* diplomatique, où il s'était jeté avec ardeur, venait de se terminer à sa déconvenue.

Depuis les traités de janvier et février 1682, avec France et Danemark, il avait poursuivi la constitution d'une triple alliance du Brandebourg et de ces deux puissances, dans le secret espoir de la diriger au gré de ses désirs (2). Louis XIV ayant paru s'y prêter, Spanheim et Frédéric de Brandt avaient secondé les négociations du danois Meyercron à Paris et du français de Martangis à Copenhague. Après la signature du traité franco-danois (25 mars 1682), Rébenac avait arrangé à Berlin avec Iéna et Meinders un traité fictif, daté du 3 avril, où l'on avait condensé les clauses les moins secrètes des alliances franco-brandebourgeoises, pour les communiquer au Danemark (3). Bien que les deux couronnes scandinaves restassent en bons termes, et qu'en avril encore un projet suédois fût élaboré, en vue d'un concert avec le Brandebourg (4), c'était contre la Suède qu'on songeait à agir; c'était pour la combattre que Frédéric Guillaume et Christian V demandaient à l'envi une augmentation des subsides français. L'électeur fit en mai 1682 des préparatifs belliqueux, renforça ses troupes, appela de Prusse plusieurs régiments, et ordonna aux officiers de se tenir prêts à marcher. Il accusait les Suédois de méditer une agression. « Sans doute », écrivait-il à Spanheim, « nous ne pouvons encore actuellement prétendre à des subsides de

(1) Cf. A. E., *Brandebourg*, XIX, 24-27, relation de Rébenac du 8 juillet 1682.

(2) Dans son désir de trouver des ennemis à la Suède, il avait songé à une diversion moscovite en Livonie, mais l'idée fut vite abandonnée; cf. *U. et A.*, XIX, 430 ss., l'électeur à Spanheim, 11 avril, relations de Spanheim, 17 avril, 1er et 15 mai 1682.

(3) Cf. Moerner, *Op. cit.*, 431-32.

(4) Cf. *U. et A.*, XIX, 588, note 3, relation de F. de Brandt du 28 avril 1682.

guerre *(subsidia bellica)*..., mais le danger étant grand, nous aurions bien besoin de quelque secours extraordinaire » (1). Bientôt, sans se laisser arrêter par l'attitude réservée de Rébenac à Berlin et de Croissy à Versailles (2), il fit un pas de plus pour s'entendre éventuellement avec Christian V.

Une entrevue avait été décidée; elle eut lieu au château d'Itzehoe en Holstein, au nord-ouest de Hambourg, du 15 au 19 juin 1682 (3). Les deux souverains se comportèrent affectueusement l'un vis-à-vis de l'autre, et leurs ministres conclurent une convention en sept articles, très significative malgré ses termes vagues. Pour apaiser les différends entre la France et l'Empire, on convenait de députer auprès de l'Empereur, de la Suède, des États-Généraux et des ducs de Brunswick (art. I et II); à tout hasard, chacun des contractants concentrerait un corps de 10,000 hommes, l'un en Schleswig-Holstein, l'autre en Brandebourg (art. III), et on prierait la France d'accorder par anticipation les subsides de guerre (art. IV). En cas de rupture inévitable, on verrait s'il ne vaudrait pas mieux attaquer qu'attendre l'agression de l'ennemi (art. V). Pour paralyser les États-Généraux, on négocierait activement à La Haye, et un corps d'armée imposant, formé avec le concours de la France, serait massé éventuellement sur le bas Rhin (art. VI). Au reste, les alliés demeureraient unis dans la guerre comme dans la paix et ne feraient aucun traité qu'en commun (art. VII) (4).

Quoiqu'aucun article ne visât expressément la Suède, la convention entière la visait par ses sous-entendus : quel pays menaçait la concentration des troupes danoises et brandebourgeoises, sinon les possessions allemandes de Charles XI? Contre qui, sinon contre ce prince, était prévue une offensive

(1) Cf. *U. et A.*, XIX, 435, rescrit du 2 juin 1682.

(2) A diverses reprises le roi avait enjoint à Rébenac d'empêcher toute démarche agressive contre la Suède et de refuser des subsides d'action; notamment A. E., *Brandebourg*, XVIII, 254-56 et 284-90, lettres des 7 et 14 mai 1682.

(3) *Ibid.*, XVIII, 371-91, relations de Rébenac des 12, 19 et 22 juin 1682.

(4) Texte dans Moerner, *Op. cit.*, 718-21; analyse, *ibid.*, 432-33. Signé par Iéna, Meinders et Fuchs.

opportune? A qui, plus qu'à lui, pouvait-on songer à enlever l'appui des Hollandais? Rébenac ne s'y trompa point. Bien qu'il eût reçu un pouvoir pour prendre part au traité, il feignit de n'en pas avoir, et se tint à l'écart (1). Son abstention fut approuvée par Louis XIV, et le refus des subsides d'action rendit inutile l'accord d'Itzehoe.

Malgré sa déception, qui fut vive, l'électeur n'en continua pas moins à espérer dans l'avenir. Il avait congédié au commencement de juin le chancelier de Poméranie suédoise, Wolfrath, venu pour régler quelques conflits de voisinage (2). Il expédia à son tour en Suède Christophe de Brandt, avec une mission qui comportait plus d'espionnage que de négociation. En vertu de ses instructions du 24 juillet 1682 (3), Brandt devait passer par Copenhague pour communiquer ses ordres et prendre ceux de Christian V; il devait ensuite se rendre à Stockholm, où il représenterait le désordre de l'Empire et l'obligation de subir les exigences de la France, afin de ne pas s'exposer à une ruine complète. D'autre part, et c'était évidemment l'objet principal de l'ambassade, il devait sonder les desseins de Charles XI, et s'informer de l'état de son armée et de ses finances. Retardé par un assez long séjour en Danemark, Brandt n'arriva à Stockholm que le 24 septembre : bien accueilli par le roi, qui pourtant répondit en suédois à son allocution en allemand, il conféra dans le courant d'octobre avec le chancelier Oxenstiern et reçut de lui des promesses de paix; mais la passion de Charles XI pour le militaire, ses armements qui portaient alors les troupes à 26,000 fantassins et à 9 ou 10,000 chevaux, son alliance avec l'Empereur (4), étaient en contradiction avec

(1) Cf. A. E., *Brandebourg*, XVIII, 371-75 et 383-91, relations de Rébenac des 2 et 22 juin, et 393-94, lettre du roi à Rébenac, 2 juillet 1682, approuvant son abstention.

(2) Wolfrath paraît être resté à Berlin de mars à juin 1682; cf. *U. et A.*, XIX, 586, note 2, et 590; A. B., *Schweden*, *Rep.* XI, 247 *f.* 1, recréance pour Wolfrath du 5 juin 1682, égarée au milieu d'actes de 1687.

(3) Cf. A. B., *Schweden*, *Rep.* XI, 247 *d. e.*

(4) Traité de Stockholm, du 22 octobre 1682, dans Dumont, *C. D.*, VII, 2e partie, 37 ss.

les paroles du ministre. Brandt revint persuadé que Charles XI, dont il avait discerné l'aversion pour la France, était disposé à s'embarquer dans une guerre (1).

La chose n'était pas pour déplaire à Frédéric Guillaume (2). Il continua à entretenir des relations extrêmement intimes avec le Danemark : Frédéric de Brandt à Copenhague (3), et le conseiller d'État Gabel, successeur de Buchwald à Berlin, étaient les intermédiaires de cette entente cordiale. L'électeur comptait d'ailleurs grouper d'autres bonnes volontés. Clamor von dem Busch, envoyé auprès de l'évêque Ferdinand de Munster et de Paderborn, réussit à vaincre ses préventions contre les Danois (4), et à lui faire signer le traité de Neuhaus (14 septembre 1682). Cette alliance défensive pour trois ans entre Danemark, Brandebourg et Munster ne fait mention que du maintien de la paix dans l'Empire (art. IV) et ne met sur pied que 5,000 h. (art. VIII) (5); elle semble donc insignifiante à première vue, mais elle est plus importante par ce qu'elle sous-entend que par ce qu'elle stipule expressément. Elle lie l'évêque de Munster au parti français et le détache de la Maison de Brunswick; elle favorisera tout à l'heure les desseins du Brandebourg en Ost-Frise (6).

Le résultat toutefois satisfaisait mal l'ardeur belliqueuse de l'électeur. Frédéric Guillaume ne cessait de presser le roi

(1) Brandt quitta Stockholm à la fin d'octobre, et par Lübeck regagna Berlin au milieu de novembre; cf. A. B., *Schweden*, *Rep.* XI, 247 *d. e.*, relations de Brandt d'août à décembre, notamment des 8, 23 et 24 octobre, 2, 7, 17 et 20 novembre 1682.

(2) Il s'en défendait cependant et refusait à un conseiller de l'ex-reine Christine une déclaration de neutralité pour ses domaines de Poméranie, sous prétexte qu'il vivait en termes de bon voisinage avec le roi de Suède. (*Ibid.*, 5 et 18 septembre 1682.)

(3) Pourvu au mois de juin du titre d'envoyé (créance du 23 juin 1682); cf. A. B., *Dänemark*, *Rep.* XI, 9.

(4) Cf. *U. et A.*, XIX, 857-65, actes concernant la mission de Busch (juin-septembre 1682).

(5) Cf. Moerner, *Op. cit.*, 433-35; un article secret prévoit la garantie de la France.

(6) Aucun article néanmoins ne stipule, comme le dit Pagès, *Grand Électeur*, 493, l'interdiction des passages de troupes à travers les états des contractants; l'article XV porte seulement qu'on les évitera le plus possible, et il s'agit apparemment des troupes alliées.

de France de prendre avec lui des mesures contre leurs ennemis communs, dans l'Empire et au dehors; il demandait de l'argent, toujours de l'argent (1), parlait d'augmenter son armée, et proposait d'agir immédiatement. Tantôt, par exemple, irrité contre les ducs de Hanovre et de Celle, alors étroitement unis à l'Empereur et à la Suède (2), il croyait le moment venu de les « mortifier », en ruinant leurs troupes, et se faisait fort d'en trouver aisément les moyens pour peu que Louis XIV y consentît. Tantôt il insistait sur les armements de Charles XI et sur l'éventualité redoutable d'un transport de troupes suédoises en Poméranie (3). Cette impatience, dont Spanheim se faisait l'interprète à Paris, n'était pas partagée par le gouvernement français qui refusait de croire le danger si imminent et voulait voir venir les événements (4).

Le seul avantage remporté en 1682 fut le succès de l'intervention électorale en Ost-Frise. L'accord de la princesse régente et des États de ce pays n'ayant pu se réaliser, et la médiation du Brandebourg ayant été repoussée par la régente qui comptait sur l'appui des Hollandais et des ducs de Brunswick, Frédéric Guillaume eut recours à la force. Tandis que l'évêque de Munster barrait la route de terre aux troupes de Brunswick, il expédia par mer 300 h. qui s'embarquèrent à l'embouchure de l'Elbe et parvinrent le 11 novembre en vue du petit port de Greetsiel; le 15 novembre, une attaque de nuit les mit en possession de la forteresse, et le 18, Diest, l'envoyé en Hollande, signa à Emden avec les États d'Ost-Frise un traité ratifiant les faits accomplis (5). Les troupes électo-

(1) Cf. les relations de Rébenac des 1er septembre et 7 octobre 1682; A. E., *Brandebourg*, XIX, 104-112 et 154-64.

(2) Notamment dans le conflit entre le duc de Holstein-Gottorp et le roi de Danemark.

(3) Cf. *U. et A.*, XIX, 443-53, rescrits à Spanheim, 24 septembre, 6 octobre et 5 décembre 1682.

(4) *Ibid.*, XIX, 447-48, 449-50 et 453-54, relations de Spanheim, 18 et 29 octobre et 11 décembre 1682.

(5) Cf. Klopp, *Gesch. Ost-Frieslands*, II, 402-07; Moerner, *Op. cit.*, 436-38; Diest avait d'ailleurs tout concerté avec les États en septembre.

rales devaient séjourner à Greetsiel tant que les États le désireraient, afin de les protéger contre toute violence, en vertu des décrets impériaux (1). Le coup de main provoqua les protestations des Hollandais qui regardaient l'Ost-Frise comme une dépendance des Provinces-Unies; seule l'attitude de l'évêque de Munster et de la France les empêcha de passer des paroles aux actes (2).

L'affaire de Greetsiel avait un intérêt particulier pour l'électeur. Dans son désir de développer sa marine et son commerce lointain, il se préoccupait de trouver des ports mieux situés que ceux de la Baltique. La principauté d'Ost-Frise, sur laquelle il avait déjà des vues et dont il songeait à se faire accorder par l'Empereur l'expectative, semblait éminemment propre à servir ses desseins. Une fois installé dans la meilleure de ses places fortes, il fut d'autant plus à l'aise pour établir son autorité sur le reste du pays. Le traité du 18 novembre 1682 fut le point de départ de plusieurs conventions commerciales. La compagnie africaine, fondée d'abord à Kœnigsberg (3), fut transportée l'année suivante à Emden, avec l'assentiment des États d'Ost-Frise (4), et la même ville devint en septembre 1684 le siège d'une compagnie des Indes Orientales (5). C'était une sorte de mainmise sur la principauté, et si la jalousie des Hollandais entrava l'essor maritime et commercial rêvé par Frédéric Guillaume, elle ne parvint pas à lui faire abandonner le territoire où ses descendants devaient régner un jour.

La légère satisfaction obtenue en Ost-Frise ne pouvait faire oublier les mécomptes de l'alliance française. Une foule de circonstances contribuèrent au contraire à les mettre en

(1) Les États devaient contribuer aux frais de transport, de séjour et de fortification, en versant une somme de 2,000 thalers et un subside mensuel de 1,700.

(2) Louis XIV ne fut guère content de l'incident, mais déclara qu'il se conformerait à son alliance avec l'électeur; cf. A. E., *Brandebourg,* XIX, 209-11 et 314-15, le roi à Rébenac, 13 novembre 1682 et 8 janvier 1683; voir aussi *U. et A.,* XIX, 454, relation de Spanheim du 25 décembre 1682.

(3) Octroi du 18 novembre 1682, dans Schück, *Op. cit.,* II, 136 ss.

(4) Traité du 14 août 1683, dans Mœrner, *Op. cit.*, 448 ss.

(5) Cf. Schück, *Op. cit.*, II, 232 ss., accord du 5 septembre 1684.

lumière et à en accentuer l'amertume. La mort de Frédéric d'Iéna au milieu de septembre (1) avait peu profité au parti français parce que Paul Fuchs, par rivalité contre Meinders, n'avait pas tardé à passer dans le camp opposé; or, depuis 1679, la situation de Fuchs avait grandi d'année en année, et quand il eut été nommé conseiller secret au commencement de novembre, son crédit balança celui de Meinders (2).

Les rapports du Brandebourg avec la plupart des puissances européennes étaient plutôt tendus : à part les princes allemands inféodés à la France et les souverains de Danemark et de Russie (3), il n'avait partout que des ennemis ou de faux amis. En Pologne, l'affaire Radziwill était toujours une cause de brouille : si Scultetus continuait à visiter avec succès les nobles de Grande Pologne, la mort d'Hoverbeck (4) laissait un vide que le résident Wichert à Varsovie ne pouvait combler malgré son zèle; le roi n'avait pas encore reçu les 40,000 thalers promis et on lui attribuait mille projets hostiles (5). En Suède, Charles XI était aussi suspect. Aux Provinces-Unies, l'envoyé extraordinaire Diest, après être venu à Hambourg voir l'électeur lors du voyage de Holstein et en avoir reçu de nouvelles instructions (6), avait continué à solliciter en vain le paiement des subsides arriérés et une indemnité pour le vaisseau saisi sur les côtes de Guinée. Ses efforts et ceux du français d'Avaux en faveur de la paix n'avaient pas abouti : le prince d'Orange et le pensionnaire Fagel traitaient fort mal les bourgmestres d'Amsterdam qui s'entendaient avec d'Avaux; ils témoignaient une grande animosité contre

(1) Cf. A. E., *Brandebourg,* XIX, 121-33, relation de Rébenac du 16 septembre 1682.

(2) *Ibid.,* XIX, 212-22, relation de Rébenac, 3 novembre 1682.

(3) Les deux tsars Iwan et Pierre, succédant à leur père Fédor, envoyèrent amicalement Dmitri Simonowski notifier leur avènement à Berlin (actes de cette mission, marquée par les exigences de l'envoyé, juin à septembre 1682, aux A. B., *Russland, Rep.* XI, 9).

(4) Le 6 avril 1682; cf. A. B., *Polen, Rep.* IX, 27 *e,* relation de Scultetus du 8 avril 1682; Klaproth et Cosmar, *Op. cit.,* 357.

(5) Cf. A. E., *Brandebourg,* XIX, 216 ss., relation de Rébenac, 30 décembre 1682.

(6) Datées de Hambourg 20 juin 1682; cf. A. B., *Niederlande, Rep.* XXXIV, 227 *y* 4 et 5.

la France et en voulaient au Brandebourg à la fois de son union avec Louis XIV, de ses entreprises sur mer et de son intervention en Ost-Frise (1). En Angleterre, une tentative pour renouer des relations suivies venait d'échouer : un protestant français, Pierre Falaiseau, ayant été nommé conseiller et résident électoral à Londres, s'était vu refuser l'accès de la cour, sous prétexte qu'il trahirait les secrets dont il aurait connaissance; l'électeur n'avait pas insisté, mais se promettait bien d'éviter à l'avenir de pareils dégoûts (2). De l'Espagne, il n'avait rien de bon à attendre, pas plus que de l'Empereur ou des princes de l'Empire qui lui étaient dévoués.

Le roi de France enfin suivait une politique inquiétante. Sans doute, il avait levé le blocus de Luxembourg aux Pays-Bas et avait assuré l'électeur que, s'il se voyait forcé pour imposer la paix de faire entrer de nouveau ses armées sur le sol de l'Empire, il ne garderait pas un village (3). Mais quelle était la valeur d'une semblable promesse! D'autre part, la persécution des huguenots et les dragonnades soulevaient à Berlin une émotion que Rébenac avait peine à calmer. Aux motifs de crainte ou de mécontentement, la saisie de la principauté d'Orange ajouta tout à coup un grave grief (4). Frédéric Guillaume considérait ses fils du premier lit comme les héritiers naturels du stathouder Guillaume III; il fut froissé d'un événement qui lésait leurs droits, et dans un mouvement d'humeur proféra devant Rébenac des paroles de menace (5). Il regretta vite sa violence et s'en excusa. Néanmoins le mauvais procédé du roi lui avait été sensible et il lui en resta

(1) Cf. A. B., *Niederlande, Rep.* XXXIV, 227 *y* 4 et 5, relations de Diest, de juin à décembre 1682.

(2) *Ibid.*, *England, Rep.* XI, 73-75, liasse 9; rescrit du 5 septembre 1682 à Spanheim, pour faire prêter serment à Falaiseau, créance du 15 septembre, relations de Falaiseau de septembre à décembre, lettres du roi d'Angleterre expliquant sa résolution, 23 octobre et 20 décembre 1682, lettre de l'électeur à Spanheim, 19 janvier 1683.

(3) Déclaration secrète de Rébenac à l'électeur le 2 novembre 1682; cf. *U. et A.*, XIX, 450-51, en note.

(4) Dans l'automne de 1682.

(5) Cf. A. E., *Brandebourg*, XIX, 260-70, relation du 25 novembre 1682.

quelque chose, même après que Louis XIV eut promis de réserver les droits éventuels de ses enfants à la succession d'Orange (1). Le 6 janvier 1683, il ordonnait à Spanheim de ne plus rien négocier avec empressement, de recevoir *ad referendum* toute proposition importante, et de se borner en général à observer ce qui se passerait (2).

La fin de l'année 1682 et le début de 1683 sont certainement une période critique pour l'alliance française (3). Les envoyés de Hollande et d'Autriche, Amerongen et Lamberg, revenus auprès de Frédéric Guillaume, épient ses sentiments et se flattent de le regagner : Amerongen écrit qu'il faut battre le fer tandis qu'il est chaud, et signale l'excellent effet d'une lettre affectueuse du prince d'Orange (4) ; Lamberg croit l'instant favorable *(das rechte Tempo)* pour séparer le Brandebourg de la France (5). On n'en était pas là cependant. Certes, l'électeur était quelque peu refroidi et aigri par ses déceptions, mais il estimait que, dans l'état des choses, il fallait s'en tenir au système adopté depuis trois ans. Il avait parfois des révoltes et des regrets ; il se calmait ou se consolait en pensant qu'après tout il faisait pour le mieux. Aussi cherchait-il à effacer, à force de prévenances, la mauvaise impression produite sur son allié par ses écarts de langage : au lendemain d'une algarade à Rébenac, il assistait chez lui à une grande fête en l'honneur de la naissance du duc de Bourgogne (6) ; une autre fois, il confessait son tort, et priait l'ambassadeur de n'en rien mander au roi (7). Le 18 décembre 1682, congédiant Lamberg qui l'avait invité

(1) Cf. A. E., *Brandebourg*, XIX, 305-06, le roi à Rébenac, 31 décembre 1682.
(2) Cf. *U. et A.*, XIX, 455-56.
(3) Comme l'ont vu PHILIPPSON, *Op. cit.*, III, 312-14, PAGÈS, *Grand Électeur*, 496 ss., et FEHLING, *Op. cit.*, 187 ss.
(4) Cf. *U. et A.*, III, 650, 12 décembre 1682. Amerongen était revenu le 21 novembre de Dresde à Berlin, et repartit pour La Haye à la fin de décembre.
(5) *Ibid.*, XIV, 1049-51, relation de Lamberg, 18 décembre 1682.
(6) Le 6 octobre 1682 ; cf. A. E., *Brandebourg*, XIX, 154-64, relation de Rébenac du 7.
(7) *Ibid.*, XIX, 260-70, relation du 25 novembre 1682. Au mois de janvier 1683, après avoir fait mauvais visage à Rébenac, il faisait venir pour lui un cheval de Prusse (*ibid.*, XX, 36-50, relation du 16 janvier 1683).

à une réunion plénière des électeurs et princes à Ratisbonne au mois de février prochain, il lui déclara que le mauvais état de sa santé lui interdisait un pareil déplacement en hiver, que, du reste, son avis n'avait pas varié depuis que Crockow l'avait exprimé à Vienne, et qu'en présence du péril turc, il était nécessaire d'accepter les conditions de la France (1). Ses ministres avaient le même sentiment. Fuchs, qui n'était pas sujet à caution, repoussait également, dans un mémoire (2), des engagements plus étendus avec la France et une accession au traité d'association : pour puissante qu'elle parût, la coalition était faible en réalité, et la diversité des intérêts en compromettait l'unité. Fuchs conseillait de suivre une voie intermédiaire et de viser avant tout au maintien de la paix, en profitant des subsides français pour augmenter et fortifier l'armée ; il conseillait aussi, avec des réserves et dans la mesure où on le pourrait sans discrédit (3), de se rapprocher des ducs de Lunebourg, car à eux trois, le Danemark, le Brandebourg et la Maison de Brunswick seraient les arbitres de l'Europe.

Sauf certains détails, et le dernier point qui était encore incompatible avec ses rancunes, ce mémoire correspondait exactement à l'état d'âme de Frédéric Guillaume. Il s'attacha donc à conserver l'alliance de Louis XIV, sans se trop compromettre et à en tirer le meilleur parti possible. A tout hasard, il ordonna d'importantes levées, de manière à avoir sur pied au printemps, sans les garnisons, une armée de 15,000 fantassins, 5,000 chevaux et 2,000 dragons (4). Ainsi préparé à profiter des occasions favorables ou à lutter contre les pires éventualités, il continua à mener de front sa double campagne, en faveur de la paix de l'Empire avec la France et du démembrement de la Suède.

(1) Cf. A. B., *Kaiser*, *Rep.* I, 16, recréance à Lamberg et résolution électorale du 18 décembre 1682.

(2) Rédigé probablement en janvier 1683 ; cf. Fehling, *Op. cit.*, 325 ss., et *U. et A.*, XIX, 457-60 ; voir aussi Pagès, *Grand Électeur*, 497, note 1.

(3) *Salva reputatione electorali.*

(4) Cf. A. E., *Brandebourg*, XX, 22-32, relation de Rébenac du 13 janvier 1683.

Tandis que la cour de Vienne groupait autour d'elle plusieurs princes allemands (1) et recherchait contre les Turcs l'alliance polonaise, il précisa de tous côtés son action. A Godefroy d'Iéna, à Ratisbonne, il enjoignit de presser la pacification de l'ouest, indispensable pour la guerre de l'est; il se réjouit de voir la diète entrer dans ses vues et demander la reprise des négociations avec Louis XIV (2). A Vienne, où Schmettau ne jouait guère que le rôle de correspondant, il dépêcha Otton de Schwerin, le fils de son ancien ministre (3) : l'envoyé devait plaider la cause de la paix avec l'éternel argument qu'il fallait sacrifier Strasbourg, « le meilleur boulevard de l'Allemagne jusqu'ici », pour éviter d'autres pertes, peut-être plus cruelles; il devait en outre rappeler les vieilles prétentions de l'électeur sur Jægerndorf et en soutenir de nouvelles sur les trois duchés silésiens de Brieg, Liegnitz et Wohlau, devenus vacants en 1675 par l'extinction de la Maison ducale (4). Schwerin passa par Dresde où il trouva la cour saxonne très portée vers l'Autriche, et arriva à Vienne le 12 février 1683; comme on le laissait se morfondre sans réponse, il remit par écrit ses propositions, le 1er mars (5), et finit par recevoir le 18 la résolution impériale. L'Empereur affirmait ses dispositions conciliantes, mais réclamait un traité général et un secours de l'électeur contre les Turcs; quant aux prétentions sur Brieg, Liegnitz et Wohlau, il les rejetait purement et simplement comme sans valeur (6). Schwerin s'en revint avec cette réponse au commencement d'avril. Entre temps, Frédéric Guillaume avait obtenu de l'électeur Maximilien Henri de Cologne son accession à l'alliance défensive

(1) Le duc de Hanovre et l'électeur de Bavière, notamment, par des traités des 14 et 26 janvier 1683.

(2) Cf. *U. et A.*, XIX, 759-61, rescrit de l'électeur du 6 janvier et relation d'Iéna et Schönbeck du 15 janvier 1683; cf. Eggenstorff, *Op. cit.*, II, 427, *Reichsgutachten* du 13 janvier 1683.

(3) Cf. A. B., *Kaiser, Rep.* I, 18, instructions de Schwerin du 18 janvier 1683, signées par le prince électoral Frédéric.

(4) Cf. Himly, *Op. cit.*, II, 49-50. Voir plus haut, 458-59.

(5) Cf. *U. et A.*, XIV, 1052-57.

(6) Cf. A. B., *Kaiser, Rep.* I, 18, et Pufendorf, *F. W.*, XVIII, § 84 et 85.

de septembre 1683 entre Danemark, Brandebourg et Munster (1). Il avait, en outre, multiplié ses efforts du côté de la Pologne, employant simultanément Scultetus, Wichert et Laurent Georges de Crockow à combattre ses adversaires, à stimuler ses amis et à surveiller le roi (2). La mission de Crockow auprès de Jean Sobieski et de la diète de Varsovie avait réussi, et la diète s'était séparée sans incident fâcheux dans la nuit de Pâques (mi-avril 1683). Un accord satisfaisant fut ensuite conclu avec le roi, le 14 mai, et l'affaire Radziwill fut réglée, moyennant l'engagement de payer avant le mois de décembre 20,000 thalers sur les 40,000 promis par Hoverbeck (3). Depuis lors, malgré de faux bruits répandus de temps à autre, Sobieski ne songea plus à attaquer le duché de Prusse; il fut, d'ailleurs, complètement absorbé par la guerre turque, pour laquelle le Brandebourg, par un traité du 22 juillet avec l'évêque de Kiew, André Zaluski, lui accorda, un peu tard il est vrai, un secours de 1,000 fantassins et 200 dragons (4).

Toutes ces négociations étaient secondaires auprès de celles que Frédéric Guillaume conduisait alors avec la France et le Danemark. Malgré sa santé chancelante et une attaque de gravelle qui mit ses jours en danger au mois de mars (5), il n'avait cessé de préparer une coalition contre la

(1) Traité de Soest (9 mars 1683), négocié par Clamor von dem Busch; cf. Moerner, *Op. cit.*, 438-39 (à la date du 27 février, vieux style).

(2) Cf. A. B., *Polen*, *Rep.* IX, 27 *e*, 27 *f* et 27 *i*. Les instructions de Crockow, de Cœlln 27 janvier 1683, lui ordonnaient surtout de représenter la nécessité de la paix de l'Empereur et de l'Empire avec la France, pour lutter mieux « contre le sanguinaire et héréditaire ennemi » (le turc), de promettre au besoin l'appui de l'électeur au roi pour assurer à son fils la succession au trône, et de régler définitivement l'affaire Radziwill.

(3) Cf. Pauli, *Op. cit.*, V, 264-65, et Schiemann, *loc. cit.*, 158; une déclaration du roi Jean, du 14 mai 1683, et l'engagement de Crockow, du 15 mai, se trouvent aux A. B., *Polen*, *Rep.* IX, 27 *k*, au milieu d'actes de 1685. Crockow repartit au milieu de mai 1683. Le règlement définitif de l'affaire Radziwill n'eut lieu qu'en 1685.

(4) Cf. Moerner, *Op. cit.*, 447-48. Le traité entre Sobieski et l'Empereur était du 31 mars 1683.

(5) Cf. A. E., *Brandebourg*, XX, relations de Rébenac en février-mars 1683, notamment 169 ss., relations des 10 et 17 mars, et lettre à Vitry, ambassadeur

Suède. C'était toujours le projet secrètement caressé, la compensation impatiemment attendue d'une politique qui lui pesait. Louis XIV avait senti le besoin d'encourager de nouveau ces espérances, et Rébenac à Berlin, comme de Martangis à Copenhague, avait annoncé que son maître consentirait à laisser prendre « l'occasion du premier mouvement que feront les troupes suédoises pour passer en Allemagne » ; le roi paierait même au besoin à date fixe des subsides d'action (1). L'appât était trop tentant pour ne pas être avidement recherché; l'électeur y mordit aussitôt. Rébenac avait ordre de traîner les choses en longueur; il devait en outre détourner sur le Hanovre l'orage qui menaçait la Suède (2). Mais son collègue de Copenhague ayant conclu très vite et à des conditions très favorables au Danemark, il dut s'exécuter à son tour. Le 30 avril 1683, il signa avec Meinders et Fuchs une alliance défensive de plus. Le même jour, deux ambassadeurs danois, Biermann d'Ehrenschild et Gabel, dressaient avec Fuchs un autre traité ou, comme on disait, un *concert*, entre France, Danemark et Brandebourg. Rébenac s'excusa de le signer, faute de pouvoir (3).

Les deux actes étaient aussi avantageux pour le Brandebourg qu'ils l'étaient peu pour la France (4). Le premier confirmait les traités précédents, avec ce double changement, 1° qu'un transport de troupes par la Suède dans l'Empire ou seulement la continuation de ses levées en Allemagne serait un motif suffisant de guerre (art. II), 2° que Louis XIV verserait au Brandebourg des subsides d'action, soit 300,000 écus par an, à partir du 1er juin de cette année (art. V). Une déclaration séparée, jointe au traité, promettait à l'électeur le

de France en Pologne, 15 mars. L'électeur se débarrassa vers le milieu de mars d'une grosse pierre, et parut avoir fait « un nouveau contrat de vie ».

(1) Cf. A. E., *Brandebourg*, XX, 64-69, le roi à Rébenac, 4 février 1683.

(2) *Ibid.*, XX, 146-50 et 163-68, le roi à Rébenac, 11 et 18 mars 1683.

(3) *Ibid.*, XX, 324-27, relation de Rébenac, 1er mai 1683. Pour le détail des négociations dano-brandebourgeoises, voir *U. et A.*, XIX, 605 ss. (actes d'avril 1683).

(4) Cf. Mœrner, *Op. cit.*, 439-43 et 721-31; Prutz, *Grand Électeur*, 638-40, a publié le texte de l'alliance entre France et Brandebourg.

paiement supplémentaire d'un mois de ces subsides (1). Cette alliance soi-disant défensive avait en somme un caractère nettement offensif. Le *concert* était encore plus explicite. Après un premier article sur le maintien de la paix dans l'Empire par l'acceptation des propositions françaises, il prévoyait une agression du Danemark et du Brandebourg contre la Suède, même si celle-ci ne faisait pas passer de troupes en Allemagne et niait qu'elle y songeât (art. II). La Suède serait dépouillée de toutes ses possessions allemandes, le Danemark recevant le duché de Brême, la principauté de Verden et le port de Wismar, quitte à en céder une petite partie à l'évêque de Munster et aux ducs de Brunswick, le Brandebourg acquérant la Poméranie antérieure avec Stralsund et l'ile de Rügen (art. XIII). La Maison de Brunswick et l'évêque de Munster seraient sollicités d'accéder à la coalition (art. IV et VII); l'on n'agirait contre les Welfs que s'ils refusaient (2), et à condition que la France participerait aux opérations sur le Weser avec une armée de 30,000 hommes (art. VIII). D'ailleurs le Roi Très Chrétien, qu'on seconderait contre l'Empire si la diète le traitait en ennemi (art XI), devait non seulement payer à ses alliés les subsides promis et combattre éventuellement les ducs de Brunswick, mais encore au besoin envoyer une armée sur le Rhin inférieur et entrer en rupture ouverte avec les États-Généraux ou toute autre puissance qui soutiendrait la Suède et la Maison de Brunswick (art. X); s'il était réduit, pour imposer la paix, à faire des « réunions » ultérieures en Allemagne, il s'engageait à les restituer à l'Empire après la guerre (art. VI et XVIII) (3).

La conclusion de ces deux traités comblait les vœux de Frédéric Guillaume. Il semble qu'il les ait considérés, sans plus

(1) Cf. relation citée de Rébenac, du 1er mai 1683.

(2) On leur laissait la faculté de rester neutres, en particulier au Hanovre (art. IV et VI).

(3) Il est vrai que Rébenac avait fait rédiger cet article de façon à le tourner : il pensait qu'en offrant de devenir membre de l'Empire, le roi n'aurait rien à restituer; cf. A. E., *Brandebourg*, XX, 328-30, explication de quelques articles, jointe à la relation du 1er mai 1683.

attendre, comme définitifs, et se soit laissé emporter par son enthousiasme belliqueux. Il employa le mois de mai à des préparatifs considérables, augmentant son artillerie, préparant des transports à Kœnigsberg, mobilisant ses régiments de Prusse (1). La guerre contre la Suède c'était *sa* guerre, et il était prêt à la faire tout seul; la France et le Danemark mettraient à la raison les ducs de Brunswick, si Meinders envoyé auprès d'eux ne parvenait pas à les gagner. Pour commander ses troupes, le vieux Derfflinger se récusant par haine de la France, il parlait de demander au roi un général français, le comte de Schomberg. Il offrait aussi à Rébenac un régiment de cavalerie, en un temps où ses troupes n'étaient destinées, disait-il, qu'au service de la France (2). Une sorte de vertige s'était emparé de lui : il perdait la notion du possible, croyait déjà ses désirs réalisés, ne voyait pas les obstacles qui se dressaient entre eux et lui

Le désenchantement survint brusquement au début de juin, quand Rébenac l'avertit des réserves faites par son gouvernement. Louis XIV et Croissy demandaient des changements à l'alliance franco-brandebourgeoise; quant au *concert*, ils l'avaient trouvé « rempli de conditions, les unes déraisonnables, les autres impraticables et quelques-unes même impossibles ». Rébenac était autorisé à ratifier à la dernière extrémité le traité d'alliance; il ne devait à aucun prix signer le *concert* (3).

L'électeur, réveillé en plein rêve, éprouva certainement une rude secousse. Il dissimula néanmoins son dépit, et comme Meinders n'avait rien obtenu de bon des ducs de Brunswick (4), il préféra s'en tenir à ses anciennes alliances

(1) Cf. Philippson, *Op. cit.*, III, 322-23.

(2) Cf. A. E., *Brandebourg*, 381-85, relation du 22 mai 1683. « L'inclination serait grande pour M. le maréchal de Schomberg », écrivait Rébenac; « sa religion, sa naissance et sa réputation le rendent fort agréable ». L'ambassadeur pensait qu'il serait important pour le roi d'avoir un général *à lui*, à la tête des troupes de Brandebourg.

(3) *Ibid.*, XX, 339-46, le roi à Rébenac, 19 mai 1683.

(4) *Ibid.*, XX, 393-97, relation de Rébenac, 29 mai 1683.

avec la France, plutôt que d'accepter, sans le *concert*, un traité qui n'était fait qu'en vue du *concert* (1). Des conférences ouvertes en juin, à Hambourg, entre Rébenac, Meinders, le danois Ehrenschild et le luneboургeois Grote, n'aboutirent à aucun résultat; Rébenac n'y était allé que pour empêcher une entente entre le Brandebourg et la Maison de Brunswick, et s'en retourna dès qu'il fut rassuré sur ce point; les autres ministres se séparèrent le 25 juin (2).

La déception de juin 1683 ébranla quelque peu l'entente du Brandebourg et de la France. Bien que l'électeur assurât Rébenac que sa conduite resterait « conforme à son devoir, à ses traités et à sa propre inclination » (3), bien qu'il écrivît à Spanheim son intention de ne pas changer de politique (4), il ne laissa pas d'être péniblement affecté, et sa mauvaise humeur le rapprocha des ennemis de Louis XIV (5). Le hollandais Amerongen, de retour à Berlin depuis le 26 février, avait vainement essayé jusque-là d'engager le Brandebourg dans la ligue d'association; il reprit ses démarches dans le courant de juin, montrant que l'électeur avait, comme le chien de la fable, lâché la proie pour l'ombre, et vit ses ouvertures mieux accueillies (6). Diest, qui avait été chargé d'insister à La Haye pour la paix (7), reçut en juin l'ordre secret de traiter avec les États à l'insu du comte d'Avaux (8);

(1) Cf. A. E., *Brandebourg*, XX, 440-46, relation de Rébenac, 14 juin 1683.

(2) *Ibid.*, XX, 409 ss., relations de Rébenac de Hambourg (7, 11, 14 et 16 juin 1683); voir aussi A. B., *Dänemark*, *Rep.* XI, 10, actes concernant la mission de Meinders à Hambourg (mai-juin 1683); Prutz, *Aus des Grossen Kurfürsten letzten Jahren*, 366 ss., Philippson, *Op. cit.*, III, 327.

(3) Cf. A. E., *Brandebourg*, XXI, 29-36, relation de Rébenac du 14 juillet 1683; l'envoyé français avait remarqué, en revenant de Hambourg, le changement qui s'était produit à la cour, et en avait parlé à l'électeur (*ibid.*, XX, 463-83, relation du 23 juin).

(4) Cf. *U. et A.*, XIX, 473-74, 17 juillet 1683.

(5) A noter d'ailleurs qu'en l'absence de Rébenac et de Meinders, les partisans de l'Autriche avaient le champ libre, et que Fuchs et Anhalt en profitèrent.

(6) Cf. *U. et A.*, III, 661-713, notamment lettre d'Amerongen du 11 mai 1683, et déclaration remise par Fuchs dans une conférence du 4 juin.

(7) Cf. A. B., *Niederlande*, *Rep.* XXXIV, 227 *y* 4 et 5, instructions du 3 mai 1683.

(8) *Ibid.*, rescrit du 11 juin 1683. Voir P. J., III.

le baron de Spaen s'aboucha par deux fois avec le prince d'Orange, à Nimègue et à Dieren (22 juillet et 3 août) (1). En même temps le comte Lamberg soumettait à Fuchs et au prince d'Anhalt un projet d'alliance qui ne fut pas écarté sans discussion (2). Bientôt le péril turc amena des manifestations plus significatives. Vienne était menacée et l'Empereur, aussi bien que le roi de Pologne, demandait qu'on ne laissât pas forcer cette « porte de l'Allemagne (3) ». L'électeur, dont la souffrance physique redoublait les hésitations, flottait entre ses scrupules de chrétien et d'allemand et la crainte de la France. Le 18 juillet, il décidait d'envoyer 12,000 hommes sous Derfflinger au secours de l'Empereur; le 19, tout était rompu; le 20, il reprenait le projet, pour le suspendre de nouveau après un entretien avec Rébenac (4). Finalement il expédia à la cour impériale un ambassadeur, avec ordre de recommander avant tout la paix de l'ouest, mais ce fut un ennemi de la France qu'il choisit pour cette mission.

Les instructions rédigées pour Anhalt le 23 juillet (5) donnent la mesure des sentiments de Frédéric Guillaume à cette époque. L'envoyé doit exprimer à l'Empereur la sympathie de son maître et son vif désir de l'aider contre l'ennemi héréditaire de la chrétienté; il doit, d'autre part, lui conseiller de traiter avec Louis XIV, de peur que celui-ci ne parvienne à se saisir du Rhin et à dissoudre l'Empire. L'avis n'a pour but ni de servir la France, ni de mortifier l'Empereur, mais seulement de sauver la patrie allemande que menacent aussi des complications dans le nord. Anhalt est autorisé à offrir un corps auxiliaire de 6,000 hommes et à promettre qu'en cas de

(1) Cf. Pagès, *Grand Électeur*, 508, note 2.

(2) Cf. *U. et A.*, XIV, 1063 ss., en juin 1683.

(3) Expression de l'abbé Hacki, secrétaire du roi de Pologne, dans une lettre que Wichert envoie le 21 juillet 1683; cf. A. B., *Polen*, *Rep.* IX, 26 *k*, 17-26; *U. et A.*, XIV, 1071, l'Empereur à Lamberg, 7 juillet.

(4) Cf. A. E., *Brandebourg*, XXI, 45-51, relation de Rébenac du 21 juillet 1683. D'après Lamberg, l'électeur aurait dit alors à Rébenac que la chemise lui était plus proche que l'habit, et qu'il ne pouvait manquer de secourir l'Empereur contre les Turcs; cf. *U. et A.*, XIV, 1080.

(5) Cf. A. B., *Kaiser*, *Rep.* I, 18; P. J., IV.

rupture ultérieure avec une puissance étrangère, l'électeur contribuera efficacement à la défense de l'Empire. En revanche, il demandera les 200,000 thalers de subsides offerts par Lamberg, et 100,000 autres en assignations sur certains pays, comme l'Ost-Frise; il cherchera à obtenir les 500,000 thalers dus par l'Espagne, et réclamera Jægerndorf ou un équivalent, sans parler pour le moment des trois duchés de Brieg, Liegnitz et Wohlau, pour ne pas avoir l'air de vouloir profiter de la calamité publique.

Le ton de ces instructions est nettement hostile à la France et témoigne à l'égard de l'Empereur d'un retour surprenant de loyalisme (1). Anhalt doit offrir 6,000 hommes. Le 2 août, après en avoir causé avec Derfflinger (2), l'électeur va plus loin : que l'Empereur conclue paix ou trêve avec Louis XIV, et il lui enverra immédiatement une armée de 16 à 18,000 hommes, qui se réunira à Crossen (3). Ce beau zèle éclate également dans sa correspondance avec l'électeur de Saxe, Jean Georges III (4). Tout reste pourtant subordonné à la conclusion de la paix sur le Rhin et là sera la pierre d'achoppement.

Le prince d'Anhalt, passant par Ratisbonne, rejoignit l'Empereur à Passau, où il s'était réfugié devant l'invasion turque. On croit aisément ce qu'on désire. L'ambassadeur était persuadé que l'alliance française avait fait son temps et qu'il allait réconcilier le Brandebourg et l'Autriche; il pensait même que l'électeur ne lui en voudrait pas de lui forcer la main. Arrivé le 6 août à Passau, il s'aboucha le lendemain avec les ministres Zinzendorf, Kœnigsegg et Stratmann; le 12, un projet de traité austro-brandebourgeois était rédigé. En voici les grandes lignes. Dans les conjonctures dangereuses qui menaçaient l'Empire tant à l'orient qu'à l'occident, une

(1) Le 20 juillet, comme Fuchs s'opposait à l'envoi de troupes en Hongrie, l'électeur l'avait traité de « traitre » ; cf. A. E., *Brandebourg*, XXI, 45-51, relation de Rébenac du 21 juillet 1683.

(2) Cf. *U. et A.*, III, 741, note 1.

(3) Cf. A. B., *Kaiser*, *Rep*. I, 18, lettre à Anhalt du 2 août 1683.

(4) Cf. *U. et A.*, XIX, 839-47.

union étroite de l'Empereur et de l'électeur était nécessaire. En ce qui concernait l'Empire, on établirait une paix durable, fondée sur les traités de Westphalie et de Nimègue appliqués dans leur véritable esprit, en faisant cesser toute violence étrangère, notamment les prétendues *réunions*, qui ne sont que des attentats et des usurpations. Les deux alliés feraient régler avant tout par la diète les questions de sécurité *(punctus securitatis)*; ils se donneraient réciproquement, l'Empereur 8,000 hommes de secours et l'électeur 5,000, en cas d'attaque. Contre les Turcs, le Brandebourg fournirait 12,000 hommes, moyennant 100,000 thalers en espèces et 100,000 en assignations; en revanche, l'Autriche appuierait ses revendications auprès de l'Espagne. Pour Jægerndorf, l'Empereur offrait 200,000 thalers, payables après la fin de la guerre turque. Parmi les articles secrets, le second prévoyait une lutte des alliés avec toutes leurs forces contre la France pour lui reprendre éventuellement tout ce qu'elle aurait annexé après le mois d'août 1681 (1).

Frédéric Guillaume fut à la fois surpris et troublé en recevant ce projet de traité. Anhalt avait outrepassé ses instructions, et son initiative risquait d'être compromettante; il méritait un blâme sévère. Un rescrit du 19 août l'avertit que l'alliance était inacceptable et que les conditions ne convenaient d'aucune façon (2); du reste, en présence des complications du nord et de l'attitude de la France, le Brandebourg ne pouvait expédier aucun secours; Anhalt devait prendre congé et revenir au plus vite (3). L'envoyé eut beau mettre la réponse de son maître sur le compte d'un accès de mauvaise humeur, provoqué peut-être par une insomnie; l'ordre de rappel était formel; il discuta encore avec les ministres impériaux en vue de modifier le projet de traité, mais dut repartir à la fin de septembre sans avoir rien signé (4).

(1) Cf. *U. et A.*, XIV, 1082-1105 (avis des ministres impériaux du 8 août, et projet de traité du 12 août 1683).

(2) *In keine Wege anstandlich.*

(3) Cf. A. B., *Kaiser, Rep.* I, 18.

(4) *Ibid.*, actes d'août et septembre 1683; cf. *U. et A.*, XIV, 1106 ss. La

Durant cette ambassade, l'électeur avait réfléchi. Son mécontentement et ses regrets s'étaient calmés, et, prenant virilement son parti d'ajourner le dessein poméranien, il avait résolu de se consacrer au maintien de la paix, tant dans le nord que dans l'ouest. Il avait couru au plus pressé et travaillé à empêcher une rupture entre le Danemark et la Maison de Brunswick (1), rupture à laquelle poussait sous main la France, et dont il n'augurait que des conséquences désastreuses. Meinders avait été envoyé le 9 août à Hambourg et à Rendsbourg, où se trouvait alors le roi de Danemark, pour empêcher un pareil conflit; il y avait réussi en dépit des dispositions belliqueuses de Christian V, mais ni à Rendsbourg, ni à Ebsdorf où il conféra au commencement d'octobre avec les ministres de Brunswick, il n'avait obtenu une réconciliation des adversaires (2). Quant à la paix de l'ouest, Melchior de Ruck avait été la prêcher aux Hollandais (en août) (3). A Ratisbonne, Godefroy d'Iéna et Schönbeck s'entendaient avec l'ambassadeur français Verjus, et la diète avait accepté en principe l'idée d'une trêve avec la France (4).

C'est au moment où l'électeur s'employait exclusivement à son œuvre de paix, qu'il reçut la nouvelle inattendue, souhaitée et redoutée tout ensemble, de la délivrance de Vienne. Sobieski, comme un paladin du Moyen-Age, s'était élancé le

recréance impériale pour Anhalt est datée de Linz, 28 septembre 1683. Après son retour en Brandebourg, Anhalt essaya en vain de faire adopter le projet remanié; le 11 décembre, l'électeur finit par lui adresser sa résolution définitive, le remerciant de ses bons offices, mais écartant le projet d'alliance.

(1) Il y avait rivalité au sujet de la direction des affaires du cercle de Basse-Saxe; de plus, on soupçonnait le Danemark de vouloir occuper Lübeck et peut-être Hambourg.

(2) Cf. *U. et A.*, XIX, 628 ss., instructions du 9 août 1683, et négociations d'août à octobre. Meinders avait aussi travaillé à gagner les ducs de Brunswick à l'idée de la paix ou de la trêve avec l'Empereur.

(3) Cf. A. E., *Brandebourg*, XXI, 81-84, relation de Rébenac du 11 août 1683. L'attitude de Ruck, il est vrai, fut vite suspecte, et d'Avaux pensa qu'il avait conclu un traité avec les États (*ibid.*, XXI, 109-121, relation de Rébenac du 1er septembre).

(4) Cf. Eggenstorff, *Op. cit.*, II, 469, *Reichsgutachten* du 1er septembre 1683. Désespérant d'obtenir une paix nouvelle, Louis XIV avait proposé de se contenter d'une trêve de longue durée.

12 septembre sur les lignes ottomanes, et malgré la supériorité du nombre, les Turcs avaient fui comme un troupeau de bêtes *(pecorum ritu)* (1), sous la poussée irrésistible des escadrons polonais, unis aux Allemands de Charles de Lorraine. Content de la défaite de Kara Mustapha, Frédéric Guillaume regretta de n'y avoir pas contribué (2) ; il s'inquiéta, en outre, de la confiance orgueilleuse que la victoire allait inspirer aux Impériaux. Un de ses premiers soins fut d'inviter à une entrevue l'électeur de Saxe, et quand celui-ci fut à Potsdam (le 21 octobre), il lui proposa de s'entendre pour amener enfin la conclusion d'une paix ou d'une trêve avec la France (3).

Il avait alors à tenir tête à Rébenac qui cherchait à lui imposer une rupture avec la Maison de Brunswick. Depuis le milieu de septembre, le roi de France était inquiet de la tournure que prenaient les événements : le désastre subi par les Turcs équivalait à un échec de sa politique ; il voulait le compenser par un succès diplomatique en Allemagne. « Il faut », avait-il écrit à son ambassadeur le 23 septembre, « il faut conclure et promptement un traité avec l'électeur de Brandebourg, soit à des conditions qui me soient avantageuses, ou au moins à celles que vous croirez être les moins déraisonnables » (4). Les ducs de Brunswick continuant à se montrer hostiles, le roi aurait désiré les réduire à l'impuissance ; tout au moins demandait-il au Brandebourg de les attaquer s'ils bougeaient.

Frédéric Guillaume n'en avait nulle envie. Non seulement il jugeait une semblable guerre périlleuse, après la délivrance de Vienne qui allait rendre à ses voisins allemands la disposi-

(1) C'est l'expression du roi lui-même dans une lettre triomphante, du 14 septembre, écrite dans les tentes du vizir à l'électeur, pour lui annoncer sa victoire (A. B., *Polen*, *Rep*. IX, 26 *b*, 17-26).

(2) Cf. A. E., *Brandebourg*, XXI, 162-71, relation de Rébenac du 2 octobre 1683, après avoir été voir l'électeur à la chasse.

(3) Cf. *U. et A*., XIX, 847-49, lettre de l'électeur du 3 octobre, propositions de Fuchs et Meinders aux ministres saxons à Potsdam, le 23 octobre ; la réponse des Saxons fut qu'il fallait attendre la résolution impériale et demander à la France de meilleures conditions.

(4) Cf. A. E., *Brandebourg*, XXI, 137-44.

tion de leurs troupes, mais il la jugeait inopportune (1). Même l'espoir de faire suivre l'écrasement des Welfs d'une entreprise contre la Suède (2), ne pouvait lui faire abandonner la ligne de conduite que lui dictaient, à défaut d'un patriotisme germanique plus ou moins authentique, la prudence et la sagesse. Il repoussa obstinément des engagements, plus propres à rallumer qu'à prévenir une guerre allemande. Certes, si la paix de l'Empire fut conservée dans l'automne de 1683, ce fut bien, comme on l'a dit, grâce à lui et à lui seul (3).

La négociation de Rébenac aboutit cependant à une nouvelle alliance secrète. On la data du 25 octobre 1683, parce qu'un premier acte fut signé ce jour-là à Berlin; en réalité, l'entente ne se fit que le 18 janvier suivant, et c'est à cette date seulement que le traité définitif fut conclu (4). Il ne changeait presque rien aux précédents qui étaient confirmés par l'article I[er]. Le roi maintenait jusqu'à la fin de décembre 1683 ses offres de trêve avec l'Empire; il élevait à 500,000 livres par an le chiffre des subsides ordinaires du Brandebourg, et à 1,100,000 celui des subsides de guerre (art. IV, VI et VII); en revanche, l'électeur s'engageait à entrer en action contre la Maison de Brunswick si elle envoyait effectivement des troupes aux Pays-Bas ou ailleurs, pour se joindre aux ennemis du roi, et à empêcher une déclaration de guerre de la diète contre la France (art. II et V) (5). Après bien des discussions, l'électeur obtenait, en outre, la promesse

(1) Cf. *U. et A.*, XIX, 482-85, réponse de S. A. E. sur la proposition faite par M. de Rébenac.

(2) Espoir que Rébenac devait faire miroiter à ses yeux; cf. la lettre royale déjà citée du 23 septembre 1683, dont PHILIPPSON, *Op. cit.*, III, 341, note 1, cite un passage important.

(3) Cf. PHILIPPSON, *ibid.*, 343.

(4) Cf. A. E., *Brandebourg*, XXI, 216 ss., relations de Rébenac du 27 octobre, et de novembre-décembre 1683; XXII, 48-73, relations des 11, 15 et 19 janvier 1684. Voir aussi *U. et A.*, XIX, 485 ss., relations de Spanheim et rescrits électoraux de novembre-décembre 1683 et janvier 1684, en particulier 495, rescrit du 18 janvier 1684.

(5) Voir le texte dans MOERNER, *Op. cit.*, 450-51 et 731-34, et dans PAGÈS, *Grand Électeur*, 640-44. L'acte fut ratifié des deux côtés et les ratifications échangées le 18 février 1684; cf. A. E., *Brandebourg*, XXII, 155-66, relation de Rébenac du 19 février 1684.

verbale que le roi n'entreprendrait rien dans l'Empire sans lui en donner part (1).

Le traité du 25 octobre 1683 était relativement avantageux pour le Brandebourg. Sans prendre d'engagement vraiment onéreux ni consentir de sacrifice, il recevait une augmentation de subsides et liait le roi de France plus ou moins officiellement à sa politique pacifique. Sans doute des troupes françaises avaient en septembre envahi les Pays-Bas pour contraindre l'Espagne à reconnaître les faits accomplis, et l'Espagne venait de riposter par une déclaration de guerre (26 octobre 1683) (2). Mais l'électeur ne jugeait pas pour cela la paix générale compromise. Il considérait la déclaration espagnole comme une fanfaronnade qui recevrait sa punition (3), et il était décidé à séparer nettement la cause du roi catholique de celle de l'Empire. Contre Guillaume d'Orange et l'Empereur qui ne se résignaient pas aux démembrements anciens (4), contre l'Espagne qui en risquait de nouveaux, avec la France lorsqu'elle tenait un langage modéré, et au besoin contre elle s'il estimait ses menées dangereuses, Frédéric Guillaume s'attachait avec plus d'acharnement et plus exclusivement que jamais à la poursuite de la paix. Au prince de Waldeck qui lui reprochait son attitude, il répliquait longuement en accusant les prétendus « patriotes » de vouloir précipiter l'Allemagne dans une lutte fatale (5). Tantôt il exhortait l'Empereur et les électeurs à se montrer conciliants; tantôt il pressait les ducs de Brunswick, représentés à Berlin par Otto de Grote, d'accepter les propositions de la France.

(1) C'était une atténuation de la promesse insérée dans le traité primitif du 25 octobre, dont l'article V stipulait que Louis XIV n'entreprendrait rien durant un an dans l'Empire.

(2) Cf. Rousset, *Hist. de Louvois*, III, 236-38.

(3) D'ailleurs il envisageait sans trop de peine l'éventualité de nouvelles réunions en dehors de l'Empire proprement dit; il l'avait écrit à Spanheim le 18 mai 1683 (cf. *U. et A.*, XIX, 469).

(4) Le 11 décembre 1683, dans la résolution adressée au prince d'Anhalt, il déclarait que l'Empire n'était pas en état de faire la guerre à la France, et que cela était clair comme le jour *(sonnenklar)*; cf. *U. et A.*, XIV, 1120.

(5) Lettre du 18 décembre 1683, citée par Philippson, *Op. cit.*, III, 348-49.

Ses démarches semblaient empreintes de tant de bonne foi que Spanheim, après les avoir exposées à Louis XIV dans une de ces audiences solennelles dont il rédigeait ensuite le récit en français, lui faisait décerner par le roi un brevet de satisfaction, comme à « un de ses meilleurs amis et alliés » (1).

L'expression était certes exagérée et ne répondait ni d'un côté ni de l'autre à un sentiment réel. L'alliance française n'avait jamais été selon le cœur de l'électeur; elle l'était moins que jamais depuis les événements de 1683. Louis XIV à son tour était loin d'éprouver la confiance qu'il étalait en paroles; chez cet allié qui avait si bien servi ses vues, mais qui se lassait d'être poussé et retenu selon les circonstances, il s'inquiétait déjà de trouver moins de souplesse et d'obéissance. Frédéric Guillaume ne restait plus fidèle qu'à son corps défendant et dans la mesure où cette fidélité paraissait nécessaire à la consolidation de la paix. Louis XIV s'indignait de découvrir des velléités d'indépendance chez un prince qu'il payait et croyait avoir réduit au rôle d'instrument. Le premier, en dehors de convoitises qu'il n'avait pas absolument renoncé à satisfaire aux dépens de la Suède, n'avait qu'un objectif, empêcher la France de s'agrandir davantage dans l'Empire à la faveur de complications nouvelles. Le second, sans cesser de réclamer et d'offrir un accord, n'eût pas été fâché de profiter de la confusion d'une lutte entre princes allemands, à laquelle sa diplomatie poussait de toutes ses forces. Si l'alliance française subsista, ce ne fut ni sans heurts ni sans froissements. De janvier à septembre 1684, des oscillations perpétuelles firent passer les relations des deux alliés de l'extrême cordialité à la défiance aiguë et vice-versa. Lentement, imperceptiblement, presque inconsciemment, et à condition que certaines tentations fussent écartées, l'électeur en revint à se solidariser avec l'Empire, parce qu'il jugea que l'intérêt brandebourgeois recommençait à se confondre avec l'intérêt allemand. D'autre part, il ne se laissa entraîner par

(1) Cf. A. B., *Frankreich, Rep.* XI, 22 : 19 décembre 1683.

personne, fût-ce son neveu Guillaume d'Orange, à des mesures propres à compromettre la paix. Une fois de plus, et malgré les misères d'une santé bien affaiblie (1), il mena sa barque au milieu des écueils; il la mena à peu près seul. Meinders chef du parti français, Anhalt chef du parti impérial, furent quelque peu mis de côté. Fuchs lui-même, qui était entré dans la grande faveur (2), s'il inspira la plupart des résolutions, fut néanmoins tenu en bride et soustrait aux influences qui l'auraient entraîné trop loin.

Le fait capital de l'hiver, ce fut la mission de Fuchs auprès de divers princes allemands et des Hollandais. Tandis que Lamberg et Amerongen voyaient échouer leurs efforts auprès de Frédéric Guillaume (3), celui-ci travaillait à faire triompher ses vues. L'archevêque de Cologne, lié à la France par un traité récent (24 décembre 1683), venait d'envoyer à Berlin un agent, Felix Egon de Fürstenberg, abbé de Murbach, neveu de l'évêque de Strasbourg (4); l'abbé proposait une entente étroite en vue de la paix, avec inclusion de l'archevêque de Trèves (5). L'électeur approuva en principe le projet de Cologne et c'est en partie pour le discuter d'une façon plus approfondie qu'il expédia Paul Fuchs. Celui-ci avait cependant d'autres affaires à traiter et devait négocier dans différents pays à l'aller et au retour (6) : d'abord à Celle

(1) Rébenac écrivait le 15 avril 1684 qu'il passait les trois quarts de l'année dans son lit ou sur une chaise, dont il ne pouvait bouger (A. E., *Brandebourg*, XXII, 350-63); un agent de l'électeur à Stade, Friedemann, l'avait félicité en 1683 d'avoir heureusement passé sa soixante-troisième année, « l'année climatérique », comme on disait dans le jargon médical du temps, mais ce n'était qu'un résultat négatif (A. B., *Schweden*, *Rep.* XI, 247 *d e*).

(2) Mot de Rébenac le 10 février 1683 (A. E., *Brandebourg*, XX, 92-96).

(3) Tous deux repartirent assez déconfits en mars 1684; cf. *U. et A.*, III, 768-70; XIV, 1124-34.

(4) L'évêque de Strasbourg était Guillaume Egon de Fürstenberg, conseiller de l'électeur de Cologne, et bien connu pour ses tendances françaises; il avait succédé en 1682 à son frère, François Egon.

(5) Cf. A. B., *Kurcöln*, *Rep.* XI, 3, actes concernant la mission de l'abbé de Murbach; recréance de l'électeur du 22 janvier 1684. L'abbé se rendit de Berlin à Copenhague.

(6) Voir les instructions *ibid.*, 28 janvier 1684; elles sont résumées dans *U. et A.*, XIX, 866 ss. Voir aussi Salpius, *Op. cit.*, 50 ss.

et à Hanovre, où il demanderait aux ducs de Brunswick une résolution catégorique, en leur insinuant combien il importait de conclure à Ratisbonne, sans remettre comme autrefois les pouvoirs de l'Empire à l'Empereur; ensuite à Neuhaus, où il chercherait à gagner l'évêque de Paderborn. De là il se rendrait à Cologne et conviendrait d'une alliance défensive, où l'archevêque de Trèves serait invité à entrer; il justifierait en outre l'intervention du Brandebourg en Ost-Frise, et engagerait Maximilien Henri à mettre des fonds dans la compagnie africaine (1). Fuchs devait terminer son voyage par un tour dans les Provinces-Unies, à La Haye pour endoctriner le pensionnaire Fagel et le prince d'Orange, en employant le langage le plus affectueux, à Amsterdam pour encourager la résistance de la ville à une aventure de guerre, en Frise et à Groningue pour féliciter de leur conduite prudente le jeune prince de Nassau et les États provinciaux.

La mission de Fuchs dura plus de deux mois. Après avoir fait buisson creux à Celle, il trouva à Hanovre les deux frères Georges Guillaume et Ernest Auguste; les ducs protestèrent de leur vénération pour l'électeur; leurs ministres, Bernstorf, Hammerstein et Platen, demandèrent toutefois un délai de quelques semaines avant de donner une résolution définitive (2), et les allures de la Maison parurent d'autant plus louches qu'elle avait député au congrès de La Haye où Guillaume d'Orange cherchait à former une coalition (3). Continuant sa route, Fuchs visita à Neuhaus l'évêque de Paderborn : Hermann Werner de Wolf-Metternich, successeur de Ferdinand de Fürstenberg (depuis juin 1683), promit d'adhérer à la ligue pour la paix (4). A Cologne, qu'il atteignit le 14 février, l'envoyé s'aboucha avec l'évêque de Strasbourg et avec les

(1) Vingt ou vingt-quatre mille thalers, si possible; cf. instruction annexe, du 28 janvier 1684, dans A. B., *Kurcöln*, *Rep.* XI, 3; cette instruction a été publiée dans Schück, *Op. cit.*, 194 ss.

(2) Cf. A. B., *loc. cit.*, *U. et A.*, XIX, 870 ss., et Pufendorf, *F. W.*, XVIII, § 112 ss.

(3) Cf. *U. et A.*, III, 768, note 2.

(4) *Ibid.*, XIX, 874-75, relation de Fuchs du 10 février 1684.

autres ministres de Maximilien Henri, notamment Schmising et Ter Meulen (1); les négociations, auxquelles prit part le danois Lente, et que surveilla le résident français Tambonneau, marchèrent rapidement et aboutirent à la triple alliance du 26 février 1684 entre Danemark, Cologne et Brandebourg (2). Après avoir rappelé le traité de Soest (du 9 mars 1683), et constaté qu'il n'avait pas atteint son but, les contractants resserraient leur union contre quiconque troublerait la tranquillité des cercles de Westphalie et de Basse-Saxe; ils s'engageaient à ne pas intervenir dans le conflit franco-espagnol; un article secret prévoyait des mesures éventuelles contre les États-Généraux; un article séparé (le 3e) était dirigé contre la Suède (3). Le même jour un recès spécial stipulait l'accession de l'évêque de Paderborn (4). Ces traités, qui ne laissèrent pas d'influer sur les affaires générales, eurent peut-être encore plus d'importance, comme on l'a dit, par leurs conséquences locales; l'alliance de Cologne-Munster permit à Fuchs de signer un mois plus tard à Utrecht avec les députés des États d'Ost-Frise une convention qui paralysa absolument la mauvaise volonté de la princesse régente (5).

Fuchs se préparait à partir pour La Haye quand il reçut l'ordre de passer auparavant par Amsterdam (6). Il le regretta, sachant combien le prince d'Orange et le pensionnaire Fagel lui en voudraient de sa visite aux régents et bourgmestres d'une ville dont l'opposition tenait en échec leurs desseins

(1) Ces derniers étaient de l'évêché de Munster, dont Maximilien Henri de Cologne était titulaire depuis juin 1683.

(2) Cf. *U. et A.*, XIX, 875-85, relations de Fuchs des 16, 18, 19 et 26 février 1684. Le traité ne fut alors rédigé que provisoirement et la conclusion définitive n'eut lieu qu'à la fin de mars, au retour de Fuchs de Hollande (*ibid.*, 888-89, relation du 31 mars).

(3) Cf. Mœrner, *Op. cit.*, 453-55 (analyse) et 734-40 (texte complet). En tête de ce dernier texte, Mœrner a mis par erreur que c'était une alliance défensive contre la France (?) et la Suède; il n'y est pourtant question que des « perturbateurs de la paix » et des ennemis de la France.

(4) Cf. Mœrner, *ibid.*, 455.

(5) *Ibid.*, 457 ss., 31 mars 1684; cf. Philippson, *Op. cit.*, III, 353-54.

(6) Cf. *U. et A.*, XIX, 882, rescrit du 25 février 1684.

belliqueux (1). Il chercha du moins à se faire pardonner à La Haye, et après avoir été féliciter van Beuningen de sa résistance, travailla à le réconcilier avec Guillaume d'Orange; conduite imprévue, et qui contrastait avec les manœuvres de d'Avaux pour envenimer la querelle. Du reste, tout en exhortant le stathouder et le pensionnaire à la paix, il écouta et transmit complaisamment à l'électeur leurs doléances. Frédéric Guillaume ne dut pas lire sans émotion la relation où étaient rapportées tout au long les paroles de son neveu : « né dans l'infortune, élevé et grandi dans l'infortune, j'ai été », disait-il, « sauvé par Dieu malgré mes ennemis et rétabli dans les charges de mes ancêtres; j'espère que Dieu ne me laissera pas périr dans l'infortune... Une chose m'afflige surtout, c'est de voir Sa Sérénité Électorale qui m'a regardé comme un fils depuis l'enfance, que j'ai de mon côté vénérée comme un père, me préférer à présent la ville d'Amsterdam qui se fait gloire de me combattre en tout (2) »! De la négociation de Fuchs date, malgré la réserve de son maître, un rapprochement très sensible entre le Brandebourg et les Provinces-Unies (3).

Tout d'ailleurs dans la politique électorale marquait alors un réel changement. On laissait Rébenac tenir le haut du pavé à Berlin; il distribuait force cadeaux et gratifications, même aux plus hauts personnages, et continuait à être le seul ministre étranger reçu sans lettre d'audience; mais la cabale contraire gagnait du terrain; l'électeur désorienté traversait une crise de mélancolie, vivant à Potsdam confiné dans une chambre dont il ne sortait « pour aucune chose du monde », et attristant son entourage par ses emportements; l'ambassadeur français signalait le fait comme un fâcheux symptôme, et se demandait s'il serait toujours bien traité (4). La mission

(1) Cf. lettre de Fuchs du 16 mars, dont le passage capital est cité par Pagès, *Grand Électeur*, 519, note 2.

(2) Relation de Fuchs du 19 mars 1684, texte allemand cité par Pagès, *Grand Électeur*, 519-20, en note.

(3) Après avoir réglé les questions relatives à l'Ost-Frise, à Utrecht, Fuchs revint à Berlin en avril 1684.

(4) Cf. A. E., *Brandebourg*, XXII, 247-61, relation de Rébenac, 14 mars 1684.

de Fuchs fut suspecte à bon droit à Louis XIV; le traité de Cologne, bien qu'irréprochable dans la forme, ne le satisfit pas, et d'Avaux en Hollande fut très mécontent (1). L'électeur retournait évidemment à ses anciennes sympathies; il tremblait pour la grande république protestante; Rébenac n'écrivait-il pas un peu plus tard qu'il ne souffrirait pas sa ruine et que pour le retenir il fallait lui persuader qu'on ne la menaçait pas (2)! Quand Diest fut renvoyé à La Haye au mois de mai, il fut chargé à la fois de travailler à la paix et de réconcilier le prince d'Orange et Amsterdam, en les assurant que la prospérité des États était aussi chère à l'électeur que la sienne (3). Sans doute Frédéric Guillaume empêchait Jean Georges III de Saxe d'envoyer des troupes aux Pays-Bas, où les Français avaient bombardé Oudenarde et se préparaient à assiéger Luxembourg (mars-avril) (4); il exhortait toujours les autres électeurs à la paix (5). Mais il s'inquiétait des événements des Pays-Bas et aurait voulu détourner sur le Milanais et la Catalogne les attaques de Louis XIV (6); il n'entendait pas que l'archevêque de Cologne agît contre les Hollandais; il craignait les ingérences de la France en Allemagne, et se préparait à mettre des garnisons dans les places de l'électeur de Trèves, de compte à demi avec son allié de Cologne (7). Sans doute il continuait à presser les ducs de Brunswick de se déclarer; mais son impatience n'allait pas jusqu'à la rupture, désirée et réclamée par le roi de France.

(1) Cf. A. E., *Brandebourg*, XXII, 294-303, relation du 28 mars 1684.

(2) *Ibid.*, 397-406, 25 avril 1684.

(3) Cf. A. B., *Niederlande, Rep.* XXXIV, 227 z 1 et 2, instructions datées de Lehnin 24 avril (4 mai) 1684. Diest arriva à La Haye le 24 mai.

(4) Cf. *U. et A.*, XIX, 852-53, lettres du 3 avril et du 29 mai 1684 à l'électeur de Saxe.

(5) Notamment l'électeur de Bavière par une lettre du 6 mai 1684 (*ibid.*, XIX, 829 ss.). En outre, Frédéric Rodolphe de Canitz avait été envoyé à Cologne en mars 1684 pour achever la négociation de Fuchs, et surveiller l'électeur; cf. A. B., *Kurcöln, Rep.* XI, 3 (actes de mars à octobre 1684).

(6) Cf. A. B., *Frankreich, Rep.* XI, 23, rescrit à Spanheim, 1er avril 1684 : il désirait, disait-il, qu'on ménageât les places de Flandre qui faisaient partie de la « barrière connue » (*zur bekannten Barriere gehörige*).

(7) Cf. Philippson, *Op. cit.*, III, 360-61.

En Angleterre, où un correspondant nommé Gachon avait été son seul représentant en 1683, il dépêchait le conseiller de légation Jean Besser, avec ordre de demander les bons offices du roi pour la paix (1) : si une autre guerre éclatait en même temps que la guerre turque, ce serait la désolation de la chrétienté; or, après Dieu, le roi Charles II était celui qui pouvait le plus pour empêcher un tel malheur, et l'électeur était prêt à s'entendre avec lui. Besser avait encore à rechercher les meilleurs moyens de favoriser le commerce brandebourgeois en Angleterre et d'attirer en Brandebourg des commerçants ou artisans anglais (2). Il devait entretenir de bonnes relations avec tous les ministres étrangers et se concerter avec l'ambassadeur de France, sans donner d'ombrage aux autres. Du reste, la cour de Berlin se défiait au fond du roi Stuart aux gages de la France, et soupçonné d'être catholique. Une instruction secrète fut remise à Besser pour lui dicter sa conduite à l'égard des mécontents, surtout des partisans de Monmouth, fils naturel de Charles II, populaire à cause de ses tendances protestantes; Besser était autorisé à assurer ces adversaires du duc d'York de la sympathie de l'électeur, sous le sceau du secret le plus absolu (3). L'ambassade de Besser n'eut pas de résultats. Arrivé à Londres le 28 mai, il eut audience du roi sans cérémonie le 18 juin, et fut accueilli par ces paroles obligeantes : « Votre venue m'est agréable, et je serai toujours pour la paix ». Cette bienveillance ne dura pas. Un des partisans de Monmouth, le chevalier Armstrong, qui avait séjourné dans le pays de Clèves, fut livré par les États-Généraux, et on saisit sur lui des lettres qui prouvaient les relations de l'électeur et de Monmouth. Charles II en fut irrité et fit froide mine au ministre de Brandebourg (4).

(1) Cf. A. B., *England*, *Rep.* XI, 73-75, liasse 9, instructions du 28 mars 1684.

(2) Toute une instruction complémentaire *(Neben-Instruction)* traitait la question commerciale (A. B., *England*, *Rep.* XI, 73-75, liasse 9).

(3) Secrète instruction du 28 mars 1684 *(Ibid.)*.

(4) *Ibid.*, relations de Besser, de mai à juillet 1684; cf. Philippson, *Op. cit.*, III, 361 et 367-68.

Du côté de la Pologne, l'électeur entretenait avec le roi et les nobles des rapports de bon voisinage. L'affaire Radziwill était assoupie et les deux ministres ordinaires du Brandebourg, le résident Wichert à Varsovie, Joachim Scultetus un peu partout, secondés dans la Prusse polonaise par le conseiller Natzmer (1), se multipliaient pour empêcher d'autres conflits. La guerre turque était le principal souci des Polonais. L'électeur se fit bien venir en promettant au castellan de Posen, Breza, un secours de 2,000 hommes (2), et on ne put lui en vouloir d'éluder une requête apportée par le marquis de Brisacier pour une intervention par mer dans la Méditerranée (3). Le roi Jean répondit aux bons procédés de Frédéric Guillaume en conseillant, sur sa demande, aux ducs de Brunswick d'accepter la trêve avec la France (4).

L'obstination des trois ducs Georges Guillaume de Celle, Ernest Auguste de Hanovre et Rodolphe Auguste de Wolfenbüttel, faillit faire éclater, en mai 1684, la lutte devant laquelle l'électeur reculait depuis des mois. La négociation conduite par Grote à Berlin traînait en longueur, et il semblait que ce fût pure duperie de la prolonger. Des préparatifs de guerre furent une fois de plus commencés en Brandebourg : déjà deux régiments avaient été installés en Mecklembourg (en avril), il est vrai pour surveiller les Danois encore plus que pour les appuyer (5) ; d'autres régiments furent mobilisés et un plan de campagne préparé ; la France fut priée de payer immédiatement les subsides de guerre (6). « Je m'aperçois présentement », écrivait l'électeur à Louis XIV, « qu'il ne reste plus de moyens pour parvenir à la paix que de convenir des mesures plus fortes et plus efficaces (7) ». Le

(1) Ce conseiller de régence de Poméranie eut deux missions en 1684 auprès des États de la Prusse polonaise (avril et juillet); cf. A. B.. *Polen*, *Rep*. IX, 26 *b*, 27-35.

(2) Traité de Berlin, 16 mars 1684, dans Moerner, *Op. cit.*, 456-57.

(3) Cf. A. B., *Polen*, *Rep*. IX, 27 *f* 7-9, en mars 1684 également.

(4) *Ibid.*, lettres de l'électeur à Wichert, 13 avril et 30 juin 1684.

(5) Cf. Pagès, *Grand Électeur*, 522.

(6) Cf. A. E., *Brandebourg*, XXII, 458-61, note de Berlin, 14 mai 1684.

(7) Cf. A. B., *Frankreich*, *Rep*. XI, 23, au début : lettre du 29 mai 1684.

30 mai, un nouveau *concert* entre Danemark, Cologne et Brandebourg fut conclu à Berlin : on y posait les fondements d'un ultimatum à adresser à la Maison de Brunswick, contre laquelle on sévirait à défaut de réponse satisfaisante (1). Frédéric Guillaume, afin de permettre à l'électeur de Cologne de tourner ses forces vers le Weser, ne s'opposait plus à un envoi de troupes françaises sur le bas Rhin (2).

Néanmoins c'était à regret qu'il prenait ces dispositions de combat; ni lui, ni ses ministres n'avaient envie de rompre avec les ducs de Brunswick, et il ne se décidait pas à congédier leur agent, Grote. Divers événements surgirent à point pour écarter le calice. L'électeur de Saxe, dont l'armée et les ressources n'étaient pas à dédaigner, intervint (3), et si l'on repoussa sèchement son invitation à secourir les Pays-Bas (4), on tint compte davantage de ses sentiments en faveur des Welfs. La chute de Luxembourg, qui capitula le 4 juin, ouvrant ses portes au maréchal de Créqui, affligea Frédéric Guillaume, bien qu'elle fût prévue; en même temps éclatait l'affaire de Dœmitz. Le duc Christian Ier Louis de Mecklembourg-Schwerin, converti au catholicisme et à demi parisien depuis son mariage avec la duchesse de Châtillon en 1664, avait offert à Louis XIV au mois de mai de livrer aux Danois sa place forte de Dœmitz sur l'Elbe; c'était une position stratégique de premier ordre, aux confins de la Marche de Brandebourg. L'électeur, inquiet de la nouvelle, négociait avec Rébenac pour que la garnison de Dœmitz fût composée pour moitié de soldats brandebourgeois, quand il apprit que le gouverneur de la place venait de la livrer à des troupes de Lunebourg (5). L'incident, dont il attribua la responsabilité à la

(1) Cf. Moerner, *Op. cit.*, 459-60.

(2) Cf. A. E., *Brandebourg*, XXII, 468-83, relation de Rébenac du 20 mai 1684.

(3) En mai et juin 1684; cf. *U. et A.*, XIX, 853-54. Un agent saxon, von Werthern, vint exprès à Berlin.

(4) Cf. A. E., *Brandebourg*, XXII, 506-13, relation de Rébenac, 30 mai 1684.

(5) *Ibid.*, XXIII, 27-31, relation de Rébenac du 10 juin 1684. Le gouverneur de Dœmitz avait seulement fait prêter serment aux Lunebourgeois, comme à des troupes du cercle de Basse-Saxe.

France, le mit fort en colère, et la façon arbitraire dont Louis XIV punit le duc Christian de sa duplicité, en le faisant enfermer à Vincennes, lui parut un attentat contre les prérogatives des princes allemands (1). Le roi de France d'ailleurs ne se hâtait pas de verser les subsides d'action, et procédait en Allemagne à des opérations menaçantes : au lendemain de la capitulation de Luxembourg, le maréchal de Créqui entra avec son corps d'armée dans l'électorat de Trèves, occupa la capitale et en rasa les remparts (2). Une autre armée se réunissait en Alsace. Frédéric Guillaume se hâta de protester et de transmettre à la cour de Versailles l'expression de son mécontentement. « Nous nous en tiendrons certes », écrivit-il le 30 juin à Spanheim, « à nos traités et alliances avec Sa Majesté Royale, nous continuerons même nos offices pour atteindre le but bien connu, mais nous comptons que Sa Majesté de son côté respectera les assurances qu'elle nous a si souvent données au sujet de l'Empire et cessera des démarches propres à rendre sa conduite plus odieuse et à nous mettre dans l'impossibilité de travailler utilement et efficacement pour ses intérêts (3) ». Quelques jours après, les remontrances devinrent encore plus fortes et Spanheim eut ordre de réclamer l'évacuation immédiate de Trèves (4).

Au milieu de tout cela, l'idée de faire la guerre aux ducs de Brunswick avait été mise de côté, d'autant plus que Grote, après une courte absence, était revenu à Berlin, le 16 juin, avec des instructions conciliantes (5). La nécessité de la paix s'imposait à toute l'Europe. Le 29 juin, les États-Généraux signaient avec Louis XIV un traité où ils acceptaient le principe d'une trêve de vingt ans, en laissant au roi sa conquête

(1) Le malheureux duc fut élargi en août 1684, grâce aux instances de Spanheim.

(2) Cf. ROUSSET, *Hist. de Louvois*, III, 262.

(3) Cf. *U. et A.*, XIX, 514.

(4) Cf. A. B., *Frankreich*, *Rep.* XI, 23, relations de Spanheim et rescrits électoraux en juillet 1684.

(5) Cf. A. E., *Brandebourg*, XXIII, 55-65, relation de Rébenac, 17 juin 1684.

récente, Luxembourg (1). L'Empereur et l'Empire furent forcés de suivre cet exemple. Jusqu'en juin, Léopold avait refusé d'écouter les avertissements de l'électeur qui, par son résident Schmettau, l'exhortait à hâter la conclusion de la trêve (2). Le 19 juin, un secrétaire autrichien, Gaspard Florian Consbruch, fut envoyé à Berlin, où il exposa les désirs de son gouvernement : l'Empereur voulait que Luxembourg fût restituée à l'Espagne ou démantelée, que la trêve fût générale et garantie par l'Angleterre et les autres puissances, qu'on laissât à sa disposition « *contra quemcumque turbatorem aut infractorem* » les 40,000 hommes de l'armée d'Empire, qu'enfin le Brandebourg s'entendît avec l'Autriche et l'Espagne sur les termes d'un acte spécial de garantie (3). L'électeur répliqua qu'il était trop tard pour modifier les conditions de la France, la situation étant critique *(in summa crisi)* aux Pays-Bas, qu'il souhaitait d'ailleurs l'universalité de la trêve et était prêt non seulement à la garantir, mais encore à appuyer les mesures préservatrices qui seraient demandées à la diète (4). La réponse, bien qu'à demi sincère seulement (5), influa sur les résolutions de la cour de Vienne. La diète ayant émis un avis d'Empire favorable (le 26 juillet), les plénipotentiaires impériaux signèrent le 15 août à Ratisbonne la trêve de vingt ans; l'Espagne fit de même, et la paix de l'ouest parut assurée (6).

L'électeur avait enfin atteint son but. La trêve de Ratisbonne abandonnait à la France Strasbourg, le fort de Kehl et tous les lieux occupés avant le 1er août 1681 ; c'étaient là des sacrifices depuis longtemps consentis. En revanche, elle stipulait la restitution du reste, et surtout la cessation des « réunions » durant vingt ans (art. VI et XII de la trêve impé-

(1) Cf. Dumont, *C. D.*, VII, 2e partie, 79 ss.

(2) Cf. A. B., *Kaiser*, *Rep.* I, 19, notamment rescrits des 3 avril et 13 mai 1684. Encore le 19 mai et le 10 juin, l'Empereur publiait des *Excitatoria,* invitant le Brandebourg à secourir Luxembourg *(Ibid.*, 20).

(3) *Ibid.*, 20, protocole de la conférence du 29 juin 1684, à Berlin.

(4) *Ibid.*, résolution de l'électeur et réponse de l'Empereur, 9 juillet 1684.

(5) Par exemple, en ce qui concernait l'universalité de la trêve.

(6) Cf. Dumont, *C. D.*, VII, 2e partie, 81 ss., et Vast, *Grands traités de Louis XIV*, II, 135 ss.

riale) (1). Quant à l'Espagne, cruellement punie par la perte de Luxembourg et de ses dépendances (art. II de la trêve espagnole), Frédéric Guillaume ne la plaignait guère; il ne lui pardonnait pas d'avoir manqué à ses engagements pécuniaires et de ne lui avoir rien offert en échange, même pas l'ile de la Trinité aux Antilles, qui aurait été sa première possession coloniale importante (2). Il n'éprouva donc aucun scrupule à approuver l'acte signé par les commissaires de Léopold au nom de l'Empire, et à en donner une garantie formelle le 14 novembre 1684 (3). L'acte lui était d'ailleurs réclamé par tout le monde, aussi bien par l'Empereur que par le roi de France, et il était peut-être moins agréable à ce dernier qu'à tout autre.

Dans l'intervalle, une négociation eut lieu qui renouvela un moment ses plus chères espérances et acheva ensuite de lui prouver qu'il ne pouvait compter sur la France pour les réaliser. Bien qu'il restât en termes corrects avec la Suède, recevant à Berlin le résident Grafenthal et entretenant à Stockholm le secrétaire Rubach (4), il était loin de la considérer comme une puissance amie. Des contestations ne cessaient de surgir pour le règlement des frontières en Poméranie, et des conférences furent en vain tenues à ce sujet à Damm et à Colbatz, en août et en décembre 1684 (5). Dans ces conditions, l'électeur ne cessait de penser à la conquête des territoires restitués

(1) L'articie IX assurait le libre exercice de leur culte aux protestants luthériens et réformés dans les pays réunis.

(2) L'électeur avait plusieurs fois proposé cette façon de l'indemniser, et Crockow allant à Vienne en juillet 1682 avait été chargé d'en parler à l'ambassadeur d'Espagne (cf. A. B., *Kaiser, Rep.* I, 16, *Neben-Instruction* du 19 juillet 1682).

(3) Cf. DUMONT, *C. D.*, VII, 2e partie, 85, et MOERNER, *Op. cit.*, 464.

(4) Cf. A. B., *Schweden, Rep.* XI, 247 *d e* (correspondance de Rubach, de juin à septembre 1684).

(5) *Ibid.*, *Schweden*, *Rep.* XI, 247 *f* 1, relation imprimée de ce qui s'est passé dans les conférences de 1684 (égarée au milieu d'actes de 1687); PUFENDORF, *F. W.*, XVIII, § 136; A. E., *Brandebourg*, XXIII, 185-89 et 388-92, relations de Rébenac des 5 août et 26 décembre 1684 : Rébenac évita soigneusement de mêler son roi au conflit, estimant que la prétention du Brandebourg sur de petites iles de l'Oder, en aval de Stettin, n'était pas justifiée, et pouvait lui permettre ensuite de réclamer Wollin et Usedom.

en 1679. Or, au milieu de juin 1684, l'envoyé de Brunswick, Grote, lui apporta tout à coup une ouverture qui le fit tressaillir d'allégresse : renonçant à empêcher la trêve à l'ouest, la Maison de Brunswick proposait de s'unir au Danemark et au Brandebourg pour chasser les Suédois d'Allemagne. Une ouverture analogue était faite en même temps à Copenhague par Wackerbart. En Danemark comme en Brandebourg, l'idée fut accueillie avec enthousiasme; sur la demande de Frédéric Guillaume, un ambassadeur extraordinaire, Ehrenschild, fut envoyé par Christian V, et des conférences secrètes s'engagèrent à Berlin à la fin de juin (1). L'électeur prit d'avance ses précautions pour que la conclusion de la trêve ne vînt pas à la traverse : il enjoignit à Godefroy d'Iéna d'empêcher à tout prix qu'on parlât à Ratisbonne des affaires du nord, afin de garder sa liberté d'action de ce côté (2).

Les conférences de Berlin, dont on cacha tant bien que mal le sens à Rébenac (3), se prolongèrent jusqu'au milieu de juillet sans aboutir à un résultat décisif. Dès le second jour, le 30 juin, les ministres des trois puissances se mirent d'accord sur le principe de l'expulsion des Suédois du sol allemand; mais on ne put s'entendre aussi aisément sur le partage anticipé des dépouilles : le Danemark demandait la moitié du duché de Brême et de la principauté de Verden, Wismar, Stralsund et Rügen, le droit de régler à sa guise ses différends avec le duc de Holstein-Gottorp (4); la Maison de Brunswick voulait le duché de Brême et la principauté de Verden en entier; le Brandebourg exigeait la Poméranie suédoise et

(1) Cf. *U. et A.*, XIX, 667 ss., lettre de l'électeur au roi de Danemark, 17 juin 1684, et conférences à Berlin depuis le 29 juin, entre Ehrenschild et Gabel pour le Danemark, Grote pour les ducs de Brunswick, Meinders et Fuchs pour l'électeur.

(2) *Ibid.*, XIX, 780-81, rescrit du 1er juillet 1684.

(3) Rébenac s'en plaignit vivement (cf. A. E., *Brandebourg*, XXIII, 105-118, relation du 4 juillet 1684). C'est Grote qui avait exigé ce secret; cf. *U. et A.*, XIX, 670, dans la conférence du 30 juin.

(4) Christian V avait, le 30 mai 1684, ordonné l'occupation de la partie ducale du Schleswig et prétendait en outre faire du duc Christian Albert un simple apanagiste, sans droits de souveraineté. Pour ces différends entre Danemark et Holstein-Gottorp, voir Himly, *Op. cit.*, II, 245.

Rügen. Les électoraux faisaient observer que le roi de Danemark aurait des compensations largement suffisantes en Schleswig-Holstein et qu'il faudrait même indemniser le duc de Gottorp (1). Ehrenschild, après s'être élevé contre cette manière de voir, l'admit, à condition que son roi garderait tout le Schleswig-Holstein, quitte à céder au duc les comtés d'Oldenbourg et de Delmenhorst (2).

Malgré cette concession, la négociation traîna en longueur; au vif regret de l'électeur, elle reculait plus qu'elle n'avançait (3). En attendant qu'on se mît d'accord à trois, le Brandebourg et la Maison de Brunswick se rapprochèrent par le traité de Berlin, du 12 août 1684 (4). Une alliance défensive, semblable à celle de 1681 avec le Hanovre, était conclue pour cinq ans entre le Brandebourg et les trois ducs Georges Guillaume, Ernest Auguste et Rodolphe Auguste (5). Parmi les articles secrets, le troisième était éventuellement dirigé contre la France, et portait que, si la trêve n'était pas respectée, les contractants veilleraient à maintenir l'intégrité de l'Empire et s'opposeraient à toute violence à ses dépens; le quatrième article secret et l'article séparé visaient en partie le Danemark, en stipulant la protection de Brême, Hambourg et Lübeck, et l'évacuation du Mecklembourg par les troupes danoises et brandebourgeoises. Des articles secrétissimes, qui ne furent vraisemblablement pas ratifiés par les ducs de Brunswick, prévoyaient une guerre contre la Suède, et promettaient au Brandebourg la Poméranie antérieure avec Rügen et Wismar.

L'entente avec les ducs de Brunswick avait besoin d'être complétée par une autre avec le Danemark. De là la mission de Meinders, qui, le 11 août, fut chargé d'aller trouver le roi

(1) Cf. *U. et A.*, XIX, 671, avis de Meinders dans la conférence du 1er juillet, et 672, communication de la résolution électorale, le 3 juillet 1684.

(2) *Ibid.*, 676, 18 juillet 1684.

(3) *Ibid.*, 675.

(4) Cf. Moerner, *Op. cit.*, 460-62. Le traité fut sans doute conclu le 11 août, car ce jour-là l'électeur l'annonça à Spanheim et chargea Meinders d'en parler au roi de Danemark.

(5) L'article IX fixait à 4,000 fantassins et 1,000 chevaux le secours dû par le Brandebourg, à 2,000 fantassins et 1,000 chevaux celui que donneraient les trois ducs.

Christian en Schleswig où il séjournait alors, sinon pour décider l'entreprise contre la Suède dont les difficultés semblaient trop grandes, du moins pour négocier une triple alliance entre Danemark, Brunswick et Brandebourg (1). Il se trouva précisément que Christian V, ayant reçu des Welfs des propositions satisfaisantes, se déclarait prêt à reprendre le projet suédois. Frédéric Guillaume en fut averti peu après le départ de Meinders, et s'empressa d'écrire à son envoyé que, si l'on pouvait s'accorder sur le partage, il fallait le faire et conclure sans plus de réflexion (2).

Arrivé à Gottorp, le 17 août, Meinders eut dès le lendemain audience du roi danois et s'aboucha avec ses ministres (3). Christian V avait hâte de s'en retourner à Copenhague, mais il laissa derrière lui son grand chancelier, et de nouvelles conférences eurent lieu à Itzehoe dans le courant de septembre. Les ducs de Brunswick étaient extrêmement ardents et voulaient entrer en action immédiatement, sans attendre l'assentiment de la France, voire en bravant sa désapprobation. Les Danois, au contraire, jugeaient l'appui de Louis XIV, ou tout au moins sa bienveillance, indispensable. L'électeur hésitait, tenté par l'appât d'une conquête certainement facile, et retenu par sa prudence ordinaire et par l'attitude du roi de France (4).

Tout dépendait, en effet, de celui-ci, et, après avoir d'abord caché leurs desseins à ses envoyés, Rébenac à Berlin et Villars à Copenhague, les alliés cherchaient fiévreusement à obtenir son consentement. Louis XIV et son ministre Croissy, sondés dès le mois de juillet par Spanheim, s'étaient tenus sur la réserve; ils n'avaient admis l'attaque contre la Suède que si la trêve avec l'Empire ne se faisait pas, ou si Charles XI la

(1) Cf. *U. et A.*, XIX, 678-79, instructions du 11 août 1684.

(2) *Ibid.*, XIX, 679-80 et note : lettres du roi danois à l'électeur (10 août) et de l'électeur à Meinders (15 août 1684).

(3) *Ibid.*, XIX, 682 ss.

(4) *Ibid.*, XIX, 685-89, rescrit électoral du 26 août, relations de Meinders des 5 et 11 septembre 1684; cf. A. B., *Dänemark*, *Rep.* XI, 11, l'électeur à Meinders 8 septembre; protocole de la conférence du 6 septembre, et projet de traité secret en 18 articles.

repoussait (1). Rébenac avait feint d'être froissé des pourparlers mystérieux qui se poursuivaient autour de lui, refusant d'écouter mainte insinuation au sujet de subsides de guerre, et s'opposant de son mieux au traité avec les ducs de Brunswick (2). Au fond, le gouvernement français continuait à ménager la Suède et ne désirait nullement sa spoliation. Quand la trêve de Ratisbonne eut été signée, Louis XIV ne dissimula plus ses sentiments. Dès le 31 août, il écrivait à Rébenac qu'il envoyait sa ratification de la trêve et était résolu à l'observer « inviolablement » (3); or les possessions allemandes de Charles XI étaient comprises dans l'acte du 15 août. Le 14 septembre, une autre lettre partit pour Berlin, avec des expressions encore plus catégoriques : le roi ne pouvait approuver une entreprise contre la Suède, qui serait maintenant une violation de la trêve (4). L'électeur commença par regimber : Fuchs discuta avec Rébenac (5), Spanheim et le danois Meyercron avec Croissy (6), mais la résolution du roi était inébranlable, et s'obstiner ne servait à rien. Dès le milieu de septembre, Frédéric Guillaume s'inclina, et, malgré des regrets poignants, renonça une fois de plus à sa chimère (7). Le 15 septembre, il rappela Meinders d'Itzehoe (8) ; le 19, il fit dire à Rébenac par Fuchs que ses raisons étaient excellentes et l'avaient convaincu (9).

(1) Cf. *U. et A.*, XIX, 516, relation de Spanheim, 17 juillet 1684.

(2) Cf. A. E., *Brandebourg*, XXIII, 105-18, 122-31 et 192-97, relations des 4, 8 juillet et 12 août 1684.

(3) *Ibid.*, XXIII, 220-23.

(4) *Ibid.*, XXIII, 244-49.

(5) *Ibid.*, XXIII, 257-78, relation de Rébenac du 12 septembre 1684.

(6) Cf. *U. et A.*, XIX, 523-25, relations de Spanheim, 15 et 18 septembre 1684.

(7) Du moins pour le moment, car, disait-il en terminant la lettre de rappel envoyée à Meinders, « on pourra reprendre l'affaire en tout temps » *(und kann man ja allezeit das Werk reassumiren)*; cf. A. B., *Dänemark*, *Rep.* XI, 11, 15 septembre 1684.

(8) Le 19 septembre, dans une dernière conférence à Itzehoe, Meinders déclara que le dessein n'était pas assez mûr *quoad executionem*; le 28, de Hambourg, il raconta la rupture des négociations et la déception des ducs de Brunswick, mécontents de laisser échapper une si belle occasion de se débarrasser d'un dangereux voisinage. *(Ibid.*, et *U. et A.*, XIX, 689-90).

(9) Cf. A. E., *Brandebourg*, XXIII, 288-92, relation de Rébenac du 19 sep-

Il prenait son parti avec résignation et sang-froid. Le coup néanmoins avait été dur et l'expérience décisive. Croissy avait beau regretter pour la forme qu'on n'eût pas agi plus tôt et que la conclusion de la trêve eût rendu impossible l'entreprise contre la Suède (1), ce langage sonnait faux. Après la déconvenue de 1683, celle de 1684 démontrait que la France voulait bien se servir du Brandebourg, non le servir, qu'elle n'était pas disposée à sacrifier ses alliés d'hier à ceux du jour (2), qu'elle jugeait l'électeur assez puissant et ne se souciait pas de le fortifier davantage. Le système inauguré par le traité de 1679 était une duperie, puisque les deux parties n'y trouvaient pas également leur compte, puisque, sauf les subsides qui avaient, il est vrai, leur importance (3), il ne rapportait au Brandebourg que des déboires. Après les événements d'août et septembre 1684, il était condamné. Le mariage du prince électoral avec Sophie Charlotte de Hanovre, au mois d'octobre, les visites triomphales de la duchesse Sophie, puis du duc Ernest Auguste à Berlin, en novembre-décembre 1684 (4), témoignèrent, autant que les efforts de Diest à La Haye pour réconcilier les partis dans les Provinces-Unies (5), d'une orientation politique nouvelle. A partir de ce moment et quoiqu'elle dût se maintenir officiellement jusqu'à la fin du règne, l'alliance française n'exista plus que de nom.

tembre 1684. Au commencement d'octobre, Spanheim informa de même Croissy de la résolution de son maître, puis il prit congé pour aller quelque temps en Brandebourg; cf. *U. et A.*, XIX, 525-26.

(1) Cf. *U. et A.*, XIX, 524-25, relation de Spanheim du 18 septembre 1684.

(2) L'électeur voyait parfaitement que c'était le roi de France seul qui « rompait l'entreprise » ; cf. A. E., *Brandebourg*, XXIII, 288-92, relation de Rébenac du 19 septembre.

(3) D'après les calculs de M. Hirsch (*U. et A.*, XIX, 338-39), les subsides avaient été irrégulièrement payés en 1680-81, puis l'arriéré avait été à peu près soldé en 1682, et ensuite les paiements se succédèrent assez ponctuellement jusqu'à la fin de 1684. Cf. Pagès, *Contributions à l'histoire*, 90-91.

(4) Cf. A. E., *Brandebourg*, XXIII, 295-375, les relations de Rébenac à ce sujet (septembre à décembre 1684).

(5) Cf. A. B., *Niederlande*, *Rep.* XXXIV, 227 z 1 et 2, rescrit de l'électeur du 22 août; relations de Diest, de septembre à novembre 1684. L'électeur négocia aussi dans l'automne de 1684 avec Amerongen, revenu à Berlin à la fin de septembre. Cf. *U. et A.*, III, 771-72.

CHAPITRE II

LA DISSOLUTION DE L'ALLIANCE FRANÇAISE
L'ALLIANCE HOLLANDAISE ET IMPÉRIALE
(1684-88)

Tel était l'attrait d'une revanche contre la Suède, telle était la fascination qu'exerçait sur l'électeur l'idée de conquérir Stettin et la Poméranie antérieure, que l'amère déception de 1684 ne suffit pas encore à lui faire abandonner ses visées de ce côté. De là, durant quelques mois, une attitude hésitante et incertaine, un flottement perpétuel de ses projets et de ses actes. On le vit tour à tour aigri contre la France et disposé à lui faciliter un rapprochement avec la Maison de Brunswick, renonçant au rêve poméranien et le reprenant à la moindre lueur d'espérance, prêt à seconder l'Empereur pour l'armement de l'Empire et à s'indigner de son peu d'empressement à le satisfaire, allant de l'amitié à la froideur vis-à-vis des ducs de Hanovre et de Celle, de la froideur à l'amitié vis-à-vis des Hollandais.

Après la rupture des conférences d'Itzehoe, il avait éprouvé une impression d'accablement (1). L'impression ne dura pas. Dès novembre et décembre 1684, il travailla à rétablir la bonne intelligence entre la France et le duc de Hanovre, qui protestait devant Rébenac, sans le convaincre il est vrai, de son dévouement pour Louis XIV (2). L'entente du Brande-

(1) Rébenac signalait le fait dans sa relation du 24 octobre 1684 ; cf. A. E., *Brandebourg*, XXIII, 312-14.

(2) *Ibid.*, XXIII, 359-60 et 361-75, relations de Rébenac des 12 et 16 décembre 1684.

bourg et des Welfs avec la France semblait la préface nécessaire d'une reprise des plans anciens : Ernest Auguste ayant proposé, en janvier 1685, de rouvrir les négociations à ce sujet, en remettant d'un an l'exécution contre la Suède, Frédéric Guillaume se hâta de répondre qu'il n'y avait même pas lieu de différer si longtemps (1). Spanheim, retournant à Paris, fut chargé de recommander à Celle et à Hanovre l'union avec la France et le Danemark (2). Frédéric de Brandt, à Copenhague, eut ordre de remettre la question sur le tapis et de solliciter une prompte résolution (3).

Tandis qu'on agitait une fois de plus le « grand dessein », Spanheim rejoignait son poste avec de nouvelles instructions : après avoir attesté à Versailles les bons sentiments de l'électeur, et sa fidélité à tenir ses engagements, il devait veiller au paiement régulier des subsides et à leur transmission par les Formont, demander à Louis XIV d'appuyer les prétentions du Brandebourg vis-à-vis de l'Empire, de l'Empereur, des Hollandais et de la Pologne, développer les relations commerciales avec la France, notamment pour le trafic du sel; il devait également protéger les intérêts électoraux contre la Suède dans l'affaire des limites, pousser à un accord entre Danemark et Gottorp, défendre les droits du Palatin sur Germersheim, enfin presser à l'occasion l'évêque de Strasbourg de contribuer à la prospérité de la patrie (des Vaterlands Wohlfahrt) (4). En somme Spanheim, qui personnellement avait un faible pour la France, était autorisé à se comporter à tous égards comme le ministre d'un allié fidèle. Vers la même époque, Godefroy d'Iéna regagnait Ratisbonne à la suite d'un petit congé, et se montrait plus décidé que jamais à marcher de pair avec l'ambassadeur

(1) Cf. A. E., *Brandebourg*, XXIV, 18-31, relation de Rébenac du 16 janvier 1685; la lettre du duc de Hanovre lui fut communiquée.

(2) Cf. A. B., *Frankreich, Rep.* XI, 23, instructions du 30 décembre 1684.

(3) Lettre à Brandt du 6 février 1685 et relation de Brandt du 17; cf. A. B., *Danemark, Rep.* XI, 12.

(4) Instructions citées du 30 décembre 1684.

Verjus, comte de Crécy (1). L'alliance française subsistait officiellement; elle paraissait même susceptible, le cas échéant, d'avoir un regain de faveur.

D'autre part, les rapports avec l'Empereur demeuraient médiocres. Sans doute l'électeur avait fait une avance, en exhortant Léopold, par une lettre autographe, à hâter la mise en défense de l'Empire (2), mais il entendait n'accorder qu'à certaines conditions un secours contre les Turcs (3), et lorsqu'il expédia Schwerin à Vienne pour y recevoir l'investiture de Magdebourg, il lui enjoignit de faire diverses réclamations peu agréables aux Habsbourg : soit, par exemple, au sujet de Jaegerndorf et des duchés silésiens, soit au sujet de quatre districts détachés autrefois de l'archevêché de Magdebourg, sur lesquels l'électeur revendiquait au moins la suzeraineté (4). Schwerin, arrivé à destination en mars 1685, se heurta aux temporisations de la cour de Vienne, et n'obtint qu'en juin l'investiture désirée. Dans l'intervalle, François Henri Fridag, baron de Gödens, était venu représenter à Berlin l'Empereur (5); par son esprit vif et son énergie qui n'excluait pas l'habileté, il allait acquérir une influence considérable; dès ses débuts, en apitoyant l'électeur sur le compte de la malheureuse Autriche, à demi ruinée et « destituée de fortune et de conseil », il se fit mieux venir que par un optimisme déplacé (6). Il avait toutefois affaire à forte partie et ne pouvait l'emporter qu'à la longue.

(1) Cf. Prutz, *Gottfried von Iena, loc. cit.*, 79 ss.

(2) Cf. *U. et A.*, XIV, 1144 (en novembre 1684).

(3) L'Empereur le lui avait fait demander par un ecclésiastique, le P. Hippolyte; cf. A. B., *Kaiser, Rep.* I, 19, correspondance de l'électeur et de Schmettau, de septembre à novembre 1684; Pufendorf, *F. W.*, XIX, § 2.

(4) Cf. Pufendorf, *F. W.*, XIX, § 1 (février 1685); Orlich, *Briefe aus England*, XXXVII ss., d'après le journal inédit de Schwerin; ce dernier revint à Berlin le 2 juillet 1685.

(5) Voir *U. et A.*, XIV, 1146 ss. ses instructions du 8 décembre 1684 et ses premières relations (avril 1685); voir aussi Pribram, *OEsterreich und Brandenburg*, 1685-86, in-8°, Innsbruck, 1884, 2 ss. : Fridag atteignit Berlin le 25 mars.

(6) Cf. A. E., *Brandebourg*, XXIV, 122-29, relation de Rébenac du 3 avril 1685.

Malgré l'alliance du 12 août 1684 et les témoignages d'amitié échangés après le mariage du Kurprinz avec Sophie Charlotte de Hanovre, Frédéric Guillaume se tenait sur la réserve à l'égard de la Maison de Brunswick. Les quartiers en Mecklembourg restaient une occasion de brouille, et les conventions signées successivement en février, août et décembre 1685, avec Gustave Adolphe de Güstrow, pour l'entretien d'un régiment brandebourgeois sur les terres ducales (1), excitaient la jalousie de ses voisins. En outre, un conflit entre Georges Guillaume de Celle et la ville de Hambourg, à laquelle le duc prétendait imposer la domination d'un échevin, nommé Meurer, sa créature, amena l'intervention du Brandebourg : Canitz, chargé de deux missions de conciliation (février à juin, et septembre-octobre 1685), parvint à grand'peine à faire relâcher les vaisseaux hambourgeois qui avaient été saisis (2).

Du côté des Provinces-Unies, l'électeur ne savait encore sur quoi compter. Il n'avait obtenu ni argent pour les subsides dus, ni indemnité pour le vaisseau saisi en Guinée, et Amerongen, repartant en janvier 1685, emportait l'exposé détaillé de ses desiderata (3). Certains indices seulement révélaient un rapprochement : le général Spaen, un vieil ami du prince d'Orange, venait de se rendre à La Haye, en décembre 1684, et y engageait avec Guillaume III et le pensionnaire Fagel des pourparlers propres à inquiéter le français d'Avaux (4). Le prince d'Orange répondait aux confidences de Spaen par l'envoi d'un pasteur réfugié, François Gaultier de Saint-Blancard (janvier 1685), et cet émissaire secret, accueilli à bras ouverts, discutait avec Frédéric Guillaume le plan de coalition

(1) Cf. Moerner, *Op. cit.*, 465, 468 et 475.

(2) Cf. Pufendorf, *F. W.*, XIX, § 21-24 ; c'est au milieu de ces négociations que fut signé par deux commissaires brandebourgeois le recès de Lenzen avec Celle, pour le relèvement du commerce de l'Elbe (2 juin 1685); cf. Moerner, *Op. cit.*, 466 ss.

(3) Cf. *U. et A.*, III, 772, note.

(4) Cf. Pagès, *Grand Électeur*, 530-33, d'après les Archives de Berlin, et d'Avaux, *Négociations*, IV, 214 (janvier 1685); d'Avaux croyait savoir, en même temps, qu'Amerongen revenait avec des choses « qu'il ne pouvait confier à la plume ».

protestante, dont Diest avait précédemment lancé l'idée (1).

C'est durant le séjour de Gaultier de Saint-Blancard à Berlin que s'opéra dans l'âme de l'électeur l'évolution inévitable. La nouvelle imprévue de la mort de Charles II Stuart en fut l'origine, et les circonstances concomitantes la rendirent définitive. Le 16 février, Charles II laissait le trône d'Angleterre à son frère Jacques, duc d'York, dont la conversion au catholicisme était connue de tous; au moment où les persécutions de Louis XIV contre les huguenots, et de Léopold contre les protestants hongrois ou autrichiens, battaient leur plein, l'événement avait une portée redoutable. Frédéric Guillaume en fut atterré comme d'une catastrophe. Depuis longtemps déjà il se préoccupait de l'avenir du protestantisme en Europe, et les questions religieuses tenaient dans ses pensées une large place. Au milieu de ses angoisses, il crut voir se former une puissante ligue catholique destinée à extirper partout l'hérésie; il en conçut des plans aventureux, tel celui d'un débarquement du prince d'Orange en Angleterre avec 10,000 hommes pour disputer le trône à son beau-père (2). C'était ce qui devait s'accomplir trois ans plus tard. Pour être prématurée, l'idée n'en est pas moins curieuse à noter. La peur d'une réaction catholique triomphante eut de plus pour conséquence immédiate de lui faire abandonner la poursuite de certains intérêts particuliers. On l'a vu songer, en février encore, à la conquête de la Poméranie suédoise. En mars, il ne pouvait plus en être question, et le 15 de ce mois, écrivant à Spanheim, il lui ordonna d'en aviser avec ménagement le gouvernement français. Le rescrit, dont le texte *in extenso* figure aux appendices (3), contient un passage si caractéristique que je crois nécessaire de le citer (4). « Au reste,

(1) Cf. Erman et Reclam, *Op. cit.*, I, 104-105; d'Avaux, *Négociations*, IV, 98 et 239-40.

(2) Relation de Gaultier de Saint-Blancard du 3 mars 1685, dans Erman et Reclam, *Op. cit.*, I, 366 ss.

(3) P. J., V.

(4) Ce passage a déjà été cité en allemand par Philippson, *Op. cit.*, III, 380, et en traduction, par Pagès, *Grand Électeur*, 535.

nous pouvons bien vous découvrir en confidence, à condition que cela reste entre vous et nous, que cette résolution nous a été surtout imposée par le grand et imprévu changement survenu en Angleterre; car, comme la cause évangélique reçoit par là le coup le plus terrible qui l'ait encore frappée depuis la Réforme, nous reculons naturellement devant un projet susceptible de mettre aux prises les puissances protestantes et de les ruiner l'une par l'autre, ou tout au moins de leur lier les mains de manière à les empêcher de se mêler des autres événements du monde; le dam pourrait alors être plus grand que le profit. »

Un historien l'a dit. L'électeur se proposa désormais un double but : fortifier de toutes façons le protestantisme en Europe et combattre la prépondérance de Louis XIV (1). Les deux choses semblaient d'ailleurs liées, quoiqu'il fallût pour la seconde rechercher l'appui d'une grande puissance catholique, l'Autriche. Les intérêts confessionnels n'étaient pas seuls en jeu, et il importait d'accepter, sans exclusivisme, un système plus politique que religieux. Frédéric Guillaume se considérait, après la mort de Charles II, comme le chef de tous les princes réformés d'Europe *(als jetziges Haupt aller Evangelische Reformirten Potentaten in Europa)* (2). Cela ne l'empêcha pas de se plier aux nécessités du moment et de sortir du cercle trop restreint des alliances purement protestantes. La mort de l'électeur palatin Charles, le 26 mai 1685, et son remplacement par un catholique, Philippe Guillaume de Neubourg, ne le fit pas changer de conduite (3), et on le trouva bientôt parmi les champions les plus ardents du nouvel électeur, menacé contrairement au droit

(1) Cf. Philippson, *Op. cit.*, III, 380.

(2) Dans les instructions à Spanheim du 6 mars 1685; cf. A. B., *England, Rep.* XI, 73-75, liasse 10.

(3) C'était pourtant un événement menaçant pour le protestantisme en Allemagne, et le français Cheverny, dans une conversation avec Schwerin à Vienne, pouvait s'écrier alors : « adieu! le parti protestant! » Cf. Pufendorf, *F. W.*, XIX, § 13. Le collège électoral ne comptait plus que deux électeurs protestants contre six catholiques, et Philippe Guillaume était un ancien adversaire et rival du Brandebourg.

germanique par les revendications léonines de la France.

De mars à septembre 1685, une série de faits témoignèrent de ces dispositions nouvelles. D'abord un refroidissement sensible dans les relations avec la France : quand Rébenac reparla de négociations avec la Maison de Brunswick et son représentant à Berlin, d'Oberg (1), on se montra peu pressé de les voir aboutir (2); cependant on désirait la création pour le duc de Hanovre d'un neuvième électorat, destiné à renforcer le parti protestant dans le principal collège de la diète (3), et l'appui de Louis XIV était nécessaire! Même l'appât poméranien avait perdu son attrait. Spanheim accueillit sans enthousiasme les ouvertures de Croissy qui cherchait à réveiller les anciennes convoitises contre la Suède (4). On ne s'en tint pas du reste à cette attitude de réserve : les contraventions à la trêve de vingt ans, surtout les contributions levées dans l'archevêché de Trèves par l'intendant français de Luxembourg, et les fortifications projetées par Louvois et Vauban dans les lieux provisoirement annexés, suscitèrent des plaintes et des représentations (5). Enfin l'affaire palatine provoqua un grave différend, dont les suites devaient être de longue durée.

Frédéric Guillaume était particulièrement intéressé au règlement de cette affaire. Apparenté à la famille de Wittelsbach, il avait en outre été choisi par l'électeur Charles comme un de ses exécuteurs testamentaires (6). Bien que le successeur légitime, Philippe Guillaume de Neubourg, très catholique et très attaché aux Habsbourg (7), fût loin de lui être

(1) Rébenac l'appelle à tort Aubert.

(2) Cf. A. E., *Brandebourg*, XXIV, 122-29, relation de Rébenac du 3 avril 1685.

(3) Cf. A. B., *Frankreich*, *Rep.* XI, 24 : l'électeur à Spanheim, 3 juillet 1685.

(4) Cf. Philippson, *Op. cit.*, III, 381, d'après les relations de Spanheim du printemps de 1685; voir aussi une relation de Rébenac du 10 juillet (A. E., *Brandebourg*, XXIV, 277-86) et une lettre de Louis XIV à Rébenac du 23 août, citée par Pagès, *Grand Électeur*, 547.

(5) Cf. Pufendorf, *F. W.*, XIX, § 12.

(6) Avec le duc de Hanovre et le landgrave de Hesse-Cassel.

(7) Il était beau-père de l'Empereur, depuis 1676.

sympathique, il s'indigna des prétentions contraires du roi de France. Louis XIV, en effet, se fondant sur la coutume française, revendiquait au nom de sa belle-sœur, Élisabeth Charlotte d'Orléans, fille unique de l'électeur Charles Louis, une bonne partie de l'héritage : non seulement les biens allodiaux et mobiliers, parmi lesquels il comptait les canons, mais encore les domaines acquis par hypothèque ou autrement depuis la Bulle d'Or (Oppenheim, duchés de Lautern et de Simmern, partie du comté de Sponheim, etc.) (1). Il ne voulait laisser au nouveau palatin que les territoires originairement attachés à l'électorat; il s'élevait même d'avance contre le testament de l'électeur Charles, s'il contenait quelque clause contraire aux droits de Madame ou de son fils, le duc de Chartres (2). Après avoir fait faire une requête à Heidelberg par deux fils du maréchal de Schomberg, le roi se préparait à y envoyer l'abbé Morel, avec mission de soutenir ses revendications « par les voies amiables » (3). Frédéric Guillaume contesta dès le début la légitimité du point de vue français; il chargea Spanheim de le combattre à grand renfort d'arguments juridiques, et rédigea une longue lettre, qui fut ensuite imprimée (4), réclamant pour les princes allemands l'application du droit germanique. Il contribua en même temps à la prompte admission de Philippe Guillaume de Neubourg dans le collège électoral, et se fit représenter à Heidelberg par Philippe Ernest de Mandelslohe, conseiller de cour et d'ambassade (5). Malgré les allures conciliantes conservées de part et d'autre, le Brandebourg et la France se

(1) Cf. Pufendorf, *F. W.*, XIX, § 13.

(2) Cf. A. E., *Brandebourg*, XXIV, 225-26, le roi à Rébenac, 5 juillet 1685, en lui envoyant les procurations nécessaires pour assister au nom de Madame à l'ouverture du testament.

(3) Cf. *Recueil des Instructions*, VII, 397 ss.; les instructions de l'abbé Morel sont du 22 juin 1685.

(4) Sans doute avec l'approbation de l'électeur, bien qu'il s'en soit défendu; cf. A. E., *Brandebourg*, XXV, relation de Rébenac du 6 octobre 1685; on trouve la lettre, datée du 6 juillet, imprimée au milieu de la correspondance de Rébenac (*ibid.*, XXIV, 232).

(5) Cf. Philippson, *Op. cit.*, III, 387-89; Mandelslohe arriva le 1er juillet à son poste.

trouvaient là, en somme, en opposition directe. Au lendemain de l'ouverture du testament, qui eut lieu à Berlin dans le conseil secret, sans en donner avis à Rébenac (1), Frédéric Guillaume promit éventuellement son appui à son collègue du Palatinat; décidé à faire respecter les volontés du défunt, il allait repousser bientôt l'arbitrage du pape Innocent XI, invoqué par Louis XIV (2).

Pendant qu'il s'éloignait de la France, il se rapprochait de tous ses ennemis, ou de ceux qui pouvaient le devenir. Il fit bon accueil au baron de Fridag et désigna dès le début d'avril deux commissaires, Meinders et Fuchs, pour conférer avec lui (3). Quoique la question de Jægerndorf et des duchés silésiens fût un sujet inépuisable de querelles (4), le vent portait du côté de l'Autriche. Irrité du ton hautain de Rébenac, l'électeur s'oublia un jour jusqu'à dire qu'il le ferait jeter par la fenêtre, propos que Fridag s'empressa de relever, et qui, bien qu'exagéré, était néanmoins significatif (5). Dans le courant de juin et de juillet, les pourparlers en vue d'un secours à l'Empereur contre les Turcs et d'une alliance, furent activement poussés : Anhalt et Fridag suggérèrent, dès lors, la solution qui devait prévaloir plus tard, soit pour le cercle de Schwiebus, en Silésie, choisi comme équivalent des territoires réclamés par le Brandebourg, soit pour la manière de rendre illusoire le sacrifice de l'Autriche (6). Les avantages remportés par les Impériaux en Hongrie, notamment la victoire du 16 août

(1) Cf. A. E., *Brandebourg*, XXV, relation de Rébenac du 18 septembre 1685.

(2) Pour cette intervention et celle des deux nonces de Paris et de Vienne, Ranuzzi et Buonvisi, comme d'ailleurs pour toute la question palatine, voir Immich, *Zur Vorgeschichte des Orleanschen Krieges* (documents des nonciatures de Vienne et Paris), in-8°. Heidelberg, 1888; dès le 15 octobre 1685 (p. 20-21), Ranuzzi écrit au secrétaire d'État de la Curie, le cardinal Cybo, que Louis XIV demande l'arbitrage du pape.

(3) Cf. *U. et A.*, XIV, 1151-52, relation de Fridag du 2 avril 1685.

(4) Dans une conférence du 2 mai 1685, les ministres impériaux décidèrent qu'il n'était pas possible de laisser un électeur protestant s'introduire en Silésie; cf. *U. et A.*, XIV, 1159 ss.; voir aussi *ibid.*, 1167, une lettre de l'Empereur, du 8 juin 1685, repoussant et réfutant les prétentions électorales en Silésie.

(5) *Ibid.*, XIV, 1166, relation du 28 mai 1685.

(6) *Ibid.*, XIV, 1176-78, relation de Fridag du 16 juillet 1685.

1685 à Neuhäusel, stimulèrent l'ardeur belliqueuse de Frédéric Guillaume; en septembre, il résolut de coopérer à la guerre contre les infidèles (1); il en avisa Fridag, puis l'Empereur, auquel Melchior de Ruck alla offrir un secours de 4 à 5,000 soldats d'élite (2). On eut beau alléguer un autre prétexte au voyage (3); il fut suspect à la France et méritait de l'être.

En se rapprochant de la cour de Vienne, l'électeur sacrifiait à la politique; il lui sacrifia aussi en se rapprochant de la cour de Stockholm, mais la similitude des croyances religieuses lui rendit peut-être la démarche plus facile. Certes l'abandon du projet poméranien était pénible; du moins, une fois la décision prise, on se trouvait entre coreligionnaires, et la chose avait son importance en ces temps de persécution. Dès le début de l'année, Fuchs s'était abouché à Berlin avec le résident Grafenthal, partisan d'une entente entre Brandebourg et Suède (4); au milieu de juin, Pierre Falaiseau, le même qui avait été si maltraité par Charles II d'Angleterre, fut nommé envoyé extraordinaire en Suède. En vertu de ses instructions, du 16 juin 1685, Falaiseau devait remercier le roi Charles XI des assurances amicales transmises par Grafenthal, et lui exprimer le désir de l'électeur de cultiver cette amitié, indispensable au bien de la religion et à la tran-

(1) Voir pour toute cette négociation, outre les relations de Fridag, la brochure de Pribram, *Œsterreich u. Brandenburg* (1685-86), 17 ss.

(2) Cf. *U. et A.*, XIV, 1181-90, relations de Fridag des 31 août, 5, 10, 17, 21 et 28 septembre 1685; lettre de l'électeur à l'Empereur, du 25 septembre. Voir aussi Pribram, *loc. cit.*, et Philippson, *Op. cit.*, III, 401.

(3) Cf. A. B., *Frankreich, Rep.* XI, 24, rescrit de l'électeur à Spanheim, en septembre 1685, ordonnant de dire que Ruck devait s'occuper uniquement de régler le conflit entre l'électeur de Saxe et les ducs de Mersebourg et de Zeitz; cf. A. E., *Brandebourg*, XXV, 113-118, relation de Rébenac du 11 septembre 1685. Rébenac ne prit pas le change; dès le 25 septembre, il annonçait que l'électeur avait accordé le secours contre les Turcs.

(4) Grafenthal avait exprimé ses regrets de l'intransigeance des commissaires suédois dans le conflit des limites en Poméranie; après un voyage en Suède au milieu de l'année, il fut chargé de terminer la négociation avec l'électeur; cf. A. B., *Schweden, Rep.* XI, 247 *d. e.*, lettre de Fuchs, de Berlin 10 janvier 1685, et lettre de créance pour Grafenthal, envoyé extraordinaire en Brandebourg (Stockholm, 13 juillet 1685).

quillité publique; Falaiseau avait à déclarer faux les bruits de desseins hostiles, à affirmer des intentions conciliantes à tous égards, à représenter un arrangement entre Danemark et Gottorp comme préférable aux « remèdes violents »; la situation politique du royaume, l'état des finances et de l'armée, les chances d'une rupture avec la France étaient autant d'objets à étudier. La préoccupation principale de Frédéric Guillaume se révélait dans l'ordre de se plaindre d'un pasteur luthérien qui, à Stettin, avait attaqué en chaire les réformés, et de travailler à l'union des deux confessions évangéliques. D'ailleurs, un mémoire complémentaire secret insistait sur la question religieuse et sur les périls que créait dans plusieurs pays le fanatisme catholique; Falaiseau devait en causer avec le comte Oxenstiern et voir s'il serait possible de former une grande coalition protestante (1).

L'envoyé arriva à Stockholm le 20 juillet et trouva le terrain bien préparé. Malgré quelques petits différends, surtout au sujet du cérémonial (2), ses relations avec le roi et les ministres furent excellentes, et le chancelier Oxenstiern se montra plein d'ardeur pour la cause protestante. Le fait n'échappa ni à la jalousie ombrageuse du Danemark, ni à la surveillance de l'agent français, La Picquetière (3); l'envoyé danois alla même jusqu'à demander crûment à Falaiseau si S. A. E. resterait encore longtemps dans l'alliance de la France (4).

Décidé à rallier le plus possible de ses coreligionnaires, l'électeur ne pouvait négliger l'Angleterre. Sans doute Jacques II lui était d'avance peu sympathique; il importait cependant de le ménager, en attendant qu'on réussît à le ren-

(1) Cf. A. B., *Schweden*, *Rep*. XI, 247 *f* 1, instructions du 16 juin 1685; voir P. J., VI, l'instruction secrète complémentaire.

(2) Par exemple pour le titre de *Grossmächtigste,* exigé par la reine régnante.

(3) De 1682 à 1691, la France n'eut pas d'ambassadeur à Stockholm, mais elle y entretint des agents de second ordre, comme le secrétaire Michon de 1682 à 1687, et La Picquetière en 1685; cf. *Recueil des Instructions*, II, 142 et XIII, 222.

(4) Cf. A. B., *Schweden*, *Rep*. XI, 247 *f*. 1, relations de Falaiseau (en français), de juillet à décembre 1685, notamment les 21 juillet et 5 septembre.

verser. Jean Besser venait de recevoir ses lettres de rappel, et Gachon, nommé gouverneur d'un des fils naturels de Charles II, avait cessé de correspondre depuis décembre 1684 (1). On organisa une ambassade spéciale pour porter au nouveau souverain, à la fois, des condoléances et des félicitations, et Spanheim fut désigné à cause de son tact et de sa prudence. Il s'agissait, en effet, de sonder adroitement les dispositions du roi, et de lui proposer le renouvellement de l'alliance de 1661, sans décourager ses sujets protestants, que l'électeur tenait à assurer sous main de sa sollicitude. Les intérêts commerciaux ne devaient pas être oubliés, et l'envoyé était chargé d'attirer en Brandebourg ou à Emden en Ost-Frise, des artisans et des négociants anglais, particulièrement de ceux qu'on appelait *Inter-loopers*, parce qu'ils faisaient un trafic plus ou moins licite (2) dans le domaine des compagnies à monopole. Avant de retourner à Paris, Spanheim était autorisé à installer à Londres, comme correspondant, son neveu Frédéric Bonnet de Saint-Germain, qu'il avait proposé pour succéder à Besser (3).

Le séjour de Spanheim à Londres ne dura que quelques semaines. Arrivé le 12 avril dans la nuit, il eut audience du roi le 15, se loua de l'accueil gracieux qu'on lui fit, et assista le 3 mai aux fêtes du couronnement; ses ouvertures toutefois en vue d'une alliance et au sujet du commerce n'eurent aucun succès. Il repartit à la fin de mai, laissant derrière lui son neveu Bonnet (4). L'électeur et Jacques II étaient trop séparés par les intérêts et les croyances pour s'entendre : la guerre civile, prévue par Falaiseau dans un mémoire rédigé vers cette époque (5), éclatait en Écosse et en Angleterre, et l'on

(1) Besser avait été rappelé par un rescrit du 8 février 1685, mais resta à Londres jusqu'en septembre; cf. A. B., *England*, *Rep.* XI, 73-75, 9 et 10.

(2) Le mot *interlope* est venu de là.

(3) Cf. A. B., *England*, *Rep.* XI, 73-75, liasse 10, instructions pour Spanheim, de Potsdam 6 mars 1685.

(4) *Ibid.*, relations de Spanheim d'avril à juin 1685, notamment les 17 avril, 3 et 18 mai, et 1er juin; le 28 mai il était à Paris de nouveau.

(5) *Ibid.*, liasse 9, mémoire sans date au milieu d'actes de 1684, mais qui est de mars ou avril 1685.

soupçonnait le Brandebourg de connivence. Frédéric Guillaume eut beau se récrier et, dès qu'Argyle et Monmouth eurent été écrasés, féliciter Jacques II de sa victoire; il ne pouvait y avoir un accord réel entre lui et le bourreau des protestants rebelles; tout au plus des rapports corrects furent-ils maintenus (1).

L'événement capital de l'époque, au point de vue brandebourgeois, fut le rétablissement de l'alliance hollandaise. Depuis 1678 on vivait réciproquement sur un pied d'amitié officielle, sans confiance ni cordialité; les différends pécuniaires et commerciaux n'étaient pas réglés, et le système de l'alliance française contribuait à entretenir une sourde hostilité. Après la trêve de vingt ans et en présence du péril religieux, l'électeur résolut de restaurer les anciens liens qui répondaient à ses sympathies personnelles. Il choisit Fuchs pour opérer cette réconciliation. Rébenac, informé de bonne heure et inquiet de la nouvelle, s'efforça d'empêcher le voyage; il le crut un moment abandonné, au milieu d'avril (2), quand Diest eut été réexpédié à La Haye; mais Diest partait comme courrier du ministre, afin d'annoncer sa venue prochaine (3). La mission de Fuchs fut, du reste, entourée d'un profond mystère. Comme on avait promis de communiquer à Rébenac la correspondance officielle, on s'arrangea pour faire parvenir indirectement des informations secrètes, destinées au seul électeur, à l'exclusion de ses ministres. Détail significatif : l'ambassadeur impérial Fridag était au courant, tandis que tout se faisait à l'insu de Meinders (4).

Les instructions de Fuchs rédigées par lui et revues par l'électeur portent la date du 8 mai 1685; elles se composent

(1) Cf. A. B., *England, Rep.* XI, 73-75, liasse 9, relations de Besser, de juin à septembre 1685, et lettre de félicitations de l'électeur à Jacques II, du 4 août; liasse 10, actes concernant certains rebelles anglais réfugiés dans le pays de Clèves.

(2) Cf. A. E., *Brandebourg,* XXIV, 132 ss., relations de Rébenac des 10, 17, 24 avril et 1er mai 1685.

(3) Cf. A. B., *Niederlande, Rep.* XXXIV, 227 z 1 et 2, instructions de Potsdam, 9 avril 1685.

(4) Cf. *U. et A.,* XIV, 1163, relation de Fridag du 7 mai 1685.

de trois textes, un principal et deux annexes (1). Le premier de ces documents a une étendue considérable et ne comprend pas moins de dix-sept articles. Il débute par des réflexions sur la situation générale de l'Europe que viennent de modifier la trève de vingt ans et la mort de Charles II d'Angleterre; la gravité des circonstances rend désirable une entente avec le prince d'Orange et les États; l'électeur s'en remet pour cela à Fuchs, dans lequel il a une confiance particulière. L'envoyé ne devra rien omettre pour faire disparaître toute trace de froideur entre les Maisons de Brandebourg et de Nassau, pour rétablir l'ancienne intimité et obtenir l'appui du stathouder auprès des États; quant à ceux-ci, il cherchera à les gagner, en insistant sur le lien confessionnel et sur la nécessité de secourir leurs coreligionnaires persécutés; il y aura lieu d'en conférer, tant avec Guillaume III qu'avec le ministre français réfugié, Jurieu. Sans oublier les réclamations pécuniaires ou autres du Brandebourg (2), Fuchs se préoccupera de rétablir l'harmonie entre les partis, surtout entre le prince d'Orange et la ville d'Amsterdam, qu'il ménagera l'un et l'autre; il étudiera les dispositions des Hollandais, soit à l'égard de l'Angleterre, soit à l'égard de la France et de ses ambitions. Dans le premier mémoire complémentaire, l'électeur consent à des concessions pour traiter avec les États, en laissant Fuchs maître d'aviser pour le mieux. Dans le second, il prévoit la mort du prince d'Orange sans enfants et étudie les moyens de sauvegarder les droits de ses fils du premier lit à la succession. A part ce point spécial, qui lui tient fort à cœur (3), Frédéric Guillaume se laisse en somme guider par des considérations de haute politique : il veut l'harmonie dans la République des Provinces-

(1) Elles se trouvent aux Archives de Berlin, *Niederlande, Rep.* XXXIV, 227 *a.* 4.

(2) Outre l'arriéré des subsides hollandais, Fuchs doit réclamer celui des subsides espagnols, avec l'appui des Provinces-Unies; il doit aussi rappeler la saisie d'un vaisseau en Guinée et demander une indemnité.

(3) On le constate déjà dans l'instruction principale, où il avertit Fuchs qu'il importe avant tout de bien disposer le prince d'Orange en faveur de la Maison électorale.

Unies, pour qu'elle soit forte et capable de se mêler aux affaires de l'Europe; les intérêts généraux priment les intérêts directs; il est prêt à des sacrifices pour s'assurer une alliance qui fera contre-poids à la prépondérance de la France (1).

Les mobiles politiques avaient contribué autant que les mobiles religieux à faire décider l'ambassade de Fuchs. On le vit bien quand il s'arrêta en route à Hanovre pour s'entretenir des prétentions de Louis XIV sur la succession d'Espagne et effrayer le duc des conséquences; heureux de recevoir l'aveu, de la bouche du ministre Grote, que le roi de France serait alors maître de l'univers et ferait tout danser à sa cadence (2). On le vit encore lorsqu'il s'aboucha à Scherenbeck avec un bourgmestre de Cologne, et promit à la ville catholique des secours éventuels contre l'archevêque, allié de la France (3). Le 25 mai, Fuchs atteignit La Haye, où il reçut immédiatement la visite d'Amerongen; les jours suivants, il conféra avec le pensionnaire Fagel et avec le prince d'Orange, qu'il alla voir le 27 au soir dans son château d'Hondselaersdijck. Ces premiers entretiens lui prouvèrent la bonne volonté de tous (4), et bien qu'il traitât honnêtement le français d'Avaux, auquel il rendait « encens pour encens », il engagea la lutte contre lui (5). Prédicants et réfugiés français le soutinrent de leur mieux, excitant l'opinion publique en sa faveur, et donnant à ses démarches une couleur nettement religieuse. L'électeur de Brandebourg n'était-il pas « le vrai protecteur de la foi! » (6). Tout en traitant avec les États, Fuchs travailla à l'œuvre de concorde entre Hollandais que son maître

(1) Pagès, *Grand Électeur,* 538 ss., a longuement insisté sur le caractère hostile à la France de la mission de Fuchs.

(2) *Und würde Alles nach ihrer Pfeife tanzen müssen;* cf. A. B., *Niederlande, Rep.* XXXIV, 227 *a.* 4, relation de Bielefeld, 17 mai 1685.

(3) *Ibid.*, relation d'Emmerich, 22 mai 1685.

(4) Guillaume III rassura de lui-même Fuchs sur ses engagements avec le prince de Nassau-Dietz, affirmant sur son honneur qu'il n'avait rien conclu au préjudice des fils du premier lit de l'électeur.

(5) Cf. A. B., *Niederlande, Rep.* XXXIV, 227 *a.* 4, relations de Fuchs des 26 et 28 mai 1685; voir aussi d'Avaux, *Négociations*, V, 43 ss. (juin-août 1685).

(6) *Pro vero protectore fidei; ibid.*, relation du 31 juillet 1685, dont Philippson cite un important passage, *Op. cit.*, III, 391.

ne cessait de lui recommander (1). Il se rendit à Amsterdam au commencement de juin et y chapitra les bourgmestres qui lui firent les plus grandes civilités; il visita ensuite Rotterdam et y fut acclamé; son intervention servit partout efficacement la cause de l'union (2). Enfin, après un tour à Nimègue et à Clèves, il revint se fixer à La Haye et y reprit en juillet et août sa négociation (3). Vainement d'Avaux chercha-t-il à la traverser, répandant mille calomnies contre l'électeur, qu'il accusait d'avoir *vendu* à la France « Strasbourg, Luxembourg et l'État même » (4). Malgré l'obstination des Hollandais et leur ladrerie, qui faillit tout compromettre (5), les choses s'arrangèrent vers le milieu d'août. Ce fut le traité du 23 août 1685.

Sous des apparences innocentes l'acte avait une portée considérable (6). Sur six articles, trois concernaient le règlement de diverses contestations : l'électeur renonçait à exiger le paiement complet des subsides dus en vertu du pacte de 1674, et se contentait d'une somme de 440,000 thalers à toucher en dix ans (400,000 thalers pour l'arriéré des subsides antérieurs à 1677, et 40,000 pour le vaisseau saisi en Guinée); on éviterait à l'avenir des conflits entre la compagnie brandebourgeoise d'Emden et la compagnie hollandaise des Indes Occidentales, en établissant exactement les droits et les obligations de chacune (7). Une fois les différends écartés, on confirmait

(1) Cf. A. B., *Niederlande, Rep.* XXXIV, 227 *a.* 4, rescrits des 2 et 16 juin 1685.

(2) *Ibid.*, relations des 9, 12, 15 et 23 juin 1685; voir aussi une relation du 14 juillet, où Fuchs se loue de l'appui d'Amerongen, auquel les députés d'Amsterdam ont promis de faire ce que le prince désirerait pour l'état de guerre ou budget.

(3) Il fit encore à la fin de juillet un petit voyage à Amsterdam; cf. SALPIUS, *Op. cit.*, 57. Pour réussir dans ce pays, écrivait-il, il faut pouvoir manger et boire à force. On lui fit faire mainte bombance.

(4) Cf. A. B., *Niederlande, Rep.* XXXIV, 227 *a.* 4, relation de Fuchs du 18 août 1685.

(5) Irrité des marchandages des États, Frédéric Guillaume ordonna à son envoyé de prendre congé et de revenir (Freienwalde, 18 août 1685), mais le même jour Fuchs annonçait des concessions qui permirent de conclure (*ibid.*, *loc. cit.*).

(6) Voir le texte (hollandais et français) dans DUMONT, *C. D.*, VII, 2e partie, 111 ss. MOERNER, *Op. cit.*, 469 ss., cite l'article IV *in extenso* (en allemand).

(7) Articles I, II et V.

l'alliance défensive de 1678, et on la renouvelait par anticipation pour douze ans, de 1688 à 1700 (1). L'article IV était le plus important. Il stipulait qu'en cas de nouveaux troubles dans la chrétienté, les deux hautes parties contractantes se concerteraient sur les mesures à prendre, soit préventivement, soit en vue de leur conservation réciproque (2). D'Avaux, qui avait suivi les menées de Fuchs jour par jour, et réussi dès le 27 août à se procurer une copie du traité, reconnut aussitôt que l'article IV constituait une véritable ligue, analogue au traité d'association de 1681, et dirigée contre son roi (3). Qui pouvait en effet troubler actuellement la paix sinon Louis XIV dont on dénonçait déjà les contraventions? Indirectement et sans en avoir l'air, l'alliance conclue par Fuchs à La Haye rangeait le Brandebourg parmi les adversaires de la France, à plus ou moins bref délai (4).

La manœuvre dévoilée par d'Avaux irrita et inquiéta le Roi Très Chrétien. Tout en promettant justice à l'électeur à propos d'un de ses vaisseaux, le *Morian,* qui avait été enlevé par la compagnie du Sénégal en Gambie (5), il ordonna à Rébenac de se plaindre d'un traité qui semblait contraire aux engagements contractés avec lui; au milieu de septembre, Rébenac déposa une plainte qui fut assez mal accueillie (6). On lui enjoignit ensuite de reprendre sa négociation avec les ducs de Brunswick, en vue d'un « concert », destiné à retenir le Brandebourg (7). Enfin le roi eut l'idée d'exiger de l'électeur une déclaration écrite par laquelle il s'obligerait d'exécuter ses

(1) Article III.

(2) Le dernier article (le VIe) était relatif à l'échange des ratifications dans le délai d'un mois.

(3) Cf. *Négociations*, V, 127-29.

(4) Il est curieux de lire les raisonnements de Fuchs dans une dépêche du 18 août 1685, où il prévoyait la rupture future avec la France; cf. PAGÈS, *Grand Électeur*, 644-45 *in extenso*, et 543 en traduction.

(5) Cf. A. E., *Brandebourg*, XXV, 19 ss., lettres de l'électeur de Brandebourg à son collègue de Cologne, 18 août et 14 septembre 1685; lettres du roi à Rébenac, 30 août et 8 septembre 1685.

(6) *Ibid.*, 143-50, relation du 22 septembre 1685.

(7) *Ibid.*, 93-102 et 103-112, instructions de Chambord, 19 septembre 1685.

promesses, nonobstant tout autre traité postérieur (1). Frédéric Guillaume n'avait nulle envie de se brouiller avec Louis XIV et ne demandait qu'à le rassurer sur ses intentions. Dès le 7 septembre, il avait écrit à Spanheim de détruire les soupçons du roi, en déclarant que ses arrangements avec les Hollandais n'étaient contraires en rien à l'alliance française; il le répéta dans des rescrits des 22 septembre et 8 octobre, et Spanheim prit audience à Fontainebleau, le 9, pour remontrer « l'innocence » de l'acte du 23 août (2). Toutefois la condescendance de l'électeur avait des limites. Il se cabra quand Rébenac, avant de partir pour Hambourg où il allait conférer avec les ministres de Brunswick, lui fit remettre un texte de déclaration propre à satisfaire Louis XIV, et dont voici le passage essentiel : « Nous déclarons par cet écrit que notre intention a toujours été et est encore d'observer inviolablement tous les engagements sans exception dans lesquels nous sommes entrés par les traités conclus entre Sa Majesté Très Chrétienne et nous, nonobstant toutes obligations contractées avec d'autres puissances, soit par de nouveaux traités, ou par le renouvellement des anciens. Nous déclarons et nous nous obligeons encore de ne prendre à l'avenir avec qui que ce soit aucunes mesures qui puissent affaiblir la force des traités que nous avons conclus avec Sa Majesté, ni qui y soient directement ou indirectement contraires, sans en avoir donné communication et reçu le consentement de Sa Majesté » (3).

Signer une pareille déclaration eût été abdiquer toute indépendance et toute liberté d'action. Meinders et Fuchs, stupéfaits de la communication de Rébenac, consentirent pourtant à la transmettre le lendemain à leur maître, en lui exposant les avantages et les inconvénients de la déclaration demandée; ils repoussaient en tout cas comme dangereuse la rédaction de

(1) Cf. A. E., *Brandebourg*, XXV, 151-53, le roi à Rébenac, 4 octobre 1685.
(2) Cf. A. B., *Frankreich*, *Rep*. XI, 24.
(3) Cf. A. E., *Brandebourg*, XXV, 225-37, relation de Rébenac, de Hambourg, 22 octobre 1685, et 238-39, copie de la déclaration demandée à l'électeur; Prutz, *Aus des Grossen Kurfürsten letzten Jahren*, 302, note 3, en a publié une partie.

l'ambassadeur français (1). Frédéric Guillaume, après avoir consulté son conseil secret, fit écrire à Rébenac qu'il avait déjà donné au roi les éclaircissements et assurances nécessaires, et que « toute autre déclaration... ne serait pas seulement superflue, mais aussi outrageuse en quelque manière, et peu conforme à la confiance que le roi a prise jusqu'ici avec tant de raison en Son Altesse Électorale » (2). Deux rescrits avertirent en même temps Spanheim de refuser une démarche propre à léser les droits de son souverain, et l'électeur avisa directement le roi (le 26 octobre) que son honneur était engagé dans l'affaire (3). Le différend, que le langage hautain de Rébenac risquait d'envenimer, s'arrangea au bout de deux mois par des concessions réciproques : le 5 décembre, Frédéric Guillaume écrivit une lettre à peu près équivalente à la déclaration désirée, et Louis XIV répondit, le 27 décembre, qu'il en était satisfait (4).

L'incident était clos, mais il avait profondément blessé l'électeur, et le roi de France se faisait illusion s'il croyait l'avoir ramené à la fidélité. D'ailleurs un événement venait d'avoir lieu qui rendait impossible une véritable entente. Je veux parler de la révocation de l'édit de Nantes, annoncée depuis des années par une série de persécutions contre les huguenots, et signée à Fontainebleau le 17 octobre 1685. On connaît assez les convictions ardentes de Frédéric Guillaume et la vivacité de ses sentiments en matière religieuse. Depuis 1666, il se préoccupait de la situation douloureuse faite en France à ses coreligionnaires (5), et il n'avait cessé d'accueillir à bras ouverts ceux qui, forcés de choisir entre leur patrie et leur foi, croyaient devoir émigrer pour prier Dieu selon leur

(1) Cf. A. B., *Frankreich, Rep.* XI, 24, lettre de Cœlln, 17 octobre 1685.

(2) Lettre de Meinders et de Fuchs du 20 octobre, dans A. E., *Brandebourg*, XXV, 264, et A. B., *loc. cit.*, 24 *b*, citée en partie par Philippson, *Op. cit.*, III, 403, en note.

(3) Cf. A. B., *loc. cit.*, *Rep.* XI, 24, rescrit de Potsdam, du 20 octobre, et lettre de l'électeur du 26 octobre 1685.

(4) *Ibid.*, et A. E., *Brandebourg*, XXV, 367-68 et 421. La lettre de l'électeur a été publiée dans *U. et A.*, II, 541.

(5) J'ai déjà signalé sa lettre au roi, du 13 août 1666, en leur faveur.

conscience. Spanheim et le vieil agent Beck, protestants zélés eux-mêmes, avaient servi d'intermédiaires et demandé souvent pour ces malheureux l'autorisation royale de quitter la France (1). Après la révocation de l'édit de Nantes, ils en hébergèrent un grand nombre chez eux, rue du Bac et rue Mazarine. L'électeur lui-même les y encouragea (2), puis le 8 novembre suivant, promulgua le célèbre édit de Potsdam, réplique à l'édit de Fontainebleau : après avoir déploré dans le préambule les persécutions exercées en France contre les protestants, il leur promettait un asile inviolable dans ses états, leur indiquait la route à suivre sous la protection de ses résidents, et leur garantissait mille facilités, y compris l'exemption d'impôts durant dix ans (3). Le geste était noble et généreux; il était également hardi, car Louis XIV y devait voir et y vit une bravade. Le roi se plaignit de l'édit et du terme de persécution qui y était employé. Mais l'indignation de l'électeur ne connaissait plus les vains ménagements : il y avait des mois, comme Rébenac l'avait écrit, qu'elle s'accumulait, se trahissant par un « emportement continuel » (4) ; aux plaintes de Louis, Frédéric Guillaume riposta par une justification éclatante de ses actes. N'avait-il pas le droit d'employer le mot de persécution, alors que le roi qualifiait d'hérésie le protestantisme ! et ne pouvait-il montrer pour sa religion autant de zèle que le roi pour la sienne (5) ! Il sembla vouloir user de représailles, en chassant les moines de ses états et en y interdisant le culte « papiste » (6) ; il défendit même un

(1) Voir sur *Les réfugiés à Berlin* un article intéressant de Pagès, dans le *Bulletin de la société de l'histoire du protestantisme français*, in-8°, Paris, année 1902, 113 ss.

(2) Cf. Spanheim, *Relation* citée (édition Bourgeois), 387 ss ; sur les secours donnés par Spanheim aux huguenots, voir A. B., *Frankreich*, *Rep.* XI, 26, une liasse à part.

(3) Cf. Pufendorf, *F. W.*, XIX, § 17; Erman et Reclam, *Op. cit.*, I, 130 ss., et Ch. Weiss, *Histoire des réfugiés protestants de France*, 2 vol. in-12, Paris, 1853, II, 405 ss.

(4) Cf. A. E., *Brandebourg*, XXV, 253-63, relation du 27 octobre 1685.

(5) Cf. A. B., *Frankreich*, *Rep.* XI, 24, rescrit à Spanheim, du 25 décembre 1685.

(6) Cf. Lehmann, *Op. cit.*, I, 115, 146 ss. et 306 ss.

moment sous peine de punition corporelle d'aller à la messe chez les ambassadeurs de France et d'Autriche (1). Ce ne fut qu'un feu de paille. La tolérance qu'il réclamait des autres était chez lui un principe et une nécessité. Ses ordonnances contre les catholiques ne furent pas exécutées, et il se borna à protéger et favoriser les réfugiés huguenots, qui affluaient de plus en plus nombreux en Brandebourg.

La révocation de l'édit de Nantes acheva l'œuvre ébauchée à La Haye. Elle ne consolida pas seulement l'alliance hollandaise, déterminant la réconciliation d'Amsterdam et du prince d'Orange (2), et resserrant l'union de tous les protestants; elle éloigna définitivement l'électeur de la France, et le jeta dans les bras de l'Autriche : ce fut le second terme de l'évolution commencée en mars 1685.

On a vu le succès des premières négociations du baron de Fridag à Berlin. L'habile diplomate sut profiter des circonstances pour les mener à bonne fin. La question du secours contre les Turcs fut d'abord tranchée (3). En dépit des efforts contraires de Rébenac (4), l'envoyé impérial parvint à conclure le 4 janvier 1686 une convention qui accordait un secours de 7,000 hommes au moins, pour guerroyer en Hongrie durant six mois (de mai à novembre), moyennant le paiement de 150,000 thalers (5). L'électeur consentait en outre à abandonner à l'Autriche, pour les frais de la guerre, 300,000 thalers sur les sommes dues par l'Espagne (art. IV); pour avoir peu de valeur effective, les créances sur la cour de Madrid étant de recouvrement difficile, l'article n'en fit pas moins plaisir à

(1) Cf. A. E., *Brandebourg*, XXV, 274-88 et 317-25, relations de Rébenac des 3 et 13 novembre 1685; l'envoyé dit qu'il y a 4 ou 500 catholiques qui viennent le dimanche à la messe chez lui.

(2) D'Avaux l'écrivit le 29 novembre 1685; cf. *Négociations*, V, 189-91.

(3) Les Impériaux avaient tenu à séparer la question de celle d'une alliance austro-brandebourgeoise; cf. *U. et A.*, XIV, 1217, *votum* du 23 novembre 1685.

(4) Voir *ibid.*, 1194 ss., les relations de Fridag, notamment des 6 et 12 novembre 1685.

(5) Voir le texte dans Londorp, *A. P.*, XII, 255, et l'analyse dans Moerner, *Op. cit.*, 476-78; Mœrner donne la date du 25 décembre 1685, d'après l'ancien style. Cf. Pribram, *Œsterr. u. Brdg* (1685-86), 20 ss.; le traité fut ratifié de part et d'autre en février 1686.

Vienne (1). Le commissaire des guerres Grumbkow fut, peu de temps après, expédié en Autriche afin de régler les conditions de la marche du corps brandebourgeois (2), à la tête duquel on plaça le lieutenant-général Adam de Schœning (3). La concentration eut lieu à Crossen, où l'électeur alla en avril passer la revue de ses troupes, leur adressant une vibrante allocution, et les exhortant à se conduire glorieusement dans une campagne, où il regrettait tant de ne pouvoir lui-même se trouver à leur tête (4).

Dans l'intervalle, un traité plus important avait été conclu, malgré l'avidité du Brandebourg et l'obstination égoïste de l'Autriche. C'est que Frédéric Guillaume, quoi qu'en pensât Rébenac, dont la perspicacité fut alors singulièrement mise en défaut (5), sentait le besoin de restaurer son alliance avec l'Empereur; c'est aussi que Fridag sut audacieusement le duper avec la complicité du Kurprinz, et aplanir l'obstacle principal (6). Au début de janvier 1686 la négociation, qui trainait en longueur, fut reprise avec plus d'activité et aussi plus de mystère qu'auparavant : se défiant de plusieurs de ses ministres qu'il jugeait corrompus par Rébenac, l'électeur s'en remit uniquement à Fuchs, le négociateur du traité hollandais, et au secrétaire Stosch, tous deux fidèles, honnêtes et sans attaches avec le parti français (7). Les

(1) Les ministres impériaux avaient été fort surpris d'y trouver l'électeur disposé; cf. *U. et A.*, XIV, 1209 (dans la *relatio conferentiae* du 22 novembre 1685).

(2) Voir *ibid.*, XIV, 1266 et 1269-70, deux pièces concernant la mission de Grumbkow (9 et 22 mars 1686).

(3) *Ibid.*, XIV, 1227 ss., première relation de Fridag du 6 janvier 1686.

(4) *Ibid.*, XIV, 1285 ss., relation de Fridag du 3 mai 1686; A. E., *Brandebourg*, XXVI, 241-57, relation de Rébenac du 4 mai 1686. Les deux ambassadeurs sont d'accord pour admirer la belle tenue de ce corps que Fridag évalue à 7,600 hommes.

(5) Il écrivait à Louis XIV le 22 janvier 1686 : « Il ne me paraît point, Sire, que M. l'électeur de Brandebourg ait aucun dessein de renouer avec l'Empereur, ni de quitter l'alliance de Votre Majesté » ; cf. *Recueil des Instructions*, XVI, XLII.

(6) Voir pour toute cette négociation, outre les documents des *U. et A.*, XIV, l'ouvrage déjà cité de Pribram, *Œsterreich u. Brandenburg* (1685-86), 23 ss.

(7) Cf. *U. et A.*, XIV, 1231 ss. (seconde relation de Fridag du 6 janvier 1686).

entretiens secrets se multiplièrent et les prétentions de chaque côté furent examinées avec le désir sincère d'aboutir. Celles de Frédéric Guillaume en Silésie étaient la grosse pierre d'achoppement. Depuis longtemps on escomptait un accord, grâce à une somme d'argent à la place de Jaegerndorf, et à l'acquisition du petit territoire de Schwiebus à la place des trois duchés de Brieg, Liegnitz et Wohlau (1). Le cercle de Schwiebus (environ 1,300 k. c.) était une dépendance du duché silésien de Glogau, enclavée entre la Pologne, la Nouvelle Marche et la principauté de Crossen; c'était un pays très pauvre, d'un sol sablonneux, et dépourvu d'eau; il n'avait donc pas de valeur au point de vue économique. Il n'en avait pas davantage au point de vue militaire, et sa capitale, Schwiebus, n'était qu'un bourg, dont des murailles en ruines défendaient mal les maisons de bois (2). Néanmoins les Impériaux hésitaient à abandonner cette parcelle de terre insignifiante (3). Le 23 novembre 1685, les ministres de Léopold avaient refusé d'en conseiller l'abandon, estimant qu'on ne devrait s'y résigner qu'à la dernière extrémité, et en gardant des droits de suzeraineté (4). Le 24 janvier 1686 encore, ils se tenaient sur la même réserve; ils déclaraient que les conditions offertes par le Brandebourg étaient rudes et onéreuses, et qu'il faudrait les rejeter entièrement, si la dure loi de nécessité n'excusait et ne justifiait tout (5).

La question de Schwiebus ne fut résolue que grâce à un tour de passe-passe, imaginé par Fridag et approuvé par le

(1) Rébenac, assez bien informé, écrivait les 4 septembre et 13 octobre 1685 que la cour de Vienne proposait de céder un petit territoire silésien de 30 à 40,000 écus de rente; cf. A. E., *Brandebourg*, XXV, 71-92 et 209-21. L'évaluation est exagérée, car l'Empereur lui-même évalue le rendement du pays de Schwiebus à 12 ou 13,000 florins, en janvier 1686 (cf. *U. et A.*, XIV, 1259).

(2) Cf. Pribram, *Œsterr. u. Brdg.*, 49-50, d'après le rapport du baron de Tam, chargé de visiter le pays en 1685-86.

(3) Dans une conférence avec Fridag, au commencement de novembre 1685, Fuchs avait insisté sur ce que le pays de Schwiebus était un mauvais district; cf. *U. et A.*, XIV, 1201, relation de Fridag du 6 novembre 1685.

(4) *Ibid.*, XIV, 1216-17.

(5) *Nisi dura illa publicae necessitatis lex nicht Alles entschuldigte und billig machete.* (*Ibid.*, XIV, 1242).

fils aîné de l'électeur. Dès le mois de juillet 1685, comme Frédéric Guillaume maintenait ses prétentions sur les duchés silésiens et qu'Anhalt parlait pour la première fois de Schwiebus, Fridag avait eu l'idée qu'on pourrait céder ce territoire à la rigueur, en s'entendant avec le prince électoral pour l'annulation de l'acte, immédiatement après la mort de son père; un cadeau de 4 ou 5,000 ducats devait suffire à gagner le prince (1). Ecartée durant plusieurs mois, l'idée fit son chemin, et Fridag la soumit de nouveau à son gouvernement dans un post-scriptum du 6 janvier 1686 (2). Trois des plus intimes conseillers de Léopold, Stratmann, Kœnigsegg et Kinsky, l'examinèrent dans une conférence secrète du 26 janvier, et furent d'avis que, malgré les risques de l'entreprise, il fallait sacrifier jusqu'à 10,000 ducats pour la faire réussir : il importait, il est vrai, d'éviter toute apparence d'avoir fait faire au Kurprinz un marché de dupe, et Fridag devait être autorisé à lui promettre, lors de la restitution de Schwiebus, la cession des petites possessions des princes de Schwarzenberg dans le comté de Mark, à savoir les seigneuries de Neustadt, Gimborn et Wiedenthal (3). L'Empereur se conforma à cet avis et donna à son envoyé les ordres nécessaires dans un rescrit du 29 janvier (4) : l'engagement ou, comme on disait alors, le « revers » du Kurprinz, écrit de sa main suivant un modèle rédigé à Vienne, serait gardé secret; Fridag devait d'ailleurs repousser toute expression susceptible d'être interprétée en faveur des prétendus droits de l'électeur en Silésie.

Le prince électoral Frédéric, partisan résolu de l'alliance

(1) Cf. *U. et A.*, XIV, 1178, relation de Fridag, du 16 juillet 1685. Un autre personnage que Fridag, le P. jésuite Wolf, joua un rôle actif dans cette intrigue, rôle dont le secret n'a pas été entièrement élucidé; il fit, en tout cas, plusieurs voyages à Berlin en 1685-86, et ce fut lui qui remit au Kurprinz le prix de sa duplicité. Cf. Fester article cité sur Rébenac, *Hist. Zeitschr.*, 1904, XCII, 51 ss.

(2) Post-scriptum qui n'a pas été retrouvé, lors de la publication des *U. et A.*, mais dont l'existence est prouvée par le protocole de la conférence secrète du 26 janvier 1686 (*Ibid.*, XIV, 1249).

(3) Évaluées à 200,000 thalers environ ; cf. *U. et A.*, XIV, 1251.

(4) Imprimé par Pribram, *Œsterr. u. Brdg.*, 89-91.

impériale, crut peut-être qu'on ne l'obtiendrait qu'à ce prix. Il y tenait personnellement pour s'assurer l'appui bienveillant de l'Autriche quand il succéderait à son père, car il n'ignorait pas les dispositions testamentaires prises en 1680, et que confirma alors dans les lignes générales un acte du 26 janvier 1686 (1). Si l'entente avec Léopold n'était pas pour lui, à proprement parler, une question vitale (2), il y attachait néanmoins une grande importance, et si aucune allusion ne fut faite alors aux testaments paternels, il est certain qu'il y pensait. Le 10 mars 1686, à Potsdam, dans la chambre du prince d'Anhalt, seul initié au mystère, il signa « le revers », écrit de la main de Fridag (3). Quelles qu'aient été ses raisons d'agir de la sorte, elles ne sauraient le justifier : en pleine connaissance de cause, et soi-disant même confus de ne pas faire davantage pour le service de l'Empereur (4), il fut le complice d'une odieuse tromperie à l'égard de son père, et commit une véritable trahison vis-à-vis de son pays.

Le « revers » du 10 mars 1686 permit la conclusion du traité que Fridag discutait depuis des semaines avec Fuchs. Le 1er avril, il fut signé; il n'avait pas encore sa forme définitive (5), mais les modifications qu'on y introduisit dans la suite furent si insignifiantes qu'il est resté daté du jour de l'accord entre les plénipotentiaires. En vertu de ce document, voué au secret le

(1) Voir Droysen, *Gesch. der. preuss. Pol.,* IV, iv, l'étude détaillée, déjà citée, sur les testaments de l'électeur; voir aussi E. Berner, *Die Hausverfassung der Hohenzollern*, *Hist. Zeitsch.,* neue Folge, XVI (1884), 89 ss.

(2) Comme le dit Pribram, *Œsterr. u. Brdg* (1685-86), 78.

(3) *Ibid.*, 80-81, et 99-100. Pribram donne la date du 28 février, mais tout prouve que c'est celle de l'ancien style. C'est le 10 mars qu'Anhalt écrivit à l'Empereur pour lui annoncer que l'affaire bien connue était tout à fait réglée (cf. *U. et A.,* XIV, 1267). Voir le texte du « revers » dans Mœrner, *Op. cit.*, 750 ; il n'y est pas question des 10,000 ducats qui furent, immédiatement après, payés au Kurprinz; on constate de plus que Fridag a su adroitement ménager les intérêts de son maître, puisque, pour la restitution future de Schwiebus, il n'aura à céder que Neustadt et Gimborn (pas Wiedenthal), ou à payer 100,000 thalers (Fridag pouvait aller jusqu'à 200,000).

(4) Cf. Pribram, *Œsterr. u. Brdg.*, 81 et 100, d'après la relation de Fridag du 22 mars 1686 sur la signature du « revers ».

(5) Voir toute la discussion de ce détail dans Pribram, *loc. cit.*, 55, 57 et note 56; Pufendorf, *F. W.*, XIX, § 25, donne à ce traité la date du 8 avril, date aussi erronée que celle du 22 mars.

plus absolu, une alliance défensive pour vingt ans était conclue entre le Brandebourg et l'Autriche (1). En cas d'attaque dans leurs pays et leurs droits, les contractants s'engageaient à se prêter réciproquement secours, l'Empereur avec 12,000 hommes, l'électeur avec 8,000, chiffres susceptibles du reste d'être augmentés de moitié ou même doublés (art. VI-IX). Pour permettre à l'électeur d'entretenir des troupes suffisantes, il devait recevoir des subsides annuels de 100,000 florins en temps de paix et 100,000 thalers en temps de guerre (art. XII); en échange de ses prétentions sur Jægerndorf et les duchés silésiens de Liegnitz, Brieg et Wohlau, il acceptait le cercle de Schwiebus en Silésie, à titre de fief, et en endossant une hypothèque de 14,000 thalers (art. XIII et XIV); il obtenait aussi de l'Empereur la créance des princes de Lichtenstein sur l'Ost-Frise, avec tous les droits afférents (2). Malgré le peu de valeur du territoire de Schwiebus, ces clauses étaient en somme assez avantageuses : les subsides impériaux devaient remplacer ou compléter les subsides français, de plus en plus précaires et irrégulièrement payés; l'acquisition de la créance de Lichtenstein augmentait les moyens d'action en Ost-Frise et les raisons d'y établir la prépondérance du Brandebourg (3). Toutefois les profits de l'électeur étaient minces en comparaison de ceux de son allié. L'Empereur, en effet, obtenait l'abandon de prétentions anciennes, très gênantes, en Silésie (art. XVI); il s'assurait un secours précieux, non seulement pour ses possessions actuelles, mais encore pour celles que pouvait éventuellement lui procurer l'ouverture de la succession d'Espagne (art. VII); il détachait définitivement de la France un puissant électeur;

(1) Voir l'analyse dans Moerner, *Op. cit.*, 481 ss., et le texte *ibid.*, 750 ss.; les ratifications furent échangées à Crossen le 27 avril, d'après une déclaration impériale du 8 juin (dans Moerner, 492).

(2) Cette créance, à propos de laquelle on avait longtemps bataillé, était évaluée à environ 250,000 florins, en novembre 1685; cf. Pribram, *Œsterr. u. Brdg.*, 44, note 38.

(3) La créance était hypothéquée d'ailleurs sur la ville de Greetsiel et le pays de Harlingen, dont l'électeur se trouva ainsi à demi propriétaire.

il l'obligeait à secourir au besoin l'Empire, et plus spécialement l'électeur palatin (art. IV et V) (1). Le traité du 1er avril 1686 était par maint article directement ou indirectement contraire à la France; c'est par là surtout qu'il prenait de la valeur et une portée considérable (2).

Craignant les conséquences de la divulgation forcée de certaines clauses, les contractants résolurent de donner le change par la rédaction d'un traité ostensible *(Scheintractat)* (3). De là les deux actes du 17 mai 1686, l'un connu sous le nom de traité de la satisfaction *(Satisfactionstractat)* et relatif à l'acquisition de Schwiebus, l'autre intitulé alliance défensive, et reproduisant divers articles du traité secret (4). Ces actes, signés par les conseillers Grumbkow, Meinders, Fuchs et Rhetz, devaient être communiqués à Louis XIV, et firent si bien illusion que l'alliance véritable du 1er avril resta longtemps ignorée. Ils ont du reste amené des confusions fréquentes jusqu'à nos jours, parce qu'on les a regardés à tort comme complétant l'alliance secrète (5), alors qu'ils ont eu un caractère exclusivement fictif (6).

L'accommodement avec l'Empereur, qui éclata publiquement lors de la remise de Schwiebus au Brandebourg, en août 1686 (7), avait été précédé par un autre avec la Suède. L'électeur y songeait depuis qu'il avait renoncé à conquérir la Poméranie, et son ministre Falaiseau à Stockholm y tra-

(1) L'article IV faisait allusion aux « réunions » ; l'article XVII, contraire aux clauses de l'alliance française de 1679, stipulait que l'électeur donnerait sa voix, le cas échéant, à l'archiduc Joseph, pour le nommer Empereur ou Roi des Romains.

(2) L'article XVIII prévoyait une intervention de l'Empereur pour régler le conflit pendant avec l'Espagne, mais il ne put procurer au Brandebourg l'argent qui lui était dû.

(3) En vertu de l'article XXIII du traité du 1er avril.

(4) Voir l'analyse dans Moerner, *Op. cit.*, 489-91 ; le texte complet du *Satisfactionstractat*, *ibid.*, 759-62, et de l'autre dans Dumont, *C. D.*, VII, 2e partie, 127 ss. La date 7/17 mai se trouve inscrite sur le texte du traité aux Archives de Berlin, *Kaiser*, *Rep.* I, 21.

(5) Cf. Pagès, *Grand Électeur*, 565, note 3.

(6) Voir à ce sujet la déclaration impériale du 8 juin 1686, qui assimile les deux actes et leur refuse toute valeur (Moerner, 492).

(7) Cf. Pufendorf, *F. W.*, XIX, § 25.

vaillait, comme Grafenthal à Berlin. En janvier 1686, un projet de traité, envoyé à Falaiseau, fut soumis par lui à Oxenstiern qui l'approuva et le fit approuver par son roi (1). Le 20 février suivant, Fuchs signa à Berlin avec Grafenthal l'acte définitif (2). C'était une alliance défensive pour dix ans, sur la base de la paix de Westphalie et de la trêve de Ratisbonne (art. I à III, et XIV). L'intégrité de l'Empire, plus spécialement la tranquillité des cercles de Haute et Basse Saxe et de Westphalie, l'arrangement du différend entre Danemark et Gottorp, étaient les principaux objets de l'alliance (art. IV et ss.). Les contingents de secours, destinés à rester dans les limites de l'Empire, devaient se monter à 7,000 hommes pour la part de la Suède, à 6,000 pour celle du Brandebourg; ces chiffres pouvaient être au besoin portés au double (art. X et XI). Cinq articles secrets complétaient ce traité, stipulant le secret absolu de l'alliance, la garantie de la Livonie suédoise et de la Prusse ducale, le maintien de la constitution polonaise, et surtout des mesures propres à protéger le protestantisme contre certaines machinations funestes; les contractants devaient s'entendre pour cela avec l'Empereur et les États qui, quoique catholiques, réprouvaient ces intrigues.

Cette dernière clause primait les autres; c'était pour elle que tout le reste était fait. Les mobiles religieux exerçaient une influence de plus en plus grande sur la politique électorale, et, sans faire fi de son traité avec la catholique Autriche, Frédéric Guillaume attachait un prix particulier aux liens qui l'unissaient à des puissances évangéliques. N'était-il pas en instance, depuis la convention du 12 janvier entre Suède et Provinces-Unies (3), pour y être compris, en dépit des efforts contraires de la France et du Danemark (4)! Il

(1) Cf. A. B., *Schweden*, *Rep.* XI, 247 *f.* 2, dépêches secrètes de Falaiseau, 19 janvier 1686. Le roi et son chancelier demandèrent seulement quelques modifications de détail.

(2) Analyse dans Moerner, *Op. cit.*, 478-81; texte dans Pufendorf, *F. W.*, XIX, § 27 et 28, et dans Dumont, *C. D.*, VII, 2e partie, 123.

(3) Voir Dumont, *ibid.*, 122.

(4) Les relations du Brandebourg et du Danemark s'étaient sensiblement refroi-

finit par l'obtenir en vertu d'un acte signé à La Haye, le 27 avril 1686 (1).

Les traités conclus coup sur coup dans les premiers mois de 1686 ne pouvaient échapper entièrement au gouvernement français. Bien que mal informé par Rébenac qui se complaisait dans l'idée d'une hostilité irréductible entre Brandebourg et Autriche (2), il avait vent des négociations engagées de tout côté. Il sut d'abord, grâce à d'Avaux, que l'électeur demandait son inclusion dans l'alliance suédo-hollandaise ; il s'en plaignit aussitôt et s'efforça de l'empêcher. Frédéric Guillaume fit savoir à Stockholm, en avril 1686, que la France lui cherchait, comme on dit, « une querelle d'allemand » ; il se servit de l'argument pour représenter la nécessité de tenir caché le traité du 20 février (3). Mais il était impossible de garder le mystère complet ; chaque jour, il s'en divulguait quelque parcelle. L'électeur et ses ministres se coupaient parfois : le premier niait jusqu'au dessein de se rapprocher de la Suède, tandis que Fuchs l'avouait à Rébenac, sous prétexte de confiance (4). Pour l'alliance impériale, on crut écarter tout soupçon et éviter tout reproche en commu-

dies depuis le printemps de 1685, d'autant plus que le Danemark voulait rester attaché à la France. En novembre 1685, Jean d'Hoverbeck avait été désigné pour remplacer à Copenhague, en qualité d'envoyé extraordinaire, Frédéric de Brandt que la goutte rendait impotent, et qui, du reste, fut retenu encore longtemps en Danemark par ses infirmités. Les instructions d'Hoverbeck (26 novembre 1685) ne lui avaient donné aucune affaire importante à négocier; sans doute un traité de commerce, au sujet de l'île Saint-Thomas aux Antilles, avait été conclu à Copenhague par Raule, le 4 décembre 1685; mais il n'y avait plus entre les deux États la même intimité et la même harmonie qu'autrefois. Cf. A. B., *Danemark*, *Rep.* XI, 12, actes de 1685 et 1686. La première relation d'Hoverbeck est du 5 janvier 1686; Brandt lui resta associé quelques mois encore.

(1) Entre plénipotentiaires suédois et hollandais. Diest, qui y avait poussé, n'y signa pas. Cf. MOERNER, *Op. cit.*, 486 ss. Il n'y eut pas de ratification, semble-t-il.

(2) Cf. A. E., *Brandebourg*, XXVI, 241-57; relation du 4 mai 1686.

(3) Cf. A. B., *Schweden*, *Rep.* XI, 247 *f.* 2, rescrit à Falaiseau, 19 avril 1686. Spanheim, pendant ce temps, faisait de son mieux pour détruire « les préjugés dans l'affaire de l'inclusion » ; cf. A. B., *Frankreich*, *Rep.* XI, 24, relation du 24 mai 1686.

(4) Cf. A. E., *Brandebourg*, XXVI, 179-95, relation de Rébenac du 30 mars 1686.

niquant les traités ostensibles du 17 mai; la communication fit mauvais effet. Spanheim eut beau jurer au roi, dans une audience prise tout exprès à Versailles le 17 juillet, « qu'il ne s'était pas passé la moindre chose dans cette négociation qui fût contraire à l'alliance que Son Altesse Électorale a l'honneur d'avoir avec Sa Majesté » ; Louis XIV riposta non sans raison que, s'il applaudissait à la satisfaction de l'électeur, il considérait le traité avec l'Empereur comme peu compatible avec son alliance, et de nature à lui porter préjudice (1).

Les deux alliés se cachaient le fond de leurs pensées, s'espionnaient mutuellement, et se livraient, l'un vis-à-vis de l'autre, aux soupçons ou aux plaintes. Leur amitié était tout officielle, et des causes d'aigreur et de conflit surgissaient à chaque instant. Louis XIV s'irritait à juste titre des menées sournoises qui liaient peu à peu le Brandebourg à tous ses ennemis. L'électeur de son côté avait des motifs légitimes de ressentiment. Tantôt c'étaient les empiétements du roi qui violait la trêve aux dépens de l'Allemagne, construisant par exemple un pont qui devait relier Huningue à la rive droite du Rhin, ou continuant à disputer au palatin Philippe Guillaume une partie de l'héritage de l'électeur Charles. Tantôt c'étaient des faits qui atteignaient plus directement le Brandebourg, soit les retards dans le paiement des subsides, retards continuels à partir de 1686 (2), soit le refus durant des mois d'accorder une indemnité pour la saisie du vaisseau le *Morian* en Afrique, (3) soit quelque manifestation offensante, comme l'érection de la statue de Louis XIV sur la place des Victoires, à Paris, avec des figures symbolisant les peuples

(1) Cf. A. B., *Frankreich*, *Rep.* XI, 24, audience de Spanheim à Versailles, le mercredi matin 17 juillet 1686.

(2) Cf. A. E., *Brandebourg*, XXVI, 304-10, relation de Rébenac, 1er juin 1686.

(3) L'affaire fut réglée enfin moyennant une indemnité de 20,000 livres et la restitution du vaisseau, à la fin de l'année; cf. A. B., *Frankreich*, *Rep.* XI, 24, lettre de l'électeur à Spanheim (24 novembre 1686) où il est question de 20,000 écus, et relations de décembre. Schück, *Op. cit.*, I, 199-200, place l'accord en mai 1686, mais il ne fut définitif qu'en décembre.

vaincus : (1) il était question de représenter sur un des bas-reliefs l'électeur, restituant la Poméranie à la Suède; Spanheim fit d'énergiques remontrances et obtint la promesse que le roi ne permettrait rien qui pût déplaire à ses alliés (2).

A tout cela s'ajoutait, chose particulièrement sensible à l'électeur, la persécution de ses coreligionnaires protestants. Depuis la révocation de l'édit de Nantes, les atrocités se multipliaient en France; les récits des réfugiés, qui par centaines arrivaient en Brandebourg, ne cessaient d'y exciter des sentiments de compassion pour les victimes et d'indignation contre les bourreaux. Rébenac, après avoir nié l'importance du mouvement d'émigration des huguenots qu'il traitait de « déserteurs », fut obligé d'avouer que l'affaire était grave et devenait à Berlin une source intarissable de mécontentement : plus impressionné que personne, l'électeur ne le voyait pas venir sans se mettre aussitôt sur la question religieuse, et avec si peu de modération que l'envoyé français prit l'habitude de tourner le dos et de se retirer, pour ne pas entendre des paroles trop déplaisantes (3).

Dans son exaspération, Frédéric Guillaume en vint à envisager sérieusement l'éventualité d'une rupture avec la France. C'est vers la fin de mai 1686 qu'il rédigea de sa main un plan de campagne, dont une copie, due au secrétaire Stosch, fut délivrée à Fridag pour la soumettre à l'Empereur. (4) En voici la brève analyse. Après avoir fait la paix avec les Turcs, ce qui paraissait être aux yeux de l'électeur un préliminaire indispensable, l'Empereur et l'Empire mettraient sur pied

(1) L'inauguration de ce monument, préparé depuis longtemps par La Feuillade, eut lieu le 28 mars 1686.

(2) Cf. A. B., *Frankreich*, *Rep.* XI, 24, liasse spéciale relative à l'incident, avec des relations de Spanheim 25 mars, 1er et 8 avril, 3 et 10 mai 1686, et un rescrit de l'électeur du 19 avril. Croissy rassura Spanheim, et Rébenac fit de même à Berlin; cf. A. E., *Brandebourg*, XXVI, 226-31 et 369-78, relations de Rébenac des 20 avril et 17 mai 1686. Pufendorf, *F. W.*, XIX, § 35, raconte assez exactement les faits.

(3) Cf. A. E., *Brandebourg*, XXVI, relations de Rébenac des 5 février, 30 mars, 6 avril, 4, 18 et 25 mai 1686; voir dans Pagès, article cité sur *Les Réfugiés à Berlin*, 130, un intéressant passage de la relation du 25 mai.

(4) Cf. *U. et A.*, XIV, 1292 et 1293-95 (22 mai 1686).

une armée de 154,000 hommes, dont 40,000 Autrichiens et 22,000 Brandebourgeois; avec 35,000 Hollandais et 10,000 Espagnols, on disposerait en tout de 199,000 hommes. Le gros de ces forces attaquerait la Bourgogne et la Lorraine, ou resterait sur le Rhin, tandis qu'un corps de 57,000 hommes, comprenant les Hollandais et les Brandebourgeois, marcherait directement sur Paris. On observerait une discipline rigoureuse, afin de gagner la sympathie du peuple français et on profiterait de l'irritation générale, provoquée par la tyrannie de Louis XIV; la France serait mise dans un tel état qu'on n'aurait plus à la craindre à l'avenir.

Quelque chimérique que soit ce plan (1), il est intéressant par l'état d'esprit qu'il révèle. Au printemps de 1686, le refroidissement à l'égard de la France s'est étonnamment accentué, et l'on semble à la veille d'un conflit. L'électeur ne ménage pas ses expressions quand il parle des persécutions religieuses, et il regimbe à la moindre observation qu'on lui fait. Ne l'entend-on pas, en juin, à propos de certaines remarques de Rébenac, déclarer qu'on le traite en « esclave », et s'écrier que si le roi de France tend trop la corde, il lui opposera sa tête grise et toutes ses forces! (2)

Cependant les circonstances n'étaient pas favorables à une rupture. Frédéric Guillaume était trop clairvoyant pour ne pas s'en rendre compte et trop prudent pour passer outre. Sa nature ardente et son tempérament sanguin l'entraînaient souvent à des écarts de langage (3), rarement à des écarts de politique. Avant d'exécuter son plan de campagne contre Louis XIV, il voulait la fin de la guerre turque qui paralysait l'Autriche; il était convaincu que la paix à l'est devait pré-

(1) R. Fester (*Augsburger Allianz*, in-8°, Munich, 1893, 71-73) a insisté sur ce plan, que Droysen (*Gesch. der preuss. Pol.*, III, III, 807) a placé à tort dans l'automne de 1686.

(2) Cf. A. E., *Brandebourg*, XXVI, 350-64 et 373-87, relations de Rébenac des 22 et 29 juin, et *U. et A.*, XIV, 1303, relation de Fridag du 1er juillet 1686.

(3) Rébenac, dans sa relation déjà citée du 25 mai, écrivait très justement : « M. l'électeur de Brandebourg est de tout temps le prince du monde qui garde le moins de modération dans ses discours publics ».

céder l'offensive à l'ouest (1). Dans ces conditions, il fallait conserver, sinon l'amitié réelle avec le roi de France, du moins les dehors de l'amitié. Tout en protégeant le parti autrichien que le prince électoral patronnait, et qui, grâce aux habiles menées de Fridag, se fortifiait chaque jour (2), il faisait bon visage au parti français, encore puissant à sa cour, tant dans sa famille et parmi ses ministres (3), que parmi les inférieurs; il écoutait, par exemple, avec condescendance son valet de chambre, Kornmesser, gagné de longue date par Rébenac, et qui, au dire de Fridag, valait à lui seul tous les ministres. Kornmesser se tenait jour et nuit auprès de lui, le tournait et le retournait quand il souffrait de la goutte, et mettait son influence au service des intérêts français (4).

D'ailleurs, même la conclusion de l'alliance impériale n'avait pu détruire les défiances à l'égard de l'Empereur, et la malveillance cherchait à les entretenir. Prévenu contre le despotisme de Léopold, aussi bien que contre son fanatisme catholique, l'électeur surveillait ses agissements à la diète et la manière dont il traitait les troupes brandebourgeoises en Hongrie : Godefroy d'Iéna à Ratisbonne, Adam de Schœning sur les bords du Danube, le mettaient en garde contre la cour de Vienne, et il prêtait l'oreille à leurs insinuations. Lors des assauts meurtriers, qui précédèrent la prise de Bude le 2 sep-

(1) Pagès, *Grand Électeur*, 567, note 1, a insisté judicieusement sur ce point.

(2) Sans parler de Fuchs qui inclinait de son côté, ce parti avait pour principaux soutiens le prince d'Anhalt et le baron de Knyphausen, seigneur de Lützbourg, beau-frère de Fridag, auquel il communiquait les délibérations les plus secrètes. Prutz, *Aus des Grossen Kurfürsten letzten Jahren*, 163 et 320, et Pagès, *Grand Électeur*, 567, note 2, ont fait de Lützbourg un personnage à part. Le 23 mars 1686, Rébenac écrivait que les trois quarts des ministres se déclaraient contre la France; cf. A. E., *Brandebourg*, XXVI, 165-73.

(3) L'électrice Dorothée demeurait attachée à Louis XIV dont elle espérait de l'argent et des faveurs pour ses enfants. Si Meinders était moins dévoué à la France (cf. Pagès, *Grand Électeur*, 559, note 1), et si d'Espense lui était devenu hostile, le parti français avait de solides appuis dans Grumbkow et le lieutenant-général de Schœning; ce dernier, chef du corps expéditionnaire en Hongrie, avait accepté de l'argent de Rébenac pour envoyer des nouvelles propres à brouiller l'électeur et la cour de Vienne; cf. A. E., *Brandebourg*, XXVI, 48-61, 241-57, 313-21 etc., relations de Rébenac des 29 janvier, 4 mai, 8 juin 1686, etc.; *U. et A.*, XIV, 1236, 6 janvier 1686.

(4) Cf. *U. et A.*, XIV, 1237, relation de Fridag du 6 janvier 1686.

tembre 1686, et où le corps auxiliaire brandebourgeois fit des pertes effroyables, on accusa le duc de Lorraine de l'avoir envoyé à la boucherie, sous prétexte qu'il n'y avait pas grand mal à sacrifier ces hérétiques (1). Plus tard, mécontent de n'obtenir pour ses troupes décimées, ni repos, ni quartiers d'hiver après la campagne, l'électeur en garda rancune à l'Empereur (2), tandis que Schœning, qui avait refusé comme mesquin un présent de 3,000 écus d'or, ne se jugeait pas suffisamment récompensé par le don d'une épée, enrichie de diamants, et estimée 12,000 thalers (3). La mission de Frédéric Rodolphe Louis de Canitz, envoyé à Vienne en septembre 1686 pour demander des quartiers d'hiver et qui remplaça durant quelques mois le résident Schmettau (mort le 15 octobre), effaça d'autant moins ces impressions que l'Empereur se borna à témoigner sa reconnaissance par de « tendres expressions » (4).

S'il gardait quelque aigreur contre l'Autriche, l'électeur restait sceptique à l'égard d'un armement des princes de l'Empire. Il avait suivi avec sympathie, mais sans s'y associer (5), les tentatives d'un diplomate impérial, le comte Louis Gustave de Hohenlohe, en vue de reprendre l'œuvre de Waldeck, et de compléter l'ancienne ligue de Laxenbourg. Hohenlohe, aussi maladroit qu'infatué de son habileté, ne parvint qu'à des résultats insignifiants (6) : la ligue d'Augsbourg du 9 juillet 1686, conclue pour trois ans entre l'Empe-

(1) Cf. *U. et A.*, XIV, 1313, relation de Fridag, 27 août 1686.

(2) *Ibid.*, XIV, 1317 et 1319, relations de Fridag, 12 et 27 septembre 1686.

(3) Cf. Pufendorf, *F. W.*, XIX, § 26.

(4) Cf. A. B., *Kaiser, Rep.* I, 21, relations de Canitz, 19 et 22 septembre, 16 octobre 1686, etc. La cour de Vienne cherchait d'ailleurs à arracher au Brandebourg la créance de Lichtenstein sur l'Ost-Frise, qu'elle lui avait cédée par le traité du 1er avril, et Fridag était chargé d'offrir 300,000 florins à la place, ce dont l'électeur ne voulait pas; cf. *U. et A.*, XIV, 1322 ss., actes d'octobre à décembre 1686.

(5) Hohenlohe visita Godefroy d'Iéna à Ratisbonne le 10 mars 1686 et demanda en vain l'entrée du Brandebourg dans la nouvelle alliance qui ne devait pas avoir les défauts de celle de Laxenbourg (cf. Fester, *Augsburger Allianz*, 152-54).

(6) Cf. Fester, *ibid.*, 12-70. Voir dans Dumont, *C. D.*, VII, 2e partie, 131-33, le texte de la ligue d'Augsbourg. Voir aussi Pufendorf, *F. W.*, XIX, § 30.

reur, le roi d'Espagne en qualité de duc de Bourgogne, le roi de Suède en tant que membre de l'Empire, l'électeur de Bavière, les cercles de Bavière, Franconie et Souabe, et les ducs de Saxe, avait pour objet le maintien de la trêve de Ratisbonne et de la paix de l'Empire; mais elle ne valait pas mieux que les alliances de Marienbourg en 1672 et de Laxenbourg en 1682; les 40,000 hommes, dont elle devait disposer, ne figurèrent jamais que sur le papier, et même après l'accession de l'électeur palatin et du cercle du Haut-Rhin, elle n'eut pas de portée réelle. Elle ne pouvait en avoir tant que les forces impériales luttaient en Hongrie contre les Turcs. Frédéric Guillaume, constatant sa nullité, refusa d'y adhérer, malgré les instances de son cousin, Christian Ernest de Baireuth (1).

Au milieu de 1686, l'électeur était arrivé au terme de l'évolution commencée en 1685. Décidé à ne plus servir les desseins de la France, il était aussi décidé à ne pas lui rompre directement en visière; il prétendait conserver une amitié de forme, sans laisser trop percer son hostilité de fait, s'unir à tous les ennemis de Louis XIV sans passer ouvertement dans leur camp. Un voyage qu'il entreprit au mois de juillet dans ses territoires rhénans mit particulièrement en évidence cette tactique.

Le but principal du voyage était de rencontrer le prince d'Orange et de se concerter avec lui (2). Il y avait longtemps

(1) Cf. Fester, *Augsburger Allianz,* 85 ss. L'électeur avait déclaré en juin 1686 (*ibid.,* 156-57) que la Suède avait bien le droit de faire passer des troupes en Allemagne pour y défendre ses possessions; le langage était nouveau! Il écrivait d'autre part au margrave de Baireuth, le 29 juillet, qu'il jugeait le recès d'Augsbourg « conforme non seulement aux intérêts de l'Empire, notre chère patrie, mais encore à tous les droits de la nature et des gens » (cf. A. E., *Brandebourg,* XXVII, 46); mais il le jugeait inefficace. Il est intéressant de signaler le fait et de détruire la légende ancienne de l'importance de la ligue d'Augsbourg. Louis XIV en prit prétexte pour de nouveaux empiétements et de nouvelles violences; c'est pour cela seulement que la ligue mérite de donner son nom à la guerre qui ne commença qu'après sa dissolution, en 1688-89.

(2) Peut-être à l'instigation du prince d'Orange, dont un officier était venu en Brandebourg au mois d'avril; cf. A. E., *Brandebourg,* XXVI, 215-23, relation de Rébenac, du 13 avril 1686.

qu'il en était question, et que Rébenac s'en inquiétait (1). Les préparatifs, plusieurs fois ajournés, semblaient assez mystérieux, et on se cachait, pour les faire, des partisans de la France : Rébenac avait ouï dire que Meinders n'accompagnerait pas l'électeur, et lui-même avait été indirectement invité à demeurer à Berlin (2). Finalement Meinders partit avec son maître, aussi bien que Fuchs, et Rébenac ne tarda pas à les suivre (3). Comme l'envoyé impérial fit de même, on possède deux sources de renseignements fort précieuses et qui se contrôlent l'une l'autre; elles font la lumière sur beaucoup de points, sauf naturellement sur des entretiens confidentiels dont les interlocuteurs ont gardé le secret.

Arrivé le 18 juillet à Wesel, l'électeur y fut visité le lendemain par l'évêque de Strasbourg, Guillaume de Fürstenberg; ce ministre intime de l'archevêque de Cologne parla contre un armement de l'Empire et insista sans grand succès sur les intentions pacifiques de Louis XIV (4). Frédéric Guillaume se tint sur la réserve, d'autant plus qu'il songeait alors à envoyer des troupes à la ville de Cologne pour la protéger contre l'archevêque et les Français, ses alliés (5). Amerongen et le comte de Solms apportèrent ensuite les souhaits de bienvenue des États-Généraux et du prince d'Orange; ce dernier s'excusait de n'être pas encore au rendez-vous (6). Le 30 juillet,

(1) Cf. A. E., *Brandebourg*, XXVI, 241-57 et 260-66, relations des 4 et 11 mai 1686. L'ambassadeur français avait bien deviné qu'il s'agissait à la fois de protéger le protestantisme et d'assurer aux enfants de l'électeur, peut-être au margrave Philippe, fils aîné du second lit, la succession d'Orange.

(2) *Ibid.*, XXVI, 344-49, relation du 18 juin 1686.

(3) L'électeur se mit en route le 30 juin; *ibid.*, XXVII, 4-6, relation de Rébenac du 1er juillet 1686.

(4) *Ibid.*, XXVII, 28-45 et 47-61, relations de Rébenac des 18 et 23 juillet 1686.

(5) Plusieurs émissaires furent chargés, en juillet et août 1686, de diverses communications entre les deux électeurs de Brandebourg et de Cologne : Crane, Fürstenberg, Bernsaw et Schmising de la part de Maximilien Henri; Busch et le baron de Lör de la part de Frédéric Guillaume; cf. A. B., *Kurcöln*, *Rep.* XI, 5; A. E., *Brandebourg*, XXVII, relations de Rébenac, en juillet et août, et *U. et A.*, XIV, 1307 ss. L'électeur annonça à Spanheim en novembre 1686 qu'il envoyait à Cologne 300 soldats (cf. PAGÈS, *Grand Électeur*, 583). Ces troupes y restèrent comme troupes du cercle de Westphalie.

(6) Cf. A. E., *Brandebourg*, XXVII, 68-73, relation de Rébenac du 26 juillet 1686.

l'électeur se transporta à Clèves, où le stathouder vint enfin le voir le 4 août. Les deux princes passèrent ensemble quatre jours (du 4 au 7 août), et si la première entrevue fut plutôt froide, peut-être parce que l'oncle était blessé d'avoir attendu longtemps son neveu, cette impression s'effaça vite. Le 7, ils eurent une conférence de trois heures en tête à tête, et, lorsqu'ils se séparèrent, ce fut avec la promesse de se retrouver une semaine plus tard à une grande revue près de Nimègue (1). Le 14 août, en effet, dans la plaine de la Mookerheide, où un siècle auparavant (le 14 août 1574) Louis et Henri de Nassau étaient tombés sous les coups des Espagnols, l'électeur en calèche avec l'électrice assista à la revue des troupes hollandaises. Guillaume d'Orange se tint sans cesse à cheval à la portière, entourant son hôte de mille prévenances. Le 16 août, un diner d'adieu à Clèves réunit encore les princes qui ne devaient plus se revoir; le 17, Frédéric Guillaume reprit lentement le chemin de Potsdam (2).

On a émis force hypothèses à propos de l'entrevue de Clèves. Il y a beau temps qu'on a fait justice de la légende créée par Pufendorf, sur la prétendue présence du maréchal de Schomberg, qui était alors en Portugal (3). Toutefois il est infiniment probable que le récit de Pufendorf contient des parcelles de vérité et qu'un plan d'action contre Jacques II d'Angleterre fut, sinon combiné, ce qui eût été prématuré, du moins mis en avant et discuté. Sophie de Hanovre dit dans une lettre du 9 août 1686 que l'électeur reçut à Clèves le pasteur Claude et « toute la huguenoterie » ; il dut être question dans ce milieu d'une grande alliance protestante (4). Il est vraisemblable également que l'on parla de la succession d'Orange et que le stathouder donna des espérances sérieuses à l'électeur, et même à l'électrice, dont le fils aîné Philippe se rendit

(1) Cf. A. E., *Brandebourg*, XXVII, 86-103, relation de Rébenac du 8 août 1686.

(2) *Ibid.*, XXVII, 114-25 et 130-36, relations de Rébenac des 16 et 24 août; *U. et A.*, XIV, 1310-12, relations de Fridag, des 6, 13 et 17 août 1686.

(3) Cf. Pufendorf, *F. W.*, XIX, § 99.

(4) Cf. Pagès, *Grand Électeur*, 574, note 1.

peu après en Hollande (1). Nous savons d'autre part, grâce à Fridag, que Frédéric Guillaume informa son neveu de ses récentes alliances avec la Suède et l'Empereur, et reçut le conseil de se rapprocher de l'Espagne et des ducs de Brunswick (2). Ce qui est certain, c'est que l'entrevue scella entre l'électeur et le prince d'Orange des relations d'affectueuse cordialité, et que, sans vouloir se brouiller avec la France, que tous deux sentaient le besoin de ménager encore (3), ils s'entendirent pour contrecarrer ses desseins et la combattre à l'occasion. Si les Provinces-Unies et le Brandebourg restaient en dehors de la ligue d'Augsbourg, ce n'est pas qu'ils la réprouvassent; seulement ils la jugeaient insignifiante et inopportune; ils croyaient nécessaire d'ajourner une coalition, qui répondait à leur secret désir, mais dont l'heure n'avait pas sonné.

La volonté de continuer à vivre en bonne intelligence avec Louis XIV se marqua dans les mois suivants. Au moment où Frédéric Guillaume repartait pour le Brandebourg, son envoyé à Paris, Spanheim, qui était venu prendre langue à Clèves, fut pourvu de nouvelles instructions (4) : dès qu'il aurait fini sa cure aux eaux de Spa, il devait rejoindre son poste et y reprendre ses négociations, au sujet soit de l'indemnité pour le vaisseau *Morian*, soit des contraventions à la trêve; il avait à réclamer le paiement régulier des subsides, « presque la seule douceur qui eût compensé des engagements assez odieux autrement » (5), et à protéger autant que possible les protestants innocents et persécutés. Spanheim était chargé d'exprimer au roi dans une audience spéciale l'affection constante

(1) Cf. d'Avaux, *Négociations*, V, 269-72, 309 et 312.

(2) Cf. *U. et A.*, XIV, 1310.

(3) Rébenac, dans sa relation du 16 août, raconte qu'il se tenait à l'écart, à la Mookerheide, suivant les ordres du roi, mais que Guillaume III le reconnut et lui fit mille politesses. Quant à Frédéric Guillaume, il affirmait toujours n'avoir rien fait de contraire à son amitié avec Louis XIV (d'après la relation de Rébenac, du 8 août, déjà citée).

(4) Instructions de Wesel, 20 août 1686, A. B., *Frankreich, Rep.* XI, 24.

(5) *Fast die einzige Douceur so wir bei diesen sonst nicht wenig odieusen Engagements gehabt.*

de l'électeur, en l'assurant de sa fidélité à l'alliance; il avait ordre, d'ailleurs, de se comporter avec dignité, sans prendre l'air d'un coupable pour justifier la visite faite par son maître à un proche parent dans ses états rhénans; c'était là chose trop naturelle et dont personne n'avait le droit de se formaliser. Quant aux questions d'argent, l'électeur entendait qu'on les traitât, non seulement sans le rabaisser, mais d'une manière conforme à la grandeur de ses pensées et à sa haute renommée.

Le retour de Spanheim à Paris fut le signal d'une sorte de rapprochement entre le Brandebourg et la France. Des paroles amicales furent échangées dans une audience du roi à Versailles, le 2 octobre, et un quartier de subsides fut payé à l'électeur (1); même le différend religieux parut s'apaiser, et Louis XIV fit remettre en liberté assez rapidement le résident Jean Beck, emprisonné à la Bastille pour avoir reçu chez lui, rue Mazarine, nombre de proscrits (2). Dans l'Empire, le Brandebourg empêcha un éclat contre la France, et Godefroy d'Iéna s'opposa, avec l'approbation de son maître, à l'envoi d'une lettre violente, préconisé par le député de l'électeur Philippe Guillaume (3). La querelle pour la succession palatine était presque assoupie : le Brandebourg, tout au moins, avait tiré son épingle du jeu. Après le départ de l'agent français Morel de Heidelberg, en janvier 1686, l'envoyé électoral Mandelslohe avait trouvé dans Frémyn de Morovas, représentant du duc d'Orléans, des dispositions plus conciliantes : une convention provisoire, du 16 mai, avait été suivie le 12 juillet par un accord définitif, en vertu duquel Frédéric Guillaume avait reçu le cabinet de médailles du feu palatin et deux

(1) Cf. A. B., *Frankreich*, *Rep*. XI, 24.

(2) Voir sur cette affaire, A. B., *ibid.*, les relations de Spanheim de novembre 1686 à janvier 1687, et à l'Arsenal, dans les Archives de la Bastille, n° 10,436, les pièces concernant l'entrée de Beck le 15 novembre, son interrogatoire le 26, et son élargissement le 4 décembre 1686. Beck dut quitter immédiatement le royaume; toutefois, comme il était malade, on patienta jusqu'au 3 janvier 1687; il partit ce jour-là avec un passe-port pour Clèves.

(3) Cf. Prutz, *Gottfried von Iena*, article cité, 88-89.

tableaux (1). Si, le 13 septembre, une convention stipula l'envoi de 500 Brandebourgeois du pays de Clèves dans le Palatinat, afin d'y renforcer certaines garnisons (2), la chose ne se fit pas, et l'électeur favorisa la médiation du pape Innocent XI, proposée depuis longtemps à défaut de l'arbitrage qu'on avait repoussé (3). Une partie des meubles du palatin Charles, attribués au duc d'Orléans, arrivaient précisément à Saint-Cloud, et le frère de Louis XIV se montrait satisfait de cette part d'héritage, en attendant mieux (4).

Un incident, qui aurait pu allumer dans le nord un grave incendie, se régla alors grâce à l'intervention parallèle de l'électeur et du roi de France (5). Le roi de Danemark, Christian V, avait depuis longtemps des vues sur la riche cité commerçante de Hambourg, qu'il avait déjà tenté en vain, en 1679, de placer sous sa suzeraineté. A la fin du mois d'août 1686, profitant d'une concentration de troupes qu'il avait faite peut-être par crainte des Suédois, il parut subitement sur les bords de l'Elbe, avec 16,000 hommes, sommant la ville de lui prêter hommage et de recevoir une garnison (6). Tandis que les Hambourgeois repoussaient cette attaque imprévue, leurs voisins se mettaient à la hâte en mesure de les secourir. Le duc Georges Guillaume de Celle fut le plus expéditif : il envoya immédiatement 1,200 hommes qui renforcèrent la milice bourgeoise. Frédéric Guillaume, revenant de Clèves, se concerta avec les ducs de Celle et de Hanovre pour réduire à néant les projets du Danemark (7). Tandis que Thomas de Knesebeck se rendait de sa part au camp de Christian V, des régiments brandebourgeois accouraient vers la

(1) Cf. Immich, *Op. cit.*, 54 ss., surtout 87, note 6, et 103, note 2.

(2) Cf. Moerner, *Op. cit.*, 492-93.

(3) Cf. Immich, *Op. cit.*, 53 ss.

(4) *Ibid.*, 131, note 2, d'après une relation de Spanheim du 25 octobre 1686.

(5) Bien que l'électeur soupçonnât d'abord à tort le roi d'avoir provoqué l'incident, en poussant le Danemark à s'emparer de Hambourg.

(6) Cf. Pufendorf, *F. W.*, XIX, § 36-42; Philippson, *Op. cit.*, III, 433 ss., et Pagès, *Grand Electeur*, 581-82.

(7) L'électeur envoya ensuite Otton de Schwerin auprès du duc de Celle; cf. Orlich, *Gesch. des preuss. Staats*, II, 528-31, et *Briefe aus England*, XXXIX.

ville, que deux officiers supérieurs, deux réfugiés au service électoral, du Hamel et d'Espense, mirent en état de défense. Rébenac et Cheverny, son collègue français à Copenhague, ayant uni leurs efforts à ceux de Knesebeck, le roi de Danemark commença à regretter son entreprise; il envoya successivement Lente, puis Reventlow, à l'électeur, sans réussir à le convaincre de la justice de sa cause; comme Knesebeck déclarait que son maître ne faisait aucune différence entre le siège de Hambourg et celui de Berlin, Christian V renonça à un bombardement, et offrit un armistice (1).

L'électeur, qui venait de rentrer à Potsdam, multiplia les démarches pour amener une solution pacifique (2). Wolfgang de Schmettau, puis Paul Fuchs allèrent coup sur coup inviter le roi de Danemark à cesser les hostilités et l'y déterminèrent sans trop de peine. « Dieu », écrivait Fuchs le 14 septembre, « a une fois de plus accordé à Votre Sérénité Électorale de rétablir et consolider par sa haute autorité le repos et la sécurité de l'Empire (3) ». Le 24 septembre, l'armée danoise se retira; le 18 octobre, Christian V déclara qu'il rendait à Hambourg ses bonnes grâces et remettait tout dans le *statu quo ante* (4); le 2 novembre, une convention confirma le traité de Pinneberg de 1679, moyennant 300,000 thalers payés au Danemark. Frédéric Guillaume était ainsi parvenu à sauver Hambourg, sans trop humilier son agresseur. Une médaille qu'il fit frapper peu de temps après commémora les glorieux événements de l'année, en représentant les deux villes de Hambourg et de Bude, avec la double légende : « *defendimus illam; hanc cepimus* (5). »

Les derniers mois de 1686 attestaient dans les relations

(1) Cf. A. E., *Brandebourg*, XXVII, 146 ss., relations de Rébenac des 2, 6 et 9 septembre 1686; *U. et A.*, XIV, 1312 ss., relations de Fridag des 27 août et 12 septembre.

(2) Voir, outre les documents déjà cités, A. G., DCCXCIII, pièces 90 ss., les lettres de Bidal, l'agent français à Hambourg.

(3) Cité par Philippson, *Op. cit.*, III, 435.

(4) Cf. Dumont, *C. D.*, VII, 2e partie, 141.

(5) Cf. Philippson, *Op. cit.*, III, 439.

avec la France une détente plus apparente que réelle (1). Au fond, l'hostilité était irrémédiable ; de part et d'autre on s'en rendait compte, avec un égal désir de retarder un éclat. La France avait avantage à conserver des dehors d'amitié qui faisaient encore illusion dans l'Empire. Quant à l'électeur, il sentait qu'un conflit prématuré pouvait devenir pour lui la pire des aventures. La situation générale de l'Europe l'engageait d'ailleurs à la prudence.

Du côté de l'est, le gouvernement russe (2), après avoir conclu l'alliance de Moscou avec la Pologne (avril 1686), cherchait de nouveaux alliés contre les Turcs : le *diak* ou secrétaire, Vassili Posnikow, parut à Berlin à la fin de mai 1687 et pria l'électeur de coopérer à cette guerre sainte. Frédéric Guillaume déclina honnêtement la proposition (3). Des difficultés d'étiquette amenèrent quelques tiraillements, l'envoyé moscovite prétendant n'être reçu par l'électeur, cloué au lit par une indisposition, que si l'on plaçait pour lui un second lit à côté de la couche électorale (4). Le seul résultat de la mission fut la signature d'un accord du 26 juin, au sujet du cérémonial des audiences (5). Le Brandebourg ne pouvait pas retirer grand profit de l'amitié russe, amitié lointaine et singulièrement pointilleuse.

Il avait toujours, par contre, à redouter la défiance jalouse des Polonais. Pour ceux-ci, comme pour les Moscovites, la préoccupation dominante du moment était le péril turc. Le Brandebourg leur avait fourni un secours en 1684 ; depuis, le roi et les hauts dignitaires de la République ne cessaient d'en réclamer d'autres. Chaque année, un ou plusieurs émissaires venaient à Berlin dans ce but (6), et l'électeur, qui croyait

(1) M. Pagès ne semble pas avoir remarqué cette détente qui provenait moins du désir de se rapprocher de la France que de la nécessité d'ajourner la rupture.

(2) C'était alors la régente Sophie qui dirigeait tout pour ses frères, les deux tsars Iwan et Pierre.

(3) Voir les actes de cette ambassade, A. B., *Russland, Rep.* XI, 9. L'électeur n'avait alors aucun agent en Russie.

(4) Cf. Pufendorf, *F. W.*, XIX, § 54.

(5) Cf. Moerner, *Op. cit.*, 497, et Martens, *Op. cit.*, V, 24-28.

(6) En 1685, le général Narzymski ; en 1686, le grand chancelier Wielopolski

faire assez en envoyant 7.000 hommes en Hongrie, éludait leurs demandes. Le seul service qu'il rendit alors à la Pologne fut d'intervenir à Moscou pour favoriser l'alliance russo-polonaise. On vit pour la circonstance les juifs de Varsovie célébrer une fête en son honneur(1), mais le roi Jean, tout en lui écrivant des lettres courtoises, était loin d'éprouver autant de reconnaissance, et les diètes continuaient à retentir des attaques de ses ennemis. De 1685 à 1688, le résident Wichert, pourvu bientôt du titre d'envoyé (2), et Joachim Scultetus, furent régulièrement employés à surveiller le roi et les nobles; Levin Joachim, baron de Schulenbourg, et le comte Alexandre de Dohna reçurent des missions spéciales auprès des diètes, Schulenbourg à Varsovie de mars à juin 1685, Dohna à Grodno de janvier à avril 1688 (3). L'affaire Radziwill restait une cause possible de brouille. L'électeur, par une série de manœuvres habiles, avait purgé les hypothèques qui grevaient les biens de Louise Charlotte, et assuré au margrave, son époux, la corégence de ses vastes domaines; il était en instance pour lui faire décerner le droit d'indigénat, quand le margrave Louis mourut subitement, en avril 1687. Cette mort rompit maint projet ambitieux; elle laissa d'autre part le champ libre aux nombreux prétendants qu'attirait la fortune des Radziwill encore plus que les beaux yeux de l'héritière, et le fils du roi de Pologne, Jacques Sobieski, se mit sur les rangs (4). Bien que Frédéric Guillaume fît bonne garde autour de sa pupille qu'il réservait à un de ses fils, en cas de secondes noces, le prétendant polonais croyait avoir des chances et songeait à venir *incognito* à Berlin pour courtiser

et François Galecki; en 1687 et 1688, Casimir Bilinski. Cf. A. B., *Polen, Rep.* IX, 26 *b.*, 7 à 11 et 36 ss.

(1) Commencement septembre 1686; *ibid.*, *Polen, Rep.* IX, 27 *f.* 10 à 13, relations de Wichert, de Varsovie.

(2) *Ibid.*, 26 *b.* 36-43, lettre de l'électeur au roi de Pologne, 15 décembre 1685.

(3) *Ibid.*, 27 *k* et 27 *l.*

(4) Rébenac soutint de son mieux le projet, auquel la margrave ne semblait pas contraire; cf. A. E., *Brandebourg,* XXIX, 17-38, 65-75, et 178-211, relations des 12 juillet, 9 août et 28 octobre 1687.

sa belle (1). Dans ces conditions, Frédéric Guillaume n'avait rien de bon à attendre de la Pologne, où le parti français gardait du reste une influence considérable.

Au nord, les pays scandinaves étaient divisés et leur hostilité réciproque diminuait sensiblement leur importance en Europe. Depuis 1686, l'électeur était l'allié de la Suède, et Falaiseau à Stockholm avait avec le chancelier Oxenstiern une réelle intimité; Grafenthal à Berlin jusqu'à sa mort (en octobre 1687), puis son successeur, le colonel Makelier (2), étaient de leur côté en excellents termes avec les ministres électoraux. Frédéric Guillaume aurait voulu unir les deux couronnes du nord pour faire face aux dangers qui menaçaient le protestantisme (3). La chose était difficile à cause du différend entre Danemark et Holstein-Gottorp : en devenant l'allié de Charles XI, parent du duc de Gottorp, l'électeur s'était même exposé à mécontenter Christian V. Du moins, il refusa de prendre parti et fit tout pour réconcilier les adversaires. Le chancelier du duc de Gottorp, André Ulcken, vint à Berlin au commencement de 1687, insinuant que Charles XI céderait volontiers Stettin, si l'électeur déclarait la guerre aux Danois et permettait à la Suède de s'emparer de Trondhjem *(Nidrosia)* (4). Frédéric Guillaume repoussa la proposition, assez aventureuse du reste, et soit par Hoverbeck et Brandt à Copenhague, soit par Schmettau et Fuchs en Holstein, travailla à l'apaisement (5). Des conférences s'ouvrirent à Altona

(1) Cf. Schiemann, article cité, 160-64.

(2) Makelier n'arriva à Berlin qu'au début de février 1688; cf. A. E., *Brandebourg*, XXX, 70-81, relation de Rébenac du 10 février 1688.

(3) Cf. A. B., *Schweden, Rep.* XI, 247 *f.* 2, rescrit du 10 avril 1687 à Falaiseau.

(4) Cf. Pufendorf, *F. W.*, XIX, § 44. Philippson, *Op. cit.*, III, 454, place l'incident à la fin de 1686. L'électeur eut alors l'idée chimérique d'acquérir une partie de la Poméranie suédoise, en se faisant céder à bon prix par la reine Christine ses créances sur la cour de Stockholm, évaluées à 9 millions de thalers; cf. Philippson, *Op. cit.*, III, 455; voir aussi A. B., *Schweden, Rep.* XI, 247 *f.* 2, où Falaiseau parle d'une mission de Dobrczenski à Rome auprès de Christine (mars 1688); Dobrczenski ne parait y être arrivé qu'après la mort du Grand Électeur, car sa première relation est du15 mai 1688 (cf. A. B., *Rom, Rep.* XI, 24, 1.

(5) Cf. A. B., *Dänemark, Rep.* XI, 12; Brandt ne partit de Copenhague qu'en septembre 1687. Voir aussi Pufendorf, *F. W.*, XIX, § 42 et 69 ss.

en novembre 1687 : le Brandebourg, médiateur avec l'Empereur et la Saxe, y fut représenté par Fuchs qui se préoccupa avant tout d'éviter une conflagration (1).

La République des Provinces-Unies, où Diest continuait à résider d'une manière intermittente (2), demeurait aux yeux de Frédéric Guillaume l'alliée d'élection. Malgré certains froissements provoqués par les rivalités coloniales en Afrique (3), il était disposé à marcher de concert avec elle. Un conflit au sujet de droits de douane ayant éclaté entre les États-Généraux et le Danemark en 1687, il offrit sa médiation qui fut acceptée; le pensionnaire d'Amsterdam, Jacques Hop, arriva à Berlin à la fin d'août pour cette négociation, et fut traité avec des égards tout particuliers (4). Comme son prédécesseur Amerongen, Hop eut la faveur d'entretiens confidentiels avec l'électeur, auquel il déclara que le principal but de sa mission était de rétablir une étroite amitié entre le Brandebourg et les Provinces-Unies (5). Si les pourparlers avec le danois Lente traînèrent en longueur, le séjour de Hop fut agréable à Frédéric Guillaume, et Diest, renvoyé à La Haye avec des instructions du 8 octobre 1687, fut chargé de dire l'affection de son maître pour le stathouder et les États (6). Toutefois l'alliance hollandaise était incomplète et insuffisante, tant que l'Angleterre, gouvernée par Jacques II, suivait le sillage de la France. L'électeur qui n'avait à Londres qu'un correspondant, le neveu de Spanheim, Bonnet, avait compris depuis longtemps qu'une coalition sans l'Angleterre ne saurait tenir tête à Louis XIV (7).

(1) Cf. A. B., *Schweden, Rep.* XI, 247 *f.* 2, Fuchs à Falaiseau, 20 janvier 1688.

(2) Il fut absent, par exemple, d'avril à octobre 1687; cf. A. B., *Niederlande, Rep.* XXXIV, 227 z. 3.

(3) Depuis le printemps de 1686, Jean Ham, commissaire des États à Berlin, Diest et Raule à La Haye, négociaient à ce sujet sans aboutir; Raule repartit, en mars 1687, découragé. Cf. *U. et A.*, III, 778-79, et notes; Schück, *Op. cit.*, I, 215 ss., et II, 299 ss., rapport de Raule du 10 avril 1687.

(4) Cf. *U. et A.*, III, 780-82 et 783 ss.

(5) *Ibid.*, III, 786, lettre de Hop au prince d'Orange, du 10 septembre 1687.

(6) Cf. A. B., *Niederlande, Rep.* XXXIV, 227 z. 3.

(7) Les relations de Bonnet, rédigées en français, sont uniquement des relations de nouvelles; cf. A. B., *England, Rep.* XI, 73-75, 10.

En attendant un changement qui fît des puissances maritimes un bloc contre la France, Frédéric Guillaume ne se contentait pas de s'unir à ses coreligionnaires. Sans cacher ses préférences pour les États évangéliques (1), il était d'avis que le mieux pour leur cause était de former des alliances politiques, *pro defensione statuum*, comme il l'écrivait secrètement à Falaiseau, de ne pas employer le *titre* de la religion, et d'utiliser la haine des Habsbourg contre les Bourbons (2). A défaut de l'Espagne, dont la faiblesse paraissait irrémédiable (3), il tenait à l'appui de l'Empereur et des princes de l'Empire, tant catholiques que protestants. A Schmettau que la mort avait ravi et à Canitz qu'il rappela au commencement de 1687, il donna pour successeur à Vienne, avec le caractère de résident, Nicolas Barthélemy de Danckelmann, frère cadet du favori du prince électoral, et connu pour son dévouement à l'Autriche (4). L'instruction de Danckelmann était pleine d'expressions affectueuses pour l'Empereur : le nouveau résident devait promettre l'observation ponctuelle des derniers traités, et transmettre les vœux de l'électeur pour le succès des armes impériales et la prospérité de la Maison archiducale (5). Nombreux pourtant étaient les points qu'il avait à débattre avec les ministres autrichiens, soit pour la créance de Lichtenstein (6), soit pour les affaires d'Ost-Frise, soit pour celles de Saxe et de Hambourg; il avait de plus à recommander chaudement la tolérance à Léopold envers ses sujets protestants, et à réclamer la satisfaction autrefois promise par

(1) Il tenait à être en bons termes avec tous ces États, et négociait avec les cantons protestants de Suisse par l'intermédiaire de Siméon Bondeli, bernois, et gentilhomme de sa chambre; cf. Fester, *Augsburger Allianz*, 35-38.

(2) Important rescrit du 10 avril 1687, déjà cité.

(3) L'électeur n'en faisait pas fi pourtant, puisqu'il consentit, au milieu de l'année 1687, à lui restituer le vaisseau, le *Charles II*, à l'instigation de Fridag (cf. *U. et A.*, XIV, 1368).

(4) *Ibid.*, XIV, 1337-38, relation de Fridag, du 13 décembre 1686.

(5) Cf. A. B., *Kaiser, Rep.* I, 22, instructions datées de Potsdam, 1er février 1687.

(6) L'électeur se refusait toujours à recevoir une somme d'argent, et voulait conserver une créance susceptible de lui procurer des territoires et des sujets (voir paragraphe 1 des instructions de Danckelmann).

l'Empereur et l'Empire, en compensation des dommages soufferts au cours de la guerre précédente (1). Plus d'un intérêt religieux et politique séparait donc les deux cours de Berlin et de Vienne, et leur entente manquait de cordialité. D'ailleurs la guerre turque absorbait toujours le plus clair des forces et des ressources de l'Autriche. Quant aux princes allemands, il était impossible de faire fonds sur eux. Ils étaient d'humeur changeante, et Frédéric Guillaume ne pouvait pas plus se fier aux protestants comme Jean Georges III de Saxe ou les ducs de Brunswick, avec lesquels les occasions de conflit abondaient (2), qu'aux catholiques comme Max Emmanuel de Bavière ou son parent, l'électeur de Cologne; les promesses et les menaces de la France modifiaient sans cesse la politique de ces princes, quand son or ne les corrompait pas.

Cet examen de l'horizon politique de l'Europe suffit à expliquer la conduite de Frédéric Guillaume durant la fin de son règne. Les violations de la trêve que se permit le roi de France, d'abord en achevant le pont d'Huningue qui fut flanqué d'ouvrages de défense sur la rive droite du Rhin, puis en élevant des retranchements, soit sur le Rhin entre Kehl et Philippsbourg (le fort Louis), soit sur la Moselle dans le petit territoire de Trarbach, dépendance du duché de Deux-Ponts (le Mont-Royal) (3), le mirent parfois dans de violentes colères; il pesta contre ce qu'il appelait une « invasion » (4); mais il se ressaisit toujours à temps et se borna à des représentations relativement modérées. Louis XIV était trop puissant, l'Europe trop divisée, pour qu'il ne fallût pas éviter encore une rupture grosse de dangers.

(1) Paragraphes 9 et 12 des instructions de Danckelmann.

(2) Par exemple, au printemps de 1687, un conflit au sujet de la seigneurie de Gartow sur l'Elbe faillit mettre aux prises l'électeur avec Ernest Auguste de Hanovre.

(3) Ces fortifications furent construites de septembre 1686 à mai 1687. Le fort Louis, dont Vauban posa la première pierre le 7 janvier 1687, fut appelé par les Allemands fort de Seltz ou de Giesenheim; quant au fort de Mont-Royal, il se trouvait entre Trèves et Coblenz. Cf. Rousset, *Op. cit.*, III, 343-45.

(4) Cf. Philippson, *Op. cit.*, III, 442, d'après une lettre à Godefroy d'Iéna, en novembre 1686.

Les premiers mois de 1687 furent précisément des mois critiques et les agissements de la France faillirent faire éclater la guerre. Après avoir offert de fixer par un traité les limites exactes de ses nouveaux territoires, le roi songeait à s'en assurer la possession définitive en transformant la trêve en une paix perpétuelle. Son désir fut stimulé par l'attitude du cardinal Ranuzzi, nonce du pape à Paris, qui se portait garant à la fois des dispositions pacifiques de l'Empereur et des intentions conciliantes d'Innocent XI (1). Le cardinal d'Estrées, ambassadeur de France à Rome, chargé d'insinuer au pape l'idée d'intervenir, sortit de la réserve qui lui était recommandée et remit deux mémoires où il proposait formellement de procéder au changement de la trêve en paix; une rédaction maladroite donnait à l'ouverture l'allure d'un ultimatum, en demandant que tout fût réglé avant le 31 mars (2). Les propositions de d'Estrées soulevèrent en Allemagne une vive émotion. L'Empereur et la diète crurent à un calcul pour provoquer de nouvelles hostilités, et le pape refusa de se prêter à une négociation qui augmentait les chances de guerre. Frédéric Guillaume, prévenu de bonne heure par Spanheim, s'interposa pour obtenir des concessions de part et d'autre. Il représenta à l'Empereur l'opportunité d'éviter un conflit, et fit représenter à Louis XIV qu'il n'y avait aucune raison de renoncer à la trêve (3). Le gouvernement français ne voulait pas précipiter la rupture; il baissa pavillon et se contenta d'une déclaration de l'ambassadeur Lobkowitz, promettant au nom de l'Empereur de respecter la trêve, même s'il traitait avec les Turcs.

L'affaire semblait terminée au début de mars 1687, lors-

(1) Voir sur cet incident les documents publiés par Immich, *Op. cit.*, 161 ss. (décembre 1686 à avril 1687); Pufendorf, *F. W.*, XIX, § 45 ss., et les récits de Philippson, *Op. cit.*, III, 447 ss., et de Pagès, *Grand Électeur*, 584 ss.; voir aussi Fester, *Die Abberufung Gottfrieds von Iena vom Regensburger Reichstag*, dans les *Forsch. zur brdg. u. preuss. Gesch.*, XV (1902), 479 ss.

(2) Cf. Immich, *Op. cit.*, 173, notes 1 et 2.

(3) Voir *U. et A.*, XIV, 1340 ss., A. B., *Frankreich*, *Rep.* XI, 25, relations de Spanheim en janvier-février 1687, et A. E., *Brandebourg*, XXVIII, relations de Rébenac, de janvier à mars 1687.

qu'elle rebondit soudain, de manière à compromettre fortement les bons rapports du Brandebourg et de la France. Une de ses suites les plus retentissantes fut, en effet, le rappel de Godefroy d'Iéna, le représentant de l'électeur à la diète depuis vingt-cinq ans, qui s'était souvent signalé par son opposition aux desseins impériaux et passait pour un partisan convaincu de l'alliance française (1). La diète ayant été saisie des ouvertures de la France, le député de Mayence émit l'avis qu'il fallait entrer dans ses vues et peut-être même lui livrer en attendant quelques places de sûreté. Une relation d'Iéna du 14 février, où il transmettait sans observations cet avis, donna à croire qu'il n'y avait pas été étranger. Cela lui attira, dès le 25 février, une sévère réprimande (2), suivie, quelques jours plus tard, de sa révocation. Quoique nommé chancelier de Magdebourg, Iéna était en somme disgracié : Frédéric Guillaume l'avait, devant Fridag, qualifié de coquin *(Schelm)* (3), et ses ennemis l'accusaient ouvertement d'être vendu à la France. Certes Iéna avait reçu fréquemment des présents en nature et en espèces de l'ambassadeur français Verjus, comte de Crécy (4), et il serait peut-être exagéré d'assimiler cette façon d'agir à celle d'un diplomate de nos jours acceptant des décorations étrangères (5). Cependant il s'offrit à jurer qu'il ne s'était jamais laissé détourner du service de son maître « par présent ou don », et il est probable qu'il était de bonne foi. Sa mésaventure fut causée par une divergence de vues avec son maître, surtout par un mépris du Saint-Empire que l'électeur ne partageait pas (6).

Quoi qu'il en soit, son rappel eut pour résultat de mécontenter Louis XIV, autant que de réjouir l'Empereur Léo-

(1) Les études de Fester et de Prutz ont élucidé toutes les péripéties de son rappel (voir leurs articles, déjà cités, dans les *Forsch. zur brdg. u. preuss. Gesch.*, XV et XVIII).

(2) L'électeur en communiqua le texte à Spanheim dans un rescrit du 26 février 1687 (A. B., *Frankreich, Rep.* XI, 25).

(3) Cf. Fester, article cité, 489.

(4) Voir dans Pagès, *Grand Électeur*, 591-92, un relevé de ces présents.

(5) Mot de Prutz, article cité, 46-47.

(6) *Ibid.*, 50-51.

pold (1). M. Iéna, écrivait Rébenac le 1er mars, est l'objet de la haine de la cour de Vienne, et « il vient de succomber » ; ce n'est pas une bagatelle pour les conséquences, car « c'est un sacrifice formel à l'Empereur (2) ». Les plaintes du gouvernement français et la démonstration de l'innocence d'Iéna firent regretter à l'électeur sa décision ; il ajourna le départ de son ministre de Ratisbonne, et l'on put supposer quelque temps qu'il le maintiendrait à son poste. Iéna lui-même désirait rester et parut déçu quand il vit arriver en juin l'ordre précis de se rendre à Halle ; encore espérait-il être réintégré plus tard dans ses fonctions (3). Vain espoir ! A Jean de Beyer, d'abord désigné pour le remplacer et dont la nomination fut annulée, Frédéric Guillaume substitua au mois d'août Wolfgang de Schmettau. Ce dernier était depuis peu gendre de Fuchs, et partant suspect à la France, mais il se présenta à Ratisbonne comme le continuateur d'Iéna, traita le comte de Crécy avec les plus grands égards, et déposa pour ses débuts un mémoire pressant au sujet de l'indemnité que le Brandebourg prétendait toujours recevoir de l'Empire (4). La prudence ordinaire de l'électeur avait été surprise, en somme, par les ennemis d'Iéna ; fâché de s'être découvert trop tôt, il cherchait à satisfaire et à rassurer celui qu'il continuait d'appeler son allié.

Une querelle de famille dont l'issue fut quelque temps incertaine venait de rendre plus évidente la nécessité de le ménager. J'ai déjà dit (5) combien les enfants du premier lit se défiaient de la seconde électrice, Dorothée. Après la mort presque subite du margrave Louis, que des malveillants attri-

(1) Je suis loin de m'associer à la conclusion de Prutz (article cité, 105-106), que Godefroy d'Iéna était au fond d'accord avec son maître, qui seulement crut nécessaire de le sacrifier à l'Autriche pour se réconcilier avec elle.

(2) Cf. A. E., *Brandebourg*, XXVIII, 117-25, 1er mars 1687.

(3) Cf. *Arsenal*, ms n° 4762, correspondance de Verjus de Crécy et de son secrétaire, J. Frischmann, en 1687 ; relations de Frischmann, 19 et 26 juin 1687. Ces documents ne permettent pas de penser qu'Iéna quitta Ratisbonne de son plein gré.

(4) Cf. Prutz, article sur Iéna, 104, et *Arsenal*, ms n° 4762, 261-62, relations de Verjus de Crécy, 2 et 11 décembre 1687.

(5) Voir l'introduction du tome II, 33 ss.

buèrent au poison, le Kurprinz Frédéric se crut ou affecta de se croire menacé; il se réfugia avec sa jeune femme, Sophie Charlotte, chez ses beaux-parents, à Hanovre (au commencement de juillet 1687), puis à Cassel chez son cousin, et ce ne fut qu'après de longues négociations qu'il se décida à revenir en Brandebourg (1). Durant ces mois d'épreuve, qui furent cruels pour l'électeur, Louis XIV et ses ministres gardèrent l'attitude la plus correcte : Rébenac fut un des premiers à déclarer nettement, lors de la mort du margrave Louis, que les bruits d'empoisonnement n'avaient aucun fondement (2), et, lors de l'équipée du Kurprinz, que ce prince péchait par son manque de respect filial (3). Le roi, loin de songer à profiter de la brouille et à l'envenimer, comme le duc et la duchesse de Hanovre, qui montaient plus qu'ils ne calmaient leur gendre, ordonna à Rébenac d'offrir à l'occasion ses bons offices en vue d'une réconciliation (4). L'électeur fut sensible à la réserve discrète du gouvernement français (5), et ses rapports avec Rébenac redevinrent plus cordiaux; l'envoyé s'en louait dans l'automne de 1687, et recueillait avec joie l'assurance que les fortifications élevées sur le Rhin et la Moselle ne seraient pas regardées comme une infraction à la trêve; il applaudissait en même temps aux sentiments de défiance qui animaient Frédéric Guillaume contre l'Empereur (6).

L'électeur avait alors mainte raison de se plaindre de l'Autriche. Depuis le rétablissement de l'alliance, il lui avait rendu des services, la secourant contre les Turcs en 1686, et l'aidant en 1687 à obtenir de la diète le vote de cent mois romains (7).

(1) Fin octobre 1687. Voir pour les détails, Prutz, *Aus des Grossen Kurfürsten letzten Jahren*, 210 ss., et l'article cité *Zur Gesch. des Konflikts zwischen dem Grossen Kurfürsten und dem Kurprinzen Friedrich*.

(2) Cf. A. E., *Brandebourg*, XXVIII, 210-18, relation du 12 avril 1687.

(3) *Ibid.*, XXVIII, 351-59, relation du 28 juin 1687.

(4) *Ibid.*, XXIX, 110-116, relation de Rébenac du 9 septembre 1687.

(5) Surtout à un moment où des négociations actives étaient engagées entre la France et les ducs de Brunswick pour une alliance.

(6) Cf. A. E., *Brandebourg*, XXIX, 178-211 et 214-23, relations des 28 octobre et 4 novembre 1687.

(7) Cf. Eoonnstorff, *Op. cit.*, II, 606 et 618-19 (mars à septembre 1687).

En revanche, il voyait la plupart de ses demandes repoussées. Sans doute il réussit, en juin 1687, grâce à l'appui de Fridag, à conclure avec le duc Jean Adolphe de Saxe-Weissenfels un accord qu'il désirait : sur les quatre districts détachés en 1635 de l'archevêché de Magdebourg et dont on lui contestait la suzeraineté, il en céda absolument trois au duc saxon (ceux de Querfurt, Jüterbock et Dahme) pour en recouvrer un, celui de Burg, qui était complètement enclavé dans ses territoires (1). Cette légère satisfaction ne suffit pas à effacer l'impression des déboires essuyés sur d'autres terrains. Il réclamait en vain une somme de 50,000 thalers qu'on avait fait espérer à Grumbkow en mars 1686, et que la cour de Vienne se déclarait incapable de verser (2); il prétendait que l'Empereur et l'Empire lui devaient une indemnité pour les pertes en hommes et en argent subies de 1674 à 1679, et « un chacun s'en moquait » (3); il tenait à conserver la créance de Lichtenstein sur l'Ost-Frise, et les Impériaux, contrairement au traité de mars 1686, voulaient l'obliger à s'en dessaisir moyennant finances (4). Après plus d'un an de tiraillements, Fridag lui arracha bon gré mal gré son consentement, et par la convention du 10 octobre 1687, il accepta la combinaison autrichienne, renonçant à la créance sur l'Ost-Frise, qu'on lui remboursait au prix de 240,000 thalers (5). C'était abandonner une hypothèque précieuse sur un pays qu'il convoitait. Frédéric Guillaume s'en consola malaisément.

Parmi ses griefs contre l'Empereur, un des principaux était

(1) Accord du 24 juin 1687, dans Dumont, *C. D.*, VII, 2e partie, 146; analyse dans Moerner, *Op. cit.*, 494-97. Burg est au nord-est de Magdebourg.

(2) Cf. *U. et A.*, XIV, 1269, 1355 et 1358 (mars 1686 à avril 1687).

(3) Cf. *Arsenal*, ms n° 4762, 190-91, lettre de Frischmann, suppléant Verjus à Ratisbonne, 24 juin 1687. L'électeur demandait les villes libres de Dortmund, Mühlhausen et Nordhausen, la petite place de Lokkum, ancienne dépendance de Minden, l'expectative de l'Ost-Frise, et un million de thalers (cf. Philippson, *Op. cit.*, III, 468.)

(4) Ils prétendaient que les héritiers du prince Hartmann de Lichtenstein (mort avant l'alliance austro-brandebourgeoise) refusaient de céder leur créance, comme le prince Hartmann y avait consenti (cf. *U. et A.*, XIV, 1322-23).

(5) Cf. Moerner, *Op. cit.*, 498-99. Le traité fut signé par Meinders, Knyphausen et Fuchs. L'Autriche ne paya les 240,000 thalers qu'au bout d'un an.

son intolérance religieuse. Certaines assertions, attribuées au ministre impérial à La Haye, Kramprich, produisirent alors une vive émotion à Berlin. On l'accusa, en effet, d'avoir loué la persécution des protestants en France, dans une lettre à l'électeur de Mayence. Frédéric Guillaume s'en plaignit vivement. En réalité, Kramprich s'était borné à protester contre un placard des États de Hollande chassant les moines de leur province, et à comparer cette résolution à celle de Louis XIV, révoquant l'édit de Nantes (1). L'incident n'eut pas de suites.

Les faits qui précèdent montrent que l'alliance impériale n'allait pas sans heurts ni froissements (2). L'alliance hollandaise n'était pas davantage exempte de querelles, surtout à cause des projets d'expansion commerciale du Brandebourg. Le 30 juin 1687, les États-Généraux avaient décidé qu'il n'y avait pas lieu de reconnaître comme possessions électorales les postes occupés par la compagnie africaine en Guinée; au mois d'octobre, le général hollandais de Sweers enleva les places d'Accada et de Taccarary. Quand il apprit la nouvelle, en mars 1688, l'électeur en fut très irrité : malgré l'avis de ses ministres qui lui avaient conseillé d'abandonner la marine, il était plus entiché que jamais des entreprises coloniales, et il ordonna à Diest de réclamer satisfaction (3). Comme à cette époque le différend dano-gottorpien était loin d'être réglé et que les conférences d'Altona, où Fuchs soutenait plutôt le duc Christian Albert, n'aboutissaient pas (4), tout invitait Frédéric Guillaume à ne pas se départir de la politique de modération et de prudence.

(1) Cf. Pufendorf, *F. W.*, XIX, § 55, et *U. et A.*, XIV, 1390 et note 2 (octobre-décembre 1687). Kramprich disait, il est vrai, que Louis XIV était plus autorisé que les États de Hollande à agir de la sorte.

(2) Depuis le début de 1687, l'Empereur demandait en vain de nouveaux secours contre les Turcs.

(3) Cf. Schück, *Op. cit.*, I, 215-17.

(4) Voir pour les détails de cette affaire Pufendorf, *F. W.*, XIX, § 71-83. On y voit que le Danemark proposait de céder au duc les comtés d'Oldenbourg et de Delmenhorst, ce que l'électeur conseillait au duc d'accepter si l'on y joignait la préfecture de Gottorp. La question ne fut réglée que par l'accord d'Altona du 30 juin 1689 qui rendit au duc de Gottorp ses possessions et ses droits.

Néanmoins peu à peu, par la force des choses, il se trouvait de plus en plus en opposition avec la France. Louis XIV et Croissy n'étaient pas ses dupes et avaient fini par conclure une alliance destinée à remplacer celle du Brandebourg, je veux dire l'alliance hanovrienne (en février 1688). L'électeur, vaguement informé, s'en montra mécontent et inquiet (1). Il n'avait guère le droit de se formaliser, car, partout où il le pouvait, il faisait échec au Roi Très Chrétien. La santé chancelante de son collègue de Cologne lui en fournit une première occasion.

Depuis quelques mois on parlait d'élire un coadjuteur, qui serait le successeur naturel, et Maximilien Henri, dans son désir de servir la France jusqu'au bout, songeait à faire nommer son confident, Guillaume de Fürstenberg, cardinal-évêque de Strasbourg. Louis XIV appuyait cette candidature, la meilleure qu'il pût souhaiter, tandis que l'Empereur la combattait énergiquement. Frédéric Guillaume envoya à Cologne Arnold de Wachtendonk, chargé de travailler contre Fürstenberg qu'il détestait (2). Malgré ses efforts, l'élection du 7 janvier 1688 fut favorable à son ennemi (3). Le chapitre y ayant procédé sans attendre l'assentiment du pape, l'Empereur demanda qu'elle fût annulée, et la plupart des princes allemands s'abstinrent de répondre à la notification du nouveau coadjuteur. L'électeur chercha des faux-fuyants, s'excusant par exemple sur la goutte qui lui enlevait l'usage de sa main droite et l'empêchait d'écrire (4) ; l'excuse ne pouvait servir indéfiniment ; il finit par envoyer une lettre équivoque, où la validité de l'élection apparaissait comme douteuse (5). La succession de

(1) La France réservait pourtant dans ce traité les intérêts des électeurs de Cologne et de Brandebourg, tant qu'ils seraient dans son alliance; cf. PAGÈS, *Grand Électeur*, 602, note 1. En mars, Spanheim reçut l'ordre de s'informer du contenu de l'alliance et surtout de ses articles secrets (rescrit de l'électeur du 29 mars 1688, dans A. B., *Frankreich*, *Rep.* XI, 26).

(2) Cf. PUFENDORF, *F. W.*, XIX, § 59-60; *U. et A.*, XIV, 1392, relation de Fridag du 5 janvier 1688.

(3) Croissy s'étant plaint de l'intervention de l'électeur, Spanheim la justifia; cf. A. B., *Frankreich*, *Rep.* XI, 26, relation du 16 janvier 1688.

(4) Cf. A. E., *Brandebourg*, XXX, 101-119, relation de Rébenac du 24 février 1688; c'était Rébenac qui avait remis lui-même la notification de Fürstenberg.

(5) *Ibid.*, XXX, 193-99, relation de Poussin, secrétaire de Rébenac, 10 avril 1688.

l'électorat de Cologne, autant que celle de l'électorat palatin, toujours discutée, devait prochainement mener à un conflit. Le Brandebourg y avait d'avance sa place marquée dans le camp opposé à la France.

Une autre question risquait de mettre aux prises les deux pays, et il ne fallait pas être grand clerc pour le prévoir. Jacques II Stuart, le catholique allié de Louis XIV, devenait chaque jour plus impopulaire en Angleterre par son despotisme maladroit. La grossesse de la reine, annoncée en novembre 1687, avait accru l'angoisse des protestants qui craignaient la naissance d'un prince de Galles; elle avait, d'autre part, ému Guillaume d'Orange, dont elle compromettait les espérances (1). L'électeur partagea l'émotion de son neveu. Dès 1685, il avait envisagé les moyens de le substituer à Jacques II; depuis le mois d'avril 1687, il avait à sa cour un homme, avec lequel il s'entretenait sans cesse de ce projet, Frédéric Armand de Schomberg. Le vieux maréchal, auquel on avait permis de quitter la France pour prier Dieu selon sa conscience, avait d'abord été s'établir en Portugal, puis, tracassé à Lisbonne par l'inquisition, s'était embarqué pour la Hollande en décembre 1686. De là, il avait gagné le Brandebourg où l'appelait l'électeur, et y avait accepté, avec l'autorisation de Louis XIV, la charge de généralissime (2). Rébenac, aveuglé par les protestations du maréchal, se félicitait que le roi eût auprès de l'électeur un serviteur aussi dévoué; il ne se doutait pas que Schomberg, étroitement lié au prince d'Orange, et aigri par la persécution de ses coreligionnaires, était prêt à servir avant tout les intérêts du protestantisme. L'électeur étudia avec son

(1) Le roi d'Angleterre prévoyait dès lors un conflit avec le prince d'Orange et rappela au commencement de 1688 les régiments anglo-écossais, qui étaient encore au service des États-Généraux; cf. Orlich, *Briefe aus England,* XL (février 1688), d'après le journal de Schwerin. Celui-ci dit que les Hollandais repoussèrent courtoisement la demande du roi.

(2) Cf. A. E., *Brandebourg,* XXVIII, 258 ss., relations de Rébenac des 29 avril, 6, 12 et 20 mai; lettre du roi du 15 mai 1687, donnant son consentement, tant que l'électeur demeurera dans son alliance; lettre de Schomberg à Croissy, du 12 mai 1687.

nouveau généralissime (1) la situation créée par les événements d'Angleterre; il en causa aussi certainement avec Hop. Après avoir gracieusement accueilli deux émissaires du prince d'Orange, le colonel Petkum et le lord écossais Lewis (novembre 1687 et février 1688) (2), il envoya le général Spaen à La Haye, et très probablement, comme l'annonçait d'Avaux, Spaen s'entendit avec le stathouder pour l'envoi de 9,000 Brandebourgeois dans le duché de Clèves, afin de couvrir au besoin le bas Rhin (3). Frédéric Guillaume eut beau démentir la nouvelle, et déclarer à Rébenac que Spaen avait vu le prince d'Orange sans son ordre (4), le gouvernement français n'ajouta pas foi à ces dénégations suspectes.

Lorsqu'en avril 1688 l'électeur fut atteint de la crise qui devait l'emporter, l'alliance française n'était plus qu'un trompe-l'œil, et qui n'abusait plus personne. Rébenac seul, quittant Berlin le 7 avril pour aller remplacer son père à Madrid, se faisait illusion sur les dispositions de l'électeur et de son successeur (5). L'un et l'autre, le fils encore plus que le père, n'attendaient qu'un moment favorable pour se dresser contre Louis XIV. Sur son lit de mort, Frédéric Guillaume se préoccupa à maintes reprises de la question d'Angleterre : les deux derniers mots d'ordre choisis par lui, les 7 et 8 mai, furent *Londres* et *Amsterdam* (6). Il expira le 9 mai au matin, léguant à son fils Frédéric le soin de rompre avec éclat « les engagements odieux » qu'il subissait depuis neuf ans.

(1) Le vieux Derfflinger avait été mis à la retraite avec les plus flatteuses assurances de la reconnaissance électorale (cf. V. Unger, *Op. cit.*, 419).

(2) Cf. Pufendorf, *F. W.*, XIX, § 99, et Droysen, *Gesch. der preuss. Pol.*, III, III, 851.

(3) Cf. d'Avaux, *Negociations*, VI, 126, 16 mars 1688.

(4) Cf. A. E., *Brandebourg*, XXX, 159-76, relation de Rébenac du 23 mars 1688 ; voir A. B., *Frankreich, Rep.* XI, 26, le rescrit de l'électeur à Spanheim, 6 avril 1688.

(5) Cf. A. E., *loc. cit.*, XXX, 177 ss., relations des 30 mars et 6 avril 1688; voir aussi le mémoire rédigé pour M. de Gravel, et publié dens la *Rev. hist.* de janvier 1902. Le secrétaire Poussin fit l'*interim* entre Rébenac et Gravel de Marly.

(6) Cf. Pufendorf, *F. W.*, XIX, § 100.

CONCLUSION

J'ai mené l'électeur Frédéric Guillaume de la jeunesse au tombeau. J'ai étudié sa politique extérieure, durant un règne de quarante-huit ans, pénétrant de mon mieux ses pensées secrètes, démêlant les mobiles de ses actes, suivant pas à pas, année par année, mois par mois, le flux et le reflux de ses visées ambitieuses. Reste à tirer les conséquences de cette étude, à juger les procédés et les résultats, autant que cela est possible dans l'état actuel de nos connaissances, autant que cela est permis à un historien qui, venant longtemps après, a quelque peine à revivre les siècles écoulés, à se mettre à la place des hommes d'autrefois, à comprendre leur mentalité, si différente de la sienne.

Une chose d'abord est certaine. C'est que l'électeur disposait de faibles ressources, qu'il fut souvent obligé de vivre au jour le jour, qu'il ne put jamais se vouer sans arrière-pensée à la poursuite de ses desseins. Sa vie se passa au milieu de péripéties innombrables, et quel que fût le parti qu'il embrassât, ce fut presque toujours pour peu de temps; rarement on le vit allié tout à fait sincère, ou ennemi tout à fait déclaré (1). Ses guerres contre la Suède en 1658-59 et de 1675 à 1679 sont, à ce point de vue, des exceptions qui confirment la règle. D'une manière générale, il évita de se lier les mains et garda, même durant ses alliances les plus étroites, une indépendance relative. Les exigences de la situation servent d'excuse à son inconstance, sinon à sa duplicité.

(1) La remarque faite par Pagès, *Grand Électeur*, 606, à propos des relations avec la France, s'applique aux relations avec toutes les puissances.

On a souvent cherché à distinguer les principes directeurs de sa politique. Sans les réduire à un nombre fixe, ce qui serait trop simple, il est évident qu'il y en a eu de prépondérants. Le premier qui se présente naturellement à l'esprit c'est la nécessité de louvoyer entre de grandes puissances, comme la France et l'Autriche, surtout de tenir compte de l'influence dominante de Louis XIV après 1660. La dispersion des états brandebourgeois d'un bout à l'autre de l'Allemagne le forçait à se mêler à tous les événements européens, et, après la première moitié du règne où des intérêts vitaux l'avaient orienté du côté du nord et de l'est, il se trouva entraîné dans les querelles plus générales que suscitait la rivalité des Maisons de Bourbon et de Habsbourg. L'amitié du Roi Très Chrétien, obtenue avec profit en 1645-46, et vaguement cimentée par le traité de Kœnigsberg en 1656, s'imposa alors comme une obligation. De là l'accession à la ligue du Rhin, de là les traités plus ou moins équivoques de 1667 et 1669. L'alliance française toutefois n'était pas selon le cœur de Frédéric Guillaume; il y redoutait un joug, aussi bien en 1679 qu'en 1663 (1). Elle ne fut jamais pour lui qu'un pis-aller, et chaque fois qu'il s'estima assez fort, il la dénonça, en 1672, par exemple, en prenant parti pour les Hollandais, en 1674 en allant disputer l'Alsace à Turenne. Même après les déceptions de la guerre suédoise, lorsqu'il se crut obligé d'imiter l'exemple des autres princes allemands, et de se jeter dans les bras de Louis XIV, la coupe lui sembla amère, et il lui en resta toujours un regret poignant, presque un remords. On le vit dans ses causeries avec les ambassadeurs étrangers, avec l'anglais Southwell ou l'autrichien Lamberg : les raisons qu'il alléguait pour se justifier attestaient moins la conviction d'être dans le vrai, que le désir de plaider non coupable. Il n'avait pas confiance dans sa propre cause et se sentait gêné pour la défendre. S'il persévéra après les *réunions*, notamment après celle de Strasbourg, ce fut uniquement pour éviter de plus grands désastres; il ne

(1) Voir ses lettres à Schwerin, le 9 juillet 1663 et le 11 août 1679, *U. et A.*, IX et XIX.

conserva ses liens avec Louis XIV que pour le lier à son tour et l'empêcher d'étendre ses conquêtes (1). Quand aux craintes politiques s'ajoutèrent des craintes religieuses, lors de la révocation de l'édit de Nantes, l'hégémonie de la France devint pour lui un cauchemar. Dans ses dernières années, il travailla sourdement mais constamment contre elle.

Est-ce à dire qu'il réservât à l'Autriche ses faveurs et son affection? Ce serait une grave erreur de le penser. Il avait pour l'Empereur du respect et de la déférence; quel que fût l'abaissement du Saint-Empire, il attribuait encore à son chef un caractère quasi sacré, ressentait à son égard une sorte de vénération; jamais il ne se mit en état d'hostilité directe contre lui, et certains projets d'agrandissement en Silésie, dont il fut question à plusieurs reprises, furent aussi vite abandonnés que conçus. Toutefois il attendait de lui des satisfactions territoriales qu'il réclama en vain jusqu'en 1686, et la cession du petit cercle de Schwiebus ne le contenta qu'imparfaitement. Il accusait d'ailleurs l'Autriche d'exploiter pour des fins égoïstes le dévouement des princes allemands. Enfin il lui reprochait son intolérance et la persécution des protestants hongrois, autrichiens ou silésiens.

Obligé par la force des choses de ménager la France et l'Autriche, il fut détourné également de toutes deux par sa foi calviniste ardente et sa sympathie pour ses coreligionnaires de tout pays. Les mobiles religieux ont exercé sur ses déterminations une influence capitale. C'est pour obéir à sa conscience qu'il renonça par deux fois à l'espoir, assez chimérique il est vrai, de devenir roi de Pologne. C'est par esprit de confraternité religieuse qu'il rechercha, de préférence à toute autre, l'alliance hollandaise, très déçu de ne pouvoir y joindre une alliance anglaise à laquelle s'opposaient la corruption et les tendances catholiques des Stuarts. C'est, en dernière analyse, pour parer au péril « papiste », qu'il tendit la main au

(1) Revoir à ce sujet les instructions données aux ambassadeurs en Autriche, à Crockow le 10 juillet 1682, à Schwerin le 18 janvier 1683, à Anhalt le 23 juillet de cette même année.

roi de Suède et se réconcilia avec lui; c'est dans le même but qu'il prépara, d'accord avec Guillaume d'Orange, l'entreprise contre Jacques II, à laquelle son fils Frédéric devait coopérer si utilement dès les débuts de son règne.

Néanmoins les solidarités confessionnelles ne lui firent jamais perdre de vue les besoins de son État. De même qu'au dedans il était et resta tolérant, par intérêt autant que par principe, il prit au dehors ses inspirations, moins dans le domaine du sentiment que dans celui des intérêts. Aux alliances religieuses, vers lesquelles le portait son inclination naturelle, il préféra des alliances politiques, trop heureux d'ajouter l'Autriche aux Hollandais en 1672, aux Hollandais et aux Suédois en 1685-86. Au lendemain de son traité avec Charles XI, du 20 février 1686, sous l'impression des événements, néfastes pour le protestantisme, qui venaient d'avoir lieu en Angleterre, en France et en Allemagne, il estimait que la religion évangélique n'avait pas couru d'aussi grands dangers depuis la Réforme; mais, très sagement, il était d'avis de ne pas se reposer, pour les écarter, sur l'alliance des puissances protestantes, et de tirer parti de la rivalité de l'Autriche et de la France. Il ne voulait pas, disait-il dans un rescrit à Falaiseau, aboutir à une faillite, comme aux temps anciens de l'union évangélique; il mettait son espoir dans une coalition, fondée exclusivement sur des calculs politiques (1).

Dès que l'intérêt entrait en jeu, les sympathies religieuses étaient oubliées. La meilleure preuve en est dans les luttes ou les projets de lutte contre la Suède, principale puissance protestante du nord. Depuis la fin de la guerre de Trente Ans, depuis l'abandon forcé de la plus belle partie de la Poméranie, l'idée de conquérir Stettin et Stralsund hanta sans trêve l'esprit de l'électeur; elle l'entraîna à des actes téméraires, comme l'invasion de 1659, à de redoutables initiatives comme les campagnes d'ailleurs triomphales de 1676 à 1678, à des

(1) Cf. A. B., *Schweden*, *Rep.* XI, 247 *f* 2, 10 avril 1687.

rêves chimériques, réalisables au prix de « concerts » impossibles, comme ceux de 1683-84. Chasser les Suédois d'Allemagne demeura, de 1640 à 1686, la grande pensée du règne; ce fut un désir débordant, une ambition que les échecs exaspéraient, une espèce d'obsession. Il fallut pour y renoncer des motifs infiniment graves, et aussi, très certainement, la désespérance de réussir.

De sa défiance vis-à-vis de l'étranger, de son hostilité naturelle contre Français et Suédois, faut-il conclure à l'existence d'un sentiment national allemand, d'un patriotisme qui lui ait fait préférer les avantages de l'Empire entier à ceux du Brandebourg? La thèse de Droysen, inventée pour les besoins d'une cause, à une époque de crise, et trop simpliste pour résister à un examen approfondi, est aujourd'hui généralement abandonnée. Cela n'empêche pas maint historien de nos jours de la reprendre partiellement ou indirectement. Il importe d'en finir avec cette légende. Certes, Frédéric Guillaume a été et a voulu être un allemand; il a eu jusqu'à un certain point la notion qu'il appartenait à un monde spécial d'idées, de mœurs et d'intérêts; il a ressenti une admiration naïve pour tout ce qui était germain, il a connu et partagé les qualités de la race, notamment ce mélange de bonhomie et d'entrain souriants qu'on appelle outre-Rhin la « Gemüthlichkeït ». Tout n'était pas mensonger dans l'étalage qu'il a fait fréquemment de son dévouement à « la chère patrie allemande », et l'on peut soutenir à bon droit que, parmi les princes ses contemporains, il a été un des plus fidèles à remplir des devoirs qu'il était loisible à tous de violer (1). Il a pris plus d'une fois les armes pour la défense de l'Empire; il a même sauvegardé son intégrité pendant son alliance avec Louis XIV. Néanmoins, il n'eut jamais, ce qui fut l'apanage de quelques rares esprits de son temps, un Waldeck par exemple, un Leibniz, peut-être un Jean Philippe de Schœnborn, le désir de grouper les États allemands sous une seule et

(1) Cf. Philippson, *Op. cit.*, III, 481.

même direction, celle de l'Empereur ou celle d'un conseil de princes, afin d'en faire une puissance respectable. C'était au dix-septième siècle une utopie, avec les tendances particularistes qui se réclamaient partout des « libertés germaniques », c'est-à-dire de l'anarchie et de l'individualisme princier. Concevoir un patriotisme allemand était malaisé ; réaliser en Allemagne l'unité nationale était impossible, alors que la conscience nationale n'existait pas. On ne saurait faire un grief à l'électeur de s'être cantonné sur un terrain plus solide et d'avoir eu des visées plus pratiques.

L'intérêt de son État, sous toutes ses formes, a été la règle de sa conduite : intérêt pécuniaire, lorsque la pénurie d'argent rendit des subsides nécessaires pour l'entretien d'une armée suffisante ; intérêt territorial, quand l'occasion se présenta de recueillir un héritage ou de profiter de la faiblesse d'un voisin ; intérêt économique, quand, bercé par les longs espoirs et les vastes pensées, escomptant plus ou moins la conquête de la terre promise de Poméranie, il équipa des flottes de guerre et de commerce et rêva d'expansion coloniale. Au dehors, comme au dedans, car les deux parties de son administration sont étroitement liées, Frédéric Guillaume a poursuivi sans relâche l'avantage direct de l'État brandebourgeois ; c'est le fil d'Ariane qui permet de se reconnaître au milieu de ses combinaisons les plus variées et les plus incohérentes en apparence ; c'est ce qui constitue essentiellement l'unité de sa politique.

On a dit qu'il avait sacrifié parfois l'intérêt brandebourgeois à l'intérêt allemand, que, par exemple, dans l'été de 1684, il avait refusé d'écouter la France offrant la Poméranie suédoise, parce que la tentatrice exigeait en revanche la cession de Philippsbourg (1). L'interprétation est sujette à caution. Il s'agit là, en effet, de propositions en l'air, destinées à servir d'appât aux convoitises électorales, non de base à un traité formel. Sans doute Spanheim s'empressa de déclarer

(1) Cf. Philippson, *Op. cit.*, III, 370-71 et 481.

que son maître n'accepterait pas un agrandissement qui nuirait par contre-coup à l'Empire (1). Mais si l'offre eût été sérieuse, la réponse eût sans doute été différente. Il n'y a qu'à rappeler combien peu ont pesé les intérêts germaniques chaque fois que l'intérêt brandebourgeois a été en balance avec eux, combien souvent, dans ses négociations avec la France, l'électeur les a jetés par-dessus bord!

Doit-on admettre la théorie de Breysig, que l'État brandebourgeois ayant pour lui l'avenir, c'était servir les intérêts allemands que de servir ceux du Brandebourg? (2) Le raisonnement est spécieux. Quelque perspicace qu'il fût, l'électeur ne l'eût pas imaginé. C'est le fait d'un historien qui juge d'après les événements ultérieurs et emploie le présent à justifier le passé! Frédéric Guillaume lui-même a démenti ces subtilités. En se disant « bon allemand », il entendait avant tout être « bon brandebourgeois ». Toute sa vie, il resta fidèle au principe qu'il avait formulé dans sa lettre à Mazarin du 7 avril 1659 : il préféra le bien de ses états à celui des autres princes.

Attaché à cette fin unique, il ne cessa d'y travailler durant quarante-huit ans. D'abord une lourde tâche de relèvement et de restauration s'imposait : il s'appliqua presque exclusivement jusqu'en 1660 à augmenter son indépendance, au centre dans l'Empire, à l'est vis-à-vis de la Pologne et de la Suède. La paix d'Oliva fut un point tournant dans l'histoire de son règne. Avant, il n'était qu'un petit prince allemand, qui tendait à dépasser la foule de ses congénères, qu'un duc vassal de la Pologne, qui se débattait contre des obligations incommodes et humiliantes. Après, ayant conquis la première place en Allemagne au-dessous de l'Empereur, et arraché aux Polonais la reconnaissance de sa souveraineté en Prusse, il s'éleva au rang de prince européen. De 1660 à 1688, il se jeta dans la mêlée des grandes puissances : sans perdre de vue les affaires de l'est, surtout celles de Pologne, que sa qualité de duc de

(1) Cf. Philippson, *Op. cit.*, 371.
(2) Cf. *Forschungen zur brdg. u. preuss. Gesch.*, VII, 561 ss.

Prusse ne lui permettait pas de négliger, sans renoncer à son rêve d'enlever la Poméranie à la Suède, il prit part aux luttes de l'ouest, traitant à tour de rôle avec la France et l'Autriche, mais s'alliant de préférence aux Hollandais dont les mauvais procédés purent souvent le froisser, jamais l'aliéner absolument. Si l'on tient à multiplier les divisions (1), on peut marquer en 1679 un temps d'arrêt. Les déboires de la paix de Saint-Germain provoquèrent, en effet, un changement radical de système et lièrent l'électeur pendant cinq ans à une politique qu'il détestait au fond. Pour n'avoir été qu'un incident épisodique, l'alliance française eut des conséquences si importantes qu'elle justifie l'établissement d'une période à part dans le règne, d'une période qui fut, pour la caractériser comme il convient, particulièrement favorable à la France. Plus que tout le reste, l'attitude du Brandebourg permit les *réunions*, et si l'électeur se servit à la fin de son influence pour arrêter les empiétements de son allié, on ne saurait contester que sa complicité avait commencé par les faciliter étrangement.

Les résultats de la politique électorale furent considérables. Au point de vue territorial seulement, l'État brandebourgeois se trouva fort agrandi, surtout par l'acquisition de pays qui flanquaient et arrondissaient le noyau central des Marches, Poméranie postérieure, archevêché de Magdebourg et évêché d'Halberstadt. C'est la première moitié du règne qui vit ces accroissements; la seconde, à part la consolidation de certaines acquisitions antérieures, ne fut signalée que par d'insignifiantes annexions, cercle de Schwiebus en 1686, district de Burg en 1687; encore la déloyauté d'un fils annulait-elle une partie de ces avantages! C'est aussi avant 1660 que la rupture du lien féodal polonais donna à l'électeur-duc une autorité et une liberté d'action précédemment inconnues. Si la

(1) Prendre la date de 1669 pour en faire le point de départ d'une période me semble impossible, car il est difficile d'admettre que l'électeur soit entré franchement alors dans l'alliance française qu'il allait dénoncer en 1672. Voir l'article de M. Pariset, dans le *Journal des Savants* d'avril 1906, sur *La politique du Grand Électeur*, p. 208.



MONUMENT DU GRAND ÉLECTEUR, A BERLIN

PAR ANDRÉ SCHLÜTER

(Inaugure en 1703)

seconde partie du règne n'eut pas à enregistrer de conquête appréciable, elle n'en fut pas moins féconde. Non seulement elle confirma les succès obtenus et incorpora définitivement au Brandebourg des possessions jusque-là provisoires ou nominales, mais elle consacra la haute situation qu'il venait de se créer dans le monde. Par son intervention habile dans toutes les querelles allemandes ou internationales, par sa liaison avec les principaux États européens, par la part active prise aux guerres de l'ouest et du nord, par le développement de sa diplomatie qui installa son influence dans toutes les cours et la fit sentir dans tous les congrès, Frédéric Guillaume jouit d'un prestige incroyable, hors de proportion avec l'étendue et les ressources de son État. Sans doute il ne faut pas oublier que son administration intérieure y fut pour beaucoup, que son despotisme centralisateur, ses réformes financières et militaires, donnèrent une base solide au monument de sa grandeur. On ne peut séparer ce qui est inséparable. Pourtant l'œuvre eût été singulièrement incomplète si les qualités du politique n'avaient été unies à celles de l'organisateur, si le créateur de la bureaucratie et de l'armée prussiennes n'avait su mener prudemment sa barque au milieu des tempêtes du large (1).

Frédéric Guillaume, c'est là un dernier fait et non le moindre à mettre en lumière, a été lui-même l'artisan de sa fortune. Des contemporains, mal informés ou trompés par les apparences, l'ont cru faible, indécis, dominé par ses conseillers. J'ai déjà rencontré et repoussé l'assertion. En réalité, il fut et demeura jusqu'au bout le véritable maître de sa politique. Ses ministres, toujours consultés et écoutés, ne lui imposèrent jamais leur opinion : le plus influent d'entre eux, celui qui, entré en 1645 au conseil secret, remplit de 1658 à 1679 l'office d'un premier ministre, l'Oberpræsident Schwerin, l'a reconnu expressément dans une lettre confidentielle. « Comme un serviteur fidèle, je me suis toujours cru tenu,

(1) Pufendorf a dit justement qu'il avait conduit sa barque au port, *gloria mactus, nec sine praemio (F. W.*, I, § 1).

après avoir exprimé mon avis, à suivre celui de Votre Sérénité Électorale (1) ». Les intrigues des ambassadeurs étrangers, les complaisances de quelques conseillers ou domestiques peu scrupuleux, l'ascendant de certains hommes d'État, comme Waldeck, Schwerin, Frédéric d'Iéna, Meinders ou Fuchs, ne sont certes pas négligeables. Tout cela cependant s'efface devant la volonté prépondérante du prince. Même dans ses dernières années, et quand, torturé par la goutte, il abandonna à son fils Frédéric la signature de la plupart des actes, rien d'important ne se fit sans son autorisation; il y eut toujours dans le gouvernement une part capitale réservée à sa décision propre, et l'élément personnel resta primordial. C'est parce qu'il ne cessa jamais de tout diriger, au prix de l'effort le plus persévérant et le plus énergique, que sa figure a passé à la postérité, entourée d'une auréole de gloire. C'est pour cela qu'aujourd'hui, sous les mystérieux ombrages du Thiergarten aux portes de Berlin, dans la spacieuse avenue, la Sieges Allee, qu'ornent les statues de ses ancêtres et successeurs, margraves, électeurs, rois et empereurs, la foule s'arrête avec respect devant le groupe en marbre blanc que dominent la haute stature et les traits vénérables du Grand Électeur.

(1) Cf. *U. et A.*, XIX, 355, 10 août 1679.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I

Instruction pour le sieur comte de Beauveau d'Espense sur son retour en France, 20 juillet 1679. — (Archives de Berlin, *Frankreich*, *Rep*. XI, 18. — *Minute*.)

Ledit comte s'en ira d'ici tout droit à Minden, et, s'il trouve encore le maréchal de Créquy dans les pays de Son Altesse Électorale, il lui représentera comme quoi Son Altesse Électorale a déjà ratifié le traité et que l'échange des ratifications doit être fait, il y a quelques jours; qu'ainsi Son Altesse Électorale espère jouir pleinement de ce que le traité porte, qui est que l'armée de France se retire avec bon ordre de dessus les terres de Son Altesse Électorale, et n'y fasse plus des exactions, sous quelque couleur ou prétexte que ce puisse être. Il l'informera, de plus, des bonnes et sincères intentions de Son Altesse Électorale pour le Roi et ses intérêts et que cela mérite qu'on le traite en ami dont on se peut et veut servir. Et comme il sait toutes les raisons qui peuvent être alléguées pour obtenir ce point, qui est en soi-même très juste et conforme au traité, il n'oubliera point de les représenter vivement pour obtenir que l'évacuation se fasse sans aucun délai ultérieur. De là, il ira à Nimègue pour parler au sieur Colbert, s'il s'y trouve encore, pour presser auprès de lui ces mêmes points de l'évacuation et cessation des contributions. Il lui représentera aussi l'intention de Son Altesse Électorale et, en cas que l'échange des ratifications ne fût pas encore fait à son arrivée, à cause qu'un des articles dans lequel il est fait mention de la Maison de Lunebourg, est envoyé à Paris, il l'assurera que cela n'a pas la moindre difficulté; qu'en tout cas cet article, tel qu'il puisse être, est déjà ratifié comme les autres et qu'ainsi il ne s'agit que de faire l'échange pour ramener le calme : ce qu'il a à presser très instamment, et assurer, en même

temps, le sieur Colbert de l'affection et de l'estime que Son Altesse Électorale a pour lui.

Ayant fait là, il se hâtera le plus qu'il peut, pour arriver à Paris, où étant, il a à donner part de tout ceci au ministre d'État et envoyé extraordinaire de Son Altesse Électorale, le sieur Meinders, et conjointement ensemble ils ont à représenter au Roi et aux ministres en quelle assiette lui, le comte d'Espense, aura trouvé ici les affaires; que l'envoi des ratifications était déjà fait avant son arrivée et surtout que Son Altesse Électorale n'a autre désir que de se lier inséparablement au Roi, d'épouser ses intérêts et de mettre les siens entre ses mains, de sorte que le Roi n'aura jamais eu de plus fidèle allié que Son Altesse Électorale. De quoi il peut donner d'autant meilleure et plus certaine assurance qu'il l'a entendu de la bouche de Son Altesse Électorale même. Que, cela étant, Son Altesse Électorale espère qu'on la traitera en ami, en faisant cesser l'exaction des contributions de ses pays, sous quelque couleur et prétexte qu'on l'ait faite jusques ici; qu'en vertu du traité on en retire incessamment les troupes du Roi et qu'ainsi Son Altesse Électorale jouisse pleinement des fruits de la paix et de ses sincères intentions pour le Roi. Ce qui sera d'autant plus juste que Son Altesse Électorale, pour regagner l'amitié de Sa Majesté, en faisant cette paix, a cédé ce qu'elle avait conquis avec tant de sang et de dépense, et qu'ainsi elle ne lui coûte déjà que trop cher pour qu'on la fasse encore pâtir dans ses pays héréditaires.

Pour ce qui est de Lippstadt et Wesel, comme il ne tient pas à Son Altesse Électorale que l'évacuation de la Poméranie ne se fasse dès à présent, elle espère qu'on les évacuera aussi, ou que, si elle doit tenir garnison dans Stralsund et Stettin jusques à ce que les garnisons suédoises arrivent, on n'arrêtera pas, pour cela, ladite évacuation de Wesel et Lippstadt, au moins qu'on ôtera les 1,000 chevaux, sur quoi ils ont à faire instance.

Puis après, ils ont à travailler pour l'alliance que Son Altesse Électorale désire de faire avec le Roi. On laisse à la France la liberté de stipuler ce qu'elle voudra; sur quoi Son Altesse Électorale se déclarera en sorte qu'on n'aura pas lieu de douter de sa sincérité.

La convenance de Son Altesse Electorale consiste dans les points qui suivent et qu'ils ont à demander.

1. Que Sa Majesté Très Chrétienne embrasse et protège les intérêts de Son Altesse Électorale, qu'elle appuie par des voies justes et convenables les prétentions qu'elle a déjà ou pourrait avoir avec d'autres, d'autant que ses prétentions seront toujours conformes à l'équité et à la raison, sur quoi Son Altesse Électorale recevra volontiers l'arbitrage de Sa Majesté même; et que, s'il venait à arriver que Son Altesse Électorale fût obligée de recourir aux armes, après que les voies de douceur et de traités fussent employées inutilement, Sa Majesté assistera Son Altesse Électorale, selon qu'on en conviendra alors.

2. Comme Son Altesse Électorale a déjà présentement des prétentions très justes contre l'Empereur à cause du duché de Jægerndorf en Silésie, pour lequel elle n'a jamais voulu recevoir de l'argent, mais s'est conservé sa prétention entière; contre l'Espagne, pour de grosses sommes de subsides qui lui restent, et contre les États aussi pour un considérable restant de subsides et pour la réparation des dommages soufferts que l'État s'est obligé par traité de faire à Son Altesse Électorale, elle souhaite que Sa Majesté l'assiste en cela, selon qu'on en conviendra; et pour que cela n'ait point de difficulté, Son Altesse Électorale fera auparavant informer pleinement et à fond Sa Majesté Très Chrétienne de la justice de ces prétentions.

3. Son Altesse Électorale ayant présentement sur pied de meilleures et plus aguerries troupes qu'on puisse voir, lesquelles elle voudrait volontiers conserver pour le service du Roi, mais ses pays étant tout ruinés par la guerre, elle désire fort que Sa Majesté lui donne des subsides pour l'entretènement de ses troupes. Comme ceci est un point principal et qui touche le plus Son Altesse Électorale, ils auront à le recommander le mieux qu'ils pourront, et à assurer que Son Altesse Électorale emploiera cet argent à nul autre usage qu'à celui où il est destiné, et qu'ainsi le Roi en profitera plus que de tout ce que Sa Majesté a donné aux Suédois et qu'elle pourrait encore donner à la Maison de Lunebourg, qui ne cherche que son intérêt, sans aucune affection pour le service du Roi.

4. Son Altesse Électorale désire aussi fort qu'on cherche quelque avantage pour les deux parties au fait de la marine et du commerce, où il y a deux points à considérer : le premier pour un équipage de quelques frégates, le second pour le commerce. Pour ce qui est du premier, Son Altesse Électorale a présentement 10 à 12 frégates très bien équipées; si Sa Majesté voudrait concourir à les aider à entretenir, Son Altesse Électorale s'obligerait de les tenir toujours prêtes à son service; il ne faudrait pas beaucoup pour cela, et Sa Majesté aurait, pour tout ce qui pourrait arriver, des frégates dans la mer Baltique. Pour le second point du commerce, l'avantage consisterait en cela que ce que nous avons dans nos terres et qui manque à la France, pourrait être échangé contre ce que la France a d'abondant et qui nous manque. Les denrées que nous pourrions fournir, sont le chanvre, le lin, toute sorte de bois pour la fabrique, des pelleteries, de la cire et plusieurs autres. Ce que la France nous pourrait fournir, c'est principalement le sel et les vins et eaux-de-vie, soit qu'on voulût échanger l'un contre l'autre ou qu'on voulût bénéficier (1) les marchands dans les péages, afin qu'ils eussent le principal commerce à l'exclusion des autres nations. On demandera aussi, de notre part, quelque trafic sur les côtes de Guinée, sans que cela incommode en la moindre sorte les intérêts de Sa Majesté. Et si l'on prête l'oreille à ces propositions de marine et de commerce, Son

(1) Favoriser.

Altesse Électorale envoiera en France un homme fort entendu en toutes ces affaires pour informer M. Colbert.

4 (5). Comme la Maison de Lunebourg a conçu, depuis quelque temps, une grande jalousie contre Son Altesse Électorale et cherche, pour cela, en toute manière son préjudice, ce que le Roi et ses ministres sauront le mieux, ils ont à représenter combien plus utile est à la France l'amitié de Son Altesse Électorale que de cette Maison, qui, en toutes rencontres, ne cherche que soi-même et qui en est venue à un tel point de présomption que de croire qu'elle puisse faire tomber la balance du côté qu'elle se tourne. C'est pourquoi, comme cette dite Maison s'intéresse pour la ville de Hamburg et la fait roidir contre toute sorte de raisons, seulement pour faire tort à Son Altesse Électorale, ils ont à empêcher par toutes sortes de remonstrations que le Roi, étant à cette heure informé de toute l'affaire, ne les appuie en cela, mais plutôt que Sa Majesté permette que Son Altesse Électorale puisse tirer de la ville ce qui lui est dû avec tant de justice.

5 (6). Si les Suédois ne voudraient pas ratifier le traité, il faut convenir avec Sa Majesté comment les y porter, puisque Sa Majesté en est le garant; et comme ils menacent toujours de vouloir faire une nouvelle irruption en Prusse, il faut concerter, dès l'heure, ce que Son Altesse Électorale devrait avoir pour son dédommagement; au moins faudrait-il retenir jusques là les villes de Stralsund et Stettin.

6 (7). En cas aussi que lesdits Suédois se voudraient plaindre de ce que Son Altesse Électorale a fait ôter la plupart de l'artillerie et des munitions des forteresses de la Poméranie, il faut représenter que l'on n'a rien fait en cela contre le traité; que ce qui en était ôté, l'était déjà devant la signature; que sitôt que Son Altesse Électorale a su que la paix était signée, elle a défendu d'en plus ôter; qu'il y a encore plusieurs et quelques trente pièces d'artillerie qui lui appartiennent et qu'elle ne se souciera pas d'y laisser. Que pour ce qui est des munitions, qu'elle y a tout mis, étant vrai que dans toutes les places qu'elle a prises, il n'y en a eu presque point de tout, et qu'ainsi il lui est permis d'en ôter ce qu'elle y a mis. Qu'outre cela elle laisse encore toute l'artillerie et les plus belles pièces de fonte dans Stralsund, pour ne les faire pas crier.

Enfin, ils ont à empêcher que le Roi ne soit pas contraire à Son Altesse Électorale dans ce point et dans celui de Hamburg.

Il y a encore l'intérêt du roi de Danemark qui, pour être son plus ancien allié et qui l'a le plus fidèlement assistée, tient fort au cœur de Son Altesse Électorale. C'est pourquoi ils l'ont à recommander avec des termes les plus pressants et les plus efficaces qu'ils peuvent, en représentant que les Suédois abusent de l'assistance que Sa Majesté leur donne, et se montrent si irraisonnables dans leurs prétentions que rien plus. Que, puisque c'est Sa Majesté Très Chrétienne seule qui les restitue, il importe à sa gloire et à sa justice de régler cette restitution selon l'équité et de faire une paix juste et raison-

nable, étant vrai que le roi de Danemark, étant ménagé, pourra rendre par mer de bien plus grands services à la France que la Suède ne pourra jamais faire.

Au reste, Son Altesse Électorale a la confidence dans ledit comte d'Espense que tout ce qu'il peut contribuer pour affermir une bonne et parfaite intelligence entre le Roi et Son Altesse Électorale, il le fera et n'oubliera pas, pour cela, de représenter tout ce qu'il a entendu lui-même de la propre bouche de Son Altesse Électorale. Ce qui augmentera encore de jour en jour, si le Roi paie les droites et sincères intentions de Son Altesse Électorale d'une affection et amitié réciproque.

Fait et signé à Potsdam, ce 10/20 de juillet 1679.

FRIDERICH WILHELM.

II

Rescrit de l'électeur à Frédéric de Brandt, 18 décembre 1681. (Archives de Berlin, *Dänemark*, *Rep.* XI, 9. — *Minute.)*

Friedrich Wilhelm Churfürst p. p.

Es haben sich die französische Ministri beklaget, wie dass Ihr in Eurem Reden und Thuen eine sonderliche Animosität gegen ihren König und desselben Actiones spüren liesset. Nachdem Ihr nun dergleichen von Uns nicht in Befehl habet, auch über deme Unser Interesse erfordert, dass Wir Unsere bei jetzigen Conjoncturen führende Sentimenten *noch zur Zeit* niemanden decouvriren oder merken lassen, so befehlen Wir Euch hiemit in Gnaden, Euch dessen hinfüro zu enthalten, in Euren Discoursen und sonsten keine Partialität spüren zu lassen und sowohl mit denen französischen als anderen Ministris civilement und freundlich umzugehen. Seind p. Geben Cöllen p., den 8/18 Decembris 1681.

F. v. MEINDERS.

III

Rescrit de l'électeur à Diest, 11 juin 1683. (Archives de Berlin, *Niederlande, Rep.* XXXIV, 227 *y*. — *Minute non signée.)*

Friderich Wilhelm Churfürst p. Wir geben Euch hiemit in Gnaden zu vernehmen, wasgestalt dasjenige, so zwischen Frankreich, Dennemark und Uns zue Berlin gehandelt worden, ganz zerschlagen, so dass Wir anjetzo freiere Hände als jemalen haben. Ihr habet demnach Eure Negotiation also anzustellen, dass Ihr zwar in dem guten

Vernehmen und Correspondenz mit dem Comte d'Avaux verharret, aber auch zugleich gegen die kaiserliche und andere Ministros Euch also betraget, dass sie nicht die geringeste Ombrage davon schöpfen. So habet Ihr auch gegen den Prinzen von Oranien, den Rath-Pensionär und andere, da Ihr es nöthig achtet, en confidence zu bezeugen, dass Wir, wie bishero, also noch ferner keine andere Mesures nehmen würden, als welche zue Unterhaltunge des Friedens gereichen möchten, und dass es Uns lieb sein würde, wenn Wir Uns darunter mit dem Staat vernehmen und in ein Concert treten könnten, in Hoffnunge, es werde der Staat dadurch um so viele mehr permoviret werden, Unseren rechtmässigen Desideriis ihre abhelfliche Masse zu geben, auch Uns vergnügliche Satisfaction bei der Krone Spanien zu verschaffen. Ihr habet jedoch dieses dergestalt zu menagiren, damit der Comte d'Avaux nichtes davon erfahre. Seind, p.

Geben Potsdam, den 1 Junii 1683.

IV

Instruction au prince d'Anhalt, 23 juillet 1683. (Archives de Berlin, *Kaiser*, *Rep*. I, 18. — *Minute recopiée)*.

Instruction,

welche Wir von Gottes Gnaden Friderich Wilhelm Markgraf zu Brandenburg p., Churfürst p.p., vor Unsers freundlichen lieben Vettern, Schwagern und Gevattern p., Fürsten Johann Georgen zu Anhalt p. p. Liebden, bei der von Ihnen übernommenen Reise zu Ihro Kaiserl. Maj. ausfertigen lassen.

Ihre Lbden werden Sich forderlichst nacher Linz oder wo Ihre Kaiserl. Maj. jetzo anzutreffen, zu erheben und, wann Sie daselbst angelanget, bei gesuchter und erhaltener Audienz praeviis curialibus vorzustellen belieben :

Dass der gegenwärtige Zustand der Sachen in- und ausser Reichs und insonderheit die durch des Erbfeindes Macht nach göttlichem Verhängniss Ihrer Kaiserl. Maj. Erblanden und das ganze Reich drückende übergrosse Gefahr und daraus besorgende Vergewaltigung Uns um so viel tiefer zu Herzen ginge, je aufrichtiger Wir es mit Ihrer Kaiserl. Maj. und dem geliebten Vaterlande teutscher Nation meineten. Wir hoffeten annoch das Mittel zu finden, wodurch der Erbfeind repoussiret, die herandringende Gefahr abgewendet und das Reich in seiner Consistenz erhalten werden könnte; Wir Unseres Ortes offerirten darzu alles, was in Unserem Vermögen wäre, und wünscheten, dass Unsere jetzige schwache Constitution es zulassen wollte, dass Wir in eigener Person und mit Darsetzunge Unseres Blutes Ihrer Kaiserl. Maj. und der Christenheit dienen könnten.

Nachdem aber Uns solches zu thun unmöglich, so wollten Wir jedoch Ihrer Kaiserl. Maj. nicht aus Händen gehen, sondern durch Schickung ansehnlicher Hülfe die Treue und den Eifer, so Wir für Ihre Kaiserl. Maj. und das Reich hätten, der ganzen Welt darthun.

Es wäre an dem, dass man gottlob in Teutschland noch eine grosse Macht auf den Beinen hätte, welche suffisant wäre dem Erbfeinde christlichen Namens Widerstand zu thun; weilen aber die Ungewissheit, worin man bis auf diese Stunde mit der Kron Frankreich stünde, verhinderte, dass man sich derselben wider den Türken nicht gebrauchen und solchergestalt den Rücken des Reichs einer so formidablen Macht offen lassen könnte, so verbünde Uns nochmalen die Treue, womit Wir Ihrer Kaiserl. Maj. und dem Vaterlande zugethan, zu Dero höchst erleuchtetem Ermessen zu stellen, wie und welchergestalt Dieselbe vermeineten, dass man sich der Kron Frankreich solchergestalt zu versichern hätte, dass dieselbe nicht durchbreche und bei dieser schmerzhaften Veränderung und betrübten Zeit das Reich infestirete. Es wäre, menschlicher Vernunft nach, anderst nicht zu begreifen, als dass, wann solches geschehen sollte, Frankreich sich des Rheinstroms Meister machen würde, ehe und bevor diejenige Churfürsten und Fürsten, welche noch einige Macht auf den Beinen haben, selbige zur Defension anführen könnten. Ob nun nicht daraus eine gänzliche Dissolution des Reiches zu besorgen, gäben Wir Ihrer Kaiserl. Maj. höchst erleuchtetem Bedenken anheim. Wir thäten diese Vorstellunge nicht aus Consideration, Frankreich dadurch einen Vortheil zu stiften oder Ihre Kaiserl. Maj. dadurch noch mehr zu betrüben, sondern aus einer recht treuen und patriotischen Zuneigung, dann ja bekannt, wie hoch Wir bei Erhaltunge des Reiches und des Rheinstroms, als woran Unser Wohl und Wehe hinge, interessirt wären. Wir wünscheten, dass Frankreich ferner stille sitzen und sich dieser Occasion nicht bedienen möchte; gleichwie man aber die Erhaltunge eines Etats auf keine Ungewissheit hinaussetzen müsste und überdeme zu besorgen, es würde Frankreich durch die letztere Declaration, so nacher Regensburg gesandt worden, noch mehr sein irritiret worden und selbige zum Prätext der besorgenden Invasion gebrauchen wollen, so würde Unsere Bekümmerniss noch mehr vermehret. Zudem könnten Wir nicht umhin, Ihrer Kaiserl. Maj. im Vertrauen zu eröffnen, wie dass Wir durch einen Vortrag, welchen Ihre Königl. Maj. zu Dennemark Uns durch Dero Ministrum thun lassen, so viel vernommen, dass dieselbe wohl resolviren würden, Schweden, auch wohl gar Lünenburg mit Hülfe von Frankreich zu attaquiren. Zwart haben Wir Dieselbe aufs beweglichste davon abgerathen, mit der Verwarnung, dass Wir in keine Wege damit wollten zu thun haben; weil Wir aber besorgen, es stecke Frankreich mit darunter und suche, das Reich per indirectum durch Dennemark anzufallen, so stünde leicht zu ermessen, was zu vermuthen, wann an einer Seiten Schweden und Lüneburg, an der andern der Rheinstrom attaquiret werden sollte. Es wäre gott-

lob das Reich annoch in seiner Consistenz, und würde also für allen Dingen dahin zu sehen sein, dass solches nicht gar übern Haufen ginge. Wir wollten allemal vor Ihrer Kaiserl. Maj. und dasselbe thun, was einem treuen Churfürsten und Stande gebührete, und hätten zu dem Ende Ihre Lbden bei einer so höchst wichtigen Conjonctur abschicken wollen, um desfalls mit Ihrer Kaiserl. Maj. etwas gewisses zu paciscіren, gestalt dann Ihre Lbden um Benennung einiger Commissarien mit welchen Sie darüber zu handeln hätten, angesuchet haben wollten.

Wann nun Ihre Kaiserl. Maj. Ihrer Lbden gewisse Commissarien zuordnen werden, haben Dieselbe mit denen, nach Wiederholunge des obigen, folgendes zu tractiren :

Dass nämlich Wir versprächen, Ihrer Kaiserl. Maj. die verlangte Hülfe wider den Erbfeind, und zwart ein Corpo von 6,000 Mann, als 4,500 zu Fusse, 1,000 Pferde und 500 Dragoner, mit allem Zubehör zu schicken und selbiges auf Unsere Kosten zu interhalten, nurt dass Uns an denen Orten, wo selbiges zu stehen kommt, einige Bequemlichkeit und die hülfliche Hand zu Aufrichtung eines Magazins geboten, das Volk auch auf dem Marsch und bis es an den Ort kommet, da es agiren soll, mit Brod, Bier, Salz und Fourage vor die Pferde ohn Entgelt versehen werden möge.

Ferner versprächen Wir, dass, da nach Gottes Verhängniss ein neuer Krieg wider das Reich entstehen und selbiges mit einer auswärtigen Heeresmacht überzogen und angegriffen werden sollte, Wir alsdann gleich anderen getreuen Ständen alles dasjenige mitthun und vornehmen wollen, was zu Erhaltung des Reiches und Abwendung der Gefahr gereichen kann und mag.

Dagegen haben Ihre, des Fürsten Lbden, zu stipuliren, dass nicht allein die 200,000 Rthlr (1) jährlich, welche Ihre Kaiserl. Maj. Uns durch den Herren Grafen von Lamberg offeriren lassen, in gewissen und unausbleiblichen Terminen quartaliter richtig gezahlet und dazu sichere Mittele angewiesen und verordnet, sondern auch zu Erhebunge des dritten 100,000 Rthlr, Uns gewisse Länder assigniret und angewiesen werden, wozu Ihre Lbden unter andern Ostfriesland, wie auch die Grafschaften Bentheim und Rittberg vorzuschlagen haben.

Ferner haben Ihre Lbden zu bedingen, dass die 200,000 Rthlr, welche die Kron Spanien Uns zu zahlen vorlängst versprochen, auch sofort baar erleget und die Zahlunge der übrigen 300,000 Rthlr auf beliebige Conditionen gerichtet werden möge. Sollte man aber obige Geldsummen und insonderheit das dritte 100,000 Rthlr vollkommlich nicht erhalten können, so würde auch von dem versprochenen Secours nach Proportion etwas abgehen müssen.

Dabeneben haben Ihre Lbden Unsere höchst gerechte Forderung wegen Jaegerndorf aufs beweglichste nochmalen vorzustellen und um den so längst verlangeten billigmässigen Effect, es sei durch Ein-

(1) Reichsthaler.

räumunge dieses Herzogthums in natura oder eines Aequivalents an Lande, worzu die vier Aemter Querfurt, Jüterbogk, Damm und Burg oder auch Stettin mit denen Appertinenzien in Vorschlag könnten gebracht werden, höchstens anzusuchen.

Was Unsere Praetension auf die drei Herzogthümer Brieg, Liegnitz und Woblau anbelangt, so wollten Wir zwart derselben bei jetziger höchst beschwerlichen Zeit noch einigen Anstand geben, damit es nicht das Ansehen gewönne, als wollten Wir ex calamitate publica Unseren Vortheil suchen; Wir hätten aber zu Ihrer Kaiserl. Maj. das unterthänigste Vertrauen Dieselbe würden Uns auch wegen dieser Unserer Retenue hernächst um so viel eher die verlangete Satisfaction widerfahren lassen.

Wann man sich nun hierüber wird vereiniget haben, können Ihre Lbden ein Project eines Tractats verfertigen und Uns solches förderlichst zuschicken; so wollen Wir, wann es Uns anstehet, ohne einzigen Zeitverlust, auch eher solches ratificiret, das Volk marschiren lassen.

Der General, so Unsere Truppen commandiren soll, behält über dieselbe die unbeschränkte Jurisdiction, er stehet aber unterm Commando desjenigen, welcher das Corpo, wobei er sich befindet, von Ihrer Kaiserl. Maj. wegen zu commandiren und keine geringere Kriegescharge als er habe; auch muss derselbe, so oft Kriegsrath gehalten wird, mit dazugezogen und Unsere Leute mit Quartieren und was denen anhängig, nicht weniger als die Kaiserliche Truppen versehen werden.

Von dem Vergleich, so anno 1663 mit dem Baron L'Isola (1) getroffen, haben Ihre Lbden Copiam zu nehmen, und können Sie Sich daraus des 4, 6, 7, 8, 9, und 10 Articuln gebrauchen, die übrige gehören nicht auf gegenwärtige Zeit; wobei dann auch das Temperament zu bedingen, so vor diesem mit dem Feldmarschall getroffen worden.

Mit denen auswärtigen Ministris, insonderheit denen spanischen, französchen, dänischen, holländischen und anderen, haben Ihre Lbden Sich gleiche höflich zu betragen und keinem Ursache zur Ombrage zu geben.

Von denen Foederibus, so anno 1672 und 1674 mit dem Kaiser getroffen worden, haben Ihre Lbden Abschriften mitzunehmen, deren Sie Sich zur Nachricht gebrauchen und, was vor Uns gut darinnen, auf die jetzige Zeiten appliciren können.

Wann Ihre Lbden etwas secretes und importantes zu berichten, haben Sie solches zu Unseren eigenen Händen zu überschreiben und schliesslich diese Instruction nebst allen Rescripten und Beilagen wieder zu Unserm Archiv einzuliefern. Urkundlich p. p.

Geben zu Potsdam, den 13. Julii, anno 1683.

FRIDERICH WILHELM

(1) Le baron de Lisola.

V

Rescrit de l'électeur à Spanheim, 15 mars 1685. (Archives de Berlin, *Frankreich*, *Rep.* XI, 24. — *Minute.)*

Friedrich Wilhelm Churfürst p. Unsern p. Wir haben Eure letztere Relation vom 20 Februarii/2 Martii wohl erhalten und daraus umständlich vernommen, wessen Sich Ihre Königl. Maj. in Frankreich wegen der bewussten beiden Puncten durch den Marquis de Croissi erklären lassen. So viel nun den ersten, nämlich die Allianz zwischen Frankreich und dem Hause Lünenburg, anbelanget, so wollen Wir zwart selbige nach wie vor müglichst befordern, haben auch von deme, was man Euch dorten gesaget, denen lünenburgischen Ministris Communication gethan, und weil dieselbe nunmehro darüber instruiret und befehliget sein, mit dem Grafen von Rebenac in Handelung zu treten, so wird sich bald zeigen, was aus der Sache werden dürfte. Es ist sonst leicht zu erachten und giebt Uns das fürstliche Haus gnugsam zu erkennen, dass das Interesse, so Wir bei denen mecklenburgischen und Hamburgischen Sachen haben und nehmen, mit des fürstlichen Hauses Intention und Maximen nicht gar zu wohl übereinkommet, welches Wir aber nicht ändern können. Belangend das bewusste secrete Concert, habet Ihr dem Marquis de Croissi zu danken, dass Ihre Königl. Maj. den Grafen Rebenac, darüber sich in Handlung einzulassen, instruiret; wann Wir aber den jetzigen Zustand der publiquen Affairen in- und ausser Reichs consideriren, auch leicht begreifen, dass, so lange die beide Kronen Frankreich und Dennenmark nicht in besserer Harmonie mit dem fürstlichen Hause Lünenburg stehen und zum wenigsten eine sichere Hoffnung zu einer näheren Zusammensetzung mit demselben obhanden, Wir nicht absehen können, dass solche Handlunge einigen guten, aber wohl vielmehr diesen schädlichen Effect haben würde, dass alles für der Zeit eclatiren und die Alliirten darüber bei den meisten Puissancen in Europa grosse Ombrage und Jalousie erwecken, das Gegentheil sich auch dagegen mit Contraliguen verwahren oder gar bei anscheinender Gelegenheit gegen einen oder andern praetextum belli daraus machen möchte. Weshalb Wir dann davor halten, dass es besser, mit solcher Handelung nicht so sehr zu eilen, noch darauf so stark zu dringen, sondern damit noch in etwas anzustehen, bis die Sache reifer wird und sich alles zu einem guten Success besser anlässet. Und können Wir Euch wohl dabeneben im Vertrauen, jedoch dass solches bei Euch bleibe, entdecken, dass Uns fürnehmlich zu dieser Resolution die überaus grosse und unvermuthete Veränderung in Engelland verursachet; dann weil dadurch das evangelische Wesen einen grösseren Stoss bekommet, als es seit der Reformation noch nicht erlitten, so tragen Wir billig Bedenken, etwas zu schlies-

sen, wodurch die evangelische Puissancen an einander gerathen und sich unter einander aufreiben oder ihnen doch zum wenigsten die Hände würden gebunden werden, an das übrige, was in der Welt passiren möchte, Theil zu nehmen; da denn der Verlust weit grösser als der Gewinn sein möchte. Wir zweiflen im übrigen nicht, Ihr werdet diese Unsere Resolution wegen Differirung dieser Handlung solchergestalt vorstellen, damit Frankreich darüber keine Ombrage oder Nachdenken fasse. Seind p.

Geben Potsdam, den 5/15 Martii, anno 1685.

F. v. MEINDERS.

VI

Instruction complémentaire secrète pour Falaiseau, 16 juin 1685. (Archives de Berlin, *Schweden, Rep.* XI, 247, I, 28. — *Minute recopiée.)*

Demnach auch die evangelische Religionsverwandte eine Zeithero nicht allein in auswärtigen Königreichen und Landen, sondern auch in theils Orten des Römischen Reichs durch harte und schwere Verfolgungen gedrucket und gleichsam ausgerottet werden wollen, die itzigen Conjuncturen auch und insonderheit die in der Pfalz entstandene Veränderung denenselben noch grössere Gefahr und Persecution andräuen und man dann evangelischer Seits bei so gestalten Sachen grosse Ursach hat, in Zeiten auf seiner Hut zu stehen und darauf bedacht zu sein, welchergestalt solchem Unheil bester Massen gesteuret und die evangelische Religion von fernerweiter Verfolgung gerettet und conserviret werden möge, als hat Unser Legationsrath und Envoyé extraordinaire Falaiseau deshalb, als für sich selbst, mit dem schwedischen Reichskanzler, dem Graf von Ochsenstirn, vertraulich zu sprechen und zu erforschen, was für Gedanken S. Königl. Maj. in Schweden, wie auch gedachter Reichskanzler deshalb zum Besten der Religion führen und ob sie wohl zu derselben Rettung und Erhaltung zu einer Zusammensetzung der evangelischen Puissancen in- und ausserhalb Reichs incliniren. Was er nun diesfalls penetriren und erfahren wird, solches hat er Uns forderlichst und ingeheim zu überschreiben. Ut in instructione. Geben Potsdam, den [6/16] Juni 1685.

FRIDERICH WILHELM.

INDEX ALPHABÉTIQUE (1)

(1) Les chiffres renvoient aux pages, *y compris les notes*.

B

C

D

E

G

H

I

L

M

(1) KLAPROTH et COSMAR, *op. cit.*, 361, ne le font mourir qu'en 1689, par erreur.

N

O

P

R

S

T

U

TABLE DES MATIÈRES

SECONDE PARTIE

LES ANNÉES D'ISOLEMENT, D'INSÉCURITÉ ET DE GLOIRE

(1660-1688).

INTRODUCTION

LIVRE PREMIER

ISOLEMENT ET VERSATILITÉ

(1660-1672).

LIVRE SECOND

DANS LA MÊLÉE EUROPÉENNE

(1672-1679).

LIVRE TROISIÈME

LES DERNIÈRES ANNÉES

(1679-1688).

PIÈCES JUSTIFICATIVES

PARIS. — TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 10633.

